

ASBESTOS

Filons d'histoire

1899 - 1999



ASBESTOS

Filons d'histoire

1899 - 1999

Historiens :

Réjean Lampron

Marc Cantin

Élise Grimard

Centenaire de la Ville d'Asbestos:

Roch Fréchette (Président)

Marc Grimard

Nicole Lussier

Gilles Messier

Réjeanne Milot

Gaétan Rosa

Erratum:

Le nom d'Alain Blanchet
doit s'ajouter aux membres
du Centenaire.

Page couverture:

Prise de vue aérienne de la ville d'Asbestos

Photographie de la couverture: Jean-Pierre Dubois, photographe

Conception graphique, montage et impression:
Imprimeries Transcontinental inc. Métrolitho

Tirage: 2000 exemplaires (50 numérotés)

ISBN: 2-98006462-0-2

Dépôt légal:

Bibliothèque Nationale du Québec, 1999

Bibliothèque Nationale du Canada, 1999

© Le Centenaire de la Ville d'Asbestos Inc.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à la
participation financière de la Ville d'Asbestos et du Gouvernement du Canada.

Toute reproduction par quelque procédé que ce soit,
en particulier la photocopie, est interdite sans l'autorisation écrite
du Centenaire de la Ville d'Asbestos Inc.

Avant-propos

Asbestos, Filons d'histoire (1899-1999) raconte l'histoire d'une ville qui, saisie par sa croissance et à cause d'elle, fut coupée physiquement de ses racines, vidée de ses lieux du passé. Pour les anciens, Asbestos n'est, ni plus ni moins, qu'un pays dépaysant, une municipalité maintes fois déplacée, souvent amputée de ses principaux membres, comme sa colline à Webb, son Carré, sa rue Bourbeau... Mais, Asbestos n'a cessé de se reconstruire parce qu'elle n'a jamais manqué de bâtisseurs. Ce livre souligne et ravive principalement cette mémoire des hommes, des choses et des mots qui ne sont plus. Bien plus, il ambitionne d'être la première histoire synthèse de cette ville à l'avenir prometteur.

Rédigé par un groupe de chercheurs composé de Réjean Lampron, Marc Cantin et Élise Grimard, ce projet d'envergure aurait été impossible sans le concours de nombreux bénévoles, à commencer par le Comité du centenaire. Ce dernier a créé, soutenu et cru au projet, du début à la fin. Il faut remercier tout particulièrement les assistants(es) à la recherche: David Milot, Alexandre Bossé et Nadine Morin. Par ailleurs, il faut rendre hommage à Réjeanne Milot, grande responsable du livre au sein du comité du centenaire, une bénévole qui a veillé à la santé financière du projet et participé au Comité de lecture, complété par Louise Fréchette, Yvon Hamel, Robert Lemire, Liliane St-Pierre. Ce comité a apporté une précieuse contribution tant par la pertinence des commentaires et des critiques positives que par la révision des textes. Liliane St-Pierre a fourni un soutien inestimable par la correction finale du manuscrit. On ne peut passer sous silence l'extraordinaire participation de la jeune et dynamique Société d'histoire d'Asbestos avec, en tête, Pierrette Théroux, la présidente. Enfin, nous exprimons notre sincère gratitude à toutes les autres personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réalisation de ce livre, sans oublier de remercier la Ville d'Asbestos pour son précieux soutien.

Ce livre ne peut pas clore l'histoire d'Asbestos. D'abord, on devait composer avec certaines contraintes. Une première, temporelle, qui exigeait que l'entreprise se réalise en moins de trois ans; ce qui, en histoire, relève d'une démarche relativement courte. Puis une contrainte matérielle, alors qu'il n'est pas aisé de condenser cent ans d'histoire dans un livre de moins de quatre cents pages. Des choix s'imposaient, parfois non sans douleur. On ne peut exposer tous les faits, parler de tout le monde. De plus, on n'a jamais fini d'écrire l'histoire. Les questions soulevées génèrent des réponses qui suscitent de nouvelles questions. En effet, l'histoire est la reconstitution toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. À ce titre, nous voulons rendre hommage aux précurseurs, les premiers et seuls auteurs qui ont tenté de représenter l'histoire de la ville d'Asbestos. Il s'agit du frère Fabien, avec son livre: *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités* (1964), et l'hebdomadaire *Le Citoyen d'Asbestos* qui, sous la coordination de Roger Laliberté, publia un cahier historique sur les soixante-quinze premières années de la ville.

Filons d'histoire 1899 - 1999

S'il y a des gens qui trouvent ce livre incomplet, c'est que nous aurons en quelque sorte atteint notre objectif: c'est-à-dire éveiller un sens critique de l'histoire et donner le goût de faire de nouvelles investigations, d'approfondir certains aspects, de combler certaines lacunes par des recherches ultérieures. Le filon est une substance minérale existant dans le sol, au milieu de couches de natures différentes. Des filons d'amiante sont à l'origine de la création de la ville. Au sens figuré, un filon désigne une occasion de s'enrichir ou d'améliorer ses connaissances. Que chaque lecteur trouve donc ceux qui lui permettront de vivre de bons moments, qui l'encourageront à en déterrer d'autres.

Daniel Pitre
Coordonnateur

Filons d'histoire 1899 - 1999

Note au lecteur: Afin de préserver l'esprit et l'essence des sources consultées, les citations n'ont été modifiées d'aucune façon. Il ne faut donc pas s'effrayer d'y retrouver des fautes d'orthographe. Ces dernières faisant partie intégrante des documents dépouillés, nous nous sommes contentés de fidèlement reproduire les textes originaux sans les altérer.



Nos dignitaires

Filons d'histoire 1899 - 1999



PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE

Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 100^e anniversaire d'Asbestos.

Pendant cent ans, les résidents d'Asbestos ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les germes de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je suis persuadé qu'Asbestos continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux. Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.

OTTAWA

Nos dignitaires



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Québec, mai 1999

Je salue cordialement la population d'Asbestos à l'occasion du centenaire de la fondation de leur ville.

Vers la fin des années 1870, un prospecteur découvre un gisement d'amiante sur les terres de Charles Webb. Dès lors, la compagnie Johns-Manville ouvre une mine et entreprend l'exploitation de ce minerai qui possède une remarquable résistance à la chaleur. Ainsi a commencé la grande aventure de la Capitale de l'amiante.

Avec une solide réserve de courage et de ténacité, les Asbestriens ont su relever les défis et tirer profit de leur riche patrimoine naturel pour édifier ce qui est aujourd'hui un important centre industriel. C'est avec plaisir que je m'associe à la publication de cet ouvrage consignant la vie des familles et les événements qui ont marqué l'évolution de votre ville. Cette initiative constitue un hommage aux pionniers et un précieux héritage pour les générations futures.

Je souhaite vivement que les festivités entourant cet anniversaire soient à la mesure de ce que vous bâtissez collectivement depuis cent ans!

A handwritten signature in black ink that reads "Lucien Bouchard". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Lucien Bouchard

Filons d'histoire 1899 - 1999



Message

Construite au cœur de l'Estrie, l'histoire de notre ville est intimement liée à celle de la mine d'amiante qui s'y est développée. Durant 63 ans, la Johns-Manville a conduit les destinées de la compagnie minière pour être rachetée il y a 8 ans par des cadres et des travailleurs afin d'en assurer sa pérennité.

Aujourd'hui, notre ville voit arriver un méga projet d'extraction de magnésium grâce à la présence de résidus de serpentine de la mine Jeffrey. Ainsi va l'histoire...

Nos gens d'ici, depuis un siècle, ont trimé dur et ont fait preuve de courage et de ténacité.

C'est avec fierté que durant la lecture de ce livre, fruit de minutieuses et laborieuses recherches, nous pourrons avec nos enfants ouvrir les portes de la connaissance du passé jusqu'à nos jours et ainsi faire grandir notre respect et admiration envers ceux qui nous ont précédés.

Que de chemin parcouru !

Que de changements dans notre vie sociale, culturelle, religieuse et de loisirs !

Que d'améliorations dans notre qualité de vie !

Avec combien d'optimisme, il nous est permis d'envisager le futur dans une nouvelle « ville agrandie ».

Que de collaboration, de dévouement et de bénévolat il a fallu à ceux et celles qui ont contribué à donner vie à ce livre.

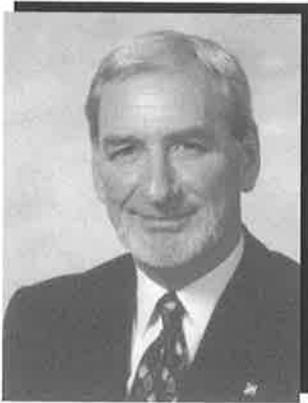
Maintenant, il nous reste à continuer l'histoire en marchant tous ensemble « **tourné vers l'avant** »



Votre mairesse,

Louise Moisan-Coulombe.

Nos dignitaires



La ville d'Asbestos existe à cause de la mine Jeffrey d'où on extrait le minéral industriel fibreux d'amiante chrysotile depuis 1879.

Quelque vingt-deux millions de tonnes d'amiante ont été soutirées du socle rocheux pour servir en grande partie à la fabrication de matériaux en Fibrociment des infrastructures domiciliaires, commerciales, agricoles et industrielles des Amériques, de l'Europe et maintenant des pays en développement de l'Asie où vit soixante-dix pour-cent de l'humanité.

La communauté asbestrienne contribue à fournir au monde un minéral industriel naturel indispensable pour la croissance de milliers d'autres communautés qui n'ont besoin que d'un peu d'amiante chrysotile pour mélanger avec leur ciment et de l'eau pour fabriquer un matériau indigène local imbattable en tous points.

Un siècle de cohabitation harmonieuse, cela se célèbre en assurant la perpétuité du développement durable comme la construction d'une nouvelle mine souterraine Jeffrey et la naissance de la nouvelle industrie de l'extraction du magnésium à partir des résidus de roche serpentine de la mine.

Il appartient aux hommes et aux femmes d'Asbestos de faire fructifier leur trésor qu'est l'amiante pour le bonheur de la communauté dans les siècles à venir.

A large, stylized cursive signature of Bernard Coulombe.

Bernard Coulombe
Président d'honneur



Filons d'histoire 1899 - 1999



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

FIERTÉ NOBLESSE...

Ce sont les prémices qui ont guidé notre démarche devant nous conduire à la réalisation de cet ouvrage. Au cours des dernières années, ce projet a primé sur tous les autres. Dès le départ, nous pressentions que notre livre d'histoire allait devenir le plus grand héritage du Centenaire en même temps qu'un lien privilégié entre les générations qui se sont succédées. C'est précisément de là qu'origine notre fierté, notre magnanimité.

Notre livre se veut l'occasion de mettre en lumière notre passé, de lui appliquer un travail de prospection au point d'en faire un précieux gisement à découvrir. Il faut l'utiliser comme une source à exploiter c'est à dire qu'il a des secrets à percer, des filons à suivre.

Ainsi, en le parcourant on connaîtra mieux nos propres origines, on pourra mieux discerner notre réalité de la fiction. Toute ville centenaire doit se doter d'une telle référence. À cause de nos antécédents et de nos particularités, il s'agissait dans notre cas d'une évidence incontournable.

Au fil des ans, plusieurs de nos institutions parmi les plus chères sont disparues à jamais. Démolir n'est jamais sans douleur. Rebâtir est souvent une tâche ardue parsemée d'embûches.

Ceux et celles qui nous ont précédés l'ont fait de brillante façon avec un courage et une fierté qui commandent notre plus grand respect. Ce livre rend hommage aux gens d'Asbestos, des découvreurs, des bâtisseurs. À leur insu peut-être, ils nous ont tracé le parcours à suivre, soit celui du travail et de la volonté de devenir des citoyennes, des citoyens responsables de notre propre avenir. Aujourd'hui, l'histoire nous invite à assumer pleinement le mandat qui nous est dévolu. Ainsi, demain, nous pourrons le léguer à ceux et celles qui, à leur tour, porteront très haut notre flambeau d'où jailliront des flammes de vie et de lumière jusqu'aux confins des temps.

A handwritten signature in cursive script that reads "Roch Fréchette".

Roch Fréchette
*Président
Centenaire de la ville d'Asbestos*



Conseil d'administration du Centenaire de la Ville d'Asbestos. Dans l'ordre habituel: Marc Grimard, Gilles Messier, Roch Fréchette, Nicole Lussier, Réjeanne Milot, Gaétan Rosa et Alain Blanchet.



Comité de lecture du livre d'histoire: de haut en bas, de gauche à droite: M. Réjean Lampron (historien), Yvon Hamel (lecteur), Liliane St-Pierre (lectrice et correctrice), Daniel Pitre (coordonnateur), Louise Fréchette (lectrice), Réjeanne Milot (directrice), Élyse Grimard (historienne). Absent sur la photo Marc Cantin (historien) et Robert Lemire.

Table des matières

AVANT-PROPOS		V
TABLE DES MATIÈRES		XV
INTRODUCTION		3
1. LES DÉBUTS D'UNE GRANDE AVENTURE: NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT D'UN VILLAGE MINIER (1879-1918)		7
1.1 Établissement humain et occupation du territoire: les premiers habitants du Canton de Shipton (XVIII^e-XIX^e siècle)		9
<i>Élise Grimard</i>		
<i>Une présence amérindienne: les Abénakis</i>		11
<i>Vers la colonisation de masse</i>		13
<i>À la conquête d'une identité</i>		20
1.2 Les origines de l'exploitation minière dans la région d'Asbestos		27
<i>Marc Cantin</i>		
<i>Une industrie naissante (1879-1893)</i>		28
<i>Découverte de l'amiante</i>		28
<i>Naissance de l'industrie de l'amiante à Asbestos</i>		29
<i>Début de l'exploitation de la mine Jeffrey</i>		32
<i>Un hameau minier</i>		37
<i>Le mineur</i>		37
<i>Évolution de l'industrie de l'amiante</i>		40
<i>Consolidation de l'industrie de l'amiante (1893-1900)</i>		43
<i>Départ de Jeffrey</i>		43
<i>The Asbestos & Asbestic Company</i>		46
<i>Innovations techniques et mécanisation à Asbestos</i>		49
<i>Américanisation de l'exploitation minière d'Asbestos (1900-1918)</i>		53
<i>Prise de contrôle</i>		53
<i>Vie ouvrière</i>		55
1.3 Genèse d'une paroisse: Saint-Aimé-de-Shipton (1881-1906)		63
<i>Élise Grimard</i>		
<i>Naissance d'un village: Asbestos (1881)</i>		63
<i>Naissance d'une paroisse: Saint-Aimé-de-Shipton (1896)</i>		68
<i>La commission scolaire d'Asbestos</i>		76
<i>Nécessité d'une nouvelle école</i>		77

Filons d'histoire 1899 - 1999

1.4 Dans l'ombre d'une industrie: un milieu en formation (1907-1918)	81
<i>Élise Grimard</i>	
<i>La communauté anglophone et protestante du village d'Asbestos</i>	82
<i>La communauté francophone et catholique du village d'Asbestos</i>	85
<i>La vie communautaire au village d'Asbestos (1907-1919)</i>	93
<i>Asbestos à l'heure de l'électricité</i>	99
2. CRISES ET CONFLITS: CONSOLIDATION ET AFFIRMATION D'UNE COMMUNAUTÉ OUVRIÈRE (1919-1950)	105
2.1 Un Conflit dans l'utilisation du sol: exploitation minière et urbanisation (1919-1929)	107
<i>Marc Cantin et Élise Grimard</i>	
<i>L'urbanisation d'Asbestos</i>	108
<i>Les établissements financiers</i>	113
<i>Empiètement du puits sur la ville</i>	114
<i>Structuration de la communauté</i>	123
2.2 Le temps du désespoir: La dépression des années 1930	127
<i>Réjean Lampron</i>	
<i>Sous le signe du secours direct: une «décennie» lourdement hypothéquée</i>	128
<i>Des temps durs, mais une mine en mouvement</i>	139
<i>En marge de la crise: la «cité» d'Asbestos</i>	143
<i>Associations et activités communautaires</i>	148
<i>Dans le sillon de la guerre: efforts et contributions à une relance du milieu (1939-1945)</i>	154
2.3 Vie ouvrière, syndicalisation et conflits ouvriers à Asbestos	161
<i>Marc Cantin</i>	
<i>Affirmation et mouvement de syndicalisation (1919-1945)</i>	162
<i>Conditions de travail et vie ouvrière</i>	162
<i>Début et consolidation du syndicalisme minier à Asbestos</i>	170
<i>Grèves et lock out à Asbestos</i>	184
<i>Mineur à Asbestos 1940-1950</i>	193
<i>Vivre à Asbestos</i>	194
<i>Mineur à la C. J. M.</i>	209
<i>Le Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos</i>	217
<i>1949: La grève de l'Amiante à Asbestos</i>	222
<i>La grève</i>	222

Table des matières

3. DE L'ÂGE D'OR SOCIO-ÉCONOMIQUE À L'AMORCE D'UN DÉCLIN (1951-1970)	239
3.1 Prospérité et croissance: une ville en pleine expansion (1951-1960)	241
<i>Élise Grimard</i>	
<i>Des paroisses en mouvement</i>	247
<i>Une ville en effervescence</i>	252
<i>Le Conseil municipal</i>	253
<i>L'éducation</i>	256
<i>Un combat: le centre hospitalier</i>	262
<i>La vie culturelle</i>	264
<i>Une fierté: le sport</i>	265
3.2 Réalisations municipales et réalité économique: une mutation à accomplir (1961-1970)	273
<i>Réjean Lampron</i>	
<i>Une municipalité en redéploiement: les «années folles» d'Asbestos</i>	274
<i>Les grandes constructions</i>	277
<i>Un monde à part: le clergé d'Asbestos</i>	285
<i>Interventionnisme et équilibre: des acquis à consolider</i>	290
<i>Dernier souffle d'un militantisme religieux:</i>	
<i>sociétés et mécénat «dévots»</i>	298
<i>Une tragédie lourde de conséquences: l'affaissement de la rue Bourbeau</i>	301
4. À L'AUBE DES NOUVEAUX DÉFIS: UNE VILLE À RÉINVENTER (1970-1999)	305
4.1 Le grand redéploiement: Une occupation territoriale concurrente (1970-1980)	307
<i>Réjean Lampron</i>	
<i>Une prise en main efficace: le Comité d'urbanisme</i>	308
<i>La zone tampon</i>	312
<i>Le problème de l'habitation et du logement</i>	316
<i>Des inquiétudes fondées?: La qualité de l'air à Asbestos</i>	319
<i>Une vocation à exploiter: l'attrait touristique</i>	322
<i>Les exigences d'une communauté en modernisation</i>	324

Filons d'histoire 1899 - 1999

4.2 Un choc traumatique: Le déclin de l'industrie de l'amiante et ses effets (1980-1990)	335
<i>Marc Cantin et Réjean Lampron</i>	
<i>Débandade d'une industrie prospère</i>	335
<i>Conséquences du déclin de l'amiante</i>	343
<i>Une contre-attaque organisée: une réponse aux discours alarmistes</i>	350
<i>À réalité nouvelle, entité nouvelle: une redéfinition de la MRC</i>	358
<i>Des solutions envisagées: un destin en formation</i>	360
<i>Une conscience dans l'organisation: Des services plus raffinés</i>	362
4.3 Gérer l'avenir: Vers un nouveau dynamisme socio-économique (1990-1999)	367
<i>Réjean Lampron</i>	
<i>Briser l'imagerie scientifique: la fin des perceptions fatalistes</i>	368
<i>Une activité en éveil: Asbestos et les années 1990</i>	370
<i>Un point de tension important: l'usine de filtration</i>	370
<i>Une enseigne «embarrassante»</i>	372
<i>Une solidarité enrichie</i>	373
<i>Un projet controversé: le Motel industriel</i>	376
<i>Des gestes concertés</i>	378
<i>Une bouée de sauvetage fort attendue: Magnola</i>	380
<i>Des répercussions démographiques significatives</i>	386
CONCLUSION	391
ANNEXE I : GALERIE DES MAIRES	393
ANNEXE II : ASBESTOS EN QUELQUES PHOTOS	397
BIBLIOGRAPHIE	405

Introduction

Faire l'histoire d'une ville comme Asbestos impose certaines contraintes, en même temps que l'aventure s'avère une occasion en or de pousser plus loin les investigations historiques précédemment effectuées à l'intérieur d'un cadre de recherche similaire. Les contraintes se sont révélées sous diverses formes. D'abord au niveau de la masse des documents à dépouiller. En effet, d'une impressionnante variété, ces documents ont dû, dans un premier temps, être regroupés selon un plan déterminé afin d'envisager, dans un deuxième temps, une compilation cohérente des événements qui y sont rapportés. C'est donc dire que, depuis la documentation municipale, en passant par celle des syndicats, du clergé et des diverses associations ayant laissé leur marque dans la vie communautaire, rien n'a été épargné pour tenter de réunir les meilleurs outils permettant de dresser un portrait fidèle d'une société en constante évolution. Ce qui, vu la quantité de documents à traiter, a demandé une extraction minutieuse des informations sur lesquelles repose ce livre.

Ce qui m'amène à la seconde contrainte, intrinsèquement liée à la première: le temps alloué au projet. N'ayant à notre disposition qu'un délai de deux ans pour recueillir, dépouiller, consigner et classer toute l'information, en plus du travail de rédaction qui n'est pas sans embûches, l'ensemble devait être planifié de la façon la plus efficiente possible. Cette limitation dans le temps a donc nécessité des choix difficiles dans les sujets à traiter et dans la manière dont ils ont été abordés. Certains aspects ont ainsi reçu une attention moins grande que voulue alors que d'autres ont été délibérément ignorés pour ne faire place qu'à ce qui, à nos yeux, ressortait avec le plus de force.

Nous voilà donc à la troisième contrainte qui provient de la disponibilité des documents à dépouiller. Il nous a été souvent impossible de retrouver certains papiers dont on soupçonnait pourtant l'existence. C'est notamment le cas de plusieurs sources se rattachant aux organismes communautaires, où les recherches se sont avérées infructueuses en raison de la localisation des documents ou du fait qu'ils étaient tout simplement manquants. De plus, nous avons été à même de constater que certains de ces documents ont été conservés dans des environnements plutôt inhabituels pour ce genre de papiers (hangars, remise à peinture, etc.). C'est en fait le hasard qui nous a maintes fois permis de faire des découvertes, arrachant ainsi de l'oubli plusieurs papiers que l'on croyait perdus ou dont on avait oublié l'existence.

La loi du nombre a ici orienté notre dépouillement vers des thématiques et des sujets dont la documentation pouvait permettre une reconstitution acceptable. Dans le cadre du type d'ouvrage que nous voulions livrer, il nous est apparu important d'insister d'abord sur une reconstitution qui bénéficie de la plus large représentation documentaire et ce, au détriment de l'aspect témoignage qui nous aurait permis de compléter avec plus de détails ou du moins d'exploiter plus à fond les pistes que nous avons empruntées.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Bref, comme la Ville, le cheminement de cette histoire d'Asbestos a connu des hauts et des bas, pour finalement suivre une direction précise et se construire sur des fondations qui, malgré leur limite, demeurent accessibles à des rénovations ultérieures. L'histoire étant appelée à se modifier au rythme du temps et des questionnements que l'on porte sur le passé, ce volume constitue une finalité au même titre qu'il s'avère un point de départ. Une finalité, car il représente un travail qui s'est érigé sur une documentation que l'on voulait la plus complète possible, et surtout parce qu'il représente également la réponse à plusieurs interrogations soulevées tout au long du processus de recherche, de conception et de rédaction. C'est aussi un point de départ, car nous sommes bien conscients des limites de cette histoire qui aurait pu contenir un peu plus de ceci et un peu moins de cela. Cependant la porte est grande ouverte à des recherches ultérieures qui pourront s'alimenter, du moins nous le souhaitons, des pistes suggérées ou développées à l'intérieur de cet ouvrage.

Tout ceci, en espérant ainsi avoir renouvelé en partie la connaissance d'une ville centenaire qui, à bien des égards, avait besoin de retenir à nouveau l'attention des historiens, ne serait-ce que pour le rôle clé que la ville a joué dans l'action syndicale ou dans la part qu'elle a prise au développement d'une industrie minière aujourd'hui si instable. C'est donc convaincus du bien-fondé de notre démarche et persuadés d'avoir rempli notre mandat que nous vous proposons ici l'histoire de cette ville, Asbestos, dans toute l'intensité de ce qu'elle a vécu pour nous parvenir telle que nous la connaissons aujourd'hui. Il est maintenant temps de laisser place à l'histoire et aux acteurs de cette aventure centenaire.

Première partie

**LES DÉBUTS D'UNE GRANDE AVENTURE :
NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT
D'UN VILLAGE MINIER
(1879-1918)**

Premier chapitre

1.1 Établissement humain et occupation du territoire: les premiers habitants du Canton de Shipton (XVIII^e-XIX^e siècle)

A la fin du XVIII^e siècle, on divise les terres du sud-est québécois en différents cantons appelés «townships». C'est dans l'un d'eux, le canton de Shipton, que prendront naissance les municipalités de Richmond, Shipton, Danville et Asbestos. Traditionnellement, le cadre territorial des «Eastern Townships» ou Cantons de l'Est se situait à l'est de Montréal, au sud de Québec et à proximité des États-Unis. Plus précisément, le territoire compris entre la vallée du Richelieu et celle de la Chaudière et couvrant près de 20,000 km².

Qu'est-ce que les Cantons de l'Est?

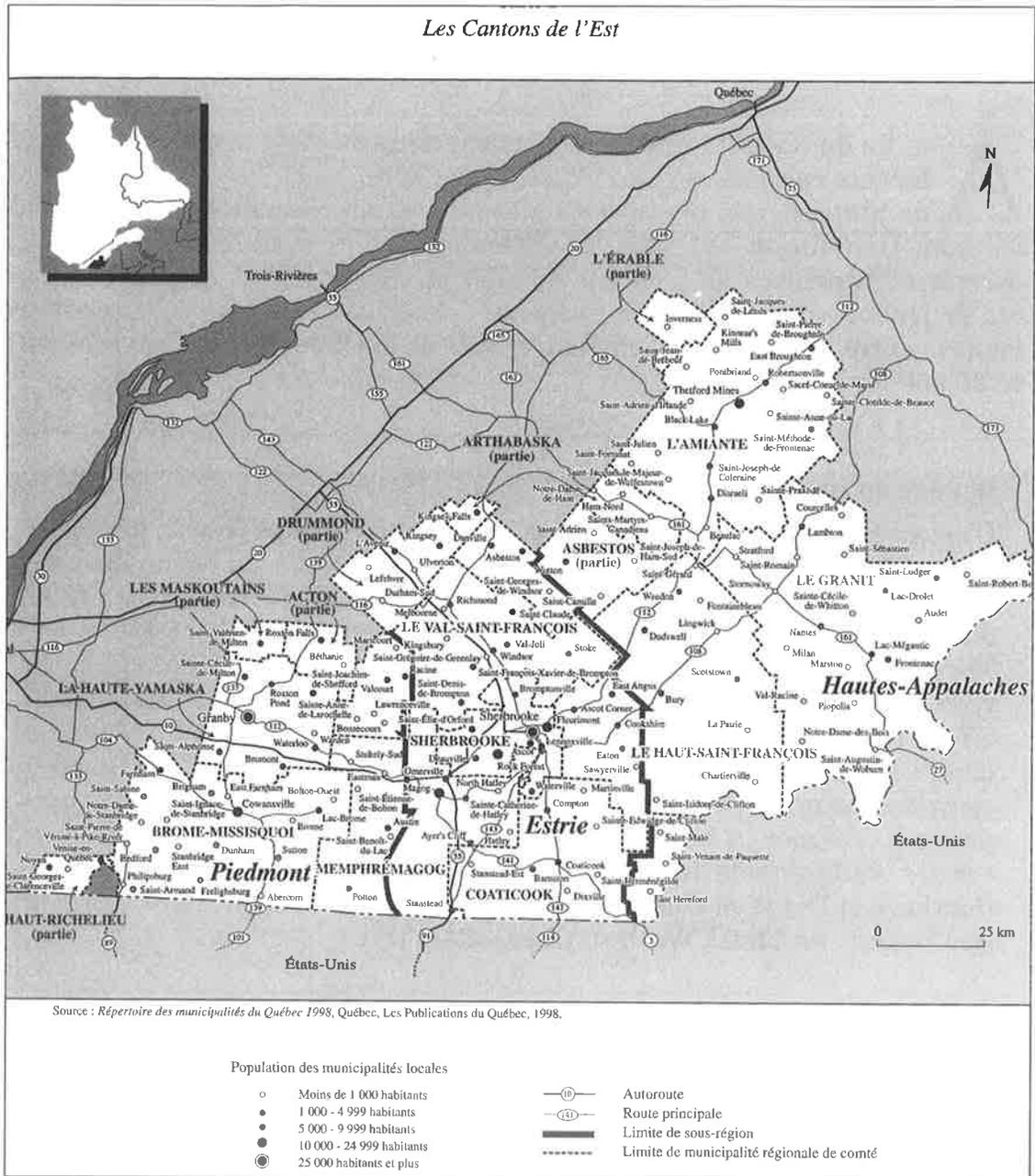
C'est en 1862 que l'écrivain Antoine Gérin-Lajoie utilisa pour la première fois l'expression Cantons de l'Est, une traduction fidèle du terme Eastern Townships. La première mention du terme anglophone daterait de 1806 dans *The Quebec Almanach and British American Royal Calendar for the Year of 1806*. En 1792, des arpenteurs reçoivent des instructions spéciales pour découper en «townships» de vastes territoires situés en Haut-Canada (Western Townships) et en Bas-Canada (Eastern Townships). Ce n'est que depuis les années 1940 que le terme «Estrie» (forgé par Maurice O'Bready) remplace l'expression «Cantons de l'Est». Cependant, le terme Estrie a tendance à désigner la zone d'influence de Sherbrooke plutôt que les onze comtés traditionnels des Cantons de l'Est (Jean-Pierre Kesteman, Peter Southam et Diane St-Pierre, *Histoire des Cantons de l'Est*, IQRC, Presse de l'Université Laval, Québec, 1998, 831 p.).

Les Cantons de l'Est ont leur propre histoire, qui ne se précisera davantage qu'avec l'établissement des premiers colons, au début du XIX^e siècle. Ainsi, sous le régime français (de 1534 à 1760), il n'y eut aucune colonisation française dans les Cantons de l'Est. Seul fonctionnait aux Grandes-Fourches¹, un poste négociant les fourrures des Abénaquis². Il faut attendre le régime anglais et la guerre d'Indépendance américaine, pour que commence la colonisation des Cantons de l'Est.

¹ Aujourd'hui appelé Sherbrooke.

² Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est. Initiation à la géographie régionale*, Montréal/Toronto, Holt Rinehart et Winston, 1970, p. 9.

Filons d'histoire 1899 - 1999

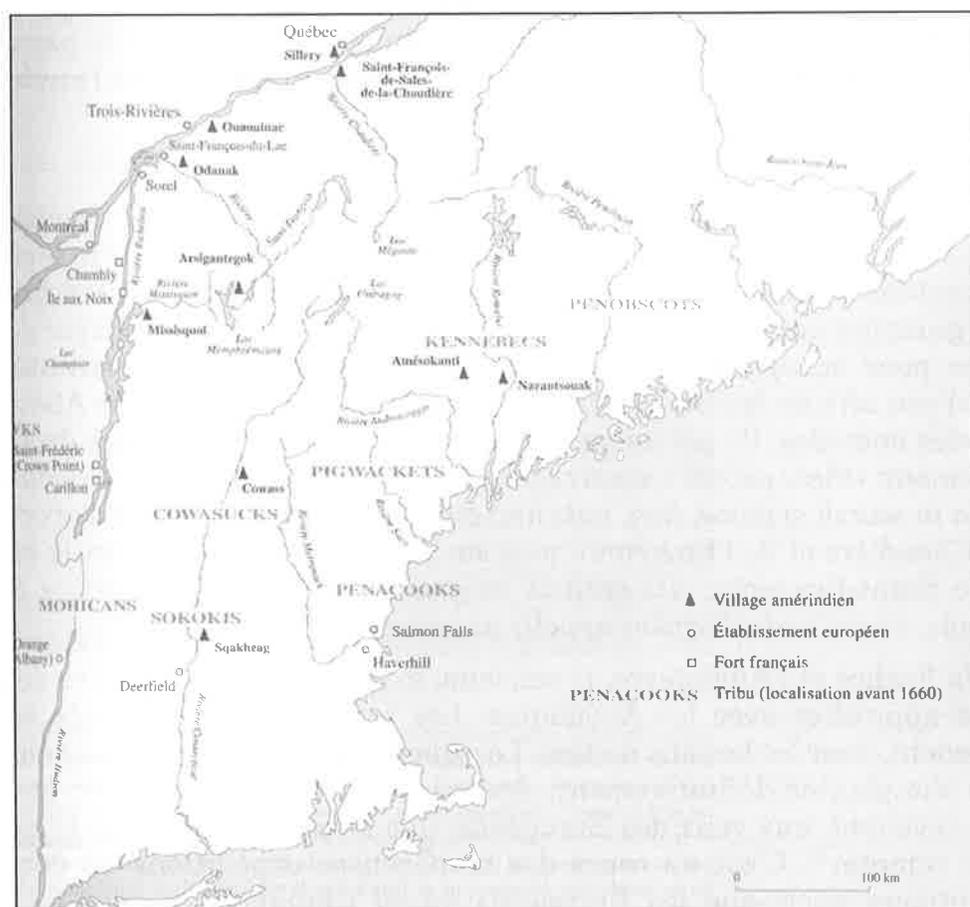


D'après Kesteman et al., les Cantons de l'Est engloberaient une portion géographique délimitée selon cette carte en trois parties distinctes: le Piedmont, l'Estrie et les Hautes-Appalaches. À remarquer que la MRC d'Asbestos s'étend sur deux de ces «sous-régions», l'Estrie et les Hautes-Appalaches. (Jean-Pierre Kesteman et al., *op. cit.*, p. 26-27.)

Premier chapitre

Une présence amérindienne: les Abénakis

Bien avant les colons, les premiers habitants de ces terres étaient les Abénaquis. Le nom Abénaquis ou Abénakis viendrait de «waban» ou «woban», ce qui signifie l'aurore et par extension l'Est «*les Abénaquis devenant alors ceux qui habitent le pays qui est à l'est*»³. Originaires des régions du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, ils s'installèrent dans les Cantons de l'Est vers 1660 «*tout ce territoire avec Kénébec comme centre était considéré par les Abénaquis comme leur véritable patrie*»⁴. En fait, ils furent forcés de quitter les colonies de la Nouvelle-Angleterre «*with the expansion of the New England colonies, the Abenakis were dispossessed and forced to retreat northwards into French territory during the 1600's*»⁵.



Occupation territoriale des amérindiens au XVII^e et XVIII^e siècle. (Paul-André Sévigny, *Les Abénaquis: habitat et migrations XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, 247 p.)

³ André Sévigny, *Les Abénaquis: Habitat et migrations (17^e-18^e siècles)*, Coll. Cahiers d'histoire des jésuites, no 3, Montréal, Bellarmin, 1976, p. 18.

⁴ Albert Gravel, *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, (s.éd.), 1939, p. 53.

⁵ Ian Tait, «Indians in the Eastern Townships» in *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, p. 68.

L'héritage des Abénaquis

La présence des Abénaquis est encore visible aujourd'hui dans les Cantons de l'Est. D'abord par la toponymie: le mont Owl's Head. Les noms de Missisquois, Massawippi, Yamaska, Coaticook et Mégantic sont empruntés au langage des Abénaquis. On raconte que le mont Owl's Head fut nommé en l'honneur d'un chef abénaquis. Ensuite, par le mode de vie: on leur doit la fabrication du sucre d'érable, la récolte du maïs et des citrouilles. Lorsque l'on accède à Asbestos par la route 116, en provenance de Richmond, la vue du mont Pinnacle nous rappelle le profil d'un amérindien qui sommeille au côté des immenses haldes de rebuts. Symbole du progrès? Plutôt une représentation de deux types de culture qui s'affrontent pour leur survie: d'un côté une culture qui transforme le paysage pour chercher à y vivre; de l'autre, une culture qui transforme l'environnement et la nature de manière à s'y fondre.

Les Abénaquis des Cantons de l'Est faisaient partie de la famille des Algonquins (cousins des Sokokis et des Mohicans) et vivaient sur le territoire des Cantons de l'Est⁶. Ils menaient une vie communautaire, les familles étant groupées en wigwams. Les huttes, installées dans des clairières assez élevées pour échapper aux inondations, étaient situées à proximité d'un cours d'eau afin de faciliter la pêche et les voyages en canot⁷. Les Abénaquis étant des nomades, ils partaient après épuisement des ressources du lieu de campement: «*these people wandered the Eastern Townships in a seasonal migration in search of game, fish, nuts and berries*»⁸. Ils s'installèrent d'abord près de la Chaudière et de l'Etchemin, puis sur les berges du lac Mégantic et de la rivière Saint-François: «*ils étaient en grande partie sur la rivière Saint-François, en cet endroit qu'on appelle aujourd'hui Odanak*»⁹.

Pour la France et l'Angleterre, le seizième siècle aura été le théâtre des premières approches avec les Abénaquis. Les tout premiers contacts se font hâtivement, pour les besoins du troc. Lorsque les Européens manifestent le désir de s'implanter définitivement, des relations étroites naîtront, les indigènes devenant, aux yeux des Européens, une force importante avec laquelle il faut compter¹⁰. C'est au cours des nombreuses expéditions au début du dix-septième siècle que les Européens feront connaissance avec les Amérindiens.

⁶ *Ibid.*

⁷ Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est. Initiation à la géographie régionale*, Montréal/Toronto, Holt Rinehart et Winston, 1970, p. 8.

⁸ Ian Tait, *op.cit.*, p. 43.

⁹ Albert Gravel, *op.cit.*, p. 55.

¹⁰ André Sévigny, *op.cit.*, p. 43.

Premier chapitre

Présence des Abénaquis aux Trois-Lacs

Le tout premier colon à venir s'installer aux Trois Lacs s'appelait Timothy Morrill. En effet, vers 1790, lui et sa famille quittèrent Meredith au New Hampshire pour se rendre à Sorel par bateau. Là, ils rencontrèrent des guides indiens avec lesquels ils ont fait connaissance. S'informant à ces derniers d'un endroit où ils pourraient pêcher, chasser et trapper, ceux-ci les conduisirent à une rivière donnant sur plusieurs lacs. Les indiens expliquèrent qu'ils devaient d'abord s'arrêter aux «eaux blanches» avant d'atteindre la destination promise. Ces «eaux blanches», c'est-à-dire les rapides et les chutes de la future *Nicolet Pulp Mill*, furent l'occasion pour la famille Morrill de passer trois jours et deux nuits à explorer les environs immédiats pour ensuite se déplacer par la rivière. Au cours de leur expédition, les Morrill parvinrent à une terre située sur la rive nord du premier et du plus grand lac. C'est sur un large rocher bordant la rivière que la famille décida de s'installer pour le repas. À partir de ce moment ils ne quittèrent plus l'endroit, ayant la ferme conviction d'y demeurer définitivement.

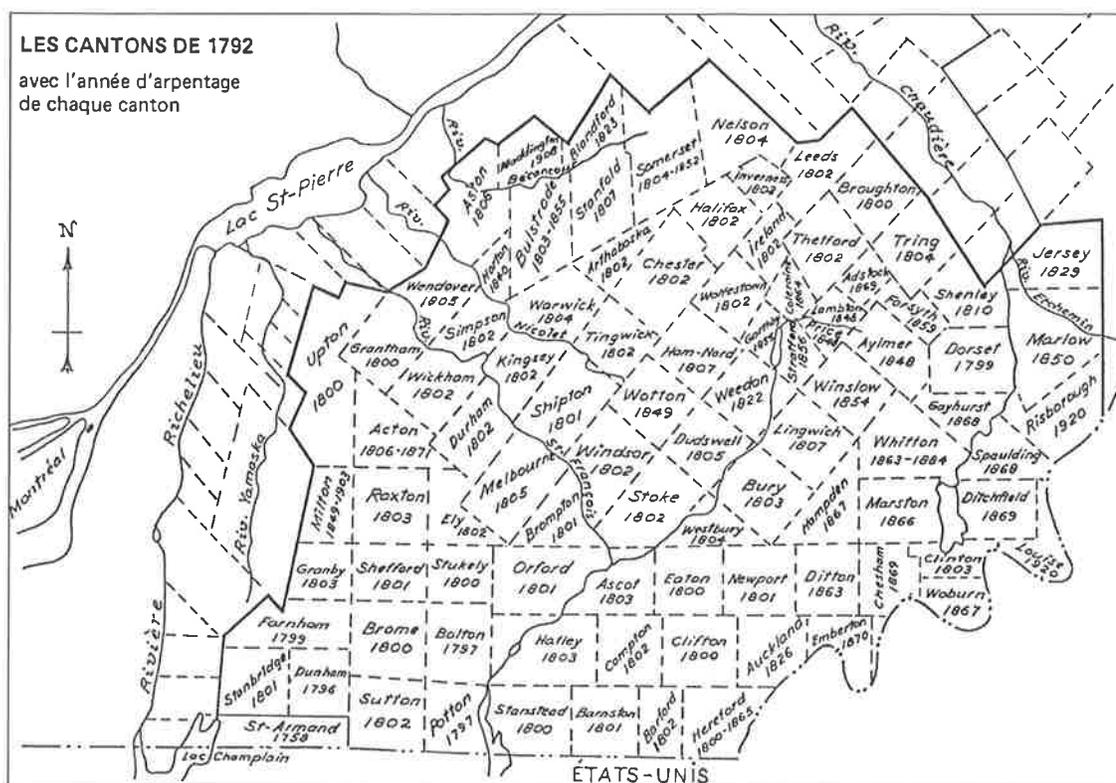
On construisit alors un abri qui se transforma en cabane, puis en une habitation permanente sur la colline surplombant le lac. L'installation fut enrichie d'une ferme où les Morrill purent cultiver du blé en quantité suffisante pour assurer la subsistance de tous les membres de la famille. Cette dernière poursuivit son activité, continuant à entretenir de bonnes relations avec les indiens à l'origine de la découverte de leur nouveau foyer.

Vers la colonisation de masse

En 1760, les Cantons de l'Est sont habités par des Anglais, et sont alors connus sous le nom de Buckinghamshire. On fixe la période de colonisation entre 1715-1840. Quand les guerres d'Indépendance éclatent, un bon nombre de colons anglais refusent de se rebeller. On les appellera: les «United Empire Loyalists». À la signature du traité de Versailles en 1783, lorsque les États-Unis accèdent à l'indépendance au détriment de l'Angleterre, les loyalistes quittent les États-Unis d'Amérique: «*Au cours de la guerre, 3000 étaient déjà entrés au Québec par le Richelieu*»¹¹. Les premiers arrivés dans les Cantons de l'est vers 1784¹² furent les Hollandais qui s'établirent majoritairement sans titre de propriété.

¹¹ Albert Gravel, *op.cit.*, p. 122.

¹² Passant par la baie Missisquoi, ils fondèrent Philippsburg du prénom de leur chef Philippe Ruiter.



(Jacques Gagnon, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, 1983, 24 p.)

Pendant que les francophones achèvent d'occuper les terres concédées en seigneuries le long du fleuve, les Britanniques s'installent dans les Cantons de l'Est. Le Bureau des terres, créé en 1782, est dominé par les anglophones qui abandonnent le système seigneurial au profit des «townships» (cantons). C'est un système d'arpentage des terres en cantons d'environ: «9 milles sur 12, divisés en 12 rangs subdivisés en 28 fermes de 200 acres chacune»¹³. Le lieutenant-gouverneur du Québec ordonne alors l'arpentage de Buckinghamshire et le divise en cantons «soit de 108 milles carrés, le long des cours d'eau navigables, soit de 100 milles carrés, dans les autres cas. On découpa ainsi 93 cantons»¹⁴, dont celui de Shipton¹⁵ en 1801.

Ces terres sont concédées ou vendues à des spéculateurs, puisque dans les listes des townships accordés, nous trouvons des pétitionnaires qui, jusqu'ici, n'ont montré aucun intérêt à la colonisation. Ils sont dans la fourrure ou encore dans d'autres genres de vie n'ayant aucune relation avec le défrichage ou la culture d'une terre. Le comité des terres, ce faisant, s'éloignait

¹³ Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 53.

¹⁴ Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est. Initiation à la géographie régionale*, p. 9.

¹⁵ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, Sherbrooke, Ed. Paulines, 1977, p. 21.

Premier chapitre

Le canton: un nouveau mode d'exploitation des terres

Le régime de propriété des cantons diffère de celui des seigneuries. Sous le régime seigneurial, très répandu au Québec, le seigneur octroie des terres à des habitants qui l'occupent. Ces locataires doivent en retour s'acquitter de certaines obligations en plus des redevances rattachées à l'occupation de leur lot. Ainsi, le locataire doit payer une rente, le cens, défricher sa terre, effectuer des jours de corvée annuelle pour le compte du seigneur et utiliser le moulin à farine de ce dernier.

Sous le régime des cantons, le concessionnaire n'est pas locataire mais bien propriétaire. La propriété du canton appartient à un groupe d'associés qui se portent acquéreurs du canton. Au sein du groupe, on choisit un «leader» qui a la responsabilité d'avancer l'argent servant à défrayer les coûts d'arpentage et les frais d'administration. Le groupe ainsi formé soumet une pétition au Comité des terres, c'est-à-dire une demande pour se porter acquéreur d'un canton. Le comité émet ensuite l'ordre d'arpenter. Le township ou canton est normalement de forme carrée (10 milles ou 17 kilomètres de côté). Un canton est divisé en lot de 200 acres chacun, pour une moyenne de 320 lots. Un septième de la superficie totale est réservé à la couronne et un autre septième est réservé au clergé. La concession est faite après que l'arpentage soit effectué. La seule condition que l'on exige de ces gens est qu'ils exploitent leur terre de façon judicieuse (*L'Histoire des Cantons de l'Est*, Société d'histoire des Cantons de l'Est, 1992, p. 3).

des instructions données antérieurement¹⁶. Et il en fut ainsi, le 31 juillet 1801, pour le canton de Shipton, puisque les «*deux concessions faites à Elmer Cushing, qui avait livré David McLane et à Hugh Finlay, membre de Conseil exécutif et du Comité des terres, sentaient le favoritisme*»¹⁷.

Le Bureau des terres crée une classe de grands propriétaires, une aristocratie foncière tirant grand profit de la vente de ses terres. Ainsi, de 1800 à 1815, «*les membres du Conseil, avec l'approbation du gouvernement, distribuèrent les terres de la couronne, d'une manière extravagante, ce qui paralysa la colonisation pendant de longues années*»¹⁸. À l'habitant dépourvu de capital, l'accès des cantons sera pratiquement fermé et «*toutes ces circonstances font que les nouveaux cantons sont demeurés fermés à la colonisation*»¹⁹.

¹⁶ Albert Gravel, *Pages d'histoire régionale: La concession et la curée des terres dans les Townships de l'Est, 1800-1815*, Cahier no 17, Sherbrooke, (s.éd.), 1966, p. 6.

¹⁷ *Ibid.*, p. 5.

¹⁸ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹ Robert Gagnon, «Le milieu rural estrien et l'histoire de son peuplement» in *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, p. 82.

L'attribution du canton de Shipton: une affaire d'espionnage?

C'est en effet à une histoire en apparence toute banale que l'on devrait la concession du canton de Shipton à Elmer Cushing. Ce dernier, est l'auteur de la délation qui aurait fait avorter un complot orchestré par David McLane et destiné à réunifier le Canada et la France.

Toute cette histoire débute en 1792 au moment où Elmer Cushing s'établit à Montréal avec sa famille. Parti du Massachussets, Cushing ouvre une maison d'accueil dans la métropole, où il connaîtra un certain succès d'affaires. Un incendie ravage le précieux commerce. Qu'à cela ne tienne, Cushing reconstruit, profitant de l'occasion pour bâtir plus grand. *L'American Coffee House* était né. Toutefois, la malchance continue de s'abattre sur Cushing qui, poussé dans ses derniers retranchements par une compétition féroce, se voit acculé à la faillite par les créanciers auxquels il avait emprunté pour la reconstruction. Résigné à retourner aux États-Unis en cette année 1796, c'est dans cette même période que la chance d'Elmer Cushing devait tourner, scellant ainsi définitivement son destin en terre canadienne.

Cushing fit la rencontre d'un américain du nom de David McLane

lorsque ce dernier se présenta, le 5 novembre 1796, à *L'American Coffee House*. Ex-marchand ayant perdu gros dans le commerce, McLane se lia à Cushing, d'autant plus que les deux éprouvaient des problèmes financiers similaires. Au fil de la conversation, McLane y alla de confidences, racontant notamment le but de son voyage au Canada. C'est ainsi que McLane confia à Cushing qu'il était un général à la solde de l'armée française et que son périple visait principalement à soulever une révolution en sol canadien afin de réunifier le Canada et la France. Quinze mille hommes étaient postés à la frontière et n'attendaient que son signal pour passer à l'action.

L'histoire, en apparence tout à fait grossière, ne pouvait que susciter la plus totale incrédulité ou du moins un certain scepticisme chez Elmer Cushing. Cependant, la situation politique de l'époque, notamment les relations France-Angleterre-États-Unis, était des plus délicates. D'une part, le rôle joué par la France dans l'accession du peuple américain à son indépendance en 1776, n'a pas été sans offusquer l'Angleterre. D'autre part, la réaction des États-Unis devant la tournure de la révolution française de 1789 n'était pas sans faciliter les choses. En effet, favorables à cet affranchissement

(suite page suivante)

Premier chapitre

(suite de: L'attribution...)

de la France, les américains ont émis par la suite de sérieuses réserves au régime de la Terreur instauré par Robespierre. L'appui américain fut donc retiré à la France. Bref, les relations s'avéraient explosives entre les trois pays, créant ainsi une atmosphère propice à l'émergence de rumeurs ou d'histoires de toutes sortes.

C'est dans ce contexte que McLane parvint à convaincre Cushing du bien-fondé, non seulement de cette sinistre fumisterie, mais surtout de l'impératif de dénoncer ce complot constituant une atteinte à l'intégrité du Canada. Ainsi, Elmer

Cushing et à sa suite William Barnard et John Black procédèrent à une délation en règle de cette infâme fomentation, aux autorités concernées. Ces dernières se saisirent de McLane qui fut jugé et pendu le 21 juillet 1797. En échange de ce précieux service le canton de Shipton fut octroyé à Elmer Cushing qui avait maintenant le loisir de faire fructifier cette terre selon les règles des townships.

Toutefois, il faut dire que la corruption n'est pas le seul frein à la colonisation de l'époque car

«au début, il n'y a pas de chemins, seulement des sentiers plaqués à la hache; donc aucune assistance d'un cheval, d'un bœuf et d'une voiture quelconque. Le colon doit apporter sur son dos, un fusil, des munitions, une hache, des couvertures, des allumettes et des provisions pour dix jours; cela fait environ 80 livres. Il doit être capable de marcher 25 milles par jour, campant dans la forêt; il faut au moins trois jours pour atteindre son township.»²⁰

Mais le colon n'est pas encore au bout de ses peines puisque

«durant l'été, il peut faire un abatis de deux âcres, puis il retourne au monde civilisé pour l'hiver; il reviendra au printemps et il multipliera les voyages pour se trouver une semence et des provisions. Après le deuxième hiver, il peut amener sa famille sur un traîneau indien.»²¹

²⁰ Albert Gravel, *Pages d'histoire régionale. La concession et la curée des terres dans les Townships de l'Est, 1800-1815*, pp. 10-11.

²¹ *Ibid.*, p. 11.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Les premiers propriétaires du canton de Shipton

Le canton de Shipton (du nom d'un des sept comtés de l'Angleterre), qui accueillera en son sein la future municipalité d'Asbestos, fut érigé et concédé définitivement le 4 décembre 1801 au leader Elmer Cushing et ses 46 associés. Le canton fut arpenté en 1797 par Joseph Kilburn, assisté de George Barnard, John Prentice Cushing, John Brocas, et cinq canadiens-français (dont Jean-Baptiste Labonté). L'arpentage fut complété en 1801 par Christopher Bailey.

La liste des premiers propriétaires, qui se sont partagé ce vaste espace, se présente selon le tableau ci-dessous. Les détenteurs des lots 7, 8, et 9 du rang 2 et des lots 8, 9, et 10 du rang 3, sont en fait les premiers propriétaires du site de la future ville d'Asbestos. Qui pouvait soupçonner à l'époque qu'ils dormaient sur une mine d'amiante?

RANG LOT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	5		37	18		24	44		32	34	26		36	13	
2	5	7		19	18		43	42		6		2		25	25
3		15	17		18	9		38	40		26	36	13		25
4	22		37	19		9	43		20	34	26		14	13	25
5	12	15		19	21		31	38	41	34	26	36		25	
6	2	7	17	20	23	9	43	38		34		14	14	13	37
7		4	17		23	31		42	11		26	36	10		43
8	8	BAL	6	19		24	22		4	20	27		44	25	
9	5	15	BAL	19	6,16		20	42		27		40		25	28
10		15	37		36	9		38	41		27	12	14		25
11	12		39	18		9	43		41	4	27		22	13	43
12	4	1		21	2		45	30	11	47	27	3		8	
13	31	1	39	21	23	9	46	30		47		3	14	16	12
14		1	32		2	31		40	28		3	3	29		28
15	5		17	18		24	31		8	47	35		29	1	
16	44	33		21	24		46	30		34		1		15	
17		33	39		23	5		30	37		27	1	10		
18	8		20	32		7	35	30	26	6	23		4	12	
19	4	33		44			46	44	18	39	17	40		12	
20	37	2	39	47	21		31	44		2		34	46	8	
21		7	32		6	24		16	16			3	10	29	
22	15		39	45		45	42		41	16			11	29,34	
23	5	33		23	13		20			41		28		3	
24		33	45		14	35		40	41			28	33	29	
25	16		32			45	38		28	35	22,43		10	11	
26	7	8		19	38		42	40	47	30	35			29,36	
27	12	37	17	21	22	46	42	35		10		32	10	36	
28		7	22		24	46		6	47		11	28	11		

- | | | | |
|---------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1. Elmer Cushing | 13. James Doying | 25. Thomas Hill | 37. Timothy Chamberlain |
| 2. George Barnard | 14. Daniel Doying | 26. Joseph Kezer | 38. David Blunt |
| 3. Eligiah Hastings | 15. John P. Cusing | 27. Ephraim Magoon jr. | 39. Robert Green |
| 4. Henry Barnard | 16. James Barnard | 28. John Robinson | 40. Ephraim Blunt jr. |
| 5. Job, Wetherell | 17. Nathaniel Fesendon | 29. Théodore Barnard | 41. Amos Catlin |
| 6. Stephan Barnard | 18. Jean B. Labounty | 30. Thomas Ellison | 42. John Martin |
| 7. Loth Wetherell | 19. Amsherst Stewart | 31. Benjamin Moulton | 43. Joseph Gamelin |
| 8. Job Cushing | 20. Jonathan Steel | 32. Joseph Perkins | 44. John McLure |
| 9. John Lester | 21. William Dustin | 33. David Lewiston | 45. John Oaks |
| 10. Joseph Hicks | 22. Benjamin Leet | 34. Abner Rice | 46. James Tobyn |
| 11. John Hicks | 23. Ephraim Magoon | 35. William Rundett | 47. Baptiste McLure |
| 12. John Brocas | 24. Charles Clarke | 36. Jonathan Smith | |

J.C. Langevin, Liste des terres concédées par la couronne dans la province de Québec de 1763 à 1890
 BAL: British American Land □ = Asbestos □ = Danville
 (propriétaire de ces 2 lots dans les années 1830)

Premier chapitre

On comprend, à la lumière de ces informations, pourquoi le canton de Shipton a mis du temps à se peupler.

Ceux qui arrivèrent avant 1800, luttant pour obtenir des terres en échange de leurs services militaires dans les rangs britanniques, étaient de véritables Loyalistes. Après 1800, un bon nombre d'Américains suivirent et s'établirent dans les Cantons de l'Est²². Des Canadiens anglais arrivèrent ensuite, pour coloniser ce territoire aux côtés des américains. Les américains, loyalistes ou non, occupèrent de préférence les cantons du sud-ouest. Les canadiens anglais s'installèrent dans les cantons du nord. Nous en retrouvons quelques-uns à Shipton en 1803²³.

Dans le canton de Shipton, il faut attendre 1810 pour voir la mise en place du premier chemin. C'est le gouverneur Craig qui «*fait réaliser par la milice une route bien primitive pour relier Richmond à Québec*»²⁴. Il s'agit ici du chemin Craig «*qui origine à St-Nicolas près de Québec et qui passe par Danville*»²⁵. Le chemin Craig devait faciliter la colonisation puisqu'un «*service régulier de diligence était établi entre Québec et Boston*»²⁶ et passait inévitablement par Danville. Toutefois, cette route «*en plus de sa fonction politique et militaire, devait offrir de nouveaux débouchés aux fermiers des Cantons de l'Est, trop orientés vers les États du nord-est américains*»²⁷. Ce chemin devait certainement assurer le transport des marchandises puisque la même année, en 1810, Charles Goodhue ouvre le premier commerce du canton de Shipton «*dans une partie de la maison Cushing*»²⁸.

À partir de 1815, le gouvernement anglophone durcit sa politique d'assimilation des francophones. Il décide d'exhorter la colonisation francophone dans les Cantons de l'Est pour contrecarrer une trop forte concentration le long du St-Laurent car «*sous la pression de la poussée démographique dans les seigneuries, il se produit un phénomène de débordement des vieilles paroisses vers les plateaux laurentiens et appalachiens*»²⁹. Malgré la faible densité de la population, le gouvernement dote les Cantons de l'Est d'une infrastructure routière reliant les principaux centres à la plaine du Saint-Laurent.

²² On ne connaît pas exactement le nombre de ces nouveaux venus. On les estime à environ 7500 entre 1800 et 1840.

²³ Albert Gravel, *Les Cantons de l'Est*, p. 123.

²⁴ Gilles Parent, *Deux efforts de colonisation française dans les Cantons de l'Est, 1848 et 1851*, Sherbrooke, Groupe de recherche en Histoire régionale, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, 1980, p. 10.

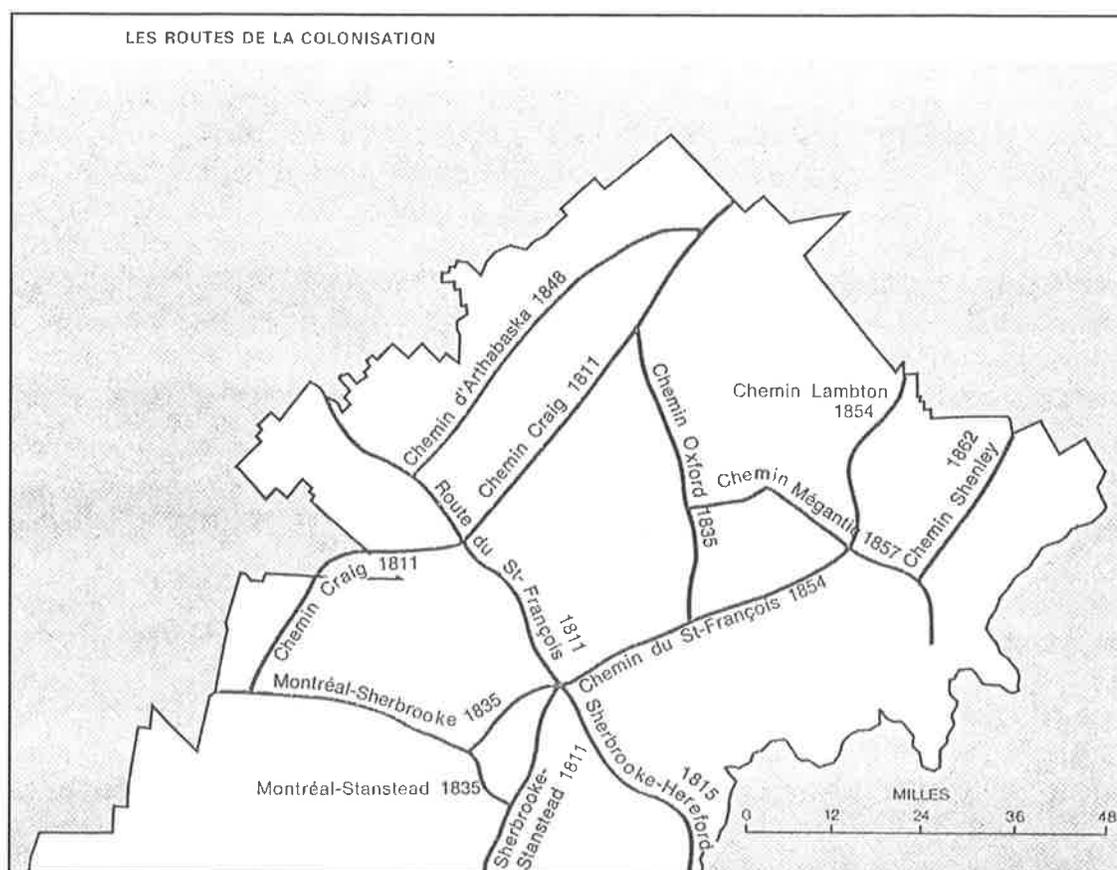
²⁵ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 25.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Gilles Parent, *op.cit.*, p. 10.

²⁸ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 27.

²⁹ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 26.



(Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est*, 1970)

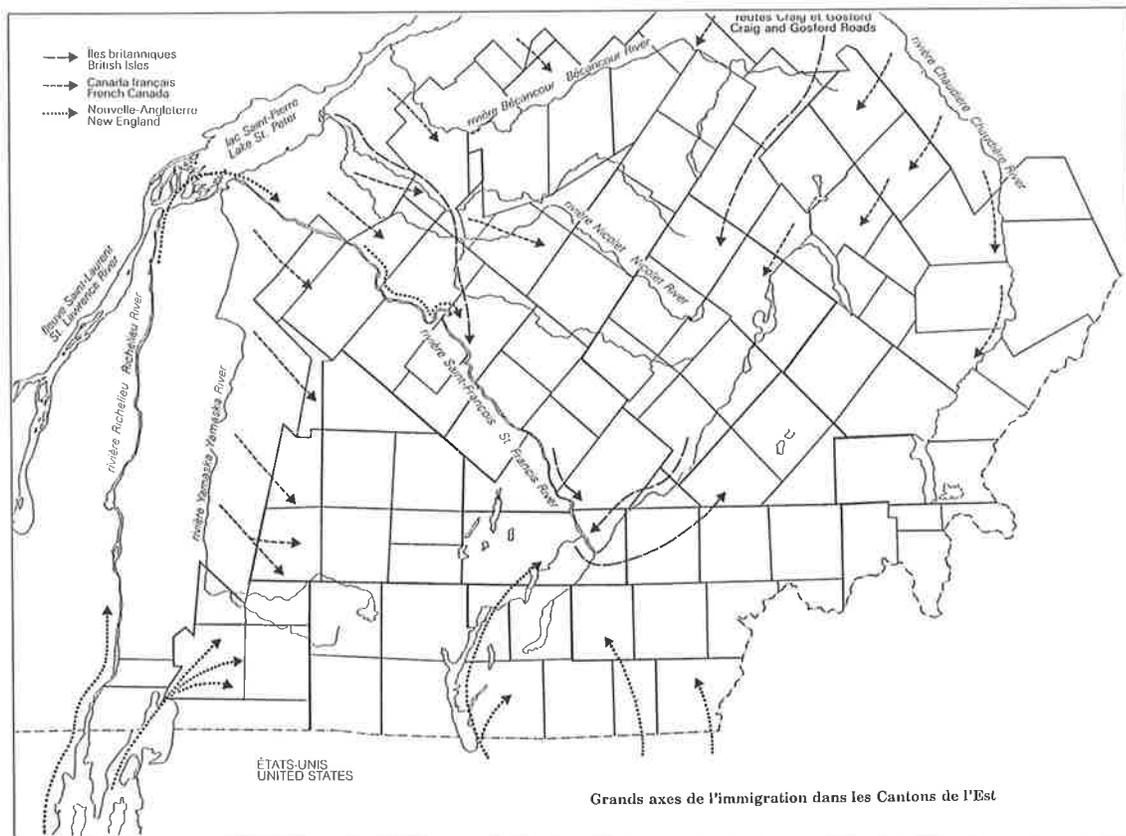
À la conquête d'une identité

Le 10 février 1841, la loi de l'Union entre en vigueur. Le Haut-Canada et le Bas-Canada deviennent le Canada-Uni, administré par un seul gouvernement. Le Canada-Uni, surtout le Canada-Est, en proie à une crise agricole, est de surcroît aux prises avec un grave problème de surpeuplement rural accentué par l'arrivée massive des immigrants. Vers 1850, c'est à la révolution industrielle américaine de se faire sentir au Québec. Beaucoup de Canadiens-français ont émigré aux États-Unis entre 1840 et 1850. Au printemps de 1848, à l'occasion d'une grande assemblée présidée par l'évêque de Montréal, on lance une campagne de mise en valeur des terres non défrichées. L'Église fonde des sociétés de colonisation et l'État l'épaule dans cette tâche pour endiguer cette véritable hémorragie démographique. On taxe les grandes propriétés foncières afin d'inciter les spéculateurs à vendre leurs terres. On offre même des lots gratuits aux colons et on entreprend la construction de grandes routes. L'effort sera plus marquant dans les Cantons de l'Est, alors que l'État construit les chemins Gosford, Craig, Lambton, Arthabaska, Mégantic et

Premier chapitre

Etchemin³⁰. Dans le cas du chemin Craig, construit en 1810, on l'améliore et le gouvernement «*entreprend la construction du grand chemin provincial d'Arthabaska durant les années 1848 et 1849, établissant ainsi un lien terrestre entre Québec et Richmond, bien plus durable que ne l'avait été le chemin Craig*»³¹.

Les exhortations ecclésiastiques et politiques amoindrissent le flot d'émigrants vers les États-Unis. Tous les Canadiens-français n'ont pas l'étoffe des colons et il faudrait des villes industrielles champignons capables d'absorber le surplus des populations rurales. C'est pourquoi, on parle dans les années 1850, d'une politique canadienne: «*de l'établissement d'un tarif douanier qui protégerait les manufactures naissantes en éliminant la concurrence des produits anglais ou américains*»³².



(Derek Booth, *Les Cantons de la St-François*, 1984)

³⁰ Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 65.

³¹ Gilles Parent, *op.cit.*, p. 91.

³² Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 66.

Filons d'histoire 1899 - 1999

En 1855, on redécoupe le canton de Shipton en deux, il s'agit maintenant du canton de Cleveland et du canton de Shipton. Le canton de Cleveland a Richmond comme centre et est formé des rangs neuf à quinze. Shipton est, quant à lui, formé de huit rangs et Danville en sera le chef-lieu³³. Le village de Danville, en 1855, compte déjà une population de 540 habitants, dont 105 Canadiens-français³⁴. En 1860, le village de Danville est incorporé et son canton, Shipton,

«possède 11 scieries, 4 moulins à farine, 1 carderie, 1 moulin à foulon, 1 fonderie, 1 tannerie, 1 fabrique de chaises, 1 manufacture générale, 4 charpentiers, 2 tonneliers, 7 forgerons, 5 cordonniers, 1 tailleur, 1 ferblantier, 2 tavernes, 6 magasins, 1 école, 1 académie et 2 églises»³⁵.

La Confédération de 1867 répartit le pouvoir politique entre une autorité centrale (Ottawa) et des autorités provinciales. En principe, chaque gouvernement est souverain dans sa sphère de compétence. En pratique, il existe des zones tampons où le pouvoir appartient souvent au palier de gouvernement qui prend l'initiative de légiférer. D'une certaine façon, la loi de 1867 s'apparente à celle en vigueur dans l'ancien Bas-Canada de 1791 à 1841: *«Les frontières et les institutions politiques de l'État québécois, si on excepte la responsabilité ministérielle, coïncident avec celles du Bas-Canada»³⁶*. Les pouvoirs de la province de Québec sont bien définis par la loi. Tout ce qui touche à l'organisation sociale, civile, familiale, scolaire et municipale relève de sa compétence. La province de Québec est bilingue: les documents officiels sont rédigés dans les deux langues.

En 1867, la province de Québec est bien peu peuplée: *«sa population au recensement de 1861, atteint à peine 1 100 000 habitants, dont 75% sont francophones»³⁷*. Les villes sont petites et peu nombreuses. Les ruraux, qui représentent 85% de la population, sont répartis le long de la vallée du Saint-Laurent et dans les Cantons de l'Est. Nombreuses sont les régions du Québec encore couvertes de forêts. L'habitant Canadien-français pratique une agriculture de subsistance qui pourvoit aux besoins essentiels de la famille. L'aîné hérite de la ferme et de la responsabilité d'assurer la subsistance de ses parents. Les autres enfants installés sur d'autres lots participent à la charge qui échoit à l'aîné. On ne partage pas la terre, elle se cultive de père en fils. Les terres sont petites et les revenus modestes. L'habitant bénéficie *«d'une activité d'ap-*

³³ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 29.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*, pp. 30-31.

³⁶ Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 71.

³⁷ *Ibid.*, p. 73.

Premier chapitre

*point importante, celle de la coupe du bois*³⁸ suppléant ainsi au manque à gagner durant l'hiver par l'abattage du bois et, durant l'été, par le travail dans les scieries.

L'émigration québécoise, vers les Etats-Unis, est liée à la crise agricole qui débuta vers 1820. L'agriculteur doit améliorer ses méthodes de travail en utilisant les nouveaux instruments aratoires. L'ère d'une production agricole limitée aux besoins familiaux n'est plus de mise, l'agriculteur doit fournir les marchés urbains s'il veut de l'argent essentiel à l'accès aux produits manufacturés. C'est ainsi qu'au dernier quart du XIX^e siècle, on assiste à une réorientation de l'agriculture québécoise. Le colon délaissera définitivement la culture du blé au profit de la production laitière³⁹.

Plusieurs industries s'implanteront dans le sud du Québec. Quant au secteur manufacturier, il progressera grâce à la hausse des prix amorcée en 1851. La majorité des manufactures seront de petite taille et disséminées dans la province, à peine plus importantes que la production artisanale. Les faibles ressources ne facilitent pas le développement de l'économie. Le krach de la Bourse de Vienne, en 1873, inaugurerà une longue période de récession touchant le monde entier jusqu'en 1896.

Toutefois, la croissance de l'économie américaine influence fortement le développement du Québec et attire nombre de Québécois: agriculteurs en quête de rentabilité, citadins à la recherche d'un emploi. Le Québec dispose d'un énorme avantage: sa main-d'œuvre à bon marché. Quand l'industrie lourde se développera dans les régions les plus favorisées de l'Amérique du Nord, l'industrie légère, axée sur l'utilisation d'une main-d'œuvre peu coûteuse, s'implantera au Québec. Montréal deviendra alors des plus moderne.

Dans ces conditions, il est naturel, que l'Église et l'État tentent d'influencer les Québécois vers la colonisation et le défrichement des terres. C'est une solution simple au problème de l'explosion démographique. Poursuivant la politique des chemins de la colonisation commencée dans les années 1850, on se lance dans une grande politique de construction ferroviaire adaptée aux besoins des colons puisque «*le principal chemin de fer qui parcourt les Cantons de l'Est est celui du Grand Tronc, terminé en 1854*»⁴⁰, et qu'il est maintenant insuffisant. On décide donc en 1870, de construire un énorme réseau «*reliant les principaux centres non seulement aux villes de la plaine mais aussi aux ports de*

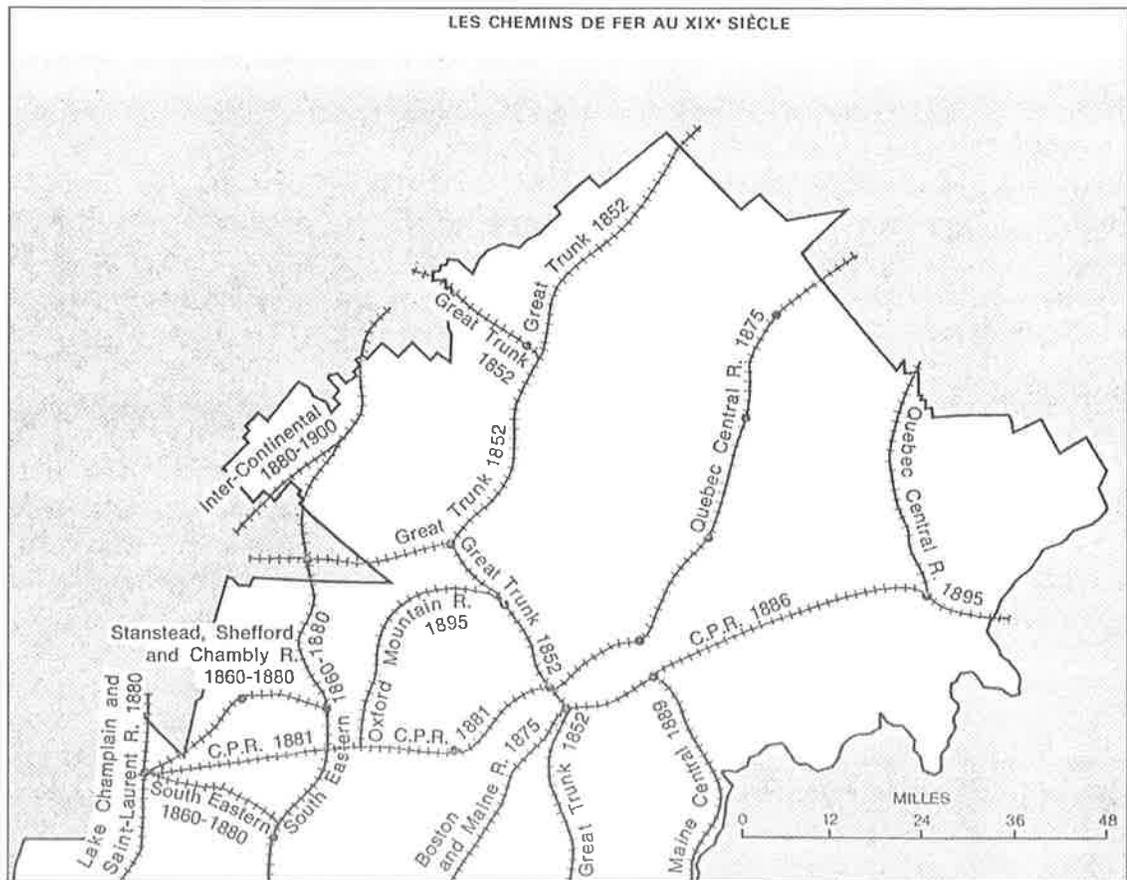
³⁸ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 26.

³⁹ *Ibid.*, pp. 77-78.

⁴⁰ Gilles Parent, *op.cit.*, p. 113.

Filons d'histoire 1899 - 1999

mer canadiens et américains»⁴¹. Les résultats sont impressionnants: «en 1901, on compte 5600 km de voie ferrée, alors qu'il ne s'en trouvait que 910 en 1867»⁴². Grâce à la construction massive des chemins de fer, les francophones trouvent des emplois. Avec l'argent épargné, ils achètent des terres. Dans les régions colonisées comme les Cantons de l'Est, la population augmente: si bien que vers 1871, les francophones deviendront majoritaires dans la plupart des Cantons.



(Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est*, 1970)

⁴¹ Robert Gagnon, *Les Cantons de l'Est. Initiation à la géographie régionale*, p. 14.

⁴² Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 77.

Premier chapitre

* *

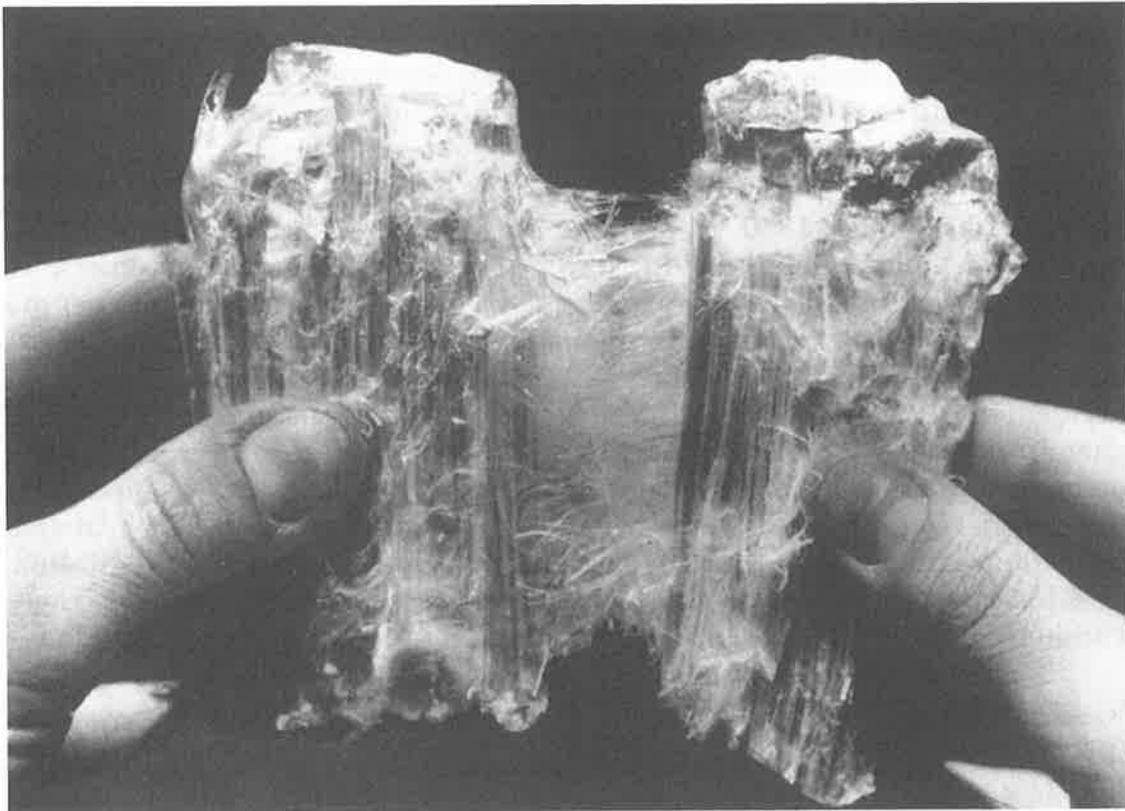
*

Difficilement définissables quant à leur géographie et à leur population, les Cantons de l'Est furent peu à peu le théâtre de chambardements politiques et économiques. Les présences française et anglaise se livrèrent une compétition sourde, en vue de s'attirer l'amitié, du moins la neutralité des amérindiens. Premiers habitants des Cantons de l'Est, les Abénaquis sympathisèrent avec les français. Cette collaboration franco-amérindienne sombrera avec la victoire coloniale anglaise. L'appellation Buckinghamshire changea pour Cantons de l'Est, sous le régime anglais. Plusieurs tentatives d'assimilation des francophones par les anglophones échouèrent. L'émigration québécoise vers les États-Unis débuta en 1820; la crise agricole en est la cause. La main-d'œuvre bon marché que constitue la population canadienne-française profitera à l'essor économique américain. Les dirigeants politiques québécois et l'Église tenteront d'endiguer le flot d'émigrants par une politique de valorisation des terres. L'effort des institutions pour le développement des chemins de fer sera une source d'emploi pour les québécois. Ces derniers, ayant pour la première fois la possibilité d'épargner, achèteront des terres dans les Cantons. Voici jetées les bases de la formidable histoire des Cantons de l'Est.

Deuxième chapitre

1.2 Les origines de l'exploitation minière dans la région d'Asbestos

Au milieu du XIX^e siècle, on assista à une recrudescence de la prospection minière au Québec. Ce mouvement entraîna la découverte d'un gisement d'amiante dans le Canton de Shipton. Au fil des décennies, l'exploitation de ce minerai gagna de l'importance. Ainsi, une véritable industrie minière se développa et se structura. Bientôt, toute une communauté de travailleurs se groupa autour de cette mine. Malgré les multiples transformations et soubresauts qu'apporta cette industrie naissante, le petit village minier s'affirma et évolua au rythme d'une classe ouvrière en formation⁴³.



L'amiante. Aussi dense que le roc d'où il est tiré, sa constitution s'apparente à celle de la soie fibreuse. Situé entre le monde végétal et le monde minéral, d'allure soyeuse et fibreuse à la fois, minerai lourd comme la pierre à l'état brut mais léger tel un duvet lorsque traité mécaniquement. Chacun des délicats filaments représente un remarquable modèle d'endurance contre les forces de la nature. Dans ce spécimen à l'état brut, la nature fibreuse du minerai se révèle lorsque les deux parties se séparent. (*Canadian Geographical Journal*, mars 1938, vol. 16, no 3.)

⁴³ Comme le précise E.P. Thompson dans son oeuvre *La formation de la classe ouvrière anglaise*; «On peut parler de classe lorsque des hommes, à la suite d'expériences communes (qu'ils partagent ou qui appartiennent à leur héritage), perçoivent et articulent leurs intérêts en commun et par opposition à d'autres hommes dont les intérêts diffèrent des leurs (et, en général, s'y opposent)». C'est ainsi que nous croyons juste d'employer le terme de classe ouvrière pour désigner les travailleurs miniers de l'amiante d'Asbestos. E.P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Trad. de l'anglais par Gilles Dauvé, Mireille Golaszewski et Marie-Noël Thibault, Paris, Éd. du Seuil, 1988 (éd. angl., 1963), p. 13.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Toute cette période de 1879 à 1918 pourrait être qualifiée de mise en place de l'industrie de l'amiante à Asbestos⁴⁴. Cette mise en place se fit en trois étapes. La première est marquée par les débuts d'une industrie naissante (1879-1893). La deuxième débute avec le départ du premier exploitant minier, on assiste à la consolidation de l'industrie (1893-1900). La troisième étape correspond à la prise de contrôle totale par des intérêts américains de l'exploitation minière d'Asbestos (1900-1918).

Une industrie naissante (1879-1893)

Jusqu'à 1879, le canton de Shipton n'avait été qu'un vaste territoire agricole où seule l'ardoise était exploitée. La découverte de l'amiante bouleverserait à tout jamais le paysage de cette contrée rurale. En l'espace de quelques années, on allait assister à la naissance et au développement d'une véritable industrie centrée autour de l'exploitation de l'amiante.

Découverte de l'amiante

Au cours des années 1870, on assista à une recrudescence de la prospection minière partout en Amérique du Nord⁴⁵, touchant plus particulièrement les secteurs du cuivre, de l'or et du phosphate. C'est à ce moment que débuta l'industrie de l'amiante dans la région de Thetford. Toutefois, la première découverte d'un gisement d'amiante à Thetford semble avoir été tout à fait accidentelle⁴⁶. Selon Jean Gérin-Lajoie, ce serait durant la construction du chemin de fer de la **Quebec Central Railway** vers les années 1876-1877, qu'on aurait découvert, en creusant dans les collines, les premiers gisements dans cette région⁴⁷. À cette époque, le marché britannique était le principal utilisateur d'amiante et s'approvisionnait principalement d'amiante italien. Très tôt, la production des gisements de Thetford et Coleraine suffit à détrôner l'amiante italien. Déjà en 1878, 40 tonnes d'amiante étaient extraites de ces

⁴⁴ Dans le cas d'Asbestos, on peut parler davantage de renaissance de la valeur commerciale de l'amiante que d'une quelconque découverte. Comme nous le démontrerons plus loin dans ce chapitre, il semblerait que la présence de l'amiante était déjà connue dans le canton de Shipton bien avant son exploitation.

⁴⁵ Robert Armstrong, «L'industrie de l'amiante au Québec 1878-1929», *RHAF*, vol. 33, no 2, septembre 1979, p. 187.

⁴⁶ Plusieurs auteurs ont retenu le récit voulant qu'en 1876, un cultivateur du nom de Joseph aurait découvert par hasard une pierre fibreuse dont l'analyse révéla qu'il s'agissait d'amiante. Quoi qu'il en soit, il faut retenir que c'est la construction du chemin de fer qui permit l'exploitation de l'amiante dans le canton de Thetford, peu propice à l'établissement de colons. R.H. Jones, *Asbestos. Its properties occurrence and uses*, Londres, Crosby, Lockwood and Son, 1890, p.84; cité dans François Cinq-Mars et al., *Thetford Mines à ciel ouvert: histoire d'une ville minière*, Thetford Mines, Ville de Thetford Mines, 1994, p. 85; Jean Gérin-Lajoie, «Histoire financière de l'industrie de l'amiante», dans *La grève de l'amiante*, sous la direction de Pierre Elliot Trudeau, Montréal, Les éditions Cité libre, 1956, p. 97.

⁴⁷ Selon ce que relate A.R. Dennis ce serait grâce à la pureté de la fibre produite que l'amiante québécois obtint rapidement la faveur des importateurs anglais. A.R. Dennis, «La mine Jeffrey de Canadian Johns-Manville Company, Limited. Asbestos, Que.» *Canadian Mining Journal*, mai 1967.

Deuxième chapitre

gisements⁴⁸. À la fin des années 1870, la ligne de chemin de fer de la **Quebec Central Railway** fut complétée jusqu'à Sherbrooke. L'expansion rapide de l'industrie minière dans la région de Thetford fut étroitement liée à ce mode de transport. Dès 1878, on comptait quelques carrières en exploitation le long de la ligne de chemin de fer⁴⁹. Avec le train, ces producteurs avaient l'avantage d'un accès rapide et efficace aux ports de Lévis, Montréal et Portland, atteignant ainsi les principaux marchés⁵⁰. Le succès de l'exploitation de l'amianté dans la région de Thetford créa un véritable engouement pour ce minerai. Dès la découverte des gisements, les exploitants se multiplièrent⁵¹ et certains prospecteurs se spécialisèrent dans l'ouverture et la vente de mines⁵². Sans avoir beaucoup d'argent à investir, plusieurs tentèrent leur chance. C'est ainsi que quelques fermiers, ne disposant que de peu de liquidités, exploitèrent des mines⁵³. La multiplication du nombre d'exploitants ainsi que le peu de capitaux en leur possession rendirent cette industrie naissante extrêmement sensible aux fluctuations du marché et aux prises de contrôle. C'est dans ces conditions que naquit l'industrie de l'amianté à Asbestos.

Naissance de l'industrie de l'amianté à Asbestos

Le potentiel minier du canton de Shipton était déjà quelque chose de connu à l'époque des découvertes d'amianté de la région de Thetford⁵⁴. En 1869, à quelques kilomètres de Danville, une carrière d'ardoise était en opération depuis quelques années déjà⁵⁵. La première mention de l'existence d'amianté dans la région remonte à la fin des années 1840. C'est ainsi qu'un relevé fait

⁴⁸ L'amianté était devenu, à cause de ses propriétés, un élément essentiel dans la construction des navires de guerre britannique. C'est ainsi que les compagnies anglaises devinrent rapidement des investisseurs majeurs dans l'industrie de l'amianté. La production industrielle d'amianté commença en Italie en 1850. Ce pays détint le monopole de la production jusqu'en 1880. Lucius J. Boyd, *Geological report on Asbestos and its indications, in the province of Quebec Canada*, London, E. Forster Groom, 1889, pp. 6-8; Jean Gérin-Lajoie, *op.cit.*, p.97; Lucien Ladouceur, «L'industrie de l'amianté dans la province de Québec», *L'actualité économique*, vol.2, no.11, février 1927, p. 2.

⁴⁹ Jean Gérin-Lajoie, *op.cit.*, p. 97.

⁵⁰ Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 189.

⁵¹ Lucien Ladouceur, *op.cit.*, p. 2.

⁵² L'un des aventuriers de l'amianté, le Dr James Reed, affirmait avoir ouvert plus de trois mines et par la suite les avoir vendues à des compagnies américaines. Le Dr Reed estimait que le capital nécessaire à l'ouverture de mines d'amianté était relativement faible et les profits élevés. André-Napoléon Montpetit, *L'amianté c'est le million*, Lévis, Murrier & Cie, 1884, p. 7.

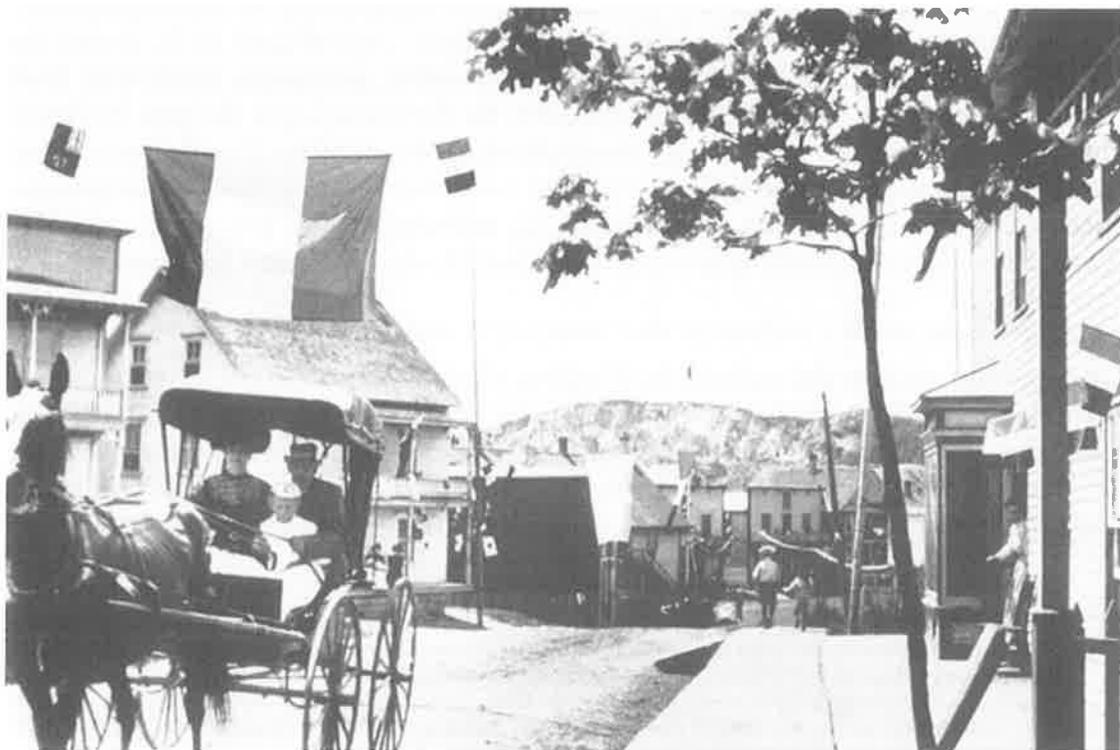
⁵³ Comme le souligne Lucius J. Boyd; «*There have been many mines started in Canada by people of the farming class, as well as by companies,...*». Précisons ici qu'il s'agit de propriétaires terriens disposant de moyens financiers tout de même substantiels. Lucius J. Boyd, *op.cit.*, p. 8.

⁵⁴ Le canton de Shipton incluait à l'époque le territoire actuel de la ville d'Asbestos.

⁵⁵ Vers 1871, la School Slate Factory de la Danville School Slate Co. produisait près de 80 000 ardoises par an et employait plus de 22 ouvriers. L'ardoise extraite dans la carrière était transformée sur place soit pour usage scolaire ou domestique. Encore aujourd'hui, on note la présence à Danville de ces maisons au toit d'ardoise provenant de la carrière de Danville. Recensement nominatif du Canada 1871. Jean-Pierre Kesteman, *Une bourgeoisie et son espace: Industrialisation et développement du capitalisme dans le District de Saint-François (Québec), 1823-1879*, Thèse de doctorat (histoire), UQAM, 1985, p. 268.

Filons d'histoire 1899 - 1999

en 1848 par un agent de la Commission géologique du Canada notait la présence d'amiante sur le territoire du canton de Shipton⁵⁶. Toutefois, il semblerait que les dépôts trouvés n'étaient pas d'importance commerciale⁵⁷. À cette époque, on accordait peu de valeur marchande à l'amiante. Il faut attendre le début des années 1870 avant que ce minerai devienne une matière première en demande par les industriels britanniques et américains. En effet, l'émergence d'entreprises de transformation de l'amiante créa une demande, favorisant ainsi le développement d'une industrie de l'amiante⁵⁸.



Une vue d'Asbestos d'autrefois. À remarquer à l'arrière plan la mine Jeffrey alors qu'elle n'était qu'une simple colline, la fameuse Colline à Webb (Webb's Ledge). (J.M. Photo, août 1944)

⁵⁶ Dès le début des années 1840, la Commission géologique du Canada entreprit des travaux d'exploration qui permirent de découvrir plusieurs minéraux dans les Cantons de l'Est, notamment des gisements de cuivre et de pyrite. D'autres prospections eurent lieu au cours des années 1860 dans le canton de Shipton, afin d'y trouver des gisements de cuivre. Marc Vallières, *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise. Des origines au début des années 1980*, Québec, Les publications du Québec, 1988, p.91; C.M. Day, *History of the Eastern Townships, civil and descriptive*, Montreal, John Lovell, 1869, p. 430-431; Geological Survey of Canada, *Report of Progress for the year 1847-1848*, Montreal, Lovell and Gibson, 1849, pp. 50, 85; cité dans Robert Armstrong, *The Asbestos industry in Quebec, 1878-1929*, Québec, Thèse de Ph.D. (économique), Université Laval, 1978, p. 25.

⁵⁷ A. R. Dennis, «La mine Jeffrey de Canadian Johns-Manville Company, Limited. Asbestos, Que.», *Canadian Mining Journal*, mai 1967.

⁵⁸ La Johns-Manville, qui fut pendant plusieurs années la compagnie exploitant l'amiante à Asbestos, tire ses origines de cette période. Ainsi, Henry W. Johns obtint en 1868 des brevets afin de fabriquer des produits de couverture à base d'amiante. Dès le début, l'entreprise de Johns eut une influence déterminante sur l'industrie de l'amiante à Asbestos. Marc Vallières, *op.cit.*, p.95; Robert Armstrong, «L'industrie de l'amiante au Québec 1878-1929», p. 190.

Deuxième chapitre

La colline de Webb: La petite histoire d'une grande terre

L'exploitation de l'amiante à Asbestos prit naissance sur une colline, une partie inculte des terres de Charles Webb. À la création du canton de Shipton en 1801, ce terrain fut d'abord concédé à un des pétitionnaires, Stephen Barnard. Plus tard, il se retrouva en la possession du shérif de Trois-Rivières, qui le céda à la *British American Land* dans les années 1830. La *British American Land* était devenue propriétaire du terrain en vertu des pouvoirs que lui avait conférés la couronne britannique qui voulait ainsi favoriser la colonisation des terres canadiennes par des européens. La *BAL* vendit donc, par l'entremise de son secrétaire, nul autre qu'Alexander Galt, la terre à James Webb, le 31 juillet 1849 pour la somme de 12 pounds et 10 shillings (environ 50\$). Le 28 octobre 1876, James et Suzanna Webb se présentèrent devant le notaire Brien de Danville, non pas pour vendre, mais bien pour faire don de cette terre à leur fils Charles. On connaît la suite: Charles Webb fit fortune en louant ses terres à W.H. Jeffrey, puis en les vendant à monsieur Greenshields et à l'*Asbestos et Asbestic*. Depuis 1879, ce petit lopin de terre est à l'origine d'une industrie qui a généré plusieurs milliards de dollars. D'origine britannique, la famille Webb est enterrée au cimetière protestant de Danville.

À quelques kilomètres, près de la carrière d'ardoise, un phénomène naturel attirait la curiosité des habitants du canton: une longue fibre soyeuse semblait émerger des rochers sur les flancs d'une colline. Cette curiosité locale était appelée **Webb's Ledge** (Corniche de Webb) depuis qu'elle était apparue sur la partie en friche de la terre du cultivateur Charles Webb⁵⁹. Cette curieuse roche fibreuse rendait impropre à la culture une bonne partie de la terre de Webb. Bien qu'il y eut la découverte faite à Thetford en 1876, le phénomène du **Webb's Ledge** demeura une curiosité locale jusqu'à ce qu'il

⁵⁹ La terre de Charles Webb s'étendait des lots 8 et 9 du III^e rang du canton de Shipton. Registre B11 no 468-469-471. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

Filons d'histoire 1899 - 1999

fut observé par Evan Williams⁶⁰. Ce dernier, mineur d'ardoise originaire du pays de Galles, reconnut la valeur économique du minerai⁶¹. Selon toute vraisemblance, Evan Williams aurait tenté de convaincre des cultivateurs ou investisseurs locaux. Ses démarches se révélant infructueuses et ne possédant probablement pas les fonds nécessaires, Williams dut se tourner vers d'autres investisseurs⁶². Ainsi, il réussit à intéresser William H. Jeffrey, **gentleman farmer** demeurant à Richmond. Jeffrey possédait apparemment les moyens financiers nécessaires au démarrage d'une mine⁶³. Ainsi, à l'été 1879, une entente intervint entre Jeffrey et Charles Webb et l'exploitation débuta. Webb touchait des redevances de 10\$ pour chaque tonne de fibres produites durant les mois d'été et 5\$ durant l'hiver. La production débuta avec l'extraction de une à deux tonnes par jour⁶⁴.

Début de l'exploitation de la mine Jeffrey

L'exploitation de la mine Jeffrey débute sur une petite échelle et de façon sporadique. Les méthodes d'extraction étaient à cette époque tout à fait rudi-

⁶⁰ Pendant plusieurs années, francophones et anglophones partageaient le même récit concernant les origines de l'exploitation de l'amiante à Asbestos. Ainsi, dans un article datant de 1942, Osias Poirier rappelait l'aventure de Evan Williams. Toutefois, à partir du milieu des années quarante, plusieurs francophones adoptèrent l'histoire de la découverte d'un gisement sur la colline de Charles Webb qui aurait été le fait de deux jeunes enfants francophones et catholiques, Joseph Côté et Néri Allie. L'un des premiers à rapporter ce récit fut l'abbé Albert Gravel dans une édition spéciale du journal *La Tribune* en 1943. À l'époque de la rédaction de cette histoire sur la naissance d'Asbestos, le Québec vivait les premières années de la guerre. Le nationalisme, qui prenait la forme de l'autonomisme provincial, suscitait beaucoup d'enthousiasme auprès de certains groupes, dont une partie du clergé. De plus, l'industrie de l'amiante était, en 1943, entièrement dans des mains étrangères. Ce récit de la naissance d'Asbestos fut sans aucun doute, selon la vision nationaliste de l'époque, une façon d'exorciser le passé. Ainsi, si les francophones catholiques n'avaient pu devenir les maîtres de l'industrie de l'amiante, l'histoire retiendrait d'eux qu'ils en étaient les découvreurs. Ce récit fut repris dans les années 1960-70 par le Frère Fabien, ce qui est peu surprenant puisque ce dernier accordait beaucoup d'importance dans ses travaux aux ouvrages publiés par les membres du clergé. Albert Gravel, «Naissance d'Asbestos», *Cahier historique des Cantons de l'Est, La Tribune*, Sherbrooke, 1943, p.176; Frère Fabien, *Asbestos. Son aspect, son industrie, ses activités*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1976, p.35-36; Osias Poirier, «Les débuts de Johns-Manville», *L'Asbestos*, vendredi 26 juin 1942.

⁶¹ La carrière d'ardoise de Danville employait beaucoup d'ouvriers en provenance du pays de Galles, dont plusieurs portaient le nom de famille Williams. L'exploitation de carrière d'ardoise requérait des ouvriers qualifiés. C'est ainsi que le pays de Galles, producteur important d'ardoise, fournit plusieurs ouvriers aux carrières d'ardoise d'Amérique du nord. *Recensement nominatif du Canada 1871*.

⁶² Avec le nombre de bourgeois que comptait Danville à l'époque, il peut paraître surprenant que Williams n'ait pas réussi à en convaincre un d'investir dans l'amiante. Cependant, il faut mentionner que l'aventure était très risquée, car cette industrie en était à ses premiers balbutiements. Toutefois, durant les années 1880, lorsque les industriels, reconnurent la qualité de l'amiante québécois, la demande extérieure s'accrut, amenant ainsi une augmentation des prix. Jean Gérin-Lajoie, *op.cit.*, p. 97.

⁶³ Selon Lindell Jeffrey était «*a shrewd old gentleman*». Karl V. Lindell, *op.cit.*.

⁶⁴ Sous Jeffrey, Evan Williams devint **Miner Boss**. W.H. Jeffrey étant probablement déjà trop âgé pour assumer la gestion quotidienne des opérations minières, celle-ci était confiée au Capitaine Robert Thorpe qui était **Mine Superintendent**. Longtemps après le départ de Jeffrey, Thorpe continua à visiter régulièrement l'exploitation minière. *Recensement nominatif du Canada 1881*; Registre B13 no 354 pp.435-437. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond; A.R. Denis, *op.cit.*; «Mines of the Asbestos and Asbestic co, Ltd.», *Sherbrooke Daily Record*, 1901, p. 3.

Deuxième chapitre



Sur la photo, M. et Mme Gifford de Danville. Gifford s'était vu offrir la fameuse colline de Webb dans les années 1870 en échange d'un montant de 50\$. Mais, trouvant le prix trop élevé pour ce «morceau de pâturage rocheux» il refusa l'affaire. Durant les cinquante premières années, une valeur totale de plus de 45 millions de dollars a transigé par cet emplacement. Mme Gifford elle, étant jeune fille, avait l'habitude de passer par la colline en revenant de l'école. Elle ramassait de l'amiante et en arrachait la fibre pour s'en faire du chewing gum! (*Canadian Geographical Journal*, mars 1938, vol. 6 no 3.)

mentaires. Le travail se faisait de façon artisanale⁶⁵. On commença par gruger les flancs de la colline jusqu'à ce que trois puits soient formés et exploités simultanément. Le forage du roc se faisait à l'aide de barres de fer et de masses. On forait jusqu'à une profondeur de 15 pieds et on remplissait le trou de poudre pour faire exploser la roche. À l'aide de burin et de masses, la fibre d'amiante était extraite des pierres. Pour extraire deux tonnes d'amiante, il fallait près de 100 tonnes de roches. Les rebuts miniers ainsi créés étaient déversés aux abords de la mine. Cette étape d'exploitation causait un problème d'aménagement et de sécurité⁶⁶. Le minerai de **scheidage** était recueilli et mis dans des boîtes qui étaient ensuite transvidées dans des wagonnets

⁶⁵ Morton M. Mendels, *The Asbestos industry of Canada*. (Mc Gill University Economic Studies, National Problems of Canada, No. 14). Orillia, Packet-Times Press, 1930, p. 33.

⁶⁶ Ce problème fut observé à la fin des années 1880 par Robert H. Jones. Robert H. Jones, *op.cit.* p. 85; cité dans François Cinq-Mars, et al., *op.cit.*, p. 118.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Ici on est à même de constater les débuts plutôt rudimentaires de l'exploitation du gisement d'amiante par les ouvriers. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Deuxième chapitre

poussés sur des madriers jusque dans un hangar où on procédait à l'opération qui consistait à enlever la fibre encore attachée à la roche. Les fibres étaient ensuite séparées et classées d'après la longueur et la qualité était déterminée selon trois catégories. La catégorie no 1 devait contenir un minimum de 75% de fibres de plus de 2 centimètres, la no 2, 75% de fibres de plus de 13 millimètres et la no 3 contenait les fibres de moins de 6 millimètres⁶⁷. Le tout était empoché et mis dans des wagons tirés par des chevaux et expédié à la gare de Danville. On raconte qu'il fallait jusqu'à quinze paires de chevaux pour tirer cette charge. De plus, le convoi prenait une journée pour parcourir les quelques kilomètres menant à Danville⁶⁸.

En s'agrandissant, les trois trous finirent par n'en former qu'un, qui s'approfondit au point que le matériel devait être transporté hors du puits au moyen de rampes. Au fur et à mesure, on dut employer des grues à charpente de bois, activées par des chevaux, pour descendre et monter les hommes et le matériel du fond du puits minier. Cette technique d'exploitation rudimentaire des mines d'amiante eut pour effet d'imposer, au début, un rythme saisonnier d'exploitation, la production se révélant presque impossible l'hiver⁶⁹.

⁶⁷ Évidemment, le prix accordé pour chaque tonne d'amiante variait selon la qualité de la fibre. Ainsi, à la fin des années 1880, les acheteurs accordaient entre 80\$ et 200\$ par tonne pour la catégorie no 1; 60\$ à 70\$ pour la no 2 et de 25\$ à 50\$ pour la no 3. Lucius J. Boyd, *op.cit.*, p. 9; A.R. Dennis, *op.cit.*.

⁶⁸ *L'amiante minéral magique*, Canadian Johns-Manville Co., Limited, p. 9.

⁶⁹ Marc Vallières, *op.cit.*, p. 101-102.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Originaire de Québec, ayant élu domicile dans le canton de Cleveland au milieu des années 1860, William Henry Jeffrey, premier exploitant de la mine d'amiante, fut celui qui développa le potentiel économique du gisement à ses débuts. Son apport est important du fait qu'il a érigé les bases de l'activité minière sur laquelle devait s'établir Asbestos et son économie. (Archives photographiques Notman, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, I-16385.1, W.H. Jeffrey, 1865)

Deuxième chapitre

Un hameau minier

Les années 1880-1890 correspondent à une période de prospérité. La population de Danville atteignant à cette époque quelque mille personnes et la vie économique reposant essentiellement sur la ligne de chemin de fer⁷⁰, Danville fut dès lors appelé à devenir un centre d'affaires important. La proximité de ce pôle économique constitua, pour le hameau en développement autour de la mine, un frein à son émancipation⁷¹. Cependant, le contexte rural et agricole de la région offrit un bassin de main-d'œuvre potentielle à bon marché pour l'exploitation minière.

Le mineur

Jusqu'au milieu des années 1880, l'exploitation embaucha moins d'une vingtaine de personnes⁷². En 1881, on comptait sept mineurs francophones et sept autres

⁷⁰ En 1853, la compagnie **Quebec and Richmond Railroad Company** fusionna avec la **Grand Trunk Railway**. La **QRR** avait été créée dans le but d'établir un tracé entre Québec et Richmond dont l'importance pour les dirigeants de la Grand Trunk, résidait dans le fait que cette ligne devenait la seule voie de communication entre Montréal et Québec en raison de l'interruption de la navigation sur le Saint-Laurent durant l'hiver. C'est ainsi qu'au mois de novembre 1854 on hâta l'ouverture de cette ligne afin de profiter de la fermeture du fleuve. Bien qu'il soit une donnée négligeable aux yeux des administrateurs du **Grand Trunk**, il n'en reste pas moins qu'au tournant de 1860 le trafic local était, à partir de Danville, intégré dans le plus important réseau ferroviaire de l'époque, en Amérique du Nord. La croissance du village de Danville, qui s'était révélée modeste jusqu'alors, se transforma en véritable boom économique avec l'arrivée du chemin de fer, transformant Danville en un centre économique régional. Castlebar de son côté, qui avait été exclu du tracé, perdit certains commerces, tel le magasin de MacLeay, au profit de Danville. L'organisation spatiale de Danville fut modifiée par le passage du chemin de fer et on assista à l'apparition de toute une série de commerces et d'industries près de la gare. L'arrivée du chemin de fer stimula aussi un secteur agricole déjà vigoureux dont l'accroissement en région avait été freiné par le non-accès au marché extérieur. L'ouverture à de vastes marchés permit l'expansion de l'industrie laitière. Durant plusieurs années, des quantités impressionnantes de lait, de beurre et de fromage furent exportées vers les grands centres à partir de la gare de Danville. Une certaine journée, on aurait vendu pour 42000\$ de fromage. Le commerce du bétail a lui aussi bénéficié du chemin de fer, car un nombre assez élevé de bêtes achetées dans la région étaient acheminées à la gare, pour être expédiées vers les marchés extérieurs. *Annual report of the directors and chief engineer, to the Shareholders of the Quebec and Richmond Railroad Company, Québec, 1852*, pp. 5-6; *Grand Trunk Railway Company of Canada. Proceedings of the first meeting of the Shareholders of the Grand Trunk Railway Company of Canada, held at Quebec, the 27th july, 1854. With the reports of the board of directors, the engineer in chief, and the general manager*, Montreal, James Potts, 1854, p. 5; *Grand Trunk Railway Company of Canada. Proceedings of the second meeting of the Shareholders of the Grand Trunk Railway Company of Canada, held at Quebec*, Montreal, Potts, 1855, p. 9; J.P. Kesteman. *op. cit.*, pp. 500-501 512; *Bottin-Directory 1860-1960. Souvenir Album Souvenir Danville, P.Q.*, Asbestos, Imprimerie Commerciale d'Asbestos, 1960, p. 11; Rev. Edward Cleveland. *A Sketch of the early settlement and history of Shipton, Canada East*, Richmond, S.C. Smith, 1858, p. X; *125 Danville (1867-1992)*, Sherbrooke, Editions Louis Bilodeau & Fils Ltée, 1992, p. 140; Daniel Pitre, «Cadrage ethno-historique». in Manuel Lago et al. *Gare de Danville. Aménagement et mise en valeur de la gare de Danville*, Danville, Soduram inc., 1987, p. 8.

⁷¹ Comme nous le constaterons plus loin, la population groupée autour de la mine s'accroît rapidement. Toutefois, il faudra attendre le tournant du siècle avant de voir Asbestos se détacher du canton de Shipton et être érigé en municipalité.

⁷² Bien qu'on ne possède aucune statistique précise pour 1885, il nous est permis de croire que le nombre de mineurs a peu varié entre 1881 (date du recensement) et 1885. En effet, sur les photographies de l'exploitation datant de cette période, il n'apparaît jamais plus d'une vingtaine d'ouvriers. *Stereoview Jeffrey Mine, Quebec. Circa 1885. Photo de W.R. Leet. Archives de la CIBC, Montréal; Reproduite par Michel Boulet, Centre canadien d'architecture, 1986.*



Anciennement, les femmes de la région d'Asbestos exploitaient au maximum le potentiel de l'amiante. Ainsi, elles tissaient la fibre pour en faire de menus articles, utilisant le fuseau traditionnel comme pour la laine. (Canadian Geographical Journal, octobre 1930, vol. 1, no 6.)

originaires des îles britanniques. Toutefois, les conditions de travail, les salaires et les fréquents arrêts de travail eurent tôt fait d'éloigner les mineurs qualifiés. Ce type d'exploitation ne nécessitant pas l'embauche d'ouvriers spécialisés, il n'y eut pas de déplacement important de la main-d'oeuvre de la carrière d'ardoise au profit de la mine d'amiante. Il faut dire que la fin des années 1880 correspond à l'apogée de l'industrie de l'ardoise au Québec. Même Evan Williams laissa la mine d'amiante qu'il avait contribué à mettre en valeur et retourna à son métier d'ardoisier. Cette conjoncture ouvrit la porte aux jeunes ruraux de la région. Dès 1891, les ouvriers francophones représentaient plus de 90% des ouvriers employés à la production de l'amiante à la mine Jeffrey⁷³. Certains voyaient des désavantages dans cette embauche

⁷³ Il n'existe pas de compilation fiable concernant le nombre d'employés dans les mines d'amiante à cette époque. Le nombre d'ouvriers pouvait varier considérablement d'une année à l'autre. Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 76; Marc Vallières, *op.cit.*, pp. 101-102-113-129; *Recensement nominatif du Canada 1881 et 1891*.

Deuxième chapitre

massive de travailleurs francophones, principalement en raison de la pratique de leur religion. Selon eux, la religion catholique multipliait les fêtes religieuses, ce qui avait pour conséquence la perte de plusieurs jours de travail durant l'année. Vu sous cet angle, l'embauche d'ouvriers francophones semblait être un mal nécessaire⁷⁴. Les conditions de vie et surtout l'insuffisance de logements décents à proximité des mines avaient tendance à éloigner les hommes mariés. Ainsi, le nombre élevé d'ouvriers célibataires apportait quelques problèmes dont celui de la consommation d'alcool. Certains mineurs



Cliché datant de 1882 montrant le travail à la mine au tout début de son exploitation. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁷⁴ Robert H. Jones, *op.cit.*, p. 124.

Filons d'histoire 1899 - 1999

cachaient une bouteille dans leur poche de pantalon et consommaient leur «gin» sur les lieux de travail. Cette situation préoccupa les autorités religieuses qui observaient ce hameau ravagé par «l'ivrognerie et autres vices». Certains marchands à «La Mine» prièrent le clergé de leur envoyer un missionnaire pour mettre fin à cette situation⁷⁵.

L'évolution des conditions de travail dans l'industrie de l'amiante est un aspect assez difficile à étudier. Comme le souligne Robert Armstrong, les sources sont rares. De plus, l'interprétation des données disponibles peut se révéler une entreprise hasardeuse. Les conditions de travail des ouvriers devaient être comparables à celles qui prévalaient dans les autres carrières de la région. Le salaire correspondait à celui d'ouvriers non qualifiés. Ainsi, le salaire quotidien d'un ouvrier était de 1\$ pour une journée de dix heures⁷⁶. Le travail des hommes consistait à l'exploitation de la mine (soit au pic, à la pelle, aux tiges de fer et à la masse)⁷⁷. De plus, ces ouvriers oeuvraient au transport du minerai et des rebuts miniers ainsi qu'au chargement des fibres dans les poches. La mécanisation de l'exploitation durant les années 1890 contribua à alléger la tâche des ouvriers mais aura pour effet d'augmenter les risques d'accidents de travail et de détériorer les conditions de salubrité⁷⁸.

Évolution de l'industrie de l'amiante

Durant les années 1880, la production d'amiante augmenta de façon constante. Au cours de cette période, la production de la mine Jeffrey fut en moyenne de 400 tonnes par années. En 1887, la production de la mine Jeffrey la plaçait au quatrième rang chez les producteurs québécois d'amiante. L'augmentation des prix représentait évidemment un stimulant à la production.

⁷⁵ Il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème de consommation d'alcool chez les travailleurs miniers. Il faut dire que le XIXe siècle est marqué par l'apparition de plusieurs mouvements de tempérance dans les Cantons de l'est, autant chez les francophones que les anglophones. Les partisans de la tempérance réussirent à faire diminuer la consommation d'alcool dans plusieurs villes minières. Ibid. p. 124-125; Frère Fabien, *op.cit.*, p. 39-40.

⁷⁶ Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 76-79.

⁷⁷ La mine Jeffrey employait près d'une dizaine de jeunes garçons de moins de 17 ans en 1891. *Recensement nominatif du Canada 1891*.

⁷⁸ Marc Vallières, *op.cit.*, p. 129.

Deuxième chapitre



Chevaux et tombereaux utilisés pour déplacer le mort terrain en 1910. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Cette manne de l'amiante attira les promoteurs et les spéculateurs⁷⁹. La fièvre atteindra même quelques politiciens⁸⁰. Ainsi, avec la croissance du marché de l'amiante durant cette période, Jeffrey n'est plus seul à vouloir exploiter ce coin du canton de Shipton, que tous supposaient riche en amiante. Autour des années 1891, la **St Cyr Asbestos Mining Company Limited** de Pennsylvanie exploitait sous le nom de **Coulston Mine** une partie des terres

⁷⁹ Le meilleur exemple de ce type de promoteur-spéculateur est le Dr James Reed, d'Inverness. Ce dernier affirmait en 1885 avoir été à l'origine de plus de trois mines et les avoir revendues à des compagnies américaines. À la fin des années 1880 jusqu'à sa mort vers 1910, James Reed exploita une mine à Ham-Sud. La mine ainsi que les installations étaient situées près du lac Nicolet, aux abords du chemin Gosford. André-Napoléon Montpetit, *op.cit.*, p. 7; Comté de Wolfe, Registre B10, No. 1578, p. 306 et Registre B21, No. 20769, p. 898. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond; Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 30.

⁸⁰ Au nombre des politiciens impliqués dans l'industrie de l'amiante, on retrouve J.-A. Chapleau de la Coleraine Mining Co. dans les années 1880-1890 et Wilfrid Laurier comme président de la Laurier Mining Co. en 1889. Marc Vallières, *op.cit.*, p. 98; Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 27-30; *Rapport des opérations minières du Québec*, 1886, p. 72; cité dans François Cinq-Mars, et al., *op.cit.*, p. 95.

Filons d'histoire 1899 - 1999



H.W. Johns.
(C.J.-M. Entre-Nous Éditions
anniversaire, octobre 1958)

de William Webb⁸¹. Ce projet de mine fut d'abord amorcé par Narcisse Noël qui avait acquis les droits de Webb en janvier 1891⁸². À l'été 1891, J. Warren Coulston, de Philadelphie, président de la **St Cyr Mining**, prenait la relève de Noël⁸³.

L'événement majeur du début des années 1890 fut la fusion de l'ensemble des compagnies manufacturières d'amiante des États-Unis qui prit le nom de **H.W. Johns' Manufacturing Company**⁸⁴. Ce type de regroupement s'était déjà produit quelques années plus tôt dans le cas des compagnies anglaises avec la formation en 1879 de la **United Asbestos** de Londres⁸⁵. La nouvelle compagnie américaine contrôlait une part assez importante de la production des mines québécoises pour influencer les prix de la fibre brute. Dans le cas de la mine Jeffrey, c'est l'ensemble de la production qui prend le chemin de la **H.W. Johns** de New-York, presque dès les débuts

⁸¹ On possède peu de détails concernant les activités minières de cette compagnie à Asbestos. Toutefois, nous savons qu'au tournant du siècle cette compagnie était toujours en opération et exploitait une mine à Asbestos. Le «manager» de la **St Cyr Asbestos** était, en 1900, un certain M. Fraser. Cette compagnie cessa probablement toute activité à Asbestos après la mort de Narcisse Noël en 1902. AVA. Procès verbaux Livre I; 9 mars 1899 au 11 mars 1909, 3 juillet 1900; 9 juillet 1901; 3 septembre 1901.

⁸² Mentionnons qu'à peu près à la même époque à laquelle Jeffrey débuta l'exploitation à Asbestos, Narcisse Noël était propriétaire d'une mine dans le canton de Coleraine. Noël vendit sa propriété en 1883 à Charles Lionais. Marc Vallières, *op.cit.*, p. 96; W.J. Woolsey, «Asbestos History», *The Canadian Mining Journal*, November 1, 1912, p. 746; cité dans Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 26-27.

⁸³ Narcisse Noël, bien que décrit par certains comme étant un Canadien-français catholique, demeura probablement durant quelques années aux États-Unis. De plus, certaines sources nous donnent à penser que la relation entre J. Warren Coulston et Narcisse Noël dépassait le stade de la stricte relation d'affaires. D'après certains indices, on peut supposer que J. Warren Coulston était le gendre de Noël. En effet, la fille de Narcisse, Marie-Louise, habitait à Philadelphie, tout comme Coulston. Narcisse Noël était sans aucun doute l'homme de Coulston à Asbestos. En effet, Coulston se départit de ses droits à Asbestos au profit de Marie-Louise Noël en 1902, année du décès de Narcisse Noël. ANQ, Greffe du notaire F.A. Brien, actes no 10321; no 10643; no 11285; no 11284; Frère Fabien, *op.cit.*, p. 40; Registre B20, no 1016, p. 88; Registre B23, no 499-503, pp. 521-522 et pp. 528-529. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

⁸⁴ Cette nouvelle compagnie était composée des entreprises suivantes: H.W. Johns Manufacturing Company et la Chalmers-Spence, les deux de New-York, l'Asbestos Packing Company et C.W. Trainer and Co., toutes deux de Boston, ainsi que la Shields and Brown Company de Chicago. Cette nouvelle entité devenait le plus grand manufacturier et acheteur d'amiante au monde. Suite à cette fusion, il ne restait plus que deux autres manufacturiers d'amiante aux États-Unis, la H.F. Watson Company de Erie en Pennsylvanie et la Philip Carey Company de Lockland, Ohio. Robert H. Jones, *Asbestos and Asbestic: Their Properties, Occurrence and Use*, London, Crosby, Lockwood and Son, 1897; et «*Early Asbestos Days in Boston*», Asbestos, Philadelphie, vol. 9, no. 5 (November, 1927), p. 29; cité dans Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 32.

⁸⁵ Marc Vallières, *op.cit.*, p. 95.

Deuxième chapitre

de l'exploitation⁸⁶. En 1892, les prix chutèrent de façon abrupte que plusieurs attribuèrent au nouveau monopole d'achats américains (H.W. Johns). La baisse des prix de l'amiante eut pour effet d'éliminer les petites mines moins bien exploitées, d'encourager la recherche pour de nouvelles utilisations des fibres rejetées et de stimuler l'adoption de nouvelles techniques de production. Dorénavant, l'économie d'échelle et la capacité financière pour détenir des actions vont devenir des facteurs déterminants. L'application de cette nouvelle façon de faire nécessitait des ressources financières importantes, ce que Jeffrey ne possédait pas vraiment. Déjà endetté, Jeffrey ne sera pas en mesure d'assurer le passage de l'exploitation d'une phase artisanale à une phase industrielle.

Consolidation de l'industrie de l'amiante (1893-1900)

En 1892, William Jeffrey se décide finalement à acheter la propriété de Webb qu'il exploite depuis plus d'une décennie tout au long de laquelle la production ainsi que les prix n'avaient cessé d'augmenter. Ce qui n'avait été au départ qu'une curiosité minéralogique était maintenant devenu la base d'une industrie en pleine croissance. La prochaine décennie fut marquée par la première crise commerciale qui apporta avec elle des bouleversements au niveau de la propriété dans les mines d'amiante. Ces changements obligèrent les compagnies à s'engager dans toute une suite d'innovations techniques et mécaniques. On assista à tout un mouvement de fusions de compagnies dans l'ensemble de l'industrie de l'amiante, de même qu'au contrôle de plus en plus important du capital américain sur cette même industrie.

Départ de Jeffrey

À partir de 1892, la valeur moyenne par tonne d'amiante ne cesse de chuter de manière plus que vertigineuse. En effet, le prix d'une tonne d'amiante passe de 128 \$ en 1890 à 64 \$ en 1892. La même année, on assista à une baisse significative de la production⁸⁷. Cette crise força les producteurs d'amiante à accumuler des stocks⁸⁸. En plus de devoir investir afin d'augmenter leurs inventaires, les producteurs se devaient, afin de s'en sortir, d'engager des capitaux dans l'amélioration de leurs méthodes d'extraction et l'achat de nouvel équipement. L'objectif de ces investissements était de réduire les coûts

⁸⁶ En plus d'acheter le minerai de Jeffrey, la **H.W. Johns Manufacturing Co.** eut des intentions comme exploitant de mine. Ainsi, en 1881, une entente intervint entre Charles Webb et la **H.W. Johns** sans toutefois donner de suite au projet. Cette compagnie fut aussi propriétaire de lots à Coleraine. Il semble que ces terrains ne furent pas véritablement exploités. Registre C, vol.1, no. 214. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond; Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 26-32.

⁸⁷ La quantité d'amiante produite au Québec passa de 9860 tonnes en 1890 à 6082 tonnes en 1892. Marc Vallières *op.cit.*, p. 412.

⁸⁸ Comme l'explique Jean Gérin-Lajoie, les prix avaient atteint des niveaux élevés surtout parce que les clients des producteurs d'amiante accumulaient les stocks afin de contrer une hausse des prix qu'ils anticipaient toujours plus élevés. Il fallait donc s'attendre à ce que ce marché hautement spéculatif s'écroule et, ainsi, provoque une crise. La fusion de la H.W. Johns eut pour effet d'aggraver la crise. Jean Gérin-Lajoie, *op.cit.*, p. 98.

de production et d'augmenter le rendement⁸⁹. Toute cette accumulation de facteurs défavorables entraînera Jeffrey dans de graves problèmes financiers.

L'exploitation de la mine avait donc amené Jeffrey à s'endetter considérablement. Durant l'année 1893, ses créanciers réclamèrent le paiement des dettes accumulées⁹⁰. La même année, Jeffrey perdit sa cause en cour supérieure en faveur de Charles Webb. Ainsi, le jugement obligea Jeffrey à payer à Webb la somme de 2500,00\$ plus intérêts⁹¹. Incapable de rembourser ses créanciers et de payer ses mineurs, Jeffrey dut déclarer faillite⁹². Le 28 décembre 1893, William Farwell, président de la **Eastern Townships Bank**, et Frank C. Thompson, inspecteur des postes, furent désignés administrateurs pour liquider la faillite de Jeffrey. Au printemps 1894, c'est James Naismith Greenshields qui prend possession de la mine et des installations que Jeffrey avait exploitées durant quatorze ans⁹³.

J.N. Greenshields n'était pas un inconnu pour les gens de la région. Né à Danville en 1853, il était le fils de John Greenshields agriculteur et propriétaire d'un moulin. Après de brillantes études au College St-Francis de Richmond et en droit à l'Université Mc Gill, il accéda au barreau en 1876. Après quelques années de pratique, il ouvrit sa propre firme, Greenshields & Greenshields. Suite à la défense de causes à la fois difficiles et célèbres, il fut reconnu comme un des meilleurs avocats de pratique de droit criminel et commercial de son époque. Bien qu'installé à Montréal, Greenshields gardait un pied à terre à Danville: il possédait un véritable domaine nommé **Isaleigh Grange Farm**. Ami personnel de Wilfrid Laurier, il se présenta, en 1887, aux élections fédérales comme candidat Libéral dans le comté de Richmond-Wolfe. Il perdit aux mains du conservateur par moins de 137 voix. Comme on peut le constater, ses activités ainsi que ses relations politiques faisaient de

⁸⁹ Ainsi, en 1880 la productivité était estimée à 2.68 tonnes extraites par homme. Ce nombre passa à 14.32 en 1890 et à 35.41 en 1900. Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 53; Jean Gérin-Lajoie, *loc.cit.*

⁹⁰ Au nombre des créanciers, on retrouve Henry Roux, commerçant, futur maire du village d'Asbestos, à qui Jeffrey devait une somme de 5686,69\$. Registre C1 no 511. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

⁹¹ C1 no 497. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

⁹² On peut croire que Jeffrey n'avait plus les capacités, autant financières que physiques, pour poursuivre son entreprise. En effet, Jeffrey était âgé, semble-t-il, de tout près de 82 ans en 1893. *Recensement nominatif du Canada 1891*; Karl V. Lindell, *op.cit.*

⁹³ Registre b22, no 730, p. 767-769. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond; Eastern Townships Bank, *50th Anniversary 1859-1909, Fiftieth Annual Report 1909, with a Brief History of the Bank*, Sherbrooke, 1909, p. 130; Registre B23, no 27, p. 31-32. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

Deuxième chapitre

Greenshields un homme extrêmement influent⁹⁴. L'intérêt que porta Greenshields à l'industrie de l'amiante vint probablement de ses relations avec les Laurier, Lavergne, Mulvena et autres politiciens ou hommes d'affaires, propriétaires ou partenaires dans les mines d'amiante⁹⁵. Greenshields ne pouvait y échapper alors qu'à quelques kilomètres de son domaine se trouvait une des mines d'amiante au plus fort potentiel⁹⁶.



Photo du magasin de H.W. Johns, vers 1873, situé au 87 Maiden Lane à New York. (C.J.-M. *Entre-Nous Éditions anniversaire*, octobre 1958)

⁹⁴ La ferme de Greenshields était des plus impressionnantes: 800 acres de terre surtout consacrés à l'élevage d'un troupeau de Ayrshire et de Guernesey et à la traite de 80 à 100 vaches laitières. L'étable principale avait une dimension de 55 pieds sur 165 pieds. Les méthodes de production à la ferme de Greenshields étaient fortement mécanisées pour l'époque. «Stock farms». *Sherbrooke Daily Record*, Friday, September 13, p. 3; Henri James Morgan, *The Canadian Men and Women of the time: A hand book Canadian biography of living Characters*, First edition, Toronto, William Briggs, 1898. p. 407.

⁹⁵ En octobre 1889, la Laurier Mining Company était formée pour acquérir et exploiter une mine d'amiante. Son président était l'honorable Wilfrid Laurier et comptait comme partenaire le député J. Lavergne. Les deux étaient associés dans la firme Laurier, Lavergne et Côté. De son côté, Mulvena, de la firme Panneton, Mulvena et Leblanc, fut partenaire dans Mulvena & Walsh propriétaire d'une mine à East Broughton. Registre B25, no 299, p. 293. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond; Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 31; Lucien Gouin, *Au delà de l'amiante: histoire des accidents mortels dans les mines d'amiante du Québec de 1889 à nos jours*, Thetford Mines, 1998.

⁹⁶ Greenshields connaissait les problèmes juridiques de Jeffrey. C'est en effet la firme de Greenshields, Greenshields & Greenshields, Démarais & Mallette, qui défendit Webb dans sa poursuite contre Jeffrey. Registre C1 no 497, p. 401. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

Filons d'histoire 1899 - 1999

La carrière d'ardoise de Danville, la Danville Slate Company, acculée à la faillite à l'été 1891⁹⁷, fut achetée par Greenshields au début de 1893. Après cette acquisition, Greenshields s'associa à Feodor Boas et Morritz Boas, deux manufacturiers de St-Hyacinthe. Après l'achat de la mine d'amiante de Jeffrey et de la compagnie d'ardoise, James N. Greenshields fusionna les deux compagnies qui devinrent la Danville Asbestos and Slate Company, dirigée par Berthold Marcuse. Au groupe des investisseurs s'ajoutèrent quelques financiers montréalais importants tels: William Sclater, B. Sheppard et W.T. Costigan. Les nouveaux administrateurs se lancèrent dans toute une série d'innovations des procédés d'extraction et de traitement afin d'améliorer leur productivité et abaisser les coûts de production.

The Asbestos & Asbestic Company

Comme nous l'avons vu plus tôt, la crise que connaissait l'industrie de l'amiante au Québec au début des années 1890 donnait peu de choix aux producteurs. Pour espérer s'en sortir, ils se devaient d'investir dans de nouvelles techniques de production⁹⁸. C'est dans les procédés mécaniques de traitement du minerai que les nouveaux propriétaires de la mine apportèrent l'une des toutes premières innovations⁹⁹. Comme le souligne Marc Vallières:

«Dès le début des opérations se pose le problème de la planification des résidus qui, en plus d'entraver la suite de l'extraction, contiennent des fibres plus courtes utilisables. On assiste alors à la recherche d'un procédé de séparation mécanique qui réduise les pertes et exploite le potentiel économique de tas de résidus.»¹⁰⁰

Feodor Boas considérait que la roche exploitée à leur mine était extrêmement fibreuse et qu'elle pouvait être entièrement utilisée. Rejetées lors du traitement du minerai, les fibres les plus courtes se retrouvaient tout simplement aux rebuts. Cette fibre, étant trop courte pour être filée, pouvait être d'une grande utilité pour l'industrie des matériaux de construction. À partir de 1896, la mine débuta la production de ce nouveau type de fibres appelé asbestique. Pour mieux promouvoir l'asbestique et assurer son développement, les administrateurs envisagèrent de transformer la compagnie. De plus, il fallait trouver plus de capitaux pour assurer la viabilité du nouveau projet¹⁰¹. C'est ainsi qu'au printemps 1897 la compagnie The Asbestos & Asbestic Company fut amenée à prendre la relève des opérations minières. Formée à

⁹⁷ Registre B22, no 133, p. 130. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

⁹⁸ Lucien Ladouceur, *op.cit.*, p. 2-3.

⁹⁹ Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 190.

¹⁰⁰ Marc Vallières, *op.cit.*, p. 102.

¹⁰¹ Morton M. Mendels, *op.cit.*, p. 33-34.

Deuxième chapitre

partir de capitaux anglais, la compagnie fixa son siège social à Londres. La structure financière de la nouvelle compagnie minière reposait sur un capital de £500 000.00 divisé en 50 000 actions de £10.00 chacune¹⁰².



Vue de la partie sud-ouest du village et des installations de l'*Asbestos and Asbestic Company*, en 1900, dont le bureau principal est situé à l'extrême droite sur la photo. (Société d'Histoire d'Asbestos)

La commercialisation de la fibre courte permit de sortir l'industrie minière québécoise de la crise dans laquelle elle était plongée depuis le milieu des années 1890. La découverte de l'asbestique fit de la mine Jeffrey le joueur majeur chez les producteurs. Bientôt la compagnie fut submergée de commandes. Le premier contrat important, comprenant la vente de près de 100,000 tonnes d'asbestique pour trois ans, fut signé avec la **H.W. Johns Co**, mais aussi avec d'autres clients importants comme la **United Asbestos Company** de Londres. Bien que le financement de l'**Asbestos & Asbestic Company** semblait largement provenir de capitaux anglais, étonnamment, on retrouvait R.H. Martin, président de la **H.W. Johns**, au conseil d'administration. La **H.W. Johns** se réserva le droit de former une entité séparée afin d'avoir la possibilité de s'emparer de contrats de production d'asbestique. Ceci mena à la création de l'**American Asbestic Company** avec un capital de £250 000.00 divisé entre la **H.W. Johns**, Feodor Boas, ainsi que l'**Asbestos & Asbestic**. Quand, à la fin des années 1890, les ventes d'asbestique aux

¹⁰² Charles Webb n'avait plus à se soucier de la manière dont il allait finir ses jours. En effet, dans cette vente, on indiquait qu'un montant de 80 000.00\$ devait être versé à Charles Webb. Ce montant lui permit de couler des jours paisibles à son domicile de Danville. À sa mort, la succession fit don à la paroisse Chrétienne Adventiste de Danville d'un vitrail afin qu'il soit bien en vue dans leur église, dont la construction fut terminée la même année. Registre B25, no 299, p. 286-292; Hélène Bourque, *Études thématique des églises de confessions autres que catholique sur le territoire de la MRC d'Asbestos*. Sherbrooke, Ministère de la culture et des communications. Direction de l'Estrie, sept 1994; Morton M. Mendels, *loc.cit.*

Filons d'histoire 1899 - 1999

États-Unis furent moins assurées, l'**Asbestos & Asbestic** se retrouva seule à soutenir le produit. À la fin de 1899, la compagnie déclara des pertes pour l'année financière se terminant le 31 mars. Évidemment, ce sont les ventes d'asbestique qui ne rencontraient pas les espérances de la compagnie:



Intérieur du moulin un de la mine. Ici on voit le tapis roulant sur lequel était transporté le minerai. (Société d'Histoire d'Asbestos)

«There has been considerable disappointment in respect of the sale of asbestic in the United States, but in Europe the sale has continued to improve. The quantity of asbestic on dump in bulk has been reduced by 1,912 tons during the year, and now stands in the stock account at 47,402 tons.»¹⁰³

L'incendie des installations, en 1900, empira une situation financière rendue difficile par la baisse des ventes américaines de l'asbestique¹⁰⁴.

¹⁰³ «Asbestos and Asbestic Company, Limited. Directors' report.», *The Canadian Mining Manual*, Ottawa, 1902, p. 31.

¹⁰⁴ *loc.cit.*

Deuxième chapitre

Innovations techniques et mécanisation à Asbestos

Outre le procédé permettant la production de l'asbestique, les premières années suivant le départ de Jeffrey furent marquées par l'introduction de plusieurs innovations techniques qui permirent le développement du plein potentiel de l'exploitation minière à Asbestos. La mécanisation des procédés d'extraction et de traitement de l'amiante assura le passage vers une phase industrielle de production. C'est ainsi qu'en 1895 fut construit le premier moulin à usiner l'amiante au Québec. Durant l'année 1897, on remplaça les chevaux utilisés aux grues de chevalement par des treuils motorisés mus à la vapeur et l'air comprimé. Pour supporter les câbles aériens, des tours appelées aussi *derricks*, firent leur apparition. Les câbles aériens transportaient des boîtes de 2x4x6 pieds, nommées communément *carriage box*, qui pouvaient contenir jusqu'à 2 tonnes de minerai ou de rebuts. Pour chaque *derrick*, on comptait une équipe de travail de près de dix mineurs. Au fur et à mesure que le puits s'agrandit et devint de plus en plus profond, le nombre de *derricks* augmenta. À l'apogée de cette méthode d'exploitation, vers 1914, on comptait jusqu'à 21 *derricks* en opération à la mine d'Asbestos. Une autre innovation importante des années 1890 fut le remplacement de la poudre noire par la dynamite pour faire exploser la roche. Non seulement plus efficace, la dynamite était surtout plus sécuritaire¹⁰⁵. Graduellement, on passa du fendage du minerai à l'aide du burin et de la masse, à l'utilisation de foreuse pneumatique. Au tournant du siècle, l'exploitation utilisait une douzaine de ces foreuses¹⁰⁶.

Tous ces changements dans la façon d'exploiter la mine exigeaient la mise sur pied d'un système de transport sûr. Depuis les débuts de la mine, le transport du minerai vers Danville posait problème. Conscients de la nécessité de remplacer le transport hippomobile, Greenshields et Boas cherchèrent à introduire le chemin de fer dans les opérations de la mine. À l'été, un groupe ayant à sa tête J.N. Greenshields et Feodor Boas prit le train à Montréal en direction de Danville. Avec eux se trouvaient Charles M. Hayes, directeur général du **Grand Trunk Railway**, ainsi qu'une douzaine d'autres administrateurs du chemin de fer¹⁰⁷. L'automne suivant, la **Danville**

¹⁰⁵ La présence de poudrière sur les terrains de la compagnie minière inquiétait avec raison les citoyens du village d'Asbestos. En effet, à l'été 1898, une explosion se produisit à la mine: trois mineurs furent tués et le moulin fut en partie détruit. Par la suite, les citoyens insistèrent à quelques reprises afin que la poudrière soit placée de façon à ne pas risquer la sécurité du village. Ainsi, à l'été 1901, la municipalité somma le superintendant de la mine M.C.E. Grumberg «*que la poudrière qui est érigée sur le haut pont de la mine soit changée de place pour la placer dans un endroit sûr pour les habitants du village dans un délai de 8 jours*». AVA. Procès verbaux Livre I; 9 mars 1899 au 11 mars 1909, 9 juillet 1901. Frère Fabien, *op.cit.*, p. 47.

¹⁰⁶ A.R. Dennis, *op.cit.*; ANQ. Fonds du coroner du district de St-François.; «Asbestos and Asbestic Company, Limited», *The Canadian Mining Manuel*, *loc.cit.*; Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 61.

¹⁰⁷ Bien qu'Edgar Andrew Collard ne cite aucune source concernant cet événement, tout nous porte à croire que son article repose sur des faits vérifiés. En effet, l'événement raconté par Collard est vraisemblable chronologiquement. Edgar Andrew Collard. «Mistaken identity led bootleggers to flee Danville», *The Gazette*. Montreal, July 12, 1997, B-6.



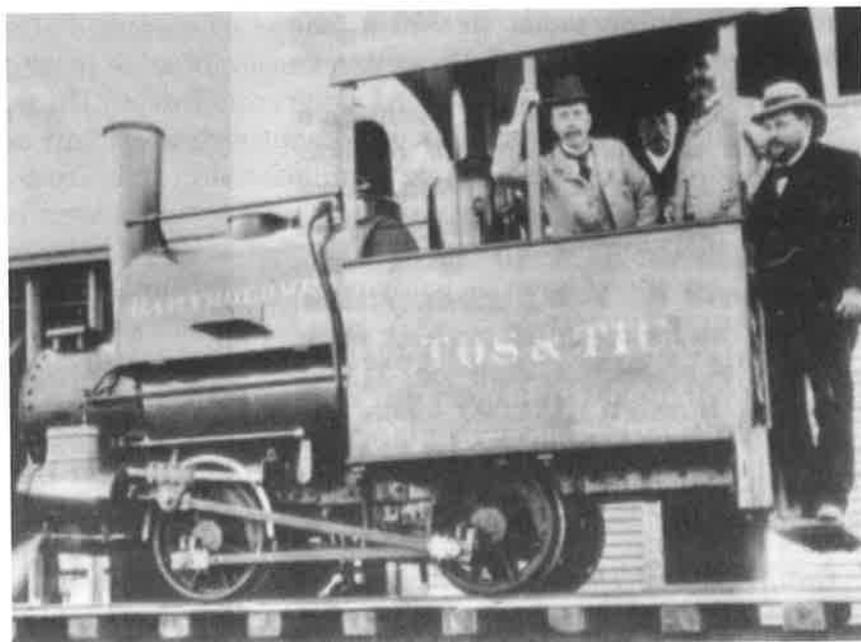
Ouvriers dans un *carriage box* qui se dirige vers le hangar où l'on broyait l'amiante au moyen de marteaux avant de le mettre en poche. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Asbestos Slate Company obtint une charte en vue d'entreprendre la construction d'un chemin de fer entre la mine et la ligne du **Grand Trunk Railway** passant à Danville. En 1897, une première locomotive fut mise en service pour le transport de la fibre et des matériaux sur les terrains de la compagnie. L'expérience fut concluante, le transport ferroviaire se révélait le meilleur moyen d'amener le minerai jusqu'à Danville. Toutefois, on devait revoir la largeur des rails et la faire correspondre à celle du réseau. C'est ainsi que la compagnie mit sur pied l'**Asbestos & Danville Railway** au coût de 8221,00\$ afin de rejoindre à Danville la ligne du Grand Trunk¹⁰⁸.

La mécanisation des procédés requérait évidemment l'apport de nouvelles sources d'énergie. Ainsi, l'utilisation de la vapeur comme principale source se généralisa durant les années 1890, dans l'ensemble de l'industrie de l'amiante au Québec. On employait des bouilloires (**Steam boilers**) alimentées au bois et au charbon. Elles faisaient fonctionner le moulin, servaient pour le chauffage l'hiver, séchaient le minerai humide, pompaient le surplus d'eau de pluie dans

¹⁰⁸ Registre B25, no 807-823. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond; A.R. Dennis, *op.cit.*; «Asbestos and Asbestic Company Limited», *Report and Statement of Accounts*, For the period ended 31 March, 1898; cité dans Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 61.

Deuxième chapitre



Sur cette photo montrant la locomotive de l'*Asbestos and Asbestic Company*, on peut voir James N. Greenshields (à l'arrière) en compagnie des frères Boas. (Société d'Histoire d'Asbestos)

les puits et faisaient fonctionner les compresseurs utilisés pour les foreuses. Afin d'assurer le bon fonctionnement des opérations, sept bouilloires de 100 chevaux vapeurs chacune et deux autres de 50 chevaux vapeurs étaient nécessaires.

À la fin du XIX^e siècle, l'énergie électrique fit son apparition dans l'industrie de l'amiante. La première occasion de prise de conscience par les producteurs du potentiel de l'électricité comme source d'énergie eut lieu en 1891, lors de l'assemblée annuelle de la **General Mining Association of the Province of Quebec**. L'*Asbestos and Asbestic* fut, en 1897, le premier à utiliser l'électricité pour l'éclairage des édifices. Le système électrique de la compagnie minière fonctionnait à l'aide d'une dynamo. Malgré tout, la compagnie fut obligée de mettre de côté son intention de faire fonctionner son moulin à l'électricité¹⁰⁹. Si l'électricité suscitait l'intérêt de certains producteurs d'amiante, l'inverse était aussi vrai dans le cas de compagnies d'électricité. L'exemple de la **Shawinigan Water and Power** est tout à fait révélateur. C'est en 1898, sept mois après avoir obtenu les droits sur les chutes de

¹⁰⁹ R.H. Jones, *op.cit.*, p. 183; J.W. Kirkland, (Thomson-Houston International Electrical Co., Boston), «Recent Developments in Electrical Mining Apparatus», and H.W. Leonard (Edison General Electrical Co., New York), «The Electrical Transmission and Conversion of Energy for Mining Operations», *The Journal of the General Mining Association of the Province of Quebec*, vol. 1, 1891-1893, pp. 38-59; cité dans Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 62-63; «Asbestos and Asbestic Company, Limited Directors' report», *The Canadian Mining Manual*. Ottawa, 1902, p. 31.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Shawinigan, que John Joyce s'associa à un groupe d'hommes d'affaires pour fonder la **Shawinigan Water and Power**. À l'assemblée de fondation de la compagnie, des actionnaires s'ajoutèrent au groupe initial. Du nombre, on retrouve James Naismith Greenshields qui devint vice-président de la jeune entreprise. Considérant que le bassin de population du territoire couvert par la **Shawinigan Water and Power** était trop faible pour espérer un marché de consommation domestique, la compagnie fut forcée de se bâtir un marché pour l'électricité. La grande région de l'amiante représentait le marché potentiel le plus important en dehors de Shawinigan. C'est ainsi que, en septembre 1905, les dirigeants de la **Shawinigan Water and Power** décidèrent de la construction d'une ligne de transport qui relierait Shawinigan à Thetford Mines. Réalisée en 1906, la ligne acheminait l'électricité à Asbestos, Thetford Mines et Black Lake. La même année, la **Continental Heat and Light** devint une filiale de la **Shawinigan Water and Power**. Cette dernière vendit à la **Continental** sa ligne récemment inaugurée. Pendant plusieurs années, la compagnie ramifia son réseau de clients producteurs d'amiante, au point où ce marché constituait la majorité de ses revenus¹¹⁰. Le coût de plus en plus élevé des produits du pétrole fut l'une des raisons majeures des changements technologiques en faveur de l'électricité, avant la première guerre mondiale¹¹¹.

L'application de toutes ces nouvelles techniques de production ainsi que l'injection de capitaux permirent à l'exploitation d'Asbestos de traverser la période de crise des années 1890 dans l'industrie québécoise de l'amiante. Dans le passage de la phase artisanale de production à la phase industrielle, il est incontestable que le duo Greenshields-Boas eut un rôle à jouer. Toutefois, au tournant du siècle, tous les leviers décisionnels sont entre les mains des manufacturiers américains qui contrôlent à leur gré le marché de l'amiante et gèrent la destinée de l'exploitation d'Asbestos.

¹¹⁰ La **Shawinigan Water and Power** participait activement au développement de son marché par la création de filiales. De plus, elle contrôlait des entreprises dans les secteurs de la chimie, de l'ingénierie, du transport public et, évidemment, de l'industrie de l'amiante. En tout, une bonne centaine d'entreprises étaient sous le contrôle de la **Shawinigan Water and Power**. Ce succès était dû au dynamisme d'administrateurs tel Greenshields. En plus de son poste de vice-président, Greenshields siégea, à un moment ou à un autre, au c.a. de la **Wayagamack Pulp & Paper Co**; **Shawinigan Cotton Co**; **Quebec Railway, Light, Heat & Power Co**; **Quebec Gas Co**; **Wabasso Cotton Co**; **Wallace Sandstone Quarries, Ltd**; **Black Lake Consolidated Asbestos Co**; **Impérial Asbestos Co**; **Shawinigan Carbide Co**; **Montmorency Cotton Mills Co**; Henri James Morgan, *The Canadian Men and Women of the time: A hand-book of Canadian biography of Living Characters*, Second edition, Toronto, William Briggs, 1912, p.472; Henri James Morgan, *The Canadian Men and Women of the time: A hand-book of Canadian biography of Living Characters*, Second edition, Toronto, William Briggs, 1898, p.407; *Men of today in the Eastern Townships*, Sherbrooke, Sherbrooke Record Company, 1917, p. 177. Claude Bellavance, *Shawinigan Water and Power 1898-1963. Formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal, 1994, p. 17-65.

¹¹¹ Robert Armstrong, *op.cit.*, p.63.

Deuxième chapitre

Américanisation de l'exploitation minière d'Asbestos (1900-1918)

La crise de 1892 qui avait permis d'initier le mouvement de mécanisation et d'innovation technique, avait aussi ouvert la porte au capital américain. Dans le cas d'Asbestos, la mainmise sur l'industrie par les intérêts américains allait être totale. Au tournant du siècle, cela ne fait plus aucun doute, ce serait désormais les manufacturiers américains qui prendraient les véritables décisions. Parallèlement à ces prises de contrôle, le monde ouvrier évoluait et se transformait; les structures du travail s'industrialisaient dans les mines d'amiante. Soumis à ces changements, les mineurs prenaient de plus en plus conscience de leur existence en tant que classe et de leur pouvoir collectif sur la communauté.

Prise de contrôle

En mars 1900, un sérieux incendie détruisit les installations de l'**Asbestos and Asbestic Co.** Les opérations de la mine durent cesser pendant les six mois les plus actifs de l'année. Les conséquences de cet incendie furent plus terribles que ce que la compagnie avait anticipé. Ainsi, pour l'année 1900, l'**Asbestos and Asbestic Co.** déclara d'énormes pertes financières. Les efforts du conseil d'administration, afin de convaincre les actionnaires de trouver les fonds nécessaires à la poursuite de l'entreprise, échouèrent. En juin 1900, James Graham Cannon ainsi que William C. White, tous deux de New York, furent élus administrateurs de la compagnie. Cannon obtint le contrôle sur la majorité du capital, conscient qu'il s'engageait à trouver l'argent nécessaire pour équiper à nouveau la mine et pour rembourser la dette, incluant les frais des administrateurs; à la condition toutefois que l'administration des affaires de la compagnie lui fût confiée. Les administrateurs résidant à Londres remirent leur démission. Cannon fit le nécessaire afin de franchir les étapes de transfert des affaires de la compagnie à un conseil d'administration qu'il constituerait¹¹².

¹¹² «Asbestos and Asbestic Company, Limited. Directors' report», *The Canadian Mining Manual*, Ottawa, 1902, p. 31-32.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Sur la photo, on aperçoit les employés de l'*Asbestos and Asbestic* constatant les ravages causés par l'incendie qui a considérablement endommagé les installations de la compagnie. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Le 13 décembre 1901, la **H.W. Johns-Manville Company** fut formée avec James G. Cannon à la direction du conseil d'administration (**chairman of the board of directors**) et Thomas Franklyn Manville comme président. T.F. Manville fit une apparition à l'assemblée annuelle des actionnaires de l'**Asbestos and Asbestic Co.** à Londres en septembre 1902. Son père, Charles B. Manville, et lui furent nommés au conseil d'administration de **Asbestos and Asbestic Co.** En 1903, les deux frères de T.F. Manville, Hiram Edward Manville et C.R. Manville, accédèrent au conseil d'administration de l'**Asbestos and Asbestic Co.** À la fin de 1904, la compagnie recommença à faire des profits. Il fut évident, dès la fondation de la **H.W. Johns-Manville Company**, que l'**Asbestos and Asbestic Co.** était sous son contrôle¹¹³.

De 1909 à 1912, l'industrie de l'amiante entra dans une phase importante de fusion de compagnies. On assista en 1909 au regroupement des compagnies **Amalgamated Asbestos Corporation**, **Black Lake Consolited Asbestos**

¹¹³ Les Manville avaient fait leurs débuts en 1886 en fondant la **Manville Covering Company** de Milwaukee. Cette compagnie oeuvrait dans le secteur des revêtements de tuyaux et des isolants pour les systèmes de plomberie et de chauffage. Couvrant tout le middlewest américain, la **Manville Covering Company** conclut une entente avec la **H.W. Johns Manufacturing Company** afin de distribuer leurs produits d'amiante à partir de leur succursale de Chicago. Ainsi, en 1901, soit trois ans après la mort de Johns, les deux compagnies fusionnèrent et devinrent la **H.W. Johns-Manville Company**. *L'amiante minéral magique*, Johns-Manville, 1958, p. 14.

Deuxième chapitre

et **Belima Consolidated Asbestos**¹¹⁴. La nouvelle entité tenta de créer un certain climat de prospérité. Toutefois, les prix et les profits chutèrent, obligeant la restructuration des compagnies. En 1912, les directeurs soumièrent un plan de réorganisation, débouchant sur la formation de l'**Asbestos Corporation**¹¹⁵.



C.B. Manville.
(C.J.-M. *Entre-Nous Éditions*
anniversaire, octobre 1958)

Au début de la première guerre mondiale, l'industrie québécoise de l'amiante était en crise et les marchés européens se fermèrent. De plus, on assistait au déclin du secteur de la construction en Amérique du nord. Les expéditions d'amiante ainsi que les prix diminuèrent. Après avoir connu des hausses constantes depuis 1909, les expéditions totales canadiennes d'amiante tombèrent à 81 000 tonnes en 1914, alors qu'elles atteignaient 103 812 tonnes en 1913. En 1915, le nombre de producteurs actifs fut réduit à huit. L'embargo sur les exportations d'amiante, imposé par le gouvernement fédéral au début de la guerre, démontra aux manufacturiers américains leur extrême dépendance face à l'amiante québécois. Cette interdiction les incitera à compléter l'intégration verticale à l'échelle de l'industrie. C'est ainsi qu'en septembre 1916, la compagnie **Asbestos and Asbestic Co.** faisait faillite dans des circonstances plutôt suspectes. Le fait que la mine la plus prospère fit faillite, fut pour le moins curieux. Durant le même mois, elle était réorganisée sous le nom de **Manville Asbestos Company Limited**. Deux ans plus tard, à l'automne 1918, la compagnie changea à nouveau d'appellation pour devenir la **Canadian Johns-Manville Company, Limited**. La demande pour l'industrie de guerre provoqua une augmentation subite de la production et des exportations. L'entrée en guerre des États-Unis en 1917 allait annoncer les débuts d'une période faste pour l'industrie de l'amiante¹¹⁶.

Vie ouvrière

Durant les années 1890, les nouveaux procédés d'extraction de plus en plus mécanisés eurent un effet direct sur la productivité. Ces changements apportèrent des modifications à la structure même du travail. À titre d'exemple,

¹¹⁴ Au nombre des promoteurs de la **Black Lake Consolidated** on retrouve Robert Alfred Ernest Greenshields, frère de J.N. Greenshields. R.A.E. Greenshields fut nommé juge l'année suivant la fusion (1910). Henri James Morgan, *The Canadian Men and Women of the time: A hand-book of Canadian biography of Living Characters*, Second edition, Toronto, William Briggs, 1912, p. 472-473.

¹¹⁵ Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 40.

¹¹⁶ Robert Armstrong, *op.cit.*, p. 34-45; Marc Vallières, *op.cit.*, p. 98-100; Registre B35, no 2756, pp. 317-319. et B35, no 2768, pp. 324-325. Bureau d'enregistrement (propriétés-droits réels) de Richmond.

Filons d'histoire 1899 - 1999

l'apparition des *derricks* vers 1897 amena une nouvelle division des équipes. Avec la multiplication de ces grues de chevalement, on assista à l'apparition du travail de mine par groupe d'une dizaine de travailleurs qui agissaient sous les ordres d'un contremaître en charge de la *derrick*. Généralement, les mineurs travaillaient toujours dans la même équipe. Chaque *derrick* était clairement identifié selon son numéro. Une équipe complétait sa journée après avoir monté une centaine de *carriage*¹¹⁷. Au sein de l'équipe, chaque homme avait des tâches particulières: des conducteurs, des employés chargés des boîtes, etc. Les travailleurs oeuvrant dans les puits s'identifiaient selon leur contremaître. Ainsi, ils se nommaient comme étant «les travaillants de la mine, Pit de M. Price», «les mineurs sous M. William Gervais» ou bien, les «travailleurs de James Jones»¹¹⁸.



Les hommes du contremaître Allan Morris, employés au puits de la mine. (Société d'Histoire d'Asbestos)

¹¹⁷ A.R. Dennis, *op.cit.*

¹¹⁸ Cette façon d'identifier des groupes en nommant le contremaître a probablement disparu au cours des années 1910. APSA. *Cahier Annonces et Prônes*. 1898-1901.

Deuxième chapitre

Bien que le nombre d'ouvriers fut plus élevé, la composition de la main-d'œuvre était restée à peu de chose près ce qu'elle était au début des années 1890. Les travailleurs canadiens-français et catholiques étaient toujours fortement majoritaires. Toutefois, vers 1912, on comptait quelques mineurs russes, polonais et ukrainiens. On possède peu de renseignements sur ces travailleurs immigrants. Même les recensements ont ignoré leur présence. S'il faut en croire le Frère Fabien, ces ouvriers étaient une soixantaine et logeaient dans des baraques; de cette façon, une certaine solidarité, exprimée par la pratique commune de leur religion, existait entre ces différents groupes¹¹⁹.

Le travail dans les mines d'amiante était très risqué à cette époque. Les conditions étaient difficiles et les travailleurs avaient peu de pouvoir de pression. Les ouvriers se résignaient à accepter ce genre de conditions comme en témoigne Rodolphe Hamel:

«Les conditions de travail étaient assez dures et on était obligé de les accepter telles qu'ils nous les soumettaient, parce qu'au moindre différend qu'on pouvait avoir avec eux, c'était un congédiement pur et simple, sans aucune réclamation.»¹²⁰

Plusieurs activités étaient plus à risque que d'autres. Ainsi, l'exploitation de la mine s'accompagnait souvent d'accidents violents dont les descriptions étaient généralement assez horribles:

« [...] que le dit Lukijan Kierylienke est décédé à Asbestos ce vingt huit d'août, ayant été frappé par la boîte «carriage» d'une grue «derrick» en usage dans les mines pour le transport du minerai dans la ville d'Asbestos, aux mines de l'Asbestos & Asbestic Co, - le défunt ayant été frappé sur la tempe - la maille attaché au câble s'était dessoudée et ce câble ayant été emporté sous le poids du chariot...»¹²¹

Le travail d'extraction dans la partie mine était considéré par les mineurs comme étant le plus dangereux, tel que le décrit M. Hamel: *«On travaillait dans des précipices de 250 pieds, avec pratiquement pas de protection. Quand il se détachait une pierre en haut, c'était la plupart du temps meurtrier»¹²²*. Les exemples ne manquent pas pour appuyer les affirmations de M. Hamel:

¹¹⁹ Recensement du Canada, 1901, 1911; Frère Fabien, *op.cit.*, p. 69; ANQ. Fonds du coroner du district de St-François. APSA. Cahier *Annonces et Prônes*. 1898-1901.

¹²⁰ Rodolphe Hamel raconte sa vie ouvrière. *Asbestos 1912-1963*, Montréal, CSN, [s.d.].

¹²¹ ANQ. Fonds du coroner du district de St-François.

¹²² Rodolphe Hamel raconte sa vie ouvrière. *Asbestos 1912-1963*. Montréal, CSN, [s.d.].

Filons d'histoire 1899 - 1999

«Un pénible accident s'est produit mardi, entre 3h00 et 4h00 le 1er mars 1910, à la mine Asbestos Asbestic Co. Ltd à Asbestos. Le mineur Antonio Godbout a été tué instantanément. Une énorme pierre s'étant détachée des parois d'un des puits, a roulé sur le corps de l'infortuné Godbout et l'a totalement broyé. En voyant la pierre quitter son point de départ et venir dans sa direction, Godbout se mit à courir dans l'espoir d'éviter le danger et il y aurait réussi si, dans sa course, il n'avait pas fait une chute.»¹²³

Comme le souligne avec justesse Marc Vallières:

«La responsabilité des accidents paraît partagée, du moins c'est l'opinion des fonctionnaires. Les entrepreneurs, propriétaires et contremaîtres négligent parfois de prendre des précautions adéquates (entretien du matériel et son inspection, par exemple), d'informer les ouvriers des risques et de maintenir une discipline rigoureuse. Les ouvriers eux-mêmes, habitués au danger, finissent par relâcher leur attention au travail et oublier les précautions les plus élémentaires.»¹²⁴

Les multiples dangers auxquels ils faisaient face finirent par conscientiser les ouvriers: *«on a vu un gars qui a été haché, brisé, coupailé, puis tous les autres qui avaient peur. [...] ça nous a donné l'idée qu'il fallait veiller à se trouver quelque organisation pour se protéger»¹²⁵*. Cette volonté de s'affirmer en tant que mineur, afin de défendre les intérêts du groupe, allait amorcer un mouvement de syndicalisation.

* *

*

La mise en valeur de l'amiante sur les terres de Charles Webb en 1879, par l'exploitation de la mine de Jeffrey, avait permis le regroupement d'une population en hameau. Au fil des changements de l'industrie de l'amiante, ce hameau allait très rapidement prendre de l'importance, se développer et se structurer.

¹²³ Lucien Gouin, *Au delà de l'amiante: histoire des accidents mortels dans les mines d'amiante du Québec de 1889 à nos jours*, Thetford Mines, 1998. p. 129.

¹²⁴ Marc Vallières, *op.cit.*, p. 127.

¹²⁵ Rodolphe Hamel *raconte sa vie ouvrière. Asbestos 1912-1963*. Montréal, CSN, [s.d.].



- 1- Sur cette photo, on peut voir une maison blanche située à l'angle des rues du Roi et Lebel. Le propriétaire était Edmond Lebeau. À cette époque, la rue Lebel n'était pas encore aménagée.
- 2- La grande maison blanche située sur la rue du Roi appartenait à Forigine à Narcisse Noël. Plus tard, la propriété passa aux mains de Lucien Legendre, son gendre.
- 3- Cette bâtisse était à la fois une forge et servait de résidence à Adolphe Parenteau. La relève fut prise par son neveu Ernest. Après quelques rénovations, un commerce de meubles fut établi.
- 4- Bâtisse qui appartenait à Maurice Bernard. Ce dernier s'occupait de transporter le courrier entre la gare de Danville et le bureau de poste d'Asbestos. Il fit également du «taxi» durant de nombreuses années. Quelques années plus tard, Michel Saine ouvrit le premier magasin «Les Quatres Saisons».
- 5- On peut voir une maison qui appartenait à Thomas Justras. Plus tard, Joseph Bolduc mariait la fille de M. Justras et il devint le nouveau propriétaire de la maison et de la ferme.
- 5a- C'est à cet endroit que le premier hôtel de ville d'Asbestos fut construit à l'angle des rues du Roi et Justras.
- 5b- Cette bâtisse était à la fois la maison et la pâtisserie de Wilfrid Paquin.
- 6- On trouve ici le magasin Legendre, qui devint plus tard, la quincaillerie J.-N. Campeau.
- 7- La bâtisse blanche, en partie cachée par une élévation de terrain, était située à l'angle du «carré» et de la rue St-Georges. M. Cloutier possédait une boucherie au 1^{er} étage et Gédéon Boisvert, secrétaire-trésorier, avait son bureau au 2^e étage de cette même bâtisse.
- 8- Cette maison était la résidence du Dr Charles Amyot.
- 9- Cette maison, qui appartient à Guillaume Bélanger, était à la fois un salon de barbier et un restaurant. La maison et le commerce furent vendus à M. Végiard

Troisième chapitre



qui continua à s'occuper de l'entreprise jusqu'à ce que J-M achète la propriété.

- 10- Plusieurs commerces se succédèrent dans cette bâtisse. Elle fut détruite lors d'un incendie en 1926. Lorsqu'elle fut reconstruite, Roberge & Frères installèrent un quatre commerce jusqu'à ce que J-M achète la propriété.
- 11- La toiture de la maison que nous voyons juste à côté était la résidence d'Ulric-J. Bruneau.
- 12- On aperçoit ici une autre toiture, mais cette fois, il s'agit du magasin général de Denault & Frères. Le magasin était situé entre la rue Laurier et la rue du Roi.
- 13- Allons maintenant sur la rue Laurier, au numéro 13, on peut voir un immeuble avec plusieurs logements. Un des locataires était le notaire Charles Duhamel.
- 14- Nous voyons ici la propriété de M. Morrill. Cinq logements étaient aménagés.
- 15- Cette maison était la propriété d'Omer Champoux et Noé Prince.
- 16- Cette bâtisse était la propriété du Dr Wilfrid Comtois.
- 17- Maison appartenant au professeur G. Brière, directeur de l'école située à l'angle des rues St-Aimé et Panneton.
- 18- L'immeuble de Mike O'Neill comprenait 6 logements et se situait sur la rue Notre-Dame. Un incendie rasa la maison en 1910.
- 19- L'église St-Aimé, comme on peut le constater, n'était pas encore achevée.
- 20- On distingue le presbytère St-Aimé en construction.
- 21- Bâtiments de la ferme Morin.
- 22- Bâtiments de la ferme Flack.
- 23- On voit ici un des premiers bâtiments de la mine Jeffrey.
- 24- Cette bâtisse servait à des rencontres de groupes ethniques. Après leur départ, durant la première guerre mondiale, la bâtisse servit d'entrepôt.
- 25- On peut constater ici les conditions des rues du village au printemps.

Troisième chapitre

1.3 Genèse d'une paroisse: Saint-Aimé-de-Shipton (1881-1906)

Pendant de nombreuses années, les historiens ont décrit le Québec francophone comme une société essentiellement rurale, relativement égalitaire et dont la structure sociale fondamentale est la famille. Unie par une même culture et des valeurs religieuses communes, cette société produit des dirigeants religieux et politiques venant du peuple et reflétant les préoccupations de celui-ci. Au cours des années 1860, une nouvelle conception de la société québécoise de la fin du XIX^e siècle voit le jour. Cette fois, il n'est plus seulement question des Canadiens-français. La société québécoise est divisée en trois parties: une bourgeoisie d'origine britannique et contrôlant l'économie; une petite bourgeoisie canadienne-française formée de membres de professions libérales: petits entrepreneurs, clergé, exerçant un contrôle institutionnel et idéologique; enfin la masse des ruraux Canadiens-français. La société québécoise de la fin du XIX^e siècle apparaît maintenant comme beaucoup plus complexe et l'image monolithique ayant longtemps prévalu n'est plus de mise. On y retrouve plusieurs classes et cette structure sociale est en constante mutation¹²⁵.

La naissance et l'évolution du village d'Asbestos répond parfaitement bien à ce genre d'historiographie. En effet, que ce soit dès la formation du village ou à sa pleine expansion démographique des années futures, Asbestos a toujours été divisée en classes. Dès le tout début de son avènement, nous pouvons y identifier plusieurs classes sociales¹²⁶. Tout en parcourant la prochaine section consacrée au commencement d'Asbestos, vous retrouverez : bourgeoisie, petite bourgeoisie et prolétaires, tel qu'énuméré plus haut. Ces classes sociales scelleront la structure municipale d'Asbestos tout au long de son histoire.

Naissance d'un village: Asbestos (1881)

Le 1^{er} août 1884, un bureau de poste s'ouvre chez William Church¹²⁷. Le nom ASBESTOS apparaît alors sur l'enseigne¹²⁸. Ce nom désigne désormais la localité: Asbestos est né! C'est vers cette époque qu'Adolphe Parenteau ouvre

¹²⁵ Paul-André Linteau. René Durocher. Jean-Claude Robert, *op.cit.*, pp. 165-167.

¹²⁶ À partir des métiers des habitants d'Asbestos, mentionnés par le recensement de 1901, nous pouvons identifier des classes sociales.

¹²⁷ Premier maître de poste depuis cette date jusqu'en 1919, il sera suivi, pour la première moitié du siècle, par Ellen A. Church (1920-1941) et Joseph Alfred Bruneau (1941-1951). *Annals of Richmond County and Vicinity*, p. 142.

¹²⁸ En anglais, le terme «asbestos» est utilisé comme terme générique pour désigner: «[...] *fibrose varieties of a number of rock-forming silicate minerals* [...]». En français, deux termes nous sont donnés par les dictionnaires bilingues comme équivalents d'«asbestos»: il s'agit de amiante et de asbeste». Monique Cormier et Pierre Menassa, «Le Québec produit-il de l'amiante ou de l'asbeste?». *META*, Vol. 32, no 4, Décembre 1987, p. 451.

Filons d'histoire 1899 - 1999

la première boutique de forge du village¹²⁹. Quant à Henry Roux, il offre dès 1890, par l'entremise de son magasin général, le service d'approvisionnement ordinaire aux gens du village¹³⁰.



Sur la photo, le premier bureau de poste d'Asbestos avec en avant plan Mme Church, l'épouse du premier maître de poste. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Un autre facteur fortifiant de l'établissement d'un village est tout ce qui, de près ou de loin, touche l'éducation des enfants: «*Aux termes de la loi, le gouvernement subventionne des écoles communes administrées par un surintendant qui répartit les subsides entre les districts au prorata de la population d'âge scolaire*»¹³¹. Ainsi, une classe est ouverte en 1881, au rez-de-chaussée de la maison d'Alfred Senneville. Les gens du village désigneront cette école sous le vocable d'École rouge et «*c'est le professeur DeNéri Allie qui y enseignera les éléments de la grammaire et du catéchisme préparatoire à la première communion*»¹³². Cette école était située au coin de la rue Saint-Georges et du chemin de Danville. La succession professorale sera assurée, pour quelques temps, par Mlle Ernestine Fecteau. Toutefois, avec l'accroissement démographique que connaît le village, l'école devient rapidement trop petite pour recevoir les 96 enfants¹³³ qui la fréquentent en 1896. L'unique institutrice, Mlle Clara Senneville, ne suffit plus à la tâche qui lui incombe.

Grâce à une mine et à son pouvoir d'attraction démographique, un village est né. C'est ainsi que le village d'Asbestos sera, par proclamation du 27 janvier 1899, «détaché de la municipalité du Canton de Shipton, et formera une muni-

¹²⁹ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, Sherbrooke, Éd. Paulines, 1977, p. 37.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1987, p. 60.

¹³² Frère Fabien, *op.cit.*, p. 37.

¹³³ *Ibid.*, p. 40.

Troisième chapitre

cipalité séparée sous le nom de «La Municipalité du village d'Asbestos»¹³⁴. En effet, le 11 février un

«Avis public est par le présent donné par [...] Edmund W. Tobin, préfet du Comté de Richmond, qu'une assemblée des électeurs municipaux du dit village d'Asbestos, sous la présidence de Joseph Boisvert, du dit village, aura lieu à la Salle de Monsieur Narcisse Noël, dans le dit village, [...], dans le but de procéder à l'élection de sept conseillers pour former le conseil municipal du dit village d'Asbestos, et qu'une session du dit conseil aura lieu à l'endroit sus dit, [...]; afin d'élire un maire, de procéder à la nomination des officiers municipaux et autres fins générales. Donné à Brompton dans le dit comté, ce onze février 1899»¹³⁵.

¹³⁴ Livre des procès-verbaux: Livre 1: 9 mars 1899 au 11 mars 1909, Asbestos, Hôtel de Ville d'Asbestos.

¹³⁵ *Ibid.*, 27 février 1899, p. 5.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Canada
Province de Québec
(L.S.)

L. J. Galt

Victoria, par la voie de terre, Bureau des
Régimes Mini et le Service Géologique et Géologique.
Département de la Forêt, No. 761, 762.
A tous ceux à qui ces présentes parviendront
ou qu'elles parviennent par la suite:
Proclamation

Proclamation
Proc. 191.

Attendu que les présentations au
Conseil de Comté de la Corporation du Comté de
Richmond, d'une requête de deux tiers des
electeurs Municipaux habitant un certain
territoire y (Présentation), situé dans le Comté
de Shefford, dans le dit Comté, dans la Province
de Québec, demandant l'incorporation
en Municipalité de village, le dit Comté de
Comté de Richmond, a nommé
Simon Fraser, et s'est chargé de visiter le dit
territoire, de constater le nombre de maisons
et bâties et habitées, et de faire rapport sur
le dit territoire;

Et attendu que le dit document officiel
a fait au dit Comté un rapport conformément
le nombre de maisons bâties et habitées sur
le dit territoire, et la désignation des limites
qui, dans son opinion, doivent être données
au territoire et après plus particulièrement
désigné, contenant un certain nombre de
habités dans son étendue et indiquant par
suffisamment aspect ou superficie;

Et attendu que le dit rapport du dit
Intendant officiel a été dûment
homologué le 14 Décembre 1898, sans
amendement par le Conseil du dit Comté;

M'attendu que le Lieutenant Gouverneur de
Notre Province de Québec, a par et sous l'avis du
Conseil Exécutif de Notre dit Province, approuvé
le dit rapport.

A ces causes, en vertu des dispositions du Code
Municipal de Notre dit Province, nous déclarons
que le dit territoire, savoir:

- Tout le territoire borné comme suit, savoir:
D'après le plan. - Ces Provinces de territoires
dans le deuxième Recueil du dit Comté, plus
particulièrement indiqués et désignés comme étant:
(A) Cette partie de la Montée Nord ouest de la
Première Rue, située au, les ouest du chemin
publie conduisant à l'Église; (B) La Partie Nord,
(C) La Montée Nord ouest et la Montée Nord ouest
de la Montée Nord ouest de la Première Rue;
(D) Tout cette partie de la Montée Nord ouest
de la Première Rue, située à l'ouest du
chemin public conduisant à l'Église; (E) Une
lignée de terre contenant dix cent quatre
vingt quatre de largeur, sur une superficie de

vingt quatre (204), située sur le côté est du
dit chemin public conduisant à l'Église
rue, formant partie de la dite Montée Nord
ouest du dit lot Première Rue, plus ouest
le sud au dit lot Première Rue, plus ouest
et vers l'est à la propriété de M. J. Deshaies.
D'après le plan. - Les Provinces de territoires
situés dans le territoire Nord du
dit Comté: (A) La Montée Nord ouest de la
Première Rue; (B) La Montée Nord ouest de
la Première Rue et les parcelles voisines
est du dit Première Rue.

Le dit village formera une superficie
total de sept cent (700) acres, plus ou moins.

Les limites de la municipalité du Comté de
Shefford, et formera une Municipalité séparée
sous le nom de "La Municipalité du village
d'Asbestos", à partir de ce jour.

Et par ces présentes nous faisons, conti-
nuons, changeons et déclarons le dit village de
Asbestos, une Municipalité de village, con-
formément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

De tout ce que dessus nous nous faisons et fait
et nous agissons que les présents pourrions
concerner, sous réserve de prendre connaissance
et de se conclure ou conséquence.

En Foi de Vrai, Nous avons fait rendre
Nos présentes lettres Patentes, et à l'effet fait
apposer le Grand Sceau de Notre Province de
Québec; En témoin, Notre Seigneur, à Québec, le 14 Janvier
l'Honorable Louis J. Galt, Lieutenant
Gouverneur de la Province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en
Notre ville de Québec, dans Notre dit Province
de Québec, ce vingt-septième jour de Janvier
dans l'année de Notre Seigneur mille huit
cent quatre-vingt dix-neuf, et de Notre
Règne le cinquante et deuxième.

Par ordre
(signé) J. L. Robitaille
Secrétaire de la Gouverner

Copie de la proclamation créant le village d'Asbestos, le 27 janvier 1899.

Troisième chapitre

Ainsi MM. Henry Roux, Alfred Lefebvre, Thomas Jutras, Adolphe Parenteau, Lyman Morill, William Gervais et Herménégilde Bourbeau sont élus conseillers. Parmi ces hommes, un maire est choisi le 6 mars 1899 en la personne d'Henry Roux. Il est premier maire du Village d'Asbestos et son mandat «se borna plutôt à un paisible rôle de président d'assemblée»¹³⁶. À l'époque, il n'y a pas d'Hôtel de Ville et, jusqu'en 1909, les conseillers siègent chez des particuliers.

Un nouveau Conseil municipal est élu et le 4 février 1902, M. Joseph-Herménégilde Bourbeau succède à M. Henry Roux comme maire. M. Bourbeau est décrit comme étant «un bouillant personnage, qui aimait faire des discours»¹³⁷. On rapporte également qu'il désirait donner au tout jeune village un visage plus moderne en réalisant plusieurs travaux (hôtel de ville, aqueduc, égouts, électricité) mais rien de ceci ne se réalisera sous son mandat. De plus, ce fut un maire souvent contesté et «les électeurs désapprouvèrent un emprunt destiné à l'achat d'un terrain pour l'hôtel de ville»¹³⁸. M. Bourbeau demeurera en fonction jusqu'au 3 avril 1907.



Rue Jutras en 1910. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Un des tout premiers problèmes auquel doit faire face le jeune Conseil est la question de la salubrité publique. Le 7 juin, il est résolu «que le secrétaire notifie le comité de santé de voir aux ordures jetées le long des chemins dans les fossés et autour des maisons et de voir à ce qu'ils soient nettoyés»¹³⁹. Mais

¹³⁶ «Henry Roux, premier maire», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 24.

¹³⁷ «J.H. Bourbeau», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 24.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Livre des procès-verbaux: Livre I: 9 mars 1899 au 11 mars 1909, *op.cit.*, 7 juin 1899, p. 14.

Filons d'histoire 1899 - 1999

le Conseil doit aussi affronter une autre difficulté dès sa création. L'ivrognerie des journaliers de la mine est grave. Le Conseil décide de sévir contre ce fléau propre aux villes minières. Le 7 juin le Conseil d'Asbestos souscrit à ce «que les vendeurs de boisson sans licence soient notifié de discontinuer le commerce sous peine d'amende»¹⁴⁰.



Rue Laurier en 1910. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Naissance d'une paroisse: Saint-Aimé-de-Shipton (1896)

Le second pas vers une vraie vie de village est franchi en 1896, avec une requête des citoyens pour un service religieux dominical au village d'Asbestos. Les ouvriers étant de plus en plus en demande à la mine, «*l'entreprise a pour effet de grouper un bon nombre de familles canadiennes et catholiques*»¹⁴¹, Asbestos ne cesse de grossir. Cette envolée démographique est à la base de la première paroisse d'Asbestos: Saint-Aimé. La première démarche

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, p. 37.

Troisième chapitre

faite en vue du service religieux date du 7 février 1896. Selon les archives du diocèse, Gabriel Caron, marchand à la mine, adresse une lettre au vicaire général, Mgr Hubert-Olivier Chalifoux, dans laquelle il expose les ravages causés par l'ivrognerie de la population et sollicite l'envoi d'un missionnaire. Le 17 du même mois, Mgr Chalifoux se rend à Asbestos où il fait enquête; des faits importants sont mis à jour: *«Asbestos possédait une population de 1,100 âmes, dont 900 catholiques: 550 communiantes et 350 non-communiantes. Ces gens résidaient dans une couronne d'un mille autour de la Mine. Le village comptait 80 maisons»*¹⁴². Quelques familles seulement possédaient voitures et chevaux pour se rendre à la messe le dimanche à Danville. *«Toutefois, elles sont froidement accueillies. Les «gens de la mine», comme on les appelle, n'ont pas de bancs, et ils doivent se tenir debout dans les allées durant le Saint-Office; de plus ne pouvant être présents au début de la cérémonie, il ne leur est permis de communier qu'à la fin de la messe»*¹⁴³. Encore selon le Frère Fabien, seulement 70 personnes remplissaient leur devoir dominical¹⁴⁴, les autres ne pouvant se rendre à Danville.



Hôtel Robitaille. (Société d'Histoire d'Asbestos)

¹⁴² Il est à noter ici que le terme «non-communiantes» est utilisé pour désigner les catholiques qui ne communient pas et il inclut nécessairement les enfants n'ayant pas encore fait leur première communion. Il faut faire attention aux chiffres énoncés par Frère Fabien, car ils ne correspondent guère à une augmentation démographique significative du village, telle que définie par les recensements paroissiaux du prêtre Antonio Lebel. Voir à ce sujet le tableau de la page 49. Il est à noter que le Frère Fabien ne cite à aucun moment ses sources, ce qui empêche une investigation plus approfondie. Frère Fabien, *op.cit.*, p. 39.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 37.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 40.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Le 26 février 1896, Mgr Larocque¹⁴⁵ enjoint l'ordre à l'abbé Aimé Masson¹⁴⁶, curé de Danville, de célébrer la messe à Asbestos une fois par mois, de préférence le dimanche. La mission est temporairement mise en place dans l'École rouge où enseigne Mlle Clara Senneville. Il faut maintenant penser à un lieu pour bâtir une chapelle; durant cette même année «le 29 mai, procuration est donnée à M. le curé Masson de faire l'acquisition du terrain Noël au nom de la Corporation Épiscopale. La transaction est réalisée le 4 juillet pour la somme de 200\$»¹⁴⁷.

Un an après l'achat de cette terre, une assemblée est tenue pour collecter des fonds auprès de la population afin d'ériger une chapelle en bois durant l'été. Le 4 mai 1897, une requête adressée à Mgr Larocque demande un prêtre résidant et l'office religieux tous les dimanches. La requête est signée par 180 personnes. La population se chiffre maintenant à 1052 âmes, dont 620 communiant¹⁴⁸. La première messe sera célébrée le 5 septembre 1897 et le 29 septembre, Mgr Larocque émet le décret d'érection de la mission:

«[...] C'est pourquoi, voulant rendre un devoir rigoureux de notre charge épiscopale laquelle nous fait une obligation grave de pourvoir le plus efficacement possible au bien spirituel des âmes qui nous sont confiées, nous avons résolu de constituer, et par le présent décrétons constituons la susdite localité connue sous le nom d'Asbestos la mission avec un prêtre résidant. [...]. Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe de la mission de Saint-Aimé de Shipton le premier dimanche après la réception puis inséré dans les archives de la dite mission pour y être conservé. [...]»¹⁴⁹

Cette mission sera connue sous le nom de Saint-Aimé de Shipton puisque

«Nous conformant aux prescriptions de la Sainte-Église Catholique qui veut que toute mission ou paroisse soit placée sous le vocable d'un Saint inscrit au martyrologe, nous assignons comme titulaire de la nouvelle mission Saint-Aimé, Évêque de Nusco Confesseur dont la fête se célèbre chaque année le trente et unième jour du mois d'août»¹⁵⁰

¹⁴⁵ Mgr Larocque fut le 2^e évêque du diocèse de Sherbrooke de 1893 à 1926. Il avait 44 ans lors de son élévation à l'épiscopat le 30 septembre 1893. Il parlait couramment quatre langues: français, anglais, italien et espagnol.

¹⁴⁶ C'est en son honneur que la paroisse prend le vocable de Saint-Aimé.

¹⁴⁷ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, p. 41.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 42.

¹⁴⁹ Cahier d'Annonces et Prônes (1897-1901), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁵⁰ *Ibid.*

Troisième chapitre

Son territoire «comprendra la moitié nord-est du lot 7 et les lots 8, 9, 10 du deuxième rang, les lots 8, 9, 10 et 11 du troisième rang de Shipton, formant en tout un territoire de 45 par 48 arpents»¹⁵¹. Un prêtre sera désigné le 13 octobre 1897.



Première église de la paroisse St-Aimé en 1897. (Société d'histoire d'Asbestos)

¹⁵¹ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 42.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Antonio Lebel, premier
curé de la paroisse.
(Société d'Histoire
d'Asbestos)

Le premier prêtre résidant d'Asbestos est l'abbé Antonio Lebel. Lorsqu'il prend en charge la mission d'Asbestos, la chapelle vient juste d'être construite. Il faut maintenant s'affairer à la construction du presbytère. En attendant, le curé dort dans la maison de Thomas Jutras. On bâtit le presbytère au cours de l'année de 1898 et c'est Delphis Poisson d'Asbestos qui s'en charge. Cette même année, on acquiert aussi une cloche pour la chapelle. La bénédiction de la chapelle et celle du presbytère ont lieu le 30 août 1898, par Mgr Larocque.

Vers la fin de l'année 1898, la population d'Asbestos acquiert une terre, située sur le lot no 9 du deuxième rang, pour en faire un cimetière¹⁵². Le Conseil d'Hygiène provincial¹⁵³ approuve le projet du cimetière au mois de mai 1898. La bénédiction du cimetière est faite par Mgr Larocque le 3 septembre 1899 et une «foule des fidèles de

la mission et un grand nombre d'étrangers venus des paroisses voisines assistaient à cette impressionnante cérémonie [...]»¹⁵⁴.

À peine arrivé, le nouveau prêtre, M. Antonio Lebel, s'emploie à renforcer l'esprit paroissial. Le 26 mai 1899, il fonde la Société des Dames de Sainte-Anne et le 23 juin 1899 une congrégation de la Sainte-Vierge¹⁵⁵. Une collecte est effectuée le 2 août 1903 au profit de la bibliothèque paroissiale¹⁵⁶.

À partir de 1900, plusieurs requêtes parviennent à Mgr Larocque. Elles viennent de cultivateurs de Shipton et de Wotton qui demandent une autorisation de transfert de leur paroisse d'origine, soit Sainte-Anne de Danville et Saint-Hippolyte de Wotton, vers la nouvelle mission d'Asbestos, Saint-Aimé de Shipton. Mgr Larocque refuse toutes les demandes de transfert car

«Sa Grandeur l'Évêque croit qu'il n'est pas dans l'intérêt des signataires de la requête du 5 avril 1900 de se détacher de la paroisse de St-Hippolyte de Wotton pour être sous la Juridiction de Mr le Desservant de St-Aimé de Shipton. Vous n'ignorez pas que l'existence de la desserte de St-Aimé dépend exclusivement de l'exploitation de l'amiante.

¹⁵² *Ibid.*, p. 44.

¹⁵³ «En 1886, l'Assemblée législative vote une loi créant un Conseil provincial d'hygiène [...], Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 190.

¹⁵⁴ Cahier d'Annonces et Prônes (1897-1901), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁵⁵ Cahier d'Annonces et Prônes (1897-1901), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁵⁶ Cahier d'Annonces et Prônes (1903-1909), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

Troisième chapitre

Comme toutes les autres industries, celle de l'amiante peut facilement discontinuer et même cesser pour diverses raisons. [...] Pour cette raison, Sa Grandeur croit qu'il serait imprudent de permettre aux fidèles [...] de se détacher d'une paroisse dont l'existence est certaine pour être annexer à une desserte dont l'existence est précaire dépendant de sociétaires dont le principale mobile est l'intérêt matériel et qui conséquemment peuvent du jour au lendemain transporter leurs usines dans d'autres localités, si ce changement favorise leurs intérêts»¹⁵⁷.

La foi en la prospérité d'Asbestos était mince chez l'élite cléricale. Pourtant, l'évêque de Nicolet avait autorisé un fermier de Tingwick à se rendre à Asbestos pour l'office religieux dominical¹⁵⁸.

Un des grands tracas du prêtre Antonio Lebel est justement l'alcoolisme. Dès le 2 février 1902, il «*exhorte les autorités municipales et celles de la compagnie Asbestos et Asbestic de retirer la licence pour le débit des liqueurs spiritueuses qui avait été accordée en novembre dernier à titre expérimental*»¹⁵⁹. Au mois de septembre 1902, M. Antonio Lebel rappelle «*aux prières un père de famille ivrogne et ne remplissant pas ses devoirs religieux. Je suis prié de dire publiquement un pater et un ave pour lui*»¹⁶⁰. Le 15 novembre 1903, dans le *Cahier d'Annonces et Prônes*, nous retrouvons des remarques «*concernant les maisons de jeux (tables de pool)*», où est fait «*prière aux autorités municipales de réglementer ces institutions*»¹⁶¹. Enfin, le 18 mars 1906, le curé Lebel essaie de sensibiliser ses fidèles au problème de l'alcoolisme, pas encore résolu malgré toute sa bonne volonté. Il recommande «*le livre Alcool et alcoolisme qui a été approuvé par Monseigneur et qui est vendu 0,25\$ (souscriptions prises après la messe)*»¹⁶².

M. Antonio Lebel a fondé la ligue du Sacré-Cœur, le 9 novembre 1906 «*à l'occasion d'une grande retraite qui fut donnée à la mission de St-Aimé d'Asbestos [...], fut établie la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus [...]*»¹⁶³. M. J.H. Bourbeau en sera le premier président, épaulé par deux vice-présidents: M. Victor Denault et M. Georges Champoux. Dès sa création, la Ligue compte 120 membres qu'on appellera désormais des Ligueurs. Une cotisation de

¹⁵⁷ Cahier d'Annonces et Prônes (1897-1901), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁵⁸ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 52.

¹⁵⁹ Cahier d'Annonces et Prônes (1901-1903), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Cahier d'Annonces et Prônes (1903-1909), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

Filons d'histoire 1899 - 1999

0,25\$ par année est exigée pour le bon fonctionnement du mouvement¹⁶⁴. La Ligue du Sacré-Cœur est exclusivement réservée aux hommes et aux jeunes gens. Sa nature *«n'est autre que l'Apostolat de la Prière adapté aux hommes. C'est une ligue de prières et d'action en union avec le Cœur de Jésus-Christ»*¹⁶⁵. La paroisse Saint-Aimé de Shipton se voit gratifiée d'un diplôme à l'Apostolat de la Prière, nécessaire à l'établissement de la Ligue¹⁶⁶.

Le but de cette organisation

*«[...] est de propager et de maintenir l'esprit chrétien dans la famille et la paroisse. Pour cela: a) Elle groupe les hommes sous la protection du Sacré-Cœur et s'efforce dans faire des apôtres actifs pour le bien. b) Elle favorise l'établissement des œuvres charitables, économiques et sociales, qu'elles sustente et vivifie en leur infusant l'esprit chrétien. c) Elle organise la lutte contre les vices, les sociétés défendues ou suspectes et toutes les œuvres malsaines»*¹⁶⁷.

Pour être admis dans la Ligue, il faut être âgé de plus de quinze ans et reconnu pour sa conduite irréprochable. Cinq promesses sont alors exigées: 1) Communier au moins quatre fois par année, 2) Ne jamais manquer par sa faute la messe du dimanche, 3) Ne pas blasphémer, et la plus importante des promesses, 4) *«Ne pas aller boire dans les débits de boisson, fuir les réunions pour boire et combattre suivant la direction du Conseil, tout ce qui favorise l'intempérance»*¹⁶⁸, enfin la dernière: 5) *«Ne pas s'affilier à aucune société défendue par l'Église ou regardée comme suspecte; et respecter l'autorité de l'Église et de son clergé»*¹⁶⁹. Grâce aux registres du Cahier de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, on s'aperçoit très vite que la préoccupation majeure de cette organisation est de s'attarder à la quatrième promesse, afin d'exclure les membres jugés pour conduite suspecte ou malsaine, ou ayant touché de près ou de loin à la vente de boisson «enivrante»¹⁷⁰. Cette vente de boisson enivrante est la principale raison invoquée pour l'exclusion des membres. L'organisation de cette Ligue est très hiérarchisée:

«Les Ligueurs sont partagés en groupes de dix au moins ayant à leur tête un chef appelé Conseiller. Les chefs de groupe forment le Conseil de la Ligue. Ils élisent chaque année les six dignitaires ou officiers

¹⁶⁴ Cahier de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus (1906-1936), Paroisse de Saint-Aimé de Shipton.

¹⁶⁵ Ligue du Sacré-Cœur pour hommes et jeunes gens, Paroisse de Saint-Aimé de Shipton, p. 2.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 4.

¹⁷⁰ Cahier de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus (1906-1936), Paroisse de Saint-Aimé de Shipton.

Troisième chapitre

qui forment le Bureau du Conseil. Ce sont les présidents, le secrétaire, le trésorier et le commissaire-ordonnateur. Au-dessus du Conseil, il y a le Directeur local nommé par le Directeur diocésain. C'est d'ordinaire le curé de la paroisse»¹⁷¹.

Toutefois, malgré la bonne volonté des Ligueurs, du clergé et des autorités municipales, le problème de l'alcoolisme perdurera au village d'Asbestos. Il suffit pour cela de constater le nombre d'injonctions à ce sujet de 1899 à 1907. La plupart concernent «les vendeurs de boisson enivrantes dans les limites du village d'Asbestos»¹⁷². Ils doivent être constamment «notifiés verbalement par messieurs A. Parenteau et Lyman Morill de cesser de vendre tel liqueurs dans un délai de huit jours s'ils veulent exempter les frais»¹⁷³.

Monsieur Antonio Lebel, premier curé d'Asbestos quitte son poste le 17 janvier 1907. Son successeur sera M. l'abbé Charles-Ernest Ouellette. En fait, il est en charge de la mission de St-Aimé depuis peu: huit mois¹⁷⁴. Lorsque M. Antonio Lebel quitte sa charge au mois de janvier 1907¹⁷⁵, un vicaire est nommé, M. l'abbé Barthélemy Couillard. Maintenant, les fidèles sont de plus en plus nombreux: en 1906, on recense 930 communiants:

TABLEAU I

Recensement paroissial effectué par Antonio Lebel

Année	Familles	Âmes	Communiants	Non-Comm.
1901	158	864	513	—
1902	200	1034	613	429
1903	—	—	—	—
1904	196	1113	560	—
1905	236	1326	922	—
1906	282	1479	930	549

[Cahier d'Annonces et Prônes (1901-1903) et (1903-1909), Paroisse St-Aimé de Shipton]

¹⁷¹ *Ligue du Sacré-Cœur pour hommes et jeunes gens*, Paroisse Saint-Aimé de Shipton, p. 4.

¹⁷² Livre des procès-verbaux: Livre 1: 9 mars 1899 au 11 mars 1909, 9 septembre 1901, Asbestos, Hôtel de Ville d'Asbestos, p. 58.

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ «Le 28 décembre 1906, Mgr Larocque lui confiait St-Aimé d'Asbestos. Il s'y rendit le 9 janvier 1907. Le lendemain, il partait pour Sherbrooke, puis, pour Montréal, où il devait mourir sans revoir Asbestos, le 2 septembre suivant». Frère Fabien, *op.cit.*, p. 57.

¹⁷⁵ M. Antonio Lebel décédera le 12 novembre 1907, Cahier d'Annonces et Prônes (1903-1909), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

Officiellement, il s'agit encore de la mission de Saint-Aimé de Shipton. Mais l'existence d'une chapelle et la permanence d'un prêtre résidant au sein d'une communauté de plus en plus grande constituent ce qu'on peut appeler une paroisse.

Un exode précoce

Asbestos a connu de nombreuses périodes d'émigration au cours de son histoire et ce, pour diverses raisons. Ainsi, à la recherche de nouvelles terres, plusieurs allèrent coloniser l'ouest canadien, d'autres le Témiscamingue. Après avoir tenté leur chance aux États-Unis, certains revenaient après une absence plus ou moins longue. D'autres quittèrent pour Thetford Mines ou Black Lake, à la recherche d'un emploi. Le phénomène fut assez important pour attirer l'attention à l'époque. En effet, le correspondant de la Tribune écrivait dans l'édition du 9 mars 1910: *«Depuis quelque temps la classe ouvrière d'Asbestos a tendance à transporter ses pénates ailleurs. Et les raisons qui provoquent cette émigration sont multiples peut-être, mais une des premières, c'est la modicité du salaire journalier du mineur. Comment voulez-vous qu'un père de famille puisse faire honneur à ses affaires s'il ne gagne que 1,50 \$ par jour, et c'est là le salaire du plus grand nombre. La compagnie florissante qui emploie tant d'homme ici devrait payer en général 2,00 \$ par jour à ses ouvriers. Ces derniers seraient alors en mesure d'améliorer leur sort et d'être aussi sur le même pied que leurs amis travaillant dans les mines de Black Lake, de Thetford Mine ou des environs».*

La commission scolaire d'Asbestos

Reste la question de l'éducation qui, depuis 1896, pose de grandes difficultés vu le nombre de familles et d'enfants. Le 17 mai 1899, par un arrêté ministériel, la municipalité scolaire d'Asbestos est créée. Celle-ci prend effet le 1^{er} juillet 1899. Le premier président de cette commission scolaire sera M. J.H. Bourbeau¹⁷⁶. Dès lors, les enfants quittent l'école rouge pour une nouvelle école qu'on nomme communément l'école blanche. Le nouvel établissement s'élevait à l'angle des rues Saint-Aimé et Panneton. À cette époque, il n'y a encore que des institutrices laïques et la direction de l'école blanche est confiée à M. Guillaume Brière.



Guillaume Brière

¹⁷⁶ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 49.

Troisième chapitre

«En plus de dispenser l'enseignement, ce dévoué professeur dirigeait une petite fanfare et donnait des leçons de musique à quelques gens de la localité. (...). M. Brière décéda à l'âge avancé de 95 ans».¹⁷⁷

Nécessité d'une nouvelle école

À la même époque, le problème de l'éducation des enfants refait surface. On loue alors la maison de M. Narcisse Noël pour y installer l'école de l'arrondissement no. 1 au prix de 30\$ pour l'année scolaire 1901¹⁷⁸. Mais cela ne suffit pas à résoudre le problème de l'éducation et beaucoup de citoyens sont d'avis que des religieuses rendraient d'immenses services à la population et résoudraient le problème «alors, par lettre en date du 28 août 1901, les commissaires demandent à Mgr Larocque l'autorisation d'avoir 4 religieuses»¹⁷⁹. On laisse d'ailleurs le choix à l'Évêque, «de la communauté à qui confier la charge de ces écoles»¹⁸⁰. La Commission Scolaire est même prête à fournir un terrain gratuitement et une certaine somme d'argent pour aider les religieuses à s'établir. L'évêque prend le projet en considération puisque l'inscription du début de l'année indique un nombre élevé soit 124 garçons et 103 filles de 5 à 16 ans¹⁸¹. Le 15 novembre 1901, «suivant la suggestion de Monseigneur Paul Larocque Évêque de Sherbrooke la direction des écoles primaires de cette municipalité soit confiée aux sœurs de la Congrégation du St-Nom de Jésus et de Marie où de la Présentation de Marie»¹⁸². Les commissaires demandent alors à l'évêque de bien vouloir «transiger [...] avec les révérendes sœurs pour ce qui regarde l'engagement»¹⁸³. Le même jour, 15 novembre 1901, on vote également un «montant de 2000,00\$ [...] afin de construire la maison d'école suivant les devis du bureau de l'instruction publique»¹⁸⁴. Or, les pourparlers de Mgr Larocque avec les Sœurs de la Congrégation du St-Nom de Jésus et de Marie ainsi que celles de la Présentation de Marie, ne semblent pas répondre aux attentes de l'évêque puisque, de retour d'un voyage à Montréal, il écrit à M. Antonio Lebel «pour lui annoncer que les Dames de la Congrégation acceptaient la direction de la nouvelle école d'Asbestos»¹⁸⁵. Alors le 28 janvier 1902, les commissaires adoptent une résolution concernant le

¹⁷⁷ Frère Fabien, *op.cit.*, pp. 49-50.

¹⁷⁸ Procès-verbaux de la Commission Scolaire d'Asbestos, Commission Scolaire de l'Asbesterie, 28 août 1901, p. 11.

¹⁷⁹ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 53.

¹⁸⁰ Livre des procès-verbaux de la Commission Scolaire d'Asbestos, 28 août 1901, p. 11.

¹⁸¹ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 53.

¹⁸² Livre des procès-verbaux de la Commission Scolaire d'Asbestos, 15 novembre 1901, p. 12.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 53.

Filons d'histoire 1899 - 1999

montant de 2000,00\$ afin qu'il soit attribué à «*la construction d'une école devant être régie sous le contrôle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*»¹⁸⁶.

Quelques loisirs

Dès les premières années de son existence, Asbestos s'enrichissait d'un club de danse et de culture physique. On apprend que dès 1903, lors d'une soirée mémorable chez Mme Bowen, on y joua du ping-pong. Le billard était déjà à l'honneur, suffisamment pour que l'on se plaigne dès 1903 que ce genre d'établissement puisse opérer le dimanche, jour du Seigneur. Les deux premiers permis officiels de «table de pool» furent octroyés en 1903 à Ulric Bilodeau ainsi qu'à Adélarde Laflamme. On jouait beaucoup aux cartes, principalement le Cuchire et le Whist. Régulièrement les dames d'Asbestos (par exemple les associations des Ladies Aid et des Dames de Ste-Anne) organisaient des tournois dont les profits étaient versés aux pauvres. L'exposition agricole de Danville, qui se déroulait le dernier samedi du mois de septembre, était également très populaire. Les employés de la mine bénéficiaient d'une journée de congé afin d'y assister.

Le 16 mars 1902, une convention entre la Municipalité scolaire du village d'Asbestos et la Congrégation de Notre-Dame ayant été proposée et amendée, tous les contribuables et les locataires de la mission sont convoqués à une grande assemblée tenue dans l'église. M. Antonio Lebel raconte que «*les membres de la commission scolaire se sont ralliés à la fin de construire une maison d'école qui sera placée sous le contrôle des sœurs de la congrégation*»¹⁸⁷. Il expose ainsi la décision des commissaires qui ont voté «*un montant de deux milles piastres devant être affecté à la construction de la dite maison d'école. Ce montant représentant à peu près la moitié du coût de cette construction qui doit être suffisante pour accommoder le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école*»¹⁸⁸. Cependant, il faudrait le double de l'argent recueilli jusqu'à ce jour, pour réaliser un plan convenable. Les contribuables font appel aux locataires qui promettent de l'aide immédiatement.

Le 23 décembre 1902, lors d'une réunion des commissaires, il est «*adopté à l'unanimité que les commissaires ont l'obligation de bâtir une école pour la prochaine année scolaire, en conséquence il est résolu de bâtir un couvent, et*

¹⁸⁶ Livre des procès-verbaux de la Commission Scolaire d'Asbestos, 28 janvier 1902, p. 13.

¹⁸⁷ Cahier d'Annonces et Prônes (1901-1903), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

¹⁸⁸ *Ibid.*

Troisième chapitre

que par la présente, toute résolution a l'effet de bâtir une maison d'école soit annulée»¹⁸⁹. Le 5 janvier 1903, on tient une réunion extraordinaire car beaucoup de contribuables ont protesté «contre la résolution des commissaires à l'effet de bâtir un couvent, et les commissaires ayant pesé et réfléchi sur chacun des faits exposés devant eux par les contribuables, ont adoptés la résolution suivante [...] que les ressources ne permettent pas une telle construction, et par conséquent [...] que toute résolution adoptées, par les commissaires relativement à la construction d'un couvent, soient par la présente annulées»¹⁹⁰. Alors, les commissaires adoptent une nouvelle résolution en vue de bâtir une maison d'école qui «requerra quatre classes afin d'accommoder tout les enfants d'âge à fréquenter l'école»¹⁹¹.

Le 25 janvier 1903, on reçoit les recommandations du surintendant de l'Instruction Publique qui désire que l'enseignement à la future école soit confié aux Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à la place des institutrices laïques¹⁹². Les commissaires suivent le conseil et demandent aux religieuses de venir enseigner à Asbestos. Mais le 21 février 1903, elles n'ont pas encore répondu et l'on demande à M. le curé Antonio Lebel de communiquer avec la congrégation et de faire son rapport à la Commission scolaire. Il faut croire que ce fut en vain, puisque le 28 février, on annula la résolution prise à l'effet d'embaucher les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à la place d'institutrices laïques. Plusieurs raisons sont alors évoquées; les Sœurs n'ont pas envoyé par écrit leur réponse et l'on présume ainsi qu'elles n'acceptent pas de venir enseigner. Un très grand nombre de contribuables est opposé à l'engagement de ces religieuses¹⁹³.

Le projet, d'une école dirigée par des Sœurs, restera en plan jusqu'en décembre 1907¹⁹⁴, date à laquelle de nouvelles démarches seront entreprises avec les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Pour aider à la réalisation du projet, Mgr Larocque autorise M. Lebel à vendre des terrains à la commission scolaire à la condition que

*«la dite Commission des écoles catholiques de St-Aimé de Shipton, n'utilisera ce dit terrain que pour des fins d'éducation et d'instruction, et que les édifices qui y seront construits serviront uniquement aux fins d'éducation et d'instruction sous la direction de communautés religieuses [...]»*¹⁹⁵.

¹⁸⁹ Livre des procès-verbaux de la Commission Scolaire d'Asbestos, 23 décembre 1902, p. 29.

¹⁹⁰ *Ibid.*, 5 janvier 1903, p. 30.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁹² *Ibid.*, 25 janvier 1903, p. 33.

¹⁹³ *Ibid.*, 28 février 1903, pp. 39-40.

¹⁹⁴ Frère Fabien, *op.cit.*, pp. 53-54.

¹⁹⁵ Cahier d'Annonces et Prônes (1903-1909), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.L

Filons d'histoire 1899 - 1999

Toutefois, le projet d'une école des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ne verra pas le jour avant 1909.

* *

*

La naissance d'une communauté et son essor démontrent la qualité des personnes dynamiques qui ont établi les bases de cette micro-société qui ne cessera de grandir envers et contre les aléas de l'économie et les rêves des citoyens.

Quatrième chapitre

1.4 Dans l'ombre d'une industrie: un milieu en formation (1907-1918)

Entre 1896 et 1919, trois éléments principaux marquent l'évolution de l'économie québécoise. En premier, le formidable bond des nouveaux secteurs liés à l'exploitation des richesses naturelles, inséparables de l'introduction massive de la production hydroélectrique. « [...] ces nouveaux secteurs sont l'hydroélectricité, les pâtes et papiers, l'électrométallurgie, l'électrochimie et les mines »¹⁹⁶. En second, la tendance à la monopolisation qui transforme les structures financières des entreprises et permet la création de vastes ensembles de production et de vente. En troisième lieu, l'urbanisation avec la croissance des agglomérations et sa contrepartie: le déclin des campagnes et de leurs pouvoirs économiques. Le nombre d'exploitations agricoles et de surface de terre cultivée ne cesse de diminuer¹⁹⁷. Les transformations évoquées plus haut sont inséparables de la conjoncture économique de ces années.

Un peu partout, l'euphorie fait place à la prudence des décennies antérieures: les prix et les profits sont en hausse et la période apparaît comme un « âge d'or » du capitalisme¹⁹⁸. Les classes dirigeantes sont optimistes pour l'avenir. Les ouvriers subissent les effets de l'inflation et leurs conditions de vie ne progressent pas dans les mêmes proportions que l'enthousiasme et les profits des bien nantis.

Toutefois, la période est globalement marquée par la prospérité. Trois éléments sont à la base de cette prospérité: la mise en valeur de l'Ouest canadien, la construction ferroviaire et la poussée industrielle au Canada central. Au Québec, le tournant du siècle correspond à une reprise des investissements et à un essor industriel important. Les diverses initiatives s'accompagnent d'une forte hausse des investissements étrangers, particulièrement britanniques et américains.

En 1912, l'inflation devient préoccupante au Canada et, en 1913, c'est le début d'une récession correspondant au resserrement de l'impérialisme mondial. Le marché des capitaux en sera secoué, rendant les transactions plus délicates. Au début, la guerre aggrave la récession économique, perturbant du même coup la production et augmentant le nombre de chômeurs. Peu à

¹⁹⁶ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome 1 De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 356.

¹⁹⁷ « On comprend cette désaffection touchant l'agriculture, car, plus souvent qu'autrement, l'indice des prix agricoles baisse et celui des coûts de production augmente. Il s'ensuit que les campagnes se dépeuplent à un rythme accéléré, [...] ». Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*. Montréal, Boréal, 1987, p. 86.

¹⁹⁸ « De 1900 à 1910, le volume de la production manufacturière du Québec augmente de 76%, alors que la population ne s'accroît que de 21%. La production per capita augmente chaque année de 4,2% ». Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 84.

Filons d'histoire 1899 - 1999

peu, la situation s'améliore. L'enrôlement permettra de réduire le nombre des sans-emploi, puis les besoins de l'industrie de guerre du Canada et des alliés relanceront la production industrielle. Durant les dernières années de guerre, l'industrie canadienne tourne à plein régime.

Après 1900, la société québécoise ne connaît pas de ruptures fondamentales. La montée d'une bourgeoisie industrielle et la création d'une classe ouvrière représentant des bouleversements fondamentaux, on assiste à la consolidation et à l'expansion de cette nouvelle structure sociale: «*La bourgeoisie accroît son emprise grâce à la concentration; la classe ouvrière et les travailleurs en général voient leurs effectifs grossir suite à la prolétarisation d'un grand nombre de migrants des campagnes et de l'étranger*»¹⁹⁹. Au début du XX^e siècle, ces deux classes tenteront d'affirmer leurs positions en créant des organisations d'entraide.

À partir de 1897, la société québécoise est nettement dominée par une grande bourgeoisie qui ne cesse de renforcer son emprise économique et son pouvoir, tout en limitant son recrutement. Cette grande bourgeoisie est massivement anglophone et concentrée à Montréal. Cependant, elle doit composer avec les autres classes sociales où on retrouve la moyenne et la petite bourgeoisie québécoises. Cette dernière maintient une présence active dans certains domaines comme la politique, notamment au niveau municipal.

Au XIX^e siècle, tant chez les protestants que chez les catholiques, la religion a une grande importance et les Églises ont un pouvoir fort étendu. Les différentes confessions sont d'ailleurs l'un des éléments de base de la double structure scolaire qui caractérise le Québec. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, où l'État cherche à contrôler le système scolaire, au Canada, on renonce même à l'orienter. D'après le recensement de 1871, le Québec ne compte pas moins d'une quarantaine de religions différentes. Cette diversité très nord-américaine ne doit pas masquer la prédominance du catholicisme et la présence d'une minorité protestante significative. La religion catholique est en effet celle de plus de 85% des Québécois, tandis que les diverses confessions réformées en réunissent un peu plus de 14%²⁰⁰.

La communauté anglophone et protestante du village d'Asbestos

En raison de leur situation minoritaire au Québec, les Églises protestantes entretiennent des liens très étroits avec les institutions apparentées des autres provinces, de même qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne. L'une des caractéristiques des Églises protestantes est leur propension à se diviser en groupuscules «*on note une grande diversité de confessions pour un assez petit*

¹⁹⁹ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 457.

²⁰⁰ *Ibid.*, pp. 229-230.

Quatrième chapitre

nombre d'églises»²⁰¹. Le protestantisme québécois est dominé par trois confessions qui représentent, en 1871, 84% de l'ensemble. Il s'agit dans un ordre décroissant des anglicans, des presbytériens et des méthodistes²⁰². Plus particulièrement à Asbestos, en 1901, nous retrouvons 28 presbytériens, 10 anglicans, 10 méthodistes, 8 congrégationalistes, 5 adventistes, 1 baptiste sur un total de 783 habitants²⁰³.



Communauté anglophone d'Asbestos au début du siècle. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Le mouvement le plus significatif de cette période est la constitution de l'Église unie du Canada. Au début du siècle, les presbytériens lancent un appel à l'unité. Les presbytériens, les méthodistes et les congrégationalistes établissent des contacts, tant au plan doctrinal qu'ecclesial, «*il s'agit en effet non seulement de prévoir un credo commun mais aussi d'intégrer les différents clergés et de rendre compatibles les structures administratives*»²⁰⁴. Même si les méthodistes et les congrégationalistes se montrent prêts à fusionner avant 1914 «*l'église unie de Danville, Trinity United Church, était à l'origine congrégationaliste et, lors de la création de l'Église unie, la communauté méthodiste de Danville s'y est jointe*»²⁰⁵, les presbytériens n'arrivent pas à s'entendre.

²⁰¹ Hélène Bourque, *Étude thématique des églises de confessions autres que catholiques sur le territoire de la MRC d'Asbestos*, Sherbrooke, Ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'Estrie, Septembre 1994, p. 10.

²⁰² Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 518.

²⁰³ *Recensement de 1901*, Archive du Québec.

²⁰⁴ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 518.

²⁰⁵ Hélène Bourque, *op.cit.*, p. 10.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Toutefois, l'idée d'une Église unie est lancée et sa création retardée, mais inévitable: «soulignons qu'avant la création de l'Église unie du Canada, il y avait déjà à Danville l'Église fédérée formée en 1912. L'Église Trinity en était le siège et regroupait congrégationalistes et presbytériens»²⁰⁶.



Sur la photo, des membres de la confrérie des Francs-Maçons de la région d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

La communauté presbytérienne d'Asbestos est déjà implantée à la fin du XIX^e siècle²⁰⁷. Elle est desservie par le pasteur de Danville, dont la communauté a été fondée vers 1870. D'ailleurs, ce sont les membres de la communauté de Danville qui organisent une souscription pour la construction de la première église presbytérienne d'Asbestos, le 11 novembre 1907²⁰⁸. Dès le printemps suivant, le projet est mis en œuvre. Le 5 mai 1908 «un morceau de terrain sur la rue St-Georges fut acheté de M. Arthur Lafrance»²⁰⁹ et la pierre angulaire, posée le 12 septembre de la même année. La dédicace eut lieu le 24 janvier 1909, signifiant l'achèvement des travaux²¹⁰. À cette époque, le pasteur était le révérend J.N. Brunton qui quitta son poste le 1^{er} janvier 1912, suivi par le révérend E.G. Warren²¹¹ qui officia jusqu'en 1925. Nous

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ Bill Clark, «L'église presbytérienne actuelle a été construite en 1942», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 106.

²⁰⁸ *Danville 125 ans (1861-1992)*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau, 1992, p. 56.

²⁰⁹ Bill Clark, *op.cit.*, p. 106.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

Quatrième chapitre

croyons qu'il s'agit de la première église protestante à Asbestos²¹², mais elle fut utilisée aussi par les anglicans et les méthodistes, jusqu'à ce qu'ils disposent de leurs propres lieux de culte²¹³.

En 1900, une école anglaise se trouvait à l'angle des rues Saint-Aimé et Notre-Dame, «dans une modeste maison qui servit plusieurs années aux fins éducationnelles»²¹⁴ et le 13 juin 1914, une Commission scolaire anglophone et protestante fut créée²¹⁵.

Au delà de leurs divisions, les Églises protestantes partagent les grands concepts de la Réforme. Les relations déjà délicates avec les catholiques évoluent vers une acceptation résignée de leur existence. Graduellement, le prosélytisme²¹⁶ «se fait discret surtout entre religions réformées et religion catholique»²¹⁷ mais il n'avait jamais été très efficace et sera abandonné. Nous retrouvons deux mondes quasi imperméables où «les relations entre les religions protestantes et le catholicisme ne sont plus marquées par des manifestations d'hostilité ouverte»²¹⁸.

La communauté francophone et catholique du village d'Asbestos

L'Église et l'État du XIX^e siècle, l'Église catholique était préoccupée par l'impact de la Révolution française sur le Québec et combattait la pénétration graduelle des idées libérales. Le concile de Vatican I proclamait l'infaillibilité pontificale en 1870, renfonçant le pouvoir papal sur l'Église et stimulait l'ultramontanisme²¹⁹. Au Québec, au moment de la Confédération de 1867, l'Église catholique fait une remontée fulgurante. Commence alors ce qu'on a appelé la réaction catholique, caractérisée par un encadrement des fidèles qui échoit à des cléricaux de plus en plus nombreux. Pour ce faire, l'Église catholique s'appuie sur la fondation de nombreuses organisations: la venue des communautés, l'amélioration de la pratique religieuse et le progrès des dévotions populaires. Dès lors, le clergé bénéficie d'un important pouvoir et d'un prestige sans pareil, au sein de la société québécoise.

²¹² Bill Clark, «L'église de la rue St-Georges servit au culte jusqu'en mai 1942», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 106.

²¹³ Hélène Bourque, *op.cit.*, p. 11.

²¹⁴ Frère Fabien, «En 1950, le High School accueille les étudiants anglophones d'Asbestos et de Danville», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 129.

²¹⁵ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, Sherbrooke, Éd. Paulines, 1977, p. 70.

²¹⁶ Zèle déployé pour faire de nouveaux adeptes.

²¹⁷ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 519.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 520.

²¹⁹ L'ultramontanisme est un ensemble des doctrines favorables à l'autorité absolue du pape, *Ibid.*, p. 232.



Procession de la Fête-Dieu à Asbestos avant 1910. (Société d'Histoire d'Asbestos)

L'Église catholique apparaît comme l'élément dynamique de la société et, dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir se gonfler les effectifs du clergé. L'encadrement des fidèles devient de plus en plus surveillé. Dans ce but, la Confédération canadienne met en place une structure étatique favorisant l'influence de l'Église. Les domaines de compétence provinciale sont, en grande partie, brigués par l'Église: l'éducation, la santé publique, la propriété, le droit civil. Il s'agit, en substance, de toutes les structures sociales touchant de près la population. Le personnel religieux ne se cantonne plus au domaine spirituel. La paroisse, l'école et l'assistance sociale sont les piliers de son action catholique.

Ainsi, l'Église aura rapidement une situation privilégiée. Outre la paroisse, le curé est amené à s'occuper de sphères qui ne sont pas spécifiquement religieuses. À Asbestos, ce sera M. l'abbé Luc-Napoléon Castonguay, nommé troisième curé en titre²²⁰ de Saint-Aimé-de-Shipton, le 7 septembre 1907. Le

²²⁰ «Il naquit à St-Roch-des-Aulnaies, comté de l'Islet, le 26 juillet 1866, fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et à Sherbrooke, et fut ordonné prêtre par Mgr Antoine Racine, le 10 juillet 1892. Il fut d'abord vicaire à Magog, puis curé à Eastman et à Asbestos». Frère Fabien, *op.cit.*, p. 61.

Quatrième chapitre

26 septembre «arriva à la cure de St-Aimé-de-Shipton, le Révérend LN Castonguay, avec le titre de desservant»²²¹. Dès son arrivée, il se met à la tâche, il «a remué bien des affaires: acquisitions de terrains, réparations, constructions»²²². À cause du nombre croissant d'habitants au village d'Asbestos et, par conséquent, du nombre des fidèles catholiques²²³, le curé Castonguay décide «de construire des galeries latérales dans l'église de cette paroisse»²²⁴ qui avait été bâtie en 1897. Le 3 octobre 1907, M. Albert Jutras «fut le premier bedeau engagé à salaire fixe et attitré»²²⁵.

La seconde sphère est institutionnelle et regroupe les services dont l'Église a la charge. Le meilleur exemple est l'éducation. En quelques décennies, elle bouleverse toute l'organisation du personnel, imposant des instituteurs religieux pour remplacer les laïcs.



Le couvent à l'arrivée des religieuses.

C'est aussi le sort d'Asbestos dans le domaine de l'enseignement, avec la venue de la communauté religieuse des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame: «vous devrez, pour la réalisation de votre projet, vous adresser à nos

²²¹ Cahier d'Annonces et Prônes (1907), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

²²² Frère Fabien, *op.cit.*, p. 62.

²²³ Voir le tableau du Recensement paroissial effectué par M. Antonio Lebel à la page 11 du Chapitre 3: *Genèse d'une paroisse: Saint-Aimé de Shipton.*

²²⁴ Cahier d'Annonces et Prônes (1907), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

²²⁵ *Ibid.*

Filons d'histoire 1899 - 1999

dévouées Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui se sont toujours fait un bonheur de seconder les désirs de notre Évêque en pareille matière»²²⁶. Au mois de décembre 1907, Mgr Larocque approuve la requête des commissaires qui demandent des religieuses. En effet, «une lettre de Mgr l'Évêque de Sherbrooke autorise les commissaires d'École d'Asbestos de confier la direction de leur classes à la Congrégation de Notre-Dame, [...]»²²⁷. Toutefois, celui-ci spécifie qu'il n'y aura pas de pensionnat à Asbestos: «Dans l'intérêt même de la cause que vous voulez promouvoir et pour de graves raisons que je n'ai pas besoin de développer, il doit être strictement entendu qu'il n'y aura pas de pensionnat annexé à l'école de commissaires dont les Sœurs auront la direction»²²⁸. Ainsi, les commissaires sont autorisés à entreprendre les démarches auprès «des autorités de la Congrégation de Notre-Dame, pour connaître les conditions auxquelles elles accepteraient le direction des classes d'Asbestos, après quoi les Commissaires pourront décider si le projet est réalisable, en rapport avec la place»²²⁹. Et le 27 janvier 1908, une réunion très importante a lieu dans le but «de prendre une décision finale sur le projet de confier l'enseignement dans les classes d'Asbestos, aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame»²³⁰. De plus, on doit discuter de la demande de M. le curé Castonguay qui requiert une somme de 5000\$ (cinq mille) afin



Les 3 fondatrices: centre: S. S. Marie-du-Rosaire, de chaque côté: S. S. Alexandre-de-Nicée et S. S. Jacques.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Livre des procès-verbaux de la Commission scolaire d'Asbestos, 29 décembre 1907, pp. 109-110.

²²⁸ Cahier d'Annonces et Prônes (1907), Paroisse Saint-Aimé-de-Shipton.

²²⁹ Livre des procès-verbaux de la Commission scolaire de l'Asbesterie, 29 décembre 1907, pp. 109-110.

²³⁰ *Ibid.*, 27 janvier 1908, p. 110.

Quatrième chapitre

«de faire construire un local convenable et des salles de classes en nombre suffisant pour répondre aux besoins des exigences de la Communauté et aux fins scolaires, et que si cette somme n'est pas suffisante, qu'il prendra des moyens efficaces pour (sic) le surplus en faisant des bazars où représentations»²³¹.

Les commissaires voteront favorablement à la demande du curé Castonguay.

Le 25 avril 1908, M. le curé Castonguay, au nom de la Commission Épiscopale, vend par procuration à la Commission scolaire *«pour la somme nominale d'un dollar, un terrain de 22 pieds de largeur par 90 de profondeur; ce terrain, faisant partie du numéro 31, devait être affecté uniquement aux fins d'éducation»²³²*. La construction de l'école destinée à devenir plus tard un couvent est immédiatement décidée. La surveillance des travaux est tout naturellement confiée à M. le curé Castonguay²³³. Cette nouvelle école en bois sera *«recouverte de briques, aura 70 pieds de longueur par 42 de largeur»²³⁴*. La construction commence au mois de mai 1908 et se termine en janvier 1909. Au début, deux classes furent ouvertes et *«des institutrices laïques y donnèrent l'enseignement jusqu'en juin»²³⁵*. Au mois d'avril 1909, on planifie la rentrée de septembre, lors d'une réunion des commissaires, on promulgue dans un premier temps *«que l'enseignement pour les filles soit sous le contrôle des religieuses désigné par Sa Grandeur Mgr de Sherbrooke a savoir les Sœurs de la Congrégation»²³⁶*. Dans un deuxième temps, on spécifie *«que Mr le curé Castonguay est chargé de s'entendre avec les religieuses de la Congrégation pour savoir a quelle condition elle viendraient à Asbestos»²³⁷* et en dernier lieu *«que demande soit faite par Mgr Larocque auprès de la communauté pour qu'il (sic) prenne l'enseignement au mois de septembre prochain»²³⁸*.

Toutefois, on se rend compte que l'on manquera de place dans l'ancienne école des garçons en septembre prochain et l'on demande l'autorisation à l'évêque de *«pouvoir placer une ou deux classes de petits garçons au couvent»²³⁹*. Le 23 août 1909, trois sœurs arrivent au village d'Asbestos: la Sœur supérieure Sainte-Marie-du-Rosaire et les sœurs Saint-Jacques et Saint-Alexandre-de-Nicée²⁴⁰. Le 31 août, on procède à l'inscription de deux cents

²³¹ *Ibid.*, 27 janvier 1908, p. 110.

²³² Frère Fabien, *op.cit.*, p. 63.

²³³ Livre des procès-verbaux de la Commission scolaire d'Asbestos, 27 avril 1908, p. 121.

²³⁴ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 64.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Livre des procès-verbaux de la Commission scolaire d'Asbestos, 22 avril 1909, p. 150.

²³⁷ *Ibid.*

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ Frère Fabien, *op.cit.*, p.66.

Filons d'histoire 1899 - 1999

écolières²⁴¹. En 1910, 6 sœurs et 5 laïques enseignent et «*le personnel du couvent est ainsi constitué: Sœur Ste-Marie-du-Rosaire, supérieure, Sœur St-Alexandre-de-Nicée, Sœur Ste-Chrysanthe, Sœur Ste-Marie-Reine, Sœur St-Agapit, Sœur Broderich, postulante, et Milles Alice Duval, Antoinette Côté, Antonia Castonguay, Aurélie Bougie et Lumina Bélisle*»²⁴².

Au mois de septembre 1913, la Commission scolaire du village d'Asbestos met sur pied un projet de collège pour les garçons²⁴³, dirigé par des religieux enseignants²⁴⁴. Le 9 octobre 1913, la Commission scolaire accepte de la Corporation Épiscopale, un terrain situé «*entre la rue Lebel et Bourbeau 250 Fd (sic) sur la rue École et 180 sur la Bourbeau pour le prix de 1,00\$ pour y construire une école des Frères*»²⁴⁵. De plus, les commissaires autorisent M. le curé Castonguay à faire les démarches «*à qui de droit pour avoir des Frères pour enseigner, et le prix du salaire pour chacun*»²⁴⁶. Et le 8 juin 1914, une demande est faite au surintendant de l'Instruction Publique afin «*de placer l'école des garçons sous le contrôle des Frères du Sacré-Cœur*»²⁴⁷. Le 26 mars 1914, une autre demande est faite au surintendant afin d'obtenir des plans pour une école en bois de deux étages pouvant contenir 8 classes²⁴⁸. Malgré toutes ces démarches, le projet reste en suspens jusqu'en 1917. En janvier, la Commission scolaire fait une demande aux Frères du Sacré-Cœur pour une école de garçons. Le 15 février 1917, le Frère Antoine écrit au curé Castonguay «*que sa communauté consent à fournir 5 religieux pour septembre prochain*»²⁴⁹. Toutefois, l'entente n'est conclue qu'un an après, soit en juin 1918. La même année, fin août, les Frères du Sacré-Cœur arrivèrent au village «*ils étaient cinq: FF. Augustin, directeur, Arthur, Émile, Barnabé et Charles-Eugène*»²⁵⁰. À la rentrée de septembre, on enregistra 148 inscriptions²⁵¹. L'école des Frères du Sacré-Cœur se situait à l'angle des rues St-Aimé et Panneton.

La troisième sphère regroupe tous les organismes agissant à l'échelle diocésaine «*et qui échappent au contrôle direct des curés, pour être liés davantage*

²⁴¹ *Ibid.*

²⁴² *Ibid.*, p. 69.

²⁴³ D'ailleurs une demande est faite auprès de l'Évêque afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir une autre salle de classe de garçons au couvent, en raison du manque de place pour eux dans l'ancienne école. Livre des procès-verbaux de la Commission scolaire d'Asbestos, 7 septembre 1913, p. 227.

²⁴⁴ *Ibid.*, 11 septembre 1913, p. 228.

²⁴⁵ *Ibid.*, 9 octobre 1913, p. 229.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 230.

²⁴⁷ *Ibid.*, 8 juin 1914, p. 234.

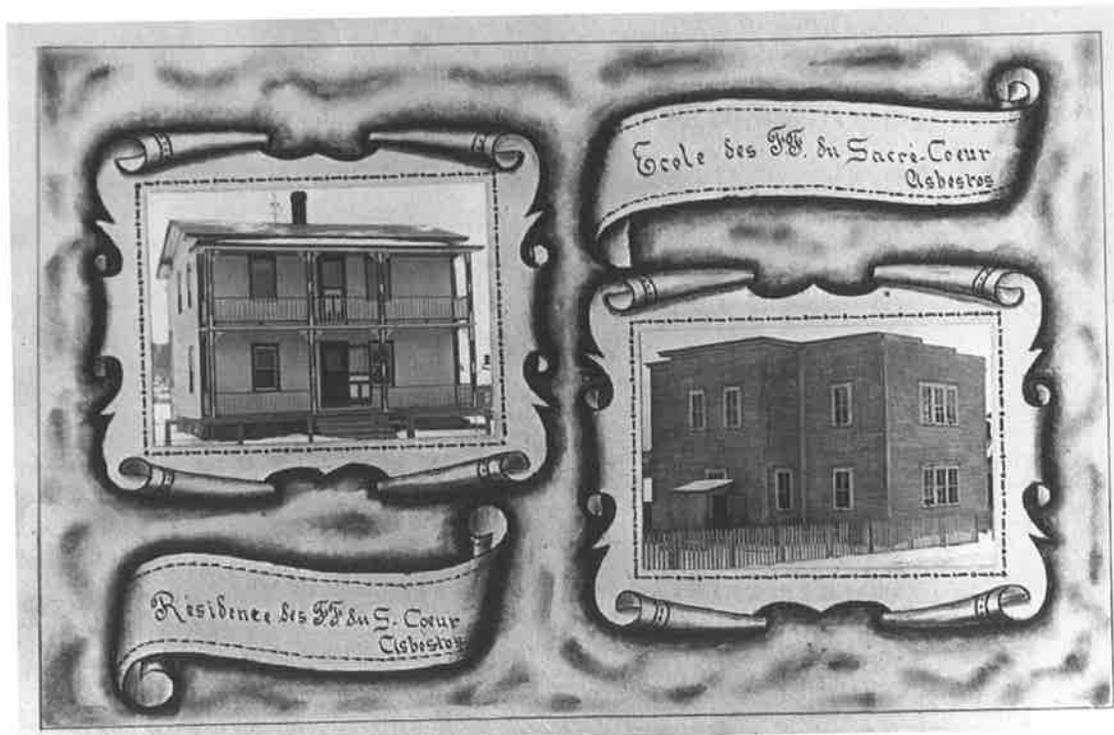
²⁴⁸ *Ibid.*, 26 mars 1914, p. 241.

²⁴⁹ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 73.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 74.

²⁵¹ *Ibid.*

Quatrième chapitre



École et résidence des Frères du Sacré-Cœur. (Société d'Histoire d'Asbestos)

à la hiérarchie diocésaine ou à la communauté»²⁵². L'Église sort à un tel point du domaine religieux, qu'elle devient rapidement un élément indispensable à la vie sociale québécoise. Sa présence est visible et profonde: par son réseau de paroisses et diocèses qui quadrille l'espace habité et par le caractère social essentiel des institutions qu'elle contrôle.

L'Église catholique, au Québec, est une institution très proche de ses fidèles. Cette caractéristique apparaît à deux niveaux: le recrutement séculier et le culte. Le clergé encourage les manifestations populaires de piété. Qu'il s'agisse de retraites paroissiales ou de célébrations, on tente de donner du panache à ces manifestations, attirant de nombreuses foules. En 1916, au village d'Asbestos, le curé Castonguay organise une procession le dimanche de la Sainte-Trinité. En chaire, il demande aux fidèles de prendre place dans la procession, indiquant qu'il y aura des décorations le long du parcours afin de susciter une plus grande dévotion²⁵³. Le curé Castonguay organise entre autres des tombolas²⁵⁴ et des pèlerinages pour stimuler l'ardeur de ses ouailles.

²⁵² Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 521.

²⁵³ Cahier d'Annonces et Prônes (1916), Paroisse Saint-Aimé de Shipton.

²⁵⁴ Loterie où les numéros sortants gagnent des lots en nature.



Classe du Frère Siméon en 1922. (Société d'Histoire d'Asbestos)

On assiste à une prolifération des sociétés catholiques, qu'il s'agisse de charité, d'entraide ou de culture. Grâce à ce réseau où elle est très active, l'Église peut renforcer sa capacité d'encadrement qui «diffère selon qu'il s'agit du culte proprement dit, de la charité ou des loisirs»²⁵⁵. Toutes les paroisses urbaines se dotent, à des degrés divers et selon leurs revenus, d'un type similaire d'encadrement. Le village d'Asbestos n'échappera pas à la règle quand, le 2 octobre 1912, on assiste à la fondation de la Fanfare Saint-Aimé d'Asbestos. Cette fanfare compte 15 membres: Pierre Matton, Hosanna Côté, Amédée Brière, Joseph Lalancette, Albert Brière, Lucien Proulx, Joseph Labonté, Hormidas Laprise, Adélarde Fecteau, Athanase Langlois, Edgar Proulx, Oscar Proulx, Georges Nadeau, Alphonse Bolduc et Wilfrid Bruneau²⁵⁶. La Fanfare utilise une salle de classe de l'école des garçons pour les répétitions²⁵⁷ et au mois de février 1913, la jeune Fanfare de Saint-Aimé demande une aide financière, au Conseil municipal du Village d'Asbestos qui octroie 25 \$²⁵⁸. C'est ainsi que la première fanfare fut créée.

²⁵⁵ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 521.

²⁵⁶ Livre des procès-verbaux: Livre II: 1909-1915, Village d'Asbestos, 11 mai 1910.

²⁵⁷ Livre des procès-verbaux de la Commission Scolaire de l'Asbesterie, 13 décembre 1912, p. 215.

²⁵⁸ «La fanfare apparaît en 1912», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 25.

Quatrième chapitre

L'Église catholique cherche à contrôler l'ensemble de la vie culturelle. Tout en appuyant les protestants dans leur propagande pour le respect du dimanche dans le mouvement antialcoolique, elle s'attaque aussi à la «photographie animée». Ainsi, le 3 novembre 1909, le Conseil municipal refuse «d'octroyer une licence pour un théâtre de vues animées»²⁵⁹. N'oublions pas que l'Église catholique est puissante et «n'hésite pas à intervenir dans tous les domaines où elle croit la foi menacée»²⁶⁰. Toutefois, cette Église est sur ses gardes; elle «craint toutes les inventions du siècle et [...] regarde constamment vers le passé pour trouver l'idéal de la société qu'elle cherche»²⁶¹.



Vue du système de transport du minerai d'amiante. Celui-ci hissé à la surface à l'aide de câbles et de boîtes, était déversé dans des wagons pour ensuite être conduit au centre de transformation. (Société d'Histoire d'Asbestos)

La vie communautaire au village d'Asbestos (1907-1919)

Pendant ce temps, la vie communautaire s'organise au village d'Asbestos. Depuis 1907, c'est M. Arthur Lafrance qui en est le maire. Il administrera le village jusqu'en 1914²⁶². En 1909, la Eastern Townships Bank ouvre une succursale. C'est la première banque à s'installer dans le village. Plus tard, «la Eastern Townships Bank et la Banque Canadienne de Commerce fusionnèrent le 1^{er} mars 1912 et cette dernière légua son nom au nouvel établis-

²⁵⁹ Livre des procès-verbaux: Livre II: 1909-1915, Village d'Asbestos. 3 novembre 1909.

²⁶⁰ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, p. 525.

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² «Arthur Lafrance», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 24.

Filons d'histoire 1899 - 1999

sement»²⁶³ établi dans l'édifice de la Compagnie Artistique et Financière, au coin des rues Jutras et du Roi²⁶⁴.



Coin du Roi et Jutras. À droite, l'édifice de la Compagnie Artistique et Financière.

Dans les villes, les conseils municipaux se préoccupent de mettre en place certains services de base: système d'aqueduc et égouts. C'est le cas du village d'Asbestos, le 11 mai 1910, lorsque le Conseil municipal «*statue sur la nécessité de faire construire un réseau d'aqueduc et un système d'égout à Asbestos dans le but d'assurer une alimentation en eau potable et une pression d'eau suffisante en cas d'incendie*»²⁶⁵. Le projet est adopté lors du référendum du 7 juin 1910. Le 5 octobre de la même année, on met en place le service d'incendie et «*une brigade de pompiers est constituée, se composant de 5 hommes et du maître qui en sera le chef. Nommés à la même date que les autres officiers du Conseil, leur charge aura une durée de 3 ans au taux horaire de 1 \$ / heure lors d'incendie*»²⁶⁶.

Les assemblées du conseil municipal du village attiraient de plus en plus de gens et la maison louée à cette fin s'avérait déjà trop petite:

«Incidemment, puisqu'il est fait mention de l'hôtel de ville, disons qu'Asbestos, avant 1935, n'eut jamais son édifice bien à lui. Pourtant plusieurs essais furent tentés à cette fin, mais aucun n'eut de suite.

²⁶³ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 68.

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Livre des procès-verbaux: Livre II: 1909-1915, Village d'Asbestos, 11 mai 1910.

²⁶⁶ *Ibid.*, 5 octobre 1910.

Quatrième chapitre

Un panthéon de la culture: la *Compagnie Artistique et Financière*

Créée le 31 mai 1910, la Compagnie était en fait sous la gouverne de l'ensemble des actionnaires. Ces derniers voulaient constituer un lieu dédié à l'art sous toutes ses formes. Il fut décidé de construire un édifice offrant une salle de plus de cinq cents sièges. L'édifice de la *Compagnie Artistique et Financière*, qui abrita par la suite le premier hôtel de ville, fut construit en 1910. Exemple typique des activités de l'organisme à l'époque, le programme du 3 novembre 1910 traduit bien la diversité du contenu culturel que l'on entendait offrir aux citoyens d'Asbestos:

Vues animées de M. Stockwell

Musique et chant par M. Whiteside

Mademoiselle, un poème récité par B. Levingston

Une poésie comédie intitulée *Les deux docteurs*, jouée par Guillaume Brière, Gédéon Boisvert et Ulric Bruneau

L'Ô Canada chanté par le docteur Charles Amyot

Conférences, combats de lutte, concours d'hommes forts

La Bolduc

La salle était également disponible pour les réunions de différentes associations et le Conseil municipal. La Banque canadienne impériale de commerce, les bureaux du notaire Duhamel, le secrétaire-trésorier de la ville et même le bureau de poste ont tour à tour séjourné dans les locaux de la CAF. Cette dernière fut dissoute le 28 septembre 1938.

Dès 1906, il fut question d'acheter la maison d'un nommé Mike O'Neil pour loger l'hôtel de ville; la trouvant sans doute peu convenable, le Conseil décida de construire plutôt une salle de 35 X 60 pieds sur le terrain de Désiré Provost. Cependant, tout resta en plan et, en 1908, un référendum, demandant l'autorisation de disposer d'un montant de 4,300\$, pour la construction d'un hôtel de ville, fut désapprouvé»²⁶⁷.



**Amédée Lavigne, premier
chef de police d'Asbestos.
(Société d'Histoire
d'Asbestos)**

²⁶⁷ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 68.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Pour résoudre le problème, on décida de déménager le conseil municipal dans les locaux plus spacieux de l'édifice de la Compagnie Artistique et Financière. Là encore, on continuait de louer l'emplacement et «en 1916, le Conseil offrit même 7,500\$ à la Compagnie pour l'achat de l'immeuble»²⁶⁸, offre qui fut rejetée²⁶⁹.

Le théâtre

La première licence de théâtre fut accordée à A. Taillon et J.B. Cayer. En mars 1910, le cercle Labiche joue une comédie «Un jeune pressé» au bénéfice du couvent. On y retrouve des titres comme «L'avocat Patelin», «Bataille de valets» ou «On demande un acteur». Sont également organisés des spectacles de pantomime. Les principaux comédiens d'alors sont G.H. Duhamel, Guillaume Brière, Gédéon J. Boisvert, Ulric Bruneau, H.D. Breault et Fidèle Spénard. Le premier grand succès artistique et financier (à guichet fermé) s'est tenu en janvier 1913, lors de la présentation du drame historique «Félix Poutré». Grâce à cette performance, la troupe se produit par la suite à Wotton et à Danville.

Le village d'Asbestos grossit à vue d'œil et commence à se pourvoir des dernières commodités du temps. On connaît le téléphone à Asbestos depuis 1909²⁷⁰. En 1911, une compagnie locale de téléphone s'installe au village²⁷¹ et «les actionnaires, au nombre de douze, investissent chacun 30\$ dans l'entreprise»²⁷². Encore une fois, M. le curé Castonguay est impliqué dans l'affaire avec la responsabilité de gérant.

Le 1^{er} avril 1914, M. Rosario Bélisle devient le 4^e maire du village d'Asbestos, succédant ainsi à M. Arthur Lafrance qui avait démissionné. Le nouveau maire, M. Bélisle, connaissait bien les affaires municipales puisqu'il «était conseiller depuis quelques années déjà et il fut choisi parmi les conseillers en poste pour occuper le siège de maire»²⁷³. C'est sous son mandat qu'on innove

²⁶⁸ Ibid.

²⁶⁹ «Il faut croire que l'offre ne plut pas puisque l'on continua de louer les pièces jusqu'en 1921». Frère Fabien, *op.cit.*, p. 68.

²⁷⁰ «Arthur Lafrance», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 24.

²⁷¹ «En juin 1911, le Téléphone Gazette publié autrefois par la Cie Bell, annonçait la connexion avec les lignes interurbaines de l'Asbestos Telephone Compagny qui desservait, outre ses propres abonnés d'Asbestos, certaines localités des comtés de Richmond et Wolfe». «L'histoire du téléphone à Asbestos est l'histoire d'une lutte pour des poteaux», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 138.

²⁷² Frère Fabien, *op.cit.*, p. 68.

²⁷³ «La galerie des maires», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 42.

Quatrième chapitre

Les courses de chevaux

L'*Asbestos Sporting Club* prit naissance au début des années 1900. Cette association organisait principalement des courses de chevaux sur le terrain de Camille Bourque (2^e rang de Shipton). Les principaux organisateurs furent les médecins Charles Amyot et Wilfrid Comtois, ainsi qu'Arthur Lafrance et Auguste Béliveau. En 1910, à l'occasion de la fête de la Confédération, l'*Asbestos Sporting Club* organisa un événement spécial qui présentait différentes épreuves: course à pieds, course de chevaux et de vélos. Antonio Beauchesne se mesura à Ernest Davis pour la course à pieds. Le cheval *Asbestos Boy*, propriété du docteur Amyot, remporta le premier prix. Nellie B., cheval de George E. Denault et *Black Boy*, celui de J.E. Gouin, obtinrent respectivement la 2^e et la 3^e place. Dans la classe 1/2 mille, le premier prix fut remporté par *Prince Arthur*, propriété d'Arthur Lafrance.

en remplaçant les vieux trottoirs de bois par des trottoirs de béton et que l'on construit «un réservoir pour le réseau d'aqueduc, une construction de 12 X 20 pieds chez Arthur Proulx»²⁷⁴. Toutefois, sa charge fut de courte durée, prenant fin au début de l'année 1916, lorsque M. Ulric Bruneau fut élu. M. Bruneau connut lui aussi un mandat très court puisqu'il quitta son poste au début de l'année 1917. M. Georges Denault lui succéda. Il est important de souligner ici que M. Denault est le premier maire élu par le peuple²⁷⁵.

Le Baseball

Il semble que ce soit Eugène Gosselin, contremaître dans un des puits de la mine, qui jeta les bases d'un premier club de baseball à Asbestos. Nous sommes le 23 avril 1910. Durant les premières années de baseball (1910 à 1930), Asbestos a aligné plusieurs joueurs dont voici quelques noms: Wellie Sylvestre, A. Beauchesne, Ovila Boucher, Frank Noël, Calixte Champagne, R.S. Gardner, Wilfrid Langlois, Émile Laroche, Edmond Vincent, Auguste Bourbeau, les frères Thibodeau, Tom Wolfe, Paulhus, Arthur Roy, Raoul Bruneau, Achille Boisvert, Armand Côté et W. McGinnis. En 1919-20, Asbestos a remporté son premier championnat, celui des Cantons de l'Est.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

Filons d'histoire 1899 - 1999

En septembre et octobre 1918, une épidémie d'influenza (grippe espagnole) terrasse la population d'Asbestos. C'est «dans les notes personnelles laissées par feu Mgr Castonguay, qui dirigea la paroisse St-Aimé durant 42 ans, qu'on trouve le récit de la pire période de mortalité vécue à Asbestos»²⁷⁶. Des familles entières étaient frappées par la maladie et «deux étudiants en médecine de l'Université de Montréal vinrent aider les médecins de la localité pour faire échec à la terrible épidémie»²⁷⁷. Les médecins furent épaulés par les villageois qui «offrirent leurs services pour distribuer les vivres, secourir les malades et ensevelir les morts»²⁷⁸. D'ailleurs, «le curé Castonguay rapporte qu'il fut lui-même atteint et il demanda l'aide de l'évêché. L'abbé Napoléon Pépin qui venait d'être nommé vicaire à Wotton, passa trois semaines à Asbestos»²⁷⁹. Depuis le début de l'épidémie «l'église fut parée tout en noir à semaine longue, tellement les services funèbres étaient rapprochés et ces tentures noires restèrent en place jusqu'au 15 octobre, excepté le dimanche»²⁸⁰. Ce fut une période très dure car «selon le curé Castonguay, 72 personnes [dont 27 enfants] sont mortes parmi les 2,000 que comptait alors le village d'Asbestos»²⁸¹ et «aucune victime ne dépassait l'âge de 49 ans»²⁸². Il faut mentionner que le médecin de la Compagnie minière, M. Gordon Brown, chargé de soigner les mineurs et les habitants du village d'Asbestos, mourut de l'influenza, le 7 octobre 1918²⁸³.

Le choc fut terrible pour le tout jeune village d'Asbestos. Aux mois de septembre et d'octobre 1918, on décida de la création du premier hôpital, qui devint opérationnel en 1919. La Compagnie minière acquiert «sur la rue St-Georges, la maison Édouard Morel qu'elle aménage pour soigner les malades et les blessés»²⁸⁴. Dans les faits, la Compagnie ne fait que reconvertir la remise attachée à la maison, en salle de premiers soins. On désigne également le Dr. Robert Stevenson, médecin permanent de la nouvelle clinique²⁸⁵. La veuve du Dr. Gordon Brown quitte Danville et s'installe à Asbestos dans la maison-clinique (les Morel occupaient toujours une partie de la maison). Elle travailla à la clinique; assumant la permanence en tant qu'infirmière confirmée²⁸⁶. En

²⁷⁶ «La grippe espagnole de 1918», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 40.

²⁷⁷ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 75.

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ «La grippe espagnole de 1918», *op.cit.*, p. 40.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ «Le conseil prend des mesures», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 40.

²⁸² Frère Fabien, *op.cit.*, p. 75.

²⁸³ William Clark, «Les débuts de la Clinique de la C.J.M.», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 14.

²⁸⁴ Il est à noter ici que les sources ne sont pas exactes quant au véritable nom du propriétaire de la maison. Il est parfois signalé sous l'appellation d'Ed Morill alors qu'ailleurs il est identifié comme étant Édouard Morel. Frère Fabien, *op.cit.*, p. 77.

²⁸⁵ William Clark, «Les débuts de la Clinique de la C.J.M.», *op.cit.*, p. 14.

²⁸⁶ *Ibid.*

Quatrième chapitre

1921, on agrandit la maison et l'étage supérieur est consacré aux soins hospitaliers: «on y installa un équipement de Rayons-X [...]»²⁸⁷.

Le hockey

C'est un fait connu, Asbestos a produit plusieurs vedettes de hockey. Généralement, on attribue aux frères du Sacré-Cœur la popularité du hockey à Asbestos dans les années 1920. Mais, en 1899, le hockey était déjà un sport bien organisé dans les Cantons de l'Est. La *Eastern Township Independance League* alignait les populaires clubs de Richmond (*Union Club*), Danville (les *Dashers* et les *Slashers*) et Sherbrooke (*Paton Mills*, *Garnet*, etc...). Il existait même des clubs de filles comme les *Ladysmith* de Richmond. C'est vers 1905 que débutèrent les premiers matchs de hockey à Asbestos. Au départ, les employés de l'*Asbestos & Asbestic Co.* se rencontrèrent régulièrement. Par exemple, on rapporte que l'équipe des bureaux affronta celle des usines. Le souvenir des premiers joueurs connus remonte à l'année 1909. À cette époque s'alignaient les Gordon Clark, A.C. Webb et Charles Stata, entre autres.

Un premier champion !

En 1910, Johnny Provencher fut le champion des Cantons de l'Est dans la discipline de lutte gréco-romaine. Théodore Leblanc, également d'Asbestos, tenta de lui soutirer son titre: peine perdue. Ce sport connut une certaine popularité dans la municipalité puisqu'en 1912, des gens se sont réunis pour créer un club de sport qui fera particulièrement la promotion de la lutte à bras le corps.

Asbestos à l'heure de l'électricité

L'électricité devient une source d'énergie à la mode et dès 1906, cette question préoccupe le Conseil municipal:

«il est résolu, que la Shawinigan Water and Power Co. en vertu d'une demande à cette effet, soit autorisé par la Corporation du village

²⁸⁷ Ibid.

Filons d'histoire 1899 - 1999

*d'Asbestos à poser huit poteaux pour le posage de fils de fer servant à conduire un pouvoir électrique dans les limites de la dite corporation pourvu toutefois que les dits poteaux soient posés hors des limites des rues où chemins, sans que la Corporation d'Asbestos ne soit en aucune manière responsable de ce qui pourrait résulter de l'existence de ces poteaux dans la municipalité; [...]*²⁸⁸.

Pourtant, l'étude de la lumière électrique reste en suspens jusqu'au 18 mars 1908 où, lors d'une session, le Conseil municipal décide «*que si on trouve à placer six cents lumières que le Secrétaire écrive à la Compagnie de Shawinigan pour avoir les prix les plus bas qu'il pourront donner*»²⁸⁹. Le 15 avril 1908, le Dr Amiot médecin du village d'Asbestos:

*«fait rapport qu'il a recueilli la signature des propriétaires d'Asbestos fournissant 446 lumières et 30 forces motrices en plus a part de plusieurs propriétaires qui n'ont pas été vues en sorte que le conseil peu figuré sur 500 lumières alors que le Dr Amiot fait valoir les causes pour laquelle la corporation devrait posséder à son compte le contrôle de la lumière électrique plutôt que de la confier à une compagnie qui profiterait des revenus qui peuvent être réalisés»*²⁹⁰.

Le Conseil municipal décide d'entreprendre des démarches et autorise le secrétaire à «*écrire à la Shawinigan Water and Power Co. pour leur demander le prix que coûterait 35 kilowatts et toute autre information se rapportant à la présente question*»²⁹¹. Sept mois après, les membres du Conseil entreprennent d'autres négociations et le 7 mai 1908, ils s'informent auprès de la Continental Heat and Power Co. (pourtant reliée à la Shawinigan Water and Power Co.) au sujet de la vente d'électricité²⁹². Le 5 janvier 1910, le Conseil municipal reprend les négociations avec la Shawinigan Water and Power Co. et «*envoie une délégation rencontrer les directeurs [...] pour voir à quelle condition et à quel prix la dite compagnie pourrait fournir l'électricité de cette municipalité*»²⁹³. Malgré toutes ces démarches rien de concret ne se réalisera avant 1919²⁹⁴.

²⁸⁸ Livre des procès-verbaux: Livre II: 1909-1915, Village d'Asbestos. 5 janvier 1910.

²⁸⁹ *Ibid.*, 18 mars 1908, p. 344.

²⁹⁰ *Ibid.*, 15 avril 1908, pp. 346-347.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 347.

²⁹² *Ibid.*, 7 avril 1908, p. 348.

²⁹³ Livre des procès-verbaux: Livre II: 1909-1915, Village d'Asbestos. 5 janvier 1910.

²⁹⁴ Nous continuons de parler de la question de l'électricité à Asbestos dans le chapitre suivant.

Quatrième chapitre

* *

*

Le village d'Asbestos est maintenant bien installé. On peut y trouver une mine (qui procure des emplois), des commerces, une église, une école. De plus, il possède un Conseil municipal aguerri aux problèmes d'une urbanisation trop rapide. Le village est jeune, dynamique et l'avenir est prometteur.



Une partie du village d'Asbestos en 1917. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999

La population d'Asbestos en 1901: les chefs de famille

Nom	Age	Profession	Nom	Age	Profession
Allison, Adélina,	38	Servante du curé Lebel	Fontaine, Jos (?)	25	Journalier
Amyot, Charles	26	Médecin	Fortier (?), Joseph	43	Menuisier
Beauchesne, Alfred	38	Forgeron	Gagné, Narcisse	27	Journalier
Beaudaite, Philomène	26	Forgeron	Gale, Édouard	51	Ingénieur
Beaurivage, J.B.	25	Journalier	Garneau, William	49	Ingénieur
Beaurivage, Paul	26	Journalier	Gaucher, Louis	25	Journalier
Bédard, Thomas	31	Journalier	Gauthier, Michel	48	Journalier
Bélanger, Lévis	26	Barbier	Gauthier, (?)	54	Journalier
Bélanger, Zéphirin	52	Cultivateur	Genest, Joseph	30	Boulangier
Bélanger, Théodore	30	Journalier	Gervais, Adélar	35	Journalier
Bélanger, T.	58	Menuisier	Gervais, François	56	Cultivateur
Bélanger, (?)	36	Journalier	Gervais, Joël	37	Journalier
Bélisle, Rosario	26	Boucher	Gervais, Philippe	32	Journalier
Bélisle, Joseph	31	Boucher	Gervais, W.	35	Foreman
Bélisle, Israël	60	Commerce de bois	Gervais, Benjamin	37	Journalier
Bélisle, Clodimir	29	Journalier	Gosselin, Eugène	30	Journalier
Béliveau, E.	28	Journalier	Goudreau, Ernest	27	Commis
Bergeron, Honoré	65	Journalier	Harvey, Frank	23	Photographe
Boisclair, Évariste	38	Menuisier	Hamel, Basile	54	Journalier
Boisvert, Jos (?)	64	Boucher	Henri, Joseph	29	Journalier
Boisvert, Gédéon	26	Boucher	Heuert (?), Antonio	32	Journalier
Boisvert, Abraham	64	Journalier	Jutras, Thomas	60	Cultivateur
Bossé, Jos (?)	57	Cultivateur	Labonté, Georges H.	48	Journalier/fermier
Bourbeau, J. H.	38	Marchand général	Labrecque, Paul	38	Menuisier
Bourassa, Joseph	32	Journalier	Laforest, Alexandre	28	Journalier
Bowen W.J.	32	Comptable	Lafrance, Arthur	31	Cultivateur
Breton, Francis	30	Journalier	Lafrance, Onésime	29	Journalier
Brière, Guillaume	28	Instituteur	Lafrance, Charles	37	Journalier
Bruneau, Ulric J.	23	Tailleur	Lampron, Alex (?)	29	Journalier
Campbell, Jos	31	Journalier	Langlois, Arthur	37	Journalier
Caron, Honoré	49	Journalier	Lupien, Morasse	34	Boulangier
Caron (?) Victor	45	Journalier	Laprise, Régis	40	Menuisier
Castonguay, Zéphirin	31	Journalier	Lavoie, Joseph	26	Menuisier
Champoux, Omer	26	Journalier	Lebeau, Guillaume	49	Journalier
Champoux, Frédéric	23	Journalier	Lebel, Rév. Antonio	43	Prêtre
Champoux, Jos.	47	Menuisier	Leblanc, Herniel (?)	32	Journalier/fermier
Church, Marguerite	42	Postière	Leblanc, Théophat	48	Journalier
Chevalier, Edmond	46	Journalier	Leblanc, Paul	41	Journalier
Côté, Joseph	39	Journalier	Lefebvre, Alfred	57	Journalier/fermier
Connely, Mathilde	35	(?)	Legendre, Lucien	33	Marchand général
Crack, Édith	21	Institutrice	Lemelin, André	31	Journalier
Crépin, Joseph	41	Journalier	Lemieux, Gabriel	68	Journalier
Dupuis, George	37	Menuisier	Lessard (?) George	31	Journalier
Desrochers, Ovila	33	Contracteur	Levesque, Jos	22	Journalier
Dulac (?), Théodore	64	Journalier	Levesque, Edmond	48	Journalier
Durand, Samuel	32	Ingénieur	Livingston, Duncan	42	Journalier
Fugère, Wilfrid	25	Journalier	Lizotte, Paul	36	Journalier
Fisher, M.	49	Journalier	Luneau, (?) Arthur	38	Ingénieur
			MacDonald, John	33	Journalier
			Mailhotte, Georges	36	Journalier

Quatrième chapitre

La population d'Asbestos en 1901: les chefs de famille (suite)

Nom	Age	Profession	Nom	Age	Profession
Mailhotte, Paul	37	Journalier	Tellier, Florian (?)	53	Journalier
Marchand, Ged. (?)	41	Journalier	Tellier, Joseph	68	Journalier/fermier
Marcotte, Bruno	28	Journalier	Tellier, Joseph	42	Journalier
Matton, Edouard	32	Journalier	Taillon, Cédulie	22	Institutrice
Ménard, (?) Amédée	26	Menuisier	Tourigny, Ed	33	Journalier
Morin, Philias	53	Journalier	Tousignan, Grs (?)	42	Journalier
Morin, Eusèbe (?)	33	Journalier	Vigneau, Ephrem	28	Forgeron
Morriss, Allen	40	Foreman	Vincent, Jos	68	Restauration
Morill, Hiram	55	Fermier	Vincent, Henry	43	Ingénieur
Morrill, Lyman	34	Cultivateur	Webb, William	62	Cultivateur
Morrill, Ed	30	Journalier	Weir, George	37	Journalier/fermier
Morin, Jos	26	Journalier			
Murphy Thomas	59	Journalier			
Murphy Edward	58	Journalier			
Nadeau, William	74	Mécanicien (retraité)			
Noël, Narcisse	75	Retraité			
Noël, John	38	(?)			
Paradis, Léopold	25	Journalier			
Parenteau, Adolphe	41	Forgeron			
Pelletier, Jules	59	Journalier			
Pépin, Napoléon	32	Journalier			
Plourde, Pierre	50	Cultivateur (?)			
Poirier, Napoléon	43	Pompes funèbres			
Prince, Noé	23	Journalier			
Prince, Georges	55	Journalier			
Proulx, Arthur	31	Commis			
Provencher, Modeste	54	Journalier			
Provost, Désiré	68	Menuisier			
Ramsey, Alexandre	46	Journalier			
René, Francis	40	Cordonnier			
Robidas, Thomas	43	Journalier			
Robitaille, Léonidas	34	Charretier (?)			
Rocheleau, William	29	Journalier			
Roux, Napoléon	28	Commis			
Roux, Henri	38	Marchand			
Roux, Borromée (?)	29	Journalier			
Royal, (?) Henri	28	Orfèvre			
Saint-Pierre, J.B.	32	Journalier			
Simon, Hermine	37	Restauration			

Deuxième partie

**CRISES ET CONFLITS :
CONSOLIDATION ET AFFIRMATION
D'UNE COMMUNAUTÉ OUVRIÈRE
(1919-1950)**

Cinquième chapitre

2.1 Un Conflit dans l'utilisation du sol: exploitation minière et urbanisation (1919-1929)

Le premier quart du XX^e siècle est le théâtre d'un bouleversement sans précédent. Malgré quelques crises économiques mineures, la période 1919-1929 est marquée par une formidable croissance. Croissance de l'exploitation des richesses naturelles qui influence directement l'économie et l'urbanisation des villes minières. Croissance du monopole d'immenses complexes de production et de vente qui deviendront des puissances économiques mondiales²⁹⁵.

L'industrie canadienne bénéficiera d'un coup de pouce jamais connu jusqu'alors et «*la formidable poussée des nouveaux secteurs liés à l'exploitation des richesses naturelles, est inséparable de l'introduction massive de la production hydro-électrique*»²⁹⁶. La Première guerre mondiale (1914-1918) permet aux industries minières et textiles de produire à grande échelle, «*les besoins de guerre du Canada et des alliés relancent la production, tant agricole qu'industrielle*»²⁹⁷. Il faut répondre à l'effort de guerre et fournir l'armée à temps. Le secteur agricole est le plus touché par la surexploitation et «*les gouvernements provoquent l'augmentation de la capacité agricole, ce qui entraînera un surinvestissement de la part des agriculteurs*»²⁹⁸. Les paysans sont encouragés à produire et l'ouverture vers l'Ouest canadien offre de nouveaux territoires à exploiter²⁹⁹. L'Ontario et le Québec fourniront le blé tant demandé. La dynamique agricole n'arrivera pas à endiguer la fuite de la main-d'œuvre vers les villes et l'on assiste, «*en contrepartie, (au) déclin de l'importance des campagnes dans tous les aspects de l'économie*»³⁰⁰. La situation s'aggrave au début des années vingt, lorsque les pays européens ferment leurs portes aux produits agricoles canadiens. En fermant ses frontières, l'Europe préserve sa propre agriculture aux dépens du Canada dont l'agriculture devient excédentaire et le cours de blé chute³⁰¹. L'exploitant ne peut faire face à l'endettement qu'il a contracté pour améliorer sa production. La population paysanne se rabat alors sur les villes industrielles.

La concentration urbaine grimpe en flèche et «*c'est le recensement de 1921 qui permet de constater que le Québec est devenu un territoire majoritairement*

²⁹⁵ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome 1: De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 351.

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 353.

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 352.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 351.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 353.

Filons d'histoire 1899 - 1999

urbain»³⁰². L'urbanisation suit le même rythme et «voit non seulement la croissance des agglomérations, mais encore la création de nouvelles villes»³⁰³. Au début du siècle, le taux d'urbanisation est de 34,9% au Canada et de 36,1% au Québec. Au début des années trente, il passe à 52,5% au Canada et à 59,5% au Québec³⁰⁴. La région des Cantons de l'Est se caractérise «par un réseau de petites villes disséminées sur le territoire et, pour la plupart, dépendantes d'une ou deux grandes entreprises»³⁰⁵. Certaines «connaissent une croissance très rapide; ce sont des villes manufacturières, comme Drummondville, Victoriaville et Granby, ou des villes minières, comme, Thetford et Asbestos»³⁰⁶. Entre 1911 à 1931, Asbestos croit à une vitesse fulgurante. Durant cette période, la population asbestrienne passe de 2224 en 1911 à 4396 en 1931³⁰⁷. L'augmentation est énorme, Asbestos est la seule municipalité du comté de Richmond à connaître une si forte augmentation de population en l'espace de vingt ans.

L'un des nombreux facteurs expliquant cette croissance démographique après la Première Guerre Mondiale, est la reconversion économique qui semble plus rapide dans l'industrie minière que dans l'agriculture. Le mouvement d'exode des campagnes environnantes vers Asbestos commence à se faire sentir de plus en plus. L'effort du clergé, vantant les mérites d'une vie saine à la campagne versus les pièges et les tentations de toutes sortes dans les villes, n'interrompra pas cette véritable métamorphose économique, politique et sociale.

L'urbanisation d'Asbestos

Comme nous l'avons démontré précédemment, le développement de l'industrie de l'amiante revêtait une importance capitale dans le développement de marché pour la compagnie Shawinigan Water and Power³⁰⁸. Ainsi, depuis quelques années, l'électricité est disponible à Asbestos pour les besoins de la compagnie minière. La tarification établie à l'époque décourageait la consommation domestique. En fait, celle-ci ne représentait que 3,5% de la consommation hydro-électrique jusque dans les années 1930³⁰⁹. Malgré tout, à partir des

³⁰² *Ibid.*, p. 410.

³⁰³ *Ibid.*, p. 351.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 410.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 424.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 417.

³⁰⁸ Claude Bellavance. *Shawinigan Water and Power 1898-1963. Formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal, 1994, p. 17-65.

³⁰⁹ John A. Dickinson et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, p. 228-229.

Cinquième chapitre

années 1910, les citoyens d'Asbestos souhaitent se doter de services publics. La construction d'une ligne électrique pour les besoins de la municipalité, de même que la création d'une compagnie téléphonique deviennent des priorités pour les autorités.

En 1911, est créée La Compagnie de Téléphone du Village d'Asbestos. Au cours de sa première année d'existence, la compagnie signe des ententes de services avec les différentes compagnies de téléphones des villages environnants. Ainsi, des contrats sont signés avec la Compagnie de téléphone de Kingsey, la Compagnie de téléphone mutuelle de Wotton, et la Lake Valley Telephone Co. C'est le curé Castonguay qui en assure l'administration jusqu'à l'été 1916. Au début des années 1920, un mouvement de concentration dans ce secteur suscite la formation de consortiums, plus solides financièrement. Cette tendance de fond, jointe au problème de l'expansion minière, mènera la Compagnie de téléphone vers certaines difficultés. Ainsi, en 1926, on commence à parler de la dissolution de l'entreprise:

«La question de la vente des droits de l'Association est soumise et discutée ; à ce propos M. Arthur Lafrance propose que cette association demande le prix de 8,000\$ à The Eastern Townships Tel-Company de Sherbrooke, pour la vente de sa ligne, de ses boîtes, et de tous ses droits et privilèges - M. Joseph Panneton seconde la motion»³¹⁰.

Signe du peu de confiance que l'on porte à l'avenir de l'entreprise, en mars 1927, la Compagnie Johns-Manville demande à la compagnie de téléphone de retirer la boîte téléphonique installée dans ses bureaux. Voyant son plus gros client lui faire faux bond, la Compagnie souhaite se départir à tout prix de ses droits et obligations dans ce secteur et les offre à la CJM qui refuse. À l'automne 1927, le président et le gérant sont autorisés à signer le contrat de vente des installations et équipements de l'Association de téléphone d'Asbestos à la compagnie Eastern Townships Telephone pour la somme de 4,000\$. Ainsi, en février 1928 était dissoute l'Association de téléphone d'Asbestos, après 17 années d'opération³¹¹.

L'établissement d'infrastructures électriques pour la consommation domestique empruntera des chemins moins risqués pour l'élite locale. Ainsi, dès 1919, la Canadian Johns-Manville Co. discute avec le Conseil municipal en vue de fournir de l'électricité à la Ville et «le Conseil est près à faire préparé un règlement pour l'installation de la lumière électrique dans le village a condition d'avoir un écrit de la dite Compagnie ratifiant les offres faits par leur vice président [...]»³¹². Dans la plupart des cas, les dirigeants municipaux

³¹⁰ APSAA. Procès-verbaux de la Compagnie de téléphone du Village d'Asbestos. p. 98.

³¹¹ APSAA. Procès-verbaux de la Compagnie de téléphone du Village d'Asbestos. p. 98-108.

³¹² Livre des procès-verbaux: Livre III: 1915-1924, Village d'Asbestos, 17 avril 1919, p. 10.

Filons d'histoire 1899 - 1999

préfèrent confier à une entreprise privée l'administration de cette fameuse «lumière électrique». Le Conseil municipal en accorde à une compagnie l'exploitation exclusive et celle-ci s'engage en retour à fournir le service électrique aux citoyens, tout en respectant une qualité et une régularité définies, à un prix déterminé³¹³. Toujours en 1919, le Conseil municipal, sur la proposition du conseiller Champoux, adopte un règlement pour l'éclairage extérieur afin de «faire installer dans les rues de cette corporation un système d'éclairage pour éclairer les dites rues»³¹⁴. Au mois de janvier 1919, l'électricité est installée dans le village au prix de 1,500\$. La Canadian Johns-Manville signe un contrat avec la municipalité d'Asbestos pour approvisionner celle-ci en électricité durant une période de dix ans. Selon le Frère Fabien, les rues sont éclairées, pour la première fois, le 13 avril 1919 à 6 heures et demie et «les résidences privées dans la nuit de Noël, le 24 décembre 1919»³¹⁵. Le contrat sera rectifié, en avril 1927, la Canadian Johns-Manville fournira désormais 250 chevaux-vapeur³¹⁶.



Le maire Victor Dubois posant ici dans sa voiture. (Société d'Histoire d'Asbestos)

³¹³ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op.cit.*, pp. 191-192.

³¹⁴ Livre des procès-verbaux: Livre III: 1915-1924, Village d'Asbestos, 7 mai 1919, p. 11.

³¹⁵ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 77.

³¹⁶ Comme nous le verrons plus tard, la conclusion d'une entente pour la vente d'électricité à la municipalité par la compagnie a probablement fait l'objet de négociations en vue du règlement pour l'agrandissement du puits minier. *Ibid.*, p. 90.

Cinquième chapitre

Il faut mentionner que M. Victor Dubois est le nouveau maire d'Asbestos depuis le mois d'octobre 1919; l'ancien maire M. Amiot ayant donné sa démission, les conseillers ont choisi M. Dubois qui restera en fonction jusqu'au mois de janvier 1921. C'est durant son mandat que «*la Canadian Johns-Manville commença à fournir l'électricité dans le village; le maire Dubois fut le premier à l'obtenir pour son magasin et sa résidence*»³¹⁷.

La croissance de la population oblige à concevoir de nouvelles infrastructures. La municipalité est appelée à soutenir la construction de nouvelles écoles afin de répondre aux besoins de sa jeune population.

Ce n'est qu'en 1920, que la construction du collège Saint-Aimé pour garçons se réalise, «*on en parlait depuis 7 ans*»³¹⁸. Quatre étages sur un carré de 50 pieds sur 76 pieds, «*sous-sol compris, en bois et recouverte de bardeaux d'amiante*»³¹⁹. Dix classes pour 261 élèves et une résidence pour les religieux³²⁰. Commencés le 10 juin 1920, les travaux furent terminés le 1^{er} février 1921³²¹.

Le 3 novembre 1920, on discute ferme au Conseil municipal d'Asbestos, le sujet étant la mise en place d'un marché public. On pense acheter un «*terrain avec bâtisse connu et désigné au cadastre officiel du village d'Asbestos sous le numéro quarante sept (47) pour en faire un marché public*»³²². Il s'agit ici de l'ancienne école des garçons³²³. Les membres du Conseil municipal prennent en considération «*qu'un grand nombre du citoyens de ce village ont manifesté leur opinion, par leur signature, en faveur de ce projet*»³²⁴. Se rendant à l'évidence du bien-fondé d'un tel marché, le Conseil «*décide d'acheter et achète, au prix de 5,200 \$ à être payé comptant lors de l'exécution de l'acte de vente*»³²⁵. Toutefois, le marché public d'Asbestos ne verra pas le jour avant 1939³²⁶.

De tels projets de développement et l'accroissement de la population demandent l'acheminement d'une grande quantité d'eau. Au cours de l'année 1921, on

³¹⁷ «La galerie des maires», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 80.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 79.

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ *Ibid.*

³²² Livre des procès-verbaux: Livre III: 1915-1924, Village d'Asbestos, 3 novembre 1920, pp. 271-272.

³²³ «Asbestos a attendu longtemps son marché public», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 102.

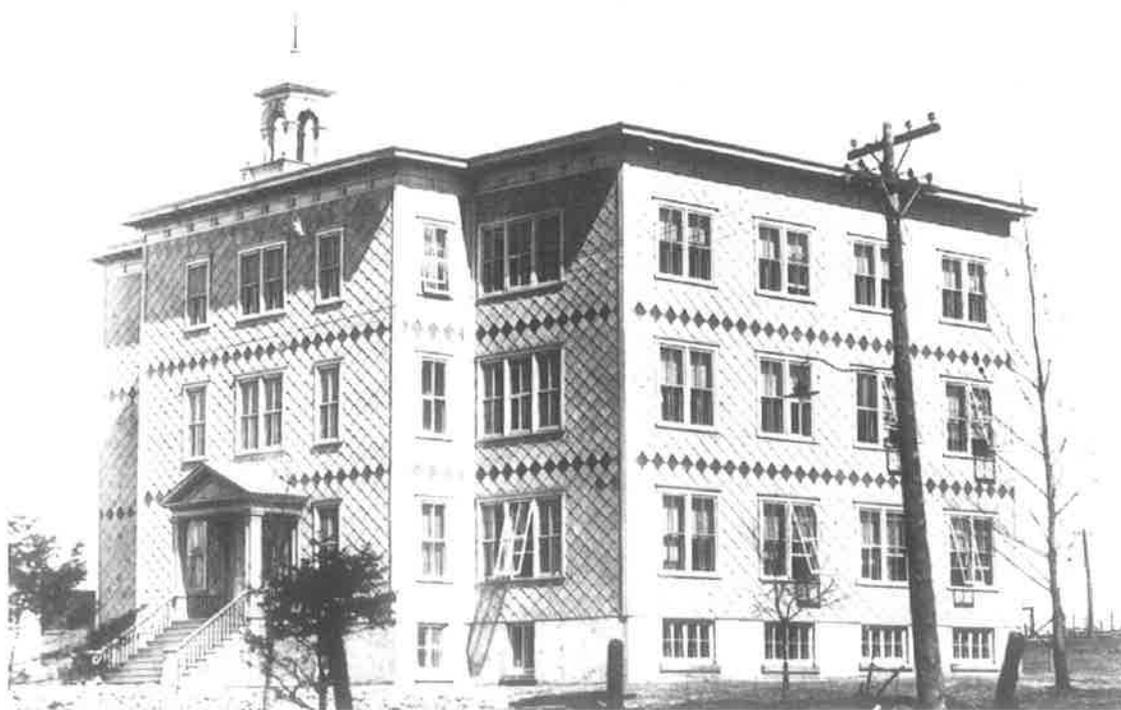
³²⁴ Livre des procès-verbaux: Livre III: 1915-1924, Village d'Asbestos, 3 novembre 1920, pp. 271-272.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ «Asbestos a attendu longtemps son marché public», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 102.

Filons d'histoire 1899 - 1999

construit un aqueduc et un barrage, on installe des pompes et des conduites d'eau dans les rues ainsi que des tuyaux d'égouts se déversant dans la rivière Nicolet. La municipalité déboursa 12,000 \$³²⁷. Tout cela se passe alors sous le mandat de M. J.H. Côté, élu maire en 1921. Une des premières choses que fait M. Côté en arrivant au pouvoir est d'augmenter la taxe foncière de 1,00 \$ à 1,25 \$³²⁸. L'augmentation nous semble logique en raison des réalisations municipales évoquées plus haut. Pourtant le portrait que l'on brosse de cet homme dans *Le Citoyen: Édition Spéciale* est peu flatteur. On le décrit comme étant un homme prétentieux, désordonné et «sans que des réalisations importantes aient eu lieu» sous son mandat³²⁹. De plus, on raconte qu'il est «écarté du conseil pendant un mois, le temps que Georges Denault devienne maire, en janvier 1923, et meure, dès février suivant»³³⁰. M. Côté est alors de nouveau désigné pour être maire, charge qu'il accomplit jusqu'à la fin de l'année 1924.



L'ancienne école de garçon d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

³²⁷ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 83.

³²⁸ «La galerie des maires», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 80.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*

Cinquième chapitre

Les établissements financiers

Depuis le début du siècle, on assistait à un vaste mouvement de fusion des banques, poussant plus loin la concentration du capitalisme industriel québécois. La Eastern Townships Bank, seule institution financière présente à Asbestos depuis quelques années, passe dans le giron de la Canadian Bank of Commerce en 1912. En perdant le contrôle sur le capital régional que représentait la ETB, la moyenne bourgeoisie régionale anglophone perd peu à peu sa mainmise sur toute l'industrie minière et le secteur des affaires des Cantons de l'est³³¹.

Bien que l'élite francophone d'Asbestos soit relativement active dans le secteur des affaires, côté commercial, elle était exclue du monde financier. Malgré tout, cette élite réussissait à s'autosuffire en capitaux locaux pour supporter ses petites entreprises locales. Une des solutions proposées à l'époque pour pallier aux difficultés des francophones à amasser du capital, est le coopératisme. Administrées comme des coopératives, les caisses populaires avaient la fonction de promouvoir l'épargne chez les cultivateurs et travailleurs francophones. Avec l'appui du clergé catholique, les caisses connurent une certaine expansion dans les années 1920. Toutefois, ce n'est qu'avec la crise de 1929 que le mouvement coopératif prendra vraiment forme au Québec.³³² Asbestos en est un exemple: la première tentative d'implantation d'une caisse populaire à Asbestos eut lieu en avril 1924³³³. Ainsi, au mois d'avril 1924, une caisse populaire Desjardins voit le jour à Asbestos. Philippe Roy «avec le concours de l'abbé Napoléon Favreau, missionnaire colonisateur de Sherbrooke»³³⁴ et de l'abbé Luc-Napoléon Castonguay, curé d'Asbestos, mettent leur efforts en commun. Monsieur Gédéon Boisvert en est le gérant désigné.

³³¹ Comme le souligne Thierry Nootens dans l'article *Men of today in the Eastern Townships 1917: «Les notables sherbrookois à la fin de la première guerre mondiale»*, le destin de la Eastern Townships Bank, absorbée en 1912 par la Canadian Bank of Commerce, constitue un symptôme du déclin de l'influence de la moyenne bourgeoisie des Cantons de l'Est. Cette institution créée par l'élite locale fut obligée, selon R. Rudin, en raison de la stagnation démographique des anglophones ainsi que de la transition vers le capitalisme de monopole, de prendre de l'expansion pour s'assurer d'une position concurrentielle et d'une croissance en capitaux. Elle avait dû, avant son absorption, supporter une participation et un contrôle de plus en plus grands d'individus étrangers à la région. Thierry Nootens. «*Men of today in the Eastern Townships 1917: «Les notables sherbrookois à la fin de la première guerre mondiale»*», *Journal of Eastern Townships Studies*, No 11, Fall 1997, pp. 85-111; John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, p. 236.

³³² La crise des années 1930 va forcer les élites francophones à une redéfinition du nationalisme traditionnel. Suivis par de jeunes intellectuels et penseurs politiques, ils vont investir la presse régionale, les syndicats de la CTCC, de l'UCC et tout le monde des coopératives. Paul-André Linteau et al. *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Tome II, Montréal, Boréal, 1989, pp. 116-117; John A. Dickinson et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, p. 237.

³³³ Catherine Gélinas et Josée Perreault, *Rapport de stage: La Caisse populaire et la Coopérative de consommation d'Asbestos: L'implantation de coopératives en milieu ouvrier minier, 1924-1965*, (Travail produit dans le cadre du cours HST-651: *Activité de recherche, micro-stage en histoire*), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1998, p. 1.

³³⁴ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 83.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Malgré la bonne volonté des autorités municipales et religieuses locales, la caisse fermera quelques mois plus tard: «*Il est proposé [...] que les opérations de la dite Caisse Populaire d'Asbestos soient suspendues pour un temps illimité*»³³⁵. On mentionne certaines causes de la fermeture de la Caisse dans le journal *Les Actualités*, édition spéciale du cinquantième anniversaire de la Caisse: «*selon ce texte, les employés de la mine recevaient un salaire insuffisant pour pouvoir économiser. Ils n'étaient payés que de 12\$ à 15\$ semaine. De plus, l'article ajoute que les esprits étaient mal préparés à la notion d'épargne et de coopérative*»³³⁶. Ajoutons que le projet de caisse n'a pas donné lieu à une campagne de propagande coopératiste dont bénéficiera la prochaine tentative. La première caisse populaire d'Asbestos «*s'éteint avec une dette de 88\$ qui sera payée par le curé Castonguay*»³³⁷. Il faudra attendre en 1937, avant que les francophones ne se dotent d'un véritable établissement financier servant leurs intérêts³³⁸.

L'heure n'est pas à la diversification de l'économie locale qui aurait nécessité des outils financiers importants. On se satisfait de répondre aux besoins commerciaux et publics de la population et on n'envisage aucun virage industriel. Cette situation de ville mono-industrielle n'effraie personne dans un milieu en plein développement. Ce ne sera que beaucoup plus tard qu'on sera conscient des effets pernicieux d'une telle situation.

Empiètement du puits sur la ville

Depuis les débuts de l'exploitation minière en 1879, le village d'Asbestos s'agrandit pour répondre aux besoins d'une population qui croît rapidement. Les moyens de transport de l'époque favorisaient l'implantation de l'habitat ouvrier près des lieux de travail. La jonction des rues Asbestos et Nicolet constituait l'axe principal autour duquel on retrouvait le Carré d'Asbestos, un hôtel et une série de commerces. Vers 1890, s'ajoutèrent une école, un bureau de poste, un magasin général et, en 1895, une église catholique. On retrouvait ainsi tous les services au cœur du village.

Au début du siècle, aucun signe ne laissait présager l'empiètement des installations minières sur le village. L'emploi du système de grue de chevalement par câble dans l'exploitation minière laissait entrevoir une expansion territoriale peu problématique. Jusqu'à la fin des années 1910, les méthodes d'exploitation demeurent les mêmes. Toutefois, vers 1918, le successeur d'Asbestos

³³⁵ Procès-verbal du Conseil d'administration de la Caisse populaire d'Asbestos, Caisse populaire Desjardins d'Asbestos, 7 mars 1926.

³³⁶ Catherine Gélinas et Josée Perreault, *op.cit.*, p. 8.

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 84.

Cinquième chapitre

and Asbestic Company, la Canadian Johns-Manville modifie les méthodes d'exploitation. Afin d'être plus efficace, la compagnie minière remplace les grues de chevalement par câble par un système d'extraction employant le train sur des rails aménagés sous forme de bacs en spirales. En utilisant quatre pelles mues à la vapeur pour remplir les wagons de chargement, on augmente considérablement les capacités d'extraction.

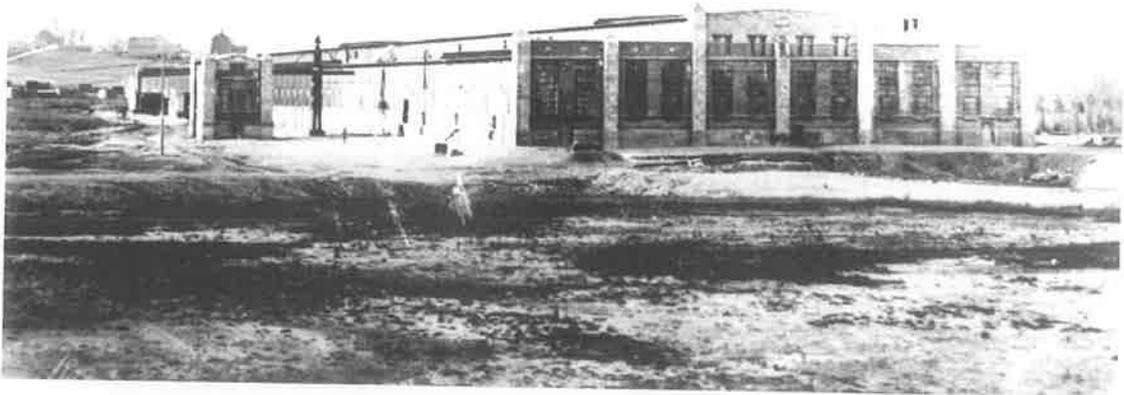


C'est dans les années 1920 que débuta l'extraction du minerai par gradins en spirale. On utilisait des locomotives à vapeur pour remonter le minerai vers les moulins. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999

Comme on peut le constater, cette conversion provoquera un agrandissement rapide du puits minier. Ainsi, Asbestos allait vivre la première disparition d'une partie de son territoire. En 1923, le plan de construction d'une manufacture sera l'occasion de la toute première négociation entre les autorités municipales et la compagnie minière: pour la première fois la compagnie va lier prospérité économique avec empiètement progressif sur la ville:

«[...] maintenant que la localisation du plan de la manufacture de la Canadian Johns-Manville Co Ltd est un fait accompli, et quoique n'étant pas encore actuellement entré dans la résolution originale, passée par ce conseil, l'établissement de cette manufacture pour Asbestos était une condition bien comprise et une partie de la dite proposition originale qui formait pour cela une partie essentielle d'un seul et même projet ; et en plus, comme la localisation de la rue proposée est dans l'intérêt du public comme une mesure de sûreté, la dite rue Asbestos étant présentement située trop près des puits ouverts de la mine d'amiante, où des explosions des mines et les opérations à vapeur, l'électricité et autres machine à pouvoir est requis, qui offre un danger appréciable au trafic passant dans cette rue comme elle est située présentement, et reconnaissant en même temps, le fait de poursuivre les opérations minières, étant si essentiel à la vie et l'intérêt de la communauté locale [...].»³³⁹



Manufacture de la CJM construite en 1923. Pendant plusieurs années on y fit la transformation de l'amiante. (Société d'Histoire d'Asbestos)

³³⁹ Livre des procès-verbaux: Livre III: 1915-1924, Village d'Asbestos, 13 novembre 1923, p. 447

Cinquième chapitre

C'est Canadian Johns-Manville qui prévoit la relocalisation des rues et assume la planification des aménagements municipaux à la place de la municipalité:

«Que le maire et le secrétaire-trésorier soit par la présente autorisés de signer tous les documents en faveur de la municipalité du Village d'Asbestos, qui pourraient être nécessaire pour localiser ce chemin appelé «Rue Asbestos» du Carré à la traverse de la dite rue avec le chemin de fer Asbestos & Danville, et de transférer la propriété de la dite rue sous le contrôle de la Compagnie Canadian Johns-Manville Co; pour leur utilité personnelle et leurs successeurs et d'accepter en échange une nouvelle location pour la dite rue Asbestos, une lisière de terrain approximativement 66' de large aussi proche que la propriété contrôlée par la Cie Canadian Johns-Manville Ltée peut le permettre.»³⁴⁰

Malgré l'apparente facilité avec laquelle les décisions municipales semblent se prendre afin de favoriser l'expansion de la compagnie minière, une opposition se manifeste à l'Hôtel de Ville:

«Veuillez prendre avis que, par la présente, Je proteste la proposition qui vient d'être faite et adoptée par ce conseil au sujet du changement du chemin (rue Asbestos), et je requiers que ce protêt soit enregistré dans les minutes de cette assemblée.

<i>Jos P. Côté</i>	<i>Dame Veuve Omer Bazin</i>
<i>Amédé Lavigne</i>	<i>Alfred Bédard</i>
<i>Georges Dupuis</i>	<i>Joseph Rheault</i>
<i>Alfred Perrault</i>	<i>Jos Bazin.»³⁴¹</i>

La Canadian Johns-Manville ayant reçu l'autorisation du gouvernement, la nouvelle rue serait aménagée et nommée rue Manville³⁴². La municipalité ayant consenti aux changements, la compagnie minière acheta les propriétés le long de la route. Les édifices furent démolis et le puits s'agrandit rapidement. En 1928, toute la pointe Est formant le Carré du Village était complètement fermée. L'empiètement du puits serait le point de départ de toute une série d'agrandissements au cours des années 1930, sous le signe des déménagements pour les habitants d'Asbestos.³⁴³ L'acceptation de cette situation par les autorités municipales représentait une dure épreuve pour la

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 447-448.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 449.

³⁴² Il fallait en effet l'autorisation du gouvernement pour relocaliser la rue puisque la rue Asbestos était à l'époque la voie d'accès entre Danville et les villages environnants au même titre que la route 255 de nos jours.

³⁴³ W. Gillies Ross. «Encroachment of the Jeffrey Mine on the Town of Asbestos, Quebec», *The Geographical Review*, 1967, pp. 523-537.

Filons d'histoire 1899 - 1999

communauté en faveur de la prospérité de l'unique industrie, de l'unique gagne pain de milliers d'ouvrier.



Vue du Carré au début des années 1920. (Société d'Histoire d'Asbestos)



Le Carré était le coeur commercial de l'époque. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Cinquième chapitre

Le Carré

Le Carré, comme l'appelaient les gens du temps, était le centre nerveux du Village d'Asbestos. Son existence s'étend depuis les origines d'Asbestos jusqu'à 1930, alors que la Canadian Johns-Manville acheta les rues et les propriétés pour son expansion. La surface de ce carré, qui était en fait un rectangle, s'avérait relativement vaste.

Le Carré représentait plus précisément un carrefour routier incontournable, car toutes les routes y tiraient leur source ou y trouvaient leur achèvement: la rue Du Roi (King's Road) s'en allait vers Wotton; la rue Laurier, le chemin du deuxième rang; le chemin St-Georges qui allait à St-Georges de Windsor et à Windsor Mills; la rue Asbestos, le chemin de Danville, sans nul doute le plus fréquenté. Danville fut longtemps plus importante que le village d'Asbestos. La rue Nicolet aboutissait aussi au Carré et fut à l'origine du nom donné au quartier qui se développa à son extrémité nord (en bas du village).

Véritable centre commercial de l'époque, le Carré constituait un carrefour économique d'importance. Le magasin général trônait, s'imposant comme le point de repère par excellence. Ce magasin fut ouvert dans les années 1890 par Henry Roux, qui devint le premier maire du village en 1899. Georges Denault et ses frères prirent la relève en 1902 et leur magasin fut agrandi. Denault fut aussi maire et député, dans ce dernier cas son mandat fut écourté (il occupa cette fonction une journée seulement), puisqu'il mourut prématurément en 1923.

Denault et frères vendait de tout: épicerie, moulée, marchandises sèches, etc. Derrière le magasin, on disposait d'un immense entrepôt; les voitures à cheval s'y garaient pour le chargement; les chevaux y mangeaient et se désaltéraient pendant que les hommes faisaient les achats, du «maquignonage» ou levaient un peu le coude.

Presque tous les autres commerces et services du village étaient regroupés au Carré.

Vers 1920, on trouvait du côté de la rue Laurier, le tailleur Ulric Bruneau, la chapelière Ménard, le restaurant et salon de barbier de Guillaume Bélanger et le bureau du médecin Charles Amiot. Bien sûr, les mêmes édifices eurent d'autres occupants par la suite.

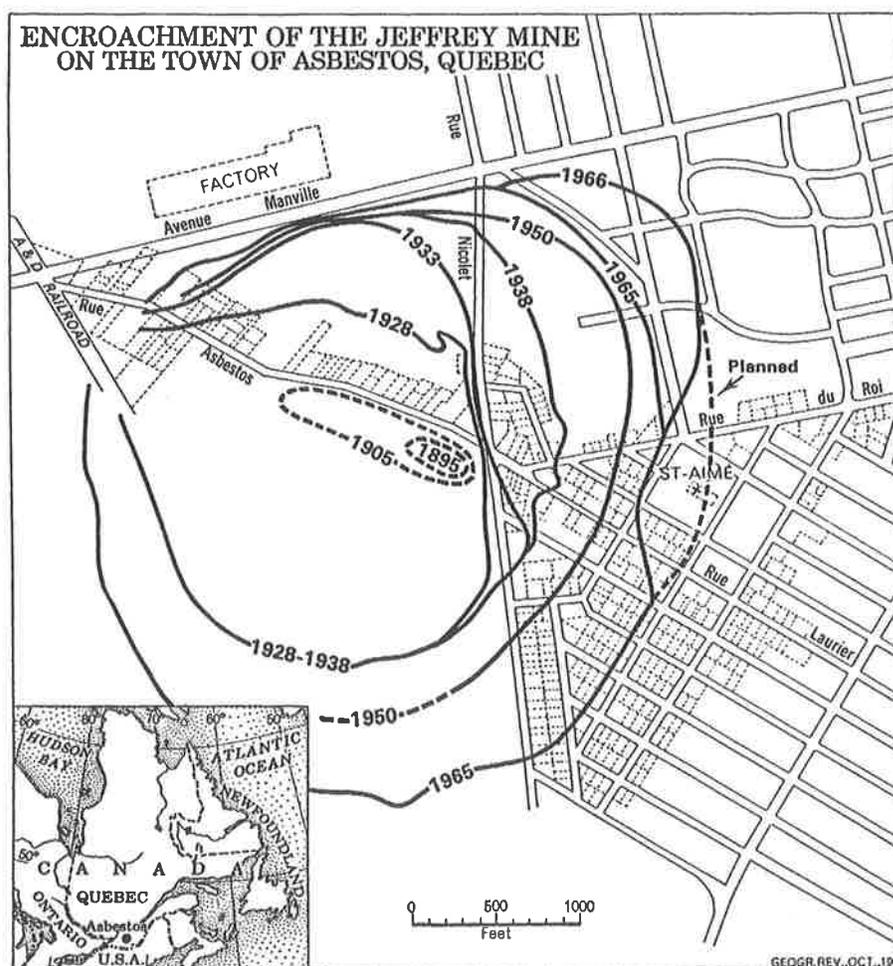
Du côté de la rue Du Roi, qui avait une vocation commerciale plus étendue que la Laurier, on trouvait le magasin de Frank Elias, un pionnier, le commerce Michel Saine, la boulangerie Bernier, le bureau de poste et l'hôtel de ville. Plus loin, invisibles sur la photo, se trouvaient l'épicerie de Robert Frank Lockwood, la bijouterie Victor Dubois, la bijouterie Camille Boisclair et la boutique de forge d'Ernest Parenteau, devenue magasin de meubles en 1922.

Sur les rues du Carré, on aurait pu voir la quincaillerie de J.-Herménégilde Bourbeau et l'hôtel Central (tous deux transformés en une seule entité, soit l'hôtel Iroquois). Le premier bureau de poste, ouvert par William Church, était situé près du chemin de Danville (face au magasin Denault). Ceci, pour n'en nommer que quelques-uns.

Outre les commerces, il y avait les divertissements, qui se résumaient officiellement aux restaurants et aux salles de pool, assez populaires à cette époque. Les hôtels, à partir de 1921, n'eurent plus droit de vendre de boisson, en raison de la prohibition. Malgré cela, les liqueurs fortes parvenaient au village et plusieurs bagarres eurent lieu au Carré, souvent entre anglophones de Danville et francophones d'Asbestos. Des logis pour habitation avaient aussi leur façade sur le Carré. La religion en profitait également pour s'extérioriser au Carré lors de la Fête-Dieu, alors que le reposoir était installé sur la galerie Denault.

Tout convergeait vers le Carré. Après sa destruction en 1930, Asbestos n'a jamais retrouvé un véritable centre commercial d'un tel dynamisme et d'une telle envergure.

(*Le Citoyen*, 28 décembre 1974)



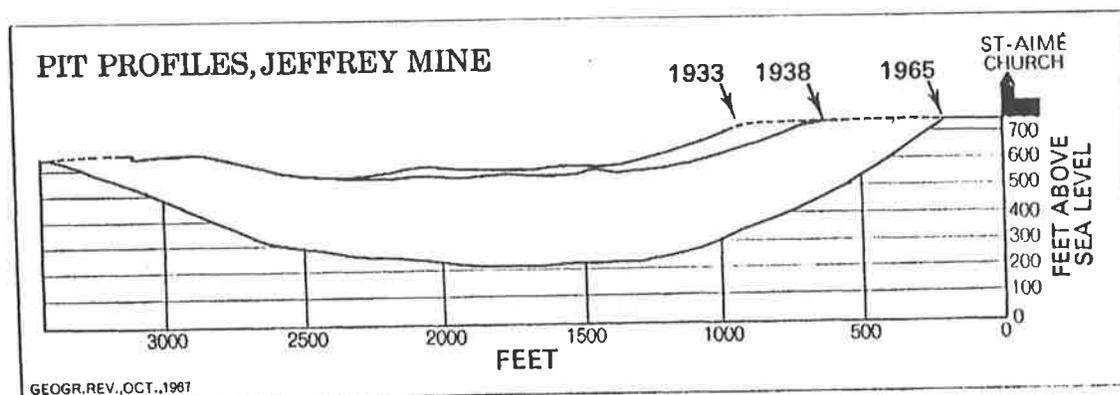
Les étapes de l'empiètement du puits de la mine Jeffrey sur les différents quartiers de la ville. (N. Gillies Ross, «Encroachment of the Jeffrey Mine on the Town of Asbestos, Québec», *The Geographical Review*, 1967)

L'empiètement du puits n'a pas que des effets sur le réaménagement des rues, il représente tout un casse-tête d'urbanisme à une époque où les petites communautés étaient peu équipées pour faire face à ce genre de problème. La relocalisation des édifices publics représente le plus grand défi. La paroisse, pierre angulaire de la vie sociale, sera une des premières touchées. Asbestos, depuis ses débuts, n'est officiellement qu'une mission et «son érection canonique comme paroisse eut lieu en 1921, par décret en date du 13 mai. Le territoire qui comprend trois milles et un tiers de longueur sur trois milles de largeur subissait à cette occasion, quelques modifications»³⁴⁴. Jusqu'alors, le prêtre résidant à la mission d'Asbestos, le curé Castonguay, était désigné

³⁴⁴ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, Sherbrooke, Éd. Paulines, 1977, pp. 80-81.

Cinquième chapitre

sous le nom de desservant. Ainsi «en septembre 1922, Monseigneur l'évêque de Sherbrooke (Mgr Larocque) écrivit au pasteur de la paroisse pour lui annoncer qu'officiellement, à partir de ce jour, il avait droit à l'appellation de curé»³⁴⁵.



Coupe longitudinale des différentes étapes de l'exploitation minière. (N. Gillies Ross, «Encroachment of the Jeffrey Mine on the Town of Asbestos, Québec», *The Geographical Review*, 1967)

L'augmentation rapide de la population catholique rendait désuète la petite église de la mission du début; elle ne correspond plus aux besoins pour le service dominical. L'expansion des opérations minières, amorcée dans les années 1920, fournit l'occasion à la paroisse de se doter d'une nouvelle église:

*«Le dix décembre mil neuf cent vingt-deux une assemblée générale des francs-tenanciers de la paroisses de St Aimé de Shipton comté de Richmond, district de St-François régulièrement convoquée par deux annonces au prône de notre messe paroissiale dimanche le trois courant et aujourd'hui a été tenue, la cloche en ayant donné le signal, dans la sacristie de cette paroisse à l'issue de la grand messe, et sous la présidence du Curé, pour décider si c'est le voeu de la paroisse [...] Que l'église de la dite paroisse est dans un tel état de vétusté qu'il n'est pas possible de la réparer ; que d'ailleurs elle est maintenant trop petite pour contenir la foule qui s'y rend les jours consacrés au culte, ce qui les gêne fort dans l'exercice de leur devoirs religieux il leur fait prévoir de puissant besoin d'en avoir une nouvelle avant longtemps.»*³⁴⁶

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 81.

³⁴⁶ APSAA. Registre de la paroisse St-Aimé, p. 40.

Filons d'histoire 1899 - 1999

La décision de construire une nouvelle église ne se prend pas sans heurts, étant donné les moyens financiers de la communauté:

«Que la population de la paroisse de St-Aimé-de-Shipton, étant composée en majorité de familles de journaliers et de locataires, qu'il ne serait pas juste et équitable, en construisant une nouvelle église d'en faire supporter les dépenses à encourir, à cette fin, par les habitants francs-tenanciers seulement.»³⁴⁷



**L'église St-Aimé peu de temps après sa construction.
(Société d'Histoire d'Asbestos)**

³⁴⁷ APSAA. Registre de la paroisse St-Aimé, p. 45-47.

Cinquième chapitre

Après avoir obtenu l'assurance de ne pas être seule dans l'aventure, de 1923 à 1925, la communauté d'Asbestos met en chantier la nouvelle église Saint-Aimé³⁴⁸. Une véritable cathédrale dont la bénédiction eut lieu le 5 juillet 1925, faite par Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke³⁴⁹. Trois ans plus tard, la population déboursa 9,270\$ pour la cloche et son système électrique³⁵⁰.



Photo du carillon de l'église St-Aimé en 1928. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Structuration de la communauté

La jeune population ouvrière, par son grand nombre, inquiète les autorités. L'Église prend en main la bonne conduite des habitants et se charge de leur inculquer une morale chrétienne. Il faut occuper la jeunesse et empêcher l'ouvrier de sombrer dans les vices de l'alcoolisme et du jeu. En 1912, Asbestos connut sa première fanfare, sous la direction d'un professeur de l'école des garçons, M. Guillaume Brière. La seconde fanfare naîtra, en 1925, par la volonté du curé Castonguay et ne vivra qu'une année, sous la direction de M. Donat Précourt. Il faudra attendre 1930, pour que l'Harmonie d'Asbestos, organisée par M. Philippe Roy, donne un souffle musical durable à la Ville puisqu'elle existe encore aujourd'hui³⁵¹. En date du 3 décembre 1919, le Conseil municipal autorise la formation d'associations, cercles ou clubs pour les

³⁴⁸ «Les fondements commencèrent à l'automne de 1923», Frères Fabien, *op.cit.*, p. 82.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 88.

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 91.

Filons d'histoire 1899 - 1999

jeunes gens³⁵². Le but est clair: instruction pour l'esprit et délassement pour le corps. Toutes ces activités sont regroupées sous le patronyme de «Cercle Saint-Aimé». Le sport d'hiver intéresse beaucoup les habitants de la Ville et, en 1920, la première patinoire est installée à Asbestos près des rues Saint-Aimé et Saint-Georges³⁵³. Certains endroits, moins recommandables pour les bonnes mœurs, seront réglementés: ces lieux où l'alcool et les jeux «sévisent». Un procès-verbal du 3 septembre 1925 indique qu'on essaie d'éviter les abus:

«Ordre aux constables:

- 1) De faire observer rigoureusement la loi concernant les blasphèmes et l'ivrognerie.*
- 2) De visiter les salles de pool et de vues animées pour voir à ce que les enfants étants seuls, au-dessous de 16 ans, ne soient point admis.*
- 3) De faire fermer les salles de pool à 11 heures, tous les soirs à minuit; quant au respect dû au jour du dimanche, que les restaurants soient fermés, au moins pendant les offices religieux.*
- 4) De reconduire chez eux les enfants après 9 heures du soir et avertir les parents»³⁵⁴.*

Cela montre bien, par l'énoncé des endroits à surveiller, que l'urbanisation grandissante amène toute une infrastructure particulière aux grandes villes: salles de pool, cinéma, salons de barbiers, restaurants.

³⁵² Livre des procès-verbaux: Livre III: 1915-1924, Village d'Asbestos, 3 décembre 1919, p. 13.

³⁵³ «Recul dans les années», *Le Citoyen*, Asbestos, Vol. XXIII, No 8, Jeudi 9 mai 1963, p. 14.

³⁵⁴ Livre des procès-verbaux: Livre IV: 1925-1932, Village d'Asbestos, 3 septembre 1925.

Cinquième chapitre

* *
*

Bien que la période 1919 à 1929 en soit une de hauts et de bas, la croissance générale se répercutera jusque dans les villes minières. Asbestos s'agrandit, de nouvelles rues voient le jour, la population s'accroît considérablement, plusieurs services publics font leur apparition. Cette modernité est prometteuse. Elle permet à Asbestos d'espérer en l'avenir. C'était sans compter sur la grave crise de 1929 qui balayera bien des espoirs. Mais Asbestos est de son temps, fluctuant au gré des marchés de l'industrie. Le formidable développement antérieur à 1929 laissera des traces positives durant plusieurs années.

Sixième chapitre

2.2 Le temps du désespoir: La dépression des années 1930

Après avoir connu un développement prometteur, gage d'un bel avenir, la communauté d'Asbestos n'allait pas tarder à déchanter. Emportée par la vague dévastatrice du krach boursier de 1929, le milieu était loin de d'être assez solide pour résister à la déroute de l'économie mondiale. De plus, on n'était pas doté des outils nécessaires pour faire face à la situation, pas plus qu'on ne pouvait prévoir l'ampleur de cette perturbation qui s'échelonna durant de nombreuses années. Un manque flagrant de moyens poussera les autorités concernées à faire appel non seulement aux deux paliers de gouvernement, mais surtout à la solidarité des citoyens. Cette solidarité se manifestera par diverses initiatives et constituera la meilleure défense contre le chômage et la pauvreté. La décennie 1930 en fut une de profonds dérangements à travers le monde, mais permit de mettre à l'épreuve les structures de la jeune communauté.



Vue panoramique d'Asbestos au début des années 1930. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Ce ne sera que quelques années après ce fameux jeudi noir de 1929 que l'on ressentira les contrecoups de la crise. Ce marasme économique affectera directement l'industrie de l'amiante ainsi que la population d'Asbestos, entièrement dépendante de celle-ci³⁵⁵. Ce n'est qu'avec le déclenchement de

³⁵⁵ Comme le précise Marc Vallières: «*La dépression des années 1930 se manifeste par une chute radicale des prix des métaux (cuivre, zinc, plomb et argent), déjà à la baisse avant la crise, et de celui de l'amiante. Un ralentissement prononcé de la production de ces produits s'amorce et débouche sur un chômage grandissant, jusqu'en 1932-1933.*». Marc Vallières, *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise des origines au début des années 1980*, Les Publications du Québec, Québec, 1988, p. 139.

Filons d'histoire 1899 - 1999

la Deuxième Guerre Mondiale que la crise sera véritablement réfrénée. Les bouleversements apportés seront toutefois bénéfiques pour l'industrie de l'amiante. Le passage à une production de guerre s'avérera le moteur d'un renouveau industriel et économique pour la communauté durement touchée par le poison de la crise.

Sous le signe du secours direct: une «décennie» lourdement hypothéquée

C'est dans un contexte de mises à pied massives et de profonde détresse économique qu'on entreprend l'année 1932, qui marque le début des déboires économiques et sociaux du village. En effet, la sévérité de la crise connaîtra, dès ce moment, un développement exponentiel. Époque d'austérité sans précédent, la période 1932-1939 représente un tournant dramatique pour la majorité des habitants d'Asbestos. Ceux-ci verront leur gagne-pain, la compagnie Canadian John's Manville, perdre un terrain considérable dans un contexte mondial de moins en moins propice au marché de l'amiante. Cette situation entraîne inévitablement un nombre croissant de pertes d'emploi dont l'ampleur représente, pour une communauté de la taille d'Asbestos, un énorme gouffre socio-économique qui ne sera pas comblé avant plusieurs années. Le recul devient de plus en plus évident, à mesure que l'on avance dans les années trente et que la compagnie poursuit son régime amaigrissant avec la régularité d'un pendule. Ce sera par centaines que l'on comptera les congédiements forcés. Cette situation amènera la population à exiger des décisions rapides et efficaces de la part de la municipalité, comme de la part des organismes communautaires existants. A ce titre, tous les moyens seront entrepris pour enrayer le fléau de la pauvreté qui gagnait constamment du terrain dans ce milieu mono-industriel, vulnérable du fait de son extrême dépendance de l'amiante.

Considérant la gravité de la conjoncture et les maigres ressources dont elles disposent, les autorités municipales sauront s'adapter, répondant aux besoins les plus pressants en sollicitant systématiquement l'aide des gouvernements. Il fallait combler l'écart entre ce que la Ville pouvait fournir et les ressources nécessaires pour répondre aux multiples demandes de secours qui n'ont cessé d'affluer durant cette période. Ainsi, la panacée à la crise en cours sera le secours direct.

Le tout premier recours au secours direct, indice patent du début de la crise «asbestrienne», est cité en septembre 1931, coïncidant avec le règlement no 131 qui autorise un emprunt de 3,300\$³⁵⁶, soit le premier tiers d'une somme de 10,000\$, dans le cadre du programme d'aide aux chômeurs. La Ville venait

³⁵⁶ Cette loi se voulait le moyen pour les autorités gouvernementales et municipales de mettre un peu de baume sur une plaie qui menaçait dangereusement de s'ouvrir.

Sixième chapitre

ainsi de s'engager dans le cycle interminable du recours à l'emprunt. La seule motivation du conseil municipal pour supporter les sans-emplois était la certitude des garanties gouvernementales du programme de secours direct. Les difficultés financières et le manque de liquidité n'auraient pas permis à la Ville de procéder seule à cette distribution «volontaire». En mars 1932, on emprunte 6,000 \$³⁵⁷ pour une période de trois mois, en attendant les sommes promises par le gouvernement qui, espère-t-on, sera sensible aux demandes de la municipalité.

En août 1932³⁵⁸, un nouveau sommet est atteint lorsque l'on est contraint de procéder à l'achat de bons pour le pain chez les trois boulangers locaux, afin d'assurer la subsistance des nombreux chômeurs. Une distribution systématique est ainsi amorcée sur une certaine échelle: les lundis de chaque semaine, entre 8h et 13h, toujours dans l'espoir de voir ce cauchemar se terminer dans les plus brefs délais. Ce ne fut malheureusement pas le scénario auquel les gens d'Asbestos ont eu droit, puisque la crise devait vite imposer l'obligation de nouvelles initiatives de la part du conseil. Ce dernier a usé d'une grande imagination afin d'assurer à tous le minimum nécessaire. La patience de la population fut donc rudement mise à l'épreuve. Le pire de la crise restait encore à venir. En effet, de septembre 1932 jusqu'à l'éclatement de la guerre, l'attention des élus a été constamment retenue par les problèmes sociaux découlant du piètre rendement économique de la mine, embourbée dans la crise. Situation nécessitant de multiples recours au programme de secours direct, qui se présentait comme la seule issue possible au phénomène grandissant de la pauvreté. La dépression faisait donc son oeuvre, augmentant le nombre de ses victimes et précipitant la municipalité dans la spirale de l'endettement.

Pour se faire une meilleure idée de l'action concrète de la municipalité aux prises avec cette terrible crise, ainsi que de l'évolution vertigineuse de cette dernière, un regard plus spécifique doit être porté sur les principales étapes de l'intervention municipale. La «bataille» s'est donc déroulée, au niveau politique, chronologiquement comme suit:

Septembre à décembre 1932:

Le conseil vote un montant de 200 \$ pour l'achat de chaussures, en plus d'une somme de 100 \$ pour des vêtements destinés aux chômeurs. Le tout sous la supervision du curé L.N. Castonguay, aidé des Dames de Ste-Anne. À la même date, les élus ratifient une résolution accordant un montant de 1,200 \$

³⁵⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 29 mars 1932.

³⁵⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 août 1932.

Filons d'histoire 1899 - 1999

par mois pour la lutte contre le chômage³⁵⁹. On adresse également une requête au gouvernement, lui demandant

«d'obtenir des chômeurs qui sont sur le secours direct, de l'ouvrage pour la nourriture et vêtements qu'ils reçoivent. Que tous les chômeurs qui reçoivent du Conseil, nourriture et vêtements, donnent trois jours de huit heures de leur temps par semaine. Exception faite de ceux qui sont incapables de travailler. Ceux qui ont reçu du secours depuis le premier mai dernier et qui pour une raison ou une autre n'ont pas encore travaillé, devront travailler des semaines entières pour s'égaliser avec les autres qui ont déjà travaillé au prix de vingt centins de l'heure, qui sera fixé pour établir un prix coûtant des travaux.»³⁶⁰.

Toujours à la même période, une nouvelle démarche est entamée visant à obtenir une contribution de secours direct, afin de venir en aide aux nécessiteux. Le conseil s'engage de plus à fournir un apport monétaire représentant 33 1/3% du montant accordé. Tout en continuant de faire travailler les chômeurs en échange des denrées fournies³⁶¹, la municipalité insiste pour définir la nature des exigences du travail qu'elle procure aux chômeurs. Ainsi, le salaire ne sera pas versé en argent, mais bel et bien en secours direct, sur la recommandation du Comité spécial du chômage, instance spécialement créée pour aborder et solutionner les problèmes reliés à la crise qui tarde toujours à se résorber³⁶².

Janvier à juin 1933:

Un avis est envoyé aux différents marchands locaux, notamment aux épiciers, relativement à l'approvisionnement fourni aux chômeurs. En effet, il faudra que la liste des denrées *«soit approuvée par ce conseil, et que les marchands qui vendront autre chose que la liste ne seront pas payés ou seront tenus de rembourser ce que le conseil leur aura payé.»³⁶³*. Les conseillers iront encore plus loin en autorisant l'émission des bons du chômage (des bons échangeables contre du pain, du lait, des vêtements ou du bois, entre autres), toujours sous condition de recevoir l'approbation ultime du Comité du chômage. Les bons seront ainsi distribués les mardis et mercredis de chaque semaine au bureau municipal. Toujours à la même période, on remarque que

³⁵⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 septembre 1932.

³⁶⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 septembre 1932.

³⁶¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 septembre 1932.

³⁶² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 10 novembre 1932.

³⁶³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 janvier 1933.

Sixième chapitre

le conseil tente de faire marche arrière sur une résolution précédemment adoptée, concernant la rémunération des employés:

«ce conseil demande aux gouvernements la permission de faire un essai pour un mois, et si le système fonctionne bien et à la satisfaction de tous les intéressés dans la distribution des secours, de donner aux chômeurs suivant la liste de secours en vigueur, le montant en argent au lieu des bons avec la stricte recommandation et sur la surveillance du Comité d'aide aux chômeurs, que ces derniers en feront un bon usage.»³⁶⁴.

Après étude des besoins du milieu et des impératifs de l'approvisionnement en denrées de toutes sortes, le conseil établit une échelle détaillée de l'aide à apporter aux familles nécessiteuses (voir le tableau qui suit), à savoir dans quelle mesure celles-ci doivent être supportées. Cette échelle procure une indication de premier ordre quant à l'évaluation des ressources monétaires nécessaires aux familles, dans le cadre de leurs besoins essentiels³⁶⁵.

TABLEAU 2

Budget alloué par famille pour les denrées essentielles

Foyer	Épicerie	Pain	Lait	Total/semaine
2 personnes	1,25 \$	0,20 \$	—	1,45 \$
3 personnes	1,25 \$	0,20 \$	0,15 \$	1,60 \$
4 personnes	1,40 \$	0,30 \$	0,15 \$	1,85 \$
5 personnes	1,65 \$	0,40 \$	0,20 \$	2,25 \$
6 personnes	1,90 \$	0,50 \$	0,25 \$	2,65 \$
7 personnes	2,10 \$	0,60 \$	0,30 \$	3,00 \$
8 personnes	2,30 \$	0,70 \$	0,35 \$	3,35 \$
9 personnes	2,50 \$	0,80 \$	0,40 \$	3,70 \$
10 personnes	2,70 \$	0,90 \$	0,45 \$	4,05 \$
11 personnes	2,90 \$	1,00 \$	0,50 \$	4,40 \$
12 personnes	3,10 \$	1,10 \$	0,55 \$	4,75 \$
13 personnes	3,30 \$	1,20 \$	0,60 \$	5,10 \$
14 personnes	3,50 \$	1,30 \$	0,65 \$	5,45 \$
15 personnes	3,70 \$	1,40 \$	0,70 \$	5,80 \$
16 personnes	3,90 \$	1,50 \$	0,75 \$	6,15 \$

³⁶⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 1^{er} février 1933.

³⁶⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 février 1933.

Filons d'histoire 1899 - 1999

On augmente également la semaine de travail des chômeurs qui passe de trois à cinq jours de huit heures, laissant le mardi libre pour que les gens puissent aller chercher le montant de secours direct auquel ils ont droit et procéder à l'achat de leur nourriture³⁶⁶. On est encore très loin d'un répit dans cette crise, puisque l'inflation agira sur le prix des vivres. Ceci obligera le conseil à fournir une forme de compensation, dans le but de contrer les effets de l'inflation sur la situation des chômeurs: «*Vu l'augmentation des vivres depuis une couple de semaines, il est proposé par M. Ernest Lambert secondé par M. Louis Gaucher que le conseil accepte et approuve la suggestion faite par le Comité d'aide aux chômeurs, d'augmenter d'un centin par personne leur allouance de secours direct, jusqu'à nouvel ordre.*»³⁶⁷.

Toutes sortes d'initiatives sont donc mises en chantier pour maximiser les opportunités de redonner aux chômeurs leur fierté, en leur accordant un travail honorable par lequel ils pourront profiter des divers octrois et programmes s'offrant à eux. Cette fois, il s'agit de s'attaquer au problème du coût des logements qui occasionne quelques maux de tête aux familles dans le besoin. Les élus municipaux, préoccupés par ce problème, vont tenter d'y remédier en apportant un soutien économique aux principaux intéressés:

«La municipalité a l'intention de faire différents travaux dans le village et alentours qui lui seraient avantageux. Ces ouvrages seraient faits par les chômeurs et les indigents et même par des chefs de famille qui travaillent depuis assez longtemps à raison de cinq heures par jour et quatre jours par semaine avec moyenne de salaire de 23 centins de l'heure, et avec ces derniers salaires ils ne peuvent arriver tous à payer leur loyer et vivre. Par ces ouvrages, ce conseil s'attend à ce que les gouvernements les autorise à indemniser les propriétaires de ces chômeurs ou indigents à même les secours direct qui seront autorisés, et que le conseil est prêt à venir en aide à ces propriétaires en allouant un certain montant pour les loyers jusqu'à concurrence de 5,00 \$ par mois»³⁶⁸.

La situation économique à Asbestos ira tellement en s'aggravant, que le conseil sera obligé de prendre des mesures pour inclure dans le programme de

³⁶⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 février 1933.

³⁶⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 23 mars 1933.

³⁶⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 19 avril 1933.

Sixième chapitre

secours directs les travailleurs de la mine qui n'ont pas³⁶⁹ la vie plus facile que les autres:

«Comme notre seule industrie dans la municipalité emploie environ la moitié de sa main d'oeuvre régulière, seulement cinq heures par jour et quatre jours par semaine, avec moyenne de 23 centins de l'heure, ce qui représente moins de 5,00\$ par semaine dans plusieurs cas, et quelques chefs de familles ont des familles assez nombreuses et ne peuvent suffire avec leur maigre salaire à subvenir aux besoins de leur famille [...] que ces chefs de familles, quoiqu'ils travaillent, soient considérés être sous le secours direct et lorsqu'ils feront une demande soit de paiement de loyer, vêtements, bois ou partie de nourriture, que leur cas pourra être considéré par le Comité d'aide aux chômeurs»³⁷⁰.

Sans plus attendre on procédera à une nouvelle demande de secours direct, adressée au gouvernement, dans le but de venir en aide à «55 familles nécessiteuses avec 295 dépendants pour la nourriture et environ 65 familles nécessiteuses, les premières comprises, pour abri et chauffage.»³⁷¹.

Malgré ces différentes interventions, il est de plus en plus évident que les sommes consenties en secours direct par la municipalité sont nettement insuffisantes pour combler les besoins pressants. À ce titre, on verra de nombreux chômeurs contracter des dettes importantes envers la municipalité pour combler l'écart entre l'argent reçu de celle-ci et l'argent nécessaire à leur subsistance. Afin d'établir un arrangement «équitable» pour ces chômeurs surendettés, la municipalité imposera sa solution:

«Ce conseil ayant passablement de travaux à faire exécuter et désirant profiter des belles et longues journées, il est décidé [...] que les journées d'ouvrage devront être de dix heures et tous les jours de la semaine à partir de mercredi le dix sept mai courant et jusqu'à nouvel ordre, ce qui permettra à tous ceux qui sont sur le secours direct de pouvoir effacer leur compte envers la municipalité»³⁷².

³⁶⁹ Spécifions ici que les critères d'admissibilité au secours direct, tels qu'établis par le gouvernement, permettaient à la municipalité d'inclure dans la catégorie «famille nécessiteuse» une clientèle autre que les chômeurs: «Seront considérés comme famille nécessiteuse, un chef de famille qui travaille mais par le salaire insuffisant qu'il a, ne peut arriver à payer son loyer et se vêtir. Plusieurs chefs de famille travaillent actuellement à la mine à raison de 23 centins l'heure, cinq heures par jour et seulement quatre jours par semaine, à ces salaires ou gages ces familles sont considérés comme étant sous le secours direct.» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 mai 1933.

³⁷⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 19 avril 1933.

³⁷¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 mai 1933.

³⁷² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 15 mai 1933.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Toujours à la même période, le vent tourne défavorablement pour Asbestos alors que le conseil reçoit une lettre, l'avisant de la suspension de l'aide financière gouvernementale. Ceci signifiait en clair que la municipalité se devait d'assumer seule les coûts des secours directs. Dès la réception de cette missive, les élus furent obligés de ratifier la suspension temporaire des bons de ravitaillement, du moins jusqu'à ce que les gouvernements apportent une aide supplémentaire plus substantielle³⁷³. Les projections administratives s'en trouveront largement touchées puisque, du même souffle, le conseil envisage de ne pas procéder aux dépenses habituelles de l'épandage du calcium pour l'année en cours³⁷⁴. Les contraintes budgétaires seront telles, que la municipalité coupera carrément le secours direct. Pour amorcer la création d'un large projet de chantier de travail destiné à employer au maximum l'abondante main-d'oeuvre à sa disposition: «*la municipalité emploiera une certaine quantité d'hommes qui seront chefs de famille et dans une très grande nécessité, à salaire à raison de vingt centins de l'heure, trois jours de huit heures par semaine pour faire différents travaux.*»³⁷⁵. Dans un autre temps, on créera un comité de placement des chômeurs afin d'assurer les démarches nécessaires pour dénicher, au nom des familles dans le besoin, des emplois sur les chantiers dans la localité ou à l'extérieur³⁷⁶.

Juillet 1933 à juin 1934:

Les jours sombres se poursuivent, poussant le conseil municipal dans ses ultimes retranchements. Malgré tout, celui-ci s'efforce au meilleur de ses compétences de voir à l'équilibre de la communauté, suivant des principes d'équité, afin que chacun puisse recevoir le minimum vital pour se tirer d'affaire momentanément. Ainsi, après avoir été poussés à l'abandon du programme de secours direct, les élus sont complètement pris d'assaut par de nouvelles demandes. Leur multiplication force la municipalité à revenir sur sa décision. Toutefois, la volonté de la municipalité est tributaire des décisions gouvernementales. On mandate une équipe de conseillers formée, de J.G. Bélanger, Albert Goudreau et Joseph Isabelle, pour sensibiliser les autorités québécoises³⁷⁷ aux problèmes d'Asbestos. Néanmoins, on réclame un peu plus tard, de façon officielle, une contribution de secours direct aux deux paliers de gouvernement:

³⁷³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 13 juin 1933.

³⁷⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 13 juin 1933.

³⁷⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 juin 1933.

³⁷⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 juin 1933.

³⁷⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 juillet 1933.

Sixième chapitre

«pour subvenir aux besoins de 38 familles nécessiteuses avec un total de 270 personnes, pour le mois d'août et de 51 familles pour abri dont ces derniers sont ou ont été menacés d'éviction. La somme demandée pour le mois d'août est de 775\$, notre municipalité sera consentante à payer sa part soit 20% de ce montant.»³⁷⁸.

La même procédure reviendra avec une régularité rigoureuse, traduisant la réalité, puisque les besoins ne parviendront jamais à être complètement comblés. En fait, il semble bien que l'on ne se sente pas en mesure de prendre le dessus malgré quelques acquis soutirés par les élus municipaux aux différentes instances de gouvernement.

C'est ainsi que, de demandes en demandes, les sommes s'additionnent, alourdissant le fardeau de la dette des contribuables. La Ville s'enlise dans une voie qu'elle ne peut vraisemblablement plus éviter³⁷⁹. On revient donc à la charge en novembre 1933 (26 familles pour la nourriture et 40 familles pour un secours partiel: abri, lumière, vêtements, bois de chauffage³⁸⁰), en décembre 1933 (30 familles pour la nourriture et 41 familles pour secours partiel³⁸¹), en janvier 1934 (42 familles dans une indigence totale pour un total de 272 personnes³⁸²), en février de la même année (45 à 50 familles à secourir totalisant une somme de 850\$³⁸³), en mars 1934 (49 familles pour un total de 332 personnes, requérant une somme de 900\$³⁸⁴), en juin 1934 (37 à 40 familles pour nourriture³⁸⁵). Tout cela pour parvenir à régulariser très précairement une situation qu'on ne semble pas en mesure de dissiper. On s'inquiète de plus en plus de l'avenir, alors que les années passent et que les problèmes économiques demeurent. La municipalité n'abandonne pas pour autant et continue d'appuyer divers projets de travaux publics qui emploieront, bon an mal an, une main-d'oeuvre disponible, permettant de faire vivre de manière respectable plusieurs familles dans le besoin.

³⁷⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 août 1933.

³⁷⁹ La situation d'Asbestos n'est pas différente de celle vécue à l'époque dans la plupart des municipalités du Québec. Ainsi, comme le souligne Linteau, Durocher et al., *«La crise place d'ailleurs les administrations municipales dans une situation difficile. D'une part, elles voient leurs revenus menacés par l'effondrement des valeurs foncières et l'incapacité de nombreux contribuables à payer leurs taxes. D'autre part, elles sont tenues d'augmenter leurs dépenses afin de venir en aide aux chômeurs.»* Plusieurs municipalités québécoises vont sortir fortement endettées de la crise et connaîtront une situation financière précaire jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Linteau, Durocher et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. T.II, Boréal, Montréal, 1989, p. 56-57.

³⁸⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 novembre 1933.

³⁸¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 6 décembre 1933.

³⁸² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 29 janvier 1934.

³⁸³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 février 1934.

³⁸⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 mars 1934.

³⁸⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 6 juin 1934.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Juillet à décembre 1934:

Question d'innover et surtout de proposer un moyen de tirer d'affaire la municipalité et ses concitoyens, le conseil tentera d'attirer des investissements en favorisant la venue de nouvelles industries. En dépit des efforts déployés, la communauté d'Asbestos ne parviendra jamais réellement à se défaire de la dépendance de la mine d'amiante pour son économie, comme pour son propre développement. Quoique plusieurs tentatives à ce niveau voient le jour, l'on ne parvient pas à diversifier l'économie. En ces moments de crise, la municipalité utilisait tous les outils possibles pour relever une économie virtuellement en état de banqueroute:

«Attendu que nous avons une seule industrie dont tout le monde ne peut y travailler pour différentes raisons. Attendu qu'il est de l'intérêt de tous les propriétaires, s'il y avait d'autres industries pouvant employer jeunes filles, jeunes hommes et hommes âgés ne pouvant travailler à la mine. Attendu que faute de local il est inutile de demander à des manufacturiers de venir dans la municipalité, et qu'avec un local il serait plus avantageux de l'offrir et de le louer. Il est résolu à l'unanimité par ce conseil de soumettre le projet suivant aux propriétaires de cette municipalité [...] pour l'autorisation au conseil de construire une bâtisse pour manufacture, qui devrait avoir lieu le 15 août courant.»³⁸⁶.

On sollicite de nouveau de l'argent auprès des autorités gouvernementales: 800 \$ au début du mois de juillet³⁸⁷, puis, 600 \$ environ un mois plus tard³⁸⁸, pour répéter l'exercice en septembre (600 \$)³⁸⁹, en octobre (675 \$)³⁹⁰, en novembre (800 \$)³⁹¹ et en décembre (800 \$)³⁹². En plus de l'attribution de paiements de secours directs, les gouvernements initient des programmes complémentaires s'adressant aux chômeurs, tel le plan Gordon³⁹³, qui consistait à favoriser un

³⁸⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 16 juillet 1934.

³⁸⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 juillet 1934.

³⁸⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 août 1934.

³⁸⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 septembre 1934.

³⁹⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 octobre 1934.

³⁹¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 14 novembre 1934.

³⁹² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 décembre 1934.

³⁹³ Programme du gouvernement fédéral proposant aux chômeurs urbains recevant les secours directs, une prime de 600 \$ pour aller s'établir sur une terre. À cela s'ajoute le plan Vautrin, institué par le gouvernement provincial, qui repose sur une série de subventions rattachées à l'installation sur une terre (Linteau, Durocher et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. T.II, Boréal, Montréal, 1989, p. 41.). Le plan Gordon fut parrainé à Asbestos par le curé Castonguay et certains membres du conseil. Concernant les détails supplémentaires à cet effet, consulter le procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 octobre 1934.

Sixième chapitre

retour à la terre donc, une éventuelle autonomie de ceux qui voudraient bien se prévaloir de cette mesure incitative. Il semble que ces programmes de retour à la terre ou de colonisation eurent un impact dans les nouvelles paroisses rurales au Québec³⁹⁴. Cependant, dans le cas d'Asbestos, rien n'indique qu'on ait assisté à des départs massifs de chômeurs vers ces nouvelles régions.

La crise amène la municipalité d'Asbestos à devenir pourvoyeur de l'assistance sociale aux plus démunis pour pallier au besoin des familles des chômeurs, en soins de santé. La municipalité défraiera, grâce au secours direct, les honoraires des médecins locaux. Malgré ces initiatives, elle ne se donne pas pour mandat d'instituer un véritable système d'assistance sociale. Ainsi, les stratégies de survie familiale reposent encore en bonne partie sur un vaste réseau de solidarité, d'entraide et d'initiatives individuelles donnant un sens à cet «état de siège» permanent.

Janvier 1935 à décembre 1936:

Ces deux années charnières constituent, pour la population d'Asbestos, l'apogée incontestable de la crise qui fait rage depuis 1932. Cette période fait le pont entre les premiers contrecoups portés par la vague de la grande dépression et le début d'une reprise économique. Les signes précurseurs de cette reprise se manifesteront dès les premiers mois de 1937, mais surtout en 1938, pour ensuite se concrétiser définitivement au moment du déclenchement de la guerre, en septembre 1939.

En 1935, Asbestos franchit une nouvelle étape dans l'endettement chronique de la municipalité. Les sommes sollicitées par les autorités municipales aux divers paliers de gouvernement augmentent de façon imposante. Rien que pour les mois de mars, avril et juillet 1935, le total des subsides est de l'ordre de 3,500 \$³⁹⁵ et ce, seulement en secours direct. Excluant toutes les dépenses courantes obligatoires de la municipalité, qui a dû faire de véritables prouesses afin de «boucler» un budget marqué par de faibles recettes. Considérant que la municipalité était toujours coincée à l'intérieur du même cercle vicieux de l'accumulation de déficits, la tâche de parvenir à un équilibre budgétaire devient impossible.

Les mois d'août, septembre, octobre et novembre 1935 ne furent pas plus heureux. En effet, le total des sommes réclamées par le conseil s'élevait à un

³⁹⁴ Linteau, Durocher et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, T.II, Boréal, Montréal, 1989, p. 41.

³⁹⁵ Les chiffres mentionnés par le conseil représentent un total imposant qui donne une bonne mesure de l'ampleur de la situation à cette époque précise. Voir les procès-verbaux du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 mars, du 3 avril et du 3 juillet 1935.

Filons d'histoire 1899 - 1999

montant de 3,000 \$³⁹⁶, cumulant un fardeau financier toujours plus lourd. La municipalité n'entrevoit pas le moment où les remboursements pouvaient commencer à devenir plus importants que les emprunts constamment reconduits. Pour l'année 1936, on assiste à des ajustements dans la répartition de l'aide. Tout d'abord, une augmentation de l'allocation aux propriétaires est votée:

«ce conseil augmente à 7,00\$ l'allocation mensuelle accordée aux propriétaires qui ont des chômeurs dans leurs loyers et pour lesquels le comité a décidé de les secourir. Un simple avis de la municipalité au propriétaire les avisant que tel ou tel chômeur n'est plus sous le secours direct, sera suffisant pour la cessation du paiement mensuel alloué pour abri. Cette augmentation est nécessité par la hausse générale des loyers dans notre municipalité vu la rareté des loyers et l'augmentation des gages des employés de la mine.»³⁹⁷.

Ensuite, on se concentra sur une redéfinition de l'échelle de l'octroi des secours directs qui est bonifiée de 25 centins par jour pour les chômeurs travaillant pour la municipalité. Enfin, une autre mesure qui mettait un baume sur toute cette misère, on accorde une *«allocation additionnelle de vingt cinq cents par personne avec un minimum de deux dollars par famille [...] à toutes les familles nécessiteuses sur la liste du secours»³⁹⁸* du mois courant.

Loin de se laisser abattre par le fléau de la grande dépression, les élus se retroussent les manches et s'acharnent à mettre en place un système de secours efficace complet pour supporter les gens en détresse. La communauté d'Asbestos a pu se tirer d'affaire avec autant de succès que la plupart des autres agglomérations de sa taille. Malgré son jeune âge, ce milieu a su résister aux cruels assauts d'une situation économique difficile et reprendre ainsi petit à petit son développement là où elle l'avait laissé.³⁹⁹

³⁹⁶ Partant toujours du même principe, il est facile de constater à quel point la crise a frappé durement la communauté d'Asbestos. La nature même des montants, ajoutée aux dépenses en vêtements, bois, éclairage et aux denrées périssables, sont autant d'indicateurs de la précarité des conditions de vie de plusieurs familles. Voir les procès-verbaux du Conseil Municipal d'Asbestos du 1^{er} août, du 4 septembre, du 1^{er} octobre et du 6 novembre 1935.

³⁹⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 1^{er} avril 1936.

³⁹⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 décembre 1936.

³⁹⁹ Il faut souligner que les gouvernements ont joué un rôle moins visible, celui de pourvoyeurs de fonds, mais ce rôle fut néanmoins un élément fondamental de la réalisation de toutes ces initiatives auprès des plus démunis.

Sixième chapitre

Des temps durs, mais une mine en mouvement

Durant cette période économiquement défavorisée, la Canadian John's Manville ne fera pas office de simple spectatrice, pas plus qu'elle ne se confinera à un rôle de victime. Principale pourvoyeuse d'emplois pour la communauté et ses habitants et ce, depuis le début du siècle, la compagnie a su se maintenir raisonnablement à flot lorsque la crise vint freiner son expansion. Toutefois, on allait passer d'une phase d'augmentation de la production vers celle la décélération dans l'exploitation de la ressource naturelle. De plus, la compagnie jouera un rôle dans l'assistance publique et dans la structuration du réseau d'aide à la population locale. Les responsables de la mine ont mis la main à la pâte, faisant ainsi leur part pour venir en aide aux habitants d'Asbestos. C'est la mission que devait s'octroyer la compagnie face aux ravages causés par la dépression des années 1930.

Peu avant l'effondrement des marchés mondiaux, la Canadian John's Manville avait connu, depuis sa création, une prospérité remarquable qui faisait d'elle un des joyaux industriels de toute la région. Cette prospérité l'amenait à rendre de précieux services non seulement aux habitants, en leur procurant de nouvelles perspectives d'emplois, mais aussi à la municipalité, notamment pour les services publics de base. C'est ainsi qu'en 1927, la municipalité d'Asbestos profitait de l'électrification, assumée en grande partie par la compagnie. Celle-ci acheminait elle-même cette précieuse source d'énergie, étant le seul distributeur local de ce nouveau service public:

«La municipalité désirant obtenir une quantité additionnelle de pouvoir électrique, pour l'éclairage du village et pour l'usage de ses habitants et attendu que la Compagnie consent à fournir ce pouvoir aux conditions du règlement ci-après mentionné. C'est pourquoi, les parties aux présentes, en considération du paiement de la somme de un dollar et autres considérations valables reçues de part et d'autre, dont quittance, ont stipulé et fait entre elles l'arrangement suivant: 1° La Compagnie consent à délivrer à la Municipalité, et la Municipalité consent à acheter et à se procurer de la Compagnie, la quantité de pouvoir électrique dont elle a besoin, mais une telle quantité ne devra pas excéder 250 H.P. forces pour les fins décrites dans ce projet de règlement»⁴⁰⁰.

⁴⁰⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 13 avril 1927. Ce règlement d'envergure jetait non seulement les bases d'une étroite coopération entre la municipalité et la compagnie minière, mais constituait également un échange fructueux de services dont la Ville n'allait pas tarder à s'acquitter.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Toujours la même année, alors que la Canadian John's Manville était sur une lancée expansionniste, son prolongement devenant inévitable, la municipalité devait en profiter pour réaménager son territoire:

«Attendu que la Canadian Johns Manville a déjà construit et doit encore construire des maisons dans ces dites rues, que les utilités publiques, comme l'eau, la lumière y sont déjà installés, ou le seront prochainement dans ces dites rues. Attendu que sur le plan ci-dessus décrit les rues indiquées par les chiffres 1-2-3-4 ont été nommées et désignées par les noms Champlain, Windsor, Dufferin et du Parc. Attendu qu'il est à propos de verbaliser ces rues et d'accepter les noms choisis pour les désigner [...] Il est en conséquence proposé [...] que ces rues plus haut décrites soient et sont verbalisées, nommées et désignées»⁴⁰¹.

De cette façon, la municipalité s'enrichissait de quatre nouvelles artères pour accueillir de nouveaux citoyens. Cette amélioration de l'aménagement urbain venait en quelque sorte supporter la compagnie minière dans le recrutement de travailleurs et donnait tout son sens à la coopération municipalité-mine. Chacun des partenaires semblait y gagner au change.

Bien sûr, ce ne fut pas la première ni la dernière fois qu'il y eut l'établissement d'un nouveau schéma municipal ou la création de nouvelles rues⁴⁰²: les conditions variaient au gré des circonstances mais étaient toujours reliées, comme c'était le cas ici, aux destinées de la mine d'amiante. D'autres projets semblables verront en effet le jour sous différents auspices, motivés par des impératifs peut-être moins visibles, mais tout aussi vitaux pour la communauté. Il faudra attendre en 1932 pour voir un autre changement au chapitre des rues, soit l'extension de deux artères déjà existantes: la rue Gaspé et

⁴⁰¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 novembre 1927.

⁴⁰² Une autre vague du même type (un acteur en moins cependant: c'est-à-dire la compagnie minière), aura lieu en 1926, alors que l'on assiste à l'apparition de plusieurs nouvelles rues; soit qu'elles ont été tout simplement rebaptisées ou qu'elles ont été créées de toutes pièces par les autorités municipales, selon une planification bien précise. C'est le cas notamment des rues St-Hubert, St-Edmond, St-Charles et du Boulevard St-Luc en 1926 (Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 1^{er} avril 1926), alors qu'il s'agira d'un changement de «vocation» pour les rues Notre-Dame (anciennement rue de l'École), Noël (auparavant du Couvent) et de la rue Manville (initialement connue sous le nom de rue Asbestos) [Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 10 mai 1926]. Plus tard, au moment de l'élaboration des plans de relocalisation des commerces du Carré du village d'Asbestos, on procédera au baptême de quelques nouvelles rues de même qu'à l'extension de certaines autres déjà bien établies: «ce conseil approuve et accepte les noms suivants des rues dans le nouveau centre commercial d'Asbestos dont on est à faire le cadastre, comme suit: pour les rues parallèles et à l'est de la rue St-Aimé (rue Champlain) dans leur direction respective rue Dactyle (extension) rue Évangéline, rue Frontenac, rue Gaspé, rue Hilaire, rue Isabelle; et pour les rues parallèles à et au nord de la rue du Roi dans leur direction respective Avenue Jeffrey, Avenue Johns, Avenue Coulston, Avenue Greenshields, Avenue Manville (extension) le tout tel que montré sur le plan». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 11 mai 1931.

La première loi d'expropriation adoptée en 1931

Le cratère de la mine est en expansion depuis les premiers balbutiements du village mais en 1930, il atteint la lisière de l'agglomération d'Asbestos. La Canadian Johns-Manville désire alors acheter des terrains privés et des rues près du carré. Le conseil municipal, pour sa part, consent à la vente des rues malgré une certaine opposition des contribuables, dont le docteur Émard et le bijoutier Camille Boisclair. Cependant, beaucoup de propriétaires refusent de vendre leurs lots à la compagnie. Cela conduit la municipalité à demander un régime spécial d'expropriation au gouvernement provincial. La demande officielle est faite le 29 janvier 1931.

Les raisons de cette demande sont longuement explicitées par le conseil:

- Asbestos (environ 5 000 h) dépend entièrement de la mine;
- l'exploitation en surface est la moins coûteuse pour la compagnie. En conséquence, elle doit acheter des terrains;
- la compagnie prétend qu'elle pourrait suspendre ses opérations si elle ne pouvait exploiter en surface (moins coûteux);
- la compagnie a acquis 99% des terrains dont elle a besoin (environ 55 arpents en superficie) à l'est du puits. Elle n'a pu acquérir le reste à l'amiable;
- la compagnie est prête à acheter des rues et donner en plus une étendue de terrains égale, pour ouvrir de nouvelles rues; entre la rue Du Roi et la rue Manville;

- la corporation ne peut fermer les rues et la CJM ne peut exploiter tant qu'il restera des propriétaires;
- comme la compagnie doit devenir propriétaire le plus tôt possible de tous les terrains, la corporation doit avoir le pouvoir d'acquérir à l'amiable ou par expropriation ces terrains et les droits qui s'y rattachent et de les transférer ensuite à la compagnie.

Le conseil demande au gouvernement d'adopter une loi concernant le village d'Asbestos, loi qui lui conférerait le pouvoir d'exproprier.

La municipalité chercherait d'abord à acquérir à l'amiable, au prix qui conviendrait à la C.J.M., dit le texte adopté par le conseil. Sinon, elle exproprierait puis revendrait ensuite les terrains à la C.J.M. pour le coût total (capital, intérêt et frais). La C.J.M. s'engage à payer au fur et à mesure et à garantir la municipalité contre toute poursuite judiciaire. La corporation pourrait céder et fermer ses rues. Elle pourrait exercer tous ses pouvoirs sur simple résolution. L'indemnité d'expropriation serait fixée par la Commission des services publics du Québec.

Le maire Arthur Bolduc et le secrétaire J.H. Côté signent la demande en 1931. En outre, Charles Laurendeau, avocat de Montréal, reçoit le mandat d'introduire le projet de loi devant la Législature. Tous les frais de passation de cette loi sont à la charge de C.J.M. Tout cela est adopté à l'unanimité des conseillers G. Bélanger, J. McKenna, A. Boisvert, E. Parenteau, D. Brouillette et E. Bourque.

(suite page suivante)

(suite de: La première loi...)

Entretemps, Elzéar Émard a lancé une sommation contre le conseil au sujet de la vente des rues. Il accuse en outre les conseillers de complaisance envers la compagnie. Un duel s'engage, mais cela n'empêche pas les choses d'aller bon train.

Le 6 mai 1931, le conseiller Guillaume Bélanger et le secrétaire furent autorisés à signer un contrat avec la C.J.M. concernant l'expropriation. Il prévoyait les modalités d'expropriation et d'échange, en conformité avec la loi qui venait d'être passée à la législation provinciale. C'était donc chose faite.

Ce droit d'expropriation, une fois acquis, fut toujours maintenu. Il fut même élargi en 1964, alors que la Canadian Johns Manville obtint le droit d'exproprier sans passer par l'intermédiaire de la municipalité.

(Le Citoyen, 28 décembre 1974.)

l'Avenue Manville⁴⁰³. Cette dernière phase de la mine, matérialisée par l'empiètement du puits sur le périmètre urbain, va constituer les derniers soubresauts de ce type, avant l'éruption des premiers symptômes de la crise.

Une fois dans le tourment de la dépression, la compagnie fera tout en son pouvoir pour rendre la vie plus facile aux chômeurs tout en tentant de maintenir ses propres activités, afin d'assurer la survie de l'exploitation. Dans le cadre de son intervention immédiate à la population, elle procédera à des dons en argent équivalant au salaire normal d'un travailleur:

«Lecture est faite d'une lettre de la Canadian John's Manville au sujet des personnes qui demanderont des secours directs à la municipalité, et même ceux que nous avons actuellement; offrant au Comité des chômeurs le privilège d'obtenir de la dite compagnie le salaire que ces derniers peuvent gagner.»⁴⁰⁴

Puis, on supportera quelques initiatives de survie familiale qui prendront diverses formes: *«ce conseil accepte de la Canadian John's Manville les terrains que cette compagnie met à sa disposition pour jardins municipaux pour venir en aide aux chômeurs et indigents de la municipalité.»⁴⁰⁵*

⁴⁰³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 septembre 1932.

⁴⁰⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 15 février 1933.

⁴⁰⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 19 avril 1933.

Sixième chapitre

Dans la mesure de ses moyens, la Canadian John's Manville a fait office de compagnon de route à la municipalité dans ses efforts de redresser ou du moins de tempérer les effets d'une longue crise qui a secoué les fondations de toute la communauté. Loin de se montrer insensible aux difficultés vécues par ses travailleurs comme par les autres citoyens de la localité d'Asbestos, l'entreprise a fait montre de compassion, maintenant un certain lien avec le milieu. C'est dans un esprit de coopération que la crise a pu être traversée sans trop de dommages permanents, laissant entrevoir un avenir meilleur pour la compagnie et la municipalité.

En marge de la crise: la «cité» d'Asbestos

Ayant insisté davantage jusqu'ici sur l'action des élus municipaux concernant le secours direct et les différentes formes de soutien apporté aux familles dans le besoin, il ne faut pas oublier que, durant toutes ces années, la communauté vivait au rythme typique d'un village. Il existait bel et bien une vie parallèle à cette détresse humaine qui a longtemps retenu l'attention du conseil qui, de son côté, se devait de vaquer aux fonctions quotidiennes. La vie continuait malgré tout. La table du conseil planifiera une gestion permettant non seulement de capitaliser sur les forces locales, mais aussi d'assurer le renouvellement de politiques efficaces afin d'améliorer le visage de la communauté. Tout fut mis en oeuvre dans le but de faire progresser Asbestos pour qu'elle puisse aspirer à de nouveaux horizons.

Dès l'aube des années 1930, la municipalité⁴⁰⁶ va s'intégrer dans un nouveau créneau, celui des réseaux d'organismes destinés à représenter et à défendre les intérêts de ses nombreux membres et ce, peu importe leur importance géographique. La Ville va adhérer à une entité bien connue de nos jours: l'Union des Municipalités du Québec⁴⁰⁷, ouvrant ainsi une porte de plus à sa reconnaissance en tant que composante importante de la région. Mais la Ville conservera sa préoccupation constante de voir prospérer ce fleuron de l'économie locale, la Canadian John's Manville. Pour ce faire, la municipalité appuiera cette entreprise de manière presque inconditionnelle. On tentera de faciliter la tâche de la compagnie dans ses nombreux élans expansionnistes,

⁴⁰⁶ Ce sera aussi la période d'une structuration politique du conseil municipal, alors que les sièges de conseillers seront désignés selon des numéros: «que le siège de chaque conseiller soit désigné par un numéro; en donnant aux sièges des conseillers des numéros consécutifs de un à six inclusivement; en désignant par le numéro un le premier siège à la droite du maire, soit celui du conseiller R.F. Lockwood; par le numéro deux le siège du conseiller J.G. Bélanger; par le numéro trois le siège du conseiller Alfred Boisvert; par le numéro quatre le siège du conseiller A.J. Bruneau; par le numéro cinq le siège du conseiller Damasse Brouillette et par le numéro six le siège du conseiller J. Édouard Bourque». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 avril 1930.

⁴⁰⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 février 1930.

notamment sur la question de l'expropriation des habitants ou plutôt du rachat des terres convoitées par l'industrie:

«Que la population du village d'Asbestos qui est d'environ cinq mille âmes dépend entièrement pour sa subsistance de l'exploitation par la compagnie Canadian Johns Manville Company Limited de sa mine d'Asbestos à cet endroit; Que pour faire face à la concurrence la compagnie doit diminuer au plus bas prix possible son prix de revient et pour cette fin elle a acquis une quantité considérable de terrains à des particuliers, afin de pouvoir exploiter à la surface, ce qui est moins coûteux que d'exploiter en profondeur, comme elle est obligée de le faire actuellement [...] Que les terrains que la compagnie a ainsi acquis sont situés du côté est de l'endroit où elle exploite actuellement et comprennent près de 99% du bloc de terrain formant une superficie située entre sa mine et la rue St-Aimé et borné au nord, à l'est et au sud par la rue St-Aimé et à l'ouest par la ligne des rues St-Georges et Nicolet [...] Que la compagnie n'a pu acquérir à l'amiable ce qui reste de ce terrain [...] C'est pourquoi la Corporation du village d'Asbestos prie humblement votre Honneur de bien vouloir donner votre sanction à une loi intitulée «Loi concernant la Corporation du Village d'Asbestos»»⁴⁰⁸.

Le mot d'ordre était donc de favoriser au maximum l'essor du seul et unique moteur économique local pour mettre à flot les coffres municipaux⁴⁰⁹, et d'autre part, s'assurer de la durabilité des investissements et de l'exploitation du minerai d'amiante à l'intérieur des limites du territoire d'Asbestos⁴¹⁰. On savait par surcroît que la menace initiée par le krach de 1929 planait au-dessus du potentiel économique de l'entreprise et de la ville.

⁴⁰⁸ L'initiative suggérée ici est présentée sous forme d'une pétition de la municipalité aux autorités gouvernementales québécoises que l'on presse instamment de bien vouloir faire adopter une loi favorable au développement de la mine, donc, de la communauté. Voir à ce propos le procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 29 janvier 1931, et celui du 4 février 1931, où l'on apporte quelques amendements à ce fameux projet de loi, concernant, entre autres, les droits miniers.

⁴⁰⁹ Il faut spécifier ici que la Canadian John's Manville payait de rondelettes sommes en taxes municipales, ce qui n'était pas sans apporter un soutien supplémentaire au développement du village, vu la quantité de terres détenues par la compagnie.

⁴¹⁰ Évitant ainsi un déménagement indu des activités de la compagnie, en raison d'un éventuel manque de coopération ou d'une absence remarquée de mesures favorisant son déploiement dans les limites du territoire municipal.

Sixième chapitre

Hormis cette prévenance aux doléances de la compagnie⁴¹¹, le conseil n'en a pas moins porté ses efforts de gestion sur la vie quotidienne de la communauté, travaillant les orientations de l'administration courante. Dans le cadre de cette volonté interventionniste, au plus fort de la crise, on assistera à l'établissement d'une ligne de conduite commune, teintée d'une certaine discipline de vie. C'est dans cette optique que la prohibition, par l'intermédiaire du règlement no. 88⁴¹², sera maintenue pendant toute cette période dans un but de garantir un équilibre social dans le village comme sur les chantiers de travail.

Un autre fléau sera également enrayé à l'époque, d'une toute autre nature que le précédent, mais d'un facteur de risque aussi élevé: il s'agit de cette habitude prise par la jeunesse locale qui, en hiver, pratique allègrement la luge dans plusieurs artères de la ville. La compagnie formule une plainte au conseil, qui procédera par la suite à l'interdiction pure et simple de cette activité dès l'année 1933⁴¹³. Ce sera aussi l'occasion pour la municipalité d'établir un couvre-feu dans le but de permettre une meilleure surveillance des rues le soir venu, et d'éviter une flânerie inutile et perturbante des jeunes à l'endroit des gens occupés à vaquer à leur travail ou aux familles en quête de repos:

«que ce conseil établisse le couvre-feu dans la municipalité, et qu'à partir de mercredi soir et à tous les jours l'alarme sonnera à huit heures et demie pour avertir les enfants dans leur famille et à qui les polices sont autorisés à passer par les différentes rues du village et s'ils rencontrent de ces jeunes dans les rues, de bien vouloir aller les mener chez eux et avertir les parents pour qu'il n'arrive pas d'autres choses si ils sont encore dans la rue une autre fois ou par la suite.»⁴¹⁴.

⁴¹¹ En fait, les élus ont tout simplement évité d'éventuelles confrontations avec l'entreprise à propos de l'acquisition de nouveaux terrains qui s'effectuait de plus en plus difficilement à mesure que l'expansion devenait irréversible dans la planification de développement de la compagnie. On ne voulait donc pas froisser la Canadian John's Manville, n'intervenant pas directement sur cette situation de contentieux potentiel.

⁴¹² Cette question fut de tout temps une affaire fort litigieuse entre diverses factions de la communauté à Asbestos. La multiplication des référendums sur le sujet fut d'ailleurs un signe manifeste de la nature controversée de cette interdiction, qui ne fut levée que très tardivement, c'est-à-dire au milieu des années 1950. Voir le procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 30 novembre 1932 pour le renouvellement de cette politique.

⁴¹³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 janvier 1933. Cette décision sera cependant renversée quelques années plus tard, soit en décembre 1936: «que la rue Champlain en entier et le Boulevard St-Luc de la rue Panneton à la rue St-Jacques soient fermée aux automobiles pour permettre aux enfants d'y glisser et qu'elles soient entretenues à cette fin. Aussi qu'une glissoire soit construite sur la propriété de la Canadian Johns Manville près de chez M. Albert Goudreau.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 décembre 1936.

⁴¹⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 15 mai 1933.



Pendant plusieurs années, les rues de la ville étaient un terrain de jeu privilégié par les jeunes d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

En fait, il semble bien que la municipalité tente de s'introduire dans diverses sphères d'activités, assumant pleinement le rôle qu'elle était appelée à jouer vis-à-vis la communauté. En fait, rien n'échappe à l'oeil vigilant des élus qui proposent de multiples mesures, dans les limites des pouvoirs qui leur sont attribués, pour gérer le plus adéquatement possible le noyau villageois dont ils sont responsables. Ainsi, on verra l'émergence de plusieurs résolutions, législations locales, pétitions, propositions ou suggestions, tendant à grossir un cadre municipal qui devient de plus en plus lourd à mesure que le milieu grandit. Bref, tout sera pour la municipalité le moyen d'agir sur l'évolution du milieu en procédant à des actions sous diverses formes: Comme la sensibilisation gouvernementale, en 1934, à savoir *«s'il n'y aurait pas moyen de faire adopter une loi fixant un salaire minimum pour les mineurs et autres employés de mines et moulins d'amiante, ou faire autre chose qui serait un peu à l'avantage de ces mineurs ou employés»*⁴¹⁵; le règlement de la question de l'heure avancée, *«vu que la compagnie minière avancera ses horloges d'une heure [...] que ce conseil approuve et adopte pour cet été l'heure avancée à partir du 29 avril 1934 jusqu'au 30 septembre 1934 inclusivement.»*⁴¹⁶; le financement des activités religieuses de la fabrique, comme en 1936, concernant l'enterrement des personnes indigentes:

⁴¹⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 février 1934.

⁴¹⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 mars 1934.

Sixième chapitre

«Comme il arrive de temps à autre que des personnes ou familles étant à la charge de la municipalité décèdent et pour éviter tout embarras des membres du conseil au sujet de l'enterrement au point de vue religieux, que ce conseil est consentant à allouer la somme de 13\$ pour le service, cloche et fosse, à l'oeuvre de la Fabrique St-Aimé.»⁴¹⁷;

ou la recherche de fournisseurs de service pour la municipalité, entre autres, pour la question liée à l'alimentation électrique de la localité:

«Au sujet des comptes d'électricité reçus de la Shawinigan Water & Power, et vu que le contrat avec la Canadian Johns Manville Co pour nous fournir le pouvoir électrique n'est pas encore terminé et que ce conseil n'a pas de contrat direct avec la Shawinigan Water & Power un contrat direct avec eux, à des conditions plus avantageuses que nous avons actuellement à que ce conseil communique avec la dite compagnie pour avoir un contrat.»⁴¹⁸;

Même la compagnie minière est visée par ces mesures, alors que l'on adresse à celle-ci des requêtes bien précises, comme en 1937, pour l'embauche des travailleurs *«que ce conseil demande aux autorités de la Canadian Johns Manville Co Ltd par son gérant H.K. Sherry, en vue de coopération avec ce conseil, de donner la préférence aux résidents de la municipalité [...] qui se présenteront au bureau de placement.»⁴¹⁹* ou pour les congés fériés

«Attendu que ce conseil municipal et les organisations locales désirent faire une belle célébration lors de la fête légale de St-Jean-Baptiste le 24 juin prochain, que demande soit faite aux autorités de la Canadian Johns Manville Co Ltd de suspendre toutes leurs opérations minières sur tout le plan du 24 au matin jusqu'à minuit le soir. Une proclamation du maire fermera toutes les places publiques pour ce jour férié.»⁴²⁰.

Autant de domaines où la municipalité s'est montrée dynamique et préoccupée de poursuivre des politiques⁴²¹ de gestion intégrée.

⁴¹⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 mars 1936.

⁴¹⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 6 avril 1936.

⁴¹⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 février 1937.

⁴²⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 février 1937.

⁴²¹ Utilisant une réglementation complète et variée sur pratiquement toutes les facettes de la vie sociale (tels le règlement sur l'hygiène, sur les licences, sur les cafés et restaurants) les élus faisaient ainsi appel à tous les outils à leur disposition pour réaliser leur dessein à peine voilé de doter la ville des mêmes fondations que les métropoles de l'époque.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier que le village d'Asbestos obtient son vocable de **Ville** en 1937, suite à des démarches entreprises précédemment pour obtenir cette «accréditation» auprès des autorités concernées:

«George VI par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes. Attendu que par la loi des cités et villes décrite, que le lieutenant-gouverneur en conseil peut ériger par lettres patentes a pris l'accomplissement des formalités présentés, le territoire d'une municipalité de village en municipalité de ville, s'il contient une population d'au moins deux mille âmes; Attendu que le conseil de la municipalité du village d'Asbestos dans le comté municipal de Richmond, conformément à une résolution régulièrement adoptée [...] nous a présenté une requête demandant que le territoire de la dite municipalité du village d'Asbestos soit érigé par une lettres patentes en municipalité de ville [...] Nous avons érigé et par les présentes érigeons la municipalité du village d'Asbestos, dans le comté municipal de Richmond, en municipalité de ville, conformément aux dispositions de la loi des cités et villes»⁴²².

Associations et activités communautaires

Parallèlement à tout ce débordement relatif aux déboires économiques de la communauté, on est à même de constater une vie sociale interne qui, à l'instar de l'activité politique et administrative du conseil municipal, connaît une période chargée. Ainsi, loin des murs «impénétrables» de la structure décisionnelle, le milieu jouit d'une vie animée par divers organismes qui se feront les porte-parole de la voix populaire, tout en proposant des modèles d'interventions communautaires non sans originalité. À ce titre, deux groupes seront à l'avant-scène de la vie municipale durant cette période. Leur activité s'appliquant surtout à défendre des principes fortement apparentés aux préceptes de l'Église, c'est à la propagation de nobles valeurs que l'existence de ces organismes tirera sa source afin de resserrer davantage les liens entre les individus formant ainsi corps. Il ne s'agit ni plus ni moins, que d'une sorte de cercle, axé sur les bonnes moeurs et les loisirs, où les multiples assemblées générales convoquées régulièrement deviennent autant d'occasions de fraterniser et surtout de s'éloigner un tant soit peu de la dure réalité du travail à la mine.

⁴²² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 mai 1937.

Sixième chapitre

La Jeune chambre de commerce d'Asbestos

C'est le 8 novembre 1937 qu'est fondée à Asbestos la Jeune chambre de commerce. Ne comptant à l'origine que 10 membres (Louis F. Cantin, J.M. McGaw, J.M. Beauchesne, Antonin Boisclair, Jean-Paul Bolduc, Étienne Demers, Gérard Deneault, Rosaire Bolduc, Victorien Monfette et Lucien Houde) son rayonnement n'a pas tardé à s'étendre. Ayant pour but la formation de ses membres par l'étude et l'action, cet organisme, qui a compté à une époque jusqu'à 245 adhérents, s'est avéré d'un dynamisme sans pareil pour la communauté. Ayant connu une brève «interruption de service» de 2 années, soit de 1967 à 1969, la Jeune chambre s'est imposée, par ses interventions judicieuses et son grand sens du devoir, comme une structure fondamentale dans l'évolution de la ville et ce, en raison de son esprit de leadership. Celui-ci se manifestera à travers les différentes personnes s'étant succédées à la présidence de cet organisme:

Louis F. Cantin	(1937)
Antonin Boisclair	(1938-1941)
J. Alfred Laflamme	(1941-1943)
J.M. Beauchesne	(1943-1944)
Paul A. Filteau	(1944-1945)
J.O. Poirier	(1945-1946)
Robert Vincent et Adjutor Poisson*	(1946-1947)
Jean-Louis Ouellette	(1947-1948)
Thomas Demers	(1948-1949)
Louis Langlais	(1949-1950)
Jack Wazir	(1950-1951)
Roland Dugré	(1951-1952)
Bertrand Poirier	(1952-1953)
Renaud Lallier	(1953-1954)
Gérard Côté	(1954-1955)
Adjutor Poisson	(1955-1956)
Marcel Caron	(1956-1957)
Roger Laliberté	(1958-1959)
Alvarez Heppel	(1959-1960)
Napaul Poisson	(1960-1961)
Léo Desmarais	(1961-1962)
Yvon Goudreault	(1962-1963)
Roger Maurice	(1969-1971)
André Beaumier	(1971-1972)
Richard Lemire	(1972-1973)
Liliane St-Pierre	(1973-1974)

* Décédé en cours de mandat, Robert Vincent fut remplacé par Adjutor Poisson.

Premier acteur de cette implication sociale largement teintée par l'idéologie catholique dominante: la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus. Son orientation ne fait aucun doute: elle se veut le moyen par excellence de propager et diffuser au sein de la communauté, les valeurs les plus fondamentales transmises par la religion catholique. Les membres de cet organisme seront amenés à se faire les chevaliers de la morale et de la vertu et à adopter un régime de vie reposant sur la santé de l'âme. Leur action se limitera à un rôle de surveillance civique, par l'intermédiaire de résolutions acheminées au conseil municipal, faisant part de leurs appréhensions vis-à-vis la conduite de plusieurs citoyens peu respectueux de l'étiquette et des convictions spirituelles⁴²³. En même temps, ils seront les pourvoyeurs d'une façon de vivre en harmonie avec la propension toute naturelle à profiter de la vie et des trop rares moments de détente. Les occasions de rassemblements et de manifestations joyeuses ne manqueront pas alors que l'association procédera à l'organisation de divers événements communautaires tout en affichant fièrement l'appartenance par l'adoption et l'achat d'un drapeau (sans compter l'émission d'épinglettes) aux couleurs de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus.

Association plus morale et dévote que strictement axée sur les loisirs communautaires, la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus sera vouée à une existence moins flamboyante que les autres associations ayant vu le jour à Asbestos. Bien que nécessaire à la prise de conscience des véritables valeurs collectives, son action est demeurée effacée, mais le niveau politique a prêté une oreille attentive aux doléances d'un groupe qui représentait un credo populaire qu'il ne fallait pas négliger. Faisant office de gardienne de la vertu, la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus est cependant demeurée en marge d'une catégorie importante de la population: les jeunes, ne leur donnant pas vraiment d'espoir en

⁴²³ Soulignons au passage cette résolution de la Ligue, adressée aux élus municipaux, et qui exprimait bien l'un des mandats que l'association entendait poursuivre. On veillait en quelque sorte à assurer le «salut des âmes», ou du moins on s'efforçait de leur faire entendre raison, de manière à remettre celles-ci sur le droit chemin, en prévenant les égarements et les entorses aux règles de «bienséance» morale: «*Nous les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, dans une assemblée, en date du 27 août 1925, avons considéré qu'il y avait un besoin pressant de remédier le plus tôt possible à un grand nombre d'abus qui se glissent dans les moeurs de notre localité, dont voici: 1- Scandales publics causés par les blasphèmes et l'ivrognerie à peu près tous les soirs; surtout les soirs de paie, les samedis soirs et les dimanches pendant la journée. 2- En contravention avec la loi de l'église, le Concile Plénier de Québec, la demande de M. le curé et la loi civile, les restaurants sont ouverts pendant les offices religieux. 3- Encore en contravention avec la loi: les enfants au-dessous de 16 ans fréquentent les vues animées, sans être accompagnés de leurs parents; et ceux au-dessous de 18 ans fréquentent les salles de pool. 4- Les enfants traînent les rues le soir tard et souvent ceux-ci sont une nuisance au Bureau de Poste. 5- Certains groupes qui stationnent dans les rues manquent de respect à l'égard des passants.*» (Procès-verbal de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus du 27 août 1925.). Cette résolution réclamant une intervention immédiate des autorités municipales constitue l'exemple type des préoccupations régulièrement exprimées par la Ligue dans sa mission de surveillance. Malgré ce tracé d'un portrait peu flatteur de la vie quotidienne d'Asbestos, il ne faut surtout pas perdre de vue que ce constat a été établi avec un oeil sévèrement critique et que la situation n'était, à coup sûr, probablement pas aussi endémique qu'on voulait bien le laisser croire. Des correctifs furent cependant apportés par le conseil qui s'est affairé à instruire un règlement sans procéder à une répression systématique et aveugle qui n'avait pas lieu d'être dans le cadre d'un ordre des choses qui allait bon train.

Sixième chapitre

regard de la crise qui faisait rage. On fermait ainsi la porte à une jeunesse en pleine ébullition, par définition très militante, qui ne pouvait aucunement se reconnaître dans le cadre d'un tel organisme.

C'est exactement cette situation que va redresser l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne (Cercle St-Aimé), dès sa fondation le 25 novembre 1931, en procurant à cette couche souvent négligée de la population, un moyen de se faire entendre et de progresser en tant que groupe et en tant qu'individu au sein d'une communauté relativement isolée de par sa situation géographique. Deuxième association de taille à Asbestos (c'est du moins la plus visible à l'époque), l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, qui deviendra par la suite la Jeunesse Ouvrière Catholique⁴²⁴, retient l'attention par son oeuvre communautaire qui sera des plus actives au sein de la ville, mais surtout par l'objectif poursuivi par le mouvement, qui ne diffère pas de celui de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus:

«Le but du mouvement est donc 1- de former des chrétiens convaincus qui pratiquent fièrement leur religion et lui restent fidèles dans tous les actes de leur vie, 2- de former des apôtres éclairés et zélés auprès de leurs compagnons de travail ou de leurs amis, afin de les rapprocher de leur devoir à l'occasion et de les conserver, par leur exemple, à la pratique religieuse, 3- de former des paroissiens dévoués à tous les intérêts de la paroisse, respectueusement attachés à l'autorité, et toujours prêts à rendre service en toute circonstance.»⁴²⁵

Les racines religieuses demeurent le lien évident entre ces deux organisations qui poursuivront cependant des routes totalement différentes.

D'une nature tout à fait particulière, la Jeunesse Ouvrière Catholique est, dans sa structure comme dans son fonctionnement, une association qui ne manque pas d'originalité. L'implication dans le milieu s'apparente, au niveau de la visibilité et du recrutement, à un militantisme socio-catholique qui donne toute sa couleur au mouvement:

⁴²⁴ La nouvelle appellation de l'organisation prendra effet aussi tôt qu'en juillet 1932, se conformant à la vague montante de ce mouvement qui possède des ramifications dans plusieurs villes du monde. Asbestos ne sera qu'un des multiples satellites de cette vaste association qui se propagera un peu partout au Québec, donnant une visibilité sans pareille à la jeunesse et à son potentiel.

⁴²⁵ Statuts du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Ouvrière, p. 3. On est à même de constater les différentes désignations de ce mouvement, accentuant ainsi une certaine confusion lorsque vient le temps d'en retracer les racines. Ce sera surtout la première année d'existence qui posera problème à cet égard, soit que le mouvement se cherche durant toute cette période, ne sachant trop comment se définir, soit que la transcription des procès-verbaux des assemblées hebdomadaires ait souffert d'un certain laxisme de la part des secrétaires. Tout cela ayant contribué à perpétuer ce croisement au niveau de la dénomination même de cette association, elle ne se fixera définitivement qu'à l'adoption, en 1932, de son vocable permanent: Jeunesse Ouvrière Catholique.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«Pour faire partie du Cercle il faut remplir certaines conditions dont voici les principales: 1- Être catholique et paroissien de St-Aimé. 2- Avoir accompli à la satisfaction des chefs un stage dont la longueur est par eux déterminée. Nous croyons utile d'exiger un stage avant l'admission dans le Cercle non pas pour transformer le futur acéjiste en une sorte de petit saint, mais pour lui permettre d'essayer ses forces, et lui faire comprendre le sérieux de notre association. 3- Pouvoir assister à toutes les réunions. C'est un point des plus importants, auquel il faut particulièrement tenir. 4- Signer sa lettre d'admission. 5- Payer sa contribution parce que chaque acéjiste sait que le mouvement est le sien et qu'il doit le soutenir, parce qu'en payant il travaille déjà réellement au relèvement et au bonheur des jeunes. De plus, parce que sans la contribution on n'arrive à rien. 6- Être présenté à l'aumônier après avoir été accepté par le Conseil. 7- Savoir par coeur la prière spéciale du cercle.»⁴²⁶.

Citons ici au passage quelques caractéristiques de la Jeunesse Ouvrière Catholique, concernant ses préoccupations et son organisation. Tout d'abord la contribution obligatoire de départ, ajustée périodiquement selon les besoins, est d'un dollar par année, répartie en quatre versements de 25 sous (aux trois mois). Les réunions sont hebdomadaires et consacrent leurs propos à différents thèmes chers aux jocistes⁴²⁷, elles s'ouvrent très solennellement par une prière, pour se conclure par l'hymne du mouvement, traduisant ainsi la discipline à laquelle voulait s'astreindre l'association, question de refléter cette crédibilité tant désirée. Le comité constitué d'un président⁴²⁸, d'un vice-président, d'un secrétaire correspondant⁴²⁹ et d'un secrétaire trésorier (tous élus à raison d'un mandat d'une année)⁴³⁰, la Jeunesse Ouvrière Catholique se dote dès le départ d'une base ferme, afin de mettre en branle un mouvement solide et conséquent qui ne s'avérera pas un

⁴²⁶ Statuts du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Ouvrière, p. 4-5.

⁴²⁷ Acéjistes: nom donné aux membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Ouvrière. Cette dernière deviendra par la suite la Jeunesse Ouvrière Catholique et ses membres seront des «jocistes».

⁴²⁸ *«Il préside à toutes les réunions [...] voit à la bonne marche de l'association [...] veille à la bonne entente entre les membres [...] surveille la tenue des livres de compte et du livre des chroniques».* Statuts du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Ouvrière, p. 6.

⁴²⁹ *«Il acquitte toute la correspondance de l'association [...] a la garde et tient à jour le livre des chroniques pour en faire la lecture au début de chaque assemblée [...] prend le premier contact officiel avec les nouvelles recrues [...] donne à tous et partout l'exemple non équivoque de la plus généreuse piété, de la plus large et du plus actif et entier dévouement à l'association».* Statuts du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Ouvrière, p. 7.

⁴³⁰ Statuts du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Ouvrière, p. 6-7.

Sixième chapitre

simple fétu de paille⁴³¹. Le pari sera relevé avec brio car cette organisation vivra au-delà de la crise, pour s'éteindre finalement quelque part dans les années 1960.

Les sujets de l'heure chez les jocistes étaient d'une diversité pratiquement infinie. Ainsi, chacune des sphères de la vie politique et sociale de la communauté prêtait à l'émission d'une opinion très ferme afin de sensibiliser les membres à la convenance usuelle, c'est-à-dire à faire le bien et à en pratiquer les vertus. Depuis le communisme⁴³², la crise économique mondiale⁴³³, les préjugés sur la jeunesse⁴³⁴, le sort des petits salariés⁴³⁵, en passant par la cigarette⁴³⁶, les lieux de perdition morale⁴³⁷ et le cinéma⁴³⁸, tout porte à exprimer un mécontentement face à ce qui se passe au sein de la communauté. Bref, on tente d'intervenir pour changer à sa manière les mauvaises habitudes de vie des concitoyens d'Asbestos.

Au niveau plus concret de l'action communautaire, les jocistes se révéleront d'une implication quotidienne indéfectible, mettant en place plusieurs projets visant au bénéfice de toute la population. Le tout placé sous le signe de

⁴³¹ Mentionnons que le public cible était le jeune et uniquement lui, alors que l'on excluait systématiquement les membres qui se mariaient (leur interdisant le droit de vote, le port de l'insigne et du béret, de même que l'accession au conseil), donnant une direction plutôt restreinte au mouvement qui ne semblait pas considérer à sa juste valeur cette réalité de la vie courante. À propos du président fondateur sortant, on peut d'ailleurs lire dans le procès-verbal de sa dernière assemblée: «tes titres seront rayés, biffés dans nos livres et ton nom même sera effacé» (Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 27 juillet 1932.), ce qui soulève une certaine interrogation quant à la considération et à la signification du mariage, qui paraissait effaroucher ces jeunes militants, du moins au point d'inclure des clauses d'exclusion spécifiques.

⁴³² Ennemi héréditaire des jocistes, parce qu'il s'implante également dans les milieux ouvriers, on tente par tous les moyens de combattre le communisme pour s'assurer que la population ne se laisse pas séduire par ce fléau promoteur de misère et de débauche, comme en Russie qui, par surcroît, est dirigée par «la folie et la haine» de la religion. Le communisme sera une cible privilégiée pour le mouvement qui reviendra constamment à la charge pour sensibiliser ses membres à ce poison social. Voir notamment à cet effet les Procès-verbaux du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 17 mars, du 19 octobre, du 26 octobre et du 7 décembre 1932.

⁴³³ Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 8 juin 1932.

⁴³⁴ On tente en effet d'enrayer cette mentalité qui associe les jeunes au désordre: «nombreux sont les gens qui s'imaginent que tous sont vicieux à vingt ans». Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 8 juin 1932.

⁴³⁵ Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 8 juin 1932.

⁴³⁶ Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 17 août 1932.

⁴³⁷ Un membre, ironisant sur une situation jugée scandaleuse, s'exprimait en ces termes: «Félicitations pour votre assiduité à faire danser les petites et les grosses poupées qui vont passer leur samedi soir dans la belle construction qu'on appelle Club-House et qui me fait penser à un asile où ceux qui sont frappés d'aliénation mentale vont se renfermer». Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 2 novembre 1932.

⁴³⁸ Procès-verbal du Cercle St-Aimé de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du 28 septembre 1932.

Filons d'histoire 1899 - 1999

l'amusement (établissement d'une patinoire, organisation de pique-niques, défilés, etc.) ou de l'entraide (support aux ouvriers, assistance au curé pour l'église, etc.), l'oeuvre de la Jeunesse Ouvrière Catholique est donc une sorte d'exutoire aux malaises de la population, en ces temps de crise. Ainsi, donnant une voix, une existence à la jeunesse qui montrait des signes de plus en plus évidents de lassitude, la Jeunesse Ouvrière Catholique s'est posée comme une véritable bouffée d'air frais, sauvant littéralement de la dérive bon nombre de jeunes dont les portes de l'avenir semblaient closes. En leur donnant l'estime de soi nécessaire, on s'assurait de les motiver pour qu'ils aillent au-delà de leurs limites et faciliter leur intégration sociale, une fois la tempête passée.

Dans le sillon de la guerre: efforts et contributions à une relance du milieu (1939-1945)

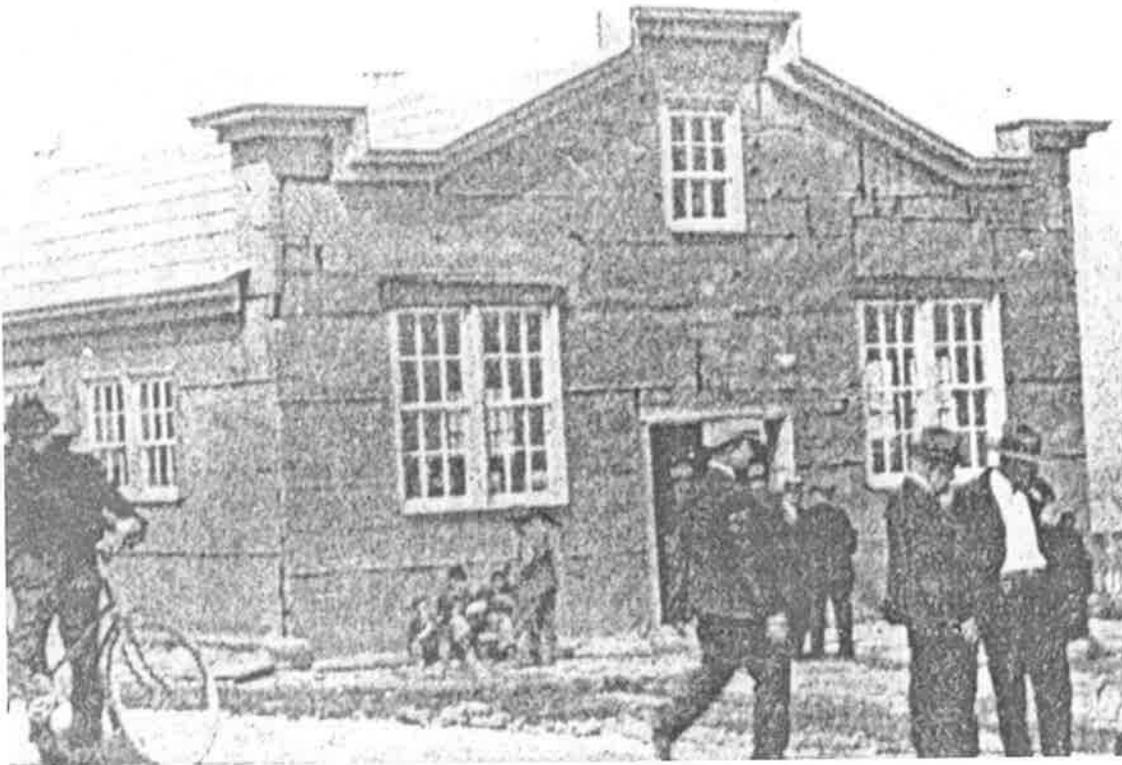
L'éclatement de la Deuxième Guerre Mondiale (que l'on voyait manifestement venir par la montée de la tension et de l'attitude de plus en plus ferme vis-à-vis l'Allemagne nazie), s'est avéré la fin du cauchemar économique de la région. En effet, d'une période de privation particulièrement difficile à une autre période de privation imposée par le rationnement des denrées alimentaires relié à l'effort de guerre, la population d'Asbestos devait cette fois s'adapter d'une façon beaucoup plus rapide à la nouvelle situation. Non seulement parce qu'elle se relevait à peine d'une situation encore plus dramatique, mais parce que les règles seraient différentes, à l'avantage de la ville et de ses habitants. Dans cette optique, le conseil municipal essaiera de tirer son épingle du jeu, considérant une série de mesures destinées à relancer l'économie d'Asbestos. Se concentrant sur la tâche d'en diversifier les activités jusque-là dépendantes de l'industrie de l'amiante, on tentera de tirer profit d'un événement potentiellement lucratif économiquement, mais socialement dommageable, même pour Asbestos qui ne sera pas épargnée par les ravages de cette guerre.

Après avoir résorbé une certaine panique causée par la propagation de rumeurs sur la compagnie minière et son avenir à Asbestos⁴³⁹, le conseil s'est affairé à créer un climat propice à l'établissement de nouveaux entrepreneurs et à la création d'industries susceptibles de redonner à la ville ses lettres de noblesse et son caractère prospère d'avant la crise. Première initiative: la

⁴³⁹ En juin 1939, le Syndicat de l'amiante fait pression auprès du conseil pour que ce dernier désavoue énergiquement la rumeur voulant que la Canadian John's Manville déménage à l'extérieur de la ville. Rumeur que l'on certifie avoir lue et qui ne laissait présager rien de bon en terme de climat de travail. Le conseil acquiescera à cette demande, assurant au syndicat sa pleine coopération afin d'enlever tout doute possible quant à l'avenir de la mine sur le territoire de la Corporation de la Ville d'Asbestos. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 juin 1939.

Sixième chapitre

mise sur pied d'un marché public⁴⁴⁰ se voulant une manière de dynamiser les échanges commerciaux et d'attirer les populations environnantes, tout en favorisant les transactions intermunicipales entre les entreprises familiales. Le succès fut à ce titre quasi instantané, puisque trois mois après l'ouverture du marché, on notait un négoce d'un fort volume, soit 47,988 lbs de viande vendue⁴⁴¹, tendance qui allait d'ailleurs se maintenir à la hausse pour un bon moment encore (114,906 lbs de viande et 1,120 lbs de poisson, pour l'année 1940 seulement⁴⁴²). Toujours dans cet esprit, on favorise la reconnaissance



Vue du marché d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁴⁴⁰ L'ouverture officielle de ce marché eut lieu le 21 avril 1939, suite à un règlement adopté par le conseil le 3 avril de la même année: «Il est par le présent règlement statué ce qui suit: 1- Un marché public est établi dans la ville d'Asbestos au coeur des rues Frontenac et Johns Ave. [...] et sera ouvert au public aux jours et heures mentionnés dans le présent règlement. 2- Le dit marché sera ouvert le vendredi de chaque semaine depuis 5 heures du matin jusqu'à dix heures [...] 3- Le marché est et sera sous le contrôle et la surveillance du clerc du marché; ce clerc du marché sera le chef de police de la ville d'Asbestos ou toute autre personne nommée à cette fin par résolution du conseil.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 avril 1939.

⁴⁴¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 août 1939.

⁴⁴² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 février 1941.

Filons d'histoire 1899 - 1999

des compétences de la main-d'oeuvre locale dans l'espoir de la venue d'une industrie temporaire d'appoint, en l'occurrence l'industrie de guerre sous différentes formes. C'est ainsi qu'en 1941, un processus s'engage: le conseil recommande le citoyen J.A. Bilodeau comme étant outillé et qualifié pour manufacturer des boîtes d'obus⁴⁴³. Ceci permettant bien sûr de fournir du travail à plusieurs citoyens encore aux prises avec les affres du chômage, mais ce sera surtout l'occasion d'ouvrir la porte à des investissements locaux pouvant susciter l'apparition de «P.M.E.» du même genre.



Inauguration du marché public d'Asbestos en 1939. (J. M. Photo, juin 1939)

Cette amorce de regain économique permettra plusieurs actions qui amélioreront les structures et le potentiel de la ville, de même qu'elles entraîneront des retombées positives pour la population. On assistera à la création d'un camp d'entraînement pour la Royal Canadian Air Force dans le canton de

⁴⁴³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 6 décembre 1939.

Sixième chapitre

Shipton⁴⁴⁴, à l'établissement d'une Cour du Recorder à Asbestos⁴⁴⁵, à une demande de formation pour les membres du conseil, pour la protection de la communauté en cas de raids aériens⁴⁴⁶, à l'adoption de la Corvette H.M.C.S. «Asbestos»⁴⁴⁷, et à des placements monétaires dans les bons de la victoire⁴⁴⁸. Autant d'éléments, représentant l'activité municipale quotidienne et qui donnent une esquisse des décisions prises par les élus en cette période plutôt agitée.

Ainsi, la Ville se trouvait dorénavant à fournir un certain contingent de ses citoyens pour la guerre, dont quelques-uns ne revinrent jamais. Pour ces derniers, l'église paroissiale demeurait le seul lieu où on rendait hommage à ces héros de la guerre. Ces cérémonies brisaient l'état d'euphorie dans lequel baignait la population face à un regain de son activité économique de temps de guerre.

Le bilan économique d'Asbestos afficherait une performance de loin supérieure à celle des années d'avant-guerre. Les hostilités terminées, il restait à la ville d'Asbestos à se retrousser les manches, à se détacher du souvenir d'une guerre indésirable et à prendre le virage de l'avenir.

⁴⁴⁴ Projet qui restera à l'état d'ébauche, car les autorités compétentes n'ont pas jugé bon de pousser plus loin cette option. Cependant, l'offre s'avérait assez sérieuse et aurait facilement pu se concrétiser, puisque tous les éléments étaient en place pour la réalisation de ce chantier. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 janvier 1940.

⁴⁴⁵ «Attendu qu'en ces dernières années un grand nombre de prévenus ont dû être transportés à Sherbrooke en rapport avec des offenses criminelles ou pénales commises par eux et que leur arrestation et leur procès ont occasionné tant à la ville qu'à différents contribuables des déboursés considérables [...] Attendu que de plus, il est à propos et dans l'intérêt de la ville d'Asbestos et des citoyens d'icelle que cette dernière soit pourvue d'une Cour locale [...] Attendu que l'établissement dans la municipalité d'Asbestos d'une Cour d'Archives dite Cour du recorder répondrait à ces besoins pressants occasionnés par l'expansion rapide de la ville; Pour ces raisons 1- Une Cour d'Archives dite Cour du recorder est par le présent établie dans et pour la ville d'Asbestos». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 8 juillet 1940.

⁴⁴⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 9 décembre 1942.

⁴⁴⁷ Proposée par les Chantiers Maritimes de Québec Ltée, cette adoption fut l'objet d'une cérémonie toute spéciale où étaient conviées plusieurs personnalités de marque du milieu. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 avril 1944.

⁴⁴⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 novembre 1942.

Toponymie des principales rues d'Asbestos

AMIOT

En l'honneur du 1^{er} médecin d'Asbestos, Charles Amiot. Elle était située entre la rue Legendre et la rue St-Georges.

ASBESTOS

Signifie amiante. En 1927, cette rue sera prolongée de la rue Nicolet à l'école anglaise. Ce prolongement est rebaptisé rue MANVILLE. Cependant, le conseil revint sur sa décision, conservant le nom d'origine. Par la suite, le ballet se poursuivra alors que la rue reprendra le nom de Manville.

BOLDUC

Arthur Bolduc, marchand et maire de 1925 à 1931.

BOURBEAU

La plus célèbre rue d'Asbestos. Elle doit son nom à J.H. Bourbeau, marchand et maire d'Asbestos.

BREAULT

Du nom des familles qui se sont installées dans le secteur.

CAMIRAND

Louis-Philippe Camirand, curé d'Asbestos.

CASTONGUAY et Boul. ST-LUC

En l'honneur du curé Luc N. Castonguay.

CHASSÉ

Pierre Chassé possédait une terre sur ce lot, alors que son fils Agénor fut un certain temps conseiller municipal.

CONCESSION ROAD

Rue qui reçut le nom de LAURIER, en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

DE L'ÉCOLE

À cause d'une école, en l'occurrence celle de 1926, qui portait le nom de Notre-Dame.

DENAULT

Georges et Victor Denault, commerçants. Georges fut également maire d'Asbestos.

DESLANDES

Alphonse Deslandes, curé de St-Isaac Jogues de 1946 à 1950.

DOYON

Louis-Philippe Doyon, propriétaire à une certaine époque, de la plupart des terrains.

DUPUIS

George Dupuis possédait une manufacture et une maison près de l'ancienne manufacture d'amiante.

GREENSHIELDS

James Naismith Greenshields, homme d'affaires et avocat de Danville. Il acheta les droits de Jeffrey pour former l'Asbestos and Asbestic Co.

(suite page suivante)

Sixième chapitre

(suite de: Toponymie des principales...)

JEFFREY

Williams H. Jeffrey 1^{er}, exploitant de la mine d'amiante d'Asbestos.

JOHNS

Henry William Johns, industriel de New-York, principal acheteur de l'amiante vendu par Jeffrey.

LAFRANCE

En l'honneur d'Arthur Lafrance, 3^e maire d'Asbestos.

LAVIGNE

Fidèle Lavigne, résident du coin.

LEBEL

Antonio Lebel, 1^{er} curé d'Asbestos.

LEE

En l'honneur de la famille Lee qui habitait le secteur depuis les années 1850. Elle devint la rue du COUVENT, qui devint à son tour la rue NOËL en 1926.

LETENDRE

Du nom d'un vicaire-général du diocèse, Mgr. Letendre.

MANVILLE

T.F. Manville, associé de Henry William Johns. Il prit le contrôle de l'Asbestos and Asbestic en 1916, sous le nom de Manville Asbestos, puis Canadian Johns Manville en 1918.

MARTEL

Joseph Martel, chef de police d'Asbestos pendant près de 30 ans.

MORRILL

En l'honneur de Lyman Morrill, un des premiers propriétaires de ce coin de terrain.

NOËL

Narcisse Noël, propriétaire qui a cédé son terrain pour la construction de la première église.

OLIVIER et MORIN

En l'honneur d'Olivier Morin, qui a vendu sa terre à la municipalité en 1937.

PANNETON

Joseph Panneton, riche propriétaire foncier à l'origine du village.

PARENT

Edgar Parent, 1^{er} curé de St-Barnabé.

SHELDON

William Sheldon Hamilton, contremaître, ancien échevin.

ST-PHILIPPE

En l'honneur d'un évêque ayant laissé sa marque dans le diocèse, Mgr. Philippe Desranleau.

WEBB

Charles Webb, propriétaire de la colline où l'on a trouvé de l'amiante pour la première fois dans la région.

WILLIAMS

Evan Williams, mineur d'ardoise qui devint contremaître sous Jeffrey.

Septième chapitre

2.3 Vie ouvrière, syndicalisation et conflits ouvriers à Asbestos

La grande guerre (1914-1918) fut une période durant laquelle le capital américain consolida son contrôle sur l'industrie de l'amiante. Avant, l'industrie de la construction était la plus importante utilisatrice du produit mais l'industrie de guerre introduisit toute une gamme de nouvelles utilisations du minerai reconnu pour ses propriétés ignifuges; l'industrie naissante de l'automobile contribua le plus à accroître la demande⁴⁴⁹. Toutefois, en 1921, la récession économique d'après-guerre frappa sévèrement l'industrie de l'amiante, le nombre de producteurs fut réduit par la concentration des compagnies. À la fin des années 1920, il n'en restait que quelques-uns, la plupart américains. La grande crise permit de terminer cette main-mise sur l'ensemble de l'industrie québécoise de l'amiante. Étant déjà intégrée à son propriétaire américain, la Canadian Johns-Manville réussit à se sortir de la crise⁴⁵⁰.

La période de 1919 à 1950 fut marquée par la quête d'innovation technologique afin d'augmenter le rendement de la production. La recherche se refléta plus particulièrement dans les méthodes d'exploitation. Le transport du minerai par câbles aériens était devenu désuet et posait beaucoup de problèmes à cause de l'élargissement grandissant du puits. Malgré l'ajout de câbles plus épais, les bris et les pannes se poursuivirent. La gérance de la mine décida donc de changer complètement de technique d'exploitation⁴⁵¹. Durant cette période, plusieurs compagnies abandonnèrent l'exploitation de carrières à ciel ouvert pour l'exploitation souterraine. L'accroissement des coûts du travail à ciel ouvert était la principale raison de l'abandon de cette méthode. La

⁴⁴⁹ Durant les années 1920, plusieurs manufactures d'amiante furent ouvertes. Toutefois, au Québec, on n'en comptait que quelques-unes, dont une à Asbestos. C'est en effet au printemps de 1923 que la Canadian Johns-Manville décida de construire une manufacture à l'extérieur des limites de la municipalité. On prévoyait embaucher jusqu'à 200 employés. La construction fut à l'époque considérée comme «un des plus gros contrats qui se soient donnés dans la province depuis assez longtemps.» Comme le soulignait avec justesse un observateur, «plusieurs villes importantes de la Province avaient déployé tous leurs efforts pour obtenir cette manufacture.» En effet, l'envie que suscitait la construction de cette manufacture avait gagné les mineurs de Thetford Mines qui, par l'entremise de leur syndicat, demandaient l'aide du conseil de leur municipalité pour entrer en contact avec Johns-Manville afin que la manufacture soit construite à Thetford Mines plutôt qu'à Asbestos. La construction de la manufacture entraîna la disparition de la rue Asbestos, la compagnie alléguant des raisons de sécurité: «la dite rue Asbestos étant présentement située trop près des puits ouverts de la mine d'amiante, où des explosions des mines et les opérations à vapeur, l'électricité et autres machines à pouvoir est requis, qui offre un danger appréciable». AVA. Procès-Verbaux de la Ville d'Asbestos, 13 novembre 1923, AVTM. Procès-Verbaux de la Ville de Thetford Mines, 3 mai 1923; cité dans François Cinq-Mars, et. al., *op. cit.*, p. 269; *La Tribune*. «Une immense fabrique s'implante à Asbestos». Sherbrooke, 20 juillet 1923, p. 1; *Sherbrooke Daily Record*. «Johns-Manville plan to build at Asbestos a manufacture of Asbestos. A new industry for Canada. Work to start soon», Sherbrooke, 21 juillet 1923, p. 4; Lucien Ladouceur, *op. cit.*, p. 10; Robert Armstrong, *op. cit.*, p. 175.

⁴⁵⁰ Marc Vallières, *op. cit.*, p. 191-193.

⁴⁵¹ A. R. Dennis, *op. cit.*, K. V. Lindell, *op. cit.*

Filons d'histoire 1899 - 1999

proximité des infrastructures urbaines fut dans certaines mines un frein à la poursuite des activités à ciel ouvert. C'est en partie ce qui explique que les mines de la région de Thetford Mines optèrent pour des techniques d'extraction souterraine⁴⁵². Ce ne fut pas le choix des dirigeants de la mine Jeffrey. En effet, de toutes les techniques possibles à l'époque, ils retinrent celle des bancs en spirale. Cette méthode consistait en l'utilisation de pelles mécaniques: des locomotives sortaient le minerai ainsi que les rebuts du puits, se déplaçant le long des rampes en spirale. Le remplacement, vers la fin des années 1920, des pelles à vapeur par des pelles électriques aux capacités de chargement plus importantes contribua à l'augmentation de la production⁴⁵³. Ces changements, combinés à l'utilisation de locomotives plus puissantes, contribuèrent à l'élargissement rapide du puits. C'est ainsi qu'Asbestos connut ses premières phases d'empiètement du puits minier sur la ville⁴⁵⁴. Malgré tout, au tournant de la deuxième guerre mondiale, l'exploitation souterraine sera inévitable.

Affirmation et mouvement de syndicalisation (1919-1945)

Durant les années 1919 à 1945, l'industrie de l'amiante connut une croissance formidable. Ce contexte servit de trame de fond aux revendications ouvrières en vue d'améliorer les conditions de travail. Au cours de cette période, on assista à l'émergence de la classe ouvrière et à son affirmation par les divers mouvements de syndicalisation et des conflits ouvriers.

Conditions de travail et vie ouvrière

Les changements apportés aux méthodes d'exploitation, de même que le développement de nouveaux moyens d'extraction, vinrent renforcer la structure industrielle. Le mineur avait une tâche de plus en plus définie et spécialisée. La planification des diverses opérations minières fut graduellement prise en charge par des spécialistes. Les départements d'ingénierie prirent plus d'importance. Toutefois, pour la main-d'oeuvre ouvrière, les choses avaient peu changé, les hommes embauchés pour le travail minier étaient encore majoritairement des ouvriers non qualifiés. La perception que l'on avait de ces travailleurs canadiens-français catholiques avait toutefois évolué. Si, au tournant

⁴⁵² Marc Vallières, *op. cit.*, p. 193-195.

⁴⁵³ A. R. Dennis, *op. cit.*, K. V. Lindell, *op. cit.*

⁴⁵⁴ La phase d'empiètement des années 1930 fut très importante dans l'histoire d'Asbestos. En effet, le cœur commercial de la ville disparaissait d'un coup. Au départ, la compagnie planifia de déplacer la ville en entier pour la relocaliser à un endroit qu'elle aurait choisi. Bien entendu, ce projet resta sur la planche à dessin. *Sherbrooke Daily Record*, «Enlargement of industry at Asbestos», Sherbrooke, February 18, 1931, p. 1; W. Gillies Ross, «Encroachment of the Jeffrey Mine on the Town of Asbestos, Quebec», *The Geographical Review*, Vol 57, No. 4, Oct 1967, pp. 523-537.

Septième chapitre

du siècle, la pratique de la religion catholique était vue comme un irritant par les dirigeants miniers, elle était désormais considérée comme un facteur de stabilité; on croyait que le conservatisme des canadiens-français se reflétait dans leur travail à la mine. De plus, la dévotion à la religion catholique ainsi que l'obéissance au curé assuraient à la compagnie minière un certain contrôle social. Les traits de caractère de ces ouvriers, de même que leur loyauté, faisaient croire aux employeurs qu'ils étaient à l'abri des mouvements de syndicalisation⁴⁵⁵. L'embauche familiale était favorisée; il était fréquent de retrouver au grand complet les membres masculins d'une même famille à l'ouvrage à la mine. Les «grosses» familles étant à l'époque presque une norme, assurèrent aux compagnies un bassin constamment renouvelé de main-d'œuvre et deviennent un intermédiaire dans le recrutement de travailleurs en provenance des communautés rurales. Autre avantage, la famille participait activement au processus de transmission des valeurs de conservatisme et des traditions, dans lesquelles les compagnies voyaient un rempart dans leurs luttes contre les «unions» et le communisme⁴⁵⁶.

En plus d'agir sur la structure du temps de travail, la Canadian Johns-Manville décida de la structure du rythme de vie de ses ouvriers⁴⁵⁷. En effet, au tournant des années 1920, la compagnie minière décida, sans consultation aucune, d'adopter la politique du changement d'heure saisonnier. La raison invoquée était «*que ce serait pour le bien de l'ouvrier, pour les travaux dans les jardins*⁴⁵⁸». Cette décision de la Johns-Manville causa toute une commotion dans la communauté.

⁴⁵⁵ Morton M. Mendels, *op. cit.*, p. 49; Jones, Robert H, *op. cit.*, p. 124.

⁴⁵⁶ Comme l'a démontré Herbert Gutman dans le cas des immigrants européens aux États-Unis, les ouvriers ont apporté dans leur migration leurs coutumes et traditions en les utilisant comme ressources dans le processus d'adaptation au système industriel. Dans son oeuvre *Family time and industrial time*, Tamara K. Hareven montrait bien le rôle de la famille dans le processus de transmission des valeurs et coutumes avec l'exemple de l'usine Amoskeag de Manchester au New-Hampshire. Selon Jacques Rouillard, la structure même des familles canadiennes-françaises offrait les meilleures garanties d'intégration des travailleurs aux entreprises. Jacques Rouillard, *Ah les États ! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 57-59; Tamara K. Hareven, *Family time and industrial time: The relationship between the family and work in a New England industrial community*, Cambridge, CUP, 1982, 474 p. ; Herbert G. Gutman, «Work, Culture, and society in industrializing America, 1815-1919», *American Historical Review*, 1973, vol. 78, p. 563; Morton M. Mendels, *op. cit.*, p. 49-50.

⁴⁵⁷ Comme l'ont illustré Gilles Pronovost et Pierre Girard avec l'exemple de l'industrie de la chaussure à Trois-Rivières, le processus de formation du temps industriel et du temps libre au Québec s'est fait de façon simultanée. Gilles Pronovost et Pierre Girard. «Temps industriel et temps libre à Trois-Rivières: Une étude de cas», RHAF, vol. 41, no 2, automne 1987, pp. 205-232.

⁴⁵⁸ Il nous paraît évident que ce sont plutôt des considérations industrielles qui sous-tendent les changements d'heure par la Johns-Manville à cette époque. APSA, Registre, 8 mars 1922.



Moulins et installations minières dans les années 1930. (Société d'Histoire d'Asbestos)

«Considérant que la Canadian John Manville Co. a avancer (sic) ses heures d'ouvrages d'une heure, et que cela cause du dérangement dans le village avec les maisons d'éducatons et les maisons d'affaires. Considérant le fait que le changement d'horaire a été adoptée par un très grand nombre de Municipalité ainsi que par les Compagnies de Transport. Considérant que l'année dernière le Gouvernement avait adopté un tel changement et que le public en général en a été satisfait. Il es proposé par le cons. V. Dubois secondé par le cons. Np. Plourde et adopté, que les contribuables d'Asbestos soient requis de bien vouloir avancer (sic) leur horloge d'une heure pour d'ici au 23 octobre prochain.»⁴⁵⁹.

Durant les années qui suivirent, le changement d'heure devint une formalité que la municipalité adoptait sans débat. Toutefois, c'était toujours en réaction à la décision de Canadian Johns-Manville.

«[...], vu que la Compagnie minière avancera ses horloges d'une heure comme par les années passées, que ce conseil approuve et adopte pour cet été l'heure avancée à partir du 29 avril 34 jusqu'au 30 septembre 1934 inclusivement.»⁴⁶⁰.

⁴⁵⁹ AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 2 avril 1919, p. 175.

⁴⁶⁰ AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 21 mars 1934, p. 175.

Septième chapitre

Les ouvriers, ainsi que l'ensemble de la communauté, furent beaucoup plus vigilants en ce qui a trait au travail le dimanche. Les ouvriers ayant l'appui du clergé et des autorités municipales, les mouvements paroissiaux représentaient de bons chiens de garde pour le clergé qui souhaitait voir le repos dominical respecté.

«Lecture est faite d'une résolution d'une assemblée des officiers de la Ligue du Sacré Coeur de Jésus au sujet du travail le dimanche à la Cie Minière locale. Après discussion, il fut proposé par M. Albert Goudreau secondé par M. Joseph Isabel que le secrétaire soit autorisé à écrire à la Canadian Johns Manville les avisant qu'il a des plaintes qu'une très grande quantité d'hommes travaillant le dimanche à des travaux qui semble inutile de ce faire ce jour là, aussi les aviser que les prochaines plaintes de genre seraient expédiées au procureur de la Province directement.»⁴⁶¹.

Seuls les besoins de production engendrés par la guerre vinrent convaincre les ouvriers d'accepter de travailler le dimanche.

«Les travailleurs ont déclaré que les principes qui sont à la base de leur organisation priment tout et que s'ils acceptent de travailler le dimanche, ce n'est pas pour l'argent, mais parce que le gouvernement le demande afin de gagner la victoire [...]»⁴⁶².

Il semble évident que peu de choix s'offraient à la municipalité. L'attitude paternaliste de la compagnie faisait en sorte d'exercer un contrôle sur l'ensemble du développement de la ville⁴⁶³, mais avait pour but premier de prévenir les conflits ouvriers. En effet, la fourniture de l'électricité par la compagnie, de terrains pour le jardinage, d'équipements sportifs et de loisirs avait pour fonction de susciter la sympathie des ouvriers envers la compagnie. De plus, la compagnie devait être bien vue du pasteur de la majorité de ses employés en accordant certaines faveurs. Ainsi, en février 1920, lors d'une réunion du conseil municipal:

⁴⁶¹ AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 21 mars 1934, p. 175.

⁴⁶² «Importante assemblée mensuelle du syndicat de l'amiante. Assemblée mensuelle. - Le travail du dimanche. - Une résolution est passée», *L'Asbestos*, jeudi 5 juin 1941, p. 1.

⁴⁶³ Cette attitude paternaliste des dirigeants de la Canadian Johns-Manville et l'interventionnisme que ce comportement entraînait, prit souvent des proportions démesurées. Ainsi, en 1933, lors d'une assemblée du conseil municipal, on fit la lecture d'une lettre de «Canadian Johns-Manville au sujet de ceux qui assistent aux assemblées du conseil et qui crachent par terre», AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 5 avril 1933, p. 72.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Mr J. R. Pearson adressée à Mr l'Abbée L. N. Castonguay ptre Curé, disant que la C. Johns Manville Co donnait gratis sa part d'électricité pour l'éclairage de l'église et du presbitaire (sic). Le cons. P. Chassé propose secondé par le cons. R. F. Lockwood et adopté que l'électricité pour l'éclairage de l'église et du presbitaire (sic) soit donné gratis, pour ce qui regarde la part de la Municipalité.»⁴⁶⁴.

La Canadian Johns-Manville n'avait pas un comportement différent de celui de plusieurs entreprises de même taille en Amérique du nord⁴⁶⁵. La Johns-Manville avait une attitude uniforme dans l'ensemble des villes où elle oeuvrait au Canada comme aux États-Unis⁴⁶⁶.

La vie à l'extérieur du travail évolua durant la période 1919 à 1950. Évidemment que l'augmentation rapide de la population et l'urbanisation eurent leurs effets sur la transformation des modes de vie à Asbestos⁴⁶⁷. Toutefois, les stratégies de survie familiale obligèrent les ouvriers à préserver certaines pratiques issues de la ruralité. Longtemps, les familles d'Asbestos cultivaient leur propre jardin, pratique encouragée et supportée par tous, comme en fait foi cette proposition:

«[...] que ce conseil accepte de la Canadian Johns Manville Co les terrains que cette compagnie met à sa disposition pour jardins municipaux pour venir en aide aux chômeurs et indigents de la municipalité.»⁴⁶⁸.

Durant les années trente, le gouvernement provincial, par l'entremise du département de l'agriculture, attribuait des octrois pour la culture des jardins. Il faut dire que les demandes de subventions gouvernementales provenant du «Secours Direct» abondaient et qu'il devenait plus avantageux pour le gouvernement d'attribuer de l'aide matérielle plutôt que monétaire⁴⁶⁹. En 1936, les

⁴⁶⁴ AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 4 février 1920, p. 233.

⁴⁶⁵ Avec l'exemple de l'Amoskeag, Tamara K. Hareven nous donne une bonne indication du fonctionnement du système parternaliste. Tamara K. Hareven, *op. cit.*, p. 55-60.

⁴⁶⁶ D'ailleurs cette uniformité dans la politique de la compagnie envers les communautés dans lesquelles elle oeuvrait est perceptible à la lecture des *Johns-Manville News Pictorial*. Archives du Centre de recherches des Cantons de l'Est. Université Bishop's, Collection William G. Clark P031.

⁴⁶⁷ Rappelons que de 1921 à 1951, la population d'Asbestos passa de 2 189 personnes à 8 190. Ainsi, en quelques années, Asbestos était devenu le centre urbain le plus important du comté de Richmond. Recensement du Canada. 1951.

⁴⁶⁸ AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 19 avril 1933, p. 74.

⁴⁶⁹ L'aide accordée prenait la forme qui suit: «Le Secrétaire fait part à ce conseil du généreux octrois du département de l'agriculture pour jardins ouvriers consistant à 640 sac d'engrais chimique, 2 chars de fumier, 394 sac de patates no 1 Extra, 394 collection de graines de légumes de 16 variétés, chacune.», AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 17 mai 1933, p. 96; AVA, *Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos*. 3 mai 1933, p. 89.

Septième chapitre

autorités municipales estimaient leur nombre à 550⁴⁷⁰. Toutefois, à mesure que la municipalité s'urbanisait, de moins en moins de familles s'adonnaient à cette pratique. L'apparition du marché public y contribua en partie⁴⁷¹.

Le métier de mineur demeurait un emploi à haut risque. L'introduction de nouvelles méthodes de production n'a pas eu pour effet d'améliorer les conditions de travail et de réduire le nombre d'accidents tragiques. Au tournant des années vingt, le remplacement des grues de chevalement par des pelles mécaniques n'avait que déplacé le problème. La plupart des ouvriers manquaient d'informations et surtout, de formation. Comme le souligne Marc Vallières:

«L'industrie de l'amiante paraît une des plus dangereuses et suscite, notamment en 1921, les interventions de A.-O. Dufresne qui, pour inciter les compagnies à agir, cite l'exemple de la Canadian Johns-Manville qui a mis sur pied un service de prévention des accidents sous la responsabilité d'un ingénieur chargé de surveiller les méthodes de travail, d'en faire disparaître les dangers et d'informer les ouvriers. Cette compagnie installe également une salle d'hôpital et engage une infirmière.»⁴⁷²

Malgré l'adoption de règles de sécurité bien définies, la compagnie éprouvait beaucoup de difficultés à les faire appliquer. La plupart des nouvelles technologies utilisées pour les opérations minières n'avaient pas été pensées en fonction de la sécurité des travailleurs⁴⁷³.

Afin de conscientiser les ouvriers à la sécurité sur les lieux de travail, la Canadian Johns-Manville créa des comités de sécurité de département qui fonctionnaient de la façon suivante:

«Il y a à la Compagnie quatre départements de Sûreté comme suit: Moulin, Chemin de Fer, Manufacture et Service. Chaque département tient sa réunion mensuelle. Les officiers sont choisis pour un terme de six mois et il y a un Comité d'Inspection composé de trois membres qui visite chaque département pour se rendre compte si les

⁴⁷⁰ AVA, Procès-verbaux de la Ville d'Asbestos, 4 mars 1936, p. 369.

⁴⁷¹ En fait, l'établissement d'un marché à Asbestos fut une demande des ouvriers. Toutefois, encore dans les années quarante, le syndicat avait un comité des jardins qui organisait des activités et des concours pour encourager les familles ouvrières dans cette pratique. ASNA, Procès-verbaux. Assemblée générale, 8 août 1937 et 7 mai 1944.

⁴⁷² Marc Vallières, *op. cit.*, p. 129.

⁴⁷³ La Canadian Johns-Manville élaborait ses règles générales de sécurité en quelques points dans son *Supervisors manual of company policies and regulations*. ANQ. *Fonds Carrier Fortin*; George K. Foster, «Asbestos fibre exploration and production forecasts by core drilling at Jeffrey Mine, Asbestos, Quebec», *The transactions of the Canadian Institute of Mining Society of Nova Scotia*, Vol. XLIX, 1946, Montreal, p. 85.

Filons d'histoire 1899 - 1999

suggestions et remarques ont été mises à exécution [...] Le Comité d'Inspection étudie chaque item et ainsi on arrive à enlever ce qui pourrait causer des accidents qui résultent en des pertes de temps. Le département concerné doit apporter les améliorations qui lui sont indiquées.»⁴⁷⁴

Les nouvelles techniques d'exploitation n'ayant pas aidé à réduire les risques d'accidents mortels, le puits demeura quand même l'endroit le plus dangereux:

«Bondanoosky était occupé à forer des trous de mine dans le grand «ciel-ouvert» de la mine, à une dizaine de pieds de la base d'un talus de 35 pieds de hauteur, incliné de 45 degrés, lorsqu'un morceau de terre et de pierre se détachèrent du sommet du talus et roula vers l'ouvrier. L'amas de terre le frappa au côté droit et le projeta sur des blocs anguleux de pierre. On le releva privé de sa connaissance blessé à la tête, à l'épaule droite, à la hanche droite et à l'épine dorsale. Il mourut le lendemain des suites de ses blessures.»⁴⁷⁵

L'utilisation de la locomotive dans les opérations minières apporta son lot d'accidents, les métiers du chemin de fer laissant peu de place à la distraction.

«Ralph Brook, aiguilleur, fut écrasé à mort par un train à la mine Canadian Johns-Manville à Asbestos, jeudi le 4 juillet 1929 vers 2h00. Ayant disposé l'aiguille pour permettre au train de changer de voie Brook fit signe au mécanicien d'avancer. Ses compagnons le perdirent alors de vue. Après avoir recherché quelques temps, ils trouvèrent son corps étendu sur les rails avec la tête presque complètement séparée du tronc.»⁴⁷⁶

La jeunesse et l'inexpérience des ouvriers, combinées à des gestes de témérité, augmentaient les risques:

«À la mine Jeffrey de la Canadian Johns-Manville Company à Asbestos, jeudi le 13 décembre 1929, Alcide Tremblay, 23 ans employé comme serre-frein, eut la tête et les épaules écrasées par plusieurs grosses pierres. Le train de minerai était arrivé à l'atelier de concassage, on rendit libre d'un côté les chaînes de sûreté du train

⁴⁷⁴ «Nouvelles de la C. J. M.», *L'Asbestos*, 8 mai 1942, p. 1.

⁴⁷⁵ *ROMPQ*, 8 février 1923, p. 121.

⁴⁷⁶ *ROMPQ*, 4 juillet 1929, p. 187.

Septième chapitre

pour permettre de déverser les wagons. Des pierres empêchaient le train d'avancer, alors le mécanicien et le préposé au déchargement vinrent les enlever. Tremblay, pendant leur absence monta sur un wagon chargé de minerai en face du concasseur et sauta dedans. Son élan ainsi que son poids firent déverser le wagon. Il fut entraîné avec les pierres dans le concasseur et quelques-unes lui broyèrent la tête et les épaules.»⁴⁷⁷.

Rarement, dans les enquêtes sur les accidents, blâma-t-on directement la compagnie. Les jurés arrivèrent la plupart du temps aux mêmes conclusions.

«Wasil Boudanoski, le 8^e jour de février 1923, à Asbestos, ayant été frappé par la chute d'une pierre est mort le jour suivant de ses blessures; et les jurés sont d'opinion que la mort du défunt est purement accidentelle et que personne n'est à blâmer. Le défunt Wasil Boudanoski travaillait lors de cette accident pour la Johns Manville Co Ltd opérant à Asbestos.»⁴⁷⁸

Les indemnités versées par les compagnies ont longtemps été minimales, les ouvriers les jugeaient ridicules:

«Quand les compagnies nous envoyaient avec une jambe de coupée ou n'importe quoi, elles réglait ça pour deux ou trois cents piastres et la promesse d'une job; puis elles nous «clairaient» tout de suite au moment où on avait commencé à travailler.»⁴⁷⁹

Les organisations syndicales réclamaient partout au Québec une loi qui régulariserait la situation. Pourtant depuis 1909, il existait bien une loi des accidents du travail, mais aucun organisme n'avait le mandat de la faire appliquer. Ce n'est qu'avec l'institution de la Commission des accidents du travail en 1928, que les compagnies furent obligées de contribuer à un fonds collectif administré par la commission. De plus, la nouvelle loi reconnut la responsabilité collective des employeurs⁴⁸⁰. En 1931, la loi n'obligea plus les ouvriers accidentés à prouver la négligence du patron. Ce changement facilita le paiement des indemnités⁴⁸¹. De plus, les maladies industrielles étant maintenant considérées comme accidents de travail, c'est à cette époque

⁴⁷⁷ ROMPQ, 13 décembre 1928, p. 173.

⁴⁷⁸ Notons qu'il s'agit du même individu que cité précédemment. ANQ. Fonds du Coroner du district judiciaire de St-François, 9 février 1923.

⁴⁷⁹ Rodolphe Hamel raconte sa vie ouvrière. Asbestos 1912-1963, Montréal, CSN.

⁴⁸⁰ Jacques Rouillard, Histoire du syndicalisme au Québec, Montréal, Boréal, 1989, p. 139-141.

⁴⁸¹ 150 ans de luttes. Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976), Montréal, CSN-CEQ, 1979, p. 74.

Filons d'histoire 1899 - 1999

qu'apparurent les revendications concernant l'amiantose⁴⁸². Porte-étendard de ces revendications ouvrières, Rodolphe Hamel raconte cette lutte:

«On demandait que l'employeur - je voudrais que ce soit dit dans toutes les parties du monde - que l'employeur s'engage à éliminer la poussière de l'amiante à l'intérieur et à l'extérieur de ses usines autant que possible. Nos gens étaient empestés; il nous en est mort je ne sais combien. Si vous alliez déterrer le cimetière d'Asbestos, je suis certain que vous y trouveriez une mine d'amiante. Les gens sont morts debouts, bloqués, plus capables de respirer. On essayait par tous les moyens, il n'y avait aucune possibilité de leur faire payer ça. La loi était passée, c'était reconnu comme maladie industrielle, mais on ne les payait pas. On est allé faire du lobbying à la Commission des accidents de travail, au Ministère du travail, mais ils bloquaient tout.

Quand on a vu qu'on ne pouvait rien devant le tribunal d'arbitrage, la Commission des accidents de travail nous ont dit d'amener les gars malades, qu'ils allaient les examiner. On les a amenés. Pour les morts, le docteur Bellemare du département de l'hygiène industrielle envoyait des médecins pratiquer l'autopsie; ils venaient chercher les poumons et nous enlevaient toutes les preuves. Il n'y avait plus moyen de les faire bouger. Jusqu'à ce que Rodolphe Hamel dise: s'ils peuvent faire ça, pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas le faire nous-mêmes? Nous faisons faire l'autopsie: on envoyait une partie des poumons au patron, une autre à la Commission des accidents de travail, puis on gardait l'autre partie comme preuve. Là, ils ont commencé à payer.»⁴⁸³

Les conditions de travail qui prévalaient de 1919 à 1950 serviraient de trame de fond au mouvement de syndicalisation à Asbestos, période marquée par les premiers balbutiements d'un syndicat pour les mineurs. Très tôt l'enthousiasme du début s'estompa, il fallut attendre le milieu des années 1930 pour que le mouvement ouvrier d'Asbestos se structure et s'affirme par son syndicat.

Début et consolidation du syndicalisme minier à Asbestos

Malgré des conditions de travail et de vie difficiles apportées par la croissance rapide de l'industrie de l'amiante, les ouvriers avaient peu conscience

⁴⁸² Jacques Rouillard, *loc. cit.*

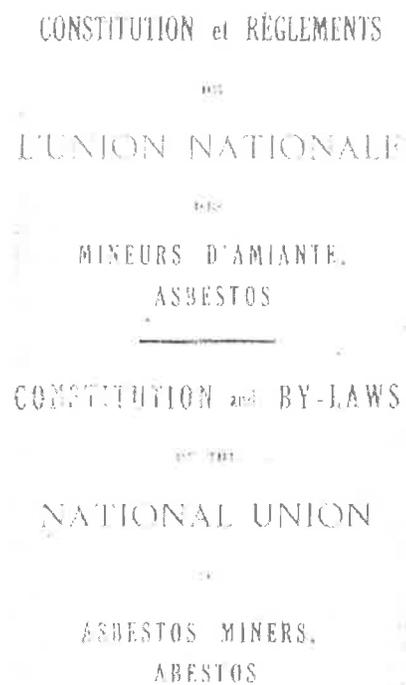
⁴⁸³ Rodolphe Hamel, *op. cit.*

Septième chapitre

de leur pouvoir en tant que classe. Le contexte industriel peu favorable freina l'émancipation des travailleurs et on peut parler d'une classe ouvrière en formation. La volonté d'affirmation des mineurs se manifesterait bientôt dans un premier mouvement de syndicalisation.

C'est le 12 octobre 1919, à une assemblée où «*presque tous les travailleurs étaient présents*», que fut fondée à Asbestos: l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante d'Asbestos. La fondation du syndicat visait à répondre aux réclamations des ouvriers:

«Depuis longtemps les ouvriers de la mine d'amiante d'Asbestos cherchaient des moyens pour améliorer leur sort et voir cesser les nombreux griefs dont plusieurs avaient à se plaindre; plusieurs souffraient injustement et ce qui était cause que quelques travailleurs, locataires comme propriétaires étaient obligés de laisser la paroisse ne pouvant plus avoir d'ouvrage.»⁴⁸⁴



**Livret des statuts et règlements du
premier syndicat minier à Asbestos.
(APSA)**

⁴⁸⁴ APSA, Cahier des délibérations de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante d'Asbestos, Procès-verbal de l'assemblée générale, 12 octobre 1919, p. 1-2.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Les initiateurs du syndicat bénéficièrent du support de membres du clergé et du syndicat catholique de Thetford qui vint démontrer les bienfaits des syndicats catholiques:

«Monsieur Louis Vermette fut demandé pour présider la présente assemblée prenant le siège d'honneur, il adressa la parole à l'assemblée faisant connaître les bienfaits d'une Union ouvrière catholique le bien que celle de Thetford avait procuré aux employés mineurs de la dite localité et aussi les avantages que pourraient en retirer les mineurs d'amiante d'Asbestos [...] Enfin, celui que toute l'assemblée voulait connaître et entendre fut prié par monsieur le Président de prendre la parole. Mr l'abbé Mx Fortin, au milieu des acclamations se leva et parla des bienfaits opérés par les unions ouvrières catholiques dans la Province de Québec depuis quelques années et que les mineurs d'Amiante d'Asbestos se formant en Union Ouvrière Catholique auraient tout à y gagner.»⁴⁸⁵

La conciliation patronale-syndicale semblait être à la base du syndicat catholique. C'est en fait, selon les théoriciens catholiques, ce qui différencie le syndicat catholique des unions internationales⁴⁸⁶. Dans les réunions d'organisation, les syndicats internationaux sont vigoureusement pris à parti par le clergé catholique:

«Parlant des Unions Internationales, il exposa clairement leur but, qui est la ruine du patron et qui conduit l'ouvrier et sa famille à la misère.»⁴⁸⁷

Suite à l'assemblée, 300 personnes signifièrent leur intention d'adhérer au nouveau syndicat⁴⁸⁸.

Très tôt, les ouvriers firent connaître leurs revendications et souhaitèrent voir leur syndicat les défendre auprès de la compagnie minière. Les griefs portaient essentiellement sur les salaires et les congés. Ainsi, au mois de

⁴⁸⁵ L'abbé Maxime Fortin, du diocèse de Québec, est un des architectes de la restructuration des syndicats catholiques au Québec de l'après-guerre. Dans le but d'imprégner les dirigeants syndicalistes de la doctrine sociale de l'Église, il mit sur pied les cercles d'étude exclusifs aux ouvriers. Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 120-121; APSA, *op. cit.*, p. 1-2.

⁴⁸⁶ Les premières tentatives de syndicalisation par des unions internationales ont eu lieu dans la région de Thetford Mines. C'est en effet vers 1915 qu'une union internationale, liée à la Fédération américaine du travail (AFL), fut organisée dans les mines de Thetford Mines. À Asbestos, les tentatives internationales ne viendront que dans les années trente. Marc Vallières, *op. cit.*, p. 130; Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 125-126.

⁴⁸⁷ APSA, *op. cit.*, p. 1-2.

⁴⁸⁸ Notons que de ce nombre, le conseil exécutif de l'Union dut exclure des membres ne travaillant pas à la compagnie minière. Comme l'affirmait le conseil: «Plusieurs d'entre-eux étaient entrés dans le syndicat dans le but de profiter de la caisse au décès». APSA, *op. cit.*, 31 novembre 1919.

Septième chapitre

décembre 1919, le syndicat délégua le président pour rencontrer les autorités de la compagnie afin de faire cesser le travail durant les jours de fêtes catholiques. Quelques mois plus tard, les mineurs récidivèrent et demandèrent une augmentation de salaire:

«[...] Qu'un comité de cinq membres composé de M. Arsene Langlois Prés. Doniah Barbeau trésorier Louis Gaucher Louis Lefevre et Esyodore Lyonnais soit délégué auprès de la Canadian Johns-Manville Co. pour présenter la présente pétition. Vu la hausse considérable des denrées si nécessaires à la vie chez l'ouvrier comme chez les autres classes de la société et que le coût de la vie augmente toujours. Vu que les salaires n'ont pas été élevés depuis assez longtemps et que le coût de la vie n'est plus le même présentement que celui des derniers mois. Vu que dans un grand nombre de familles il est impossible de balancer le budget. Les délégués au nom de la dite Union demande humblement une augmentation de salaires de 20% pour tous les travailleurs sur les salaires actuels. En retour les membres de la dite Union s'engagent à donner en tout et partout plaine et entière satisfaction par leur travail et par leur ponctualité au dit travail à la dite Canadian Johns-Manville Co.»⁴⁸⁹

Le syndicat prit bien soin de maintenir des relations harmonieuses avec l'employeur. Ainsi, plutôt que de brandir la menace du recours à la grève, le syndicat assura à la compagnie son entière loyauté. C'est donc avec un certain soulagement que le syndicat obtint l'augmentation de salaire demandée et n'hésita pas à en remercier la compagnie.

«Proposition de remerciement par l'Union des mines d'Asbestos envers la Canadian Johns-Manville Co pour la gratitude que cette dernière à témoigné envers les ouvriers en s'empressant d'accepter la hausse des salaires.»⁴⁹⁰

Il semble que ce ne soit pas tous les travailleurs qui aient pu bénéficier des hausses de salaire. Le syndicat dut répondre à de nombreux griefs de certains membres qui affirmaient ne pas avoir obtenu satisfaction. Ainsi, lors d'une assemblée spéciale, le syndicat fit une nouvelle demande:

«Considérant la disproportion existant entre le coût de la vie et le salaire disproportion qui laisse un déficit dans le buget (sic) annuel de la plupart des familles. Il est résolu que l'Union Nationale des mineurs d'Amiante d'Asbestos par son comité exécutif représente à la

⁴⁸⁹ APSA, *op. cit.*, 15 février 1920.

⁴⁹⁰ APSA, *op. cit.*, 7 mars 1920.

Filons d'histoire 1899 - 1999

cie minière tout en la remerciant de son bon vouloir jusqu'à ce jour qu'il serait nécessaire de rélévé les salaires de 5 cent de l'heure ou de 50¢ par jour en sus de l'augmentation qui doit prendre effet le 24 mai 1920 et que enfin de porter remède au malaise financier ouvrier actuellement existant et entretenir les bonnes relations devant exister entre patron et ouvrier la dite cie minière veuille prendre en sérieuse considération cette demande et lui donner la solution que nous attendons dans un avenir prochain.»⁴⁹¹

N'ayant aucun pouvoir de négociation face l'employeur et n'osant pas employer les moyens qui feraient avancer la cause ouvrière, l'Union perdit vite de sa crédibilité auprès des travailleurs. Ainsi, moins d'un an après sa fondation, seulement 52 membres se présentèrent à l'assemblée générale de l'Union des mineurs d'amiante d'Asbestos⁴⁹².

Le syndicat d'Asbestos possédait peu de compétence en relations industrielles et l'Union ne reposait sur aucune tradition syndicale. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'existence du syndicat dépendait des liens qu'il pourrait développer avec l'extérieur. Le mouvement d'implantation de syndicats catholiques s'étendant à l'échelle provinciale, on sentait le besoin d'une organisation centrale. Le syndicat de Thetford participa à l'élaboration d'une centrale. Sans être active dans ce dossier, L'Union des mineurs fut informée des différentes démarches.

«Monsieur Cléophas Adams de Thetford Mines est de passage ici pour rencontrer les ouvriers pour leur donner le rapport de la convention de Chicoutimi qui a eu lieu en Juillet derniers.»⁴⁹³

Lors de ce congrès de 1920, à Chicoutimi, les délégués des syndicats catholiques chargèrent l'exécutif de rédiger un projet de constitution en vue de la fondation d'une centrale syndicale. Celle-ci sera définitivement fondée en 1921, lors du congrès de Hull et se nommera la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Le siège social de la centrale sera à Québec. Pierre Beaulé, ouvrier de la chaussure de Québec, fut choisi président et l'abbé Maxime Fortin, qui avait suscité la formation de l'Union des mineurs d'amiante d'Asbestos, fut nommé aumônier général de la CTCC⁴⁹⁴.

⁴⁹¹ APSA, *op. cit.*, 23 mai 1920.

⁴⁹² APSA, *op. cit.*, 6 juin 1920.

⁴⁹³ APSA, *op. cit.*, 10 octobre 1920.

⁴⁹⁴ Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 122-123.

Septième chapitre

C'est au début de l'année 1922 que l'Union des mineurs d'amiante d'Asbestos choisit d'adhérer à la CTCC⁴⁹⁵. Cela ne semble pas freiner le désintéressement des travailleurs envers le syndicat, désintéressement qui devint vite apparent.

*«Assemblée générale de l'Union Nationale des mineurs d'amiantes d'Asbestos n'a pas eu lieu à la date 5 mars 1922 faute de membre l'assemblée est remise au premier dimanche du mois d'avril au lieu et heure ordinaire.»*⁴⁹⁶

À cette époque, les dirigeants de l'Union des mineurs semblent manquer d'encadrement de leur centrale. Tout porte à croire que c'est uniquement la peur du clergé de voir s'implanter un syndicat international, comme il y en avait eu à Thetford Mines, qui a initié la création de l'Union à Asbestos. Ainsi, comme l'explique Jacques Rouillard:

*«Le clergé s'émeut plus vivement de l'expansion du syndicalisme international dont il redoute que les idées ne minent son influence en milieu ouvrier. Il va même jusqu'à fonder des syndicats catholiques pour lui faire échec. L'implantation de syndicats confessionnels dans une population très majoritairement catholique lui apparaît, au début, comme un projet relativement facile. L'opération sera plus laborieuse sans vraiment constituer un danger sérieux pour les unions internationales.»*⁴⁹⁷

Faute d'encadrement suffisant, l'Union ne semblait pas savoir quelles orientations donner à son action syndicale. De plus, elle avait de la difficulté à répondre aux préoccupations des travailleurs, ce qui lui aurait permis de s'enraciner en milieu ouvrier. L'Union des mineurs souhaitait voir la CTCC devenir une courroie de transmission des revendications des ouvriers de l'amiante voyant ainsi à les défendre auprès des patrons et des gouvernements.

⁴⁹⁵ Déjà en 1921, la CTCC déclarait avoir des effectifs de 45,000 membres. Il est fort probable que la centrale surestimait le nombre de membres. Malgré tout, on peut croire que la CTCC regroupait près du quart des syndiqués québécois. Tout au court des années 1920, les effectifs de la centrale vont toutefois diminuer. *Ibid.*, p. 124; APSA, *op. cit.*, 8 janvier 1922.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, 5 mars 1922.

⁴⁹⁷ Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 152.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«Résolution à être présenté au Congrès du mois d'août de la CTCC.

Attendu qu'en différent endroit de la Province le travail du dimanche est à l'état habituel et que cet habitude tend à se répandre de plus en plus.

Attendu que le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social et qu'il est défendu par l'Eglise et les lois du pays.

Attendu qu'il importe d'enrayer par tous les moyens que de droit le mal causé par le travail du dimanche.

Attendu qu'il appartient à l'autorité constitué de veiller au maintient de l'ordre social et de faire observer les lois.

Qu'il soit résolu que la C. T. C. C. prie avec instance l'Honorable Premier Ministre et Procureur général de la Province de Québec de prendre les mesures nécessaires pour protéger la famille et la société en faisant observer strictement l'observance du dimanche.

Attendu que dans certains endroits les ouvriers sont obligés de prendre leur repos à l'usine ou au dehors exposé au froid ou à la poussière.

Qu'il soit résolu que la C. T. C. C. prie l'Honorable ministre du travail de prendre les mesures nécessaires afin de procurer un local convenable et hygiénique aux ouvriers qui doivent y prendre leur repas.»⁴⁹⁸

Si l'aide ne venait pas de la CTCC, l'Union songeait tout de même à recourir au service d'une personne ressource⁴⁹⁹. Toutefois, cette intention n'eut pas de suite et la démobilisation se poursuivit. Le peu de succès du syndicat auprès des travailleurs amena même certains membres à suggérer que le syndicat abandonnât la cotisation d'entrée⁵⁰⁰. À la fin de 1933, il ne restait que 29 membres de l'Union.

Malgré la crise que vit le syndicalisme à Asbestos, le message demeure le même pour le clergé catholique: il est d'abord anticommuniste et antisocialiste.

⁴⁹⁸ APSA, *op. cit.*, 10 juin 1923.

⁴⁹⁹ APSA, *op. cit.*, 3 avril 1927.

⁵⁰⁰ Le manque de contribution amena la dissolution de la «Caisse des malades de l'Union», APSA, *op. cit.*, 7 juin 1931.

Septième chapitre

«[...] Monsieur l'Aumonier donne quelques conseils aux membres et invité par monsieur le Président à dire quelques mots. Celui-ci bien que pris à l'improviste fit un discours bien senti sur la nécessité d'une Union active et forte ici à Asbestos si nous voulons défendre victorieusement la cause ouvrière contre un de ses plus grand ennemies le communisme et énuméra quelques avantages de l'Union s'il survenait quelques différent au travail, etc.»⁵⁰¹

Bien que certains membres souhaitent voir le syndicat réfléchir sur les façons de réactiver le mouvement, l'Union demeure léthargique. Ainsi, en 1935, vu le peu de membres, tous les officiers furent reconduits sur une simple proposition. Ce syndicat n'était véritablement plus représentatif des intérêts des travailleurs et sa fin approchait⁵⁰². Pour les dirigeants de la CTCC, un réaligement s'imposait⁵⁰³.

En avril 1935, un syndicat catholique fut fondé à Thetford Mines. Supporté par la CTCC, ce syndicat souhaite négocier un contrat collectif avec l'ensemble des compagnies de l'industrie de l'amiante. Lors de l'assemblée de septembre, le Syndicat Catholique National d'Amiante de Thetford Mines présente son projet aux ouvriers d'Asbestos. Près de 500 ouvriers étaient présents afin d'écouter les représentants syndicaux expliquer leur démarche en vue d'obtenir un véritable contrat de travail.

«Le président du Syndicat Catholique d'Amiante de Thetford Mines, M. Landry qui parla ensuite, fut vivement applaudi lorsqu'il informa les ouvriers que les officiers du bureau de direction de Thetford s'étaient rendus à Québec hier pour rencontrer les gérants des différentes mines au bureau du ministre Arcand pour signer les contrats de conventions collectives. Il fit un bref relevé de la besogne accomplie depuis sa dernière visite à Asbestos, des entrevues avec les différents gérants. Trois délégués parmi les membres ouvriers d'Asbestos accompagnèrent les officiers de Thetford Mines à l'entrevue entre les gérants des mines et les ministres et sous-ministre du travail.»⁵⁰⁴

La volonté d'affirmation des ouvriers, depuis trop longtemps mal servie par son syndicat, éclata au grand jour lorsque les ouvriers forcèrent la démission du maire de la ville qu'ils soupçonnaient de sympathie patronale. Pour le

⁵⁰¹ APSA, *op. cit.*, 22 octobre 1933.

⁵⁰² APSA, *op. cit.*, 6 novembre 1935.

⁵⁰³ Comme l'explique Jacques Rouillard, la période 1935 à 1940 représente un point tournant pour la CTCC. Bien que du côté idéologique la CTCC demeure la même, au niveau des relations avec le patronat, elle a tendance à être un peu plus revendicatrice. Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 174.

⁵⁰⁴ «Délégation d'Asbestos à Québec. Trois délégués du Syndicat d'amiante assistent à l'entrevue des gérants de mines et du ministre du travail, hier», *La Tribune*, Sherbrooke, Jeudi 12 septembre 1935, p. 10.

Filons d'histoire 1899 - 1999

maire, ce sont véritablement les «fauteurs de troubles» de Thetford Mines qui sont à l'origine de sa démission forcée.

«J'ai été forcé par les Syndicats Catholiques des mines d'Amiante de Thetford Mines, de donner ma démission. Depuis que les ouvriers de Thetford se sont introduits à Asbestos, ils prétendaient que je ne prenais pas leurs intérêts. Leurs griefs sont qu'ayant toujours été en bon termes avec les officiers de la compagnie ici à Asbestos, ils sont portés à croire que plutôt que de les aider, j'ai des tendances à leur nuire [...]»⁵⁰⁵

Bien que le maire croie au complot en provenance de Thetford Mines, l'appui des ouvriers d'Asbestos est sans équivoque et les moyens employés, pour le moins coercitifs.

«Mardi soir, une vingtaine de chefs ouvriers sont venus me rencontrer chez-moi et m'ont déclaré que je ferais mieux de donner ma démission immédiatement, sans hésitation. Le lendemain soir, je me suis rendu à la salle du Conseil et il y avait là 200 ouvriers. Ils ont encore réclamé ma démission. Tous les conseillers ont alors fait une proposition aux ouvriers, demandant de prendre ma démission que je venais de donner en considération, mais les unionistes ont obligé les échevins à accepter cette démission.»⁵⁰⁶

Évidemment, la compagnie minière voit d'un mauvais oeil ce mouvement d'affirmation ouvrière qui pourrait déboucher sur la création d'un syndicat beaucoup plus revendicateur. Ainsi, au mois de décembre, la Johns-Manville tente le grand coup et congédie un membre du comité de mine qui participe aux négociations avec le syndicat de Thetford Mines et la CTCC. Forts de l'appui de différentes instances de la CTCC, les ouvriers réclament que la compagnie réintègre leur camarade congédié et menacent de porter plainte au Ministère du Travail. Déjà, un projet de Fédération pour toute l'industrie de l'amiante fait surface⁵⁰⁷.

Cette nouvelle dynamique va forcer au réalignement du mouvement syndical à Asbestos. La restructuration est prise en main par Louis-Philippe Camirand, aumônier du Syndicat Catholique du diocèse de Sherbrooke. Le Comité du

⁵⁰⁵ «Les mineurs forcent le maire d'Asbestos à donner sa démission», *La Tribune*, Sherbrooke, Vendredi 6 décembre 1935, p. 3.

⁵⁰⁶ *loc. cit.*

⁵⁰⁷ Étaient présents à l'assemblée de décembre présidée par Albert Goudreau, député, Gérard Picard de la CTCC, l'abbé L.-P. Camirand, aumônier du syndicat catholique du diocèse de Sherbrooke, Pierre Gravel aumônier du Syndicat National Catholique de l'amiante de Thetford-Mines, Adélar Colette, président du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Sherbrooke, Jos Landry, président du Syndicat National Catholique de l'amiante de Thetford Mines, Alphonse Roberge directeur du même syndicat. «Renvoi par la CJM d'un membre du comité de mine», *La Tribune*, Sherbrooke, Mardi 10 décembre 1935, p. 3.

Septième chapitre

bureau de direction mis sur pied par Camirand, mandate l'aumônier, l'abbé Aubert, afin de rencontrer les officiers de la «vieille union»⁵⁰⁸. L'abbé Camirand propose de son côté un grand ménage afin de remettre le mouvement syndical sur la bonne voie.

«[...] Aussi lu un beau discours sur le Syndicat Catholique de M. l'aumônier Camirand de Sherbrooke qui a parrut dans une annale. Ainsi qu'il avait de la mauvaise ivraie dans notre Syndicat et coute que coute il fallait nettoyage parce que cette ivraie avait causé beaucoup d'ennuis dans le passé et si on ne faisait pas un changement que c'était pour continuer à nous nuire à l'avenir [...] il termina en remerciant l'auditoire de leur bonne entente et qu'il ferait tout en son grand possible pour nous aider et améliorer les affaires du syndicat.»⁵⁰⁹

Face à la force du nouveau mouvement et étant donné qu'ils ne sont plus représentatifs, les dirigeants de l'Union Nationale des mineurs d'Amiante d'Asbestos doivent se rendre à l'évidence et cesser leurs activités⁵¹⁰.

La période 1936-37 représente une phase de structuration et réimplantation du syndicalisme à Asbestos. Si le support avait fait défaut dans le premier syndicat, il est maintenant omniprésent et la CTCC encadre l'organisation. Ce sont les aumôniers diocésains qui ont le contrôle effectif du syndicat puisque la plupart des ouvriers doivent être éduqués à toute cette culture syndicale. Au début de 1936, les remises à l'ordre sont fréquentes.

«Le président a dit qu'à l'avenir de ne pas interrompre personne et quand quelqu'un voulait parler de demandé la parole au président aussi que tous les membres qui n'étaient pas en règle de bien le faire avant la prochaine assemblée et que c'était des cartes de différentes couleurs qui changeaient à tous les trois mois et que ceux qui n'avaient pas leurs cartes ne seraient pas admis.»⁵¹¹

De plus, la nouvelle organisation introduit des règles de contrôle pour le moins coercitives visant à faire réfléchir les ouvriers les plus téméraires.

⁵⁰⁸ ASNAA, Procès-verbal, 14 janvier 1936; ASNA, Procès-verbal du Conseil exécutif, 17 janvier 1936.

⁵⁰⁹ ASNAA, Procès-verbal. Assemblée générale, 26 janvier 1936.

⁵¹⁰ C'est au cours d'une assemblée de l'Union, au mois de mars, que sera présentée une résolution concernant la dissolution de l'Union Nationale des Mineurs d'Amiante d'Asbestos. APSA, Avis de convocation, 23 mars 1936.

⁵¹¹ ASNAA, Procès-verbal, 10 février 1936.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«[...] que le comité d'enquête soit tout les membres en générale et que ceux qui trouverait quelqu'un qui fait tort au Syndicat qui le rapporte au Secrétaire par écrit, et le bureau de direction nommerait 4 hommes pour enquêter l'affaire et que tel membres soient emmenés devant le comité du bureau de direction s'il a à s'excuser, et le dit comité jugerait de son cas.»⁵¹²

L'ascendant des aumôniers du diocèse sur le syndicat est tellement fort en ce début de relance du mouvement ouvrier, que l'abbé Aubert entreprend lui-même des négociations avec la Canadian Johns-Manville afin de faire valoir les demandes ouvrières.

«Il nous parla des rencontres qu'il avait eu avec le gérant M. Shoemaker il fut bien reçu et a fait bien des promesses il était à étudier s'il était bien sincère dans ses promesses et l'incitait d'y aller souvent qu'il voulait coopérer avec le Syndicat et qu'il ne voulait coopérer avec le Syndicat et qu'il ne voulait pas de rassemblement sur l'ouvrage parce que cela il n'endura pas cela qu'on se fasse des assemblées aussi souvent qu'on le voulait et de discuter là. M. Aubert a dit que la première affaire qui était vraiment déplorable c'était l'ouvrage du dimanche que des centaines d'hommes était à l'ouvrage et surtout les dimanches qu'on avait nos assemblées que certainement il avait de la mauvaise volonté et que c'était l'intérêt de la compagnie surtout sur les rapports au point de vue de finances.»⁵¹³

Comme on le voit, les menaces voilées du gérant Shoemaker ne semblent pas effrayer l'abbé Aubert. Toutefois, ce dernier tente de rassurer les ouvriers et leur montrer qu'ils évoluent dans un contexte plus global de relations de travail.

«Il mentiona la manufacture de textile de Sherbrooke que aussitôt qu'ils ont commencé a formé un syndicat qu'ils en ont renvoyer à peu près 200 pour essayer d'abolir le syndicat et après que le député a été à Ottawa et que M. Gordon ordonna une enquête, royale ils ont ouvert leur portes et ont dit comme prétexte qu'ils avaient pas de commande dans le temps et l'enquête se continue quand même et que c'était vraiment une bonne aide pour le syndicat, il dit aussi que si ont étaient pas mort que c'était le temps que jamais de se grouper et revendiquer nos droits que 18¢ et 23¢ de l'heure n'était pas assez pour un père de famille il parla de l'Union des débardeurs de Montréal que plusieurs écrivaient à Montréal pour avoir de l'ouvrage au département des débardeurs et la réponse paraissait sur le journal que c'était inutile

⁵¹² ASNAA, Procès-verbal, 31 janvier 1936.

⁵¹³ ASNAA, Procès-verbal 10 février 1936.

Septième chapitre

d'y aller que c'était pour des travailleurs de la ville. Aussi il mentionna l'Union aux États-Unis que quant on allait demander de l'ouvrage aux usines la première question qu'il demandait c'est si on appartenait à l'Union et qui si on voulait avoir de l'ouvrage fallait aller payer de 25,00\$ à 50,00\$ pour avoir de l'ouvrage.»⁵¹⁴

Face à un mouvement ouvrier plus militant et revendicateur, les appuis politiques de la compagnie minière semblent s'effriter. En fait, dans les négociations avec la compagnie, Philippe Roy, maire, et Albert Goudreau, député provincial, sont délégués afin de représenter le SNCAA⁵¹⁵. Le conseil municipal, le maire à sa tête, se permet même de défier la compagnie.

«Mr. Philippe Roy nous fit comme d'habitude un discours où l'on sut bien tout le dévouement qu'il a à la cause syndical. Il explique que le conseil désapprouve la politique de la Compagnie CJM de prendre comme employé des étrangers tant qu'il aura des chômeurs ici et que si la chose continue le Conseil verra à prendre les moyens pour faire cesser cet état de chose, il encouragea les membres à rester unis et promis tout son appui [...]»⁵¹⁶

Cette sympathie du maire envers le mouvement syndical n'est pas sans soulever quelques suspicions. Le maire est toutefois bien conscient que plusieurs l'accusent de se faire du capital politique sur le dos des ouvriers⁵¹⁷.

Dans toutes ces négociations en vue de l'obtention d'un véritable contrat de travail, la gérance de la mine ne craint pas l'affrontement avec le syndicat. Étienne Demers, secrétaire du SNCAA, fait rapport à l'abbé Camirand :

«Mauvaise nouvelle! Monsieur C. Shoemaker fait des siennes, il ne peut digérer de fermer ses portes à minuit; Le voilà qui renvoie les vieux ouvriers marier père de famille, pour les remplacer par des garçons la plupart de l'étranger a des salaires de 25¢ l'heure lorsque celui qu'on renvoie en gagne 29¢ l'heure. Présentement une dizaine de ces ouvriers ont été congédiés et on assure qu'une liste d'une trentaine de nom est préparée. Vous voyez y est tough. Le Syndicat de l'Amiante est bien décidé à ne pas le laisser faire surtout parce que tout ces gens sont de nos membres [...] Et si nous n'avons pas de résultat satisfaisant, il faudra je le crains prendre de grands moyens.»⁵¹⁸

⁵¹⁴ loc. cit.

⁵¹⁵ ASNAA, Procès-verbal, 15 mars 1936.

⁵¹⁶ ASNAA, Procès-verbal, 20 avril 1936.

⁵¹⁷ ASNAA, Procès-verbal, 23 août 1936.

⁵¹⁸ «Lettre d'Étienne Demers à l'abbé Camirand», 2 novembre 1936, Archives du Conseil central de la CTCC.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Bien que cela ne soit pas dit explicitement par Étienne Demers, on voit que les dirigeants syndicaux n'ont plus peur de recourir à la menace de grève pour faire avancer leur cause. De plus, l'appui des membres est sans équivoque:

«Plusieurs veulent à tout prix faire la grève et renvoyer Mr Shoemaker donnant pour raison que tant que l'on n'en sera pas débarrassé que rien ne marchera. Mon. le président dit que la Fédération qui siégea dans l'après midi avait donner la ligne de conduite à suivre. Que l'on ferait demander par télégramme Mons. Carpentier président de la Confédération (CTCC) que lui nous donnerait plus de détail. Il dit qu'il est temps de faire la grève mais seulement il faut que tout soit fait dans l'ordre et présente ensuite l'Abbé Aubert qui tacha de faire comprendre qu'il faut aller sagement si l'on ne veut pas passer pour des révolutionnaires ou des communistes.»⁵¹⁹

Cette tension constante et la dureté des négociations amènent les dirigeants syndicaux à de plus en plus de cynisme face aux intentions de la Johns-Manville.

*«À part cela, les affaires vont très bien. La compagnie projete de bâtir une autre rallonge à un moulin et on dit que la Steward construction a le contract quelque chose comme 100,000\$. On a certainement pas l'idée de fermé! On m'a dit, bien que ce n'est pas officiel, que la compagnie va donner comme cadeau à Noël la valeur de 40 hres de salaire. Un velour quoi! Espèrent ils par là s'exempter de payé un salaire raisonnable? Je parie qu'avec ce cadeau ils vont acheter plusieurs **veaux**. Imaginez donc, la compagnie est bien bonne elle va nous remettre la centième partie de ce qu'elle a pris injustement à nos ouvriers. Mais je m'arrête vous allez me prendre pour un révolutionnaire.»⁵²⁰*

Les appuis de l'élite locale à la gérance de la Johns-Manville ne sont pas tous disparus. Clyde Shoemaker peut compter sur le support solide du pasteur de la paroisse St-Aimé, le curé Castonguay, qui se croit en mesure d'ébranler le mouvement en marche et se lance dans une campagne de dénigrement du syndicat.

⁵¹⁹ Durant tout cette assemblée, les appels au calme se succédèrent. La tension était vive. L'assemblée termina dans le tumulte et une bagarre éclata à l'arrière de la salle. ASNAA, Procès-verbal, 8 novembre 1936.

⁵²⁰ «Lettre d'Étienne Demers à l'abbé Camirand», 10 décembre 1936, Archives du Conseil Central de la CTCC.

Septième chapitre

«Monsieur le Curé ayant à une assemblée des Francs tenanciers de la paroisse déclaré qu'au mois de décembre l'année passé les ouvriers aurait loué un truck enfin de le reconduire à l'Évêché. Proposé par Monsieur Hormidas Carignan, secondé par Monsieur Paul Poitevin qu'une protestation soit faite et envoyer à Monsieur le curé lui assurant que jamais les ouvriers n'avait fait de telles choses.»⁵²¹

Cette tentative de victimisation de la part du curé n'a sans doute pas eu les effets escomptés auprès des ouvriers et des dirigeants du syndicat. De son côté, Clyde Shoemaker n'entend pas changer de position et se croit assez puissant pour la défendre. De plus, l'audace de Shoemaker lors d'une entrevue des gérants des mines avec le ministre du travail pour en arriver à une solution, a de quoi offusquer les ouvriers.

«Aussitôt que l'entrevue fut fini, Mons. le député rencontra le ministre. Celui-ci déclara que les gérants semblait vouloir coopérer avec le gouvernement et les ouvriers excepté le nôtre Mon. Shoemaker qui ne voulu en aucune façon se compromettre. Mon. Shoemaker a nié toute les prétentions de la Fédération de l'amiante. C'est aussi à Asbestos ou il se paye les plus petit salaire. Mon. Shoemaker serait heureux parait il si le comité de boutique était reformé avec des gens compétent car suivant lui les membres qui faisait parti de l'ancien comité était pas assez intelligent pour pouvoir discuter avec lui [...]»⁵²²

Quelque temps plus tard le curé réitéra son appui à la compagnie en affrontant les initiateurs et dirigeants syndicaux en pleine messe.

«Sa Grandeur Monseigneur:

Permettez à deux de vos fidèles zouailles de venir vous soumettre leur grief, vous exposer leur légitime protestation pour les paroles dures et injustifiables dites à notre adresse, par M. le curé Castonguay à son prône de Vendredi, 1^{er} janvier, fête de la Circoncision.

Nous sommes tous deux, M. Albert Goudreau, député du Comté de Richmond et Philippe Roy, maire de la ville d'Asbestos, les instigateurs et à la tête du mouvement syndical formé dans cette paroisse. Sous l'habile direction de nos aumôniers, M. l'Abbé Camirand et M. l'Abbé A. Aubert, nous nous sommes dévoués et nous nous dévouons

⁵²¹ ASNAA, Procès-verbal, 13 décembre 1936.

⁵²² Rappelons que c'est le 19 avril 1936 que fut fondée la Fédération de l'amiante qui réunissait les Syndicats d'Asbestos, d'East Broughton et de Thetford Mines. SAHRA, Cahiers des procès verbaux des réunions de la Fédération, 19 avril 1936. Fonds Fédération de la métallurgie, P5; ASNAA. Procès-verbal, 20 décembre 1936.

Filons d'histoire 1899 - 1999

de toute âme loyalement et chrétiennement. Nous luttons contre l'union internationale, contre le communisme et employons tout notre prestige auprès des ouvriers pour les tenir calmes pacifiques, soumis à la saine doctrine de l'Église.

Hors, à la messe paroissiale, le premier janvier, nous nous sommes sentis vivement attaqués par ces paroles du curé: «Deux hommes de basse classe sont à la tête d'un certain mouvement ouvrier dans cette paroisse et n'ont d'autre but que de les surexciter, de révolutionner la population. Ça ne prend que dix bons hommes, des hommes de bonne volonté pour se débarrasser de ça.»⁵²³

C'est ainsi que, de part et d'autre, le discours se radicalise. Pour les membres du syndicat, les supporteurs et les détracteurs de la cause ouvrière sont clairement identifiés. Pour une première fois dans l'histoire des relations ouvrières à Asbestos, les travailleurs sont structurés et résolus à faire valoir leurs justes revendications par tous les moyens, y compris la grève. La table est maintenant mise pour l'affrontement qui se révélera être un moment d'affirmation de la classe ouvrière à Asbestos.

Grèves et lock out à Asbestos

Les grèves sont des moments fort de l'affirmation ouvrière et chaque époque en offre des pratiques différentes. Dans la vie d'un travailleur, les conflits ouvriers représentent des expériences uniques faites d'intenses émotions et de solidarité de même que des conflits intergroupes peu communs. Il n'est donc pas surprenant que certains ouvriers affirment que leur vision du monde ait été bouleversée, après la participation à une grève⁵²⁴. Plusieurs facteurs peuvent modeler la conscience de classe; les conflits ouvriers sont de ceux-là.

Il est difficile de retracer les conflits ouvriers à Asbestos avant le premier mouvement de syndicalisation de 1919. Plusieurs facteurs permettent de croire qu'il y en aurait eu très peu. Les travailleurs de cette époque, étant majoritairement issus du milieu rural, n'éprouvaient pas le besoin de se regrouper pour améliorer leur condition de travail. La plupart des arrêts de travail éclatèrent spontanément. Étant mal organisés, ils furent souvent violents, voire même sauvages. Toutefois ils furent brefs, réprimés facilement à

⁵²³ «Lettre d'Albert Goudreau et Philippe Roy à Mgr A. O. Gagnon Evêque de Sherbrooke», 5 janvier 1937, Archives du Conseil Central de la CTCC.

⁵²⁴ Dans son article «Strikes and Class Consciousness», Tom Langford nous présente des exemples éloquentes du type d'effet généré par la participation à la grève. Tom Langford, «Strikes and Class Consciousness», *Labour/Le Travail*, Automne 1994, pp. 107-137.

Septième chapitre

cause du manque d'encadrement: il n'y avait pas de syndicat⁵²⁵. La grève faisait peur, surtout chez les ecclésiastiques, gardiens de la cohésion sociale. Il n'est pas surprenant de constater que les premières mentions d'une grève à Asbestos le soient lors d'une mise en garde du pasteur:

«Demain Grand messe en l'honneur de St-Antoine pour obtenir de Dieu la cessation du fléau qui nous menace - la grève.»⁵²⁶

Au tournant du siècle, dû à la poussée que connaît l'industrie de l'amiante, ce secteur va connaître ses premières manifestation de conflit ouvrier. Ces premières grèves, facilement réprimées par les patrons, se terminaient par le congédiement des participants⁵²⁷. Aucune organisation ouvrière ne s'opposait à la volonté des patrons qui n'avaient aucun scrupule à fermer les portes de l'entreprise sans en informer les ouvriers. Dans le cas du jeune village d'Asbestos, ce «lock-out» devenait vite dramatique:

«La compagnie a décidé de fermer ses portes à cause de la grève du Grand-Tronc. C'est elle qui donna pour ainsi dire le pain à tous les journaliers d'Asbestos, et comme la plupart d'entre eux n'ont pas de demeure fixe, ils ont résolu de quitter le village, si la compagnie n'ouvrait pas les portes de ses usines. Mais comme cette dernière a déclaré qu'elle ne les rouvrirait que si la grève du Grand Tronc se réglait, il est à craindre que tous ne quittent Asbestos.»⁵²⁸

En 1919, le premier mouvement de syndicalisation à Asbestos créa des attentes chez les ouvriers qui souhaitaient voir le jeune syndicat prendre tous les moyens pour faire connaître leurs griefs auprès de leur employeur. À cette époque, le recours à la grève ne fait pas partie de l'idéologie des syndicats catholiques. Malgré cela, la volonté d'affirmation des ouvriers va les amener à y recourir spontanément. Devant la lenteur du syndicat à faire reconnaître leur revendication par le biais de la conciliation, les travailleurs n'hésitèrent pas.

«Le 1 mai 1920, à une heure de l'après-midi, tous les ouvriers travaillant dans les puits «(Pitts)» se mirent en grève, ayant à leur tête un nommé John Pellerin célibataire et un nommé Joseph Adélar Pineault, marié, tous deux employés de la compagnie minière. La cause principale: augmentation de salaire et ensuite beaucoup de

⁵²⁵ Jacques Rouillard, *op cit.*, p. 31.

⁵²⁶ APSA, Cahier d'annonce et prône 1898-1901, 1898.

⁵²⁷ Marc Vallières, *op cit.*, p. 130.

⁵²⁸ «Un lock-out à Asbestos», *La Tribune*, 1910, 2 août, p. 6.

Filons d'histoire 1899 - 1999

griefs dont les ouvriers avaient porter contre certains contre-mâîtres. La grève dura cinq jours. Plusieurs assemblées furent prises en considération et le sort de l'ouvrier amélioré, et , le lundi suivant tout le monde était à l'ouvrage.»⁵²⁹

N'ayant pas de convention collective signée avec le syndicat, la compagnie n'a aucun scrupule à trahir ses promesses. Les «fauteurs de troubles» sont toujours susceptibles de se faire congédier à tout moment.

Une des premières revendications des travailleurs catholiques de l'époque, en plus des salaires, est le respect des fêtes religieuses. Canadian Johns-Manville est par contre peu sensible à ce type de revendication. Forts de leur conviction religieuse, les ouvriers n'hésitent pas à cesser le travail afin de respecter les fêtes «d'obligation».

«Le 6 janvier 1921, Fête de l'Épiphanie, quelques ouvriers seulement se rendent à l'ouvrage et le lendemain les chèques sont refusés à tous les Catholiques qui, la veille, jour de la dite fête d'obligation, ne s'étaient point rendus à l'ouvrage [...]»⁵³⁰

Face à cet affront de ses travailleurs, la compagnie minière réplique avec force:

«Les ouvriers de la Compagnie Canadian Johns Manville et la population d'Asbestos sont grandement indignés de l'acte de cette compagnie ce matin qui a congédié cent quatre-vingt-dis de ses employés parce que ces ouvriers catholiques ont refusé de travailler, hier, le Jour des Rois.»⁵³¹

La décision de la compagnie a réussi à avoir raison des ardeurs des ouvriers les plus militants.

«[...] Vers 10 heures, assemblées à la salle et plusieurs ouvriers sont nommés en délégation auprès de la Cie minière et à une heure de l'après-midi, tous les hommes retournent à l'ouvrage, ayant obtenu la suspension des travaux à quatre fêtes d'obligation, l'Immaculée-Conception, Noël, la Circoncision et l'Épiphanie.»⁵³²

⁵²⁹ APSA, Registre.

⁵³⁰ *loc cit.*

⁵³¹ «Nouvelle preuve d'intolérance», *La Tribune*, 7 janvier 1921, p. 1.

⁵³² *loc cit.*

Septième chapitre

Bien que dans le règlement de ce conflit, la compagnie semble avoir fait des concessions en promettant d'accorder les congés de fêtes d'obligation, elle entend rapidement tuer dans l'oeuf tout mouvement d'affirmation. Ainsi, l'attitude de la compagnie durant le mois suivant fit perdre les illusions qu'entretenaient les ouvriers sur la bonne volonté et la conscience sociale de l'employeur.

«Au mois de février 1921, la Cie suspend plusieurs hommes et les autres travaillants ne font que 7 heures d'ouvrage par jour, durant trois semaines [...] Au mois d'Avril, le travail est de neuf heures par jour et le salaire est baissé de une piastre par jour, et réduit par conséquent à 3,00\$ par jour. Au mois de juillet, le travail est de dix heures par jour; les ouvriers subissent une baisse dans leur salaire de 50 cents par jour et 135 hommes sont suspendus (renvoyés) de leur ouvrage.»⁵³³

Bien que la situation semble s'améliorer avec la reprise de l'embauche au début de l'automne 1921, il apparaît que l'attitude de la compagnie au cours des derniers mois réussit à faire perdre toute crédibilité du syndicat auprès des travailleurs. De plus, elle a probablement permis de briser pour quelques années le mouvement d'affirmation ouvrière qui semblait émerger⁵³⁴.

Comme nous l'avons vu précédemment, le renouveau du mouvement syndical à Asbestos en 1936 réveilla la classe ouvrière. Pour la première fois, le syndicat souhaitait obtenir un véritable contrat de travail. Face aux négociations qui échouaient et surtout à l'intransigeance du gérant Clyde Shoemaker, les ouvriers ne craignaient plus l'affrontement. Ainsi, la grève éclate spontanément dans la nuit du 23 janvier 1937⁵³⁵.

«Une grève générale s'est déclarée aux premières heures de la journée aux usines de la «Canadian Johns Manville» affectant 1,200 employée, soit un fort pourcentage de la population si l'on tient compte des familles et dépendants de ces ouvriers. La grève a pris la population par surprise, car rien n'annonçait un dénouement aussi brusque depuis que les membres des unions ouvrières cherchaient à obtenir le salaire minimum de 33 sous et demi de l'heure pour les moins expérimentés. Aux premières heures de la journée aujourd'hui, les employés de la manufacture entouraient les usines et un fort groupe

⁵³³ APSA, Registre.

⁵³⁴ *loc cit.*

⁵³⁵ L'année 1937 fut pour le moins agitée en termes de conflit ouvrier au Québec. Ainsi, comme le précise Jacques Rouillard, durant la décennie 1930-40, 43% des jours ouvrables perdus le seront durant l'année 1937. Jacques Rouillard, *op cit.*, p. 190.

Filons d'histoire 1899 - 1999

de grévistes procédaient au piquetage aux porte de l'usine, empêchèrent leurs confrères de pénétrer à l'intérieur. Tout est demeuré paisible autour de l'usine. On croit généralement que la grève a commencé vers une heure cette nuit pour progresser graduellement et atteindre son point culminant ce matin lorsque les équipes de jour sont arrivées.»⁵³⁶

La méfiance entretenue par les ouvriers envers le gérant Shoemaker n'est pas étrangère au déclenchement du conflit:

«Tard cet avant-midi, nous apprenons que c'est le retard de M. Shoemaker, gérant de la compagnie à Asbestos qui a provoqué le malaise qui a dégénéré en grève la nuit dernière aux usines de la «Canadian Johns Manville». Parti il y a quelques jours pour New-York où il devait plaider la cause des employés, M. Shoemaker avait promis d'être à Asbestos hier soir, mais n'est pas encore revenu. Ce retard a fait naître un malaise au sein des ouvriers, malaise qui a dégénéré en grève sur les instances d'un groupe de non syndiqués apprenons-nous.»⁵³⁷

De son côté, le curé Castonguay identifia les suspects derrière le déclenchement de la grève: serait-ce le tandem Roy-Goudreau?

«La nuit du 22 au 23 janvier 1937, un samedi, une grève générale éclate soudainement à Asbestos, parmi les travaillants. C'est le travail de trois intrigants, hommes assez haut placés dans la localité, qui, par leurs conseils, ont encouragé une dizaine de mécontents à faire ainsi tout à déclancher à l'insu des officiers du Syndicat Catholiques.»⁵³⁸

Bien que préparés, les dirigeants syndicaux sont néanmoins surpris de la rapidité avec laquelle l'affrontement a éclaté. Toutefois, le syndicat entend bien assumer la direction du mouvement de grève⁵³⁹. Les dirigeants syndicaux souhaitent avoir l'appui ferme des grévistes et l'annoncent lors d'une assemblée regroupant les travailleurs à l'hôtel de Ville:

«Le but de l'assemblée est d'avoir de façon officiel la réponse des grévistes sur les questions suivantes: 1^e À savoir si les officiers du syndicat seront autorisé à agir comme intermédiaire entre les patrons et les ouvriers. 2^e Si la reprise du travail aura lieu lundi matin si

⁵³⁶ «1,200 employés déclarent la grève à la «Johns-Manville Co» à Asbestos, ce matin», *La Tribune*, 23 janvier 1937, p. 2.

⁵³⁷ *loc cit.*

⁵³⁸ APSA, Registre.

⁵³⁹ ASNAA, Assemblée spéciale du SNCAA, 23 janvier 1937.

Septième chapitre

nous n'avons pas de réponse de New York [...] Il est proposé [...] que les officiers du Syndicat National Catholique de l'Amiante soit reconnu comme intermédiaire entre les ouvriers et la compagnie Canadian Johns Manville [...] Il est proposé [...] que personne ne reprenne l'ouvrage avant que les demande faite dans le projet du contrat soient réglé et signé par la compagnie [...] Le vote secret fut proposé à l'assemblée qui le refusa de façon assez belliqueuse en disant qu'il n'était pas besoin de papier pour exprimer leur opinions sur cette question alors il fut impossible de suivre la procédure légale.»⁵⁴⁰

En ce qui a trait au cas de Shoemaker, les grévistes se montrent intransigeants, prévenant les officiers du Syndicat en charge des négociations:

«Il fut aussi proposé [...] que le Comité d'entente (officier du Syndicat) fasse pression pour que M. Sherry soit nommé remplaçant de M. Shoemaker que les ouvriers préfèrent ne plus revoir à Asbestos, ayant perdu leur confiance en cette homme [...]»⁵⁴¹

Le conflit d'Asbestos a tôt fait d'inquiéter les hauts dirigeants de la compagnie à New-York ainsi que le ministre du travail à Québec⁵⁴². Ce dernier souhaitait voir les ouvriers retourner au travail, leur promettant un règlement rapide du conflit. Les grévistes refusèrent l'invitation et décidèrent d'attendre la venue d'un représentant de la compagnie. Les offres de médiation du ministère du travail ont l'heur de déplaire aux grévistes qui tenaient à négocier sans intermédiaire, d'égal à égal avec la maison-mère américaine.

«D'Asbestos ce midi, nous apprenons que dans le cours de la soirée d'hier, M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, a téléphoné aux officiers des Syndicats Catholiques à Asbestos, leur disant que M. Williams était à Montréal et qu'il se rendrait à Québec si les ouvriers voulaient envoyer des représentants au ministère du Travail à Québec pour régler le différend. C'était la deuxième fois que cette proposition était faite aux ouvriers de se rendre à Québec, mais une deuxième fois, ils ont refusé en disant qu'ils voulaient que le différend soit réglé à Asbestos même, «chez-eux.»»⁵⁴³

⁵⁴⁰ *loc cit.*

⁵⁴¹ *loc cit.*

⁵⁴² Toutes sortes de rumeurs circulaient concernant le déroulement de la grève. Ainsi, des rumeurs en provenance de Québec laissaient entendre que 200 grévistes circulaient dans Asbestos, armés de fusils et d'autres d'armes. «No settlement of mine strike in view today», *Sherbrooke Daily Record*, January 26, 1937, p. 5.

⁵⁴³ «Les grévistes veulent que les négociations se poursuivent à Asbestos», *La Tribune*, 26 janvier 1937, p. 2.

Filons d'histoire 1899 - 1999

En plus de vouloir négocier sur leur terrain, les grévistes n'entendaient pas s'en laisser imposer par la compagnie. S'étant déroulé paisiblement jusqu'à ce moment, le conflit de 1937 prendra un tournant différent. Après trois jours de grève, les ouvriers allaient répondre promptement aux provocations d'un cadre de la compagnie minière. P. P. Bartleman, chef du bureau d'engagement et constable à la compagnie, un homme peu prisé des ouvriers, avait reçu l'ordre des grévistes de ne pas sortir avec son cheval, des terrains de la compagnie, tant que le conflit ne serait pas réglé⁵⁴⁴. Faisant fi de ce conseil:

«Bartleman fit son apparition dans les rues d'Asbestos et autour de l'usine, monté sur son cheval et on dit qu'il aurait exhibé son revolver devant les grévistes. À tout événement, il se promenait ainsi depuis quelques temps dans les rues lorsqu'un groupe de grévistes l'entourèrent et lui demandèrent de quitter immédiatement la ville. Ils le forcèrent à descendre de cheval et lui dirent de cacher son revolver. Bartleman demanda alors aux grévistes de ne pas le molester et les grévistes lui dirent qu'ils ne lui feraient pas de mal, mais de remettre son arme et qu'ils le conduiraient chez le maire.»⁵⁴⁵

Des officiers de la compagnie ainsi que des représentants du syndicat furent convoqués au bureau du maire. Il fut convenu que Bartleman quitte la Ville et n'y remette plus les pieds tant que le conflit ne serait pas terminé, «*c'était préférable, pour le maintien de l'ordre qu'il ne demeura pas à Asbestos*».⁵⁴⁶

«Lorsque la conférence se termina Bartleman sorti de l'hôtel de Ville et 450 grévistes qui attendaient à la porte, lui firent un bruyant accueil, lui lançant des épithètes de toutes sortes, et lorsque les grévistes apprirent que Bartleman quittait la ville la foule montra sa bonne humeur et accueillit la nouvelle par des applaudissements prolongés.»⁵⁴⁷

Tel que souhaité par les grévistes, le gérant-général de la Johns-Manville Company de New-York, F. A. Williams vint à Asbestos pour rencontrer les officiers du Syndicat afin d'en arriver à un règlement. Si le gérant Clyde Shoemaker avait eu une attitude condescendante dans ses rapports avec le syndicat local depuis le début, il en allait tout autrement de F. A. Williams.

⁵⁴⁴ Il faut dire qu'à l'époque, les gens d'Asbestos ont peu confiance dans cette police de compagnie. On craint qu'elle utilise son pouvoir de force, puisque ces policiers sont armés, à l'extérieur des terrains de la compagnie. La municipalité va voir à restreindre leur rayon d'action: «*Au sujet des polices privées de la Canadian Johns-Manville Co. ce conseil n'a pas d'objection à ce que leur assermentation soit renouvelée, mais à la condition que les dites polices n'aient aucun pouvoir en dehors des terrains miniers, manufacture et chemin de fer de la dite compagnie.*». AVA, Procès verbal du conseil municipal d'Asbestos, 6 avril 1936, p. 387.

⁵⁴⁵ «Les grévistes d'Asbestos chassent de la ville un policier de la compagnie», 27 janvier 1937, p. 4.

⁵⁴⁶ *loc cit.*

⁵⁴⁷ *loc cit.*

Septième chapitre

Ce dernier va même jusqu'à féliciter le Syndicat pour avoir assuré le maintien de l'ordre et empêché que le conflit ne dégénère⁵⁴⁸. Le 28 janvier, le syndicat obtient un mandat clair des grévistes pour entamer des négociations avec la Canadian Johns-Manville en vue d'en arriver à un contrat collectif de travail⁵⁴⁹. Les négociations débutèrent la journée même, en présence de F. A. Williams et Clyde Shoemaker représentant la compagnie minière; Me L. Migneault, de Sherbrooke et Étienne Demers représentant le Syndicat, ainsi qu'un délégué du département du Travail à Québec. À ceux-ci s'ajoutaient le maire d'Asbestos, Philippe Roy, le député Albert Goudreau et l'aumônier du Syndicat, l'abbé Alfred Aubert. Les négociations eurent lieu à l'hôtel Iroquois. L'objectif du Syndicat, fortement demandé par les grévistes, le salaire minimum de 33 sous et demi de l'heure, salaire comparable au reste de l'industrie de l'amiante⁵⁵⁰. L'une des sources de désaccord était la délicate question de la reconnaissance du Syndicat Catholique par la compagnie. De plus, certains éléments plus radicaux chez les grévistes réclamaient que l'appartenance au Syndicat Catholique soit un prérequis à l'embauche pour la compagnie. Le fossé s'élargissait entre les ouvriers catholiques et les ouvriers anglo-protestants. Ne voulant pas être placés sous l'égide d'un syndicat confessionnel, ces derniers firent pression auprès de la compagnie, faisant valoir leur point de vue pour trouver un compromis satisfaisant⁵⁵¹.

Rapidement, les négociations aboutirent à un règlement sur le salaire. La question de la reconnaissance demeurait en suspens. Le gérant-général Williams approuva un contrat de travail fixant le salaire minimum à 33 sous et demi de l'heure avec révision de l'échelle des salaires de tous les départements. Toutefois, ce dernier affirma ne pouvoir signer le contrat de travail au nom de la compagnie, mais qu'il soumettrait le règlement au bureau de direction Johns-Manville à New-York⁵⁵².

Avant que le conflit ne se termine, les ouvriers souhaitaient régler leurs comptes avec le gérant Shoemaker qui faisait partie en quelque sorte des causes indirectes de la grève. Aussitôt Williams parti, les ouvriers s'emparent de Shoemaker et le conduisent à l'Hôtel de Ville pour ensuite lui ordonner de quitter immédiatement Asbestos. Cet acte de soulèvement contre l'autorité scandalisa le curé Castonguay:

⁵⁴⁸ «Les négociations sont commencées à Asbestos en vue d'un règlement», *La Tribune*, 28 janvier 1937, p. 2 et 9.

⁵⁴⁹ ASNAA, Procès-verbal assemblée spéciale, 28 janvier.

⁵⁵⁰ «Les négociations sont commencées à Asbestos en vue d'un règlement», *op cit.*

⁵⁵¹ Le désaccord était né d'une campagne orchestrée contre des travailleurs anglophones, basée sur le fait que plusieurs positions les plus rémunératrices étaient occupées par les anglophones. «Operations at Asbestos near normal today», *Sherbrooke Daily Record*, February 1, 1937, p. 1.

⁵⁵² «Patrons et employés en viennent à un règlement à Asbestos», *La Tribune*, 29 janvier 1937, p. 3.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«Dans la nuit, acte de sauvagerie sur la personne de C. H. Shoemaker, Gérant à Asbestos de la Cie C. J. M. peu de minutes après minuit [...] On force la porte où se trouve M. C. H. Shoemaker, on s'empare de sa personne, on le conduit, en le frappant, insultant, jusqu'à l'Hôtel de Ville - en chemin, on enlève sa montre et 90\$ en argent de papier qu'il avait dans ses poches.»⁵⁵³

Ce mouvement spontané était prévisible, vu la détérioration des relations entre le gérant et les ouvriers⁵⁵⁴.

«La population d'Asbestos s'attendait tôt au tard à une manifestation de ce genre. Un gréviste a déclaré à notre représentant ce matin: «Depuis plusieurs mois, les ouvriers se plaignaient de M. Shoemaker à la suite de prétendues injustices de sa part à l'égard des travailleurs et hier soir, sans avertissement, un groupe s'est emparé de lui au sortir de la conférence dans le vestibule de l'Hôtel Iroquois et l'a conduit à l'Hôtel de Ville.»⁵⁵⁵

Le conflit prit fin lorsque les ouvriers eurent la confirmation de l'acceptation du projet de contrat de travail dans un télégramme de Lewis-H. Brown, président de Johns-Manville. La dépêche fut reçue avec un enthousiasme débordant chez les centaines de grévistes réunis à l'Hôtel de Ville, dans l'attente d'une réponse de la compagnie. Le tout Asbestos, y compris plusieurs chefs de département à la compagnie, se rassembla pour souligner l'événement. Plusieurs discours furent prononcés, félicitant la bonne conduite des parties, surtout celle des grévistes. Des centaines d'ouvriers assistèrent à la messe le lendemain *«pour remercier la Providence de son concours dans le règlement»*.⁵⁵⁶

Bien que la question de la reconnaissance du Syndicat reste en suspens, la signature d'un contrat de travail par la compagnie venait en quelque sorte reconnaître le Syndicat Catholique de l'Amiante d'Asbestos comme représentant des ouvriers. Ainsi, ce dernier devenait l'unique agent négociateur de

⁵⁵³ Le curé Castonguay critique beaucoup le travail des journaux durant la grève, il ne croit surtout pas à leur impartialité par rapport aux grévistes. Ainsi, la rixe orchestrée contre Shoemaker a été, selon le curé, mal couverte par les journalistes: *«Sur cette version, les journaux de Montréal, Le Devoir, de Québec, L'Action Catholique de Sherbrooke, La Tribune, ne donnent pas la même version, le 29 janvier et dans la suite - Parmi certains correspondants, il y avait des intéressés»*. APSA, Registre.

⁵⁵⁴ *«Le gérant Shoemaker est chassé d'Asbestos par un groupe de gréviste, hier»*, *La Tribune*, 29 janvier, p. 3

⁵⁵⁵ *«Le gérant Shoemaker est chassé d'Asbestos par un groupe de gréviste, hier»*, *La Tribune*, *op cit.*

⁵⁵⁶ Au nombre de ceux qui s'adressèrent à la foule on remarque le discours prononcé par H. K. Sherry, nouveau gérant de la compagnie. *«Les ouvriers d'Asbestos gagnent leur point auprès de la compagnie»*, 30 janvier 1937, p. 5-11.

Septième chapitre

règlement des conflits. Au lendemain de la grève, les organisateurs du syndicat montrent leur ouverture à l'ensemble des travailleurs:

«Monsieur le Maire est bref. Il fait une mise au point au sujet de l'engagement des étrangers disant que tous seront bien reçu par Monsieur Lockwood qui est un gentil homme. Il fait une autre mise au point au sujet des anglais il démentit le Sherbrooke Record et il dit que les Canadiens estiment les étrangers en autant que ceux-ci leur rendent la réciprocité. Il invite les ouvriers à rester unis puis il termine en disant que ceux qui semblent avoir des troubles de consciences de dormir en paix que leurs péchés étaient pardonnés [...] Monsieur l'Aumônier fait plusieurs remarque entre autre qu'il n'y aura pas de politique dans le syndicat. Il invite les anglais à se joindre à nous. Il parlera anglais si c'est nécessaire. Puis, il invite les gens à lire la Tribune qui fait un très bon travail pour le Syndicat et qui a ouvert ses colonnes au Syndicat de l'Amiante.»⁵⁵⁷

Durant les années 1940, le Syndicat allait perdre peu à peu son caractère confessionnel et se centrer sur la défense des intérêts de l'ensemble des travailleurs de la CJM, toutes confessions confondues. Toutefois, ces premières expériences d'affirmation marquèrent la communauté anglophone qui demeura toujours réticente à l'adhésion à un syndicat aux racines confessionnelles. Les travailleurs francophones ont pris conscience qu'ils représentaient une force et que la grève pouvait être un moyen fort efficace pour faire valoir la cause ouvrière.

Mineur à Asbestos 1940-1950

Les années 1940 sont des années charnières pour l'histoire d'Asbestos. Les travailleurs de la compagnie minière sont de plus en plus impliqués dans le quotidien de leur communauté. Face aux nombreuses difficultés, ils sont mieux structurés, donc plus en mesure d'influer sur leur destinée. Pendant cette décennie, la Ville d'Asbestos va prendre de l'importance, sa population passe de 5711 habitants au recensement de 1941 à 8190 en 1951⁵⁵⁸. Cette augmentation de la population apporte aussi son lot de difficultés; problème de logements, d'aménagement, d'infrastructure, etc. Toutefois, le boom que connaît la ville, amorcé durant la deuxième guerre, transforme la communauté qui s'urbanise de plus en plus.

⁵⁵⁷ ASNAA, Assemblée générale du SNCAA, 14 février 1937.

⁵⁵⁸ Bureau fédéral de la statistique. Ministère du commerce, Recensement du Canada, 1951, Vol. I.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Vivre à Asbestos

Bien que la population augmente rapidement à cette époque, le périmètre d'urbanisation demeure à peu près le même. En fait, très peu de maisons ou de logements sont construits au-delà du boulevard Olivier; après, c'est la campagne. À cette époque, les maisons sont très rapprochées les unes des autres, ceinturant le puits minier. Bien que les années 1940 ne soient pas



On peut voir sur la photo la précarité de la situation de certaines habitations par rapport à l'expansion du fameux trou de la mine. Ces maisons furent rachetées par la compagnie, devant les impératifs de l'extraction. (Société d'Histoire d'Asbestos)

marquées par de grandes phases d'expansion, la proximité de l'exploitation minière et de la ville amena d'autres problèmes. Les explosions sur les terrains de la compagnie représentaient toujours un risque pour les maisons situées trop près du puits; à l'occasion, des pierres tombaient sur les propriétés⁵⁵⁹. Évidemment, les enfants sont attirés par cet immense terrain de jeu, au grand dam de la compagnie:

«La Compagnie Johns-Manville désire demander la coopération de tous les parents d'Asbestos pour que ces derniers gardent leurs enfants en-dehors de la propriété de la Compagnie. Dans plusieurs occasions,

⁵⁵⁹ «Des cafés ouvriront jusqu'à une heure du matin à Asbestos», *L'Asbestos*. Vendredi 16 avril 1948, p. 1; AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 7 avril 1948.

Septième chapitre

des enfants ont été vus à jouer près des Haldes de Rebutts, du Magasin où l'on entrepose les explosifs, et sur la voie ferrée entre Asbestos et Danville. Des enfants ont placé des objets, tels que des boulons, crampons, pierres, etc., sur les rails, aussi bien que de jouer avec les bras d'aiguillage. Pour ne citer qu'un exemple, le 10 août, des enfants ont tourné un bras d'aiguillage dans la mauvaise position et il en résulta un sérieux déraillement, et l'équipe du train en entier fut mise en danger. Ceci est une affaire très sérieuse et elle concerne non seulement les dommages causés à l'équipement de la Compagnie, mais aussi la sécurité de nos employés.»⁵⁶⁰

La présence de la mine et des moulins, signifiait également présence de poussière. À cette époque, les moulins laissaient échapper beaucoup de poussière qui se dispersait sur la ville. Bien que les citoyens semblent habitués à la situation, plusieurs s'en plaignent.

«Une demande est faite par M. Maurice Provencher au nom des résidents de la ville d'Asbestos, que le conseil passe une résolution demandant à la compagnie Canadian Johns-Manville s'il y aurait possibilité d'éliminer la poussière qui provient de leurs moulins et qui se répand à travers la Ville [...] Et il est proposé par M. Oliva Cyr secondé par M. Félix Boutin que la Compagnie Johns-Manville fasse l'impossible pour éliminer la poussière qui se répand à travers la Ville et qui cause certains ennuis, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à cette compagnie.»⁵⁶¹

Les années quarante furent en quelque sorte l'époque du balayage et de l'époussetage quotidien, «la cause de tant d'ennuis pour nos ménagères qui ne sont pas portés à faire le voeu d'habiter Asbestos jusqu'à leur mort.»⁵⁶². Afin de combattre le fléau, on leur prodigua des conseils dans l'hebdomadaire local:

«Les mineurs et certaines catégories d'ouvriers connaissent bien le danger de la poussière. Mais les ménagères ne doivent pas l'oublier non plus, lorsqu'elles nettoient ou balaient chez elles. Des particules de poussière peuvent transporter des microbes, et il n'est jamais bon de les respirer. Elle ouvre sa fenêtre avant tout balayage vigoureux.»⁵⁶³

⁵⁶⁰ «Avis», *L'Asbestos*. Vendredi 13 août 1948, p. 6

⁵⁶¹ AVA. Procès verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 4 août 1948, p. 14.

⁵⁶² «Gardons notre monde», *L'Asbestos*. 19 septembre 1947, p. 1.

⁵⁶³ «Danger de la poussière», *L'Asbestos*, Vendredi 2 avril 1948, p. 1.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Les vents dominants venant de l'ouest et bien que les moulins rejettent beaucoup de poussière sur la ville, les gens n'hésitaient pas à s'installer tout près des exploitations minières. Ce qui importait pour les ouvriers, c'était d'habiter près du travail, de rester près des commerces et des services existants, à quelques pas de leur domicile⁵⁶⁴.

L'automobile, très présente à cette époque, était peu utilisée pour de courtes distances, surtout pour se rendre au travail⁵⁶⁵. Toutefois, l'Asbestos des années 1940 était une ville aux rues achalandées et il ne faut pas croire que les propriétaires d'automobiles n'en profitaient pas.



Très achalandée, la rue Bourbeau était le coeur commercial d'Asbestos dans les années 1940. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁵⁶⁴ À cette époque, l'attère commerciale et de services c'est la rue Bourbeau. C'est là qu'on retrouvait l'Hôtel de Ville, la Caisse populaire, des magasins d'alimentation, commerces de vêtements, de meubles, etc. Chambre de Commerce des Jeunes d'Asbestos, *Bottin de la Ville d'Asbestos 1947-1948*.

⁵⁶⁵ Dans les plans de la Ville d'Asbestos de 1953, produits par *L'Underwriters survey bureau*, ancêtre du Bureau d'assurance du Canada, on nous montre le stationnement de la C. J. M. , angle St-Georges et Roux. Ce stationnement avait une capacité d'au plus 100 voitures, ce qui serait relativement peu, compte tenu qu'à l'époque plus de 2000 ouvriers étaient à l'emploi de C. J. M. . Collection Nationale de Cartes et Plans. Archives Nationales du Canada, IP/PA 340 Asbestos 1953.

Septième chapitre

Les automobiles étaient présentes partout et perturbaient la tranquillité des piétons. Les chefs de police qui se succédèrent tentèrent d'apporter quelques améliorations à la circulation en ville: limiter la vitesse, interdire la conduite dangereuse, améliorer la signalisation dans les rues. Malgré tout, les accidents étaient fréquents et souvent, les enfants en étaient les victimes⁵⁶⁶. On institua en 1940 une Ligue de la Sécurité qui avait pour mission de sensibiliser les jeunes au danger de l'automobile⁵⁶⁷. Ce rappel était fait régulièrement en chaire⁵⁶⁸. On tentait en même temps d'éliminer le flânage des jeunes dans les rues⁵⁶⁹.

De plus, l'augmentation de la population amena des problèmes de disponibilité de logements durant toute la décennie. En 1947, on dénombrait 1300 logis, tous occupés⁵⁷⁰. La pénurie s'accroissait car, jusqu'à la fin des années 1940,



Le modèle type des familles nombreuses des années 1940. Sur la photo, la famille de Rodolphe Hamel. (*J. M. Photo*, avril-mai 1943)

⁵⁶⁶ Dans le rapport de police des mois de mai, juin, juillet et août 1948, le Chef de Police, Albert Bell, souligne qu'il y eut 31 accidents durant cette période. De ce nombre, 7 piétons ont été heurtés par une automobile. De ces 7 piétons, on note un mort. «Rapport de la Police présentée par le Chef Albert Bell au conseil», *L'Asbestos*, 17 septembre 1948, p. 1.

⁵⁶⁷ APSA, Cahiers d'annonces et prônes, V Dimanche après Pâques, 1940, p. 11.

⁵⁶⁸ APSA, Cahiers d'annonces et prônes, V Dimanche après Pâques, Quasimodo, 12 avril 1942, p. 170.

⁵⁶⁹ APSA, Cahiers d'annonces et prônes, V Dimanche après Pâques, XXI Dimanche après la pentecôte, 1941, p. 118.

⁵⁷⁰ Chambre de Commerce des Jeunes d'Asbestos, *Bottin de la Ville d'Asbestos 1947-1948*, p. 9.

Filons d'histoire 1899 - 1999

le nombre d'employés à la C. J. M. ne cessa de croître. Cette affluence de citoyens qu'on aurait qualifiée «d'heureux problème» en d'autres circonstances, créait un besoin pressant de nouvelles habitations. On craignit même que cela freine l'expansion de la compagnie minière et celle de la ville⁵⁷¹:

«L'accroissement commencé depuis le début de la guerre n'a cessé de continuer et depuis l'an dernier, on a engagé encore plus de monde. On atteindrait plus rapidement un total encore plus élevé si ce n'était du manque de logements disponibles à Asbestos. Ici comme ailleurs la pénurie de logements se fait grandement sentir. On ne voit pas comment pallier à cette situation tant que la rareté des matériaux de construction n'aura pas changé. On tente par toutes sortes de moyens de créer des logements.»⁵⁷²

On tenta par «toutes sortes de moyens» de régler ce problème de disponibilité de logements. Ainsi, forts des expériences de coopération des années 1930, certains ouvriers vont initier la création d'une coopérative⁵⁷³. La première coopérative d'habitations de maisons unifamiliale au Québec, voit le jour à l'été 1941. Supportée par l'avocat Carrier Fortin et présidée par Frédéric Martel, la Coopérative d'habitation entreprit la construction d'une quinzaine de maisons. La C. J. M. facilita la création de la coop:

«[...] Je viens justement de recevoir la visite de M. McGaw, chef des relations industrielles de la compagnie. Il m'a apporté un plan de la ville et la compagnie est prête à nous fournir des lots de 80' x 110' pour 100\$ chacun. Le prix réel est de 250\$ [...] La compagnie fait actuellement préparer un plan d'une maison dont les ouvriers lui ont donné un modèle: leur ingénieur va donner les plus infimes détails: [...] En un mot, la compagnie est prête à faire tout son possible pour aider cette coopérative [...]»⁵⁷⁴

Les lots vendus par la compagnie faisaient partie d'un quartier presque uniquement anglophone, situé sur la rue Webb⁵⁷⁵. Ainsi, pendant plusieurs années ce fut le seul îlot francophone dans ce qu'on appelait le «coin des

⁵⁷¹ Profitant des retombées de l'expansion de l'industrie de l'amiante, les municipalités limitrophes d'Asbestos vont connaître une augmentation de leur population entre 1941 à 1951. Ainsi, Danville et Shipton accueillirent près de 1000 habitants chacune. Bureau fédéral de la statistique. Ministère du commerce, Recensement du Canada, 1951, Vol. I.

⁵⁷² «2000 employés à la cie Johns-Manville d'Asbestos», *La Tribune*, Jeudi 22 août 1946, p. 14.

⁵⁷³ Au sein du conseil d'administration d'une des premières coopératives, la Coopérative de consommation, on retrouve des leaders du syndicalisme à Asbestos tel Oliva Cyr et Étienne Demers. ACAA, Procès-verbaux du conseil d'administration, 1939.

⁵⁷⁴ ANQ, Fonds Carrier Fortin, P-16.

⁵⁷⁵ ANQ, Fonds Carrier Fortin, P-16; AVA, Rôle de perception de taxes, 1948-1949, p. 14.

Septième chapitre

anglais». Asbestos connaîtra d'autres expériences de coopératives d'habitations. Ainsi, en 1947, la L. O. C. initiait la création d'une coop baptisée «Chez Nous Idéal» dont les habitations de cette coop étaient situées dans le quartier St-Barnabé⁵⁷⁶.



Construction des maisons unifamiliales de la première coopérative d'habitation d'Asbestos en 1941. (J. M. Photo, juin 1942)

Le manque de logements, incita plusieurs propriétaires à subdiviser leur édifice, réduire la superficie des loyers afin d'augmenter le nombre de locataires, ce qui entraîna des problèmes de salubrité:

«[...] Le rapide développement de l'industrie chez nous a attiré une nombreuse foule de travailleurs dans nos villes et il en est résulté ce que nous pourrions appeler une disette de logement. Les propriétaires ont réduit la grandeur de leurs loyers et la situation faite aux locataires fut loin d'être très avantageuse pour la santé et le confort [...] Dans la ville d'Asbestos, nous manquons de loyers et plusieurs parmi ceux que nous avons sont loin de répondre aux exigences élémentaires de l'hygiène. Évidemment le genre d'exploitation de la compagnie crée une situation un peu particulière aux propriétaires et nous ne pouvons blâmer qui que ce soit de ces inconvénients. Néanmoins, cela n'empêche personne d'essayer de travailler à guérir le mal. Pourquoi ne pas entreprendre, chez nous, une campagne pour l'assainissement des loyers et la construction de logements ouvriers économiques, propres et confortables.»⁵⁷⁷

⁵⁷⁶ Frères Fabien, *Asbestos. Son aspect; son industrie; ses activités*, Sherbrooke, Les éditions Paulines, 1976, p. 116.

⁵⁷⁷ «La coopérative de construction. Le fédéral donnerait un octroi - Aide de la compagnie C. J. M.», *L'Asbestos*, Jeudi 1^{er} mai, 1941, p. 1.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Afin de répondre à ses propres besoins, la compagnie minière entreprit durant les années 1940, la construction d'habitations et de logements. La C. J. M. voit à ce que la Ville ouvre de nouvelles rues et impose ses propres règles d'urbanisme pour celles comprises sur ses terrains.

«Permission est accordée à la CJM de changer le tracé des rues et la direction des terrains entre la rue Dactyle et Isabelle pour obtenir des rues courbes au lieu de droites telles que cadastrées présentement.»⁵⁷⁸

Des quartiers entiers seront occupés par des maisons, propriété de la C. J. M.. La compagnie va ainsi façonner le paysage architectural d'Asbestos, un peu à l'image des banlieues ouvrières d'après-guerre qu'on retrouve dans plusieurs états industriels des États-Unis. Les maisons de C. J. M. étaient d'abord destinées aux cadres de l'entreprise⁵⁷⁹. Un peu plus tard, la compagnie construisit des logements pour ses ouvriers. En plus des habitations conventionnelles, la compagnie construisit des abris temporaires sur ses terrains, au début des travaux sous terre, au lendemain de la guerre. Communément appelés *Bunk house*, ils abritaient les ouvriers travaillant au puits de la mine souterraine⁵⁸⁰.



Photo des installations minières en 1950. À noter au pied du puits de chevalement, les habitations appelées «Bunkhouse». (Société d'Histoire d'Asbestos)

L'augmentation de la population amène la municipalité à se montrer plus vigilante pour le respect des règlements de santé publique. De vieilles pratiques, tel l'élevage de bétail, perduraient à Asbestos⁵⁸¹: certains élevaient

⁵⁷⁸ AVA, Procès verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 23 août 1937.

⁵⁷⁹ «12 maisons pour Asbestos», *La Tribune*, Jeudi 11 avril 1946, p. 7.

⁵⁸⁰ «Nouvelles constructions pour 746,000\$», *L'Asbestos*, 5 novembre 1948, p. 1-6.

⁵⁸¹ À la fin des années 1930, la Ville d'Asbestos maintenait un enclos public destiné aux animaux errants. AVA, Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 13 septembre 1937.

Septième chapitre

leur vache en pleine ville pour assurer leur approvisionnement en lait. La municipalité va tolérer cette pratique pendant quelques années⁵⁸², si bien que certains citoyens ambitionnaient et en profitaient pour devenir laitiers:

«Le secrétaire soumet au conseil plusieurs cas de personnes ayant deux ou trois vaches et qui vendent du lait contrairement au règlement municipal et qu'après avoir été avisés qu'ils n'avaient droit qu'à une vache déclarèrent alors que la deuxième ou la troisième appartenait à tel ou tel de leur parent. Le conseil considérant que cette pratique est contraire au règlement ces cas doivent être référés à l'Unité Sanitaire pour que ces personnes obtiennent un permis comme laitiers.»⁵⁸³

L'ouverture d'un marché public à la fin des années 1930 permettra à la municipalité d'encadrer le commerce de la vente de viande dans les limites de la ville⁵⁸⁴. Inspecté régulièrement, le marché assurait aux consommateurs d'Asbestos une qualité de produit tout en permettant aux producteurs de vendre leur production en ville⁵⁸⁵. L'implantation du marché élimina en bonne partie tous ces bouchers et maraîchers ambulants sur lesquels la municipalité avait bien peu de contrôle.



M. Wilfrid Ramier cultivant son jardin de la victoire. (J. M. Photo, juillet 1944)

⁵⁸² La municipalité aurait pu éliminer cette pratique rapidement en obligeant la pasteurisation du lait. Toutefois, en 1939, la Ville réitéra son intention de ne pas imposer cette solution. AVA, Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 7 juin 1939.

⁵⁸³ AVA, Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 3 novembre 1948.

⁵⁸⁴ Ce serait vraisemblablement à l'été 1938 qu'ouvrit le marché public d'Asbestos, situé sur la rue Frontenac. AVA, Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 17 mai 1938. Collection National de Cartes et Plans, Archives Nationales du Canada, IP/PA 340 Asbestos 1953.

⁵⁸⁵ AVA, Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 17 février 1941.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Malgré la présence du marché, ainsi que de nombreux commerces d'alimentation, les gens d'Asbestos cultivaient, pour la plupart, leur propre petit jardin. Si ce n'était pas possible à cause de l'exiguïté de leur propriété, les citoyens pouvaient cultiver sur des terrains de la compagnie et de la ville. Avec la guerre, cette pratique fut fortement encouragée par les autorités et s'inscrivit dans l'effort de guerre. Afin que les jardiniers obtiennent de meilleurs rendements, on incita les citoyens à rencontrer des agronomes invités par la Ville pour prodiguer des conseils d'usage⁵⁸⁶.

Concours de jardins de la Victoire des employés de la C.J.M.

Le comité des jardins de la C. J-M est heureux d'annoncer un concours de jardins de la Victoire. Voici donc une occasion de gagner de beaux prix en argent. Lisez les règlements et remplissez le coupon ci-dessous. Tous les employés d'Asbestos sont éligibles.

RÈGLEMENTS

Tous les jardins doivent être d'au moins 1500 pieds carrés (environ 30' par 50'). Ces jardins sont classés en trois catégories.

Catégorie 1 —

Jardin de la Victoire comprenant diverses sortes de légumes et des patates.

Catégorie 2 —

Pas moins de cinq variétés de légumes, exception faite des patates.

Catégorie 3 —

Champ de patates (patates seulement).

Jusqu'ici, il y a cent dollars (\$100.) à distribuer en prix. Dès que tous les concurrents auront donné leurs noms, une liste officielle de prix sera publiée.

Juges—Tous les juges seront des agronomes du gouvernement.

Tous les employés qui désirent participer au concours doivent remplir le coupon au complet, en répondant à toutes les questions posées, et envoyer ce coupon au bureau des relations industrielles le 15 juin 1944 au plus tard. Aucune demande ne sera prise en considération après cette date.

Règlement du concours des Jardins de la Victoire.
(*J. M. Photo*, mai 1944)

Avec l'appui des ouvriers et le soutien du syndicat, la CJM forma un comité des jardins qui voyait à l'organisation de concours de jardins que l'on baptise en cette période de guerre: «Jardins de la Victoire». Ainsi, on encourageait les gens d'Asbestos à semer leur propre champ de patates et à cultiver des légumes de toutes sortes. En temps de guerre et de rationnement, on prônait l'auto-suffisance alimentaire chez les citoyens⁵⁸⁷. En plus des habitudes de con-

⁵⁸⁶ APSA. Cahiers d'annonce et prônes, 1941, sexagésime, p. 76.

⁵⁸⁷ ASNAA. Procès-verbal du SNAA, 6 février 1944; *Johns-Manville Photo*, Asbestos, May 1944, p. 1.

Septième chapitre

sommation alimentaire, on invitait les femmes à économiser les tissus et à modifier leurs habitudes vestimentaires. On les incitait à utiliser tous les tissus, à suivre des cours de couture, à apprendre à se servir d'un métier à tisser. Le gouvernement se chargea même de la formation par l'entremise du ministère de l'agriculture qui donnait des cours dans les villages⁵⁸⁸. Les autorités municipales et la compagnie minière participèrent activement à ces campagnes nationales et soutinrent la propagande faite autour de la récupération et organisèrent des concours. Les jeunes, les femmes, les ouvriers, tous s'investirent dans la récupération. Le message était clair: éliminer le gaspillage pour gagner la guerre⁵⁸⁹.

L'énergie que mettaient les gens d'Asbestos dans leur effort de guerre était tout aussi perceptible dans les campagnes des «bons de la victoire». Ces campagnes étaient savamment orchestrées et soutenues par les autorités de la Ville et de la compagnie. Un comité mettait en place un plan de campagne; par exemple, des discours d'encouragement étaient tenus sur les terrains de la compagnie, des ouvriers étaient chargés de vendre des obligations dans les divers départements. L'enthousiasme était soutenu par une propagande efficace. Les discours patriotiques du maire Joseph Isabelle, les défilés dans la ville, les survols de la foule en avion de l'armée, toutes ces manifestations visaient à atteindre les objectifs de vente d'obligations et maintenir l'appui à la guerre⁵⁹⁰.

Soutenu par une campagne efficace de propagande locale et nationale, l'appui des gens d'Asbestos pour l'effort de guerre fut constant tout au long du conflit. En fait, la crise conscriptionniste, amenée par la tenue d'un plébiscite pan-canadien en avril 1942, ne constitua qu'un épisode momentané de dissension dans la communauté, face à l'effort de guerre⁵⁹¹. Au lendemain du plébiscite, la dissidence s'estompa rapidement au profit de la mobilisation qu'on

⁵⁸⁸ APSA. Cahiers d'annonce et prônes, 1941, sexagésime, p. 76; *Johns-Manville Photo*, Asbestos, July 1944, p. 3.

⁵⁸⁹ «*Saving scrap to beat Hitler*», *Johns-Manville Photo*, Asbestos, April 1941, p. 3 et November 1941, p. 2.

⁵⁹⁰ *Johns-Manville Photo*, Asbestos, July, 1941, p.2-3; *Johns-Manville Photo*, Asbestos, Special nov 1943, p. 1-3; *Johns-Manville Photo*, Asbestos, June 1944, p. 1.

⁵⁹¹ Le plébiscite d'avril 1942 portait sur la demande du gouvernement fédéral de le dégager de sa promesse de ne pas faire appel à la conscription au service outre-mer. En fait, le gouvernement de Mackenzie King souhaitait avoir toute la latitude possible en cas de nécessité. Les résultats du plébiscite révélèrent le fossé qui existait entre le Québec et le reste du Canada. Ainsi, à Asbestos, la population vota massivement contre la proposition du gouvernement fédéral. Ramsay Cook, *Le Canada: Étude moderne*, Clarke, Irwin & Company Limited. Toronto. 1981, p. 222-223.

Filons d'histoire 1899 - 1999

souhaitait générale pour la victoire⁵⁹². L'imposition en 1944 de la conscription pour le service militaire outre-mer se fit sans trop de remous, malgré que la position des opposants au plébiscite n'ait pas changé⁵⁹³. Sentant la victoire imminente, l'opposition au gouvernement fédéral se fit de plus en plus discrète.

Bien que la Ville d'Asbestos soit le centre urbain le plus important du comté de Richmond, les formes traditionnelles d'activités culturelles et de loisirs se perpétuèrent tout au long des années 1940. Les veillées d'antan, les parties de cartes, les chansons à répondre et les danses demeuraient des passe-temps fort prisés. À cela s'ajoutait une vie associative très centrée sur les activités paroissiales (messes, processions, retraites, etc). La proximité du milieu rural permettait le maintien d'activités familiales à la campagne. Ainsi, le temps des sucres, les semences, les foins, le temps des fraises et des framboises étaient autant d'occasions sociales auxquelles participaient bon nombre de familles d'Asbestos ayant encore des racines à la campagne.

Toutefois, la seconde guerre permit le développement de nouvelles activités culturelles et de loisirs qui transformèrent les habitudes. Les activités organisées par l'Association athlétique amateur d'Asbestos (A.A.A.A.) y contribuèrent largement: théâtre, quilles, badminton, tennis. Le «Club house» représentait à l'époque le centre récréatif par excellence. Ainsi, la fanfare de l'A.A.A.A et l'Harmonie d'Asbestos furent, durant la décennie 1940, présentes à tous les événements, manifestations et parades qui se déroulèrent à Asbestos. Les concerts en plein air au Kiosque de l'A.A.A.A. étaient fort populaires et rassemblaient de très nombreux spectateurs. Ils demeuraient l'activité culturelle la plus accessible à l'ensemble de la population⁵⁹⁴. Donnant des représentations partout en région et dans plusieurs villes de la province, l'Harmonie

⁵⁹² Quelques semaines après la tenue du plébiscite, se produisit un événement assez inusité à Asbestos, témoignant de la spontanéité de la communauté. Ainsi, au mois de mai 1942 éclata une manifestation en pleine nuit: «Un groupe d'environ 500 hommes et jeunes gens se sont groupés à l'Hôtel de Ville d'Asbestos vers minuit, se sont rendus aux cellules où étaient détenus deux jeunes prisonniers militaires et ont brisé le cadenas qui en fermait l'entrée. En quelques minutes nos deux prisonniers étaient libres et la foule défila à travers les rues en chantant ce qui mit une bonne partie de la population sur pieds. Plusieurs automobiles ont suivi le défilé et la manifestation a duré jusqu'à 1h30 du matin. Après que le maire Joseph Isabelle et l'échevin Alfred Laflamme eurent exhorté tous et chacun de rester calme en face de la situation, chacun s'en retourna chez lui [...] Cette nouvelle avait soulevé une partie de notre population et le soir venu quelques-uns organisèrent une descente sur la station de police avec le résultat que l'on sait. Toutefois, on nous dit que c'est par mésestimation ou par erreur que tout cela fut fait car plusieurs étaient sous l'impression que l'on était venu chercher ces jeunes gens comme conscrits» «Deux prisonniers militaires sont libérés de la prison d'Asbestos mercredi dernier», *L'Asbestos*. Vol II, No 10, 22 mai 1942, p. 1.

⁵⁹³ Le conseil de Ville d'Asbestos s'opposa à l'application de la conscription outre-mer. Ne percevant pas l'urgence de cette application, le conseil suggérait plutôt au **gouvernement le maintien du volontariat** pour le service militaire. AVA. Procès-verbaux du conseil municipal. 23 novembre 1944.

⁵⁹⁴ Le Kiosque extérieur de l'A.A.A.A. fut inauguré en 1941. Pendant plusieurs années, il fut le site de concerts publics. *JM. Photo*, Asbestos, November 1941, 1.

Septième chapitre

d'Asbestos fut durant plusieurs décennies une ambassadrice de la Ville d'Asbestos.

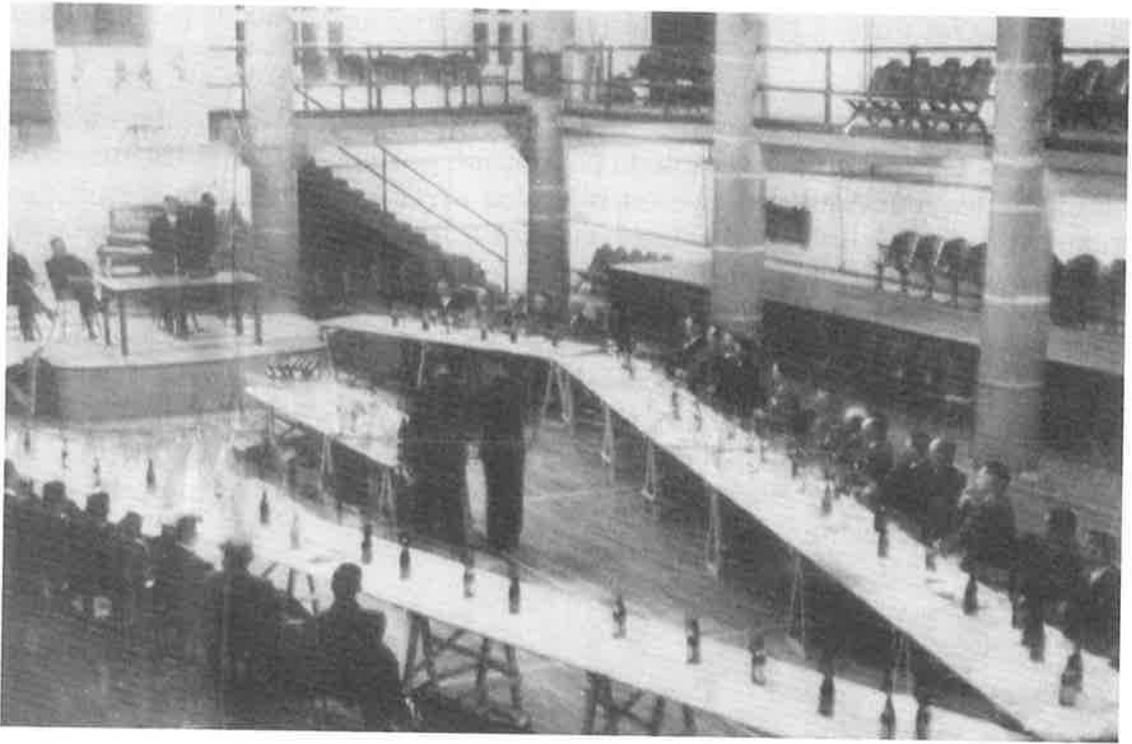
Les spectacles présentés par la troupe d'Albert Bell attiraient aussi les foules. Les forces plus conservatrices de la population souhaitaient que les autorités municipales maintiennent un contrôle plus serré sur ce type de manifestations afin de préserver les bonnes mœurs à Asbestos⁵⁹⁵. Le mouvement de modernisation que connut Asbestos, au lendemain de la guerre, semblait irréversible: L'emprise du clergé sur les choix culturels des paroissiens s'effritait. Le cinéma du «clubhouse A.A.A.A.» était de plus en plus populaire, même chez les francophones. Évidemment, les contraintes de la guerre et l'omniprésence du cinéma américain sur le grand écran permirent aux jeunes d'assimiler d'autres références culturelles, moins conservatrices. La grande popularité du cinéma à Asbestos, s'accrut jusqu'à l'avènement de la télévision dans les années 1950.



Le club AAAA fut pendant de nombreuses années le centre culturel et des loisirs d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁵⁹⁵ Lors de la tenue d'un spectacle par Albert Bell et sa troupe en mars 1947, une plainte fut déposée au conseil municipal. Le spectacle était donné par l'Association des policiers et pompiers d'Asbestos. La plainte visait à faire respecter les heures de clôture du spectacle. Ainsi, afin de préserver la bonne réputation du corps policier, une résolution fut votée désapprouvant le spectacle donné par l'Association. AVA. Procès-verbaux du Conseil Municipal, 3 mars 1947.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Le club AAAA servait, à l'occasion, de salle de banquets. (J. M. Photo, août 1943)

La guerre amena aussi des bouleversements dans les communications. À la fin des années 30, de plus en plus de foyers possédaient un appareil radio et, dès 1937, CHLT permit aux citoyens d'Asbestos de garder un contact quotidien avec l'actualité régionale. En plus de l'information, de la musique et des radio-romans, la radio permettait aux gens d'Asbestos de suivre les exploits de la fierté locale: Connie Dion, gardien de buts des Red Wings de Détroit. En quelques années, la radio devint un des moyens de communication les plus influents⁵⁹⁶.

⁵⁹⁶ Comme le souligne Peter Southam, CHLT se voulait une réponse de l'élite Sherbrookoise à la domination des postes américains dans les Cantons de l'Est. Jean-Pierre Kesteman et al., *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, IQRC, 1998, p. 702-703.

Septième chapitre



Connie Dion fut le premier joueur étoile de hockey d'Asbestos à atteindre la LNH. (Société d'Histoire d'Asbestos)

La couverture de l'actualité locale prit une nouvelle dimension avec l'arrivée de l'hebdomadaire *L'Asbestos* en 1941. Fondé par Carrier Fortin, le journal mettait l'accent sur la vie associative et municipale locale. *L'Asbestos* se fit le témoin de l'urbanisation croissante d'Asbestos, évitant les transgressions à la morale établie. De son côté, la C.J.M. diffusa ses propres bulletins d'information, le *Johns-Manville Photo* s'attachait à décrire la vie à l'intérieur de l'entreprise et la présence de celle-ci dans la communauté. L'autre bulletin étant le *Johns-Manville News Pictorial*, le moyen de communication à l'échelle de la multinationale. Moins soucieux du respect des codes moraux établis à Asbestos, les bulletins diffusés par C.J.M. furent le reflet fidèle et en images de ce monde en plein bouleversement.

De nouvelles formes de loisirs devinrent de plus en plus populaires à Asbestos et le cours de cette décennie fut marqué par l'influence des loisirs à l'américaine. Ainsi, des sports comme le golf, le ski, le basket-ball et surtout le baseball étaient de plus en plus pratiqués par l'ensemble de la population d'Asbestos. Bien que ces activités aient gagné en popularité, le hockey garda la ferveur chez toutes les couches de la société. Évidemment, tous les jeunes garçons d'Asbestos souhaitaient, à l'exemple de Connie Dion, atteindre un jour la grande ligue. Au collège, les frères enseignants se préoccupaient de plus en plus d'organiser tous ces sports. La création de l'O.T.J., à la fin des années 1940, vint consolider l'encadrement des loisirs chez les jeunes à l'extérieur de l'école.

L'ASBESTOS

PROGRESSER DANS LA PAIX

rier Fortin, directeur

ASBESTOS, LE JEUDI 30 MARS 1941

avaux de barrage en pleine

lu chef de police Aux citoyens d'Asbestos

ous transmet un intérêt...
sont diminués considérablement...
pour l'achat de boyaux

Le chef de police d'Asbestos, M. Armand Gaudreault, nous a transmis le rapport annuel qu'il dépose à la table du conseil au début de chaque année. Il offre un exposé et détail des délits commis dans notre ville durant l'année 1940 des dommages causés par l'incendie. Nous avons cru intéressant de publier en le reproduisant. Ce rapport, nous publions la partie de ce rapport; le reste paraîtra dans nos prochains numéros.

Asbestos, 12 janvier 1941
520, Honneur de la Mère.

Réunion du conseil de ville

Le conseil de ville a tenu son assemblée régulière le premier mercredi de mars dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Joseph Isabelle.

La présentation des comptes a été faite et tous ont été adoptés après que des explications avaient été fournies sur certains items. Un groupe de commerçants de la ville, plus spécialement les épiciers-boulangers, ont présenté une requête au Conseil demandant que les règlements du marché soient observés. Actuellement, on perçoit que les habitants de la ville favorisent les cultivateurs qui vendent les

Nous présentons à nos concitoyens de la ville d'Asbestos le premier numéro d'un journal hebdomadaire publié spécialement pour promouvoir leurs intérêts. Le nouveau-né n'a que quatre pages et il se lance à l'aventure avec l'espérance qu'on lui fera bon accueil et bien déterminé à vivre aussi longtemps que possible.

La plupart des centres industriels et commerciaux du Québec, ayant une densité de population égale à la nôtre, possèdent un journal qui paraît une fois par semaine et qui s'efforce de faire progresser le milieu où il se trouve en appuyant les bonnes causes, en vantant les différentes activités de la ville et en secondant humblement les autorités religieuses et civiles dans leur tâche. Nous avons cru que la ville d'Asbestos, tout aussi bien que les autres, avait le droit et même le devoir de posséder un journal dévoué à ses intérêts. Il est bien inutile d'insister sur la nécessité de la presse lorsque l'on voit les associations, les partis politiques et mé-

Chez les Chevaliers

Les Chevaliers de Colomb du Conseil d'Asbestos ont à argenter une grande initiation qui aura lieu dans notre ville au printemps.

Depuis bientôt un an, les Chevaliers de Colomb d'Asbestos ont qui relève directement de la Cour Suprême. En effet, dès au printemps dernier que leur conseil a été ouvert officiellement et s'est pour célébrer cet anniversaire en même temps que pour augmenter le nombre de leurs membres qu'ils ont organisé une grande initiation. Actuellement, quelques Chevaliers travaillent à la rédaction du programme-souvenir ainsi que d'autres, dans le secret, nous aident à traverser la traversée chère. Évidemment, nous n'avons pu obtenir plus de renseignements et nos lecteurs savent pourquoi. Nous espérons d'en savoir davantage.

Les Filles d'Isabelle d'Asbestos ont, parait-il, l'intention de suivre l'exemple des Chevaliers et de procéder à l'initiation de plusieurs membres pour le même date. Peut-être que de son côté il sera plus

La digue est finie d'eau. — I vendues.

Depuis deux semaines de barrage, pour l'acquisition de la ville sont poussés avec mille quantités d'humain et nuit et le samedi avait terminé la coupe. Les forces ont été faites travailler et pour couler le ciment et élever un travail fait.

Actuellement, un leur travaille à faire chaque côté du barrage protéger contre l'eau risquant que la gelée soit durant les froids. Les plans ont été établis par les ingénieurs de Québec, et les travaux dirigés par le contre-maître Wilson. Les détails techniques vous sont envoyés en rapport que cette œuvre une capacité d'

La couverture d'un numéro du journal local, L'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Chez la population adulte, d'autres formes de divertissements prirent de l'importance. Les hommes fréquentaient de plus en plus les «salles de pool». Toutefois, à cause du maintien de la prohibition, les soirées plus arrosées, à jouer au billard, doivent se dérouler dans la ville voisine. Les ligues de quilles se développaient et faisaient davantage d'adeptes. En plus de divertir, les quilles donnaient du travail au jeune «pin-boy» chargé de replacer les quilles⁵⁹⁷. Les galas de boxe organisés au «Club house» attiraient aussi les foules. Les boxeurs locaux affrontaient des adversaires de partout dans la province. Asbestos avait aussi dans cette discipline sa vedette locale en Gérard «KO» Boisvert, ainsi nommé en raison de sa foudroyante technique de combat⁵⁹⁸.

Au cours des années 1940, Trois-Lacs, connu à l'époque sous le nom de Lac Richmond, devint le site de villégiature par excellence pour les gens d'Asbestos. On y organisa toutes sortes d'activités: la plage, des pique-niques familiaux et des sports nautiques. Plusieurs citoyens d'Asbestos possédaient leur chalet où ils accueillèrent parents et amis. Trois-Lacs prit tellement d'importance que le territoire fut érigé en municipalité en 1950.

⁵⁹⁷ Johns-Manville Photo, Asbestos, March 1942, p. 3.

⁵⁹⁸ Johns-Manville Photo, Asbestos, January 1942, p.4; Johns-Manville Photo, Asbestos, May 1942, p. 3.

Septième chapitre



Un combat victorieux pour le boxeur vedette Gérard K.O. Boisvert. (J. M. Photo, septembre 1939)

La période de la guerre avait complètement transformé Asbestos. Le processus d'urbanisation et d'industrialisation s'était intensifié. On assista à l'émergence d'un nouveau mode de vie, celui d'une société de consommation. Bien que les conditions matérielles s'améliorassent avec la croissance économique de l'après-guerre, pour beaucoup, c'était insuffisant. Mieux structurés, les ouvriers de l'amiante tentèrent de bonifier leur convention de travail.

Mineur à la C. J. M.

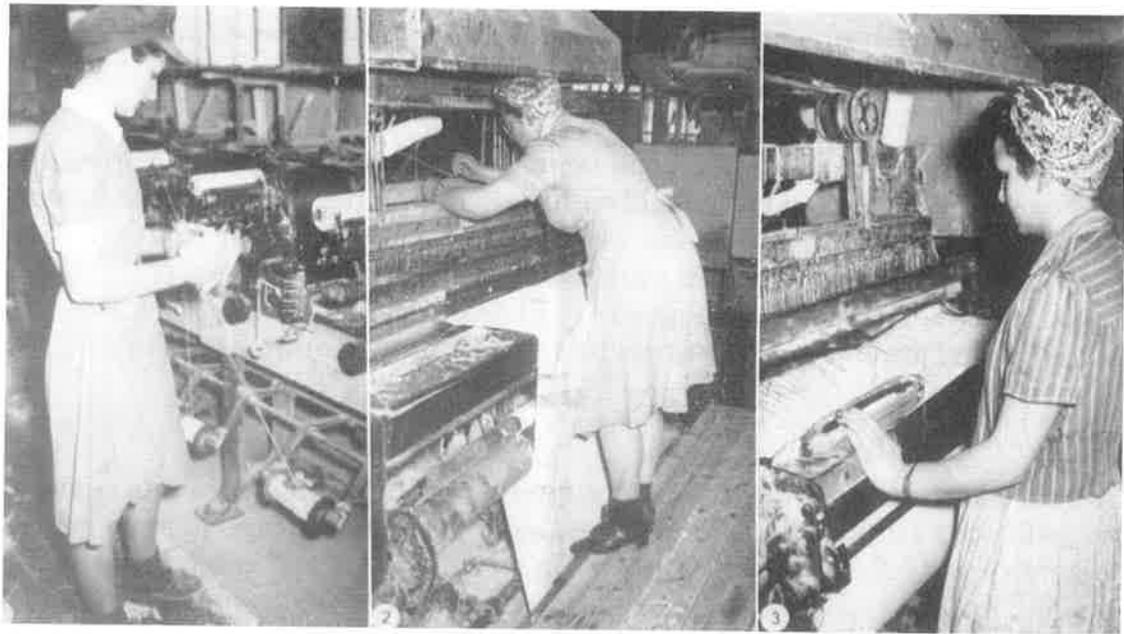
Avec le déclenchement de la deuxième guerre, en 1939, commença une nouvelle période pour l'industrie de l'amiante. Les demandes de l'industrie de guerre engendrèrent une augmentation de la production d'amiante. Cette croissance stagne vers 1944 avec le ralentissement de l'effort de guerre⁵⁹⁹. Ceci en partie à cause du contrôle canadien de l'exportation des substances stratégiques. L'industrie connut un regain avec la reprise dans la construction domiciliaire dès 1945. On peut donc qualifier l'industrie de l'amiante d'après-guerre, d'industrie forte.

⁵⁹⁹ En 1938, la valeur de la production d'amiante au Québec était de 12890195\$, ce montant passa à 15858492\$ en 1939 pour atteindre un maximum (durant la guerre) de \$ 23169505 en 1943. Marc Vallières, *Ibid.*, p. 421.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Avec la poussée que connut l'industrie de l'amiante, l'embauche s'intensifia à la C. J. M. La guerre transforma le mode de vie à Asbestos, on recruta de plus en plus de femmes pour travailler à la C. J. M. Dès 1942, elle étaient en nombre suffisant pour que le syndicat leur porte attention. Elles se réunissent régulièrement pour des banquets auxquels sont invités les officiers du syndicat⁶⁰⁰ et l'importance qu'elles prirent amena le Syndicat à permettre aux femmes de se choisir deux représentantes pour siéger à l'exécutif⁶⁰¹. Évidemment l'embauche massive des femmes à la compagnie inquiète les autorités d'Asbestos:

«La Ville demande au gouvernement une législation qui impose 1) La prohibition du travail de nuit aux femmes et jeunes filles 2) L'interdiction du travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de 16 ans 3) La journée de travail de 8 heures et la semaine de 40 heures. Ceci en regard d'une lettre collective où 59 évêques du Canada ont exprimé leur poignante inquiétude au sujet «des mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail à l'usine ou à d'autres occupations peu séantes à leur sexe.»⁶⁰²



Le travail des femmes à la JM constituait véritablement le nerf de la guerre. (J. M. Photo, avril 1944)

⁶⁰⁰ ASNAA, Assemblée générale, 2 mai 1943.

⁶⁰¹ ASNAA, Assemblée du personnel féminin, 29 novembre 1942.

⁶⁰² AVA, Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 3 mars 1943.

Septième chapitre

Avec l'imposition de la conscription en 1944, l'enrôlement des hommes s'intensifie. On envoie des officiers recruteurs de l'armée canadienne à Asbestos pour enrôler les jeunes hommes dans l'armée⁶⁰³. Le Bureau Sélectif, demande de plus en plus de filles pour le travail dans l'industrie⁶⁰⁴. À la fin du conflit, à l'été 1945, assez rapidement les femmes cèdent leur emploi aux soldats de retour et aux pères de famille. Dans la deuxième moitié des années 1940, les possibilités d'embauche à la C.J.M. furent telles que plusieurs hommes vinrent à Asbestos dans l'espoir d'y dénicher un emploi à la CJM. L'afflux de jeunes des localités rurales environnantes n'est pas bien vu par les ouvriers de l'amiante:

«Que pression soit faite auprès du Service sélectif pour que la préférence soit donnée au fils d'ouvrier sur les fils de cultivateurs.»⁶⁰⁵

Malgré les pressions des ouvriers, les demandes d'emplois demeurent nombreuses. Certaines journées, la Compagnie pouvait recevoir jusqu'à 70 personnes originaires des municipalités environnantes⁶⁰⁶. Le seul fait de se présenter au bureau d'embauche de la C.J.M., pouvait à cette époque vous mériter un emploi. Toutefois, les postulants devaient répondre à quelques règles:

«[...] lorsque vous parlez à une personne qui demande son admission à la compagnie, vous pouvez peut-être mentionner quelques uns des points suivants:

Âge: Normalement, l'âge minimum d'admission à la J-M est de 18 ans. L'âge de retraite est de 65 ans.

Pas de distinction: La J-M ne fait pas de distinction pour personne à cause de sa race, religion, adhésion politique ou sa participation à une organisation légale quelconque. La préférence sera accordée aux résidents de l'endroit sur les candidats des localités éloignées.

Santé: Une bonne santé physique et la volonté de la maintenir sont d'importantes qualifications pour les candidats.

⁶⁰³ On assiste à une augmentation considérable du nombre de mariages dans la paroisse St-Aimé pour cette année 1944. APSA, Cahier d'Annonces et Prônes (1943-1947).

⁶⁰⁴ Le Bureau Sélectif est en quelque sorte l'ancêtre des centres de travail gouvernementaux. APSA, Cahier d'Annonces et Prônes (1943-1947).

⁶⁰⁵ SAHRA, Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès verbaux de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, Congrès de la FNEIM, 8 juillet 1945, p. 120.

⁶⁰⁶ «Un programme. . .», *L'Asbestos*, Vendredi 16 avril 1948, p. 2.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Femmes mariées: Elles peuvent être employées à la J-M pourvu qu'elles prévoient demeurer assez longtemps pour qu'il soit justifiable de les entraîner pour un emploi.

Réembauchage: Les anciens employés de la J-M seront les bienvenus s'ils possèdent les qualifications requises et s'ils sont recommandés par leurs anciens chefs de département.»⁶⁰⁷

Bien qu'en général, les conditions de travail s'améliorèrent au cours des années 1940, elle demeurèrent assez difficiles. Malgré quelques gains salariaux, l'industrie demeurait à risque, relativement aux accidents de travail. Le début des travaux sous terre, au lendemain de la guerre, apporte d'autres types de danger. Avant les années 1950, on voyait surtout les employés des compagnies chargées d'aménager la mine souterraine. Les accidents qui s'y produisaient étaient peu rassurants pour les ouvriers de C.J.M. qui seront éventuellement appelés à travailler sous-terre.

«Chrystone Fynn 28 ans, a fait une chute de 210 pieds dans le puits de la mine et s'est tué sur le coup. Il était domicilié sur la rue St-jean Baptiste, il laisse sa femme et un jeune enfant. Il était à l'emploi de la «Foundation Co of Canada».»⁶⁰⁸

Il est bien entendu que la C.J.M. resserra les règles de sécurité à la mine. De plus, des concours mensuels de sécurité sont organisés en vue de souligner les efforts des départements qui ont connu le moins d'accidents. Parmi les départements les plus méritants, la compagnie fait tirer des prix pour les employés⁶⁰⁹. En plus de faire des efforts pour améliorer la sécurité sur les lieux de travail et limiter le nombre d'accidents, la compagnie se préoccupera de la santé des travailleurs. Depuis la décennie 1930, la C. J. M. avait son hôpital équipé de Rayon X et qui desservait également la communauté⁶¹⁰. À l'automne 1948, la compagnie inaugurait en grandes pompes son nouvel hôpital-clinique devant une foule de dignitaires⁶¹¹:

«J'ai été invité à l'ouverture de la nouvelle clinique industrielle de la C. J. M. La clinique est une des cliniques les plus modernes. Plusieurs

⁶⁰⁷ Cette brochure a vraisemblablement été publiée au début des années 1950, *Vers la collaboration au sein de Johns Manville, Johns-Manville, [s. d.], p. 31-32.*

⁶⁰⁸ «Chute mortelle dans une mine hier à Asbestos», *La Tribune*, 21 mars 1946, page 3.

⁶⁰⁹ «La manufacture gagne le concours de sécurité», *L'Asbestos*, 21 janvier 1948, p. 1.

⁶¹⁰ Suite à la construction d'un nouvel hôpital pour la C. J. M. l'ancien devient, au début de 1949, l'hôpital St-Luc, propriété du Dr Georges-Aimé Letendre. «Le Dr Geo. -A. Letendre ouvre l'hôpital St-Luc au public», *L'Asbestos*, Vendredi 14 janvier 1949, p. 1; *Souvenir Album, C. J. M. , Asbestos, January , 1939.*

⁶¹¹ «Hôpital d'Asbestos», *L'Asbestos*, 26 novembre 1948, p. 1.

Septième chapitre

médecins éminents étaient aussi présent, entre autres: Le Docteur Viscan de l'Université Mc Gill, le Dr Cartier et le Dr Sirois de Thetford Mines, le Dr Bellemare de Québec. Il y eut une conférence donnée par le Dr Viscan dans laquelle il a fait les éloges de la C. J. M. sur la préoccupation qu'elle apporte à la santé des ses ouvriers et sur l'hygiène industrielle.»⁶¹²



Inauguration du nouvel hôpital de la CJM. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Malgré ces efforts, la salubrité dans les moulins et à la manufacture laisse à désirer. De plus, les maladies industrielles reliées à une forte exposition à la poussière commencent à être de plus en plus étudiées et de mieux en mieux connues. La reconnaissance de l'amiantose et de la silicose comme maladies industrielles va faire partie des luttes du syndicat durant les années 30 et 40.

La Johns-Manville profita de l'occasion offerte par la guerre pour activer l'implantation, au sein de la compagnie, de sa culture d'entreprise. C'est au cours des années 1930, sous l'impulsion de Lewis Herold Brown, que s'élabora la

⁶¹² SAHRA, Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès verbaux des réunions de la Fédération National des Employés de l'Industrie Minière, p. 83.

Filons d'histoire 1899 - 1999

philosophie d'entreprise de la Johns-Manville véhiculée jusqu'à la fin des années 1950. Cette culture ou politique d'entreprise reposait sur des principes de gérance élaborés par Lewis H. Brown en 1938 dans le *Credo de la gérance J-M*. Ce *Credo* exposait les grands principes de la libre entreprise desquels Lewis H. Brown, et la J-M, se firent les porte-parole:

«Johns-Manville naquit de la sagacité et de l'énergie de ces hommes et des fils de l'un d'eux. Ces pionniers n'avaient aucun privilège de naissance, aucun droit exclusif; mais ils jouissaient de la liberté d'entreprise - commune d'ailleurs à tous leurs concitoyens - la liberté de travailler et de recevoir compensation pour leur travail.

Sur ce continent consacré à des principes de liberté, ils peinèrent et firent toutes sortes d'efforts et de sacrifices. Ils rivalisèrent avec d'autres en savoir et en ingéniosité; et ils nous ont laissé un monument... un dépôt, si voulez.

Vous qui servez la Compagnie depuis si longtemps, vous savez comment nous avons administré ce dépôt confié à nos soins: aujourd'hui, Johns-Manville occupe la première place dans son domaine.»⁶¹³

L'un des principes avancés touchait l'organisation même de la J-M: au cours des années 30 et 40, Johns-Manville souhaitait ne plus être perçue comme une compagnie familiale. On désirait couper les liens avec l'héritage de la famille Manville et, surtout, de T.F. (Tommy) Manville Jr., reconnu comme un playboy notoire à travers les Etats-Unis et faisant mauvaise réputation à la Compagnie⁶¹⁴. À partir de ce moment, la compagnie véhicula une tout autre image de l'entreprise multinationale et mit en évidence une structure reposant sur l'actionnariat:

«Aujourd'hui Johns-Manville appartient à 11,800 actionnaires. De ce nombre, 80 p. 100, ou plus de 9,000 actionnaires, sont des hommes et des femmes qui détiennent en moyenne 119 actions chacun [...] Ceci veut dire que la Compagnie n'est plus la propriété d'une poignée de gens riches, mais qu'elle appartient à plus de 10,000 petits actionnaires qui ont placé leurs épargnes dans la Compagnie Johns-Manville et ont droit, en tout justice, à un rendement raisonnable de leur capital.»⁶¹⁵

⁶¹³ Discours de Mr Lewis H. Brown, Président Johns-Manville Corporation. *Banquet de réception au Club Quart de Siècle*, Canadian Johns-Manville Co. Limited, Asbestos, juin 1944, p. 2.

⁶¹⁴ D'ailleurs, durant et après la grève de 1949, certains citèrent l'exemple de Tommy Manville pour renforcer les ressentiments face à la Johns-Manville. Paul Brodeur, *op.cit.*, p. 272; Canadian Johns-Manville Company, Ltd, *Les faits et les chiffres*. (s.d.), (s.p.).

⁶¹⁵ Canadian Johns-Manville Company, Ltd, *Les faits et les chiffres*. (s.d.), (s.p.).

Septième chapitre

La J-M mit aussi de l'avant la primauté du marché comme credo de sa compagnie:

«[...] nous devons chercher constamment à offrir de meilleures valeurs à de plus bas prix, afin que plus de gens puissent jouir des fruits de notre production.»⁶¹⁶

L'employé de J-M devait être conscient que l'entreprise évoluait dans un monde de libre concurrence et l'ouvrier était incité à donner son plein rendement:

«Un progrès continu, en face de la concurrence, dépend de la compétence et des ressources financières. La concurrence aide à créer et à développer des débouchés pour les produits que fabrique C.J.-M., ce qui entraîne la nécessité d'une plus forte production. Cela veut dire plus d'emplois pour les ouvriers canadiens.»⁶¹⁷

Évidemment, ces principes avaient une portée universelle.⁶¹⁸ De plus, on souhaitait faire prendre conscience aux employés que cette philosophie d'entreprise était appliquée dans toutes les usines J-M et que la J-M évoluait au même rythme partout dans d'autres villes d'Amérique du Nord⁶¹⁹. Les relationnistes qui visaient à diffuser le message de J.-M., étaient pris au sérieux par les dirigeants New-Yorkais de la Johns-Manville:

«Au cours de la semaine dernière, plusieurs officiers de New-York de la Johns-Manville Corp. sont venus à Asbestos, particulièrement pour y discuter des relations publiques de la Compagnie avec le reste de la population [...] Un programme de relations publiques en 6 points vient d'être lancé par la Compagnie. Au premier plan, on y voit une série d'émissions de radio dont l'ouverture a été faite dimanche dernier à C.H.L.T.; 2. Information diverses à être fournies en diverses occasions; 3. des visites industrielles; 4. Distribution de pamphlets à peu

⁶¹⁶ «Credo de la gérance J-M» cité dans Canadian Johns-Manville Company, Ltd., *Vers la Collaboration au sein de Johns-Manville*. (s.d.) p. 41.

⁶¹⁷ Canadian Johns-Manville Company, Ltd, *Les faits et les chiffres*. (s.d.), (s.p.).

⁶¹⁸ Il serait faux de prétendre que cette philosophie d'entreprise n'était pas en partie partagée par les ouvriers. Ainsi, certaines recommandations souhaitées par la compagnie, telle la cessation des blasphèmes sur les lieux de travail, recevaient un appui sans équivoque du syndicat . ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 17 février 1946.

⁶¹⁹ Bien que les ouvriers de la J-M étaient conscients de travailler pour une multinationale, il est étonnant de constater que ce n'est pas avant la fin des années 1950 que le SNAA essaya d'entretenir des liens avec les autres syndicats des usines J-M aux États-Unis. En fait, ce sont ces derniers qui initièrent les rencontres. Ainsi, Rodolphe Hamel fut invité à Chigago, en 1957, à participer à une réunion intersyndicale des représentants des différents locaux regroupant les employés de Johns-Manville. Ces rencontres débouchèrent sur la formation du *Joint Johns-Manville Union Council*. SAHRA. Fonds Fédération de la Métallurgie. Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération et du Bureau Fédéral, 19 avril 1936 - 19 avril 1967.

Filons d'histoire 1899 - 1999

près mensuellement à diverses personnes publiques de notre localité, fournissant des informations générales sur l'organisation; 5. Relations avec les journaux pour les tenir au courant de tout développement; 6. Non encore complètement défini, mais on prévoit un programme d'encouragement scolaire par le moyen de concours entre les élèves. On veut par ces moyens créer une parfaite harmonie entre employeur et employés, entre la Compagnie comme citoyen de la Ville avec ses concitoyens; la présence ici d'officiers de New-York pour étudier la situation démontre l'intérêt que l'on attache aux relations avec le public.»⁶²⁰

Comme on le constate, les bulletins, articles de journaux et chroniques radios diffusés par Johns-Manville, les tableaux d'affichage sur les terrains de la compagnie, les bourses d'études, le club Quart de siècle, tous ces outils contribuèrent à transmettre le message «du monde de J-M» à la fois chez les employés et dans la communauté où ils évoluaient⁶²¹.

L'omniprésence de la C.J.M. dans toutes les sphères d'activités de la vie municipale fit en sorte de lier très nettement l'avenir de la communauté à celui de la compagnie. De plus, la C.J.M. s'assura d'avoir des cadres la représentant dans presque tous les organismes (Chambre de commerce, organismes de loisirs, organismes caritatifs, etc.). Cette interventionnisme de la compagnie se fit sans discrimination, autant du côté francophone qu'anglophone, catholique que protestant. En 1941, sous l'insistance du département des relations industrielles de C.J.M., les confessions protestantes furent réunies en présence de hauts dirigeants de la compagnie à l'hôtel Iroquois, afin d'unir l'ensemble des confessions pour ne construire qu'une seule église⁶²². Cette omniprésence de la compagnie dans la communauté amena le Syndicat à s'impliquer lui aussi afin de rendre la population sympathique à la cause ouvrière.

Au lendemain de la guerre, les changements idéologiques que connaissait le syndicalisme catholique bouleverseront le climat de conservatisme social dans lequel vit le mouvement syndical à Asbestos. Teintées d'idées de cogestion et de réforme de l'entreprise, les nouvelles orientations de la CTCC contribuèrent au durcissement de la Johns-Manville qui se concrétisa durant la grève de 1949.

⁶²⁰ «Un programme en six points aux relations publiques de C.J.M.», *L'Asbestos*, Vendredi 16 avril 1948, Vol. VIII, No 3, p. 1-2.

⁶²¹ Discours de Mr Lewis H. Brown, Président Johns-Manville Corporation. *Banquet de réception au Club Quart de Siècle*, Canadian Johns-Manville Co. Limited, Asbestos, juin 1944, p. 2.

⁶²² Mentionnons que l'église presbytérienne St-Andrew faisait face en 1941 au récurrent problème de relocalisation. Les rencontres de J.M. n'eurent toutefois pas de suite et une nouvelle église de cette confession fut construite l'année suivante. Archives de l'Église Presbytérienne. Université Bishop's, *St-Andrews Presbyterian Church Danville-Asbestos. Minutes of Annual Congregation Meetings 1929-1954*.

Septième chapitre

Le Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos

Au sortir de la grève de 1937, le Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos reposait sur de bonnes assises. Il n'avait surtout plus à craindre les visées expansionnistes des syndicats internationaux⁶²³. La propagande de l'élite locale contribua à renforcer les convictions des syndiqués pour leur union catholique. La présence des aumôniers aux assemblées contribuait à maintenir le discours anti-international et anticommuniste:

«Monsieur l'aumônier tire les conclusions de l'assemblée. Ils demandent aux ouvriers d'avoir confiance en leur représentant au gouvernement de ne pas se fier aux journaux qui sont menteurs pour la plupart. Il critique le journal Demain «organe de l'Internationale», qui selon lui est un organe communiste. Monsieur Noël dit que les lois actuelles sont faites sur les encycliques et que la critique actuelle n'a pas raison d'être.»⁶²⁴

De son côté, le curé Castonguay, sans doute influencé par son expérience des troubles de 1936-37, se montrait plus sensible à la cause syndicale, se faisait plus présent aux assemblées et incitait fortement les ouvriers à y participer. Il n'hésitait plus à faire des annonces syndicales en chaire lors des messes⁶²⁵. Ce n'est qu'au lendemain de la guerre que le curé et, surtout, les aumôniers du syndicat cessèrent d'être les agents négociateurs et porte-parole du syndicat. Mieux formés et mieux supportés par la C.T.C.C., les officiers du syndicat local prirent le relais des aumôniers. Influencé par le mouvement de déconfectionnalisation amorcé à l'intérieur de la C.T.C.C., le syndicat local se montra plus ouvert à l'ensemble des ouvriers de la C.J.M.⁶²⁶. Durant cette période, des tentatives de rapprochement des travailleurs anglophones furent initiées par le syndicat.⁶²⁷ De plus, en 1947, le Syndicat changea son nom en aban-

⁶²³ La seule tentative d'un syndicat international de faire une percée à Asbestos se solda par un échec en 1940. La Fédération Américaine du Travail organisa une assemblée publique à laquelle assistaient 700 ouvriers. Au signal du président du SNCAA, la majorité des personnes présentes quittèrent la salle, à l'exception, dit-on, d'une vingtaine d'anglophones. ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 18 février 1940.

⁶²⁴ L'aumônier en question était le prêtre Hervé Noël. ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 27 mars 1938.

⁶²⁵ ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 1 mai 1938.

⁶²⁶ Jacques Rouillard démontre très bien dans *Histoire du syndicalisme québécois* les étapes ayant conduit à la déconfectionnalisation. Dans le cas du syndicat d'Asbestos, il serait intéressant d'analyser si ce mouvement fut amorcé à l'initiative de la C.T.C.C. ou s'il correspondait à une volonté locale. Jacques Rouillard, *op cit.* p. 221-222.

⁶²⁷ En 1945, on note quelques interventions des officiers du syndicat lors des assemblées en faveur du rapprochement envers la communauté des travailleurs anglophones. De plus, le syndicat résolut de réserver un siège pour les membres de langue anglaise. ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 14 janvier 1945; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 4 février 1945; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 13 mai 1945.

Filons d'histoire 1899 - 1999

donnant l'épithète de «Catholique»⁶²⁸. De cette façon, le syndicat souhaitait être reconnu comme représentant de l'ensemble des employés de la C.J.M.⁶²⁹. Toutefois, on ne peut affirmer que, dans la tête du syndiqué canadien-français moyen, le syndicat a cessé d'être un syndicat catholique. La grève de 1949 révéla l'ascendance que l'aumônier du syndicat avait conservée auprès de l'ouvrier moyen. Les officiers de la C.T.C.C. furent à même de constater durant la grève que, dans le cas d'Asbestos, l'aumônier demeurait un rouage essentiel.



Signature de la convention entre le SNAA et la CJM. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Au même titre que la Johns-Manville, la guerre fut pour le Syndicat l'occasion d'être plus présent dans la vie communautaire. L'un des moyens retenus fut la tenue de journées syndicales. Les premières fêtes avaient pour but de montrer le caractère catholique du syndicalisme à Asbestos et servaient à célébrer l'anniversaire des Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, qu'on appelait à l'époque la Charte des Travailleurs. Les fêtes syndicales étaient aussi des occasions de montrer à la population l'importance que prenait le syndicat dans la vie civique d'Asbestos. Elles étaient des moments où les

⁶²⁸ ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 10 août 1947.

⁶²⁹ ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 12 août 1947.

Septième chapitre

autorités civiles témoignaient leur appui au syndicat local⁶³⁰, des occasions d'affirmation de la classe ouvrière auxquelles la population était invitée à participer:

«Dans toute la province, les ouvriers fêtent les encycliques et les citoyens d'Asbestos se doivent de faire les choses aussi bien et même mieux que les autres car ils ont la réputation d'avoir le syndicat le mieux organisé et le mieux dirigé de la province.»⁶³¹

Durant la guerre, ces rassemblements prirent la forme de journées d'étude auxquelles étaient conviés tous les syndicats et organismes coopératifs. Sans perdre leur caractère communautaire, faites de défilés, de soirées dramatiques et musicales, ces journées devinrent des occasions de solidarité entre les syndicats de l'amiante⁶³². À la fin de la guerre, on ne parlait plus de fêtes d'Encyclique ou de journées sociales d'étude, mais bien de véritables journées syndicales qui visaient à regrouper les syndicats de l'amiante⁶³³.

En plus d'organiser ses propres célébrations, le Syndicat participait à toutes les festivités, procession de la Fête-Dieu ou défilé de la Saint-Jean Baptiste, s'assurant de sa visibilité⁶³⁴. Sa contribution prenait diverses formes: dons aux activités de loisirs et aux oeuvres de jeunesse, dons à l'ouvroir St-Luc et autres oeuvres de charité, achats de costumes pour l'Harmonie d'Asbestos, soutien à des projets communautaires, etc⁶³⁵. Les officiers syndicaux participèrent active-

⁶³⁰ L'une des premières grandes manifestations syndicales organisées par le Syndicat fut la célébration des Encycliques, le 25 mai 1941. Plusieurs discours furent prononcés, par le maire Joseph Isabelle et le curé Castonguay, entre autres. Soulignons qu'à cette époque, l'hebdomadaire local nouvellement créé offrait une chronique syndicale donnant de l'information sur les activités du syndicat local. Toutefois, avec le départ du fondateur Carrier Fortin, plutôt sympathique à la cause ouvrière, la chronique cessa d'être publiée. «Chronique syndicale» «Appuyons-nous sur les Encycliques comme sur un roc», *L'Asbestos*, 29 mai 1941, p. 1.

⁶³¹ «Grande manifestation dimanche prochain. Nos syndicats fêteront l'anniversaire de Rerum Novarum et Quadragesimo anno. - Trois conférenciers étrangers. - Séance dramatique.», *L'Asbestos*, Mercredi 21 mai 1941, p. 1.

⁶³² Mentionnons que les défilés syndicaux étaient précédés d'une fanfare et du drapeau du Syndicat, adopté en 1937. De plus, le drapeau était exposé dans la chambre mortuaire d'un membre défunt. ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 4 avril 1937; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, septembre 1944; «Journée sociale réussie à Asbestos dimanche dernier», 26 juin 1942, p. 1 et 5.

⁶³³ Bien qu'au lendemain de la guerre on souhaitait toujours voir des volets plus communautaires (Théâtre, musique) lors des rencontres syndicales, ceux-ci étaient devenus beaucoup plus accessoires. ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 7 août 1945.

⁶³⁴ ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 9 mai 1937; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 17 juin 1945.

⁶³⁵ ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 11 mai 1937; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 5 septembre 1937; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 2 novembre 1941; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 4 juin 1944; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 11 mai 1947; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 1 juin 1947; «L'harmonie a reçu deux costumes du Syndicat local», *L'Asbestos*, 21 mai 1948, p. 1.

ment à la vie communautaire et plusieurs d'entre eux furent à l'origine ou ont supporté de quelconque façon le mouvement coopératif à Asbestos⁶³⁶.

Mieux structuré et comptant de plus en plus de membres, le Syndicat faisait sentir son poids à tous les échelons de la vie politique. Que ce soit pour faire changer une réglementation municipale ou pour une campagne électorale, on doit désormais compter avec le pouvoir politique ouvrier⁶³⁷. L'influence du Syndicat local se matérialisa aussi dans le mouvement syndical. En plus d'initier la création de syndicats dans son propre milieu, le Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos assumait aussi le leadership de l'ensemble des syndicats dans l'amiante⁶³⁸.

À partir d'avril 1936, le Syndicat participa à la formation de la Fédération qui regrouperait les Syndicats de Thetford, East-Broughton et Asbestos. Initiée par les instances de la C.T.C.C., la création de la Fédération avait pour but d'apporter des actions concertées pour l'ensemble de l'industrie de l'amiante. La Fédération souhaitait en arriver à un contrat uniforme pour l'ensemble des syndicats. Bien que ceux-ci désiraient voir la Fédération les représenter auprès du gouvernement, ils ne voulaient surtout pas abandonner leur prérogative de négocier eux-mêmes leur contrat avec leurs employeurs respectifs. Durant plusieurs années, dans le cas des contrats de travail, la Fédération ne serait qu'un signataire:

«[...] que la Fédération Catholique des Employés de l'Amiante de la Province Inc. adopte le principe de signé le nouveau contrat au nom des Syndicats de l'Amiante qui lui sont affiliés dans les trois centres de l'amiante tout en laissant à chaque syndicat l'opportunité de déterminer leurs salaires et leurs conditions de travail.»⁶³⁹

Mettant de côté ses intentions de négocier un contrat unique au cours des années 1940, la Fédération s'intéressa aux cas de maladies industrielles. Jusqu'au lendemain de la guerre, la Fédération s'activa à la reconnaissance de

⁶³⁶ Ce ne sont toutefois pas toutes les initiatives des membres du Syndicat qui connurent du succès. Ainsi, le projet de bibliothèque municipale n'a trouvé d'aboutissement qu'en 1960. Aussi, le projet de coopérative de lait n'a jamais véritablement démarré. ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 2 avril 1944; ASNAA. Procès-verbaux des assemblées du SNAA, 7 mars 1948.

⁶³⁷ Durant la campagne provinciale de 1948, les revendications du SNAA furent les enjeux majeurs dans le comté de Richmond. «Choisissons le meilleur homme votons pour Albert Goudreau». *L'Asbestos*, 23 juillet 1948, p.8; «Message de M. Albert Paquette aux électeurs du comté de Richmond», *L'Asbestos*, 23 juillet 1948, p.5; «Triomphe sans précédent pour M. Goudreau», *L'Asbestos*, 30 juillet 1948, p.1.

⁶³⁸ En 1948, le SNAA vit à la création du Syndicat National Catholique des Établissements Commerciaux d'Asbestos. De plus, ce sont les officiers du SNAA qui initièrent la formation du Syndicat National de l'Amiante de St-Rémi de Tingwick. *Gazette officielle du Québec*, Québec, 29 mai 1948, Tome 80, N° 22, p.1595; *Gazette officielle du Québec*, Québec, 17 juillet 1948, Tome 80, no 29, p. 2045.

⁶³⁹ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, p. 24.

Septième chapitre

l'amiantose au titre de maladie industrielle dans la Loi des accidents de travail. Préoccupée par ce problème, la Fédération réclama une application plus juste de la loi. À partir de 1946, la Fédération revint à ses intentions d'avant guerre:

«Le président se dit convaincu qu'en 1947 il y aura moyen de présenter un front uni dans l'amiante, c'est-à-dire présenter une convention avec extension juridique.»⁶⁴⁰

Les solidarités à l'intérieur de la Fédération n'étaient pas évidentes et des différends entre les syndicats surgissaient parfois. L'embauche d'un agent d'affaires pour la Fédération fut à l'origine d'une mésentente Asbestos-Thetford. En 1945, la Fédération embauchait son premier agent d'affaires, Émile Chassé, issu du syndicat d'Asbestos. On décida de localiser le bureau de l'agent d'affaires à Thetford Mines⁶⁴¹ Peu de temps après, probablement en raison de certaines pressions des gens de Thetford, l'agent remit sa démission. Les membres d'Asbestos le prirent mal:

«M. Hamel rappelle qu'un homme d'Asbestos, dans la personne de M.Émile Chassé fut engagé et qu'il fut mal vu à Thetford Mines parce qu'il était étranger et il dit que si un homme de Thetford Mines aurait été engagé, cela aurait été la même chose à Asbestos.»⁶⁴²

Lorsque la question de l'embauche d'un nouvel agent refit surface, la délégation d'Asbestos s'affirma:

«M. Hamel continue en disant que le Syndicat d'Asbestos, après y avoir songé sérieusement aimerait mieux engager un homme pour eux-mêmes parce qu'il croit qu'il aurait meilleur service en ayant un agent d'affaires dans chaque centre, Asbestos et Thetford Mines. [...] Une discussion assez vive s'engagea entre les représentants du Syndicat d'Asbestos et ceux de Thetford sur la coopération et l'entente qui doit exister entre les deux centres au sein de la Fédération. À la fin de la discussion tous furent d'accord pour dire qu'il y a eu manque de coopération et tout se termina dans l'harmonie la plus complète.»⁶⁴³

⁶⁴⁰ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, 27 juillet 1946, p. 146.

⁶⁴¹ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, 29 juillet 1945, p. 124-125.

⁶⁴² SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, 27 juillet 1946, p. 146.

⁶⁴³ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, 17 septembre 1946, p. 165-166.

Filons d'histoire 1899 - 1999

L'entrée en scène de Rodolphe Hamel à titre de président de la Fédération en 1947 vint aplanir les différends entre les syndicats de l'amiante. Le nouveau président s'affaira à donner l'unité au mouvement syndical et à faire avancer les revendications ouvrières⁶⁴⁴. Les ouvriers de l'amiante étaient maintenant prêts à faire front commun dans ce qui se révélerait être le conflit ouvrier le plus long et le plus déchirant de l'histoire d'Asbestos.

1949: La grève de l'Amiante à Asbestos

La grève de l'amiante a été l'objet d'étude de nombreux chercheurs, générant ainsi plusieurs thèses et articles. On peut affirmer qu'au Québec il s'agit sans aucun doute du conflit de travail le mieux connu. Dès 1956, un groupe de chercheurs, sous la direction de Pierre Elliot Trudeau, publiait un livre sur la grève de 1949. Ce livre demeure une oeuvre maîtresse pour qui veut comprendre le contexte de la grève⁶⁴⁵. Pour ces auteurs, la grève de l'amiante avait constitué un tournant dans l'histoire sociale du Québec⁶⁴⁶. Que l'on soit d'accord ou non avec les interprétations du groupe de Trudeau, on doit reconnaître que ce dernier a initié le débat sur la grève de l'amiante. Ainsi ce n'est pas sur les résultats de la grève que le débat entre chercheurs va se faire, mais sur la place que prend la grève de l'amiante dans l'histoire du syndicalisme et du mouvement ouvrier au Québec⁶⁴⁷. Nous n'avons pas ici la prétention d'ajouter au débat des historiens. Nous souhaitons plutôt apporter une attention particulière au débat local, voir en quoi ce conflit va modeler la conscience collective des gens d'Asbestos.

La grève

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le Syndicat, à la fin des années 1940, se fit plus revendicateur. L'année 1947 est révélatrice du climat existant chez les dirigeants syndicaux de l'amiante, spécialement chez Rodolphe Hamel qui souhaitait voir les ouvriers s'affirmer:

⁶⁴⁴ L'ascendant du SNAA sur la présidence de la Fédération se poursuivra jusqu'à la fin des années 1960. SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière.

⁶⁴⁵ Le livre est en quelque sorte composé de plusieurs monographies, chacune abordant des aspects particuliers de la grève. D'autres auteurs peuvent apporter des compléments d'informations concernant les faits entourant la grève de l'amiante. Voir Alfred Charpentier, *Les mémoires d'Alfred Charpentier*, Québec, PUL, 1971, 339 p. ; Alfred Charpentier, «La conscience syndicale lors des grèves du textile en 1937 et de l'amiante en 1949», *L/LT*, Vol 3, 1978, pp. 197-220. ; Jacques Cousineau, *L'Église d'ici et le social (1940-1960)*, Montréal, Bellarmin, 1982, 287 p. ; Gérard Dion, «La grève de l'amiante: trente ans après», *Mémoires de la Société royale du Canada*, Tome XVII, Ottawa, Société royale du Canada, 1979, pp. 31-40.

⁶⁴⁶ Jean-Charles Falardeau, «Préface», dans Pierre Elliot Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Les éditions Cité libre, 1956, p. IX.

⁶⁴⁷ Comme l'affirme Roch Denis la grève de l'amiante fut une défaite pour les ouvriers si l'on ne s'en tient qu'aux résultats matériels. Aucune de leurs revendications n'a été satisfaite. L'auteur y voit toutefois des gains du côté de la consolidation de l'unité ouvrière.

Septième chapitre

«Voici encore un point qui va demander beaucoup de ténacité, il faut que chaque Syndicat soit stimulé pour obtenir justice, au point de vue de salaire et de conditions de travail. Il faut que chaque membre de nos Syndicats comprenne sa responsabilité envers son Syndicat et sa famille. Nous n'avons pas le droit d'accepter des salaires et des conditions de travail qui ne sont pas conformes aux besoins de notre famille. N'oublions pas que chaque homme a sa part dans les mines, comme ailleurs. Nous n'avons pas le droit de laisser souffrir aucun membre de notre famille au point de vue: Habitations, Nourriture, Vêtements, Médicaments, assurance etc. En ayant soin aussi de nous ramasser une petite réserve pour nos vieux jours. Tout cela est juste et légitime. En le demandant nous demandons que les miettes, chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que nous ne sommes pas les seuls juges, qu'un jour viendra ou nous serons obligés de rendre compte de la manière dont nous aurons accompli nos devoirs comme bon père de famille; que chaque homme médite longtemps là-dessus afin que dans la lutte que nous entreprendrons cet automne, chaque homme soit assez solide pour tenir jusqu'à la victoire complète. Il nous faut obtenir justice une fois pour toutes. Pour ma part je suis prêt à tous les sacrifices qui s'imposeront pour la bonne cause.»⁶⁴⁸

1947 ne fut pas l'année du conflit anticipé par Rodolphe Hamel. En effet, une entente couvrant l'année 1948 fut signée avec C.J.M. Bien que le syndicat obtienne l'augmentation salariale souhaitée, peu de changements furent apportés au niveau des conditions de travail. Toutefois, la compagnie accorda peu de répit au syndicat:

«Je me suis occupé de Griefs à la C.J.M. et à St-Rémi. À la C.J.M. la compagnie veut diminuer la main d'oeuvre afin de se compenser pour l'augmentation de salaire accordée à la dernière Convention. Sur des pelles mécaniques il y avait, un opérateur, un huileur et deux «Ground-men» or la Compagnie a enlevé un «Ground-men» pour partager le travail de ce dernier entre le hileur et l'autre «Ground-men» sans toutefois augmenter leur salaire. Le Syndicat n'a pas accepté ce changement, c'est pourquoi, il eu une conciliation, qui n'a pas donné de résultat, et le Syndicat a demandé un arbitrage dans ce litige. Cet arbitrage aura une influence favorables ou défavorables au Syndicat dans les autres changements que la Compagnie projette de faire.»⁶⁴⁹

⁶⁴⁸ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération National des Employés de l'Industrie Minière. Congrès de la FNEIM 2-3 août 1947.

⁶⁴⁹ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération National des Employés de l'Industrie Minière, 30 mai 1948, p. 57.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Avant les débuts de l'arbitrage, croyant le juge défavorable à la cause, le Syndicat fit pression auprès d'Albert Goudreau, député et maire d'Asbestos, afin que ce magistrat soit remplacé. Malgré un juge qu'il croyait favorable, le Syndicat perdit sa cause en arbitrage⁶⁵⁰.

C'est dans ce climat que s'amorcèrent les négociations de 1949. À ce niveau, tout était à recommencer. À la fin janvier, les négociations furent suspendues. Les tensions étaient palpables chez les dirigeants de la C.T.C.C. et le discours se radicalisa comme en témoigne la journée syndicale organisée par le SNAA:

«M. Jean Marchand fut le premier à parler à la foule. Il fit remarquer le progrès syndical et rappela les souvenirs des débuts à Asbestos. Il dit que la classe ouvrière s'organise de plus en plus; l'ouvrier a droit de participer aux fruits de la prospérité d'une industrie et que le capitalisme a fini de régner seul. On ne peut plus empêcher la classe ouvrière de se faire valoir, car elle est organisée. Le syndicalisme désire voir l'ouvrier obtenir ses droits et sa part dans l'industrie, savoir ce qui s'y passe. On semble être d'accord là-dessus, en principes, mais lorsque vient l'application, non. Le premier but d'un Syndicat est de signer une entente collective avec l'employeur. Mais celui-ci se réserve trop de privilèges qu'il classe «Les droits de la Direction». Il y a un rideau entre l'industrie et la classe ouvrière. Les syndicats continueront de demander, et là-dessus, M. Marchand déclare que les compagnies, les professionnels, les hommes d'affaires n'ont jamais arrêté de songer à accroître leurs revenus, et demande pourquoi il en serait ainsi de l'ouvrier, surtout en face du coût toujours croissant de la vie.»⁶⁵¹

Face au radicalisme des discours, le journal local n'hésitait pas à prendre position dans le débat en faveur de la Compagnie et pointait du doigt la Fédération, vu l'échec des négociations:

«Les négociations furent discontinuées, non pas au sujet des termes de l'entente proposée, mais simplement par la Fédération au sujet du désir de la Compagnie de vouloir renseigner ses employés.»⁶⁵²

Le recours à l'arbitrage fut recommandé par les agents négociateurs. C'est au cours d'une assemblée, le 13 février, que les membres du Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos devaient prendre position. Plus les heures passaient,

⁶⁵⁰ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération National des Employés de l'Industrie Minière, 30 juillet 1948.

⁶⁵¹ «La journée syndicale d'Asbestos a remporté le plus grand succès.», *L'Asbestos*, 21 janvier 1949, p. 1-6.

⁶⁵² «Négociations suspendues.», *L'Asbestos*, no 44, 28 janvier 1949, p. 1

Septième chapitre

plus le recours à la grève devenait quasi inévitable. De tous les coins de la salle où étaient réunis les syndiqués, on entendait les cris en faveur de l'arrêt de travail immédiat. Quand le secrétaire de la C.T.C.C., Jean Marchand, eut fini de parler, le choix de l'assemblée avait été fait⁶⁵³. Plus tôt dans la journée, les mineurs de Thetford en étaient arrivés aux mêmes conclusions, l'assemblée avait toutefois accordé trois jours à Marchand afin d'orchestrer un déblocage des négociations. À Asbestos, on refusa: les mineurs déclenchaient la grève dès la fin de l'assemblée⁶⁵⁴. En une journée, la grève s'étendit à toute l'industrie de l'amiante et les opérations de la majorité des compagnies furent paralysées⁶⁵⁵. Au premier jour, l'ambiance était à la fête à Asbestos; l'optimisme était de mise dans la ville. Pour plusieurs, l'expérience de 1937 venait renforcer la confiance des travailleurs de voir un règlement rapide du conflit. Des danses et des veillées furent organisées de façon spontanée durant la soirée, les endroits publics étaient bondés en cette première journée⁶⁵⁶. De son côté, la Canadian Johns-Manville, avec l'appui du gouvernement provincial, mena une offensive publicitaire auprès de l'opinion publique et chez les grévistes au moyen de lettres individuelles.

Pour la C.J.M. les causes du déclenchement de la grève étaient claires:

*«Des chefs de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière prétendent maintenant que les conditions poussiéreuses sont une des principales raisons de la grève illégale atteignant 2,400 ouvriers dans les Moulins, la Mine et la Manufacture de la Canadian Johns-Manville à Asbestos. Cette prétention n'est qu'un moyen d'attirer la sympathie du public et de cacher leur véritable objectif qui est d'englober l'industrie de l'amiante du Canada dans des négociations globales pour l'industrie. En effet, la Fédération a déjà tenté d'obtenir que le Ministère Provincial du Travail établisse une cour d'arbitrage pour l'industrie minière.»*⁶⁵⁷

La grève étant illégale, la Commission des relations ouvrières retira l'accréditation du Syndicat. Cette situation incita la compagnie à faire appel à des

⁶⁵³ Gilles Beausoleil, «Histoire de la grève», dans Pierre Elliot Trudeau. *La grève de l'amiante*. Montréal, Les éditions Cité libre, 1956, p. 168.

⁶⁵⁴ Georges Dionne, *43 ans dans leur trou Georges Dionne mineur et militant*. s.l., CSN, 1979, p. 22.

⁶⁵⁵ Gilles Beausoleil, op cit., p. 170.

⁶⁵⁶ Il est intéressant de noter que de tout temps et en tout lieu, les premiers jours de grève sont des instants de fête. On n'a plus à répondre à un horaire rigide, à la cadence du travail. Enfin la grève introduit ce à quoi peu d'ouvriers ont accès d'ordinaire: les loisirs. Cette aspiration à la trêve et au loisir explique en partie, selon Michelle Perrot, la conjoncture printanière des grèves en France. Appliqué au climat québécois, on pourrait affirmer que la grisaille de l'hiver ressentie en février aurait apporté ces aspirations au loisir que peut procurer la grève. Michelle Perrot. *Jeunesse de la grève (France 1871-1890)*, Paris, Seuil, 1984, p.157-158; Gilles Beausoleil, *loc cit.*

⁶⁵⁷ «Communiqué de la C.J.M.», *L'Asbestos*, 18 février 1949, p. 1-4.



Grévistes jouant aux cartes. (Société d'Histoire d'Asbestos)

briseurs de grève⁶⁵⁸. Les ouvriers souhaitant voir respecter leur ligne de piquetage, prirent les moyens nécessaires. La compagnie répondit aux grévistes par une injonction. Le lendemain, un détachement de la police provinciale arrivait à Asbestos afin de faire respecter l'injonction et protéger les propriétés de la C.J.M.⁶⁵⁹.

De toute la grève, la police provinciale fut cantonnée uniquement à Asbestos. À Thetford, il n'y eut que quelques accrochages sans conséquence, les agents réguliers maintinrent l'ordre⁶⁶⁰. Il n'y avait aucune raison apparente à la présence de la police provinciale à Asbestos. Les grévistes avaient eu jusque-là un comportement tout à fait calme qui ne laissait présager aucun débordement. Pourtant une semaine après le déclenchement de la grève, un détachement d'une centaine de policiers se dirigeait, sur ordre du procureur général, vers Asbestos. Pour protester contre cette mesure non appropriée dans les circons-

⁶⁵⁸ Jacques Rouillard, *op cit.*, p. 280.

⁶⁵⁹ «Le rapprochement reste à venir entre employeurs et employés.», *L'Asbestos*, 25 février 1949, p. 1-4.

⁶⁶⁰ René Rocque, *prisonnier politique?*, Montréal, CTCC, s.d.. p. 2.

Septième chapitre

tances, une résolution déplorant la présence de la police provinciale fut adoptée en assemblée régulière du conseil municipal d'Asbestos.

«Attendu que le 14 février 1949 une grève a été déclarés à Asbestos dans l'industrie de l'amiante;

Attendu que durant la semaine du 14 au 19 février tout s'est passé d'une manière paisible à Asbestos;

Attendu que le 19 février à la demande de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd. un détachement d'environ 150 policiers provinciales a été envoyé à Asbestos soit-disant pour protéger ses propriétés et ses employés salariés;

Attendu qu'à leur arrivée un grand nombre de policiers étaient sous l'influence de liqueurs alcooliques;

Attendu qu'un certain nombre se sont même rendu coupables d'actes indécents dans les rues de la ville et aussi d'avoir été des causes de désordre dans les places publiques;



Représentation pour le moins explicite des protagonistes de la grève. En effigie: Yvan Sabourin, avocat de la CJM; Tommy Manville; Hilaire Beauregard, chef de la police provinciale et Maurice Duplessis. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999



Les ouvriers grévistes défilant dans les rues d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Attendu que dans certains cas les polices provinciales ont usé de violence contre des constables de la Canadian Johns-Manville et des employés préposés à l'entretien durant la grève;

Attendu que ces actes ont été accomplis sous avertissement et dans le but évident de provoquer des troubles;

Il est résolu à l'unanimité des membres présents de protester auprès de M. Hilaire Beaugard, Directeur de la Police Provinciale sur la conduite de ses hommes et que copie de cette résolution soit adressée aux différents postes de radios ainsi qu'aux journaux pour publication.»⁶⁶¹

Malgré tout, les policiers demeurèrent à Asbestos et le contingent fut même augmenté⁶⁶². À partir d'avril, les policiers se chargèrent personnellement d'escorter les briseurs de grève que la compagnie recrutait. De plus, ils profitaient de l'occasion pour narguer les grévistes. La patience de ces derniers était mise à rude épreuve. Toutefois, le syndicat fut à même de démontrer à la population d'Asbestos tout le mouvement de solidarité que le conflit soulevait à travers le Québec:

⁶⁶¹ AVA. Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 21 février 1949, p. 38.

⁶⁶² Jean Hamelin, *Histoire du Québec*, St-Hyacinthe, Edisem, 1976, p. 478.

Septième chapitre

«Lundi, une grande parade fut faite par les rues d'Asbestos. Une délégation d'étudiants de l'Université de Montréal sont venus rendre visite aux grévistes d'Asbestos. Un comité de secours a été formé à l'Université sous la direction de l'Équipe de recherches sociales. Une trentaine d'étudiants sont venus en automobile, apportant avec eux près de 200 \$ en argent et des vivres d'une valeur à peu près égale.»⁶⁶³

Malgré les appels au calme, les accrochages se multiplièrent entre les parties. La Ville décida d'intervenir pour empêcher l'escalade:

«La situation générale de la grève est discutée et à la demande d'un grand nombre de citoyens et à cause des actes regrettables qui ont été commis, le conseil étant responsable du maintien du bon ordre dans la municipalité, il est résolu comme suit:

1^e Jusqu'à nouvel ordre le couvre feu aura lieu à 1heure du matin pour se terminer à 5 heures;

2^e Que la salle municipale de l'Hôtel de Ville à l'avenir soit fermée à minuit et trente du matin.»⁶⁶⁴

Lorsqu'une grève s'allonge, les risques de violence augmentent. Les négociations qui n'aboutissent pas et la victoire qui semble s'éloigner font place au pessimisme. C'est alors que le conflit prend une tout autre tangente:

«La grève se prolongeant, les esprit sont plus vifs et on a pu constater cette semaine qu'il ne faut pas grand chose pour déclencher un attrouplement, un commencement de bagarre. Un appel au calme est fait par les ouvriers, mais cela ne suffit pas, car au moins trois événements ont marqué la semaine présente et ont donné à la grève une tournure pour le moins dramatique.»⁶⁶⁵

Cette violence vient souvent de l'intransigeance des patrons qui tentent de casser la grève⁶⁶⁶. La multiplication par la compagnie des communiqués intimidants envers le syndicat et les travailleurs grévistes dans le journal local eut sans doute ses effets dans l'augmentation des tensions⁶⁶⁷. De plus, dans le conflit d'Asbestos, c'est le recours systématique aux briseurs de grève par la

⁶⁶³ «Appui financier aux grévistes de l'amiante.», *L'Asbestos*, 15 avril 1949, p. 1.

⁶⁶⁴ AVA. Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 26 avril 1949, p. 50.

⁶⁶⁵ «Tournure dramatique de la grève d'Asbestos», *L'Asbestos*, 18 mars 1949, p. 1.

⁶⁶⁶ M.Perrot, *op cit.*, p. 180-181.

⁶⁶⁷ «Déclaration de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd.», *L'Asbestos*, 18 mars 1949, p. 5; «Pourquoi suivre les chefs de grève qui défient nos lois?», *L'Asbestos*, 18 mars 1949, p. 6.; «La grève se terminerait en fin de semaine?», *L'Asbestos*, 1^{er} avril 1949, p. 4.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Canadian Johns-Manville qui allait faire culminer le recours à la violence⁶⁶⁸. Les accrochages entre gréviste et non-gréviste se multipliaient. Au yeux des grévistes, ces briseurs de grève symbolisaient une défaite prochaine; de plus, ils avaient la protection de la police provinciale⁶⁶⁹. Le 29 avril, les deux parties rompirent définitivement les négociations, la compagnie insistant pour donner la priorité aux briseurs de grève. Le syndicat chercha l'appui de la Ville afin de faire pression sur la compagnie:

«Des officiers du Syndicat National de l'Amiante Inc. ainsi qu'un groupe d'ouvriers rencontrent le conseil pour lui faire les demandes suivantes:

1^e Enlever le couvre-feu qui a été imposé dernièrement de 1 heures à 5 heures du matin;

2^e Passer un règlement afin d'empêcher les gens de l'extérieur de venir travailler à Asbestos durant la grève, alléguant que ces gens peuvent être une cause de troubles.

Le maire explique que le couvre-feu a été imposé à la demande d'un grand nombre de citoyens afin de prévenir certains troubles comme il s'en est produit depuis le commencement de la grève et si possible en éviter de plus graves, comme la ville a le devoir de protéger ses citoyens dans de telles circonstances. Le secrétaire à la demande du maire donne lecture d'une lettre de l'avocat Albert Leblanc de Sherbrooke dans laquelle il émet l'opinion que la ville pourrait être tenue responsable des dommages causés si elle ne prend pas des mesures raisonnables pour les prévenir et il cite plusieurs cas dans lesquels des villes ont été tenues responsables. Quant à la deuxième demande, le conseil ne croit pas qu'il possède les pouvoirs nécessaires pour passer un règlement empêchant les gens de l'extérieur de venir travailler à Asbestos.

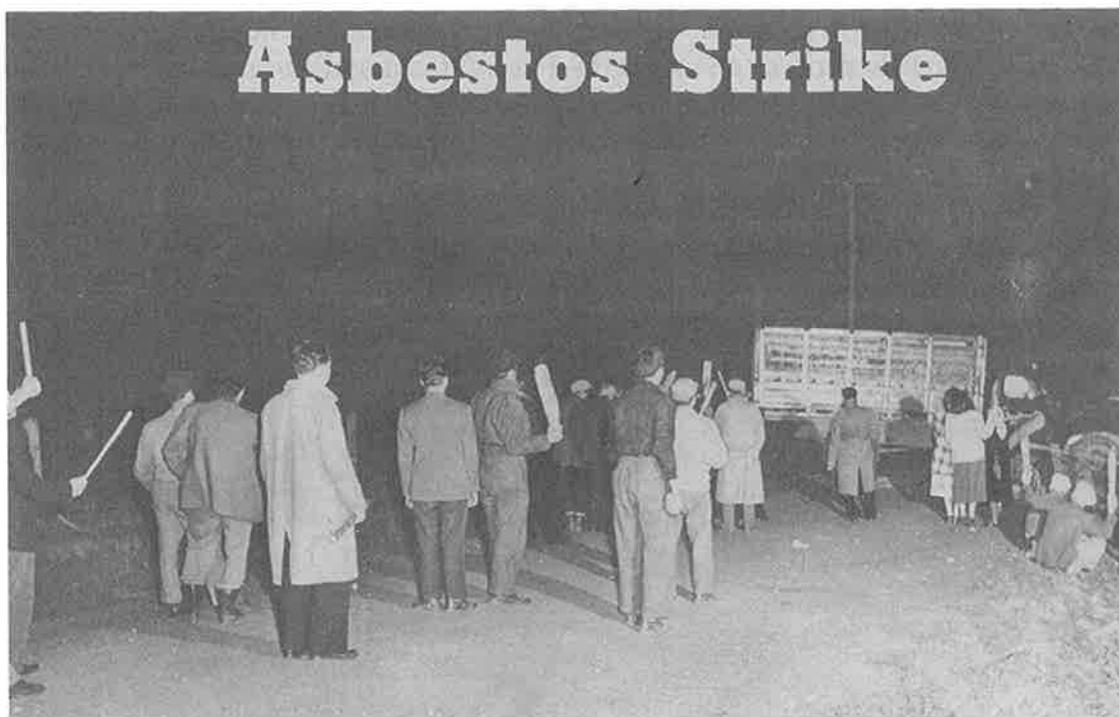
Après une longue discussion les officiers du Syndicat proposent au conseil de se tenir responsables des dommages qui pourraient être causés par des grévistes pendant que durera la grève et pour ce faire donner au conseil une garantie écrite, ceci afin de permettre au conseil de dégager sa responsabilité. Le conseil demande alors aux officiers de produire par écrit le projet d'entente par lequel le Syndicat se

⁶⁶⁸ On n'eut jamais un chiffre précis du nombre de non-grévistes et briseurs de grève à avoir travaillé à la C.J.M. durant la grève. Toutefois, il est évident que la Compagnie avait tout avantage à créer l'impression que les opérations s'effectuaient pleinement.

⁶⁶⁹ Gilles Beausoleil, *op cit.*, p. 195.

Septième chapitre

tiendrait responsable des dommages qui pourraient être causés et que le conseil l'étudiera à une prochaine réunion.»⁶⁷⁰



Les ouvriers aux barricades. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Le 2 mai, la compagnie ajoutait de l'huile sur le feu en émettant un communiqué annonçant que la production était recommencée et que, si les grévistes voulaient conserver leur priorité, ils devaient retourner au travail au plus tôt⁶⁷¹.

Le 4 mai, une assemblée fut convoquée à Thetford Mines et à Asbestos. À Asbestos on décida d'organiser un défilé dans le but de montrer la solidarité entre les grévistes et leur opposition aux briseurs de grève⁶⁷². Très tôt le matin du 5 mai, les grévistes se réunirent en face de l'église. De leur côté, les policiers parcouraient les routes environnantes. Le camion d'un groupe de grévistes de Thetford fut intercepté par la police; le groupe continua vers Asbestos à pied. Le défilé se mit en branle vers 7 heures 50, s'arrêtant devant les barrières de l'usine. On comptait parmi le groupe un nombre assez élevé de femmes récitant le chapelet. Du groupe, quelques hommes s'approchèrent des barrières, une bombe lacrymogène fut lancée par un policier posté à l'in-

⁶⁷⁰ AVA. Procès-verbal du conseil de Ville d'Asbestos, 29 avril 1949, p. 51.

⁶⁷¹ Gilles Beausoleil, *op cit.*, p. 183.

⁶⁷² Les grévistes utilisaient plutôt le terme de «parade» pour qualifier les manifestations organisées en défilé.

Filons d'histoire 1899 - 1999

térieur des terrains de la compagnie. Un des grévistes fut touché au front. D'autres grévistes décidèrent de se diriger vers les routes pour bloquer la ville aux briseurs de grève, malgré la rumeur de renfort policier. Des lignes de piquetage furent établies. Le soir, les dirigeants syndicaux proposèrent aux piqueteurs de rentrer chez eux. Les grévistes décidèrent de rester sur les lignes toute la nuit pour bloquer l'accès de la ville aux briseurs de grève, de façon définitive. Les chefs syndicaux convoquèrent une assemblée pour minuit.



Lecture de l'acte d'émeute par le juge Hertel O'Bready sur le parvis de l'église St-Aimé. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Septième chapitre

Les piqueteurs, contrariés par la tenue de cette assemblée, avaient pris tous les moyens pour passer la nuit sur les routes. Les chefs syndicaux tentaient tant bien que mal de convaincre les grévistes de cesser le blocus et de retourner chez eux, les avertissant qu'un contingent de policiers fortement armés venait vers Asbestos. Les grévistes décidèrent de poursuivre quand même le blocus. Ce n'est qu'avec l'intervention de l'aumônier du syndicat, aux petites heures de la nuit, que les ouvriers rentrèrent chez eux⁶⁷³. À 4 heures, le nouveau contingent de la police provinciale faisait son entrée dans la ville. Les policiers se rendirent à la salle du sous-sol de l'église pour y arrêter les grévistes de Thetford qui s'y trouvaient. À sept heures, le juge O'Bready de Sherbrooke lut l'acte d'émeute devant l'église. Tous les hommes présents furent mis sous arrêt. Durant toute la journée, les policiers procédèrent à des arrestations. Ces personnes étaient conduites au Club Iroquois, quartier général de la police provinciale, où elles étaient soumises à des interrogatoires brutaux.

Cinquante-trois grévistes furent détenus et envoyés à Sherbrooke, puis à Montréal pour la fin de semaine. Le 7 mai, toute la ville était sous contrôle policier. Toutefois les grévistes continuaient de communiquer entre eux. L'acte d'émeute fut levé dimanche le 8. Les assemblées pouvaient recommencer. Pendant ce temps, on déployait de multiples efforts en vue de libérer les grévistes toujours détenus. Tous ces événements n'avaient en fait que raffermi la résistance ouvrière⁶⁷⁴.

L'acte d'émeute réussit à faire perdre le caractère familial et communautaire qu'avait pris la grève, en éloignant pour de bon les femmes et les enfants de la scène du conflit, et en trouvant les moyens pour tranquilliser les ouvriers. La grève prit fin le 1^{er} juillet au matin. Quand la nouvelle fut annoncée par les leaders syndicaux, l'esprit de la fête s'empara de la ville:

*«Immédiatement après, les ouvriers sont sortis de la salle et ont manifesté leur joie par les rues d'Asbestos. Fanfare en tête les grévistes ont paradé. Les femmes ont rejoint le groupe pour démontrer qu'elles étaient tout aussi contentes que leurs époux de la fin de la grève [...] M. l'abbé Camirand a célébré une messe d'action de grâce dans l'église paroissiale qui était remplie à pleine capacité par les mineurs qui plus tôt avaient célébré la fin de la grève. Les cloches de l'église ont sonné sans interruption pendant une demi-heure».*⁶⁷⁵

⁶⁷³ Comme le souligne Jacques Cousineau, le curé Camirand fut l'âme de la résistance ouvrière à Asbestos. L'aumônier avait l'appui indéfectible de Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke. Mgr Desranleau avait démontré une attitude pro-ouvrière, tant à Sorel, durant la grève des chantiers maritimes, qu'à Sherbrooke en tant qu'évêque. Jacques Cousineau, *L'Église d'ici et le social (1940-1960)*, Bellarmin, Montréal, 1982, p. 94.

⁶⁷⁴ Gilles Beausoleil, *op cit.*, p. 195-205.

⁶⁷⁵ «Fin de la grève», *Le Devoir*, 1^{er} juillet 1949.



Assemblée du syndicat après l'acte d'émeute. Au centre le curé Camirand, aumônier du SNAA et curé de la paroisse St-Aimé. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Mais, dans les jours qui suivirent, on s'aperçut que les termes n'étaient pas très favorables aux grévistes. Ainsi, les briseurs de grève gardaient leur emploi. La déception était perceptible chez la plupart des travailleurs, entraînant quelques escarmouches:

«Tous avaient repris le travail lundi et la ville était dans une atmosphère plutôt joyeuse. Les hommes rentraient à leurs foyers lorsqu'un groupe d'entre eux incita les camarades à se grouper. Ce groupe de mineurs décida alors qu'il n'était pas normal que les «scabs» ou ceux

Septième chapitre

qui ne s'étaient pas mis en grève soient traités avec autant de considération que les anciens grévistes. Bref, la chaleur aidant, les manifestants lancèrent quelques pierres sur les maisons des «traîtres». Ils ont cassé quelques vitres, mais les dégâts sont dans l'ensemble très minimes.»⁶⁷⁶



L'esprit de la fête s'empare des gens d'Asbestos après l'annonce du règlement de la grève. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Après des mois de tensions et de violence, certains esprits échauffés avaient de la difficulté à s'apaiser:

«Le pire qui est survenu cependant, c'est à 3h. du matin, dimanche, alors que le feu a rasé la grange de M. Léodore Roux, de Tingwick, dont le fils aurait été un non-gréviste, et qui aurait été menacé il y a quelques temps que sa grange serait incendiée.»⁶⁷⁷

⁶⁷⁶ «Un incident à Asbestos entre les «Scabs» et les grévistes», *Le Devoir*, 6 juillet 1949.

⁶⁷⁷ «Le flânage devant les salles publiques ne sera pas toléré.», *L'Asbestos*, 12 août 1949, p. 1.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Le règlement de la grève n'a pas eu pour effet de faire cesser les gestes de provocation et de violence de part et d'autre. La Ville d'Asbestos fut obligée d'imposer un règlement, rappelant l'acte d'émeute, afin de ramener les gens à de meilleures intentions⁶⁷⁸. Toutefois, la ville ne peut empêcher les débats entre voisins:

«Dimanche dernier, un citoyen de la rue St-Jacques était à lire son journal sur sa galerie quand un de ses voisins lui adressa plusieurs paroles qui n'eurent pas le don de lui plaire. Le lecteur qui fut «scab» durant la grève se rendit à la rencontre de son interlocuteur, qui fut gréviste. Il y eut plein d'activités et les passants s'y rassemblèrent en grand nombre. Chose curieuse, nos policiers accoururent de tous les côtés pour mettre ordre et dispersèrent les gens.»⁶⁷⁹

En fait, les ressentiments et les rancœurs furent perceptibles encore pendant plusieurs années, le gens faisant peu de place aux nuances et à la réconciliation⁶⁸⁰.

La déception face aux conditions de règlement du conflit était aussi présente chez les dirigeants syndicaux:

«À Asbestos la situation lors du règlement de la grève nous obligeait à accepter ce qui nous était présenté. Les clauses difficiles à interpréter sont celles du retour au travail et de la non-discrimination. La Compagnie interprète le règlement à sa façon c'est ce qui rend encore plus difficile le retour au travail. De plus on lance toutes sortes de rumeurs afin de décourager les ouvriers et en essayant de discréditer les confrères Picard et Marchand.»⁶⁸¹

Les négociations et l'arbitrage étaient difficiles et la C.J.M. n'avait pas l'intention de faire de quartier:

«Le projet soumis par la Cie est impossible. C'est encore pire que le projet qui nous avait été présenté au mois de décembre. Il a assisté à toutes les séances d'arbitrage dans l'affaire des Compagnies de Thetford. Le Président, le juge Thomas Tremblay, lui semble impartial. Les Compagnies n'ont rien ménagé pour tâcher de démontrer que les conditions de travail étaient les mêmes dans l'industrie de l'Amiante

⁶⁷⁸ «Les non-grévistes sont victimes de manifestations.», *L'Asbestos*, 22 juillet 1949, p. 1.

⁶⁷⁹ «Les coups suivent les paroles aigres», *L'Asbestos*, 2 septembre 1949, p. 1.

⁶⁸⁰ Il serait trop long ici d'énumérer tous les gestes de violence et d'intimidation commis après le règlement du conflit. Bien qu'ils soient plus nombreux durant la première année du règlement, on en dénombre plusieurs s'échelonnant sur une longue période.

⁶⁸¹ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5, Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, 14 août 1949.

Septième chapitre

que les autres industries. Suivant l'opinion des médecins qui ont témoigné pour les compagnies, la poussière d'amiante ne serait pas dangereuse et ne causerait pas la tuberculose. Yvan Sabourin, qui agissait comme avocat conseil pour les Compagnies de Thetford a fait un grand plaidoyer sur l'élimination des poussières, a dit que la cause du taux élevé de tuberculose à Thetford n'était pas dû à la poussière mais au manque d'hygiène à la maison et au travail des ouvriers.»⁶⁸²



K.-V. Lindell (en bas) qui remplaça G. K. Foster (en haut) à la direction de la C.J.M. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁶⁸² Yvan Sabourin agissait comme procureur de Johns-Manville dans plusieurs causes. SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5. Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, 9 octobre 1949.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Sans doute dans le but d'apaiser les tensions entre le syndicat et la compagnie, la Johns-Manville effectua des changements au sein de la direction à Asbestos. Ainsi, George K. Foster, trop identifié au conflit, fut promu au poste de **Production Manager of Asbestos Fibre Division**. K.V. Lindell fut nommé pour remplacer Foster à la direction, à titre de Gérant de la mine Jeffrey⁶⁸³. Le 21 février, était signée la convention collective avec la C.J.M.⁶⁸⁴. Suite à sa nomination, Lindell s'activa à recréer le lien avec les ouvriers et le syndicat:

«Il nous fait rapport également que lors des dernières séances de négociations à Asbestos, M.Lindell nous a dit qu'il espérait des relations harmonieuses pendant l'année en cours et qu'il traiterait tout le monde avec justice en considérant le «Worker» sur le même pied d'égalité qu'un surintendant. M. Lindell nous dit que la Compagnie et les ouvriers ont fait des erreurs en 1949 et qu'il espérait que ces choses seraient évitées dans l'avenir.»⁶⁸⁵

Cette nouvelle attitude des dirigeants de la C.J.M. permit d'améliorer les relations entre le syndicat et la compagnie, facilita les négociations lors du renouvellement des conventions collectives suivantes. Ainsi, en quelques années, les ouvriers syndiqués d'Asbestos furent parmi les mieux rémunérés de toute l'industrie minière⁶⁸⁶.

* *
*

De 1919 à 1950 représente une période charnière dans l'histoire d'Asbestos. Il s'agit d'une longue marche pour l'affirmation ouvrière et la reconnaissance syndicale. Les grèves et les conflits ouvriers vécus durant cette période ont été des catalyseurs de cette prise de conscience de toute la classe ouvrière à Asbestos. En effet, une ville mono-industrielle, d'une seule compagnie, le sens communautaire et familial du mouvement ouvrier, plusieurs éléments qui viennent lier la destinée de la Ville d'Asbestos à celle de ses travailleurs. Bien qu'elle n'ait duré que quelques mois, l'expérience commune de la grève vécue par la population d'Asbestos, transforma complètement cette communauté. Qu'ils soient tristes ou heureux, les événements vécus durant la grève allaient demeurer dans la mémoire collective.

⁶⁸³ «Production men moved up in Asbestos fibre division», *Johns Manville News Pictorial*, February 1950, p. 3.

⁶⁸⁴ P.E. Trudeau, *op cit.*, p. 238.

⁶⁸⁵ SAHRA. Fonds de la Fédération de la Métallurgie P5. Cahiers des procès-verbaux des réunions de la Fédération Nationale des Employées de l'Industrie Minière, Janvier 1950, p. 99-100.

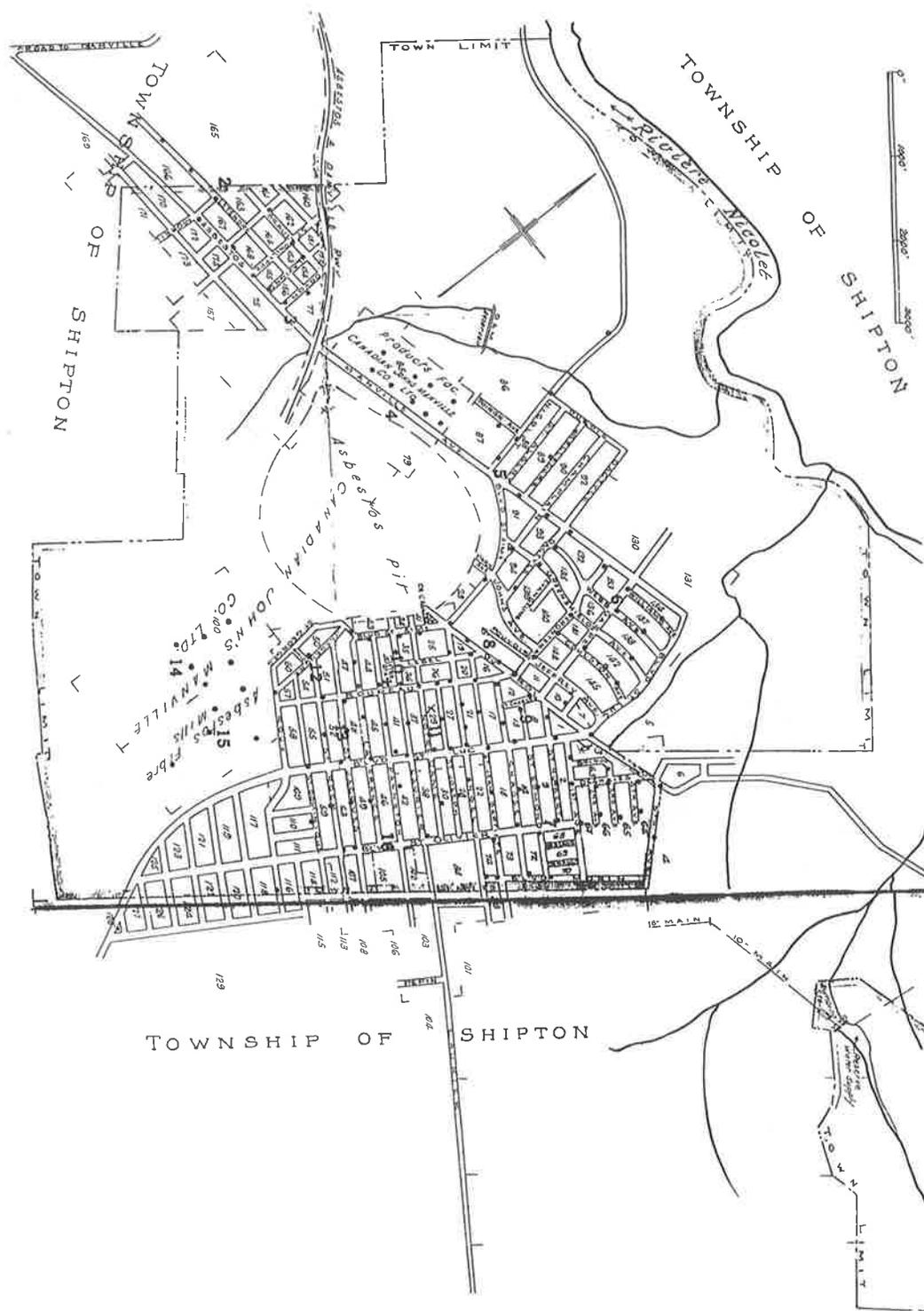
⁶⁸⁶ P.E. Trudeau, *op cit.*, p. 327.

Troisième partie

**DE L'ÂGE D'OR SOCIO-ÉCONOMIQUE
À L'AMORCE D'UN DÉCLIN
(1951-1970)**

Huitième chapitre

3.1 Prospérité et croissance: une ville en pleine expansion (1951-1960)



Carte de la ville d'Asbestos en 1953. (Canadian Underwriters' Association)

Filons d'histoire 1899 - 1999

De 1946 à 1949, l'industrie de guerre est reconvertie en économie de paix. En 1949, l'économie québécoise commence son ascension, mais son marché restreint et le ralentissement de la vente des biens de consommation durables laissent entrevoir une dépression. Le 4 avril 1949, la signature du pacte de l'Atlantique Nord déclenche la guerre froide et lance les grandes puissances dans la course aux armements, obligeant ainsi les États-Unis à emmagasiner du matériel stratégique. La guerre de Corée (1950-1953) ne fera que renforcer la tendance, et c'est ce climat politique qui favorisera la vie économique québécoise⁶⁸⁷. Le Québec disposera justement d'un certain nombre de matières premières: l'amiante fera l'objet de la convoitise des Américains. La quantité d'amiante extrait double et sa valeur se multiplie par cinq⁶⁸⁸.



Porte de bienvenue en bardeaux d'amiante sur la rue Manville. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Il serait faux de croire que les années d'après-guerre s'ouvrent sur une période de prospérité générale. Les ouvriers payés au salaire minimum vivent dans le dénuement; les gains n'arrivent guère à compenser la hausse du coût de la vie. Chez les travailleurs syndiqués, la situation varie selon les industries et les régions. Les travailleurs de la grande industrie⁶⁸⁹ sont avantagés, ils obtiennent des salaires conformes à la hausse des prix. C'est ainsi qu'à Asbestos, en 1951, le salaire des 2650 ouvriers de la Canadian Johns-Manville s'élève à plus

⁶⁸⁷ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome 2: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 188.

⁶⁸⁸ *Ibid.*, p. 225.

⁶⁸⁹ La Canadian Johns-Manville fait partie de ce que l'on peut appeler la «grande industrie».

Huitième chapitre

de 10 millions de dollars «en comparaison de 5,200,000\$ payés aux 2,200 ouvriers en 1948. La semaine de travail est maintenant de 40 heures; elle était de 48 heures en 1948, tandis qu'en 1929, elle atteignait 70 heures»⁶⁹⁰. D'après le contrat de travail de la Canadian Johns-Manville du 1^{er} février 1958 au 31 janvier 1960, les mineurs au département de la mine à ciel ouvert ainsi que les autres ouvriers des différents départements gagnent environ 2,00\$ de l'heure⁶⁹¹.

Sous la pression des syndicats, les gouvernements s'efforcent de mieux répartir le revenu national par des mesures sociales puisque «parallèlement aux programmes fédéraux d'assurance-chômage et d'allocations familiales, le gouvernement du Québec accroît les prestations sociales aux plus démunis: mères nécessiteuses, infirmes, accidentés du travail, indigents, invalides»⁶⁹². Toutefois, ces mesures ne pallient qu'au plus pressé. La difficulté à boucler le budget familial amène certaines femmes sur le marché du travail. À partir des années 1950, la proportion des femmes au sein de la main-d'œuvre québécoise ne cessera d'augmenter et «de plus en plus de jeunes filles se donnent une formation plus poussée»⁶⁹³.

L'expansion économique de cette période va de pair avec la forte croissance démographique. Ainsi, «la population québécoise fait un bond de 26,7% entre 1951 et 1961, passant de quatre à cinq millions d'habitants»⁶⁹⁴. Dans la ville d'Asbestos, l'on assiste à une véritable explosion démographique. La population passe de 5 711 habitants en 1941 à 8190 habitants en 1951 et de 8969 habitants en 1956 à 11 083 en 1961⁶⁹⁵. De 1941 à 1961, on assiste à une augmentation de 48,47% de la population de la Ville d'Asbestos. Autre phénomène, le *baby boom*⁶⁹⁶ de l'après-guerre. Celui-ci transforme singulièrement la structure démographique du Québec qui devient «une société où les enfants tiennent une grande place»⁶⁹⁷. La Ville devra ajuster ses services. L'Église sera elle aussi

⁶⁹⁰ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, Sherbrooke, Éd. Paulines, 1977, p. 125.

⁶⁹¹ Il est à préciser ici que les femmes travaillant à la Compagnie Johns-Manville gagnent un salaire de 1,56\$ de l'heure, de loin inférieur à celui des hommes qui est en moyenne de 2,00\$ de l'heure. D'ailleurs, le salaire d'une femme est presque identique au salaire d'un apprenti de 1^{re} année à la manufacture (1,55\$). *Convention entre Canadian Johns-Manville Co., Limited et Syndicat National de l'Amiante Inc. et La Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière, Inc.*, Asbestos, Février 1, 1958 - Janvier 31, 1960, pp. 41-55.

⁶⁹² Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1987, p. 101.

⁶⁹³ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op.cit.*, p. 191.

⁶⁹⁴ *Ibid.*, p. 188.

⁶⁹⁵ *Ibid.*, p. 262.

⁶⁹⁶ «Le nombre annuel des naissances atteint alors des niveaux records, qui se maintiennent pendant plus d'une décennie», *Ibid.*, p. 196.

⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 188.

Filons d'histoire 1899 - 1999

75. Cette Convention et tous les amendements, après avoir été déposée au Département du Travail, entrera en vigueur le 1er février 1958 et restera en force jusque et incluant le 31 janvier 1960.

EN FOI DE QUOI, les parties présentes ont signé cette Convention le 21^{ème} jour d'août 1958.

CANADIAN JOHNS-MANVILLE
COMPANY LIMITED

Témoins:

J. O. Eby
J. E. Morrison
C. M. McGaw

SYNDICAT NATIONAL DE L'AMIANTE
D'ASBESTOS, INC.

Armand Larivée
J. J. Lafontaine

LA FEDERATION NATIONALE DES EM-
PLOYES DE L'INDUSTRIE MINIERE INC.

Armand Larivée
Daniel Lessard

- 40 -

Occupation	Taux à l'heure Date effective Fév. 1/58—Fév. 1/59	
Powder Magazine Man.....	\$1.89	\$1.94
Primary Driller.....	2.00	2.05
Pumpman.....	1.86	1.91
Secondary Driller.....	1.93	1.98
Shovel Oiler.....	1.98	2.03
Shovel Operator.....	2.35	2.40
Truck Driver—Service à la mine	2.00	2.05
Yard Labour — au début.....	1.80	1.85
Après 6 mois..	1.81	1.86

DEPARTEMENT DU CHEMIN DE FER

Brakeman.....	\$1.95	\$2.00
Boiler Attendant.....	1.95	2.00
Car Repairman "A".....	1.98	2.03
Carpenter.....	2.04	2.09
Dumper.....	1.89	1.94
Engineer.....	2.25	2.30
Fireman.....	2.00	2.05
Freight Conductor.....	2.12	2.17
Freight Engineer.....	2.20	2.34
Labourer (Voir "General Labour")		
Loco. Crane Operator.....	2.08	2.13
Loco. Crane Operator's Helper.	1.95	2.00
Loco. Fitter.....	2.06	2.11
Railway Maintenance Helper..	1.91	1.96
Switchman.....	1.95	2.00
Trackman.....	1.86	1.91
Trackhifter Operator.....	2.00	2.05
Tractor Dozer Operator.....	1.97	2.02
Weighmaster.....	1.89	1.94

- 42 -

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Le 1er février, 1958 au 31 janvier, 1960

PARTIE II

LISTE DES TAUX DE SALAIRES

DIVISION DE LA FIBRE

Occupation	Taux à l'heure Date effective Fév. 1/58—Fév. 1/59	
------------	---	--

APPRENTIS

Les taux des salaires des apprentis sont comme suit:

Première année.....	\$1.60	\$1.65
Deuxième année.....	1.68	1.73
Troisième année.....	1.79	1.84
Quatrième année.....	1.87	1.92
Après la quatrième année complété. (Si une vacance existe).....	Taux du métier	

DEPARTEMENT DE LA MINE A CIEL

OUVERT

Blaster.....	\$2.02	\$2.07
Blaster-Helper.....	1.85	1.90
Bulldozer Operator "A".....	2.06	2.11
Cobber.....	1.80	1.85
Gas Shovel Operator.....	2.17	2.22
Grader Operator.....	2.00	2.05
Groundman.....	1.87	1.92
Haulage Truck Operator.....	2.02	2.07
Janitor.....	1.80	1.85

- 41 -

Occupation	Taux à l'heure Date effective Fév. 1/58—Fév. 1/59	
------------	---	--

DEPARTEMENT DU MOULIN

Attrition Mill Operator.....	\$1.95	\$2.00
Belt Conveyor Attendant.....	1.85	1.90
Car Inspector.....	1.86	1.91
Crusher.....	1.88	1.93
Dryer Operator.....	1.98	2.03
Fan Room Operator (2 ^{ème} plancher).....	2.00	2.05
Feeder.....	1.87	1.92
Fibre Storage Attendant.....	1.87	1.92
Front End Loader Operator...	2.00	2.05
Janitor.....	1.80	1.85
Lift Truck Operator—Loading.	2.00	2.05
Production.....	1.92	1.97
Mechanical Sweeper Operator.	1.85	1.90
Mill Repairman "A".....	2.02	2.07
Operator.....	1.88	1.93
Painter "A".....	1.99	2.04
Painter "B".....	1.89	1.94
* Pallet Loader Operator.....	1.93	1.98
Pallet Man.....	1.86	1.91
Reclaiming Conveyor Attendant	1.88	1.93
Sealer Operator.....	1.88	1.93
Senior Operator.....	2.04	2.09
Tube Man.....	1.80	1.85
XZ Mill Operator.....	1.91	1.96

DEPARTEMENT DU CONTROLE DE LA

QUALITE

Laboratory Tester.....	\$1.98	\$2.03
Production Tester.....	1.91	1.96
Shipping Inspector.....	1.94	1.99

- 43 -

* Effectif, 8 Septembre 1958.

Huitième chapitre

touchée, on crée de nouvelles paroisses pour répondre aux besoins des fidèles de plus en plus nombreux.

Dans cette société en pleine mutation, l'Église catholique avait assumé de nombreuses responsabilités en santé, en éducation et en bien-être social, mais se voit distancée par d'autres forces sociales. Devant l'ampleur des changements, elle ne dispose plus des ressources financières suffisantes pour remplir les tâches qui lui incombent. Ainsi, le gouvernement doit mettre en place un réseau d'écoles de métiers, assumer les frais du système hospitalier et multiplier les interventions directes auprès des défavorisés. Et c'est exactement ce qui se passe à Asbestos dans les années 1950-1960: une école de métiers sera mise sur pied, plusieurs écoles primaires seront ajoutées à celles déjà existantes, un externat classique pour les garçons sera créé et on réclamera, sans l'obtenir tout de suite, un centre hospitalier.

Dans un Québec conservateur, le changement devait survenir non au niveau politique, mais aux niveaux social et académique. Les universités et les écoles commerciales forment une nouvelle génération susceptible de contester le pouvoir des élites traditionnelles. On aspire à se tailler une place dans la fonction publique et dans l'entreprise privée. Les enseignants laïcs commencent à remettre en question la main haute des clercs sur le système scolaire⁶⁹⁸. Dans l'Église même, de nouveaux courants de pensée, tel le mouvement de l'Action catholique, contestent la théologie fixiste et le mythe de l'ordre naturel des choses⁶⁹⁹. Sans compter l'avènement de la télévision, en 1951, qui bouleverse les croyances et les comportements traditionnels. Celle-ci «*fait une entrée rapide et foudroyante dans la vie quotidienne*»⁷⁰⁰. De plus, avant les années 1950, une minorité seulement avait de l'eau chaude, le téléphone, la radio ou une automobile. À partir des années 1950-1960, c'est courant⁷⁰¹.

À compter de 1956, l'économie du Québec s'essouffle. Sur les marchés internationaux, il y a surabondance de matières premières et de produits ouvrés. Il est vrai que l'économie européenne se relève de la guerre et que les pays du Tiers-Monde accélèrent l'exploitation de leurs richesses naturelles. La concurrence est vive et le marché domestique ne peut suffire à éponger l'excédent de la production. La recherche scientifique est quasi inexistante.

⁶⁹⁸ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op.cit.*, p. 314.

⁶⁹⁹ «*Formés par les mouvements d'action catholique, (les laïcs) (sic) veulent que le clergé cesse de contrôler tous les aspects de la vie sociale et chrétienne. Leur pensée se nourrit aux grandes tendances du catholicisme français alors en pleine renaissance, et s'exprime dans des revues dont la plus célèbre est sans contredit Cité Libre*», *Ibid.*, p. 314.

⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 188.

⁷⁰¹ *Ibid.*

Filons d'histoire 1899 - 1999

L'équipement des manufactures devient vieillot et la main-d'œuvre est peu polyvalente⁷⁰². Bref, le Québec découvre que, même sur son propre marché, il n'arrive plus à rivaliser avec la concurrence étrangère. Il en découle, de 1957 à 1961, un ralentissement important de l'activité économique, plus particulièrement agricole et minière puisque «*la croissance économique annuelle n'atteint que 3,9%. Les investissements progressent au rythme de 2% par année, comparativement à 14% durant les années précédentes*»⁷⁰³.



Cérémonie protocolaire marquant le début des travaux du Centre Récréatif d'Asbestos en 1953. (Le Citoyen, 28 décembre 1974)

Dans la société économique québécoise, les francophones occupent le bas de l'échelle⁷⁰⁴. En 1965, on lira dans le rapport Laurendeau-Dunton⁷⁰⁵: on «*constate qu'un Québécois francophone touche un revenu moyen inférieur d'environ 35%*

⁷⁰² Ibid., p. 223.

⁷⁰³ Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 108.

⁷⁰⁴ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op.cit.*, p. 188.

⁷⁰⁵ «*L'arrivée au pouvoir de Lester B. Pearson, en 1963, marque une volonté de changement qui s'exprime dans la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme co-présidée par André Laurendeau et Davidson Dunton. La commission B-B, comme on l'appelle familièrement, mène une enquête approfondie et, après un rapport préliminaire en 1965, ne dépose son rapport final qu'en 1969. Elle recommande, entre autres, d'accroître le niveau de bilinguisme dans l'administration fédérale et d'y mettre sur pied des unités de travail francophones. Elle propose, en outre, de créer des districts bilingues dans toutes les régions du Canada où existe une minorité significative de population de l'une des deux langues officielles; le Québec deviendrait à cet égard un immense district bilingue*», Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op.cit.*, p. 549.

Huitième chapitre

à celui du Québécois anglophone. Les anglophones, forment 7% de la main-d'œuvre, occupent 80% des postes les mieux rémunérés dans l'entreprise manufacturière⁷⁰⁶. On apprend que la rentabilité d'une entreprise étrangère, sur le sol québécois, est deux fois plus forte que celle d'une entreprise locale comprenant des investissements francophones.

Il faut donner un sérieux coup de barre. De 1953 à 1956, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, mise sur pied par le Premier ministre Maurice Duplessis, avait tenu 97 séances publiques et reçu 253 mémoires: «*Contraintes de donner un éclairage socio-économique aux problèmes constitutionnels, elle avait dû étudier l'ensemble des problèmes de la société québécoise et avait conclu: Il n'est plus possible d'éviter le recours à l'État, parce que les organismes privés ne peuvent suffire à la tâche*»⁷⁰⁷. Le Premier ministre est effrayé par les conclusions de la Commission royale d'enquête et par les réformes suggérées. Il tente de le reléguer aux oubliettes. Mais déjà des partisans du changement se regroupent et forment le Rassemblement pour l'indépendance nationale⁷⁰⁸ qui se donne pour mission d'obtenir «*un État québécois fort pour résoudre les problèmes engendrés par une croissance anarchique de l'économie et de l'urbanisation*»⁷⁰⁹. En 1968, l'arrivée du Mouvement souveraineté-association sur la scène politique québécoise «*provoque une crise qui amène le parti à se saborder*», il s'efface alors devant le Parti québécois⁷¹⁰.

Des paroisses en mouvement

Dans un Québec qui se cherche et tente de se redéfinir, l'Église catholique demeure, en 1950, l'institution suprême. Et on ne néglige pas le confort paroissial, puisqu'en juin 1950, des travaux sont entrepris pour rénover l'intérieur de l'église Saint-Aimé

«la voûte fut simplifiée; deux ouvertures furent pratiquées de chaque côté, facilitant les entrées et les sorties; de chaque côté du sanctuaire également, on éleva des murs qui isolèrent de la nef cette partie de l'église; de nouvelles orgues comprenant 28 jeux furent installées; on introduisit un mobilier neuf dont chaque pièce s'harmonise on ne peut mieux avec le style gothique du temple»⁷¹¹.

⁷⁰⁶ Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 109.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, pp. 109-110.

⁷⁰⁸ «*dont le comité exécutif comprend deux universitaires, trois syndicalistes, un membre de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), trois journalistes, un avocat et deux agronomes*», Jean Hamelin et Jean Provencher, *op.cit.*, p. 110.

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op.cit.*, p. 642.

⁷¹¹ Frère Fabien, *op.cit.*, pp. 121-122.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Par la même occasion, on n'oublie pas le confort du prêtre. On construit un nouveau presbytère. L'ancien abritera pour quelques temps, le bureau du secrétaire du Syndicat National de l'Amiante: «*Le Syndicat de l'Amiante annonce l'ouverture du nouveau bureau du secrétaire dans l'ancien presbytère que l'on appellera à l'avenir le Centre paroissial. Il y a plusieurs bureaux à louer.*»⁷¹² Le 16 juillet de la même année, on décide que «*la maison de la Fabrique (la maison du bedeau) (sic) située au coin Lebel et Notre-Dame sera vendue le 1^{er} avril à l'enchère*»⁷¹³. Le 2 septembre 1951, l'église Saint-Aimé rénover est prête pour l'inauguration et on profite de l'occasion pour bénir le nouveau presbytère⁷¹⁴.

D'ailleurs, en 1950, à cause de l'accroissement de la population catholique d'Asbestos, «*une autre paroisse surgit entre Asbestos (paroisse Saint-Aimé) et Danville*»⁷¹⁵, elle sera désignée sous le vocable de Saint-Barnabé. Jusqu'alors, «*ce secteur d'Asbestos était considéré comme une desserte et c'est l'abbé Louis-Philippe Camirand, curé de Saint-Aimé, qui, chaque dimanche, allait y célébrer la messe*»⁷¹⁶. En 1952, Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, ordonne la création de la paroisse Saint-Barnabé⁷¹⁷ et l'abbé Edgar Parent est nommé curé⁷¹⁸. Une église est construite «*pour les besoins du culte au prix de 55,000\$. Elle mesurait 100 X 50 pieds*»⁷¹⁹.

En 1953, la Fabrique de la paroisse Saint-Aimé se résout à restaurer les murs et le clocher de l'église «*dont les pierres, à différents endroits, perdaient de leur solidité et menaçaient même de tomber*»⁷²⁰.

Le 15 avril 1954, M. l'abbé Louis-Philippe Camirand est nommé curé de Sainte-Luce de Disraéli. Le 31 mai, les citoyens de la ville d'Asbestos se joignent aux paroissiens de Saint-Aimé qui organisent un défilé en l'honneur de leur ancien curé. La Ville a rendu un vibrant hommage par «*un défilé constitué de deux cents voitures qui se mit en branle à destination de Disraéli, sa nouvelle paroisse*»⁷²¹. Il faut mentionner ici que la décision d'envoyer M. le curé Louis-Philippe Camirand à Disraéli fut interprétée, par les gens d'Asbestos, comme une punition de l'Évêché à l'égard de son curé. N'oublions pas

⁷¹² Cahier d'Annonces et Prônes (1951), Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 24 juin 1951, p. 229.

⁷¹³ Cahier d'Annonces et Prônes (1950), Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 16 juillet 1950, p. 190.

⁷¹⁴ Cahier d'Annonces et Prônes (1951), Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 12 août 1951, p. 233.

⁷¹⁵ Frère Fabien, «1950: le quartier Saint-Barnabé devient une paroisse», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 123.

⁷¹⁶ *Ibid.*

⁷¹⁷ Cahier d'Annonces et Prônes (1952), Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 10 août 1952, p. 274.

⁷¹⁸ Frère Fabien, «1950: le quartier Saint-Barnabé devient une paroisse», *op.cit.*, p. 123.

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités, op.cit.*, p. 125.

⁷²¹ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 127.

Huitième chapitre

que le curé Camirand avait pris position en faveur des grévistes lors de la grève de 1949. C'est avec un immense chagrin que, le 26 septembre 1959, les paroissiens apprirent l'accident mortel du curé Camirand, à l'âge de 62 ans⁷²².



Mgr Luc Castonguay



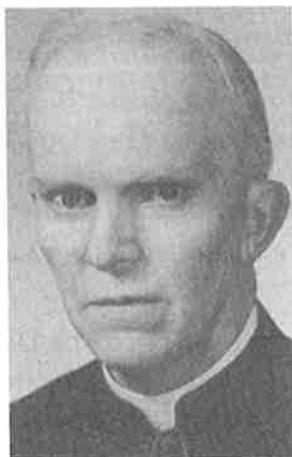
L'abbé Maurice Cloutier



Le chanoine Roméo Demers



L'abbé Edgar Parent



L'abbé Nazaire Lamarre



L'abbé Alphonse Deslandes

⁷²² *Cahier d'Annonces et Prônes (1959)*, Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 26 septembre 1959.

Filons d'histoire 1899 - 1999

M. l'abbé Louis-Philippe Camirand, curé de 1948 à 1954, est remplacé par l'abbé Roméo Demers (1954-1969)⁷²³ qui devient le 5^e curé de la paroisse Saint-Aimé. Il ne peut occuper son poste dès sa nomination. Parallèlement à ses occupations, M. l'abbé Demers surveille sa nouvelle paroisse et les travaux de rénovation extérieure de l'église, commencés en 1953. Pour répondre aux besoins pressants d'une paroisse toujours plus populeuse, l'évêque de Sherbrooke octroie un 3^e vicaire, l'abbé Camille Parenteau.



Église Notre-Dame-de-Toutes-Joies. (Société d'Histoire d'Asbestos)

En 1955, on érige une autre paroisse: Notre-Dame-de-Toutes-Joies. Les autorités religieuses interprètent les statistiques démographiques de la paroisse Saint-Aimé qui font un bond incroyable: de 3193 âmes en 1955, on passe de 4041 âmes en 1956. On réorganise la structure paroissiale d'Asbestos:

⁷²³ «L'abbé Demers naquit à St-Valérien, comté de Shefford, le 2 août 1902. Il fit ses études classiques au collège séraphique des Trois-Rivières; ses études philosophiques au Studium de philosophie des Franciscains, à Québec; et ses études théologiques, dans la même communauté, à Montréal, et au séminaire de Sherbrooke. Ordonné prêtre le 20 juin 1931 [...] il fut vicaire à Richmond et à Disraéli (1931-1934). Après ces trois années de ministère, il alla parfaire ses études de philosophie et de sociologie à l'Université de Fordham, N.Y. (1934-1939), où il obtint sa maîtrise ès arts et son doctorat de philosophie. De retour au pays, il fut successivement vicaire à Windsor-Mills (1939-1940), professeur au Grand Séminaire de Sherbrooke (1940-1941), curé de St.-Étienne de Bolton (1941-1949) et directeur de la Société de Réhabilitation jusqu'en 1954 [...]». Frère Fabien, *op.cit.*, pp. 129-130.

Huitième chapitre

«Saint-Aimé, d'une part, céda à la nouvelle paroisse une partie de son territoire et les 28 familles qui y demeuraient et reprit, d'autre part, 200 familles à Saint-Isaac-Jogues»⁷²⁴. Une fois résolus les tracassés de la transaction, des terres et des fidèles «une partie de St-Isaac Jogues et de St-Aimé et quelques familles de Wotton et Danville passèrent à Notre-Dame-de-Toutes-Joies»⁷²⁵, la vie religieuse reprit son cours à Notre-Dame-de-Toutes-Joies, «l'abbé Maurice Cloutier, désigné d'abord comme desservant, devient le curé de la nouvelle paroisse en 1956»⁷²⁶. Une nouvelle église est construite le 4 mai 1956. Par la suite, les données démographiques de la paroisse Saint-Aimé se stabiliseront.

TABLEAU I

Statistiques paroissiales de la paroisse Saint-Aimé

Année	Familles	Âmes	Comm.	Non-Comm.
1955	730	3193	2523	670
1956	914	4041	3192	849
1957	868	3726	3004	722
1958	818	3699	2939	760
1959	680	2850	2313	537
1960	676	2908	2381	527
1961	630	2768	2284	484

[Cahier d'Annonces et Prônes de 1955-1961. Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos]

Le 25 août 1957, on annonce en chaire de la paroisse Saint-Aimé qu'aura lieu une «assemblée de paroisse dimanche prochain après la grande messe au sous-sol du presbytère pour considérer la vente de l'ancien presbytère et de son terrain»⁷²⁷. Ainsi, le 1^{er} septembre 1957, l'ancien presbytère de Saint-Aimé et son terrain sont vendus à la compagnie Canadian Johns-Manville et «le produit de cette vente permettra d'effectuer dans la salle paroissiale, des travaux qui la rendront plus confortable et plus attrayante»⁷²⁸. De plus, en 1957, on exécute des travaux au cimetière, «avec la terre provenant de l'excavation de l'église Saint-Isaac, on combla une partie du terrain; on traça une troisième allée et on entourra le champ béni d'une bonne clôture»⁷²⁹.

⁷²⁴ *Ibid.*, p. 132.

⁷²⁵ Frère Fabien, «Fondateur de la paroisse N.-D. de Toutes-Joies en 1955, le curé Cloutier y resta 12 ans», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 152.

⁷²⁶ *Ibid.*

⁷²⁷ Cahier d'Annonces et Prônes (1957), Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 25 août 1957, p. 214.

⁷²⁸ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, *op.cit.*, p. 138.

⁷²⁹ *Ibid.*, pp. 140-141.

Filons d'histoire 1899 - 1999

En 1950, l'abbé Nazaire Lamarre devient curé de Saint-Isaac-Jogues⁷³⁰ pendant 10 ans, jusqu'à son décès le 29 avril 1960 et «*bien que malade depuis quelques mois, rien ne laissait prévoir un dénouement si subit*»⁷³¹. Son remplaçant est l'abbé Edgar Parent, ancien curé de Saint-Barnabé d'Asbestos. Par la même occasion, on comble le poste de Saint-Barnabé par M. l'abbé Aimé Doyon⁷³².



Maurice Duplessis en compagnie de K.-V. Lindell lors de l'inauguration du Moulin no 5 de la CJM. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Une ville en effervescence

C'est dans un climat d'effervescence constante que vit la population d'Asbestos des années 1950-1960. On crée des écoles primaires et des écoles spécialisées: externat classique, école de métiers. On se bat pour un centre hospitalier et pour une nouvelle école des métiers après la relocalisation de cette dernière. Le sport est à l'honneur à Asbestos et l'on compte plusieurs têtes d'affiche importantes sur la scène sportive québécoise. La vie culturelle se développe à un rythme soutenu; pas une semaine ne se passe sans une

⁷³⁰ «Mgr Lamarre naquit à Saint-Antoine de Longueuil le 2 novembre 1900. Il fit ses études primaires au même endroit, ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville et son Grand Séminaire à Montréal et à Sherbrooke. Ordonné prêtre le 21 août 1927, il débuta dans le ministère comme vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, devint ensuite curé à Sawyerville (Compton) en 1937, à Cookshire (Compton) en 1945 et à Saint-Isaac-Jogues (Asbestos) en 1950». Frère Fabien, *op.cit.*, p. 147.

⁷³¹ *Ibid.*, p. 151.

⁷³² *Ibid.*

Huitième chapitre

activité culturelle: expositions de peintures, salon du livre, conférences, concerts de l'Harmonie, pièces de théâtres, etc. Les élus municipaux se démènent pour répondre aux besoins pressants d'une population qui ne cesse de s'accroître à un rythme effréné⁷³³.

Le Conseil municipal

Aux élections municipales de 1951, M. Ernest Fréchette est élu maire d'Asbestos, il succède à M. Albert Goudreau. Le mandat de M. Fréchette est d'à peine deux ans. Pendant ce court laps de temps «on procède à l'engagement d'un chef de police, Lucien Lamarche, qui ne resta guère de temps à Asbestos. Plus important encore, on ouvrit une nouvelle usine de filtration»⁷³⁴. En 1953, M. Ernest Fréchette sera remplacé par M. Georges Tardif qui restera en fonction jusqu'en 1959. Le 21 mai 1953, le Conseil municipal décide de remplacer «les plaques de nom de rue (alors en bois) par des enseignes en métal d'une écriture blanche sur fond bleu»⁷³⁵.



Le bureau de poste, tel qu'on l'a connu longtemps, a été construit en 1934.

⁷³³ Voir les statistiques de l'augmentation de population pour la Ville d'Asbestos dans l'introduction de ce chapitre p. 2.

⁷³⁴ «La galerie des maires», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 185.

⁷³⁵ Livre des procès-verbaux: 1952-1956, 23 mai 1953.



Le bureau de poste que l'on connaissait en 1978, qui a été converti en Centre communautaire des loisirs en 1973.

Le 10 octobre 1956, le Conseil municipal demande «*au ministre des postes, Hugues Lapointe, d'établir à Asbestos un service de livraison du courrier à domicile*»⁷³⁶. Les élus justifient leur requête par le développement économique et l'allure moderne que prend la ville d'Asbestos. Ainsi, le 6 mai 1957, les citoyens reçoivent leur courrier à domicile. Il s'agit d'un privilège normalement accordé aux villes de plus de 10 000 âmes⁷³⁷. Pour l'octroi d'un tel service, le Conseil municipal d'Asbestos a multiplié les démarches et les requêtes auprès des autorités compétentes. Désormais le courrier est livré «*chaque jour, soit l'avant-midi ou l'après-midi, mais deux livraisons par jour n'ont été possibles que sur la rue Bourbeau, la plus commerciale de la localité. Environ 1300 cases disparurent du bureau de poste en cette occasion*»⁷³⁸. Il s'agit ici de l'ancien bureau de poste qui était situé au coin des rues Bourbeau et Gaspé.

En 1957, sous le mandat de M. Georges Tardif, maire, les élus municipaux dotent la ville d'armoiries. Le 9 janvier, «*des armories sont présentées au Conseil comme étant un don de souscripteurs particuliers, elles sont acceptées tel que présentées par le Collège Canadien des Armoiries*»⁷³⁹. Il est intéressant de décrire ici les Armoiries de la Ville d'Asbestos, le champ est d'azur⁷⁴⁰,

⁷³⁶ Livre des procès-verbaux: 1956-1959, Hôtel de Ville d'Asbestos, 10 octobre 1956.

⁷³⁷ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 140.

⁷³⁸ *Ibid.*

⁷³⁹ Livre des procès-verbaux: 1956-1959, 9 janvier 1957.

⁷⁴⁰ Couleur bleue en héraldique. Le mot azur provient de l'arabe-persan *Lazowerd*, *Lapislazuli*. L'azur est représenté en gravure par des hachures horizontales. Il symbolise la pureté.

Huitième chapitre

à deux pics⁷⁴¹ croisés en sautoir⁷⁴² d'argent, soutenus par un fanal⁷⁴³ d'or⁷⁴⁴ à un chef⁷⁴⁵ du deuxième⁷⁴⁶, chargé d'une salamandre⁷⁴⁷ d'or, dans sa patience⁷⁴⁸ de gueules⁷⁴⁹. Les ornements extérieurs⁷⁵⁰ sont l'écu timbré d'une couronne murale d'or à cinq tours⁷⁵¹. Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un lis tel de parchemin d'or, chargé de la devise⁷⁵² en lettres romaines: «*Non Deserit Alta*». Cette devise signifie en français «*Tiens-toi à la hauteur*».

Le 21 octobre 1959, à cause des projets d'expansion de la Canadian Johns-Manville, la Ville d'Asbestos doit céder les rues ou des «parties des rues Laurier, Panneton, Lafrance, St-Jacques, St-Dominique, St-Aimé, Legendre, St-Georges, Amyot, ainsi que la partie de la rue reliant la rue St-Georges à la rue Legendre à leur extrémité sud, et tous les services publics qui y sont installés»⁷⁵³. Une fois de plus, la Ville d'Asbestos perdait une partie de son territoire et de son patrimoine architectural, au profit de l'expansion économique.

⁷⁴¹ Signe caractéristique des mineurs et de tout ce qui touche aux mines.

⁷⁴² Le sautoir est une pièce honorable, formée de la combinaison de la bande et de la barre. On l'appelle aussi croix de Saint-André.

⁷⁴³ Lampe de mineur qui avec l'ensemble des pics, est bien représentative, héraldiquement parlant, de l'emblème de mineur.

⁷⁴⁴ Premier métal employé en héraldique. Il est représenté en gravure par un pointillé en quinconces. L'or est le rayonnement, au milieu duquel, autrefois les artistes représentaient les saints et les héros. L'or signifie: éclat, justice, foi, force et constance.

⁷⁴⁵ Le chef est la partie supérieure d'un écu.

⁷⁴⁶ Deuxième métal cité dans la description héraldique des Armoiries d'Asbestos, c'est-à-dire d'argent.

⁷⁴⁷ Animal chimérique. Sorte de lézard, présenté de profil, la tête contournée, la langue terminée en pointe de dard avec quatre pattes de griffon, environné de hautes flammes. Emblème adopté par François 1^{er} et souvent figuré sur les châteaux sous son règne avec la devise: «Je nourris et j'éteins». On croyait, en effet, que la salamandre était incombustible et éteignait les flammes. La salamandre est placée dans le chef pour symboliser l'amiante, substance minérale inaltérable au feu.

⁷⁴⁸ La patience de la salamandre est le feu. On représente celle-ci presque toujours dans des flammes qui sont sa patience.

⁷⁴⁹ Couleur rouge en héraldique. Ce mot provient de l'arabe *ghiul* qui veut dire tout ce qui est rouge. En gravure, il est représenté par des lignes verticales. Les gueules symbolisent la charité et la justice.

⁷⁵⁰ Tout ce qui se trouve à l'extérieur de l'écu, comme la devise, les branches d'érable et autres.

⁷⁵¹ La couronne à cinq tours indique la Ville.

⁷⁵² Une devise est une sentence concise, particulière à une famille, à une nation, à une cité ou ville. Règle générale, la devise est inscrite sur le ruban au-dessous de l'écu.

⁷⁵³ Livre des procès-verbaux: 1959-1961, Hôtel de Ville d'Asbestos, 21 octobre 1959.

VILLE D'ASBESTOS



Armoiries de la ville d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

L'éducation

On observe plusieurs innovations durant cette décennie, notamment dans le domaine de l'éducation. Les nouvelles écoles se succéderont au même rythme que les nouvelles paroisses. C'est ainsi qu'à Asbestos, en 1952, la Commission scolaire fait construire une nouvelle école destinée aux garçons. Cette institution est située dans la paroisse Saint-Isaac Jogues, sur la rue Chassé (même rue que l'école St-Joseph construite dans les années 1948-1949). On baptise l'école du nom de Castonguay, ancien curé de la paroisse Saint-Aimé. C'est une vaste école pouvant accueillir 300 élèves. À l'ouverture, on prend en charge filles et garçons pour une période de deux ans, la direction est confiée à Sœur St-Zacharie, supérieure-fondatrice. De 1955 à 1958, l'école Castonguay devient une filiale de l'école Notre-Dame-de-Toutes-Joies (construite dans les années 1955-1956). Au cours de ces trois années, trois directrices se succéderont, il s'agit de Sœur St-Zacharie, Sœur St-Ulric et Sœur Marie-du-Bon-Pasteur. Elles «*assumeront, à tour de rôle, la direction simultanée des deux écoles*»⁷⁵⁴. Pourtant dès 1957, l'école Castonguay devient exclusivement masculine et c'est en 1958, qu'elle aura son premier directeur laïc (elle est maintenant

⁷⁵⁴ Marcel Lamontagne, «Historique de l'école d'Asbestos», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 82.

Huitième chapitre

indépendante de l'école Notre-Dame-de-Toutes-Joies)⁷⁵⁵. Quant à l'école Notre-Dame-de-Toutes-Joies (Sœur Marie-du-Bon-Pasteur en assumera la direction de 1958-1964) les sœurs en garderont le contrôle jusqu'en 1974, date à laquelle la direction deviendra laïque⁷⁵⁶.



École St-Joseph, en 1949.



École Mgr Castonguay en 1952.



École secondaire St-Jean inaugurée en 1958.

⁷⁵⁵ *Ibid.*

⁷⁵⁶ *Ibid.*

Filons d'histoire 1899 - 1999



École primaire Sacré-Coeur inaugurée en 1968.



École secondaire Ste-Élizabeth inaugurée en 1964.



Polyvalente «Escale» inaugurée en 1977.

Huitième chapitre

D'autres écoles sont construites durant cette décennie:

École St-Joseph	(1948-1949)
École Castonguay	(1952)
École Notre-Dame-de-Toutes-Joies	(1954)
Externat classique	(1955)
École Marie-Médiatrice	(1956)
École St-Jean	(1957-1958)
École St-Antoine	(1959-1960)
École St-Gérard	(1959-1960)



La première École des Arts et Métiers d'Asbestos. À l'époque, celle-ci offrait quatre options d'études aux élèves inscrits. En 1963, le nombre des options sera porté à six, c'est-à-dire au moment où cette école fera place à une nouvelle École des Arts et Métiers. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999

L'école St-Antoine, située dans le quartier Beausite, accueille également les enfants des Trois-Lacs et du chemin de Wotton. Quant à l'école St-Gérard, dans la paroisse St-Barnabé, elle prête «*main forte à l'école Marie-Médiatrice, construite trois ans plus tôt*»⁷⁵⁷. En 1959, la Commission scolaire dépose un rapport faisant état d'une «*augmentation de 300 élèves dans les 115 classes où se dispense l'enseignement à Asbestos*»⁷⁵⁸; elle établit une comparaison entre 1958 «*où 2,768 enfants s'étaient inscrits*» et 1959 où «*3068 élèves se sont présentés dans les écoles sous leur contrôle*»⁷⁵⁹. La Commission scolaire d'Asbestos compte alors sur un corps professoral de 125 personnes.

L'éducation spécialisée n'est pas délaissée puisque l'on ouvre la première école d'enseignement professionnel d'Asbestos: l'École d'Arts et Métiers, située au 13 de la rue du Roi⁷⁶⁰. Dès les années 40, on avait songé à créer ce genre d'école puisque l'on «*déplorait le fait que plusieurs jeunes n'avaient pas l'opportunité d'apprendre un métier de leur choix pour se préparer à la vie, sans aller étudier à l'étranger*»⁷⁶¹. Cette école de métiers doit sa naissance «*aux démarches de la Commission scolaire d'Asbestos auprès du ministère de la Jeunesse et d'une entente entre cette même Commission scolaire et la compagnie C.J.-M.*»⁷⁶². C'est ainsi que les cours débutent dans un atelier de la Compagnie minière pour une période de deux ans et qu'en 1951, on établit l'école dans l'ancien High School, situé sur la rue Manville. Durant la décennie 50, de nombreuses représentations sont faites au gouvernement pour l'obtention d'une construction neuve et fonctionnelle: refus répétés de Maurice Duplessis et déception pour les citoyens. En 1960, on autorise les démarches, le nouveau gouvernement libéral autorise la construction. En 1963, on aménagera pour une troisième fois, mais dans le nouveau secteur de la ville: 3^e et 5^e Avenues dans un bâtiment moderne et fonctionnel.

On pense aussi à une éducation de haut niveau et c'est dès le mois de décembre 1954, que l'on soulève le problème de l'instruction supérieure des garçons. En effet, ceux-ci doivent quitter la ville après leur 7^e année⁷⁶³, s'ils désirent faire le cours classique afin de s'orienter vers une profession libérale⁷⁶⁴. On

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 82.

⁷⁵⁸ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 146.

⁷⁵⁹ *Ibid.*

⁷⁶⁰ Ancien magasin de meubles. Osias Poirier, «La première école de métiers date de 1950», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 117.

⁷⁶¹ *Ibid.*

⁷⁶² Marcel Lamontagne, *op.cit.*, p. 83.

⁷⁶³ Ils quittent vers Arthabaska ou Sherbrooke. *Ibid.*

⁷⁶⁴ Ce cheminement s'adresse presque exclusivement à ceux qui désirent exercer une profession libérale. Pour les autres élèves, ils est possible de poursuivre jusqu'à la 12^e année. Le cours général est divisé en deux options: sciences-lettres et sciences-mathématiques. Ensuite, les étudiants doivent quitter Asbestos et poursuivre leur formation à l'université. Règle générale, ils ne peuvent pas s'orienter vers une profession libérale, comme le droit ou la médecine, sans cours classique.

Huitième chapitre

demande la construction d'un externat classique, à Asbestos. Mgr Cabana approuve le projet et donne son accord aux commissaires. Au prône du 6 février 1955, les curés d'Asbestos annoncent la nouvelle à leurs paroissiens:

«Les garçons de notre localité auront l'avantage de commencer le cours classique à Asbestos même à partir de septembre prochain, sans frais supplémentaires pour les parents. En effet, selon le désir de Mgr l'Archevêque, les commissaires ont décidé d'organiser un externat classique, comme il en existe à Lac-Mégantic et Magog. Pour réussir cette organisation, il est nécessaire que nous sachions, sans tarder, combien il y aura de candidats à ce cours classique local. Nous demandons donc aux élèves de septième et même de huitième année qui aimeraient faire un cours classique de donner leur nom au presbytère dès cette semaine»⁷⁶⁵.

Et le 13 février, le curé de Saint-Aimé affirme que *«l'annonce de l'ouverture d'un externat classique a été reçue avec enthousiasme. Il est encore temps de donner son nom»⁷⁶⁶*. Le 28 août, le curé Roméo Demers informe les fidèles que

«La commission scolaire a décidé d'ouvrir l'externat classique en septembre. Tous ceux qui désirent commencer le cours classique cette année sont priés de venir aujourd'hui ou demain, le plus tard, s'inscrire au presbytère, même ceux qui avaient décidé d'aller soit à Sherbrooke, à Montréal ou ailleurs, même ceux qui ont déjà donné leur nom»⁷⁶⁷.

Les classes du cours classique s'ouvrent en septembre 1955 et 27 élèves sont inscrits⁷⁶⁸. On établit l'école dans les locaux vides de l'école Racine à Saint-Barnabé, paroisse d'Asbestos. C'est M. l'abbé Paul-Émile d'Arcy et M. Alexandre Lebel qui en assument la direction. La première année, on enseigne les cours d'Éléments latins et *«l'année suivante, on y introduit la syntaxe»⁷⁶⁹*. Le cours classique sera donné à Asbestos jusqu'en 1970⁷⁷⁰.

⁷⁶⁵ Cahier d'Annonces et Prônes (1955), Paroisse Saint-Aimé d'Asbestos, 6 février 1955, pp. 73-74.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, 13 février 1955, p. 75.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, 28 août 1955, p. 102.

⁷⁶⁸ Frère Fabien, *op.cit.*, p. 130.

⁷⁶⁹ Frère Fabien, «L'externat classique a subsisté pendant 14 ans», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 143.

⁷⁷⁰ «En 1970, l'externat classique cessait ses activités comme institution indépendante, étant donné que la faculté des arts - Université de Sherbrooke - n'accordait plus de reconnaissance juridique à de telles institutions. La section classique d'Asbestos dut s'intégrer au nouveau système polyvalent où l'option latin était offerte comme toute autre option, à l'école secondaire Sainte-Élisabeth». *Ibid.*, p. 143.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Un combat: le centre hospitalier

Une autre réalité, due à l'accroissement de la population, apparaît dans le domaine des soins de santé. L'hôpital ouvert par le Dr Letendre en 1949 ne suffit plus, le service hospitalier est débordé par la tâche qui incombe:

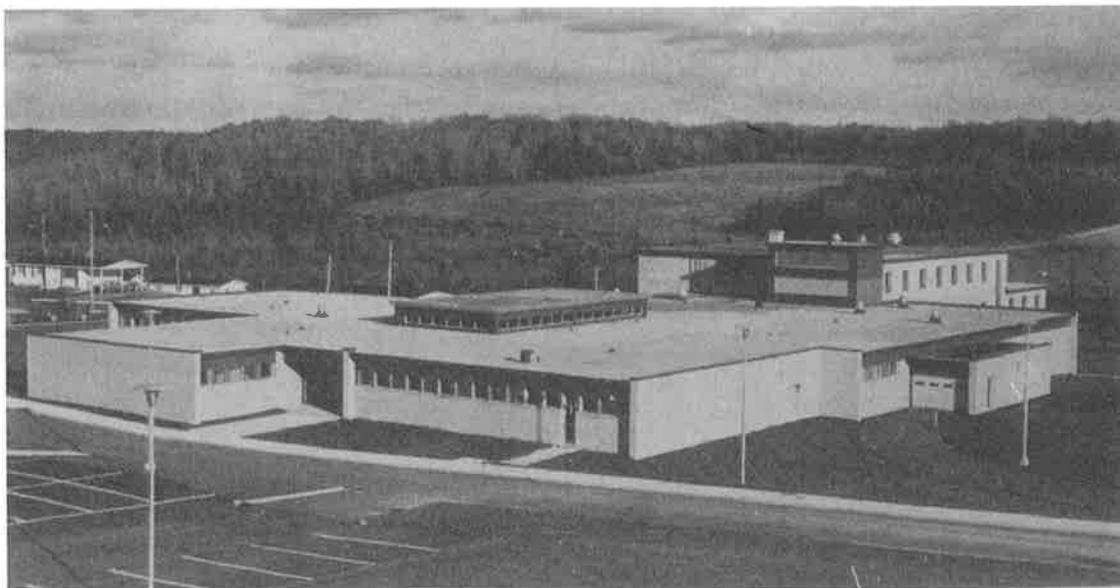
«Originellement, l'hôpital était la résidence du marchand Victor Denault; elle fut d'abord achetée par la C. J.-M. pour servir de clinique, puis en 1949 par le docteur Georges-A. Letendre pour en faire une maternité. Elle prit le nom de St-Luc en l'honneur du curé Castonguay. Ce sont les filles de la Charité qui prirent l'hôpital en charge. On songea bientôt à doter la région d'un nouvel hôpital»⁷⁷¹.



Sur la photo, la marche en faveur de la construction d'un nouvel hôpital à Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁷⁷¹ «Il a fallu vingt ans pour obtenir un hôpital», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 189.

Huitième chapitre



L'hôpital d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Alors, le 17 mai 1955, un groupe de citoyens s'unit, «sur l'initiative du curé Roméo Demers»⁷⁷², et étudie le problème. Ensemble, ils jettent les bases pour fonder un hôpital moderne et prennent «une option sur les terrains de M. Joseph Vigneux»⁷⁷³. Pour ce faire, ils créent «une association de patrons, dont le docteur Roméo Grégoire fut président, Florent-V. Dubois, v-président et le notaire J.M. Beauchesne, secrétaire-trésorier»⁷⁷⁴. Ce regroupement «décide ensuite de confier le travail d'organisation à un comité dit de l'hôpital St-Luc d'Asbestos»⁷⁷⁵. Ce comité est composé de MM. Florent-V Dubois, président; Aurélien Campeau et Gérard Lafrance (Danville), vice-présidents; Raymond Pellerin, secrétaire et le notaire Armand Corbeil, trésorier. L'abbé Roméo Demers est nommé «aviseur» moral. D'après l'article «Il a fallu vingt ans pour obtenir un hôpital», on raconte que si ce comité n'a pas réussi à obtenir un hôpital c'était parce que le député du comté, M. Émilien Lafrance, était alors dans l'opposition⁷⁷⁶. Il faudra attendre 1973 pour que le rêve d'un hôpital moderne devienne réalité grâce à la mobilisation de la population asbestrienne.

⁷⁷² Ibid.

⁷⁷³ Ibid.

⁷⁷⁴ Frère Fabien, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, op.cit., p. 132.

⁷⁷⁵ Ibid.

⁷⁷⁶ «Il a fallu vingt ans pour obtenir un hôpital», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 189.

Filons d'histoire 1899 - 1999

La vie culturelle

Dans les années 1950-1960, la Ville d'Asbestos connut une expansion remarquable: c'est un fait maintenant établi. Les infrastructures et l'épanouissement de la ville sont nécessairement liés au développement culturel. Cette vie culturelle, très dynamique, se manifeste sous divers aspects⁷⁷⁷ dont l'un des plus importants est l'existence de l'Harmonie d'Asbestos.

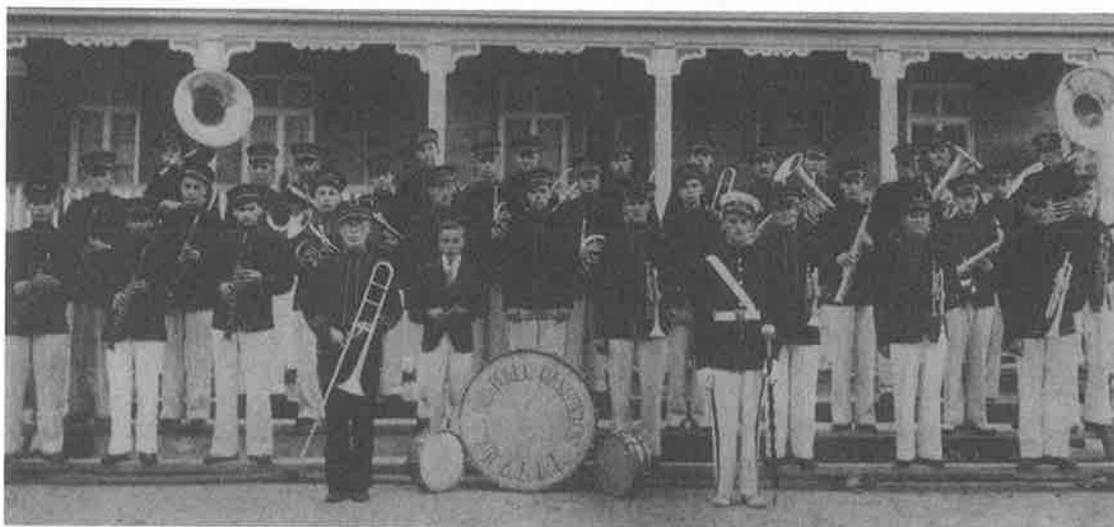


Photo d'époque de l'Harmonie d'Asbestos prise devant la façade de l'hôtel Iroquois. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Dans les chapitres précédents, nous avons parlé de la première fanfare d'Asbestos (1912)⁷⁷⁸ et nous avons assisté à la naissance de l'Harmonie d'Asbestos (1930)⁷⁷⁹. Depuis, l'Harmonie a atteint un haut niveau en musique, ce qui la rend très populaire auprès des citoyens mais aussi sur la scène provinciale. Quelques faits marquant nous le rappellent. Ainsi, en 1938, l'Harmonie d'Asbestos organise et accueille le Festival des fanfares (ancêtre du Festival des Harmonies du Québec)⁷⁸⁰. Également en 1938, l'Harmonie s'est produite devant le roi d'Angleterre, Georges VI, lors de sa visite à Sherbrooke⁷⁸¹. Avec

⁷⁷⁷ Un des autres aspects de la vie culturelle à Asbestos se retrouve dans l'acharnement de ses citoyens afin d'avoir une bonne bibliothèque publique, ce sujet sera, par ailleurs, traité dans le chapitre suivant.

⁷⁷⁸ Voir à ce sujet la partie I (*Les débuts d'une grande aventure: naissance et développement d'un village minier (1879-1918)*) au chapitre 4 (*Dans l'ombre d'une industrie: un milieu en formation (1907-1918)*) à la page 8.

⁷⁷⁹ Nous retrouvons ce passage à la partie III (*Crises et conflits: consolidation et affirmation d'une communauté ouvrière (1919-1950)*) du chapitre I (*Un conflit dans l'utilisation du sol: exploitation minière et urbanisation (1919-1929)*) à la page 5.

⁷⁸⁰ «1938», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 102.

⁷⁸¹ «23^e concert annuel de l'Harmonie jeudi soir», *Le Citoyen*, Vol. XXIII, no 45, Asbestos, Jeudi 6 février 1964, p. 3.

Huitième chapitre

les années, l'Harmonie prend de l'expansion, et un groupement pour les jeunes musiciens débutants devient vite une nécessité et en 1949, on fonde une deuxième harmonie étroitement liée à la première: l'Harmonie cadette⁷⁸². De plus, lors de cette même année, l'Orchestre Symphonique de Québec fait honneur à Asbestos en jouant deux des compositions de M. Gaston Allaire, membre de l'Harmonie senior⁷⁸³. À l'été de 1955, un événement d'une grande importance se tient à Asbestos, le Festival de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec. Ce festival rassemble 27 fanfares (1800 musiciens) et attire des milliers de visiteurs. On organise, pour l'occasion, une parade (très populaire à l'époque) afin de faire défiler toutes les fanfares⁷⁸⁴. Durant ces années, plusieurs concerts sont offerts à la population d'Asbestos mais c'est le concert annuel, au Cinéma d'Asbestos, qui attire le plus de spectateurs. L'Harmonie remportera, en 1960, le titre de la Meilleure Fanfare Amateur de la Province du Québec lors du Festival des fanfares à Shawinigan⁷⁸⁵. La même année, on fête en grand les 30 ans de fondation de cette Harmonie glorieuse. Pour l'occasion, on assiste en grand nombre au concert du corps de trompettes de Hull qui a lieu au Parc municipal (Parc Dollard)⁷⁸⁶.

Une fierté: le sport

Un autre aspect de la vie trépidante à Asbestos durant les années '50 est, sans contredit, le sport omniprésent et on retrouve presque toutes les disciplines sportives dont le baseball.

Le baseball, à Asbestos, est fort bien développé et compte de nombreux adeptes de différents niveaux. Quelques faits saillants attirent notre attention. C'est en 1951, que la Ville d'Asbestos obtient son club de base-ball, les Canadiens d'Asbestos de la ligue intermédiaire des Cantons de l'Est⁷⁸⁷. En 1952, l'équipe d'Asbestos remporte le championnat intermédiaire⁷⁸⁸, avec 17 victoires et 3 défaites, devançant ainsi le club de Sherbrooke à la tête du

⁷⁸² *Ibid.*

⁷⁸³ «M. Gaston Allaire obtient un doctorat en musicologie», *Le Citoyen*, Vol. XX, no 12, Asbestos, Jeudi 23 juin 1960, p. 8.

⁷⁸⁴ «Le festival des fanfares a été une grande réussite», *Le Citoyen*, Vol. XV, no 12, Asbestos. Jeudi 23 juin 1955, p. 1.

⁷⁸⁵ «L'Harmonie d'Asbestos est reçue par la Ville», *Le Citoyen*, Vol. XX, no 23, Asbestos, Vendredi 16 septembre 1960, p. 1.

⁷⁸⁶ «Célébrations grandioses à l'occasion de 30^e anniversaire», *Le Citoyen*, Vol. XX, no 11, Asbestos, Vendredi 17 juin 1960, p. 8.

⁷⁸⁷ «Asbestos aura son club de baseball dans l'Intermédiaire», *Le Citoyen*, Vol. XI, no 3, Asbestos, Mardi 24 avril 1951, p. 8.

⁷⁸⁸ J.-Osias Poirier, «Le terrain de baseball disparaît», *Le Citoyen*, Vol. XXIII, no 28, Asbestos, Jeudi 3 octobre 1963, p. 15.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Le curling était une activité qui comptait plusieurs adeptes à Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

classement⁷⁸⁹. Le club était alors dirigé par M. Henri «Lefty» Collard⁷⁹⁰. Depuis 1930, on pratique le base-ball au terrain de la rue Manville. Maintenant, on désire un peu de modernisme et, en 1955, on équipe le terrain d'un système d'éclairage⁷⁹¹. En 1959, les clubs juvénile et midget de l'O.T.J. (Organisation des Terrains de Jeux) gagnent le championnat provincial⁷⁹² et, en 1960, le club midget récidive en remportant le championnat provincial pour une deuxième année consécutive, devançant ainsi l'équipe de Trois-Rivières⁷⁹³. Toutefois, on manque d'espace pour pratiquer ce sport et, en 1962, on assistera à la création du terrain de la rue Saint-Roch. Conséquence directe de cette nouvelle acquisition, l'ancien terrain de base-ball de l'AAAA de la rue

⁷⁸⁹ «Asbestos termine en tête de la Ligue», *Le Citoyen*, Vol. XII, no 19, Asbestos, Vendredi 15 août 1952, p. 5.

⁷⁹⁰ *Ibid.*

⁷⁹¹ J.-Osias Poirier, «Un système d'éclairage au terrain», *Le Citoyen*, Vol. XV, no 1, Asbestos, Vendredi 8 avril 1955, p. 1.

⁷⁹² J.-Osias Poirier, «Le terrain de baseball disparaît», *op.cit.*, p. 15.

⁷⁹³ «Asbestos Midget champion provincial», *Le Citoyen*, Vol. XX, no 21, Asbestos, Vendredi 2 septembre 1960, p. 4.

Huitième chapitre

Manville «est maintenant utilisé par les voitures, étant donné la construction d'un tunnel sous la rue Manville»⁷⁹⁴.



L'équipe de baseball les Red Sox d'Asbestos en 1953. (*Le Citoyen*, 28 décembre 1974)

Parmi les sportifs faisant honneur à la Ville d'Asbestos, il ne faut pas oublier de mentionner les boxeurs. Il s'agit de M. Guy Hamel, finaliste du tournoi amateur du Québec de 1955⁷⁹⁵, de M. Paul Gendron, champion amateur du Québec en 1956⁷⁹⁶, de M. Fernando Gagnon, champion canadien des poids coq qui se retire en 1956 de la boxe alors qu'il n'a jamais été vaincu dans sa catégorie⁷⁹⁷ et de M. Jean Champagne, champion canadien des Gants Dorés en 1969⁷⁹⁸. Toutefois, il nous mentionner ici le boxeur Gérard K.O. Boisvert qui fit sa marque aux Etats-Unis dans les années 1946 à 1948, date où il accrocha ses gants. Cependant, en 1952, M. Boisvert fit un bref retour dans quelques programmes à l'affiche à Asbestos⁷⁹⁹.

⁷⁹⁴ J.-Osias Poirier, *op.cit.*, p. 15.

⁷⁹⁵ «Deux boxeurs d'Asbestos aux Golden Gloves», *Le Citoyen*, Vol. XX, no 9, Asbestos, Vendredi 3 juin 1960, p. 6.

⁷⁹⁶ *Ibid.*

⁷⁹⁷ «Ce qui s'est passé à Asbestos et dans la région», *Le Citoyen*, Vol. XVI, no 44, Asbestos, Vendredi 28 décembre 1956, p. 3.

⁷⁹⁸ «Vive le champion!», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, Samedi 28 décembre 1974, p. 192.

⁷⁹⁹ «Un boxeur qui a fait sa marque: Gérard K.O. Boisvert», *Le Citoyen*, Vol. XXXI, no 27, Asbestos, Samedi 4 décembre 1971, p. 156.



Un autre sport fort populaire à Asbestos: la boxe. Cette discipline a en effet été avantageusement représentée par de nombreux talents locaux. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Le golf est en vogue à Asbestos durant les années '50. Jadis réservé à l'élite de la Ville et de la Compagnie, en majorité anglophone⁸⁰⁰, le golf se démocratise et devient populaire. C'est en 1952, que l'on change le nom du club de golf Danville Country Club puisqu'il est maintenant situé à Asbestos et le président est M. Karl V. Lindell de la Canadian Johns-Manville⁸⁰¹. Ce club comptera deux personnalités marquantes: Clara Cleveland et Connie Dion, tous deux champions incontestés de la discipline. En effet, en 1952, Clara Cleveland remporte le championnat féminin des Cantons de l'Est⁸⁰². En 1955, Clara Cleveland et Connie Dion enlèvent la victoire au championnat mixte des Cantons de l'Est à Drummondville⁸⁰³. La même année, à Asbestos, un tournoi oppose les meilleurs joueurs des Cantons de l'Est aux meilleurs joueurs du Vermont. Tout naturellement, Asbestos est représenté par Connie Dion,

⁸⁰⁰ En 1937, à Asbestos et à Danville, il y avait très peu de canadiens-français qui pratiquaient le golf mais, en 1952, le club d'Asbestos compte une trentaine de membres canadiens-français et ce nombre augmente d'année en année. Connie Dion, «Sportinons», *Le Citoyen*, Vol. XI, no 48, Asbestos, Vendredi 14 mars 1952, p. 4.

⁸⁰¹ «MM. Louis Langlais et Conrad Dion élus sur l'exécutif du Club de Golf de Danville», *Le Citoyen*, Vol. X, no 41, Asbestos, Vendredi 25 janvier 1952, p. 3.

⁸⁰² «Mme H.R. Cleveland fait honneur au club de Golf d'Asbestos en gagnant le championnat féminin des Cantons de l'Est», *Le Citoyen*, Vol. XII, no 21, Asbestos, Vendredi 29 août 1952, p. 5.

⁸⁰³ «Champions à Drummondville», *Le Citoyen*, Vol. XV, no 23, Asbestos, Vendredi 9 septembre 1955, p. 5.

Huitième chapitre

comptant parmi les meilleurs joueurs des Cantons de l'Est⁸⁰⁴. En 1956, Dion est champion du club d'Asbestos en battant Lindell et Cleveland, remportant le championnat des Cantons de l'Est⁸⁰⁵.



Le golf suscitera également un intérêt de premier plan à Asbestos, notamment grâce au concours de Connie Dion et Clara Cleveland. (Société d'Histoire d'Asbestos)

En 1950, on organise une campagne de promotion pour un aréna. Cette levée de fonds s'effectue auprès des citoyens et des commerçants. Avec la collaboration du syndicat, en 1954, la C.J.M. prélève un sou de l'heure sur la paye des ouvriers, pour la souscription. En 1954, la C.J.M. verse 240,000\$ au comité et le Centre Récréatif d'Asbestos peut enfin ouvrir.

À Asbestos, on compte aussi de nombreux sports d'hiver dont le hockey, sport très prisé des Québécois. Dès les années '50, il existe une ligue de hockey régionale Asbestos-Danville-Wotton⁸⁰⁶. C'est en 1951, que M. Connie Dion⁸⁰⁷ prend sa retraite du hockey professionnel (il évoluait alors avec les Sabres de

⁸⁰⁴ «Tournoi international de golf à Asbestos le 24», *Le Citoyen*, Vol. XV, no 16, Asbestos, Vendredi 22 juillet 1955, p. 5.

⁸⁰⁵ «Clôture de la saison de golf dimanche le 7 octobre», *Le Citoyen*, Vol. XVI, no 32, Asbestos, Vendredi 5 octobre 1956, p. 5.

⁸⁰⁶ «Résultats des joutes de hockey de la ligue Asbestos-Danville», *Le Citoyen*, Vol. X, no 39, Asbestos, Vendredi 11 janvier 1952, p. 5.

⁸⁰⁷ Il s'agit ici du champion de golf mentionné au paragraphe précédent. Il nous faut ajouter que Connie et Conrad Dion désignent la même personne.



Vue du Centre Récréatif d'Asbestos devenu l'Aréna Connie Dion. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Buffalo⁸⁰⁸) et, en 1952, les Météors d'Asbestos sont dirigés par celui-ci⁸⁰⁹. Le club de hockey d'Asbestos a pris de l'expansion et évolue maintenant dans la Ligue des Bois-Francs, on compte plusieurs partisans⁸¹⁰. C'est en 1955, que les Météors remportent le championnat de la Ligue de la vallée du Massawippi⁸¹¹ et, en 1956 ils enlèvent la coupe Gingues⁸¹² aux dépens du club de Sherbrooke⁸¹³. En 1956, les Météors sont très populaires et chacune de leur prestation attire un nombre élevé de spectateurs. Dans un match de demi-finale entre les Météors et Windsor, le Centre Récréatif d'Asbestos est plein à craquer, on recense 2264 personnes et l'ambiance est explosive⁸¹⁴. Toutefois, la gloire des Météors ne durera pas puisque dès 1960, le club termine dernier de la Ligue, l'assistance au match baisse et les dettes s'accumulent⁸¹⁵. Le club

⁸⁰⁸ Connie Dion, «Sportinons», *Le Citoyen*, Vol. X, no 36, Asbestos, Vendredi 14 décembre 1951, p. 7.

⁸⁰⁹ «Conrad Dion instructeur du club de hockey», *Le Citoyen*, Vol. XII, no 33, Asbestos, Vendredi 21 novembre 1952, p. 5.

⁸¹⁰ Conrad Dion, «Sportinons», *Le Citoyen*, Vol. XII, no 39, Asbestos, Mercredi 31 décembre 1952, p. 5.

⁸¹¹ «Champions 1954-55», *Le Citoyen*, Vol. XIV, no 47, Asbestos, Vendredi 25 février 1956, p. 5.

⁸¹² Cette coupe est la récompense attribuée au vainqueur du circuit Mac Wilson de la Ligue de la Vallée de la Massawippi. «Le sourire de la victoire», *Le Citoyen*, Vol. XV, no 52, Asbestos, Vendredi 30 mars 1956, p. 4.

⁸¹³ *Ibid.*

⁸¹⁴ «Dans les estrades du Centre Récréatif», *Le Citoyen*, Vol. XIV, no 47, Asbestos, Vendredi 16 mars 1956, p. 4.

⁸¹⁵ «La saison de hockey du Météor prend fin», *Le Citoyen*, Vol. XIX, no 47, Asbestos, Vendredi 4 mars 1960, p. 4.

Huitième chapitre

disparaîtra en 1960-1961, il sera alors remplacé par les Mineurs, M. Connie Dion devenant leur instructeur⁸¹⁶.



Le club de hockey Meteor d'Asbestos en 1954. (*Le Citoyen*, 28 décembre 1974)

Il existe également du patinage libre et, au fil des années, de nombreuses patinoires sont mises à la disposition des jeunes et adultes désirant s'y adonner. Dès 1950, une patinoire existe, située sur le terrain de l'AAAA, propriété de la Compagnie Johns-Manville. Cette patinoire fait la joie de plusieurs, le lieu est éclairé et l'on peut y entendre de la musique⁸¹⁷. On ajoute en 1952, deux autres patinoires avec bandes afin de pratiquer le hockey aux écoles Saint-Aimé et à la paroisse Saint-Isaac-Jogues⁸¹⁸. Fait divers cocasse, en 1957, les jeunes patineuses, qui fréquentent le Centre Récréatif d'Asbestos, se plaignent des garçons qui ne veulent pas faire patiner les filles et qui se tiennent seuls dans leur coin⁸¹⁹!

⁸¹⁶ «Première visite des Braves de Richmond», *Le Citoyen*, Vol. XX, no 41, Asbestos, Vendredi 22 janvier 1960, p. 4.

⁸¹⁷ «Patinage seulement à Saint-Aimé», *Le Citoyen*, Vol. X, no 39, Asbestos, Mercredi 31 décembre 1952, p. 1.

⁸¹⁸ J.-Osias Poirier, «En avant Asbestos», *Le Citoyen*, Vol. XII, no 39, Asbestos, Mercredi 31 décembre 1952, p. 1.

⁸¹⁹ «Sportinons», *Le Citoyen*, Vol. XVII, no 31, Asbestos, Vendredi 11 octobre 1957, p. 5.

Filons d'histoire 1899 - 1999

* *
*

La décennie 1950-1960 est marquante pour la Ville d'Asbestos. En effet, durant cette courte période, la Ville est le théâtre d'une expansion incroyable, tant démographique, économique, institutionnelle, culturelle que sportive. Ce développement continuera dans les années 1960 mais, déjà, on commence à sentir un essoufflement qui aboutira à la crise économique des années 1970. Grâce aux structures mises en place dans les années 50, la Ville est des plus modernes et peut ainsi s'assurer une place enviable au palmarès des lieux où il fait bon vivre. La population d'Asbestos, dans ses années d'opulence, est jeune et dynamique. C'est grâce à cette jeunesse que la Ville profite d'un essor remarquable dont nous bénéficions, encore, aujourd'hui.

Neuvième chapitre

3.2 Réalisations municipales et réalité économique: une mutation à accomplir (1961-1970)



Une vue du puits de la mine dans les années 1960. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Forte d'une croissance économique liée au succès fulgurant de son industrie minière, la Canadian Johns-Manville, la ville d'Asbestos allait donc s'investir corps et âme dans l'érection d'infrastructures adaptées aux idées de grandeur inspirées par la dynamique de la mine. C'était sans compter sur l'aspect négatif de la grève de 49 qui, en plus de miner sérieusement les relations entre les travailleurs et l'entreprise, devait favoriser une prise de conscience des ouvriers pour leurs conditions de travail. En plus de sensibiliser ces mêmes ouvriers au fléau de l'amiantose, le spectre de cette maladie indésirable, ajouté à d'autres facteurs⁸²⁰, allait sceller l'avenir de l'amiante, soit sa déchéance à plus ou moins long terme. Déjà, les performances de la Canadian Johns-Manville commençaient à s'en ressentir, ou, du moins, entachaient sérieusement les prévisions les plus optimistes. Faisant fi⁸²¹ de

⁸²⁰ Liés entre autres au système économique mondial et à la crainte de voir apparaître un nouveau conflit de travail entre les différents protagonistes, vu l'expérience malheureuse de la grève de 1949.

⁸²¹ Il n'y avait en effet pas de raisons de croire à ce moment que la situation entraînerait une détérioration régulière du marché de l'amiante, donc de l'économie locale, qui en avait vu bien d'autres, notamment lors de la crise des années 1930. Les regards étaient tournés du côté des performances économiques visibles de la ville et non du côté des signes annonciateurs d'un ralentissement de cette activité.

ces signes annonciateurs, la Ville, motivée par une confiance débordante en ses moyens, se lancera tout de même dans une ère de construction frénétique visant à rafraîchir et à créer de nouveaux aménagements. Son développement surpassera les perspectives prévues en termes de rendement par son principal pourvoyeur de fonds, la mine. La courbe de croissance de la Canadian Johns Manville sera à l'inverse de celle des mises en chantier mesurées au sein de la municipalité. Le réveil s'annonçait des plus pénibles et ce, malgré toutes les apparences du contraire. Le temps donnera raison aux observateurs les plus craintifs, plaçant de nouveau la ville dans la perspective d'un autre cauchemar «récessionniste»: une débâcle d'envergure s'amenait inévitablement sur la région d'Asbestos.

Une municipalité en redéploiement: les «années folles» d'Asbestos

Au long d'une décennie mouvementée se jouera la nouvelle configuration socio-économique de la ville, dont la destinée sera confrontée à une triste réalité: la décélération de la demande pour les produits de l'amiante. Les «vices»⁸²² rattachés à ce minerai allaient plutôt l'emporter sur la commodité jusqu'à présent attribuée à cette ressource naturelle. Bref, Asbestos a subi les contrecoups tardifs d'une crise de confiance en son produit de pointe, l'amiante, pour se retrouver dans une position de plus en plus difficile qui estompera cet âge d'or économique. Encore inconsciente, en ce début des années 1960, de l'imminence du danger qui pesait, la municipalité ira de l'avant dans ses perspectives de développement dont le financement découlera des dernières retombées d'une économie forte sur laquelle la Ville comptait bénéficier.

La Ville procédera au réaménagement géographique par des modifications de taille. Il s'agissait d'assurer la continuité d'une évolution que l'on cherchait à accélérer, afin de se hisser au rang des grands centres économiques de la région, sinon de la province. À ce titre, une attention particulière sera accordée à l'état des rues, veillant à la mise à jour du réseau municipal, changeant la vocation de quelques-unes, rajeunissant certaines autres et améliorant les services de base.

En novembre 1961 le Boulevard Simoneau est appelé à prendre de l'expansion pour répondre à une demande de plus en plus pressante de la part de citoyens désireux de s'établir dans ce nouveau secteur qui accueillera l'École d'Arts et Métiers, ouverte en 1963.

⁸²² Plusieurs études concurrentes (américaines et européennes) se sont en effet appliquées à démontrer le potentiel néfaste d'une trop longue exposition à l'amiante. Partant de cela, il n'en fallait pas plus pour alarmer les esprits et propager des idées plus ou moins fondées sur un minerai qui semblait, dès ce moment, commencer tout juste à révéler ses multiples secrets.

Neuvième chapitre

«M. Laurier Vachon produit au conseil une liste de dix-huit noms représentant les personnes qui désirent se faire construire une maison sur le Boulevard Simoneau ainsi que de deux autres qui désirent se faire construire sur la Deuxième Avenue. Après discussion le conseil décide de procéder avec les travaux d'aqueduc et d'égoût sur le Boulevard Simoneau et M. Giguère est chargé de préparer une liste des matériaux dont il aura besoin»⁸²³.

Le processus d'installation d'infrastructures a un effet domino dans le reste de la municipalité, du fait que les élus prennent les grands moyens pour moderniser. En 1962, une phase importante de cette «planification» est entamée par le pavage systématique des rues, façonnant un ordre des choses plus propice à l'ensemble des concitoyens, comme aux éventuels nouveaux venus que l'on souhaite attirer par ces améliorations notables: *«Le maire informe le conseil que le pavage des rues sera fait sous peu et qu'une démonstration devant les maires invités venant des villes environnantes aura lieu»⁸²⁴.*

La rue Manville profitera de cette vague de rénovations, puisqu'elle sera élargie considérablement suite à une décision du conseil adoptée la même année:

«Attendu que la Route 32 passe dans le centre de la ville d'Asbestos, par le Boulevard St-Aimé et la rue Du Roi, ce qui cause à certains jours un encombrement de circulation à cause de l'étroitesse de la rue Du Roi; Attendu que la rue Manville, avec raccordement à la Route 32 à l'est d'Asbestos (Chemin de Wotton) est le tracé logique pour remplacer celui passant actuellement par le centre de la ville; Attendu qu'à cause du développement de la mine Jeffrey de Canadian Johns-Manville Co. Ltd. le Boulevard St-Aimé, de Manville à Du Roi, devra être fermé dans un avenir rapproché; Pour ces motifs, il est proposé [...] que la rue Manville soit élargie»⁸²⁵.

Bien sûr, tous les projets ne viendront pas nécessairement du seul conseil municipal; plusieurs suggestions en provenance du milieu sauront susciter un certain engouement, comme celle concernant la rue Bourbeau⁸²⁶. D'autres instigateurs de projets se verront accueillis plutôt froidement par les autorités

⁸²³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 23 novembre 1961.

⁸²⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 octobre 1962.

⁸²⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal du 20 novembre 1962.

⁸²⁶ L'idée, qui recevra d'ailleurs plusieurs retouches, anticipera le profil de cette artère économiquement vitale: *«[...] l'assemblée soumet au conseil une requête dans laquelle il demande que certains changements soient faits au projet de loi avant qu'il ne soit adopté par le conseil ainsi que des plans pour l'aménagement futur de la rue Bourbeau.»* Voir le procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 février 1964, pour obtenir plus de détails quant à la vocation attribuée à cette voie, qui constitue un pilier de la santé commerciale de la ville.

Filons d'histoire 1899 - 1999

municipales, notamment lorsque ces suggestions portent sur des questions de zonage:

«Une requête présentée au conseil demande que la rue Chassé, du Boulevard St-Luc au Boulevard Olivier soit déclarée rue commerciale, la requête étant signée par dix-neuf propriétaires. Après discussion cette demande est refusée, le conseil jugeant le nombre de rues commerciales suffisantes et que, depuis assez longtemps le conseil a refusé plusieurs requêtes semblables»⁸²⁷.

D'autres initiatives s'ajouteront, préfigurant cette véritable cure de jeunesse, soulignant aussi le désir de la part du conseil de pourvoir le plus possible à un espace urbain fonctionnel:

«le conseil étudie le changement de nom de la rue Frontenac en celui de rue Bourbeau⁸²⁸, afin que le nom de cette rue commerciale soit annoncée sur la Route 32 lorsque le Boulevard St-Aimé aura été fermé tel qu'il est projeté de faire dans un avenir assez rapproché. Après discussion l'avis de motion est donné qu'à une prochaine assemblée il proposera ou fera proposer un règlement pour changer le nom de la rue Frontenac en celui de rue Bourbeau⁸²⁹». «Attendu que la route de Nicolet Nord est reliée à celle de Castle Bar et à celle conduisant au moulin de la Lotbinière Pulp Company et de ce fait est très passante; Attendu que la Corporation du Canton de Shipton a fait une demande pour que la route de Castle Bar soit recouverte d'asphalte et qu'il conviendrait que le chemin de Nicolet Nord lequel est en partie pavé soit complété [...] il est proposé [...] que demande soit faite [...] de compléter le pavage en asphalte de la route Nicolet Nord.»⁸³⁰.

Revenant encore une fois sur la rue Bourbeau dont on peut mesurer l'ampleur, le conseil s'emploie à canaliser toutes les énergies pour donner à cette artère ce rôle de joyau économique qu'elle conservera pour une autre décennie, tout en respectant son caractère résidentiel initial: *«à une prochaine assemblée il proposera ou fera proposer un règlement pour rendre la rue Bourbeau (autrefois Frontenac) exclusivement résidentielle entre les rues Coulston et Manville Est.»⁸³¹*. Toujours durant cette période, la dynamique du milieu se

⁸²⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 mars 1964.

⁸²⁸ Il s'agit du prolongement de cette artère aboutissant à la rue Frontenac.

⁸²⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal du 19 mars 1964.

⁸³⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 1^{er} avril 1964.

⁸³¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 22 octobre 1964.

Neuvième chapitre

traduira par la création des rues Guy⁸³², Greenshields⁸³³, Côté⁸³⁴ et Manseau⁸³⁵, constituant des éléments supplémentaires du réseau urbain d'Asbestos. Rien ne sera laissé au hasard pour assurer la pleine utilisation de l'espace exploitable, dans le cadre de projets d'expansion ou de redéfinition de sites établis⁸³⁶.

Les grandes constructions

Époque d'un renouveau sans équivalent pour la communauté, c'est le rafraîchissement des édifices publics qui caractérise les années 1960. Les élus se donnent la mission de doter la population de tous les avantages d'une ville comme Asbestos. On veut imposer la crédibilité de la ville et assurer son rayonnement. On s'affaire à lui octroyer un environnement qui s'inscrit dans le cadre de ses ambitions «ancestrales»⁸³⁷.

La bibliothèque sera la première avantagée par les «largesses»⁸³⁸ du conseil, non seulement pour les conditions de son établissement, mais aussi en désignant un emplacement spécifique lui permettant de favoriser son développement ultérieur. C'est en 1957⁸³⁹ que l'on assistait à la première demande, lorsque le «comité de création» de la bibliothèque se présenta à l'Hôtel de ville dans le but d'instaurer une telle institution à Asbestos⁸⁴⁰. Ne pouvant alors accéder

⁸³² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 20 juillet 1967.

⁸³³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 octobre 1967.

⁸³⁴ Désignée ainsi pour rappeler la mémoire du notaire J.-Hilaire Côté. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 9 octobre 1969.

⁸³⁵ Désignée ainsi pour honorer la mémoire de Philippe DeNéri Manseau, l'un des premiers canadiens-français, arrivé en 1870, avant même la naissance de la localité d'Asbestos. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 juillet 1969.

⁸³⁶ Mentionnons ici que les difficultés furent nombreuses lorsque vint le temps de procéder à des changements de vocation ou à l'inauguration de nouvelles artères. En effet, quelques frictions sont notées lors d'actions, parfois jugées très sévèrement par les citoyens qui ne manqueront pas d'ailleurs de le faire sentir au conseil, comme ce fut le cas dans l'affaire du boulevard Simoneau: «M. André Leboeuf et plusieurs autres qui avait présenté une requête le 3 mai demandant un amendement au règlement de construction pour que le boulevard Simoneau soit une rue où seulement des maisons unifamiliales pourraient être construites, et leur demande ayant été refusée, ils reviennent à la charge et insistent pour que leur demande soit accordée. Plusieurs contribuables donnent leur opinion sur le sujet ainsi que des membres du conseil dont certains se prononcent contre le projet d'amendement et d'autres en faveur d'un référendum sur le sujet.» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 août 1967.

⁸³⁷ Il s'agissait de construire un espace urbain propre à donner à Asbestos un statut plus imposant, calqué sur le modèle des grands centres de commerce comme Montréal, Québec ou Trois-Rivières. On voulait ainsi assigner un rôle spécial et une influence plus grande à Asbestos pour se tailler une place de choix, s'imposant comme un fleuron économique des Cantons de l'Est.

⁸³⁸ On ne peut passer sous silence le fait que la fondation de cette institution municipale ne s'est pas effectuée aisément puisque les instigateurs de ce projet durent renouveler à quelques reprises les approches pour convaincre les élus du bien-fondé d'un tel établissement, tout en maintenant leurs sollicitations pour en assurer le financement.

⁸³⁹ Cette année-là l'idée prenait véritablement son envol grâce à un comité spécial destiné à la création de ce noyau de culture des municipalités du Québec.

⁸⁴⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 décembre 1957.

à la requête, on s'était rabattu plutôt sur une proposition des Chevaliers de Colomb qui offraient de mettre leur propre bibliothèque et leur local à la disposition des demandeurs⁸⁴¹. Cet expédient devait renvoyer à leur table de travail les initiateurs du projet de la bibliothèque qui ont dû se contenter, pour un certain temps, d'utiliser un local qui ne convenait pas nécessairement à leur objectif. L'avenir de cette institution au sein de la communauté allait donc se jouer sur une question que l'on sentait bien conditionnelle chez les élus⁸⁴²: le taux de fréquentation de la bibliothèque. Ainsi, d'octrois en octrois⁸⁴³, de demandes en demandes⁸⁴⁴ et devant la popularité grandissante de ce service⁸⁴⁵, les responsables de la bibliothèque ont obtenu un local pour accueillir cette entité culturelle qui établira finalement⁸⁴⁶ son siège dans le futur Hôtel de ville⁸⁴⁷.

Un second dossier qui attira fortement l'attention au cours de cette période, fut le projet de construction d'un nouvel hôpital, venant remplacer l'hôpital St-Luc, dont la capacité d'accueil avait largement dépassé ses limites. C'est à tout le moins ce que le conseil entérinait en réunion, alors qu'une résolution était passée à l'effet de remédier au plus tôt à un état de fait que l'on ne voulait pas voir se détériorer:

⁸⁴¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 décembre 1957.

⁸⁴² Selon les demandes de financement déposées au conseil, on se réservait la possibilité de bonifier le montant réclamé, l'année suivante, si les activités de la bibliothèque étaient en mesure de justifier ces dépenses. Voir à ce propos le procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 mars 1958.

⁸⁴³ «*Lecture est faite d'une lettre du secrétaire de la bibliothèque publique d'Asbestos remerciant le conseil pour un octroi de 1,000\$ accordé dernièrement.*» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 janvier 1962.

⁸⁴⁴ «*Une délégation composée de M. Roger Laliberté, Camille Girard et Alexandre Lebel rencontre le conseil pour demander un octroi pour la bibliothèque et ses besoins en fonds pour l'année qui vient et M. Girard donne ensuite un rapport sur les activités, soit les livres achetés, le nombre d'abonnés ainsi que le nombre de livres obtenus par les abonnés, ces deux derniers rapports montrant une progression constante depuis 1957.*» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 12 décembre 1962. D'autres requêtes du même genre viendront s'ajouter, révélant ainsi la croissance constante de cette institution culturelle: «*qu'un montant de 1,500\$ soit voté à la bibliothèque publique, ces montants étant prévus au budget*» (Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 août 1963.); «*Des officiers de la bibliothèque publique d'Asbestos [...] rencontrent le conseil pour demander un octroi pour la prochaine année. Leur demande est de l'ordre de 5,000\$ qu'ils auraient besoin pour balancer leur budget, les dépenses étant accrues à cause du grand nombre de livres qui devaient être reliés en neuf, ainsi que du coût du local et du personnel.*» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 11 décembre 1963.

⁸⁴⁵ Citons ici quelques chiffres traduisant cet engouement croissant pour un établissement indispensable à la diffusion de la culture dans toute l'acception du terme: En 1958 on comptait 1,173 abonnés, pour un total de livres prêtés de 15,126; en 1960, c'est 20,986 livres qui sont prêtés à un total de 1,255 abonnés; pour 1962, on recense 1,283 abonnés et 1,414 en 1964, alors que le nombre de livres prêtés passera de 27,108 à 31,946, justifiant ainsi pleinement l'existence d'une telle institution. *Le Citoyen*, Samedi 28 décembre 1974, p. 203.

⁸⁴⁶ Non sans avoir été au centre d'un autre projet de construction mené conjointement avec les initiateurs d'un centre musical. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 2 décembre 1964.

⁸⁴⁷ La décision est effectivement prise, le conseil approuve la maquette de l'Hôtel de ville dont la construction est imminente. La bibliothèque devant s'intégrer à cette nouvelle structure, c'est à ce moment précis que son sort était connu et son emplacement «définitif», assurant la poursuite de ses activités. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 juin 1965.

Neuvième chapitre

«Attendu que la population d'Asbestos et de la région a augmenté considérablement depuis l'établissement à Asbestos de l'Hôpital St-Luc; Attendu que cet hôpital est devenu insuffisant pour prendre soin des cas de maternité, ainsi que des cas d'urgence et cas d'opérations mineures; Attendu qu'il ne peut être amélioré ou agrandi à cause des conditions de l'immeuble qu'il occupe et de l'endroit où il est situé; Pour ces motifs, il est proposé [...] que demande soit faite au ministère de la santé de construire à Asbestos un nouvel hôpital répondant aux besoins actuels et futurs, et que copie de cette résolution soit aussi adressée à l'honorable Émilien Lafrance, ministre de la famille et du bien-être social et député du comté de Richmond, lui demandant de bien vouloir appuyer notre requête.»⁸⁴⁸.

La demande étant restée lettre morte, du moins les autorités concernées n'apparaissant pas en mesure de fournir dans l'immédiat une réponse favorable aux vœux de la municipalité, cette dernière devait à nouveau insister sur le besoin d'un tel centre hospitalier, se donnant comme mandat de «*hâter par tous les moyens à sa disposition la construction du nouvel hôpital.*»⁸⁴⁹. Encore là, ce sera le calme plat à ce propos, alors que pour la énième fois l'on devra rappeler les attentes du milieu concernant ce projet d'envergure:

«Une délégation rencontre le conseil pour discuter du nouvel hôpital et les porte-paroles s'inquiètent du silence qui règne autour de ce projet. Après discussion le conseil décide d'envoyer le télégramme suivant à l'honorable Jean Lesage, Premier Ministre, et une copie du même télégramme à l'honorable Érick Kearans, ministre de la santé et à l'honorable Émilien Lafrance, ministre d'état: «Le conseil municipal de la ville d'Asbestos, se rendant à la demande de la population est anxieux d'avoir une réponse immédiate et favorable au projet d'hôpital d'Asbestos»⁸⁵⁰.

Faisant mention de l'imminence de la démolition de l'hôpital St-Luc⁸⁵¹, le conseil pouvait utiliser cet élément pour mettre un peu de pression sur les épaules des décideurs sollicités. Ce qui fut efficace dans une certaine mesure puisqu'après un autre délai, le ministre de la santé de l'époque, J.-Paul Cloutier devait finalement annoncer les demandes de soumissions pour la

⁸⁴⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 20 novembre 1962.

⁸⁴⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 31 mars 1965.

⁸⁵⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 30 mars 1966.

⁸⁵¹ Cette démolition se fera en 1969, alors qu'une nouvelle demande précédemment adressée le 4 décembre 1968, pour activer les choses et accélérer le mouvement dont la conclusion ne pouvait alors pratiquement plus se solder par un refus.

Filons d'histoire 1899 - 1999

construction de l'établissement tant réclamé, assurant que celui-ci serait en chantier au plus tard en 1969⁸⁵².

La suite des événements traduisait un sentiment de fierté, généralisé et contagieux, au sein du conseil, sous l'administration de J. Maurice Beauchesne et chez toute la population. Celle-ci s'avérait la grande gagnante de la surenchère effrénée des mises en chantier dont la résultante était l'édification d'un «parc immobilier» durable. Toujours dans cette optique, un autre noyau fort important de la vie quotidienne de la ville d'Asbestos profiterait de cette cure inespérée de rajeunissement. C'est en 1964 qu'on prit la décision d'ériger un tout nouvel Hôtel de ville, qu'on voulait multifonctionnel⁸⁵³:

«À la suite de nombreuses discussions lors de réunions précédentes, le conseil en étant venu à la décision de construire un nouvel hôtel de ville, l'endroit où cette bâtisse sera érigée est étudié et il est finalement proposé par M. Roger Lambert, secondé par M. Léo-Paul Thibault que le terrain que la ville possède coin St-Luc et Du Roi est choisi en principe et qu'un ou des architectes soient consultés à ce sujet par concours ou autrement.»⁸⁵⁴

La maquette du bâtiment, adoptée en 1965, proposait un modèle à fonctions multiples qui deviendrait le pôle d'attraction de la vie municipale d'Asbestos:

«Lecture est faite d'une lettre de la Chambre de Commerce d'Asbestos mentionnant qu'elle accueille favorablement l'ensemble de l'édifice proposé comme hôtel de ville et désire féliciter les responsables d'avoir prévu des espaces pour divers usages, entre autres pour les personnes âgées, les associations ainsi que pour la bibliothèque. Comme certains membres n'ont pas eu l'occasion de voir la maquette de l'édifice alors qu'elle a été exposée, ces membres souhaiteraient qu'une autre occasion de l'examiner leur soit donnée plus tard. Des suggestions sont aussi faites quant au stationnement sur la rue Du Roi, en face du futur hôtel de ville. Une demande d'amélioration de la jonction du Boulevard St-Luc et de la Route 32 est aussi suggérée pour les personnes allant vers Wotton, la suggestion étant que la courbe soit à angle plus ouvert.»⁸⁵⁵

⁸⁵² *Le Citoyen*, Samedi 28 décembre 1974, p. 102.

⁸⁵³ Vocation qui se précisera dans le cadre du dépôt des plans présentés pour approbation au conseil municipal par l'architecte lui-même.

⁸⁵⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 30 septembre 1964.

⁸⁵⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 21 juin 1965.

Neuvième chapitre



Hôtel de ville d'Asbestos. Érigé en 1935, il fut démoli en 1966 afin de céder sa place à l'édifice actuel. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Le consensus sur la construction du nouvel Hôtel de ville semblait acquis du fait de la vocation que l'on entendait lui confier. C'est ainsi que, devant ce consentement, l'inauguration devenait la suite logique du processus, une fois la construction achevée. Ce qui fut fait lors d'une cérémonie spéciale organisée quelques semaines auparavant:

«Le conseil discute ensuite de l'inauguration du nouvel hôtel de ville et il est finalement décidé que l'inauguration officielle aura lieu le 24 septembre à 3:00 heures de l'après-midi et que le public pourra visiter l'édifice le dimanche 25 septembre 1966, de 2:00 heures à 6:00 heures de l'après-midi.»⁸⁵⁶.

L'administration municipale s'installait donc dans un édifice symbolisant les réalisations et les progrès de la ville, tout en assoyant son prestige. Asbestos est maintenant dotée des mêmes structures que ses grandes «soeurs», Sherbrooke, Drummondville et Victoriaville.

Mais là ne s'arrêta pas toute l'effervescence qui se maintiendrait avec la création d'un centre musical et culturel qui accueillera l'Harmonie d'Asbestos et des expositions itinérantes (plus tard, une garderie et des ateliers de projets communautaires).

⁸⁵⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 août 1966.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Vue aérienne de l'Hôtel de ville d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

«Il est proposé par M. Léo Dussault, secondé par M. Yvon Vachon et résolu que la ville d'Asbestos réalise dans le cadre des projets du Centenaire de la Confédération, la construction d'un centre culturel qui sera terminé avant janvier 1967. Ce projet sera d'au moins 45,000\$ avec participation des gouvernements provincial et fédéral pour un montant de 30,000\$. De plus la ville d'Asbestos s'engage à opérer et entretenir l'édifice projeté et à combler tous les déficits d'opération.»⁸⁵⁷.

On procédera également à l'aménagement du parc Dollard en apportant des modifications significatives:

«Le conseil discute du déménagement du pavillon du parc Dollard, au terrain avoisinant la piscine et de son amélioration, soit la construction de fondations, finition intérieure, plomberie, chauffage et éclairage et après étude, le conseil ayant décidé de procéder à l'exécution de ces travaux, et un règlement d'emprunt étant nécessaire [...] fera proposer un règlement d'emprunt au montant de 36,000\$ pour améliorations au pavillon du parc Dollard.»⁸⁵⁸.

⁸⁵⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 27 septembre 1965.

⁸⁵⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 mars 1964.

Neuvième chapitre

Toujours dans cette vague de changements, on assiste à l'aménagement d'un parc pour les enfants dans le secteur Manville-Du Roi, en réponse à une demande conjointe de la Canadian Johns-Manville⁸⁵⁹ et des résidents du quartier:



L'Hôtel de ville construit en 1966. (Société d'Histoire d'Asbestos)

«Lecture est faite d'une lettre de Canadian Johns-Manville Co. Ltd. signée par M. Marc-A. Gosselin, gérant des relations communautaires demandant à la ville d'aménager un petit parc pour les enfants en bas de 8 ans pour le secteur situé entre la rue Manville et la rue Du Roi, et offrant pour ce faire, un terrain près du Club A.A.A.A.. Après étude de cette demande, il est proposé par M. Roger Lambert, secondé par M. Léopold Fréchette qu'un montant de 850 \$ soit voté à cette fin à condition que la compagnie prépare le terrain, la ville se chargeant de l'installation des jeux, et qu'ensuite les parents se chargent d'orga-

⁸⁵⁹ On ne sait trop s'il s'agit d'un moyen de sécuriser les abords des concessions de la compagnie qui, par cette initiative réglait le problème de la fréquentation de ses terrains vagues par les enfants. Cependant, l'implication d'intervenants de la communauté concernée tend à montrer la conscientisation de tous et chacun par rapport à une problématique d'identification d'espaces sécuritaires pour les enfants.

Filons d'histoire 1899 - 1999

niser la surveillance de ces jeunes enfants en les accompagnant ou autrement.»⁸⁶⁰.



Église de la paroisse St-Aimé en 1965. (Société d'Histoire d'Asbestos)



Église de la paroisse St-Dominique-Savio érigée en 1966 et détruite en 1974.

⁸⁶⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 mai 1967.

Neuvième chapitre

À travers ces élans de nouveauté, il ne faut pas oublier la construction de deux entités incontournables de la vie communautaire d'Asbestos: la nouvelle église de la paroisse St-Aimé et celle d'une paroisse naissante, St-Dominique-Savio⁸⁶¹. Les travaux ayant débuté en mai 1965 pour chacune de celles-ci, l'inauguration et la consécration de ces lieux de culte devint une réalité en octobre 1967⁸⁶², un peu plus de deux ans après les premiers coups de pelle.

La décennie 1960-1970 représente donc une étape importante dans la mise en place de structures de services. Le conseil municipal s'active à modeler le milieu selon les critères des villes centre de l'époque. On veut en fait se donner les moyens de poursuivre un cheminement amorcé mais, à bien des égards, pas tout à fait complété. Bien que certaines initiatives ne furent pas couronnées de succès ou n'ont pas donné les résultats escomptés⁸⁶³, il n'en demeure pas moins que les efforts de la municipalité ont porté fruits à plusieurs niveaux. Améliorant la qualité de vie des citoyens, on leur redonnait le contrôle de leur ville, faisant de celle-ci un lieu de fierté aux allures de prospérité⁸⁶⁴, s'éloignant de toutes structures archaïques ou traditionnelles, un milieu ouvert sur l'avenir.

Un monde à part: le clergé d'Asbestos

S'il est un précieux témoin de la vie quotidienne de la population, c'est bien le curé de paroisse qui, de par ses fonctions, constitue un observateur de choix. Appelé à «couvrir» toutes sortes d'événements, il fait pratiquement office de journaliste, relevant ici et là des anecdotes savoureuses sur certaines «faiblesses» des gens. Ainsi, d'associations en associations⁸⁶⁵ et de maisons en maisons, le curé de paroisse en est venu à consigner par écrit la majeure partie de ses observations, tout en retranscrivant également les grandes lignes de ses interventions en chaire. À ce titre, il est difficile d'ignorer ce personnage qui apporte de précieuses informations sur la vie quotidienne.

⁸⁶¹ C'est tout près de cette église qu'eut lieu le premier affaissement de terrain qu'a connu la ville, en 1968.

⁸⁶² Pour l'église St-Dominique-Savio, ce fut le 7 octobre à 15:30 heures et, pour St-Aimé, le 21 octobre, également à 15:30 heures.

⁸⁶³ À ce titre, mentionnons cette idée de créer une clinique dentaire mensuelle à Asbestos, de manière à rendre un meilleur service à toutes les couches de la population. Le projet ne reçut pas l'écho souhaité et fut relégué aux oubliettes: «*que demande soit faite à l'honorable Alphonse Cloutier, ministre de la santé, qu'une clinique dentaire mensuelle soit établie à Asbestos au profit des familles nombreuses et nécessiteuses, lesquelles ne peuvent assumer les frais de transport pour bénéficier des soins dentaires qui sont présentement fournis par la clinique qui est tenue à Richmond*». Ce sera plutôt une Unité Sanitaire qui sera mise sur pied à Asbestos, sur le Boulevard St-Luc, en 1967. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 août 1963.

⁸⁶⁴ Faisant abstraction ici du caractère économique de ce terme.

⁸⁶⁵ À une certaine époque, aucune association ne pouvait espérer vivre bien longtemps sans l'appui inconditionnel du curé de la paroisse. Évidemment, son influence fut réduite à mesure que les moeurs se libéralisaient et que les conséquences visibles de la modernité (technologique, philosophique et spirituelle) en vinrent à relativiser toute ces notions entourant l'ancien modèle du «bon chrétien».

Filons d'histoire 1899 - 1999

Concernant la tenue de ce journal par le curé, on constate un souci de conserver un registre ou plutôt un recensement «exhaustif» des populations paroissiales. Pour la paroisse St-Aimé, l'aînée des cinq⁸⁶⁶, le tableau de ces relevés (pas toujours suivis avec zèle) se présente de la façon suivante:

TABLEAU I

Année	Nombre de familles	Total des «âmes»
1960	676	2908
1961	630	2768
1962	650	2856
1963	696	3118
1964	695	2983
1965	710	3136

La présence du curé se fera donc sentir dans toutes les sphères d'activité de la paroisse et de la ville, soulignant ce lien étroit contracté avec le clergé dont le support moral fait partie intégrante d'un milieu ouvrier. Ce qui est d'autant plus vrai que les paroissiens se réunissent souvent grâce aux offices religieux et aux nombreuses associations parrainées par le curé. On a affaire beaucoup plus à un conseiller attentif aux problèmes individuels et collectifs qu'à un moraliste. La population retrouve en son curé, un juge éclairé (parfois un peu trop opiniâtre) qui prodigue ici et là ses lumières et son expérience. D'événements en événements, l'apport du curé devient donc indissociable de la vie courante. En cette période de croissance relative, ses interventions prennent une couleur tout à fait originale.

Le fléau de la tuberculose est d'ailleurs un exemple de cette relation entre le curé et la population. Ce problème de taille nécessita l'organisation systématique de cliniques antituberculeuses⁸⁶⁷, dès les années 1950, jusque vers 1964⁸⁶⁸.

⁸⁶⁶ Les autres étant St-Isaac-Jogues, St-Barnabé, Notre-Dame-de-Toutes-Joies et St-Dominique-Savio. La durée de vie de cette dernière fut relativement courte, un peu plus de dix ans (1964-1975), puisqu'elle dut céder sa place assez rapidement à la paroisse St-Aimé qui devait éventuellement englober les limites de ce territoire artificiellement découpé.

⁸⁶⁷ Prenant principalement la forme de cliniques mobiles, sous l'égide de la ligue antituberculeuse qui disposait d'un camion radiologique pourvu d'équipements de pointe. L'initiative en fut essentiellement de dépistage et de prévention plus que d'un caractère curatif, puisque l'on ne parlait pas à l'époque d'une épidémie, mais plutôt de l'existence de cliniques de vaccination contre la tuberculose, à l'échelle provinciale, dès 1957, dans toutes les villes et les villages.

⁸⁶⁸ C'est du moins cette année-là que le curé cesse de mentionner dans son journal, l'existence de ces cliniques mobiles. Pour la dernière année citée, on vise spécifiquement les enfants d'un mois à six ans, donnant un indice à la baisse de la nécessité de tenir régulièrement de telles cliniques, d'autant plus que cette annonce est faite sur le ton de l'invitation et non de la conformité.

Neuvième chapitre

Fortement sensibilisées par ce phénomène, les autorités municipales n'ont pas hésité à prendre les mesures nécessaires pour prévenir et éventuellement enrayer la maladie⁸⁶⁹, de manière à garantir la santé de tous. En chaire, le curé agissait en publiciste attiré, conscientisant les gens à cette réalité, et les sollicitant à se rendre aux cliniques.

Notre-Dame-des-Mines (Prière du mineur)

Refrain: Notre-Dame-des-Mines
Ecoute nos accents
De tes saintes collines
Protège tes enfants.

-1-

Des pics les plus altiers tu te formes un trône
Pour sonder du regard les abîmes sans fond.
Ô Vierge des mineurs si puissante et si bonne,
Détourne les dangers qui menacent nos fronts.

-2-

Lorsque le feu grisou s'allume avec colère,
Pareil au pâle éclair d'un ouragan lointan,
Ô Soutien des mineurs! Sois le paratonnerre,
Dissipe tous ces feux de ton bras souverain.

-3-

Mais si le Tout-Puissant voulait une victime,
Si, sous l'éboulement se perdaient tes soupirs,
A l'heure du danger et d'une voix sublime,
Mineur, appelle à toi la Reine des Martyrs.

⁸⁶⁹ Elle fut d'ailleurs probablement confondue un certain temps avec les symptômes de l'amiantose ou associée à une conséquence directe de cette maladie industrielle.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Ainsi, diverses circonstances feront l'objet d'un intérêt particulier du curé qui voudra bien s'assurer de faire partager le bénéfice de ses observations et de son expérience avec le plus grand nombre. Comme cette propagande induite faite au sein de ses ouailles: «*Il y a présence d'une propagande baptiste parmi les catholiques alors qu'il y a tant d'incroyants qu'ils pourraient convertir à leurs idées et qui sont, pour plusieurs, bien meilleurs et bien plus intelligents que les catholiques qui abjurent.*»⁸⁷⁰, ou de cette mise au point concernant l'accessibilité du cinéma par les enfants:

*«Plusieurs personnes ayant appelé au sujet des vues au théâtre et de la directive à suivre pour leurs enfants, nous rappelons aux parents et à tous ceux qui sont concernés que la loi ne permet l'entrée aux théâtres qu'aux enfants de 10 ans ou plus et seulement pour des vues spéciales pour enfants données avant 6 p.m. Quant à la cote morale qui paraît dans le Messenger, tous les catholiques doivent en tenir compte. Les parents, en particulier, ne doivent pas permettre à leurs jeunes adolescents à assister aux vues réservées aux adultes. [...] C'est le cas de la vue présentement à l'affiche. Toutefois si des adolescents insistent pour la voir que les parents les accompagnent.»*⁸⁷¹.

Défenseur de la vertu catholique, le curé n'hésitera pas à dénoncer les déclarations à l'emporte-pièce véhiculées par les journaux et les mouvements gauchistes:

*«des journaux anti-catholiques (Forces laïques et sociales: déc. 1961) et des non catholiques affirment que les catholiques de la province de Québec paient moins d'impôt que les autres. Pour éviter des ennuis et pour être digne du nom reçu au baptême essayez d'être honnêtes et de dire la vérité.»*⁸⁷².

D'autres actions et réactions viendront ajouter à cette visibilité cléricale et à son rôle de personne ressource. Les bénédictions et inaugurations seront des événements de choix pour accroître la présence du curé dans la vie communautaire. Durant cette période, la bénédiction du Camp Musical le 16 juillet 1961⁸⁷³ et celle des cloches de l'église St-Dominique-Savio en 1966⁸⁷⁴ ont été des étapes non négligeables. Soulignons le recours aux services du curé pour rendre accessible à la majorité divers projets, textes, travaux ou rapports en provenance de nombreux horizons. Citons l'Encyclique *Mater Magister*, rele-

⁸⁷⁰ Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 11 juin 1961.

⁸⁷¹ Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 14 janvier 1962.

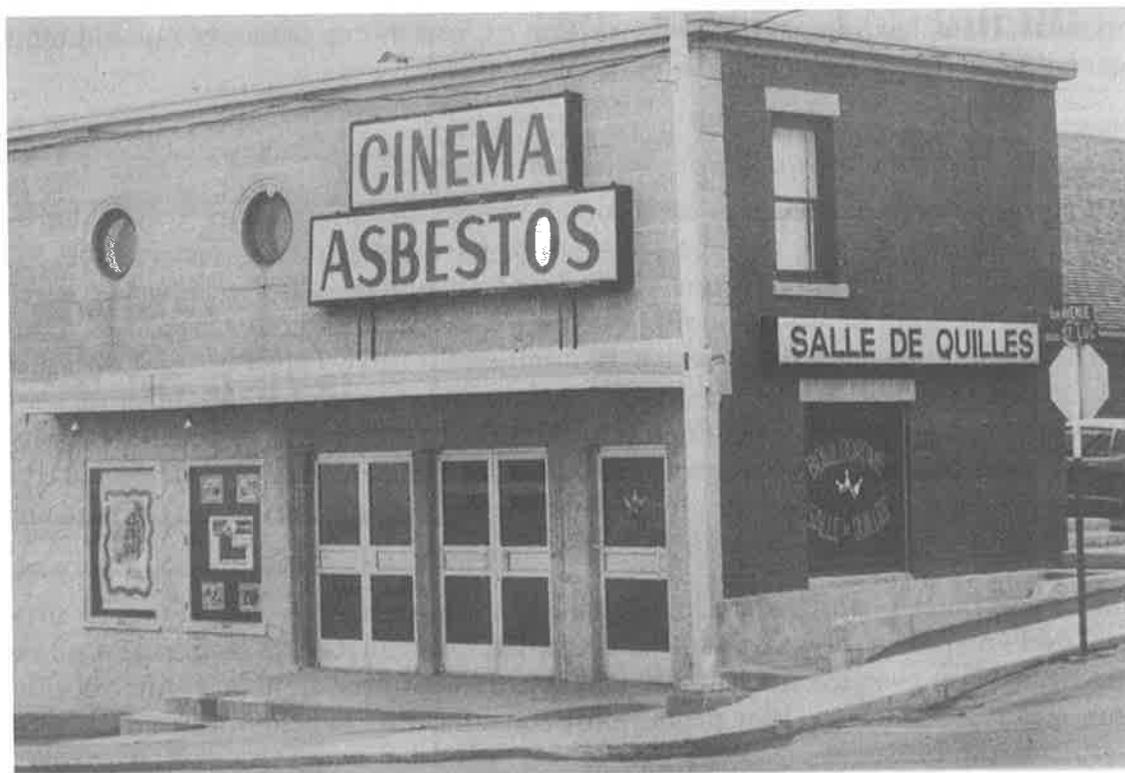
⁸⁷² Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 18 février 1962.

⁸⁷³ Qui se fera plus précisément à 14:00 heures la journée même aux Trois Lacs. Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 16 juillet 1961.

⁸⁷⁴ Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 5 juin 1966.

Neuvième chapitre

vant davantage de la fonction cléricale, mais ciblant tous les adultes syndiqués (les non syndiqués y seront eux aussi conviés⁸⁷⁵). Même phénomène avec le dossier du rapport Parent, pour lequel une assemblée convoquée en mars 1965, réunissait les parents et les maîtres d'Asbestos. On avait requis pour cette assemblée les services de trois conférenciers: le premier prenant pour thème la formation religieuse et sociale (abbé Gilbert Guay); le second, l'enfance exceptionnelle (Clément Thibert); et le dernier, l'aménagement des écoles en fonction du cours secondaire (M. Bellefleur)⁸⁷⁶.



À l'origine un lieu considéré "peu fréquentable" par les autorités religieuses de la ville, le cinéma d'Asbestos s'est rapidement imposé comme un noyau culturel incontournable au sein de la communauté. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Finalement, la dernière fonction du curé en sera une d'accompagnement et de soutien lors des moments difficiles éventuellement traversés par les familles ou pour d'autres circonstances tout aussi pénibles qui engendreront des tensions ou des conflits, même à l'extérieur de la paroisse. L'appel en faveur des sinistrés du 25 mai 1962 lors de l'explosion d'une maison adjacente à l'édifice

⁸⁷⁵ Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 21 janvier 1962.

⁸⁷⁶ Le curé s'exprimait d'ailleurs en ces termes concernant cette soirée: «Face au rapport Parent il est temps qu'on s'éveille et fasse les recommandations qui s'imposent. En foule donc, à la salle St-Isaac, ce soir.» Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse St-Aimé d'Asbestos en date du 14 mars 1965.

Filons d'histoire 1899 - 1999

occupé par la boulangerie en est un parfait exemple. On déplorait 8 morts. Le curé organise alors une vaste collecte pour venir en aide à toutes les personnes éprouvées par l'explosion⁸⁷⁷. Cette solidarité sera aussi palpable lors du conflit impliquant les ouvriers du textile en juin 1966. Une souscription en leur faveur est ainsi levée en août de la même année, constituant un appui inconditionnel à une grève qui se déroule à l'extérieur des limites du territoire d'Asbestos.

Tout cela vient concrétiser une présence cléricale qui, en apparence, semblait se distinguer uniquement par son obsession pour la conduite des bonnes moeurs. Dans les faits, cette présence n'en est pas moins demeurée un élément essentiel au déroulement de la vie d'Asbestos⁸⁷⁸.

Interventionnisme et équilibre: des acquis à consolider

Au cours de cette période, nous serons à même de constater avec quelle efficacité la municipalité, par les trois administrations qui se succéderont au conseil de ville, soutiendra une vie urbaine en pleine effusion. C'est en effet dans une optique de «rendement» que les administrations de Gaston H. Théroix (1959-1961), de J. Maurice Beauchesne (1961-1968) et de Léo-Paul Thibeault (1968-1974), poseront des actions bien concrètes. Favorisant toujours davantage les intérêts de la population, les différentes administrations adopteront une série de mesures destinées à maintenir un niveau de vie qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis quelques années et qu'on juge un minimum incontournable pour le bien-être des citoyens.

La notion de *minimum vital* inspirera l'une des premières décisions du conseil de l'époque en faveur des plus démunis. On assistera à la mise en place en 1960, d'un Service du Bien-être⁸⁷⁹ consacré uniquement à venir en aide aux moins fortunés, en leur prodiguant conseils, support monétaire et autres services, tous réservés à la relance de ces individus frappés cruellement par le sceau du destin. On ne restait pas indifférent devant le fossé des inégalités

⁸⁷⁷ «La Fédération [pour le Comité de Secours, dont le président est Roger Gauvin] désire recueillir au moins 4,000\$. Au nom de tous ceux que l'accident a éprouvés, je remercie, dès aujourd'hui tous ceux qui ont contribué de **quelque façon que ce soit** à leur témoigner sympathie et charité.» Cahier d'Annonces et Prônes de la paroisse *St-Aimé d'Asbestos* en date du 31 mai 1962.

⁸⁷⁸ Rappelons au passage l'implication du curé dans la mise sur pied d'un Conseil du Film à Asbestos, afin de promouvoir l'utilisation du film dans la ville. Une initiative assez unique en son genre qui sera d'ailleurs appuyée par l'O.N.F.

⁸⁷⁹ «Lecture est faite d'un rapport de M. Yvon Hamel, directeur du Service du Bien-être d'Asbestos donnant des détails sur les activités de son département depuis le 1^{er} octobre 1960, date de l'inauguration de ce service, jusqu'au 31 décembre 1961. Ce rapport mentionne entre autres détails, qu'un montant de 67 635,26\$ a été distribué et que le nombre de personnes assistées à date était de 3,398». Soulignons au passage que cette initiative constituait une première dans toute la province de Québec, réalisant en fait une expérience pilote du gouvernement provincial qui allait éventuellement prendre ce **nom** et cette forme quelques années plus tard. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 22 février 1962.

Neuvième chapitre

riches-pauvres, concentrant des énergies tangibles à mettre un peu de baume sur une situation déplorable qu'on souhaitait passagère.

Pour avoir une meilleure idée de la nature des gestes posés, attardons-nous sur certaines demandes et suggestions présentées aux élus (elles ne seront cependant pas nécessairement toutes ratifiées par l'administration municipale). Le changement de désignation d'un quartier de la ville alors connu sous une appellation anglophone, constitue le premier de ces changements réclamés par le milieu:

«Lecture est faite d'une lettre de la Société St-Jean-Baptiste à l'effet qu'à la suite d'un concours de l'Association des Parents-Maitres de l'école St-Antoine il a été décidé de changer le nom de Shipton Garden désignant le groupe d'habitations construites dans le voisinage du filtre municipal, en celui de BEAU SITE, et demande est faite à la ville d'utiliser ce nom à l'avenir en adressant le courrier, ceci afin de populariser ce nom, ce à quoi le conseil n'a aucune objection.»⁸⁸⁰.

Le même type d'initiative⁸⁸¹, a été adopté pour le parc municipal: *«Le conseil désirant se rendre à des demandes qui lui ont été présentées par divers groupements, il est proposé par M. J.O. Poirier, secondé par M. Léo Dussault que le parc municipal soit à l'avenir connu et désigné sous le nom de Parc Dollard.»⁸⁸²* Par la suite, une requête est adressée au conseil pour l'installation de haut-parleurs dans certaines rues, de manière à égayer l'endroit lors de festivités ou d'événements spéciaux:

«Une demande est faite par M. Roland Pelletier pour obtenir la permission d'installer des haut-parleurs dans les rues pour diffuser des annonces et de la musique ou chants de Noël à l'occasion des fêtes, ayant été étudiée par le conseil, il est proposé par M. Léo-Paul Thibault, secondé par M. Laurier Tardif que permission lui soit accordée tel que demandé dans sa lettre du 30 octobre. Il est entendu que le volume du son sera diminué dans le cas où des plaintes seraient reçues.»⁸⁸³.

On constate également la présence de quelques plaintes relativement à des pratiques d'ordinaire assez étroitement surveillées dans le cadre de la législation municipale et dont certaines relèvent du poste de police:

⁸⁸⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 mai 1962.

⁸⁸¹ La nature de la demande diffère, en ce sens qu'elle ne provient pas du milieu scolaire ni d'un organisme.

⁸⁸² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 6 juin 1962.

⁸⁸³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 7 novembre 1962.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«Une plainte est déposée devant le conseil par le chef de police à l'effet qu'une certaine personne vend et livre du lait dans la ville sans être munie d'un permis de la ville et sans posséder le certificat de l'Unité Sanitaire pour faire ce commerce. Après discussion il est décidé de faire aviser cette personne par l'aviseur légal de la municipalité d'avoir à discontinuer ce commerce à moins de se conformer au règlement concernant la vente du lait à Asbestos»⁸⁸⁴.

Citons également cette autre plainte concernant l'accumulation par des particuliers de rebuts sur les terrains privés. Problème qui, s'il en est un, est singulièrement difficile à contenir véritablement. Ce qui n'empêchera pas les autorités municipales d'agir quand même dans les limites raisonnables de leur pouvoir⁸⁸⁵. Bref, rien n'échappe à la «vigilance» du conseil, plus précisément, à son rôle décisionnel pour l'ensemble de la vie courante asbestrienne. On verra ainsi se succéder de nombreuses affaires d'envergure plus ou moins notables, qui ont toutes, cependant, bénéficié de la même écoute de la part des élus. C'est le cas, en 1962, d'une revendication de l'O.T.J. locale en rapport avec des prétentions spécifiques pour son financement et à la forme que celui doit prendre⁸⁸⁶. Sera soulignée aussi l'arrivée de nouvelles associations reconnues au sein de la communauté, comme celle de la Jeunesse Dynamique d'Asbestos⁸⁸⁷, qui nécessitera cependant un accord préalable des élus. On ira même jusqu'à limiter sérieusement le port des «shorts» pour éviter les abus vestimentaires possibles:

«Des contribuables présents à l'assemblée demandent au conseil de passer un règlement de décence en rapport avec le port des shorts en ville. Le conseil par le maire fait réponse qu'un tel règlement existe à Asbestos et que des instructions seront données au département de police d'exercer une surveillance spéciale afin que la décence soit observée en autant que possible.»⁸⁸⁸

⁸⁸⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 27 novembre 1962.

⁸⁸⁵ *«Des plaintes étant faites au conseil à propos des cours de rebuts, spécialement pour vieilles automobiles, situées sur des rues résidentielles, le conseil en discute longuement et il est finalement décidé de consulter l'aviseur légal de la ville sur les procédures à prendre pour les éliminer.»* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 mai 1966.

⁸⁸⁶ *«Des représentants de l'O.T.J. d'Asbestos ainsi que des représentants du Comité des Loisirs de St-Barnabé rencontrent le conseil pour discuter de la centralisation des octrois à l'O.T.J. pour qu'à l'avenir tous les loisirs relèvent de cette association. Le Comité de St-Barnabé et le conseil, après avoir également entendu le président de l'O.T.J. décident pour l'année courante du moins, de faire comme par les années passées d'octroyer une certaine somme directement au Comité des Loisirs de St-Barnabé.»* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 19 décembre 1962.

⁸⁸⁷ *«que ces personnes soient autorisées à se grouper en association en vertu de la loi concernant les clubs récréatifs, chapitre 304, S.R.Q. 1941, sous le nom Jeunesses Dynamiques D'Asbestos.»* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 12 novembre 1963.

⁸⁸⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 1^{er} juin 1966.

Neuvième chapitre

En marge de ces actions qui peuvent paraître d'une importance très relative, on retrouve des dossiers de taille où toute l'attention est requise pour s'assurer de prendre les meilleures décisions possibles quant à l'avenir de la ville et son évolution. Cette fameuse affaire de l'eau contaminée qui s'est déroulée au milieu des années 1960, et qui a également entraîné quelques autres acteurs dans son sillage, en est un très bon exemple:

«Le conseil de ville d'Asbestos ayant pris connaissance d'une lettre de l'Unité Sanitaire du Comté de Wolfe signée par le Dr. Richard Dubreuil, médecin-hygiéniste, condamnant une plage publique située sur une branche de la rivière Nicolet à cause de sources de contamination considérable en amont du barrage servant à cette plage, il est résolu à l'unanimité du conseil municipal de la ville d'Asbestos, cette dernière puisant l'eau pour usage domestique dans la rivière Nicolet, que demande soit faite au ministère de la santé de prendre les moyens à sa disposition pour faire disparaître les causes principales de cette pollution, laquelle proviendrait d'une ferme d'élevage de porcs. Le conseil municipal de la ville d'Asbestos appuie entièrement les demandes déjà présentées par les municipalités du Canton de Wotton Trois-Lacs sur le même sujet.»⁸⁸⁹

Problématique qui s'apparente à des démarches similaires menées récemment, souligne la contemporanéité de cette histoire qui constitue le début d'une prise de conscience de l'environnement et des dangers que peuvent présenter des industries comme celle du domaine porcin entre autres. À noter également la vigilance des autorités municipales dans le dossier économique de la mine, où l'on tenait à tout prix à éviter la répétition d'une expérience antérieure plutôt douloureuse. Voulant contrer les effets néfastes d'une économie soumise aux caprices d'une mono-industrie instable, un comité d'emploi fut mis sur pied afin de procéder, en concertation, à un soutien aux travailleurs sans emploi:

«À la suite d'une discussion il est suggéré qu'un comité d'emploi soit formé sous l'égide de la ville comprenant un représentant de Canadian Johns-Manville Co., un représentant de la ville, un du Syndicat de l'Amiante et d'un représentant de chacun des bureaux de placement fédéral et provincial.»⁸⁹⁰

⁸⁸⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 août 1965.

⁸⁹⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 janvier 1966.

Le Bill d'expropriation de 1964 et ses effets néfastes

On ne peut arrêter le progrès. Pour prospérer, une mine doit pouvoir s'agrandir, et pour ce faire, doit pouvoir acheter les terrains environnants. Voilà, en quelques mots, le principe qui amena le Bill d'expropriation.

Lors d'une assemblée publique tenue le 28 janvier 1964, convoquée par le Conseil de ville, le maire J.M. Beauchesne expliqua les raisons du Bill que la ville d'Asbestos devait présenter prochainement à la Législature. Un Bill similaire, dit-il, fut passé en 1931, et la population ne s'en porta pas plus mal. Ce Bill a pour but, ajoute-t-il, de :

- 1- Permettre à la C.J.M. de préparer un plan d'expansion pour 20 ans à venir, et de pouvoir l'exécuter sans être bloquée par une question d'expropriation.
- 2- Assurer le développement du secteur proposé par la C.J.M. (partie ouest de la rue Bourbeau).
- 3- Offrir une perspective d'avenir à la compagnie qui investit des millions dans son développement.
- 4- Permettre un recours aux propriétaires devant la Régie des Services public, si le prix offert pour une propriété visée n'est pas suffisant.
- 5- Permettre l'achat des rues à être fermées.

Les réactions à ce Bill sont plus que favorables:

Me Robert Langevin

Me Langevin est aviseur délégué par le ministère des Richesses naturelles. Ce Bill est pour lui un moyen de donner à la Ville le droit d'exproprier, afin de ne pas nuire à l'expansion. L'exproprié pourra toujours recourir à la Régie, s'il n'y a pas entente de gré à gré.

J.O. Eby

M. Eby est gérant de la mine. Il est clair que la compagnie n'entend pas faire que ce qu'elle fait depuis 50 ans. Selon lui, les propriétaires n'ont jamais été dépossédés injustement, la Cie ayant toujours payé un bon prix, et c'est la politique que l'on veut poursuivre chez CJM.

L'Hon. Emilien Lafrance

Dans son esprit, le sort d'une ville comme Asbestos est lié à la C.J.M. Une nuance à apporter: le Bill devra cependant renfermer des clauses d'intérêt public.

Lettre de l'Hon. René Lévesque

M. Lévesque est ministre des Richesses naturelles. Dans sa lettre celui-ci ne voit aucune objection à l'adoption d'une loi accordant à la ville d'Asbestos le pouvoir d'exproprier certains terrains requis pour assurer la continuité des opérations minières de la C.J.M., pourvu que la ville et la Compagnie soient elles-mêmes d'accord sur le principe de l'affaire.

(suite page suivante)

Neuvième chapitre

(suite de: *Le Bill d'expropriation...*)

L'assemblée du 28 janvier avait laissé les marchands inquiets. Ils décidèrent qu'une délégation se rendrait à Québec consulter les autorités gouvernementales. Les membres de cette délégation furent reçus par l'Hon. R. Lévesque et l'Hon. E. Lafrance. Ceux-ci conseillèrent aux représentants des marchands de travailler à s'entendre avec la ville.

Suivant ce conseil, ils rencontrèrent les membres du Conseil de ville. Me Geoffroy prit la parole au nom des marchands et pria les édiles, avant l'acceptation du texte dudit Bill, d'y inclure une clause protégeant leurs commerces. Il expliqua que les marchands ne voulaient pas voir les propriétés achetées une à une, mais plutôt d'une façon globale. Ceci leur permettrait de se regrouper en un nouveau centre commercial, plutôt que de voir chaque commerce déménager au petit bonheur. Un individu proposa aussi l'élargissement de la rue Bourbeau, de manière à offrir plus de stationnements et garder ainsi le caractère commercial de cette rue. Ces deux recommandations seront autant de coups d'épée dans l'eau.

Le 16 avril 1964, le Bill 192 fut présenté au Comité des Bills privés, en présence des représentants de la C.J.M. et des représentants de la ville d'Asbestos et des marchands. Me Y. Sabourin parla au nom de la Cie, J.-M. Beauchesne parla au nom de la ville pendant que Me Geoffroy était le porte-parole des marchands. A cette occasion, Me Geoffroy réussissait à faire inclure dans le Bill une clause qui obligeait la C.J.M. à se porter acquéreur des terrains concernés dans une période limite de trois ans.

Comme on le sait, un Bill, pour être adopté, doit d'abord être lu à l'Assemblée Nationale, envoyé ensuite au Conseil Législatif pour étude, et revenir à l'Assemblée Nationale pour adoption. C'est lors de son passage au Conseil Législatif que ledit Bill fut amendé. La période de trois ans semblait trop limitée pour plaire à la C.J.M. Le Conseil Législatif biffa purement et simplement cette clause chère aux marchands. Le Bill fut enfin adopté sur division.

Aujourd'hui, une question se pose. Si ce Bill n'avait pas subi ce coup de crayon qui biffa la clause de trois ans comme période limite d'achat, le commerce local n'aurait probablement pas été démembré sur une aussi longue période, plusieurs commerçants n'auraient pas été pénalisés comme ils l'ont été, le Centre commercial aurait connu une autre destinée et la C.J.M. n'aurait peut-être pas eu ces maux de tête causés par les affaissements de 1970-71. Mais, tout ceci demeure au niveau de la plus pure extrapolation!

(*Le Citoyen*, 28 décembre 1974)

Filons d'histoire 1899 - 1999

Bien que le programme préparé par le regroupement des intervenants de la communauté ne soit pas très élaboré⁸⁹¹, il n'en reste pas moins que l'initiative correspond à une volonté des institutions locales et tend à créer une certaine sensibilisation dans la ville⁸⁹².

Il ne faudrait pas oublier non plus les rituelles fermetures de rues, nécessitées par l'agrandissement d'une industrie apparemment en pleine santé. Néanmoins, loin de voir par cet indice une expansion reliée à une performance économique en progression, il faut aller au-delà de l'image pour comprendre que l'exploitation en surface est plus rentable que celle dirigée vers le sous-sol. Ce qui peut porter à confusion quant à la réelle croissance de la mine, devant cet élargissement de son axe d'extraction. Toujours est-il que l'on procède à des fermetures, espérant ainsi conserver, voire même ajouter aux emplois si vitaux pour la communauté, mais qui vont pourtant s'avérer de plus en plus précaires:

«La fermeture de certaines parties de rues étant devenue nécessaires pour le développement de la mine de Canadian Johns-Manville Co. et pour faire suite à une demande de cette compagnie un règlement étant nécessaire, l'avis de motion suivant est donné: M. Yvon Vachon donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée il proposera ou fera proposer un règlement pour la fermeture de la rue St-Aimé et d'une partie des rues Notre-Dame, Noël et Du Roi.»⁸⁹³.

En 1968, ce sera au tour des rues Manville, Nicolet, Albert et Belvédère⁸⁹⁴ d'être réduites d'une portion de leur limite respective, toujours dans le but de donner préséance aux destinées de la mine et de ses activités industrielles. Pour l'année 1969, l'exercice prendra des proportions tout à fait gigantesques alors que les rues Roux, Boulevard St-Luc, Legendre, St-Roch, Panneton,

⁸⁹¹ La proposition fut d'ailleurs réitérée de façon plus structurée un peu plus tard, donnant à la chose son caractère officiel et solennel: *«Il est proposé par M. Léopold Fréchette secondé par M. Laurier Tardif qu'un Comité d'Emploi soit formé à Asbestos afin de faire une étude de l'emploi et coordonner l'embauchage, ceci en coopération avec les bureaux de placements fédéral et provincial, les industriels et autres employeurs de la ville afin de faire disparaître en autant que faire se peut, le chômage [...] que les organismes suivants [outre la ville et la compagnie minière] soient invités à nommer un délégué pour faire partie de ce comité: Le Service National de Placement, Le Bureau de Placement Provincial, Le Syndicat de l'Amiante, la Chambre de Commerce ainsi que la Jeune Chambre.»* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 26 janvier 1966.

⁸⁹² On pourrait y voir le signe d'un recul économique de la Canadian Johns-Manville, obligeant ainsi les autorités municipales à prendre des mesures draconiennes pour éviter de voir lui filer entre les doigts son rôle de surveillance des activités minières locales, annonçant par le fait même une baisse notable des recettes globales de la ville. Perdant alors au change, cette dernière ne pouvait que s'aviser tout particulièrement à surveiller ses intérêts plutôt que de voir se répéter un scénario en perpétuel recommencement.

⁸⁹³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 17 août 1966.

⁸⁹⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 14 février 1968.

Neuvième chapitre

Lebel, Notre-Dame, St-Aimé, Poirier, Dactyle, Greenshields et Évangéline⁸⁹⁵, en partie ou en tout, connaîtront le même sort. Constituant à peu de chose près les derniers remaniements géographiques du milieu pour satisfaire l'appétit vorace de la Canadian Johns-Manville, cette période ne verra pas d'autres bouleversements du genre. Impératif économique oblige, puisque le ralentissement de la demande pour le produit de la mine traduisait une tendance qui n'a jamais cessé de s'affirmer au cours des années 1970, 1980 et 1990.

Ainsi, dans les dernières actions concrètes posées par le conseil municipal, on peut remarquer cette fermeture de la discothèque *Le Tabou*, dont la jeune clientèle n'est pas sans perturber les abords du site en incommodant les piétons qui s'aventurent trop près de l'endroit⁸⁹⁶. La problématique soulignée permet de mieux mesurer les situations auxquelles l'administration se voit confrontée durant l'exercice de son mandat. Bref, Asbestos n'est pas à l'abri des inconvénients liés à son statut. Le milieu vit les mêmes expériences que ses consoeurs urbaines plus populeuses.

Outre ces tribulations qui font la petite histoire de la localité, soulignons cette importante requête à double volets présentée par la ville. Cette dernière vise, dans un premier temps, la demande d'une étude de rentabilité gouvernementale sur l'usine de la Canadian Johns-Manville et, dans un deuxième temps, la réclamation d'une législation gouvernementale semblable à celle de l'Ontario sur la finition des produits bruts de l'amiante dans la province de Québec. Devant la façon dont tout le processus de l'extraction et de la transformation se déroule, et la question du réinvestissement des profits (on veut conserver, voire même ajouter aux emplois locaux de plus en plus menacés), la Ville prend les moyens à sa disposition pour sensibiliser et, éventuellement, faire bouger le gouvernement du Québec sur ces différents points d'intérêt⁸⁹⁷. Les résultats ne seront pas à la hauteur, ni même en mesure de satisfaire les attentes les moins exigeantes à ce sujet, renvoyant plutôt toute l'affaire vers une fin de non recevoir. Bref, la réponse ne vint pas modifier le rapport de force traditionnellement entretenu entre la ville et les travailleurs d'un côté, et la compagnie Canadian Johns-Manville de l'autre⁸⁹⁸. La hiérarchie industrielle devait donc s'imposer à nouveau.

⁸⁹⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 3 septembre 1969.

⁸⁹⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 5 juin 1968.

⁸⁹⁷ La résolution est adoptée le 4 juin 1969 et recevra l'appui, en juillet 1969, de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie des Mines et des Produits Chimiques (CSN), qui ajoutera sa voix à celle de la ville pour faire cheminer et travailler à la réalisation d'une demande toute légitime pour les milieux concernés par ce type d'industries. Voir à cet effet le Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 4 juin et 16 juillet 1969.

⁸⁹⁸ C'est-à-dire depuis la grève de 1949.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Dernier souffle d'un militantisme religieux: sociétés et mécénat «dévots»

La période 1960-1970 représente probablement les traces les plus visibles de l'espace occupé jusque là par les organismes à caractère religieux. Ces derniers allaient d'ailleurs perdre un terrain considérable au profit de la libéralisation des mentalités, opérée sous l'impulsion de la Révolution Tranquille, sous le gouvernement libéral de Jean Lesage.

Cette évolution, parfois influencée par les doléances et les suggestions des associations, marquait la présence de l'Église dans le milieu et se traduisait par l'implication très active des citoyens. Deux mouvements retiennent l'attention. Non pas qu'ils soient les seuls à maintenir une intense activité⁸⁹⁹, mais parce qu'ils représentent les traits spécifiques des associations religieuses d'une époque. En même temps ils signifient le déclin d'un type de militantisme religieux qui s'éteindra avec elles, faisant place à une nouvelle dynamique, orientant désormais les regroupements et organismes vers des buts différents.

L'association des Dames de Sainte-Anne possède une solide réputation depuis sa fondation vers 1920. Son engagement social et religieux est soutenu par une structure qui puise toute sa profondeur et sa cohésion dans l'esprit et les dogmes de l'Église catholique. Il s'agit de mères de famille qui bâtissent leur foyer selon des valeurs spirituelles. Étrange mélange entre la perception traditionnelle de la femme telle qu'inscrite au cahier de l'association en 1962⁹⁰⁰ et la nouvelle redéfinition sociale du rôle de la femme, présentée par le curé de paroisse en 1955⁹⁰¹. Cet organisme, regroupant des femmes pratiquement ignorées par les autres associations, continuait de se consacrer à la transmission des valeurs traditionnelles au sein d'une population qui se transformait socialement depuis plusieurs années. L'association a donc cessé ses activités vers la fin 1960, début 1970.

⁸⁹⁹ En effet, plusieurs associations de différentes natures oeuvrent de façon régulière au sein de la ville, sculptant ainsi un profil diversifié, au bénéfice du milieu, et dont la polyvalence des intérêts est une constante qui émerge littéralement de cette activité plus que débordante.

⁹⁰⁰ Citons ici le Chanoine Victor Dupuis, conférencier invité lors d'un rassemblement de cet organisme, qui résumait en ces termes l'apport de la femme au sein de la société: «*La femme est complémentaire de l'homme. Elle a été créée pour l'aider. Elle est donc nécessaire à l'homme en tant qu'auxiliaire irremplaçable.*» Cahier des Dames de Ste-Anne en date du 2 mai 1962.

⁹⁰¹ Ici on fait référence au pouvoir d'écoute et de compréhension détenu par la femme, qui doit ainsi user de ce talent «inné», se substituant en quelque sorte à la psychologie, dans l'éducation de ses enfants. Le curé Demers décrivait ainsi, avant la lettre, une fonction importante du rôle de la femme, qu'on ne lui prêtait pas vraiment auparavant, à une époque où ces mêmes rôles étaient par trop confinés à un modèle rigide et de moins en moins réaliste: «*Les mamans plus jeunes devraient commencer de bonne heure à habituer les enfants à aller à elles avec confiance pour qu'elles n'aient pas de répugnance à dire ce qu'elles pensent en gagnant leur confiance, les enfants sont plus à l'aise pour se confier. Les mamans plus avancées en âge devraient faire en sorte de regagner leur confiance et leur parler des choses de la vie; il ne faut pas se faire illusions, les jeunes filles et les jeunes garçons ne sont pas grands que les secrets de la vie sont déjà dans leur tête. L'ancienne méthode a peut-être nui à la confiance des enfants; il faut avec discrétion essayer de suivre l'enfant dans ses réflexions et faire en sorte que les enfants aillent à leurs parents avant n'importe qui d'autre.*» Cahier des Dames de Ste-Anne en date du 18 janvier 1955.

Neuvième chapitre

La seconde association, la Jeunesse Ouvrière Catholique, engagée dans les causes populaires avait repris du service en 1951, après 13 ans d'absence⁹⁰². Son second départ avait été remarqué à cause de nombreuses prises de position. C'est d'ailleurs en procédant à la réouverture de ses locaux en 1951, dans le haut du vieux presbytère St-Aimé, que la J.O.C. entend s'impliquer davantage dans la communauté, notamment en faveur du syndicalisme⁹⁰³, de la fréquentation scolaire⁹⁰⁴ et de la société des «bonnes» moeurs⁹⁰⁵. Prenant pour devise le thème **Fier** (fier d'être catholique, apôtre de l'action catholique⁹⁰⁶, engagé à plein), **pur** (de pensées, de paroles et d'action⁹⁰⁷), **joyeux** («*Même et surtout quand nous n'en avons pas envie. Car comment pourrions-nous conquérir des gars avec une figure de bull-dog*»⁹⁰⁸), **conquérant** (pour être vraiment jociste il faut en gagner d'autres à la cause⁹⁰⁹), la cause jociste s'étendra de façon moins flamboyante que lors de sa première édition. Bien sûr, le mouvement se détachera des autres par son contenu profondément «revendicateur» et engagé, soulignant sa spécificité, mais marquera par rapport aux intérêts de la population, un certain retard avec les événements de 1949 qui ont déclenché une autre forme d'activité sociale que ne reflète plus la Jeunesse Ouvrière Catholique des années 1960.

⁹⁰² Cette absence temporaire ne trouve aucune explication tangible dans les chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos, le compte rendu des activités étant pourtant tenu habituellement de façon très méticuleuse, on ne peut que constater le silence à ce sujet et déplorer un manque total d'indices pouvant suggérer une interprétation valable de tout ceci.

⁹⁰³ L'exemple de cette harangue, où l'on stipulait bien clairement qu'il fallait insister davantage sur l'importance d'une présence syndicale dans les usines, les magasins et les bureaux, pour la protection des ouvriers, la sécurité de l'employeur et pour la doctrine sociale des ouvriers (également pour empêcher le communisme d'entrer au rang des ouvriers), en faveur des travailleurs de toutes les professions, est révélateur de la direction qu'entendaient prendre les jocistes par rapport au monde du travail. Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 4 mars 1953.

⁹⁰⁴ On tente en effet d'élaborer la distribution systématique de feuillets, sous forme de sondage, chez les élèves de 7^e, 8^e et 9^e année, afin de savoir le nombre d'élèves qui ont l'intention d'abandonner les études dans la présente année pour éventuellement pouvoir les «cueillir avant que l'influence des milieux de travail nous les ravissent» Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 25 mai 1954. On ne mentionne guère de détails quant à la formation que comptait donner à ceux-ci les jocistes dans leur volonté de redressement des forces sociales.

⁹⁰⁵ Révisée cependant selon des schémas moraux moins accolés aux principes rigoureux de l'Église catholique traditionnelle. Citons, pour illustrer ceci, cette intervention visant à définir les comportements masculins par rapport à leur vis-à-vis féminin: «Un garçon qui fish pour les filles pour faire acheter des cadeaux, robes, bijoux. Justice concernée, on pourrait payer les filles pour veiller. Naïf veut dire payer pour se faire gagner, pour cela nous les jeunes gens, on pourrait faire attention à nous autres pour pas se faire gagner à mal faire où bien à faire des dépenses pour se faire passer pour un fish.» Ce qui pourrait se traduire ainsi: un jeune homme dépensant «inutilement» pour une jeune fille est nécessairement un «pauvre type» susceptible d'être abusé par la jeune fille en question, qui se fait acheter ses faveurs. Inutile donc de gêner les filles et ce, peu importe les circonstances! Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 8 avril 1953.

⁹⁰⁶ Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 8 avril 1953.

⁹⁰⁷ Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 8 avril 1953.

⁹⁰⁸ Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 8 avril 1953.

⁹⁰⁹ Chroniques de la Jeunesse Ouvrière Catholique d'Asbestos du 8 avril 1953.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Son rôle en demeurera un de constants ajustements, toujours en retard d'un cran par rapport à la réalité du milieu, donnant un exemple patent de ce qui surviendra à plusieurs autres organismes de la ville, incapables de prendre pied dans les années 1960-1970. Appelés inévitablement à disparaître ou à entreprendre une profonde restructuration de leur charte⁹¹⁰, ces divers organismes auront eu au moins le mérite d'initier des légions de jeunes, de travailleurs, de femmes, à des idées et des actions concrètes. Ces actions réclamant un élément fondamental commun à toutes ces associations: l'implication populaire générale dans la croissance du milieu. Ainsi la ville d'Asbestos a connu une croissance phénoménale rapide, faisant oublier, l'espace d'un moment, qu'elle était la résultante d'une industrie locale trop souvent mise en avant-plan au détriment des véritables charpentiers de cette réussite: les citoyens.



Ici exprimé en quelques photos, l'affaissement de la rue Bourbeau dont la disparition constitua un coup dur pour l'économie locale. (Société d'Histoire d'Asbestos)

⁹¹⁰ Ce sera le cas Pour la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus qui changera d'appellation, le 1^{er} novembre 1966, pour devenir les Chrétiens d'Aujourd'hui.

Neuvième chapitre

Une tragédie lourde de conséquences: l'affaissement de la rue Bourbeau

Ayant acquis un certain statut en vertu de son développement et de la relation étroite avec sa principale industrie, celle de l'amiante, la ville d'Asbestos était finalement parvenue à établir en son sein une solide base économique en la présence d'une artère commerciale faisant l'orgueil de toute une population: la rue Bourbeau. Centre d'affaires incomparable, où étaient établis la plupart des commerces de la ville, la rue Bourbeau s'avérait le fer de lance de l'économie locale et ce, en dehors des retombées en provenance de la mine. Tablant sur le succès de cette structure commerciale si chère à la ville, le temps confirmait la rue Bourbeau comme le noyau de la vie économique d'Asbestos. Le réveil s'avérerait bien difficile pour la population qui assista, impuissante, en 1970, à la destruction de ce beau rêve de prospérité.

C'est en effet en décembre 1970 que débuta la longue agonie. La rue Bourbeau s'affaissa partiellement, subitement, emportant commerces, maisons et autres constructions. Pendant quelques semaines ce fut un spectacle qui soutint les pires angoisses, spectacle qui devait sceller définitivement l'avenir économique de la ville qui, à l'image de cette artère, ne se relèverait jamais complètement de cette catastrophe. C'est durant la nuit du 21 janvier 1975 qu'est consommé entièrement ce désastre, au moment où la rue avale les derniers vestiges d'une activité alors en pleine expansion. Sous l'administration de Léo-Paul Thibeault, la Ville agit promptement en demandant à la Canadian Johns-Manville (qui n'est pas étrangère à ce sinistre) de se porter acquéreur des quelques édifices restants pour libérer les marchands de leurs obligations, afin qu'ils puissent se relocaliser⁹¹¹. Tout de suite, on songe à désigner un endroit propice à relancer la perte économique occasionnée par l'absence d'un tel lieu de commerce. Le conseil approuve l'établissement d'un centre commercial sur les terrains Jourdain⁹¹², dans le but de pallier rapidement au vide provoqué par l'effondrement. Une certaine solidarité se fait dès lors sentir, incitant un nommé Ben Béliveau à offrir gratuitement, une étendue de trois acres de terrain dans le but de regrouper les commerces dans un centre d'achats à la périphérie de la ville (le conseil lui suggérera d'ailleurs de réitérer son offre aux marchands concernés)⁹¹³. Finalement, la ville vote une résolution pour qu'Asbestos soit désignée zone spéciale afin qu'elle puisse bénéficier de subventions⁹¹⁴ et ainsi restructurer le milieu des affaires fortement éprouvé.

Avant 1970, des gens d'affaires travaillaient déjà à un projet de centre commercial et ce fut évidemment la solution qui s'imposa rapidement, à défaut d'un autre espace aussi propice. On en arriva au consensus pour le secteur

⁹¹¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 janvier 1971.

⁹¹² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 janvier 1971.

⁹¹³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 janvier 1971.

⁹¹⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos du 25 janvier 1971.

Filons d'histoire 1899 - 1999

1^{ère} Avenue-Simoneau. Cependant, loin de remettre complètement à flot tout le potentiel de la défunte artère, Asbestos se verra longuement handicapée par cette catastrophe, n'atteignant jamais les niveaux connus du temps de la rue Bourbeau. Plus qu'à un lieu, c'est à une mentalité et à des habitudes de vie que l'on s'attaquait, en tentant de modifier un acquis économique. L'activité en souffrit énormément, et l'économie d'Asbestos s'acheminait vers une période difficile.

Ce tremplin commercial disparu, jamais la ville ne put se doter d'une artère du même calibre. La mode étant aux grands centres commerciaux à la périphérie des villes, une autre page d'histoire allait ainsi être tournée, jusqu'à l'ouverture du Centre Commercial actuel en 1974.

Vie sociale

Où étiez-vous, durant les années 1960? 1970? 1980?

Que faisiez-vous de vos loisirs?

C'était à l'époque de la recherche de nouvelles valeurs, on étudiait plus longtemps et en plus grand nombre. La «jeunesse» se prolongeait.

La vie associative, les activités culturelles et sociales étaient très structurées et dynamiques. On vivait dans la foulée d'un essor économique qui inspirait confiance.

Mon intention est de vous rappeler quelques bons moments.

Après quelques années de silence, en 1969, la Jeune Chambre (Chambre de commerce des jeunes) recrutait des membres parmi les moins de 35 ans, des jeunes s'intéressant à tous les domaines de la vie. La Jeune Chambre permettait une implication dans tous les secteurs de la société. Que ce soit pour la protection de l'environnement, la récupération et le recyclage des ressources, la sauvegarde des lacs et des forêts. Pour la ville, c'était la qualité de vie des citoyens aussi bien que l'urbanisme. On se rappellera l'implication des membres de la Jeune Chambre lors des affaisements de terrain. De plus, la Jeune Chambre était partenaire avec le Ministère des transports pour dispenser les cours de conduite préventive. En 1974, il fallut de nouveau se remettre en question.

Brosser un tableau fidèle des réalisations de la Chambre de Commerce d'Asbestos exige de rappeler l'implication des membres dans de nombreux dossiers prioritaires pour l'avancement de la ville, des citoyens, des gens d'affaires.

Le Club Optimiste a eu ses heures de gloire : L'ami de la jeunesse est toujours à l'œuvre dans notre communauté.

(suite page suivante)

Neuvième chapitre

(suite de: Vie sociale)

Les associations culturelles organisaient de nombreuses activités, répondant aux attentes des citoyens désireux de suivre les canons de la mode des divertissements. Ainsi, le Cercle culturel féminin d'Asbestos a présenté des soirées, des concerts et des spectacles diversifiés et originaux.

Les Cadets de l'air ont eu la cote de popularité avec un programme répondant aux ambitions de nombreux jeunes.

Les sports ont toujours été appréciés par les citoyens de notre ville : ski, hockey, golf, balle, boxe, judo. Nous avons connu des vedettes et même des champions olympiques! Est-il besoin de les nommer? Évaluons l'importance de l'aréna Connie-Dion, du Parc Dollard, du Club de golf d'Asbestos.

Asbestos avait son «Père Bauer» : nul autre que l'abbé Guy Gilbert, un enseignant qui s'impliquait dans les sports auprès des jeunes adultes.

Le Club Auto Sport d'Asbestos (CASA) a intéressé les propriétaires de voiture «sport» et invité quelques grands de la course automobile. Rappelez-vous les rallyes dans la région et le slalom sur glace aux Trois-Lacs, l'invité était nul autre que Jacques Duval qui faisait la une des journaux de sport de l'époque.

Les salles de quilles d'Asbestos auraient pu faire des jaloux... Elles ont toujours été fréquentées assidûment.

Avec John Kirsteen, les cours de patinage artistique ont débuté bien avant l'existence des Colombes que nous choyons aujourd'hui. Et nous avons notre enfant chéri qui se dépasse aux compétitions internationales... Championnat canadien 1994 (novices), Jason Dénomée.

Il ne faut pas négliger le volet musical. Quelques professeurs de musique avaient leur école privée, sans compter l'Harmonie d'Asbestos qui a toujours rallié la population pour les concerts d'été et contribué à créer le Camp musical d'Asbestos dont la renommée ne cesse d'attirer des musiciens de partout.

Que de souvenirs! Rappelons l'école de piano de madame Delisle qui enseignait également le chant et la claquette aux plus jeunes. Les classes de ballet ont attiré bien des filles et quelques garçons... les spectacles ont toujours été grandioses.

Je m'en voudrais d'oublier les professeurs de peinture qui ont initié foule d'amateurs de tous âges et leur ont permis de cheminer dans ce merveilleux univers. Chacun avait sa technique et sa méthode, le cœur y était.

(suite page suivante)



Le patinage artistique bénéficie d'un talent local exceptionnel en la personne de Jason Dénomée. Ce dernier participe à de nombreuses compétitions à divers échelons. Il remporta notamment la médaille de bronze à Skate Canada en 1996.

Filons d'histoire 1899 - 1999

(suite de: Vie sociale)

La municipalité a fortement encouragé la transmission de toutes les formes d'art. Durant les années 1970-1980, les cours de «culture populaire» ont permis d'initier les amateurs à de nombreuses techniques artisanales.

Avez-vous déjà visité les expositions de l'AFEAS, du Cercle des Fermières, de la Guilde de la courtepoinette? Avez-vous pensé découvrir le Bridge?

Le scoutisme pour garçons et filles a permis de former, d'ouvrir au monde mais aussi de créer de belles amitiés, depuis 1947.

La J.D.A. (Jeunesse Dynamique d'Asbestos) a permis de faire danser les jeunes à l'époque pas si lointaine où l'âge de la majorité était de 21 ans... Les parents étaient rassurés.

Trois-Lacs a toujours été un lieu de vacanciers. À l'époque, un hôtel présentait des musiciens de renom qui savaient mettre de l'ambiance pour le plus grand plaisir des amateurs de jazz et de rock. A l'automne, retour à Asbestos, aux parties de l'Hôtel Gaspé, à la discothèque La descente aux Enfers de l'Hôtel Kébec ou dans l'atmosphère feutrée du Salon bleu, le piano-bar de l'Hôtel Kébec.

Depuis plus de vingt ans, le Festival des gourmands rassemble la population et une foule de visiteurs pour festoyer, à la fin des vacances estivales.

Asbestos a détenu le record de la ville accueillant le plus de coopératives, per capita. Essayez de faire le dénombrement vous-mêmes.

Il existe également plusieurs associations à vocation particulière comme les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb. Sans oublier les autres associations à caractère religieux.

Décidément, à Asbestos, on a su travailler fort, mais on a bien développé la structure des loisirs, permettant de s'amuser en découvrant l'essentiel : l'esprit d'équipe et la solidarité.

Ce relevé des activités ne permet pas de rendre justice à tous ceux qui se sont impliqués... le but était de susciter une réflexion pour vous permettre de fouiller dans vos souvenirs.

Ainsi va la vie de gens qui ont appris au fil des ans à ouvrir leur cœur et leur esprit à la diversité sous toutes ses formes. Le monde était à découvrir, on s'y est fait une place.

Collaboration spéciale
Liliane St-Pierre

Quatrième partie

**À L'AUBE DES NOUVEAUX DÉFIS :
UNE VILLE À RÉINVENTER
(1970-1999)**

Dixième chapitre

4.1 Le grand redéploiement: Une occupation territoriale concurrente (1970-1980)

Nombreuses furent les difficultés jonchant le parcours de cette localité⁹¹⁵ qui a dû constamment se battre pour maintenir les acquis socio-économiques. Le caractère moderniste attribué aux années 1970 et 1980 ne parviendra pas à réfréner l'hémorragie économique⁹¹⁶ qui s'abattra de nouveau sur les citoyens d'Asbestos. La tradition de la ville concernant son développement ne sera nullement modifiée à l'avantage de la communauté, puisque c'est véritablement au cours de cette période que l'on assistera à la chute de l'industrie de l'amiante. Cette dernière, victime de sa réputation sur la scène internationale, se verra sévèrement ébranlée par des joueurs de taille sur l'échiquier économique mondial, dont les États-Unis et, plus tard la France, sont les plus dignes représentants.



L'équipe de CJAN en 1974 (*Le Citoyen*, 28 décembre 1974).

⁹¹⁵ Rappelons ici la crise de 1929 et ses tristes suites, ainsi que la grève de 1949. Sans parler des ralentissements sporadiques mais fréquents dans la production de la Canadian Johns-Manville, qui a procédé régulièrement à des mises à pied massives durant une bonne partie de son existence (le phénomène est devenu une constante à partir du milieu des années 1930). Tout cela ayant constitué autant de tragédies économiques pour la communauté, suivant de près ou de loin des périodes de croissance de brève durée.

⁹¹⁶ En effet, le phénomène des nouvelles technologies ne sera pas d'un secours très précieux pour le milieu qui verra ses emplois régresser suite à l'impact des améliorations techniques de l'industrie toute entière dont la Canadian Johns-Manville est le symbole le plus visible.

Fatiguée de ne compter que sur son exploitation minière pour s'épanouir dans une économie de moins en moins favorable à ce type d'industrie, la Ville s'emploiera activement à assurer la survie de la communauté. Elle favorisera la venue ou la création d'un autre modèle économique, se présentant comme un substitut viable à la décélération de la demande pour le minerai d'amiante. Transcendant les tentatives précédentes, afin de briser le cercle vicieux dans lequel le potentiel de croissance de la ville était jusqu'alors cloîtré, ces efforts finiront par porter fruits, motivant quelques initiateurs de projets visant à donner un second souffle à la communauté. Les éléments viendront peu à peu se mettre en place, offrant une alternative de taille à l'économie.

Ayant à coeur de prendre de plus en plus part au devenir de la ville, le conseil municipal adoptera une ligne de conduite plus stricte et plus cohérente pour la gestion territoriale d'Asbestos. Trop longtemps demeuré sous la tutelle plutôt capricieuse de la compagnie minière⁹¹⁷, le milieu proposera un nouveau rapport de forces. La Ville, avait souvent plié l'échine devant les volontés, légittimes ou non, de la Canadian Johns-Manville qui, à une certaine époque, faisait énormément sentir sa présence au sein de la communauté. Il fallait donc rétablir un certain équilibre en imposant des règles, tenant compte des intérêts de la ville avant ceux de la mine. Pour ce faire, on se devait de commencer quelque part, et c'est notamment sur la question de la géographie du milieu que le tout allait prendre forme. Ce nouveau cadre s'apparentait beaucoup moins avec la tradition du conseil qui fut souvent accusé de «coucher avec les patrons de la mine»⁹¹⁸, s'attachant ainsi à rompre avec une pratique justifiée par des impératifs strictement économiques. Ceux-ci perdant de leur force, le modèle d'intervention prenait une autre tangente.

Une prise en main efficace: le Comité d'urbanisme

Face au caractère plutôt aléatoire jusqu'alors insufflé à la planification municipale, pour son aspect géographique, le conseil municipal, sous l'adminis-

⁹¹⁷ Il faut mentionner, sans vouloir faire le procès de la compagnie, que celle-ci a eu pendant un bon moment un ascendant certain sur les décisions relatives aux destinées de la ville d'Asbestos. Non pas que son influence jouait directement sur les élus ou les autres intervenants du milieu, mais plutôt parce que son importance et sa stature économique de pourvoyeuse de la majeure partie des emplois de la ville, lui octroyait une position privilégiée. Cette influence prépondérante (qui représente un trait de mentalité typique de toutes les communautés ayant la même structure économique) a cependant cessé de s'exercer au moment où les premières crises sur les marchés mondiaux ont commencé à frapper durement la santé économique de l'industrie et que la Ville constatait quelques iniquités quant au règlement de certains dossiers (l'achat des rues et des propriétés par exemple). Son rôle prenait dès lors moins d'ampleur. Ajoutons à cela une volonté plus ferme du conseil de prendre en charge le développement complet de la communauté, et nous avons l'amorce d'une explication de ce revirement de situation qui s'est avéré plutôt bénéfique.

⁹¹⁸ La pression exercée de part et d'autre, c'est-à-dire de la compagnie minière et des contribuables, a occasionné certaines prises de bec assez animées entre les différentes parties. Le maire occupait alors une position stratégique peu enviable si l'on considérait les multiples problématiques auxquelles il devait régulièrement faire face vis-à-vis ses concitoyens comme du principal employeur local (parfois le maire était un employé de la mine, ce qui n'améliorait guère sa position devant ses électeurs).

Dixième chapitre

tration du maire Thibeault, tentera d'enrayer cette tradition de la gestion du territoire de la ville d'Asbestos en apportant des modifications susceptibles d'améliorer les choses. Pour incarner davantage cette volonté de mainmise sur le «patrimoine» physique du milieu, un premier pas était franchi dès l'année 1969, alors qu'une vaste étude d'urbanisme fut commandée à une firme spécialisée de Québec, la firme Urbatique. Le volumineux rapport fut officiellement déposé à la Ville en octobre 1970, faisant le bilan du milieu sous toutes ses facettes et de son interaction avec son environnement. Rien n'est laissé au hasard dans cette étude qui sondait toutes les sphères d'activités: les caractères physiques et économiques régionaux, le climat, l'hydrographie, la population, le commerce, les institutions, l'habitation et le logement. Tout cela et bien d'autres aspects utiles à la compréhension de l'ensemble urbain que constitue Asbestos. La finalité de l'exercice était, d'après les inventaires et enquêtes:

«de fournir à l'aide des divers items étudiés, et dans leur interrelations, une vue aussi complète que possible de la réalité urbaine considérée. Dans une perspective de planification urbaine, nous croyons qu'il importe de dépasser la simple constitution d'un dossier socio-économique et physique descriptif et statique, ou la réduction de la population et de sa ville à sa dimension statistique. Notre approche qui repose sur l'interdisciplinarité de l'étude se veut globale et dynamique; elle tentera plutôt de saisir la réalité des secteurs de vie primordiaux tels le travail, les loisirs, l'habitation, le commerce, par la compénétration des recherches spécifiques.»⁹¹⁹

On apprendra donc dans ce rapport, plusieurs faits d'importance (apportant la confirmation de certains traits typiquement asbestriens), d'autant plus qu'ils sont consignés par des professionnels non résidents, dépourvus du subjectivisme propre à atténuer les carences éventuellement décelées. D'ailleurs, on ne tarde pas à constater les faiblesses du tissu urbain:

«À l'intérieur de ce réseau urbain, Asbestos apparaît comme une aberration, son importance démographique ne se justifiant nullement par un des critères précédemment énumérés. Comme nous le savons, et comme nous pourrons le montrer avec plus d'évidence encore dans le chapitre suivant, traitant des zones d'influence, seule la découverte du gisement d'amiante en 1879 et l'exploitation qui s'ensuivit peuvent rendre compte de l'existence et surtout du développement de cette ville.»⁹²⁰

⁹¹⁹ Rapport déposé par la firme Urbatique à la ville d'Asbestos le 19 octobre 1970, p. 1.

⁹²⁰ Rapport déposé par la firme Urbatique à la ville d'Asbestos le 19 octobre 1970, p. 6.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Concernant les zones d'influence dont il est mention dans cette partie de l'étude, on peut y lire:

«Nous considérons l'influence d'Asbestos comme très peu déterminante dans les zones d'influence dites éloignées et résiduelles. L'influence d'Asbestos est ici partagée avec des centres dominants comme Sherbrooke et Victoriaville dont le pouvoir d'attraction est considérable, lequel pouvoir est d'ailleurs susceptible de s'accroître.»⁹²¹.

Au niveau de l'évolution de l'espace urbain, un autre constat de même nature est effectué par la firme:

«1960-1969; Cette période se caractérise par une extension marquée du périmètre de l'exploitation aux dépens du tissu urbain ayant pour conséquence directe la relocalisation de la route 32 et consacrant l'isolement du groupement de St-Barnabé. L'agglomération indique une poussée considérable au sud-est. Il est assez paradoxal de constater que malgré une diminution nette de population entre 1961-1966, la ville étend son territoire bâti de 50%. Il faut toutefois pondérer ce chiffre du fait que 30% de cette croissance résulte d'une relocalisation due à la destruction d'une partie de la ville. [...] En somme, le dynamisme spatial de l'agglomération ne traduit aucunement un dynamisme urbain puisque, en définitive cette croissance n'est pas issue d'un mouvement de population, mais d'une relocalisation de l'habitat, selon des densités plus faibles, et d'institutions.»⁹²².

Il ne fait aucun doute que, devant ce portrait plutôt tiède de la ville⁹²³, l'heure était à l'action concrète dans les plus brefs délais. Ayant maintenant en main un outil de travail, les élus se concentreront à traduire en faits et gestes une

⁹²¹ Rapport déposé par la firme Urbatique à la ville d'Asbestos le 19 octobre 1970, p. 9-10.

⁹²² Rapport déposé par la firme Urbatique à la ville d'Asbestos le 19 octobre 1970, p. 28-29.

⁹²³ La conclusion de cette analyse du réseau urbain asbestrien se terminait en ces termes: «La croissance d'Asbestos est similaire à toute ville fondée sur une seule activité primaire: le développement champignon se manifeste par une extension démographique et spatiale durant un nombre d'années plus ou moins important pour ensuite se stabiliser. La ville suit exactement le mouvement de l'unique activité. Et il est assez usuel de constater que, entre les années 50 et 60, la relation autrefois directe entre la production et la croissance urbaine connaît une divergence. Ce phénomène provient en grande partie de l'avancement technologique qui permet une productivité accrue sans augmentation de la main-d'oeuvre. Toutefois, ce qui est assez particulier dans le cas présent, c'est que la ville soit conditionnée spatialement par l'exploitation, la croissance provenant en partie de l'extension géographique du puits par rapport au tissu urbain. Il est assez intéressant de voir que, de l'agglomération initiale de 1910, il ne demeure que le quart, appelé à disparaître à brève échéance.» Rapport déposé par la firme Urbatique à la ville d'Asbestos le 19 octobre 1970, p. 29. Ce document devait donc motiver une nouvelle dynamique propre à donner un second souffle non seulement à la ville dans un remodelage de son profil physique, mais aussi dans ce désir de s'attaquer une fois pour toutes à l'image galvaudée et combien frustrante confinant le milieu à une «mono-économie». Il fallait mettre un terme à ce type de perception et faire bouger les choses avec plus de conviction encore. D'autant plus difficile que plus d'une administration municipale avait dû auparavant se pencher sur cette épineuse problématique.

Dixième chapitre

préoccupation que le document leur renvoyait en plein visage: rendre à Asbestos sa vitalité et son potentiel économique d'antan. Bref, il fallait redorer le blason de la ville et lui assurer un avenir plus reluisant. C'est dans cette optique que la formation d'un comité d'urbanisme prendra toute sa signification en février 1972⁹²⁴. Il s'agissait dès ce moment de remédier au ralentissement ou plutôt à la stagnation du milieu, malgré tous les atouts que celui-ci semblait pourtant offrir. On ne voulait pas en demeurer à cette image d'un développement urbain conditionné uniquement au gré des aléas de l'industrie minière. De nombreux efforts ayant déjà été faits pour la planification municipale, on se devait de tenir compte de tous ces facteurs dans la prise en charge du profil physique de la ville. On devait prévenir toute forme d'ambiguïté quant au mandat qu'entendait se donner la Ville par la formation du comité d'urbanisme. Dorénavant, Asbestos prendrait les moyens pour s'orienter vers un nouvel ordre. Il ne restait plus qu'à définir la nature de ce dernier et l'aspect qu'il devait prendre.

Au Comité d'urbanisme, siégeaient Léo-Paul Thibeault (Maire), Léopold Fréchette (Conseiller), Roch Fréchette (Conseiller), Armand Larivée (Conseiller), Gilles Tremblay (Commission Scolaire), Léo Boucher (Syndicat National de l'Amiante), Bernard Coulombe (Chambre de Commerce d'Asbestos), André Richard (Ingénieur municipal), Serge Charland (Inspecteur des bâtiments) et Yvon Hamel (Greffier), ce dernier agissant à titre de secrétaire dudit comité. Regroupant des représentants de divers horizons, il apparaissait très clairement que la destinée de la ville reposait entre de bonnes mains. L'intérêt fut plus que manifeste chez les différents acteurs du milieu, puisque ces derniers sollicitaient la permission d'adhérer au comité naissant pour ajouter à la cohésion de la communauté devant les impératifs de la croissance de la ville. La Jeune Chambre d'Asbestos fut la première à déléguer un représentant pour joindre les rangs du comité le 14 février 1972⁹²⁵. Puis, ce sera au tour de l'Association des Marchands Détaillants d'Asbestos⁹²⁶ de déposer une demande pour faire partie du comité, sensiblement aux mêmes conditions que l'adhésion de la Jeune Chambre.

⁹²⁴ Donnant ainsi suite au chapitre 3.1 du règlement d'urbanisme qui prévoyait la formation d'une telle entité. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 février 1972.

⁹²⁵ «Lecture est faite de la proposition de la Jeune Chambre d'Asbestos à l'effet de déléguer M. Marcel Véronneau pour la représenter au Comité d'urbanisme de la ville d'Asbestos. Et il est proposé par M. Roch Fréchette, appuyé par M. Léo Dussault et résolu que M. Marcel Véronneau, délégué de la Jeune Chambre d'Asbestos, soit nommé membre du Comité d'urbanisme de la ville d'Asbestos.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 14 février 1972.

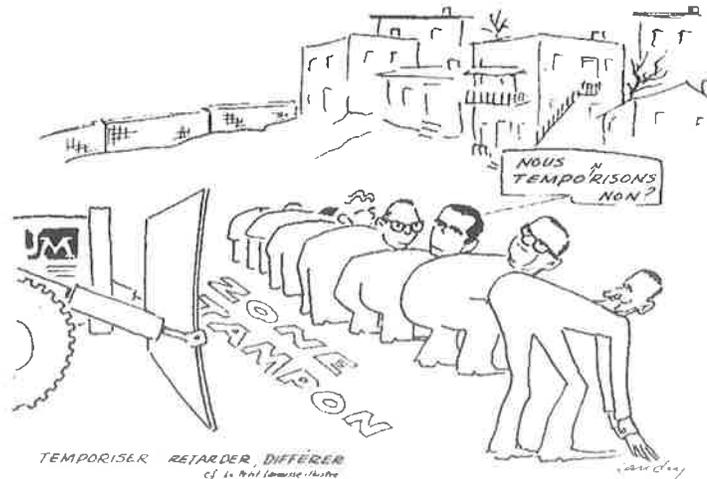
⁹²⁶ «L'Association des Marchands Détaillants d'Asbestos ayant demandé de faire partie du Comité d'urbanisme, il est proposé par M. Léopold Fréchette appuyé par M. Roch Fréchette et résolu que M. Raymond Boutet soit nommé membre du Comité d'urbanisme. La réglementation prévoyant un maximum de neuf membres, M. Serge Charland en sa qualité d'inspecteur des bâtiments ferait partie automatiquement du comité et sa qualification de membre sera suppléée par M. Boutet.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1^{er} mars 1972.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Cette fois le comité d'urbanisme était bel et bien constitué, n'attendant plus que le moment d'entrer en action. Au fil des ans, les occasions se multiplieront, pour définir les nouvelles règles. Plusieurs dossiers de taille mobiliseront toutes les instances décisionnelles vers une cohabitation harmonieuse avec les citoyens, mais aussi et surtout pour cette redéfinition du réseau urbain d'Asbestos et les besoins impératifs de l'industrie minière, représentée par la Canadian Johns-Manville.

La zone tampon

Découlant d'une problématique ayant suscité par le passé de nombreuses difficultés, dont l'aspect financier n'est pas négligeable, l'établissement d'une zone tampon s'avère l'un des dossiers les plus chauds de l'époque. Cette zone tampon est le moyen de régler définitivement toute l'histoire de la relocalisation sporadique d'habitations et le moyen de prévenir efficacement d'éventuels affaissements de terrain aux conséquences pour le moins malheureuses pour l'économie locale (l'exemple de la rue Bourbeau est encore frais dans les mémoires). Cette zone tampon ou zone sécuritaire, loin de représenter une excentricité des élus, se pose comme la solution la plus adéquate pour éviter des désagréments géographiques dont les répercussions sont plus sévères pour la ville que pour la compagnie.



Les difficultés occasionnées par les pourparlers entre la ville et la JM Asbestos, concernant la zone tampon, n'ont pas manqué d'inspirer le caricaturiste du journal local. (*Le Citoyen*, 28 décembre 1974)

Dixième chapitre

Les démarches débutent dès novembre 1972 au moment où la Ville adresse une requête à la Canadian Johns-Manville pour lui reprocher son silence après une approche préliminaire à ce sujet⁹²⁷:

«Demande est faite d'aviser la Canadian Johns-Manville Company Limited que la Ville est prête à rencontrer dans un délai d'une semaine les officiers de cette compagnie pour discuter de la zone tampon et que puisqu'une telle rencontre devait se céduer depuis le mois d'août, si le silence persiste à ce sujet après ce délai, il sera considéré comme un refus catégorique de discuter ce problème.»⁹²⁸

Une certaine intransigeance de la compagnie⁹²⁹ se fait sentir alors que celle-ci réagit négativement à la demande de la Ville, orientant l'affaire vers un conflit ouvert:

«Les membres du conseil commentent la réponse négative de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd, sur l'observance de l'article 17.4 zone tampon du règlement d'urbanisme. Avant d'autoriser d'autres procédures, la Ville attend avis légal sur l'interprétation et sur les implications de cet article de son règlement.»⁹³⁰

Le sujet revient de nouveau sur la table alors que le conseil discute de l'attitude à adopter en pareil cas:

«Les membres du conseil discutent de la réponse négative de la compagnie sur le respect de l'article de la zone tampon incluse au règlement d'urbanisme. Avant de prendre une décision définitive sur le sujet l'on préconise qu'une réponse officielle quelle qu'elle soit, soit faite au conseil de ville d'Asbestos alors que le verdict négatif a été rendu à la Commission d'urbanisme et non officiellement à la ville d'Asbestos.»⁹³¹

Le débat promet donc d'être long et fait place à une saga par lettres interposées. Le problème de la zone tampon demeure, alors que l'on ne semble pas en mesure de faire valoir son point, de part et d'autre⁹³². Un nouvel événement

⁹²⁷ Il faut spécifier que la ville avait décidé unilatéralement d'inclure dans son règlement d'urbanisme une clause relative à la zone tampon.

⁹²⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 novembre 1972.

⁹²⁹ Il était bien difficile de rompre avec la tradition alors que l'industrie recevait une écoute plus attentive à ses doléances. Maintenant c'était au tour de la compagnie d'entendre la cause des citoyens par l'entremise de leur conseil de ville.

⁹³⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 novembre 1972.

⁹³¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 6 décembre 1972.

⁹³² On remarque le ton moins menaçant de la Ville à l'endroit de la compagnie qui ne modifie en rien sa position initiale. Le recours à un avis externe traduit quelque peu ici, du moins dans sa forme, l'embarras du conseil qui ne s'attendait peut-être pas à une résistance aussi opiniâtre de la Canadian Johns-Manville.

Filons d'histoire 1899 - 1999

viendra précipiter le dénouement alors qu'un nouveau glissement de terrain, au début de l'année 1975, relança toute l'histoire. Cette fois, le processus est teinté d'une passion hors du commun chez les élus, manifestement exaspérés par la situation:



Sur la photo, l'affaissement du 21 janvier 1975. Ce dernier n'a pas été sans raviver le souvenir de l'année 1971 alors qu'une catastrophe similaire frappait la rue Bourbeau. (*La Tribune de Sherbrooke*)

«Les membres du conseil font le point sur la situation présente à Asbestos sur le glissement de terrain survenu le 21 janvier 1975 et proposent des solutions pour s'assurer de la détermination d'une zone sécuritaire protectrice. M. Gérard Poiré suggère une rencontre au sommet à Québec avec l'Honorable Premier Ministre Robert Bourassa et l'honorable Ministre des Mines Gilles Massé. M. Roch Fréchette expose qu'il faut prendre action immédiate pour s'assurer de la création d'une telle zone sécuritaire. [...] Après discussion avec l'ensemble des membres du conseil, la résolution suivante est proposée à leur adoption: Il est proposé par M. Roch Fréchette, conseiller appuyé et résolu à l'unanimité d'exiger et de déterminer d'ici le 30 mars 1975, une zone assurant la protection et la sécurité maximum des citoyens de la ville d'Asbestos et d'entreprendre sans délai toutes les démarches nécessaires pour y arriver soit par l'adoption d'une loi gouvernementale provinciale, soit par voie de réglementation municipale ou soit par entente négociée avec la compagnie minière.»⁹³³

La bataille s'engageait dans une phase encore plus active, devenait donc une guerre à finir entre les autorités municipales⁹³⁴ et la compagnie, toujours réticente au projet de zone tampon.

⁹³³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 27 janvier 1975.

⁹³⁴ Celles-ci ont eu recours à des experts pour déterminer les causes et élaborer un rapport étoffé sur le sinistre en question, préparant une offensive imparable visant à acculer la compagnie minière dans ses derniers retranchements; bref, il fallait se doter d'un outil de persuasion sans équivoque: «Messieurs Paul Grenier, Directeur général des Mines, A.F. Laurin, Directeur des Services Géologiques et Jean-Yves Chagnon, Directeur des Services Géotechniques, tous officiers du Ministère des Richesses Naturelles du Québec rencontrent les membres du conseil et exposent leur rôle respectif et celui du Ministère dans le contexte actuel d'Asbestos, celui de conseiller techniques auprès de la municipalité, de surveillance, de contrôle et d'analyses sur les données techniques du secteur évacué et du secteur avoisinant. M. Grenier assure le conseil et le Ministère que plus de 95% de son personnel technique est sur place à Asbestos et qu'il fera l'analyse complète de tout ce qui s'est produit et la recherche des causes qui ont produit cet affaissement.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 27 janvier 1975.

Dixième chapitre

Alors vient s'ajouter la requête de 31 résidents de St-Barnabé réclamant que la zone sécuritaire s'applique également dans leur quartier, pour les activités de dynamitage de la compagnie:

«Une requête signée par 31 propriétaires et résidents du secteur de St-Barnabé demande qu'une zone de sécurité soit établie à St-Barnabé afin de protéger la vie des résidents contre le dynamitage de la compagnie minière et qui résulte à la tombée de projectiles ou pierres sur les propriétés et dans les rues de ce secteur. On demande de souligner la situation à la compagnie minière Canadian Johns-Manville et au Ministère des Richesses Naturelles en les priant de remédier à cet état de chose. M. Lucien Bachand, maire, déclare que la zone sécuritaire ou zone tampon ne doit pas se limiter au glissement de terrain ni à la clôture érigée sur le Boulevard St-Luc mais à tout autre territoire habité en périphérie du puits de mine tel que celui de St-Barnabé [...] c'est pourquoi il est proposé par M. Gaudiose Leclerc, appuyé par M. Léopold Fréchette et résolu unanimement de faire parvenir à la Canadian Johns-Manville et au Ministère des Richesses Naturelles le contenu de cette requête et de les informer des intentions du conseil d'inclure dans la négociation d'une zone sécuritaire le secteur domiciliaire de St-Barnabé.»⁹³⁵

L'issue de cette longue histoire se traduira par une solution en deux volets: le premier consistant à faire appliquer la loi provinciale existante en matière d'exploitation minière, s'adjoignant l'appui de toutes les villes minières du Québec:

«Attendu qu'il existait dans les Statuts Refondus du Québec 1964, l'article 114 du chapitre 89 de la Loi des Mines du Québec une restriction imposant à certaines compagnies minières une limite de trois cent pieds des opérations minières de tout secteur d'habitation ou enclos privés. Considérant qu'une telle mesure législative aurait assuré dans les circonstances la sécurité des citoyens d'Asbestos dans les mouvements du sol de 1970-1971 et 1975. Attendu que d'autres municipalités minières sont aux prises avec les mêmes problèmes. Considérant que le Gouvernement du Québec se doit en plus d'assurer la sécurité des travailleurs dans les mines, se doit également d'assurer le bien-être et la sécurité des résidents des secteurs d'habitation avoisinants. [...] il est proposé [...] de légiférer afin de rendre obligatoire pour toutes les compagnies minières une zone sécuritaire d'un rayon minimum de trois cent pieds de tout secteur d'habitation ou propriétés ou enclos privés dans leurs opérations d'extraction, de traite-

⁹³⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 5 février 1975.

Filons d'histoire 1899 - 1999

ment, d'usinage et de dépôt de résidus. Que copies de cette résolution soient expédiées à toutes les villes minières les invitant à appuyer une telle proposition.»⁹³⁶.

Le second et dernier volet consistera à se conformer à la loi tout récemment entérinée par le conseil dans cette résolution de février 1975. Une problématique soulevée par les autorités de la compagnie sera l'occasion de nouvelles frictions entre la Ville et la Canadian Johns-Manville qui fait plutôt office de mauvaise perdante:

«M. Gaudiose Leclerc, maire-suppléant indique aux membres du conseil qu'il a été appelé par les autorités de Canadian Johns-Manville Co. Ltd samedi le 29 mars 1975 pour constater que le Boulevard St-Luc était situé à moins de 150 pieds de toutes fissures actives et qu'en conséquence pour respecter le minimum de sécurité l'on recommandait la fermeture du Boulevard St-Luc, partie comprise entre les rues Laurier et St-Jacques. [...] M. Lucien Bachand, maire, ajoute qu'il n'y a eu aucun événement nouveau rendant plus dangereux ce territoire mais qu'il faut constater avec regret que la clôture délimitant le terrain insécuritaire avance progressivement vers le secteur d'habitations; que le Ministère des Richesses Naturelles n'a fait aucun rapport depuis bientôt trois semaines mais qu'il déposera un rapport définitif vers la troisième semaine d'avril, que ce rapport émettra des recommandations assez précises mais non coercitives et qu'il faudra par conséquent commencer aussitôt la publication de ce rapport à négocier la zone tampon ou zone sécuritaire. La fermeture du Boulevard St-Luc s'annonce comme permanente vu la situation actuelle des fissures. Par contre, selon l'opinion de quelques conseillers, la compagnie devrait donner des raisons plus sérieuses, plus valables afin de justifier cette fermeture car la situation décrite existait depuis au-delà d'un mois. On exige une ou des rencontres avec C.J.M. pour discuter de l'ensemble du problème.»⁹³⁷.

Quoi qu'il en soit, ce fameux dossier sera définitivement clos par l'action concertée des élus municipaux dont la ténacité aura enfin permis d'assurer une certaine quiétude aux citoyens d'Asbestos. On pouvait désormais s'attaquer à d'autres problèmes.

Le problème de l'habitation et du logement

L'autre préoccupation majeure des autorités municipales et des différents intervenants (dans l'optique de la gestion territoriale et de l'optimisation des

⁹³⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 10 février 1975.

⁹³⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 avril 1975.

Dixième chapitre

commodités offertes par la ville) fut le cadre d'un projet d'emplois d'été destinés aux étudiants. C'est à la suite des résultats d'une enquête conduite en 1977 par une équipe de *Canada au Travail* sur les conditions de l'habitation et du logement à Asbestos, que s'inscrivait la démarche de la Ville pour faire une analyse exhaustive de la question. La situation semblait assez préoccupante pour justifier une telle démarche, en étroite collaboration avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. Le volumineux rapport sera déposé en octobre 1978 par le Centre de Recherche en Aménagement Régional de l'Université de Sherbrooke (à qui l'on avait confié l'analyse), c'est-à-dire trois mois après le coup d'envoi de cette nouvelle étape. Le mandat était très clair, selon les termes de la demande de la Ville, il s'agissait de:

«Présenter, à l'aide de données tirées de Statistique-Canada, un aperçu du contexte socio-économique affectant la région étudiée. Présenter les résultats de l'enquête habitation-logement effectuée en 1977. Analyser les résultats d'une telle enquête en vue d'établir les besoins de la demande par rapport à l'offre actuelle en matière d'habitation-logement. Soumettre des recommandations générales visant à améliorer la situation du logement à l'échelle de la région étudiée.»⁹³⁸.

La cible étant alors bien délimitée, ce rapport constituait pour la Ville une seconde étude d'envergure⁹³⁹ en moins de dix ans, et traçait un portrait fidèle d'Asbestos dans toutes les sphères de son activité. Ainsi, le contexte socio-économique, la population, le logement, le revenu familial et les zones de développement projetées ne sont que quelques-unes des thématiques retenues pour les besoins de l'étude.

Les conclusions du rapport viendront soulever une problématique identifiée dans le précédent travail effectué par le groupe d'étudiants en 1977:

«Suite à l'analyse de la demande de logements qui vient d'être faite par type et par secteur [...] l'on observe un net déséquilibre entre l'offre et la demande. Ainsi 379 ménages sur 571 ne pourraient pas se relocaliser dans le secteur préféré [...] L'on peut donc avancer qu'au moins 283 ménages seraient touchés par ce manque de logement dans le secteur préféré. Pour ce qui est du type de logement désiré, la situation semble encore plus complexe [...] En ce qui a trait à la demande nette l'on s'aperçoit que l'unifamilial présente toujours un grand attrait: 103 demandes non comblées. Dans le bifamilial la demande non comblée serait de 100. En dernier lieu, dans le multifamilial, 98 demandes seraient non comblées [...] En résumé, l'on note une carence

⁹³⁸ Rapport d'analyse de la demande *Habitation et Logement, Région d'Asbestos*, déposé le 27 octobre 1978, p. i-ii.

⁹³⁹ Après celle de la firme Urbatique déposée en 1970.

Filons d'histoire 1899 - 1999

d'unifamilial dans presque tous les secteurs, de bifamilial dans 3 secteurs, et de multifamilial (surtout du type subventionné) dans un secteur.»⁹⁴⁰.

Constat qui devait mener à une réorganisation de la planification selon les recommandations du rapport:

«L'on recommande que les autorités concernées de la région: envisagent la possibilité d'offrir les services et de favoriser un développement entre le Boulevard du Conseil et les nouvelles limites de la ville, au nord de la rue Laurier, possiblement dans la prolongation de la 1ère Avenue [...] prévoient dans ce nouveau développement possible, les trois types de logements, par ordre croissant, unifamilial, bifamilial et surtout multifamilial. [...] estiment de la façon la plus précise possible, la demande à court terme et à moyen terme [...] estiment dans la mesure du possible l'offre en nouveaux logements depuis 1977 pour chacun des secteurs [...] analysent d'une façon attentive l'offre et la demande du secteur Vigneux; car à côté d'un besoin en unifamilial (14 unités), il y a un large surplus de bifamilial (26) et de multifamilial (30). [...] tiennent compte le plus possible dans les règlements de zonage futurs, du fait que 42% des relocalisés désirent une zone à la fois résidentielle et commerciale [...] tiennent compte dans les développements futurs, du fait que 38% de la demande probable avait un revenu inférieur à 5,000\$ en 1977 [...] tiennent compte dans l'offre de logements futurs que 40% de la demande éventuelle désire du 4 pièces et le même pourcentage s'applique aussi au 5 pièces [...] prennent en considération que 36% de la demande recherche du bifamilial [...] recherchent les raisons qui poussent un si grand nombre de ménages à quitter Danville»⁹⁴¹.

Bien sûr, tous ces résultats font directement référence à une qualité quasi-parfaite du réseau de logements et d'habitations, ce qui ne signifie pas pour autant qu'Asbestos est moins bien nantie que d'autres dans les circonstances.

Il appert que, dès 1976, la ville avait bénéficié d'un programme de construction proposé par la S.H.Q., lui octroyant la possibilité de procéder à la construction de logements subventionnés (soit 30 unités pour familles à faible revenu) rue Chassé, sur un terrain appartenant au club Aramis⁹⁴². Toujours sous l'égide de la Société d'Habitation du Québec, peu après le dépôt officiel de la précédente étude, on entreprend un nouveau chantier de 20 unités de

⁹⁴⁰ Rapport d'analyse de la demande *Habitation et Logement*, Région d'Asbestos, déposé le 27 octobre 1978, p. 108-109.

⁹⁴¹ Rapport d'analyse de la demande *Habitation et Logement*, Région d'Asbestos, déposé le 27 octobre 1978, p. 113-115.

⁹⁴² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 17 mars 1976. Notons aussi en 1971 la construction de 70 logis rue Pierre-Laporte.

Dixième chapitre

logement rue Boisvert, pour personnes retraitées⁹⁴³. La Ville affichait une préoccupation sérieuse pour le phénomène du logement et l'énergie employée à compiler l'information (c.f. le rapport) la pousse à adopter une ligne de conduite précise pour les années à venir. Bref, la Ville démontre une ouverture qui cadre bien avec sa nouvelle politique des années 1970.

Ces deux importants dossiers constituaient le nerf des orientations municipales. Le conseil sera également actif face à ses autres obligations, travaillant ainsi à la poursuite des objectifs de croissance dûment projetés.



Le phénomène de l'accumulation de poussière à Asbestos a également été une problématique qui a soulevé de vives discussions dans le milieu. Cette caricature souligne d'ailleurs, de façon humoristique, les inquiétudes populaires face à la situation. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Des inquiétudes fondées?: La qualité de l'air à Asbestos

Les conditions entourant toute l'extraction de l'amiante ont contribué à rendre les autorités municipales très sensibles aux opérations de la mine. Surtout en regard des nombreuses études ramenant la chose à une question de santé

⁹⁴³ «Considérant qu'en date du 6 décembre 1978, le conseil a adopté une résolution portant le no. 78-251 demandant à la Société d'Habitation du Québec de faire bénéficier la municipalité des avantages de la Loi de la Société; Considérant que la Société d'Habitation du Québec a retenu la demande de la municipalité et prévoit la réalisation de 20 unités de logement pour personnes retraités; Considérant que la Société a proposé un programme de construction comprenant dix-huit unités de logement d'une chambre à coucher et de deux unités de logement de deux chambres à coucher; Considérant que pour réaliser ce programme d'habitation, la Société d'Habitation du Québec, avec la collaboration de la municipalité a arrêté son choix sur le terrain [...] appartenant à M. André Raymond et Mme Micheline Tremblay [...] Il est proposé [...] que le conseil approuve le programme de construction proposé par la Société d'Habitation du Québec». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1er octobre 1980.

publique⁹⁴⁴. En effet on se devait maintenant de penser en termes de prévention et de sécurité, non seulement pour s'assurer des effets inoffensifs d'une telle exploitation, mais aussi pour faire taire les critiques de plus en plus virulentes lancées à l'endroit d'un minerai qui fait encore les beaux jours de toute une communauté. Bien que l'activité principale (extraction/production) reliée au minerai ne pose pas de problèmes particuliers⁹⁴⁵, ce sera surtout vers l'environnement que se tourneront les élus, s'assurant de maintenir un sain équilibre entre la volonté populaire (qui veut jouir pleinement de son environnement) et les impératifs industriels. À ce sujet, on dénombre deux éléments de taille ayant longuement influé sur la qualité de vie des habitants d'Asbestos: le bruit⁹⁴⁶ et la pollution de l'air⁹⁴⁷. Ce sera justement sur ce dernier aspect (le plus visible et, dans une certaine mesure, le plus inquiétant des deux⁹⁴⁸), que seront concentrées les énergies de la Ville alors que cette dernière met en place un système de mesure systématique de l'air dès 1971.

«Un résumé du rapport sur la qualité de l'air à Asbestos des Services de Protection de l'Environnement du Gouvernement du Québec est présenté au conseil. Ce rapport présente les méthodes d'échantillonnage de l'air à Asbestos depuis novembre 1971 incluant la spécificité du

⁹⁴⁴ L'amiantose infiltre l'opinion publique d'une certaine inquiétude quant au produit et à l'industrie, répandant ainsi un sentiment d'insécurité que la Canadian Johns-Manville sera appelée à réfuter de plus en plus fréquemment à mesure que des études lèvent le voile sur le danger potentiel que représente une exposition continue à l'amiante et à ses dérivés.

⁹⁴⁵ Il faut souligner que la Canadian Johns-Manville a constamment réajusté son tir, procédant à la mise au point régulière de nouveaux matériaux répondant à des normes toujours plus sévères en matière de santé et de sécurité. C'est ce qui a probablement, du moins en partie, contribué au maintien des activités de la compagnie et à un regain de confiance de la part de la population locale, confiance qui ne se répandra pas aussi vite dans les milieux économiques concernés.

⁹⁴⁶ À ce sujet, la tolérance fut réduite considérablement à mesure que la ville affirmait sa préoccupation en matière environnementale, à preuve cet incident survenu en juillet 1973: «*Le greffier donne lecture de plaintes des résidents du secteur St-Barnabé concernant le bruit infernal d'une perceuse mécanique fonctionnant la nuit à la périphérie de ce secteur résidentiel. Il est proposé par M. Léo Dussault appuyé par M. Roger Lambert et résolu unanimement de demander au Service de Protection de l'Environnement du Ministère des Affaires Municipales de faire enquête à ce sujet et de décréter une ordonnance, s'il y a lieu, pour faire cesser ce bruit en vertu des articles 25 et 27 de la loi de la Qualité de l'Environnement*» (Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 23 juillet 1973.). Le problème fut cependant rapidement résolu, comme l'indique ce constat effectué peu de temps après le signalement des plaintes: «*Lettre de la section d'Hygiène Industrielle des Services de Protection de l'Environnement avisant la ville que le bruit des opérations de forage mécanique durant la nuit dans le voisinage du secteur St-Barnabé a cessé quelques jours après demande d'enquête.*» (Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 17 novembre 1973.). La direction prise par la Ville semblait donc donner un ton nouveau à un type de situation qui n'avait peut-être pas toujours reçu l'écoute voulue. Quoi qu'il en soit, la question environnementale prenait un espace que bien peu étaient accoutumés de lui voir occuper.

⁹⁴⁷ En effet, l'accumulation de poussière dans l'air fut, à une certaine période, un véritable fléau dans le milieu.

⁹⁴⁸ On pourrait également parler de la question du dynamitage qui, en son temps, a provoqué des désagréments de taille dans certains quartiers; citons le cas de l'Hôtel Bellevue qui, le 9 août 1975, était la cible de projectiles en provenance d'une opération de dynamitage de la Canadian Johns-Manville. Les dégâts se traduisirent par «*des fissures au plafond et aux murs intérieurs de l'Hôtel*» (Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 20 août 1975.), un scénario que plusieurs citoyens de la ville ont vécu avec douleur à maintes reprises.

Dixième chapitre

problème de pollution atmosphérique dû à l'amiante, les sources d'émission, la présentation et discussion des résultats et la conclusion et recommandations pour la suite de l'étude.»⁹⁴⁹.

Pour donner plus de punch à l'initiative, une requête est déposée, visant à rendre publics les résultats de ces échantillonnages, ajoutant ainsi une pression supplémentaire sur la compagnie minière. Ceci se voulait beaucoup plus un moyen de rassurer la population relativement à la qualité de l'air ambiant à Asbestos:

«Considérant que depuis novembre 1971 des postes d'échantillonnage d'air ont été installés à Asbestos par les Services de Protection de l'Environnement du Québec. Considérant que depuis cette période aucun rapport n'a été publiquement diffusé sur la qualité de l'air à Asbestos. Il est proposé de prier l'Honorable Victor C. Goldbloom, Ministre des Affaires Municipales de rendre officiel et public ce rapport sur la qualité de l'air à Asbestos.»⁹⁵⁰.

Ce ne sera qu'en 1975 qu'un premier rapport sera publié, alors que la Ville profitera de cette occasion pour poursuivre ses démarches dans la même veine:

«Suite à la publication d'un premier rapport sur la qualité de l'air à Asbestos-1972, par les Services de Protection de l'Environnement, division industrielle et puisque les échantillonnages se sont poursuivis depuis cette date, il est proposé [...] de requérir des mêmes Services de Protection de l'Environnement, un deuxième rapport afin d'établir les valeurs comparatives techniques d'amélioration ou de détérioration de la qualité de l'air à Asbestos depuis 1972. La compagnie devant procéder bientôt à son expansion minière en surface ainsi qu'une nouvelle phase de dépôt de haldes de rebuts, il serait important pour la population de connaître la situation actuelle de la qualité de l'air ambiant qu'elle respire.»⁹⁵¹.

À partir de ce moment, on assurera le suivi du dossier, qui ne connaîtra pas d'autres dénouements notables sinon cette demande (adressée en 1976 au ministère de la protection de l'environnement) de procéder à l'installation d'instruments pour évaluer la qualité de l'air dans un secteur de la ville⁹⁵². Cette préoccupation légitime se voulait une précaution devant une situation

⁹⁴⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 27 février 1973.

⁹⁵⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 27 novembre 1973.

⁹⁵¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 29 septembre 1975.

⁹⁵² Le secteur est tenu sous silence dans le procès-verbal. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 7 avril 1976.

semblant se dégrader au fil des ans. Par cette mesure l'on gardait un contrôle sur l'environnement, vis-à-vis les excès parfois engendrés par la mine.

Une vocation à exploiter: l'attrait touristique

Considérant le vide de plus en plus grand provoqué par une baisse constante du bassin démographique de la ville, il devenait donc impératif de se doter d'un solide outil de redressement. Non seulement afin de mettre un peu de baume sur cette plaie, mais aussi afin de relancer l'intérêt pour une région qui semblait perdre de son attrait au même titre que son industrie centrale. La Chambre de Commerce s'étant déjà dotée d'un outil en formant le Comité touristique, la Ville voyait dans le tourisme une solution qui pourrait contribuer à assainir l'image d'Asbestos tout en lui assurant une publicité en marge de celle de la compagnie minière. L'objectif recherché était donc d'amener les gens à visiter, voire même à s'installer dans cette région pourvue de charmes. À ce titre, la Canadian Johns-Manville, par son activité d'extraction, pouvait devenir un atout touristique intéressant pour des populations n'ayant jamais été en contact avec le monde de l'exploitation minière. Bref, on tablait sur des valeurs sûres pour attiser un intérêt touristique potentiel dans la région, en particulier pour la ville d'Asbestos.

Plusieurs étapes ont été nécessaires dans cette réorganisation d'un nouveau modèle touristique par la Ville. En effet, après la disparition du Comité Touristique de la Chambre de Commerce d'Asbestos⁹⁵³ et la cessation de la collaboration entre la Ville et le kiosque touristique alors opéré à Danville⁹⁵⁴, une certaine période de flottement constituera un moment propice à la réflexion sur les nouvelles options touristiques⁹⁵⁵. Finalement, après la mise sur pied

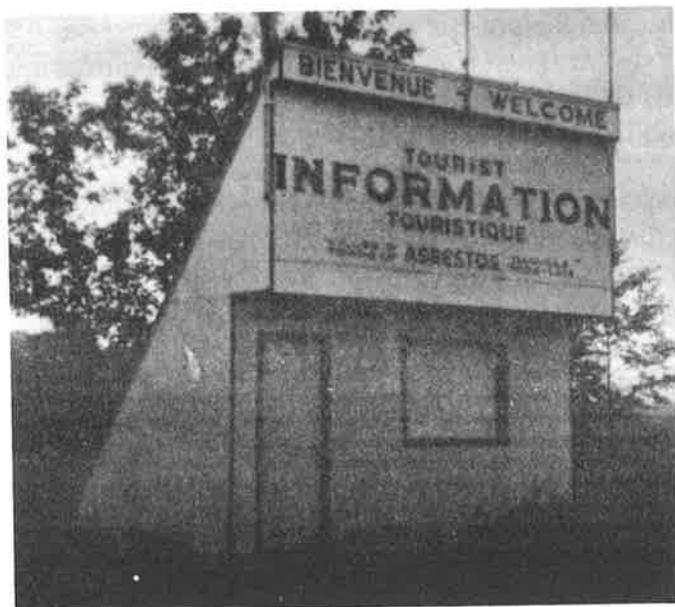
⁹⁵³ On constate sa dissolution dans le procès-verbal du 11 janvier 1972, alors que le conseil procède à la lecture d'une demande de subvention tardivement déposée par l'organisme: «Lecture est faite d'une lettre adressée au président du Comité Touristique de la Chambre de Commerce d'Asbestos récemment dissous: demandant subvention permettant l'impression d'un dépliant touristique régional [...] il est proposé [...] qu'un montant de 100\$ soit octroyé [...] pour les présentes fins.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 11 janvier 1972.

⁹⁵⁴ «Concernant l'avenir du kiosque touristique, situé à Danville, le conseil de ville décide de suspendre actuellement son aide technique et financière à l'essor du tourisme par cette formule. Aucune prévision budgétaire, le manque de matériel touristique, puisque la ville doit négocier l'impression d'un nouveau guide, sont autant de handicaps actuels justifiant la suspension pour cette année des activités du kiosque touristique.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 30 mai 1972.

⁹⁵⁵ Différentes suggestions seront ainsi déposées, comme celle de juin 1972: «M. Bernard Coulombe, président de la Chambre de Commerce, déclare que puisque la ville d'Asbestos n'a pas l'intention de continuer la promotion touristique par l'installation du kiosque à Danville, son organisme préconise la formation d'un office touristique par un groupe de marchands et industriels intéressés à cette promotion touristique dont ils sont les premiers bénéficiaires.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 7 juin 1972.

Dixième chapitre

de projets pilotes destinés à donner un second souffle au kiosque⁹⁵⁶, ce dernier demeurera en place pour devenir la solution permanente qui mènera à la (ré)ouverture officielle du kiosque touristique, le 19 juin 1977. La Ville ira encore plus loin, accentuant cette promotion touristique au moyen de la confection de dépliants⁹⁵⁷ tout en poursuivant le financement des activités du kiosque de Danville⁹⁵⁸.



Vue du kiosque d'information touristique. Celui-ci fut constamment supporté financièrement par la Ville d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Ce dossier une fois réglé, le potentiel touristique de la région prendra de la valeur non seulement par la consolidation de cette structure promotionnelle à Danville, mais aussi par l'implication plus efficace des divers intervenants et

⁹⁵⁶ Des initiatives parrainées par la Chambre de Commerce contribueront à asseoir définitivement cette institution touristique dans la région: «*M. Roger Laliberté demande au nom de la Chambre de Commerce de renouveler sa contribution pour remettre en fonction le kiosque touristique à Danville. Une subvention du conseil serait la bienvenue afin de permettre d'engager des étudiant(e)s-guides qui se chargeraient d'orienter les touristes de l'extérieur vers les attraits touristiques de notre région*». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 6 juin 1973. «*M. Roger Laliberté, au nom de la Chambre de Commerce d'Asbestos, demande à la ville un octroi afin de permettre au Comité Touristique de continuer le projet du kiosque touristique d'informations installé à Danville. L'expérience a été des plus profitables au tourisme local selon le Comité Touristique.*». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1^{er} avril 1974.

⁹⁵⁷ Une commande de 15,000 exemplaires est confiée à la firme Cartex, coût total: 4,900\$. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 19 novembre 1975.

⁹⁵⁸ 600\$ seront accordés aux opérations du kiosque et ce, tel que demandé par le Comité Touristique de la Chambre de Commerce d'Asbestos dont il faut souligner d'ailleurs la renaissance. Ajoutons également un 512\$ attribué à la promotion touristique par l'intermédiaire d'un guide régional. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 19 avril 1978 et du 4 avril 1979.

Filons d'histoire 1899 - 1999

par la mise sur pied de nombreuses activités⁹⁵⁹ qui placeront Asbestos comme un des attraits incontournables pour des touristes québécois et étrangers.

Les exigences d'une communauté en modernisation

La décennie 1970-1980 marque probablement une des étapes les plus prolifiques dans l'histoire d'Asbestos, ne serait-ce que pour cette restructuration et la prise en charge des sphères d'activité tout au long de cette période fertile en changements de toutes sortes. Les décisions entérinées ou les suggestions reçues permettront de modifier considérablement le paysage de la ville, en concordance avec les nouvelles réalités.

Pour mieux suivre les divers stades décisionnels auxquels la ville s'est pliée au cours de ce cheminement, voyons de plus près comment s'est traduite cette marche d'une communauté en plein redressement. Il faut remarquer plusieurs éléments qui viendront précipiter Asbestos dans le cadre des années 1980:

Une autre phase⁹⁶⁰ de cette mise en forme due au désir de redistribution territoriale de la ville prendra sa source dans l'idée de relance commerciale dont la rue Bourbeau, anciennement le joyau de l'activité économique, n'est plus qu'un triste souvenir. La création d'un centre d'achats, suscitait de plus en plus d'intérêt dans le milieu. Étant la solution la plus souvent proposée, il fallait avant tout en déterminer l'emplacement:

«Le greffier informe les membres du conseil qu'à la suite des démarches entreprises par la Ville, il a été possible d'être informé que la Division du Primaire et du Secondaire du Ministère de l'Éducation a approuvé la cession de terrains de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie à la ville d'Asbestos ou à un organisme dûment mandaté par elle [...] [l']approbation finale du Ministre de l'Éducation doit suivre dans la semaine prochaine et le Centre Commercial d'Asbestos pourra procéder à la transaction officielle des lots requis.»⁹⁶¹

Ce sera donc près de l'Hôpital d'Asbestos. Cette étape franchie, la suite devait logiquement s'inscrire dans le cadre de la planification déjà orchestrée.

L'avenir du marché municipal devenait également un enjeu de taille pour plusieurs commerçants⁹⁶² qui voyaient probablement d'un mauvais oeil tout

⁹⁵⁹ Le festival des gourmands est l'exemple le plus évident de cette dynamique qui ira chercher des populations extérieures à la région.

⁹⁶⁰ Phase principale concernant le rééquilibrage entre l'empiétement de la mine et les impératifs de la ville dans son devenir.

⁹⁶¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 février 1972.

⁹⁶² D'autant plus que le marché était menacé par l'expansion de la mine.

Dixième chapitre

ce remue-ménage occasionné par la redéfinition d'un nouveau carrefour commercial, destiné à remplacer le vide laissé par la disparition de la rue Bourbeau. À cet effet, un questionnement fut adressé au conseil dans le but d'établir un stimuli supplémentaire aux affaires qui ne semblaient pas tourner rondement:



Projection de ce qui devait constituer le Centre commercial d'Asbestos. Il est à remarquer ici la différence entre ce plan initial et le bâtiment actuel. (Société d'Histoire d'Asbestos)

«À la suite de quelques demandes de fournisseurs au marché municipal à l'effet d'obtenir autorisation de vendre à l'extérieur comme le voulait la tradition au marché municipal; le conseil a pris comme politique de ne tolérer aucun commerce ou vente à l'extérieur comme le prescrit le règlement de licences et permis et ce jusqu'à ce que décision soit prise sur le sort futur du marché municipal.»⁹⁶³

L'affaire suscitera de nouveau l'attention lorsque quelques commerçants viendront réitérer la demande précédemment adressée à la Ville:

«Quelques jardiniers-maraîchers et commerçants de fruits et légumes présents à l'assemblée demandent au conseil l'autorisation de vendre à l'extérieur leurs produits sur le site rue Du Roi en face du magasin Western et de considérer cet emplacement comme marché public temporaire en attendant la décision finale du conseil sur l'avenir du marché à Asbestos. Les membres du conseil craignent une congestion de circulation à cet endroit causée par le stationnement des autos. Par contre, on suggère d'autoriser cette demande à l'essai pour une période d'un mois.»⁹⁶⁴

⁹⁶³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 21 avril 1972.

⁹⁶⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 3 mai 1972.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Un léger gain est ainsi obtenu, prolongeant la période d'incertitude dans laquelle baigne le sort du marché. Ce dernier est finalement appelé à disparaître du paysage urbain d'Asbestos, mettant ainsi un terme à une belle aventure de plus de 30 ans⁹⁶⁵.



Inauguration du Musée minéralogique et d'histoire minière d'Asbestos, en 1974. Au centre, John Millen, Francesco Spertini, Roch Fréchette et Dennis Castonguay. (*Les Actualités*, 3 juillet 1999).

Pratiquement au même moment, on assiste à la création du Musée minéralogique dont l'objectif était de mettre en valeur le potentiel géologique de la région, révélant aux visiteurs toute la richesse minérale que recelait le territoire d'Asbestos:

«M. Francesco Spertini de la Chambre des Jeunes présente une documentation sur les musées minéralogiques et demande au conseil d'étudier ce dossier afin de préciser l'appui de la ville d'Asbestos dans l'instauration d'un musée minéralogique.»⁹⁶⁶

Les débuts de l'institution furent modestes, comme en témoigne cet extrait du procès-verbal de la Ville:

⁹⁶⁵ On se rappellera que le marché municipal avait ouvert ses portes le 21 avril 1939.

⁹⁶⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 août 1972.

Dixième chapitre

«Concernant la forme d'aide à apporter par la Ville à la Jeune Chambre pour aménagement d'un musée minéralogique, le conseil de ville autorise les démarches pour mettre à la disposition de cet organisme un terrain où les services municipaux sont déjà rendus ou un local permettant cette instauration. Quant à l'aide financière, pour le moment le budget ne le permettait pas.»⁹⁶⁷.

Malgré tout, le projet devint une réalité, ajoutant ainsi une autre corde à l'arc de la Ville et surtout à son désir de stimuler le tourisme en région. Les premières expositions préparées par Francesco Spertini et John Millen furent présentées dans un local de l'ancien bureau de poste de la rue Bourbeau. Par la suite, le Musée minéralogique et d'histoire minière installa définitivement ses locaux dans l'ancienne école, à St-Barnabé. De plus, un dépôt de roches fut mis à la disposition des amateurs et collectionneurs grâce à la collaboration de la C.J.M.

Concernant les relations avec la mine, on note une certaine activité relativement à la vente de terres ou de bâtiments⁹⁶⁸, à la pose de panneaux de signalisation⁹⁶⁹ et aux opérations de dynamitage⁹⁷⁰ effectuées par la compagnie.

La Ville sera très active dans le domaine sportif, notamment en ce qui a trait aux Jeux du Québec. Le conseil tente à plusieurs reprises⁹⁷¹ de recevoir ces fameux Jeux (que ce soit en été ou en hiver), malheureusement sans succès. Ce

⁹⁶⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 23 août 1972.

⁹⁶⁸ *«Après lecture de l'offre de la Canadian Johns-Manville Company Limited au montant de 134, 750\$ pour achat du marché, de l'usine de couture et de l'immeuble du département électrique, ces propriétés étant désaffectées à cause de la proximité du puits minier, il est proposé [...] de vendre de gré à gré à la Canadian Johns-Manville Company Limited le marché, l'usine de couture et l'immeuble du département électrique, propriétés de la ville d'Asbestos».* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 4 octobre 1972.

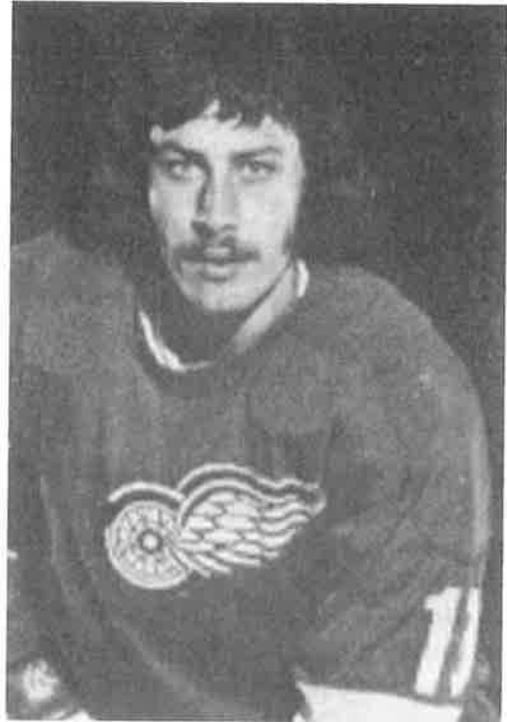
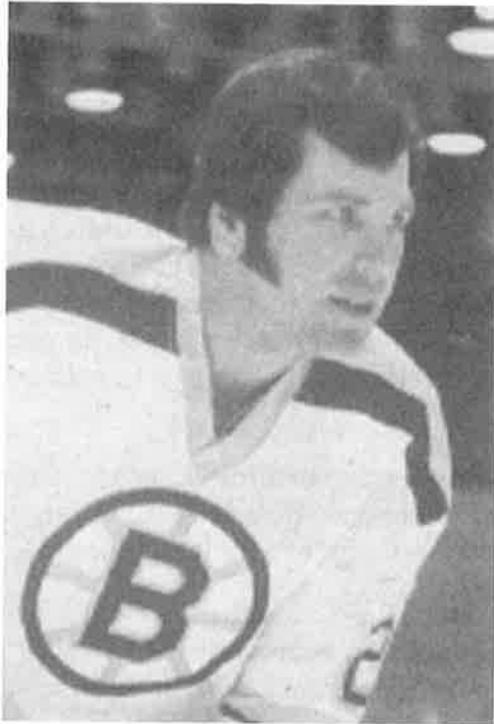
⁹⁶⁹ *«Demande est faite d'aviser la Canadian Johns-Manville d'installer un panneau réfléchissant de signalisation adéquat montrant la fermeture de la rue Manville ouest à une centaine de pieds de l'intersection de la rue Doyon. On signale quelques accidents antérieurs à l'accident spectaculaire survenu à cet endroit il y a quelques semaines.».* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 novembre 1972.

⁹⁷⁰ *«Des résidents de St-Barnabé présents à l'assemblée se plaignent des inconvénients majeurs causés par les évacuations temporaires de leurs propriétés pendant la période de dynamitage des mines qu'ils n'acceptent pas que cette évacuation et l'arrêt de circulation dans le territoire municipal soient exécutés par les agents de sécurité de la compagnie minière. Après discussion sur le bien-fondé de cette requête, il est proposé [...] que dorénavant l'ordre d'évacuation ou les arrêts de circulation dans ce secteur de St-Barnabé seront exécutés par des policiers municipaux de la ville d'Asbestos et que le temps supplémentaire requis pour faire ce travail en plus de l'horaire régulier des policiers soit réclamer de la Canadian Johns-Manville.».* Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 10 février 1975.

⁹⁷¹ Outre les Jeux d'été de 1974, la ville présentera sa candidature pour ceux de 1975 (retirée après une période de réflexion sur le délai trop court alloué) et de 1977 (hiver et été).

Filons d'histoire 1899 - 1999

ne sera pas faute d'avoir essayé, puisque la ville semblait bien préparée logiquement et techniquement pour accueillir ce grand événement⁹⁷².



Asbestos mise sur une représentativité sportive hors de l'ordinaire pour une ville de sa taille, et notamment en ce qui concerne le hockey. En effet, plusieurs athlètes asbestriens se distingueront dans la LNH. Des espoirs locaux, entre autres, Don Marcotte (à gauche) et Jean Hamel (à droite), suivront les traces de Connie Dion, le tout premier asbestrien à avoir évolué dans le hockey professionnel. (Société d'Histoire d'Asbestos)

«Lecture est faite du dossier complet sur les informations générales sur les responsabilités et engagements de la ville candidate, la ville d'Asbestos, pour la finale provinciale des Jeux du Québec, été 1974. Ce dossier comprend l'environnement, les aménagements existants, les aménagements à prévoir, les équipements, la structure opérationnelle, l'hébergement, les médias d'information, le financement, la situation

⁹⁷² On ira même jusqu'à présenter à la Commission Scolaire une proposition en ce sens quant à la future école polyvalente à être construite: «Considérant que la Commission Régionale de l'Estrie a récupéré du Centre Commercial d'Asbestos au début de 1972, une somme de plus de 70,000.00\$ pour vente de terrain et intérêts du coût d'achat desdits terrains. Considérant que la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie projette de construire en 1974 une école polyvalente à Asbestos dotée d'une piscine et d'équipement de loisirs de piste et pelouse. Considérant que la ville désire dans les années prochaines être considérée ville-hôtesse des Jeux d'Été [...] Considérant que pour se conformer aux normes et prescriptions des Jeux du Québec en aménagement et équipement de loisirs, il faudrait ajouter un ou des corridors à la piscine projetée et se doter d'une piste de course réglementaire. A ces motifs, il est proposé de prier la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie d'affecter cette somme d'argent ou une partie de cette somme à parfaire l'aménagement d'une piscine et d'une piste réglementaires pour les rendre conformes aux normes édictées par les Jeux du Québec.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 27 décembre 1972.

Dixième chapitre

financière, les prévisions budgétaires et la conclusion. [...] une délégation doit se rendre au Siège Social des Jeux du Québec à Montréal, lundi le 11 décembre 1972 pour présenter la candidature officielle de la ville d'Asbestos aux Jeux d'Été 1974.»⁹⁷³.

On remarque également une certaine activité au chapitre des projets d'aménagement, avec l'apparition de plusieurs initiatives qui sauront susciter l'intérêt et de nombreuses discussions certains ne dépassant pas le stade de la simple ébauche. Deux projets retiennent l'attention: celui d'un stationnement public et celui d'un nouveau cinéma. Si ce dernier obtient immédiatement l'aval du conseil⁹⁷⁴, il en ira tout autrement du premier, alors que les points de vue divergent:

«Un groupe de commerçants de la 1ère Avenue et de la rue St-Hubert présentent au conseil une requête demandant soit qu'on abolisse les normes de stationnement prévues au règlement d'urbanisme ou soit qu'on leur procure un terrain de stationnement public: le conseil ne semble pas trop favorable à ces demandes parce que ce règlement d'urbanisme a été adopté à la suite d'un référendum majoritaire de toute la population [...] Ces requêtes seront quand même étudiées par le conseil à une prochaine séance.»⁹⁷⁵.

Les marchands reviendront à la charge pour réitérer leur demande:

«Une délégation de commerçants de la 1ère Avenue et de la rue St-Hubert, pilotée par M. Norbert Gillis, présente une requête au conseil demandant l'aménagement d'un terrain de stationnement débouchant rue St-Hubert. Cette requête est signée par 23 requérants. M. Gillis déclare que la solution envisagée par le Comité d'urbanisme à l'effet de proposer un règlement d'emprunt à la charge complète des propriétaires et commerçants de ces artères est ridicule car un tel terrain de stationnement est avantageux et pour le commerce et pour le public. Par conséquent, la Ville doit absorber une partie des frais d'aménagement d'un tel terrain et que l'offre faite et signée par 38 commerçants à l'effet de contribuer par une taxe spéciale est unique dans la région et plus qu'avantageuse. [...] Après une assez longue discussion avec les membres

⁹⁷³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 novembre 1972.

⁹⁷⁴ «Suite à la présentation d'un projet de construction d'une salle de cinéma coin 1ère Avenue et Boulevard St-Luc sur l'emplacement occupé actuellement par le Bowlodrome d'Asbestos, il est proposé [...] d'approuver ce projet de construction mais que M. Gaston Théroux, promoteur de cette construction devra produire un plan conforme aux normes et à la réglementation des édifices publics». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 27 février 1973.

⁹⁷⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 7 février 1973.

Filons d'histoire 1899 - 1999

du conseil, cette requête sera soumise à une prochaine séance privée»⁹⁷⁶.

Finalement, le projet tombe tout simplement à l'eau, question d'équité envers les contribuables et surtout par rapport à la politique précédemment adoptée sous forme de référendum:

«Le conseil résume sa politique à ce sujet: déjà à deux reprises dans le passé, une telle demande d'un terrain de stationnement à la charge partielle ou complète des contribuables a été refusée. De plus, dans l'hypothèse de l'acceptation d'une contribution quelconque de la Ville, celle-ci serait appelée à contribuer à d'autres demandes similaires.»⁹⁷⁷.

La circulation routière en périphérie de la ville est un autre sujet sur lequel le conseil a exercé son influence, surtout auprès du ministère, pour que ce dernier procède aux modifications:

«Considérant que depuis 1968 lors de la construction de la route 32 en périphérie de la ville d'Asbestos, la route donnant accès au pont de la Rivière Nicolet et à la Route no 4, Danville, était considérée comme accès temporaire à la route 32. Considérant que depuis 1968, le pont de la Rivière Nicolet a été dénoncé comme dangereux à la circulation. Considérant qu'à chaque année depuis ce temps, le conseil de ville a adopté une résolution demandant de donner suite aux projets du Ministère de la Voirie de situer un nouvel accès à la route 32 et la reconstruction d'un nouveau pont et qu'à chaque fois nous avons reçu réponse que c'était un projet triennal prioritaire. À ces causes, il est proposé [...] de prier instamment le Ministère de la Voirie de réaliser dans le plus bref délai ce projet de relocalisation de cette route et de reconstruction d'un nouveau pont afin de permettre une circulation sécuritaire des résidents de ce secteur.»⁹⁷⁸.

Cette demande sera plus spécifiquement reformulée en 1975, dans le but de mettre un peu de pression sur les autorités concernées, surtout en ce qui a trait à la construction d'un nouveau pont enjambant la rivière Nicolet⁹⁷⁹. Ce ne sera pourtant pas la seule préoccupation du conseil qui s'inquiète à juste titre de l'état du réseau routier environnant la ville:

⁹⁷⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 4 avril 1973.

⁹⁷⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 18 avril 1973.

⁹⁷⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 6 juin 1973.

⁹⁷⁹ Voir le procès-verbal du 2 avril 1975, qui explicite avec force détails les raisons de cette seconde approche auprès du ministère.

Dixième chapitre

«Attendu que le Boulevard St-Luc à Asbestos est actuellement la seule voie directe reliant, du sud au nord, la route no 249 (Chemin St-Georges) à la route no 255 (Chemin Wotton). Attendu que le Boulevard St-Luc est la seule rue dont les assises permettent tout genre de circulation spécialement celle des véhicules lourds. Attendu que la sécurité de cette voie d'accès d'importance majeure est compromise par le voisinage immédiat des éboulements récents de terrain. À ces causes, il est proposé [...] de requérir de l'Honorable Raymond Mailloux, Ministre des Transports la construction d'un nouvel axe routier reliant les routes nos 249 et 255 par l'utilisation d'une voie de contour⁹⁸⁰ dans la partie sud-est de la ville d'Asbestos et de prévoir un raccordement ou voie d'accès au projet de l'autoroute 55»⁹⁸¹.

Un souvenir encore douloureux

L'année 1978 devait marquer à jamais la ville d'Asbestos et ce, tout particulièrement en ce mois d'août. C'est en effet le 4 août 1978 que sombrait dans les eaux du Lac d'Argent à Eastman, un autobus de la compagnie Bolduc Transport, entraînant dans la mort 41 personnes (dont sept seulement ont été rescapées). Les voyageurs, un groupe de la Fraternité des malades et handicapés d'Asbestos, revenaient d'une excursion au Théâtre de la Marjolaine. L'autobus ayant manqué de frein, s'est littéralement englouti ne laissant aucune chance de s'en sortir aux quelques bénéficiaires et bénévoles.

La tragédie s'avéra tout un choc pour la ville qui proclama une période de deuil civique. Les drapeaux mis en berne et les industries ayant cessé leurs activités durant la journée des funérailles, c'est le cœur de la communauté qui cessa de battre en cet instant.

Plus de 20 ans après, les asbestriens se souviennent encore de ce drame et des souffrances causées. Ce triste épisode est profondément ancré dans les racines d'une communauté qui fait vivre en elle la mémoire de ses disparus, solidifiant ainsi les liens tissés entre tous les citoyens d'Asbestos dans les bons comme les mauvais moments.

⁹⁸⁰ Cette voie de contour deviendra le Boulevard du Conseil 1977.

⁹⁸¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 10 février 1975.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Participant à un programme d'échange international, la ville d'Asbestos comptait bien propager de cette façon une image plus proche de ce à quoi elle s'identifiait au quotidien. À ce titre, une correspondance fut entretenue par la Ville avec le président de la République du Sénégal (président d'honneur de la Fédération mondiale des villes jumelées), invitant ce dernier à séjourner à Asbestos dans le cadre de la fête nationale des Canadiens-français⁹⁸². Cette visite se voulant en fait le moyen symbolique de rapprocher les peuples de langue française à travers le monde, l'événement ne pouvait qu'avoir des retombées positives pour Asbestos. Ce fut finalement l'ambassadeur de ce pays, Falilou Kane, qui a concrétisé ce projet d'échange entre ce pays d'Afrique et la ville d'Asbestos, par l'entremise d'une exposition d'art africain⁹⁸³ organisée pour la circonstance (le président sénégalais ayant été obligé de modifier son horaire⁹⁸⁴). Les efforts portèrent donc leurs fruits dans ce désir d'internationaliser le nom et la bonne réputation d'Asbestos.

En terminant, signalons brièvement d'autres événements ayant attiré l'attention du milieu: la demande de relocalisation de la Asbestos Children's Wear au sous-sol de l'église St-Aimé⁹⁸⁵, la construction d'un bureau de poste à l'angle des rues Olivier, St-Hubert et 1^{ère} Avenue⁹⁸⁶, la contestation du recensement de 1976 qui donnait un chiffre de 8,878 de population pour la ville (constituant 1,376 de moins qu'en 1971)⁹⁸⁷, la subdivision de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie dont l'une de ses composantes deviendra la Commission Scolaire de l'Asbesterie⁹⁸⁸, le déménagement de la Banque Provinciale au coin de la 1^{ère} Avenue et du Boulevard Olivier⁹⁸⁹, les difficultés rencontrées par le magasin Peoples conduisant éventuellement à sa fermeture⁹⁹⁰, l'achat de l'école Notre-Dame-de-Toutes-Joies par la Ville pour en faire un centre communautaire⁹⁹¹ de loisirs, l'élimination du problème des rats au dépôt municipal⁹⁹²,

⁹⁸² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 19 mai 1976.

⁹⁸³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 septembre 1976.

⁹⁸⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 21 juin 1976.

⁹⁸⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 19 mai 1976.

⁹⁸⁶ Il s'agit en fait d'une demande de permis faite par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du ministre délégué à la poste. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 3 novembre 1971.

⁹⁸⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 21 juin 1976.

⁹⁸⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 20 octobre 1976. C'est du moins la première mention recensée sous ce nom dans les procès-verbaux de la ville.

⁹⁸⁹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 17 novembre 1976.

⁹⁹⁰ La ville va en quelque sorte jouer le rôle de médiateur entre l'employeur et les syndiqués aux prises avec un conflit de travail assez sérieux. Il semble cependant que les résultats obtenus ne furent pas à la hauteur des attentes, puisque la mise en vente du magasin à des intérêts locaux s'est effectuée en un court laps de temps. En tout, deux mois se seront écoulés entre le moment où la ville s'implique dans le conflit et celui de la mise en vente du magasin. Voir les procès-verbaux du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 16 mars et du 4 mai 1977.

⁹⁹¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 29 août 1977.

⁹⁹² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 21 septembre 1977.

Dixième chapitre

l'appellation de deux nouvelles rues (Hutcheson⁹⁹³ et de l'Amiante⁹⁹⁴), les travaux de réfection de la bibliothèque au coût de 700 \$⁹⁹⁵ et l'autorisation accordée par la municipalité pour la construction de la salle communautaire⁹⁹⁶.



Le Festival des Gourmands est une activité de taille dont les retombées s'avèrent bénéfiques à plusieurs niveaux. D'abord, parce que le festival est une façon de faire connaître Asbestos par un autre intermédiaire que celui de son industrie. Ensuite, parce que cette grande fête est devenue, au fil du temps, un lieu de retrouvailles pour les résidents eux-mêmes ou pour les gens en provenance de l'extérieur de la ville.

Ainsi, tous ces éléments ont marqué à leur façon le cheminement de la ville d'Asbestos vers une maturité et surtout vers un certain raccordement avec le modernisme. Il semble en fait que la période 1970-1980 en soit une d'affirmation, se posant comme une époque charnière du développement de la communauté. Tissant des maillons toujours plus serrés entre ses citoyens, le conseil saura utiliser et raviver des énergies trop longtemps dispersées à relever la ville des nombreuses tuiles s'abattant sur le milieu. Il fallait bâtir sur du neuf et tenter de freiner cette fatalité semblant contrecarrer les espoirs locaux. La volonté l'ayant emporté sur l'apitoiement, une seconde vie était donnée à la ville, ouvrant une fenêtre supplémentaire sur l'avenir et à ce qu'il réservait à ses habitants.

⁹⁹³ En l'honneur de J.R.M. Hutcheson président du conseil d'administration de la Canadian Johns-Manville et gérant général de la division de la fibre d'amiante. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 5 avril 1978.

⁹⁹⁴ En lieu et place du rang 3 du Canton de Shipton. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 21 février 1979.

⁹⁹⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 17 mai 1978.

⁹⁹⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 23 octobre 1979.

« DE CI, DE ÇÀ »

Plus tard, transféré à Asbestos à la Banque Provinciale, je trouvais le moyen d'écrire quelques lettres par semaine à des parents et à des amis. Je voulus rendre service à un ami, Me Carrier Fortin, qui avait fondé le journal hebdomadaire « Le Citoyen » en 1941 mais qui dut nous quitter. Je lui offris de m'occuper bénévolement de la cueillette des communiqués et de faire un peu de composition de nouvelles de toutes sortes sur l'actualité : Informations municipales, scolaires, religieuses, sportives, et ce, bien appuyé par le dévouement de plusieurs collaborateurs et collaboratrices. J'occupais ainsi facilement mes temps libres et on pouvait offrir à la population un journal assez rudimentaire mais qui retenait déjà l'attention.

Cela dura de six à sept semaines. C'était en 1942 pendant que la guerre sévissait en Europe et dans le Pacifique. Gérard Veilleux, à qui appartenaient La Parole et Le Citoyen, vint m'offrir de prendre la direction de ce journal. J'acceptai. Cela me valut, en 1944, une exemption militaire: le journalisme étant jugé essentiel à l'effort de guerre au pays. Après deux ans, je décidai de me marier, le journal me permettant de tirer un revenu jugé suffisant pour partir la vie à deux.

Je fus en charge de ce journal durant vingt-cinq ans et Le Citoyen connut des succès. En plus, je fus membre du bureau de direction de l'Association des hebdomadaires durant sept ans, apprenant en même temps, tous les secrets (ou presque!) de la marche d'un journal en vue de répondre aux désirs d'un public lecteur. Je travaillai à grossir Le Citoyen au même rythme que celui de la ville d'Asbestos qui progressait rapidement. Ça allait de pair!

Le Citoyen se mérita de nombreux prix aux concours annuels de l'Association. Il se classait ordinairement 2^e ou 3^e de sa catégorie (3 000 abonnés et moins). En 1963, il décrocha le premier rang et mérita le trophée Raymond Douville. Les ateliers de La Parole étaient réputés pour leur montage et leur impression. J'en bénéficiais sans doute.

Une page extraite du recueil de souvenirs d'Osias Poirier, un journaliste qui a fait sa marque à Asbestos. Il était également le directeur du journal Le Citoyen qui a pris la relève de L'Asbestos en 1950. («De ci, de ça!», 1990)

Onzième chapitre

4.2 Un choc traumatique: Le déclin de l'industrie de l'amiante et ses effets (1980-1990)

Après avoir livré une rude bataille à la compagnie minière pour faire valoir les intérêts du milieu, la Ville d'Asbestos ne pouvait demeurer de marbre face aux déboires de sa grande industrie. Il fallait maintenant faire front commun avec la J.M. Asbestos pour endiguer une tendance très inquiétante: le banissement de l'amiante dans les pays industrialisés.

L'amiante constituant toujours la source majeure de l'activité industrielle, malgré les efforts pour diversifier le tissu économique, un consensus était essentiel pour tenter d'atténuer les dégâts. Des groupes de pression avaient surgi comme des champignons, suite aux nombreuses études et aux révélations troublantes sur l'amiante et ses applications, de même que sur sa nocivité potentielle. Le lobbying⁹⁹⁷ de plus en plus puissant visant le bannissement complet de cette matière, il apparaissait très clair que l'âge d'or de l'amiante était terminé et qu'une nouvelle bataille s'annonçait, plus difficile encore, pour la survie de la communauté et de son industrie centenaire.

Bien sûr, parallèlement à ce drame économique, la vie suivra toujours son cours et c'est avec énormément de conviction que les élus puiseront à même toutes les ressources disponibles. Usant d'une imagination toujours plus aiguë pour dynamiser et revivifier une communauté qui en a bien besoin, la Ville se démènera avec une énergie insoupçonnée afin de conserver ce qui lui reste: son âme.

Ainsi, malgré la morosité de la population et un pessimisme qui gagnera en importance, les troupes ne s'avoueront pas battues, alors que l'on s'attache à réfréner la tendance et à drainer les forces en place pour se sortir de cette situation économiquement défavorable. Asbestos n'a pas dit son dernier mot, puisque le contexte semble, contre toute attente, fouetter les esprits. C'est du moins ce qui transpire des initiatives entreprises dans le milieu, orientant tous et chacun à mettre l'épaule à la roue pour abréger un état de fait jugé réversible.

Débandade d'une industrie prospère

Au cours des années 1970, rien ne laissait présager la débandade phénoménale qu'allait connaître l'industrie de l'amiante puisque la valeur du produit ne cessait de croître sur le marché mondial. En 1979, les expéditions d'amiante

⁹⁹⁷ Des groupes de pression surgissent en effet comme des champignons suite aux nombreuses études et aux révélations troublantes contenues dans ces mêmes études sur l'amiante et son statut, à savoir le potentiel de nocivité du minerai et de ses applications.

Filons d'histoire 1899 - 1999

représentaient le quart de la valeur totale de l'industrie minière. Le Québec se situait au deuxième rang des producteurs d'amiante, juste derrière l'URSS⁹⁹⁸.

Le marché mondial était contrôlé essentiellement par des multinationales, la plupart américaines. L'extraction de l'amiante est l'activité la plus rentable de Johns-Manville, à travers le monde. En 1975, les ventes atteignaient 141 \$ millions et laissaient un bénéfice brut de près de 21 \$ millions. De 1970 à 1975, les profits avant impôts étaient de l'ordre de 100 \$ millions⁹⁹⁹. La Johns-Manville Corporation emploie, en 1979, plus de 33 000 personnes en Amérique du Nord¹⁰⁰⁰ seulement.

Le contrôle exclusif des américains fit naître, en 1970, le débat sur une politique québécoise de l'amiante qui se termina par la création, en 1978, de la Société nationale de l'amiante. La nationalisation de la Société Asbestos limitée de Thetford Mines quelques années plus tard alimenta plusieurs discussions et ne donna pas les résultats escomptés.

Malgré la situation économique encore intéressante des années 1970 et les mouvements de pression pour l'étude du dossier de l'amiante par rapport à la santé, les prévisions de faible croissance économique pour l'occident laissaient entrevoir des temps plus difficiles pour cette industrie. Ainsi, les rapports officiels de novembre 1980 annonçaient une baisse de consommation de ce minerai au cours des prochaines années¹⁰⁰¹. Toutefois, la débandade que connaîtrait l'industrie allait dépasser les effets de la dépression économique anticipée. C'est sur le front de la santé que Johns-Manville se révéla un colosse aux pieds d'argile.

Les effets nocifs de l'amiante sur la santé avaient fait l'objet de plusieurs études et étaient connus du public depuis les années 1970. Les débats avaient commencé durant les années 1930¹⁰⁰² et des recherches sérieuses avaient étoffé la preuve des poursuites contre la Johns-Manville. Au début des années 1960, le docteur Selikoff du *Mont Sinai School of Medicine* de New York entreprenait une recherche exhaustive sur les travailleurs de l'isolation d'amiante de New

⁹⁹⁸ Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Industrie minière du Québec 1979*, Québec, novembre 1980, p.34.

⁹⁹⁹ «L'extraction de l'amiante québécois est l'activité la plus rentable de J-M», *Le Devoir*, Jeudi 17 mars 1977, p.19.

¹⁰⁰⁰ J.A. McKinney. «L'amiante et la santé», *Entre-Nous*, No 4, 1979, p.11.

¹⁰⁰¹ Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Industrie minière du Québec 1979*, Québec, Novembre 1980, p.35.

¹⁰⁰² Les connaissances modernes sur l'amiantose datent des années 1900, quand le Docteur H. Montague Murray, médecin à Londres fit l'autopsie d'un homme de 33 ans qui avait travaillé pendant 14 ans dans une manufacture de textile-amiante. Il fut prouvé que le patient souffrait d'une forme sévère de fibrose pulmonaire et qu'il était le dernier survivant d'un groupe de 10 hommes qui travaillaient au cardage à la manufacture d'amiante en 1886. Suite à la découverte lors de l'autopsie, de particules d'amiante dans les tissus pulmonaires, il fut possible d'établir une corrélation entre le travail du jeune homme et la maladie qui l'avait tué. Paul Brodeur, *Outrageous Misconduct. The Asbestos Industry on Trial*, New York, Pantheon Books, 1985, p.11

Onzième chapitre

York et de l'État du New Jersey¹⁰⁰³. Les études de l'équipe du Docteur Selikoff eurent un impact important dans la communauté médicale américaine et sonnèrent l'alarme sur les problèmes que pouvait entraîner l'exposition industrielle à l'amiante. Les travaux des médecins du *Mont Sinai* fournirent en quelque sorte les munitions nécessaires aux avocats désireux d'entreprendre des poursuites contre les compagnies manufacturières de produits d'isolation d'amiante aux États-Unis et vinrent orchestrer la campagne anti-amiante¹⁰⁰⁴. L'industrie de l'amiante allait répondre aux attaques en supportant un groupe de recherche de l'université McGill, dirigé par le docteur J. Corbett McDonald. Les conclusions du groupe de Corbett McDonald furent moins alarmistes que celles de Selikoff¹⁰⁰⁵.

Au Québec, le débat lancé au début des années 1970 avait incité la CSN (qui représente bon nombre de syndicats du secteur de l'industrie de l'amiante) à orienter son action syndicale vers les questions de santé et de sécurité au travail. Ainsi, la CSN, par le biais de son service de recherche, collabora aux recherches du groupe du Mount Sinai. Les résultats défavorables à l'amiante apportés par les recherches de Selikoff amenèrent le gouvernement du Québec à créer, en juin 1975, le Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante¹⁰⁰⁶. Le Comité présidé par le juge René Beaudry entra en fonction pendant que la plupart des syndicats étaient en grève à Thetford Mines et Black Lake¹⁰⁰⁷. Pour le renouvellement de leur convention de travail, la CSN utilise la question de la salubrité dans l'industrie de l'amiante comme outil de négociation. Les employeurs vont répliquer en opposant leur propre thèse. Comme le souligne le rapport du Comité Beaudry:

«Employeurs et syndicats offraient à nos yeux, sur le plan de l'opinion médicale, l'image d'un véritable combat de «souque à la corde», les premiers par l'interprétation intéressée qu'ils donnaient des travaux

¹⁰⁰³ Selikoff s'intéressa pour la toute première fois au problème de l'amiante lorsqu'en 1953, 17 patients lui furent référés par Carl Gelman, avocat, pour consultation concernant des problèmes à la poitrine. Ces patients de Paterson au New Jersey travaillaient tous à la même manufacture, propriété de l'*Union Asbestos & Rubber Company* de Chicago. Cette manufacture produisait des matériaux d'isolation faits d'amiante amosite qui était utilisé par la Marine des États-Unis depuis la fin des années 1930. *Ibid.*, p.26-29.

¹⁰⁰⁴ Les résultats des recherches de Selikoff furent dévoilés lors d'une conférence sur les effets biologiques de l'amiante. Cette conférence initiée par la *New York Academy of Sciences* eut lieu en octobre 1964 à l'hôtel Waldorf-Astoria. *Ibid.*, p.31.

¹⁰⁰⁵ Marc Vallières, *Ibid.*, p.353-354.

¹⁰⁰⁶ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, p.419-420.

¹⁰⁰⁷ Notons que les ouvriers d'Asbestos ne furent pas touchés par la grève de 1975, leur syndicat étant affilié à la CSD depuis le schisme de 1972 à la CSN. Pendant qu'à Thetford éclatait une grève, le Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos signait en avril 1975 une nouvelle convention collective de travail qui accordait une augmentation générale de salaire de 23%. «Signature de la convention collective de travail», *Entre-Nous*, Avril 1975, p.8. Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, p. 332-333.

Filons d'histoire 1899 - 1999

scientifiques de l'équipe du docteur Corbett McDonald et les seconds, par une adhésion dans la pleine mesure de leur récrimination aux travaux de recherche effectués par l'équipe du docteur Irving J. Selikoff». ¹⁰⁰⁸



Inauguration du Moulin no 6 de la JM Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Le rapport Beaudry blâma sévèrement les entreprises ainsi que les gouvernements pour leur inertie à régler le problème de salubrité du milieu de travail dans l'industrie minière¹⁰⁰⁹. Dans une certaine mesure, la grève de Thetford en 1975 ainsi que le rapport Beaudry contribuèrent à amplifier le débat sur les dangers possibles de l'amiante.

Si, comme le mentionnait le rapport Beaudry, certaines compagnies pratiquaient une politique de «laisser-aller», d'autres avaient fait des efforts sérieux

¹⁰⁰⁸ René Beaudry, *Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante*, Volume 1, octobre 1976, p.17-18.

¹⁰⁰⁹ René Beaudry, *Ibid.*, p. 17-22.

Onzième chapitre

de lutte contre l'empoussiérage¹⁰¹⁰. Ainsi, dès le début des années 70 la Johns-Manville entreprit un programme de modernisation de ses installations, débutant avec l'inauguration, en 1973, du moulin 6. Soulignant l'effort de leur entreprise, J.R.M. Hutcheson, président du Conseil d'administration de Canadian Johns-Manville, déclarait en 1973:

«On a utilisé l'outillage le plus moderne en ce qui a trait à la protection de l'environnement et de la santé dans toutes les nouvelles installations afin d'améliorer davantage les conditions de travail ainsi que l'environnement de la Ville d'Asbestos et des environs»¹⁰¹¹

Selon les dirigeants de la compagnie, les nouvelles installations étaient conçues de façon à ce que les émissions de particules dans l'atmosphère soient à zéro, en accord avec les normes de J-M en matière de protection de l'environnement. Le contrôle de l'environnement faisait partie d'un vaste plan quinquennal prévoyant des investissements de 75 \$ millions à la Mine Jeffrey. Ainsi, J-M prévoyait, en plus des dépenses de relocalisation et de modernisation des installations du complexe minier, dépenser un montant total de 2 millions pour le contrôle de l'environnement¹⁰¹². Malgré tous les efforts que J-M déploie en vue de redorer son blason, les attaques contre l'industrie de l'amiante se font de plus en plus virulentes aux États-Unis.

Depuis, certains pays européens commencent à imposer des normes de plus en plus sévères, d'autres envisagent même de bannir l'amiante¹⁰¹³. Face à la controverse, un symposium mondial sur l'amiante, placé sous le thème «*L'amiante, la santé et la collectivité*», est organisé à Montréal en mai 1982. Il se tiendra sous les auspices des gouvernements fédéral et provincial ainsi que de la Commission des Communautés Européennes. Le but du symposium est de faire un bilan objectif et global sur la situation de l'amiante. Bien qu'il offre une tribune aux parties concernées par le débat sur l'amiante, la controverse demeure. Malgré le fait que l'industrie québécoise de l'amiante tente de s'auto-discipliner, il n'est plus possible de renverser la vapeur, surtout aux États-Unis¹⁰¹⁴.

¹⁰¹⁰ René Beaudry, *Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante*, Annexe, octobre 1976, p.299.

¹⁰¹¹ *Entre-Nous*, Juillet-Aout 1973, p.1-2.

¹⁰¹² Canadian Johns-Manville Co. Limited, *Ouverture du moulin 6. Programme*, juillet 1973, p.8.

¹⁰¹³ Marc Vallières, *op.cit.*, p.354

¹⁰¹⁴ À peu près au même moment où se déroulait le symposium sur l'amiante de 1982, le Conseil des gouverneurs de l'Association Internationale de l'Amiante approuvait un projet de code de bonne pratique préparé par le comité consultatif des producteurs de fibres d'amiante que présidait J.R.M. Hutcheson. Le code établissait des règles d'éthique à l'intention à la fois des producteurs et des utilisateurs. Ainsi, tous les producteurs d'amiante membres de l'AIA s'engageaient à respecter le code. Association des mines d'amiante du Québec. *Bulletin*. Vol. 5 no 2, p.1-8.

L'application encore limitée de ces techniques de gestion et la faible sensibilité d'un trop grand nombre de gestionnaires à l'endroit de la satisfaction au travail de leurs employés demeurent des obstacles réels à l'amélioration de la productivité et des conditions de production.

1.2 La situation de l'emploi et des travailleurs

Les fluctuations de l'économie dont nous avons précédemment fait état ont également eu de nombreuses répercussions sur l'emploi au Québec. Après des baisses marquées en 1981 et 1982, l'emploi a connu une hausse de 2,2 % en 1983 et de près de 3 % en 1984. Cette croissance a cependant varié considérablement d'un secteur d'activité à l'autre. En 1984, plus de 7 emplois sur 10 étaient situés dans le secteur tertiaire contre 2,5 emplois dans le secteur secondaire et 0,5 dans le secteur primaire. La tertiarisation de l'emploi continue donc de s'accroître (tableau 1.1). Rappelons, en effet, qu'entre 1941 et 1981, le secteur tertiaire a presque triplé sa main-d'œuvre dépassant en cela le taux de croissance des autres secteurs de l'économie.

Ces dernières années, le secteur secondaire a fait face à une situation plutôt difficile. Le nombre d'emplois y est passé de 735 000 en 1980 à 681 000 en 1984, ce qui représente une baisse de 7,3 %. L'industrie de la fabrication est à l'origine de cette situation même si sa performance s'est améliorée de façon sensible entre 1983 et 1984 et même si les emplois perdus depuis 1980 n'ont pas été entièrement récupérés. Signalons enfin que le secteur primaire a dû s'ajuster à la nouvelle situation économique : l'agriculture et plusieurs industries minières rattachées à l'extraction minière, comme celle du fer qui a été grandement éprouvée au cours des dernières années, occupent aujourd'hui une position inférieure à celle d'il y a cinq ans.

Le niveau élevé du chômage est une autre manifestation de la performance de l'économie québécoise. De 8,1 % qu'il était en 1975, le taux de chômage au Québec est passé à 9,8 % en 1980, à 10,3 % en 1981 et à 13,8 % en 1983 pour redescendre par la suite à 12,8 % en 1984. On dénombre 401 000 chômeurs au Québec pour cette dernière année (tableau 1.2). Signalons toutefois qu'entre 1983 et 1984, le nombre total des chômeurs a baissé de 26 000 en valeur absolue. Ce progrès récent dénote une amélioration de la situation économique générale.

Tableau 1.1

L'emploi par secteur d'activité au Québec, 1984

		en nombre (,000)	en %
Secteur primaire	Sous-total:	128	4,8
Agriculture		77	2,9
Autres industries primaires		51	1,9
Secteur secondaire	Sous-total:	681	25,0
Fabrication		560	20,5
Construction		121	4,4
Secteur tertiaire	Sous-total:	1 913	70,2
Transport, entreposage et communications		202	7,4
Commerce		480	17,6
Finances, assurances et affaires immobilières		146	5,4
Services socio-culturels, personnels et commerciaux		888	32,6
Administration publique et défense		196	7,2
Total		2 722	100

Source: Statistique Canada, *La population active*, catalogue 71-001

Tableau 1.2

La population active, l'emploi et le chômage

Québec, 1976, 1980, 1984 (en milliers)

	1976	1980	1984
Population active	2 689	2 988	3 123
Emploi	2 456	2 694	2 722
Chômage	233	294	401

Source: Statistique Canada, *La population active*, catalogue 71-001

Un extrait du Rapport Beaudry (Bibliothèque de Droit, Université de Sherbrooke)

Au fur et à mesure, un véritable état de psychose anti-amiante s'installe dans le monde occidental. Aux États-Unis, de plus en plus de personnes accusent l'industrie de mauvaise conduite et de négligence face aux problèmes de l'amiante. On vise particulièrement Johns-Manville, le leader mondial de l'amiante. Certains vont même avancer la thèse du «cover-up» de la part de Johns-Manville en vue de camoufler des années de négligence. La compagnie est préoccupée par ces attaques:

«Durant l'année écoulée, il y eut dans les moyens d'information abondance de publicité au sujet des risques de l'amiante pour la santé, publicité dont la plus grande partie s'en prenait à la compagnie et la presque totalité était inutilement incendiaire. Votre compagnie s'est comportée honorablement au fil des années et mené l'industrie de l'amiante, la science médicale et le gouvernement fédéral dans leurs efforts en situant les problèmes de l'amiante pour la santé et en cherchant à les éliminer. Les prétentions que Johns-Manville n'informait pas des risques ses employés et le public et que nous tentions de dissimuler l'information concernant les risques possibles de l'amiante sont sans fondement. En particulier, le Service de la Santé Publique des

Onzième chapitre

États-Unis est au courant depuis les années 1930 des effets de l'amiante sur la santé et il a lui-même publié des études sur la question [...] Plutôt que de chercher à répartir le blâme, on devrait aujourd'hui, déterminer comment ceux qui souffrent de maladies reliées à l'amiante peuvent être convenablement dédommagés. Voilà pourquoi, comme compagnie, nous favorisons une législation qui établirait des moyens uniformes, équitables et globaux de procurer dédommagement pour maladie professionnelle reliée à l'amiante.»¹⁰¹⁵

Johns-Manville repose sa défense sur deux plans; d'abord un premier élément qui vise à démontrer la responsabilité de la compagnie et celle du gouvernement américain vis à vis du problème de l'amiante; l'autre élément se situe au niveau des études épidémiologiques, la compagnie tente de prouver que l'amiantose est un problème méconnu de la population en général.

Dans sa réplique à un article publié dans le journal *Washington Star*, John A. McKinney présente la position de la Johns-Manville Corporation relativement aux dangers de l'amiante. Cette position était la même que la compagnie avait défendue devant un sous-comité de la chambre des représentants américains sur le travail. Selon ce que soutient la compagnie, J-M a toujours respecté les standards fixés par les gouvernements. Durant la 2^e guerre mondiale, plus d'un million d'employés furent exposés à l'amiante, la majorité dans des chantiers maritimes, des lieux sous contrôle du gouvernement américain. De plus, les recherches gouvernementales sur ces travailleurs, effectués en 1946, concluaient que le travail dans des niveaux d'expositions plus élevés que les standards de l'industrie n'était pas dangereux pour la santé des travailleurs¹⁰¹⁶. Ainsi, selon J-M, la compagnie n'était pas la seule responsable:

«Johns-Manville est prêt à participer à un programme de compensations pour ses propres employés (en plus de la compensation déjà fournie par la compagnie aux travailleurs) si le gouvernement est disposé à accepter la responsabilité pour les personnes affectées par l'environnement sous contrôle gouvernementale.»¹⁰¹⁷

Du côté épidémiologique, J-M confirmait, dans son analyse du problème de l'amiante pour la santé, que plus le niveau d'exposition est élevé et plus les périodes d'exposition sont longues, plus ses effets sur la santé augmentent. Toutefois, la compagnie soutenait que les études récentes prouvaient que les

¹⁰¹⁵ «Rapport du président du conseil d'administration», *Entre-Nous*, no 3, 1979. p.8-9.

¹⁰¹⁶ Concernant les hasards de l'amiante sur la santé, Johns-Manville affirmait que, durant la guerre, les médecins de la marine américaine implantaient chirurgicalement de l'amiante dans les cavités des poumons des sous-mariniens dans le but de prévenir l'affaiblissement des poumons. «L'amiante et la santé», *Entre-Nous*, no 4, 1979, p.10.

¹⁰¹⁷ *Ibid.*, p.10.

Filons d'histoire 1899 - 1999

incidences de la maladie reliée à l'amiante avaient décliné, résultat des contrôles de la poussière suivant des normes que l'industrie s'imposait depuis les années 1960. De plus, la compagnie soutenait que les cas de victimes du cancer du poumon étaient dus à l'effet combiné de l'amiante et de la cigarette et non pas à la seule exposition à la poussière d'amiante¹⁰¹⁸. Malgré une défense vigoureuse de la part de Johns-Manville, le procès de l'industrie aura lieu aux États-Unis et la psychose va s'accroître.

L'avalanche de poursuites aux États-Unis ébranle la confiance de Johns-Manville. En 1976, 159 poursuites étaient enregistrées; en 1978, on relève 792 réclamations contre J-M et en 1982, on en était rendu à près de 6000 par année. À ce moment, les montants réclamés par les plaignants avaient doublé. À la fin de 1982, la défense des manufacturiers d'isolant d'amiante et leurs assureurs avaient coûté quelque 600 \$ millions en compensations aux plaignants ainsi qu'en frais légaux.

L'amiante qui, pendant des années, avait été le joyau de la Johns-Manville Corporation, devenait le cauchemar de ses dirigeants et de leurs assureurs. Au fur et à mesure que les poursuites s'accumulaient, il n'était plus possible de produire des estimés justes du coût des poursuites futures. Une étude produite pour le compte d'un assureur estimait qu'avant l'an 2010, apparaîtraient de 83000 à 178 000 nouveaux cas qui entraîneraient pour les assureurs des frais de 4 milliards à 10 milliards. Cette situation amena les assureurs à signifier à la compagnie leur intention de ne plus couvrir les risques liés à l'amiante.

Au printemps 1981, la *Travelers*, principal assureur de la Johns-Manville Corporation, annonce son intention de ne plus la défendre ni l'indemniser pour les causes de l'amiante. Maintenant incapable de trouver un assureur et poursuivie de toutes parts, la compagnie est ébranlée financièrement.¹⁰¹⁹

Connaissant les intentions des assureurs, Johns-Manville décide en 1981 d'opérer une réorganisation de la compagnie. La nouvelle entreprise, Manville Corporation, ne fera autre chose que de détenir des actions de cinq filiales issues de la restructuration. La clé de ce groupement était la Corporation Johns-Manville qui comprenait maintenant toutes les activités liées à l'amiante. Donc, seule la nouvelle entité aurait à faire face à toutes les poursuites liées à l'amiante. Ironiquement, le président de Manville, John A. McKinney, affirmait que la restructuration allait être positive pour les activités dans l'amiante:

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p.10-11.

¹⁰¹⁹ Paul Brodeur, *op.cit.*, p.183-249.

Onzième chapitre

«La consolidation de toutes les opérations qui produisent ou utilisent l'amiante, dans une seule filiale, par exemple, rendra possible une politique plus coordonnée, pour le succès continu de ce secteur.»¹⁰²⁰

Les intentions des dirigeants de Manville étaient évidentes: laisser s'écrouler tout le secteur de l'amiante. Dans le but d'éviter une éventuelle saisie et afin de protéger les actifs de la compagnie, ils jonglent avec l'idée d'une faillite, la loi américaine permettant une restructuration selon le chapitre 11. Ainsi, en août 1982, la compagnie demandait la protection des tribunaux: de toute l'histoire américaine¹⁰²¹, Manville Corporation devenait la compagnie la plus riche et la plus en santé financière à se mettre sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine des faillites.

À partir de ce moment, l'objectif était clair pour Manville Corp. , il fallait à tout prix vendre la division de l'amiante¹⁰²². À l'été de 1983, un groupe de québécois ayant à leur tête Peter D. Kyle conclut une entente avec la société Manville Corp. en vue de l'achat de la mine Jeffrey.¹⁰²³ En septembre de la même année, l'entente de 117\$ millions était approuvée par la cour des faillites des États-Unis. À l'époque, les analystes financiers étaient peu optimistes quant à l'avenir de la mine. Certains en prédirent la fermeture à très court terme¹⁰²⁴. L'achat de la mine complété, le groupe de Peter D. Kyle changea le nom de la compagnie qui prit l'appellation de JM Asbestos Inc.¹⁰²⁵. Les 15 et 16 octobre 1983, les nouveaux dirigeants de JM Asbestos Inc rencontraient le maire et les conseillers ainsi que les officiers du Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos Inc. afin de souligner l'événement et présenter la nouvelle structure¹⁰²⁶.

Conséquences du déclin de l'amiante

Si dans un premier temps la population d'Asbestos a peu conscience du débat qui a lieu aux États-Unis concernant l'amiante, très tôt au début des années 1980, elle devait constater l'ampleur de la catastrophe, subissant une crise

¹⁰²⁰ «Le bureau de direction approuve la réorganisation de Manville Corporation et de cinq filiales», *Entre-Nous*, no 5, 1981, p.10.

¹⁰²¹ Frederick Pundsack, dirigeant de J-M à la retraite, critiqua la rapidité avec laquelle la décision d'invoquer le chapitre 11 avait été prise par les autorités de la J-M. Selon lui, la compagnie était encore très solide financièrement et pouvait faire face à la crise. Paul Brodeur, *op.cit.*, p. 255-271.

¹⁰²² Michel Nadeau, *Le Devoir*, «Que fera Johns-Manville de sa mine d'Asbestos», mercredi 18 mai 1983, p.12.

¹⁰²³ Francine Osborne, *La Presse*, «Johns Manville vendrait sa mine d'amiante d'Asbestos à un groupe Québécois», mardi 5 juillet 1983, p.B1.

¹⁰²⁴ *La Presse*, «Manville vend sa division de l'amiante», 16 septembre 1983, p.B.2.

¹⁰²⁵ Avant de prendre la tête du groupe acheteur des actifs de John-Manville Canada, Peter D. Kyle était comptable agréé de la firme Campbell Sharp de Montréal partenaire de J-M. Quelques mois avant l'achat, Peter D. Kyle devenait Président Directeur Général de Johns-Manville Canada Inc. «Nomination», *Entre-Nous*, no 3, 1983, p.3.

¹⁰²⁶ *Entre-Nous*, no 1, 1984, p.8-9.

Filons d'histoire 1899 - 1999

sans précédent dans son histoire. Comble de malheur, cette crise qui touche Asbestos au début des années 1980, correspond à une phase de récession dans l'ensemble de l'économie québécoise. Durant toute cette période, les taux de chômage au Québec vont se maintenir au delà des 10%¹⁰²⁷.



Fête réunissant les autorités de la Ville et celles de la JM Asbestos pour souligner l'achat de la compagnie par des investisseurs canadiens. De gauche à droite: Marcel Brown, Denis Fortin, Claude Vanier, Roch Fréchette, Louise M. Coulombe, Jacques Fortier et Bernard Coulombe. (*Entre-Nous*, 1984, no 1)

La crise de l'industrie de l'amiante semble avoir pris par surprise les gens d'Asbestos. Toutefois, la Ville d'Asbestos avait entre ses mains depuis 1970 les éléments qui auraient dû sonner l'alarme. En effet, le plan directeur d'urbanisme de la Ville, adopté au début des années 1970, énonçait certains scénarios qui auraient dû mettre les intervenants locaux à l'affût. Ainsi, ce document laissait présager des jours sombres pour Asbestos, si elle devait connaître un déclin de son industrie principale. Les enquêtes faites par la firme qui élaborait le plan directeur démontraient le faible sentiment d'appartenance de la population d'Asbestos et jugeait que le déclin démographique pourrait être rapide si des mises à pied massives avaient lieu à la CJM¹⁰²⁸. Les années 1970 n'auront pas été suffisantes pour permettre à la Ville d'Asbestos de se

¹⁰²⁷ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992, p.325.

¹⁰²⁸ Quant au sentiment d'appartenance, Urbatique, la firme chargée d'élaborer le plan directeur de la Ville, affirmait: «On pourrait caractériser la société urbaine d'Asbestos par le terme «d'agrégat» signifiant une juxtaposition de personnes sans interrelation dynamique, sans identité ou culture urbaine spécifique. Le peu d'attachement à la ville et l'absence d'intégration de ses membres sont révélés à tous les niveaux de l'enquête.» Ville d'Asbestos, *Plan directeur d'urbanisme*, 1970, p.157.

Onzième chapitre

préparer adéquatement. Évidemment, les diverses relocalisations et les problèmes d'aménagement accaparaient la majeure partie des énergies de la Ville, comme chez les commerçants et la population en général.

Amorcé suite aux affaissements et glissements de terrain des années 1970, le dernier grand déplacement marque le début des années 1980. Les déménagements de maisons posaient beaucoup de problèmes en terme d'urbanisme. De son côté, la Ville entendait que le tout se déroule selon les règles et ainsi voir les propriétaires se conformer au règlement d'urbanisme en vigueur¹⁰²⁹. Toutefois, la Ville devait revoir les règles afin de mieux encadrer cette nouvelle problématique. C'est ainsi, qu'on mit à jour le plan directeur d'urbanisme afin de «*prévoir à l'intérieur de ce secteur un développement adéquat, harmonieux et progressif du secteur commercial, institutionnel et résidentiel*»¹⁰³⁰. En fait, la révision du plan directeur permet le parachèvement du plan d'urbanisme et le règlement des problèmes de relocalisation les plus urgents:

*«À la suite de la présentation d'un projet d'élaboration d'un nouveau Centre commercial, et à cause de la relocalisation du Foyer et de la place de l'Hôtel de Ville, les édiles municipaux ont convenu de compléter le plan directeur d'urbanisme.»*¹⁰³¹

C'est à presque 60 familles et plus de 15 commerces à qui Johns-Manville Canada signifie qu'ils devront quitter avant la fin de 1980¹⁰³². Au mois de mars, Raymond Milot inspecteur municipal, présente au nom de la Ville, le futur site de relocalisation. C'est près de 90 maisons qui pourront être construites ou relocalisées¹⁰³³. La Ville fait face à un manque de terrains disponibles pouvant servir à la construction de résidences ou de commerces dans les limites permises par le zonage¹⁰³⁴. Ainsi, la Ville entend agrandir son périmètre d'urbanisation. Toutefois, l'annonce des nouvelles limites fixées par la Commission de zonage agricole prend la Ville de court. Le nouveau plan limite considérablement les possibilités d'expansion de la Ville¹⁰³⁵. Vu l'urgence de la relocalisation, la Ville adopte une résolution afin de demander à la Commission de zonage agricole de revoir la limite de zonage et permettre l'expansion de

¹⁰²⁹ «Les propriétaires doivent se conformer au règlement d'urbanisme», *Le Citoyen*, Mardi 3 juillet 1979, p.18.

¹⁰³⁰ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 20 février 1980, p.18.

¹⁰³¹ «Révision et parachèvement du plan d'urbanisme. Faire face à des projets urgents», *Le Citoyen*, Mardi 4 mars 1980.

¹⁰³² AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 18 juin 1980. p.73.

¹⁰³³ «Une esquisse du futur site de relocalisation. Projet impliquant environ 90 maisons», *Le Citoyen*, 18 mars 1980, p.3.

¹⁰³⁴ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 18 juin 1980. p.73.

¹⁰³⁵ ««Un vendredi 13» pour Asbestos», *Le Citoyen*, 17 juin 1980, p.3.

la Ville des côtés est et sud¹⁰³⁶. Elle n'entend pas se voir freiner dans son développement à long terme.

Une esquisse du futur site de relocalisation

Projet impliquant environ 90 maisons

par Jean-Pierre Lacasse

Le futur site de relocalisation des maisons devant être démantées de la zone d'expansion minière, se situe comme première proposition sur le côté sud de la rue Laurier et parallèle sur le côté est de la route 249. La deuxième proposition implique le versant nord de la rue Laurier, et toujours parallèle, ou sur le côté est de la 249.

C'est ce qui ressort d'un rapport de relocalisation des propriétés des maisons situées en périphérie de la mine à ciel ouvert, présenté par l'inspecteur des bâtiments de la ville d'Asbestos aux membres du conseil au cours des derniers jours.

M. Raymond Milot a effectué des recherches permettant d'établir, dans les cadres de cette étude, que près de 90 maisons pouvaient ainsi être démantées. L'inspection, basée sur les critères de conditions, de l'état ou du revêtement extérieur, des ouvertures, et de l'aspect, a permis de totaliser 12 bungalows, 18 maisons d'un étage et demi, de 57 maisons à deux étages, à deux ou à quatre logements, pouvant être déplaçés.

Economie

L'inspecteur des bâtiments devait de plus préciser "qu'en relocalisant ces maisons près des lieux où elles se trouvaient, les propriétaires pou-

vaient ainsi effectuer des économies appréciables au point de vue démantement, puisque ces maisons sont facilement transportables à cause d'un trajet projeté qui ne nécessite aucune coupure de fils électriques ou autres".

Il s'agit en fait d'emprunter successivement le boulevard Olivier, la route 249, le Boulevard Industriel, Boulevard du Conseil et la rue Laurier.

Plusieurs autres raisons motivent ce futur site, dont la proximité de presque tous les services, à savoir notamment:
- 3 000 pieds de la polyvalente et de l'hôpital;
- 2 500 pieds du Centre commercial et des aménagements sportifs;

- 1 800 pieds de l'église St-Isaac Jogues et de l'école Castonguay;
- 800 pieds de l'école Saint-Jean.

Il est à noter de plus qu'il n'existe aucun problème à se raccorder de cet endroit au système d'aqueduc de la ville.

Recommandation

Afin de raffermir le choix de cet éventuel site, M. Milot a référé à l'étude faite par le Centre de recherche en aménagement régional sur l'analyse de la demande Habitation et Logement, région d'Asbestos, recommandant que les autorités de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (S.C.H.L.), en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec

(S.H.Q.), envisagent la possibilité de créer dans, ou près du secteur Monfette, un nombre important d'unités de logements de type subventionné. Il est également à souligner que 83 pour cent de la demande multifamiliale pour le secteur Monfette est de ce dernier type.

Ce rapport ventilé présenté par M. Milot a été accueilli de façon très enthousiaste par les membres du conseil qui l'ont référé au Comité d'urbanisme pour fins d'études et de recommandations.

En attendant des résultats concrets, on espère que ces informations guideront pour résoudre la situation... et inciteront les gens à demeurer à

Asbestos...



M. Raymond Milot, inspecteur municipal et auteur d'un rapport élaboré sur la relocalisation des propriétés à être démantées.

(Le Citoyen, 18 mars 1980.)

Ce dernier mouvement de relocalisation amène un problème particulier à Asbestos, l'isolement du quartier Saint-Barnabé. Déjà en 1970, le problème que posait le quartier reçut une attention particulière des urbanistes chargés de produire le plan directeur d'urbanisme.

«Le quartier pose un problème moins aigu mais très important. L'isolement résultant de la coupure de la rue Manville est ressenti par les habitants malgré le sentiment d'appartenance à Asbestos. Le voisinage y est forcément plus développé. Toutefois, en raison de la grosseur du groupement, le commerce y est peu viable et périlite constamment.»¹⁰³⁷

Dans les années 1980, les problèmes de Saint-Barnabé ont été accentués par la disparition de la majorité des commerces et de certains services, mais surtout à cause de sa présence à proximité de l'exploitation minière. L'un des inconvénients occasionnés aux habitants de Saint-Barnabé fut la rapide expansion des haldes de rebuts de la mine Jeffrey. Les amoncellements de résidus miniers ceinturaient maintenant le quartier, augmentant l'impression d'isolement. On en vint même à rebaptiser le quartier du nom de la

¹⁰³⁶ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 18 juin 1980, p.73.

¹⁰³⁷ Ville d'Asbestos, Plan directeur d'urbanisme, 1970, p.164.

Onzième chapitre

«Réserve»¹⁰³⁸. Un comité de St-Barnabé fut formé afin de faire entendre plus fortement les revendications des gens. Ce comité talonna le conseil municipal, entre autres concernant le dossier des haldes, afin que le conseil soit un porte parole efficace auprès de la CJM. La stabilité de ces immenses haldes aux abords du quartier inquiétait le Comité de Saint-Barnabé, surtout le peu d'information que laissait filtrer la CJM¹⁰³⁹.

Malgré leur bon vouloir, les autorités municipales ont elles aussi de la difficulté à se faire entendre auprès de la CJM. Les contribuables de leur côté désirent que la Ville prenne position sur différents dossiers qui ont trait à l'exploitation minière. Devant le mutisme de la CJM, la municipalité est devenue la seule source d'information pour les citoyens.

*«M. Roch Fréchette, Maire, informe celui-ci que la Ville a très bien joué son rôle qui lui est dévolu dans ces dossiers. La Ville ayant apporté à ses contribuables toute l'aide possible dont elle dispose dans de tels cas, le Conseil Municipal, lors de rencontres avec les autorités de la Johns-Manville Canada Inc. s'informe fréquemment des résultats et du cheminement de ces dossiers. De plus, M. le Maire informe les contribuables que le projet de développement déposé il y a 5 ans est quasi complété et que le plan quinquennal de développement devrait se terminer cette année. M. Fréchette déclare également que le Conseil lors de réunions C.O.P.C.A.M. revient souvent à la charge en ce qui a trait au dépôt d'un nouveau plan de développement.»*¹⁰⁴⁰

Le Maire Fréchette va se montrer insistant:

*«Je considère que la ville d'Asbestos possède un droit bien légitime de connaître les intentions de développements de la Johns-Manville au fur et à mesure qu'il sont projetés, afin que les administrateurs municipaux puissent planifier de façon adéquate et de façon à ce que l'on sache toujours très bien où l'on s'en va.»*¹⁰⁴¹

Les propos du Maire Fréchette n'eurent pas pour effet de hâter le dépôt à la Ville d'un plan de développement par la CJM. Cette attitude de la compagnie minière déçoit les autorités municipales sur qui les citoyens maintiennent la pression. Les réunions du comité conjoint compagnie-municipalité deviennent de plus en plus frustrantes pour les conseillers.

¹⁰³⁸ «Le festival de la Réserve... c'est parti», *Le Citoyen*, 3 juin 1980, p.15.

¹⁰³⁹ «Le comité de St-Barnabé revient à la charge», *Le Citoyen*, 26 février 1980, p.8.

¹⁰⁴⁰ Notons que le C.O.P.C.A.M. était un comité composé de représentants de la Compagnie minière et de la Ville, dans le but de traiter ce genre de dossier. AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 21 janvier 1981, p.168.

¹⁰⁴¹ «La ville est toujours dans l'attente des plans de développement de la C.J.M.», *Le Citoyen*, 11 mars 1980, p.3.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«M. Roch Fréchette premier magistrat de la ville, a par ailleurs confirmé au Citoyen que cette réunion avait été l'occasion d'une autre déception pour les édiles, au moment de la discussion d'un plan de développement à être présenté aux édiles.»¹⁰⁴²

La Ville comprend que l'heure n'est plus aux plans quinquennaux de développement et à d'immenses phases d'expansion à la C.J.M. Ce grand silence de la compagnie cache une crise grave qui est sur le point d'être révélée au grand jour.

L'année 1980 marque le début des premières mises à pied massives à la Johns-Manville d'Asbestos. Ainsi, dès le mois de septembre, 150 travailleurs sont avisés de leur congédiement. Les raisons invoquées étaient la réduction continue des commandes et une augmentation substantielle des coûts d'opération¹⁰⁴³. En décembre de la même année, la compagnie confirme aux 150 travailleurs leur congédiement prochain prévu pour le 19 janvier¹⁰⁴⁴. Enfin, moins de six mois plus tard, le chiffre de 400 travailleurs mis à pied était atteint. Le conseil est évidemment stupéfait par l'ampleur du problème et cherche des solutions:

«L'ensemble des Membres du Conseil est unanime à accorder une priorité à ce problème très particulier de congédiement et même s'il est nécessaire, que la Ville prenne l'initiative de la formation d'un comité de concertation regroupant le Syndicat National de l'Amiante, la Johns-Manville Canada Inc., le Ministère du Travail et de la Main d'Oeuvre et les Députés provincial et fédéral. Également, le Conseil recommande que le Maire et le Directeur Général rencontre les autorités de la compagnie pour s'enquérir de certaines données.»¹⁰⁴⁵

Face à cette crise, le Conseil municipal souhaite l'intervention des gouvernements grâce à leurs divers programmes afin de les supporter et ainsi permettre d'atténuer les effets de la crise qui commence à se faire durement sentir pour l'économie d'Asbestos. En effet, les mises à pied ont entraîné un ralentissement de l'économie d'Asbestos, et ce, dans tous les secteurs de l'activité économique. Ainsi, on estimait à plus de cent les mises à pied de travailleurs d'établissements commerciaux et industriels de la région. De plus, près de deux mille chômeurs étaient recensés au Centre de Main d'Oeuvre d'Asbestos. Ainsi, la Ville résoud de:

¹⁰⁴² «Face à l'intensité des secouses. La C.J.M. affirme être dans la légalité», *Le Citoyen*, 15 avril 1980, p.2 et 19.

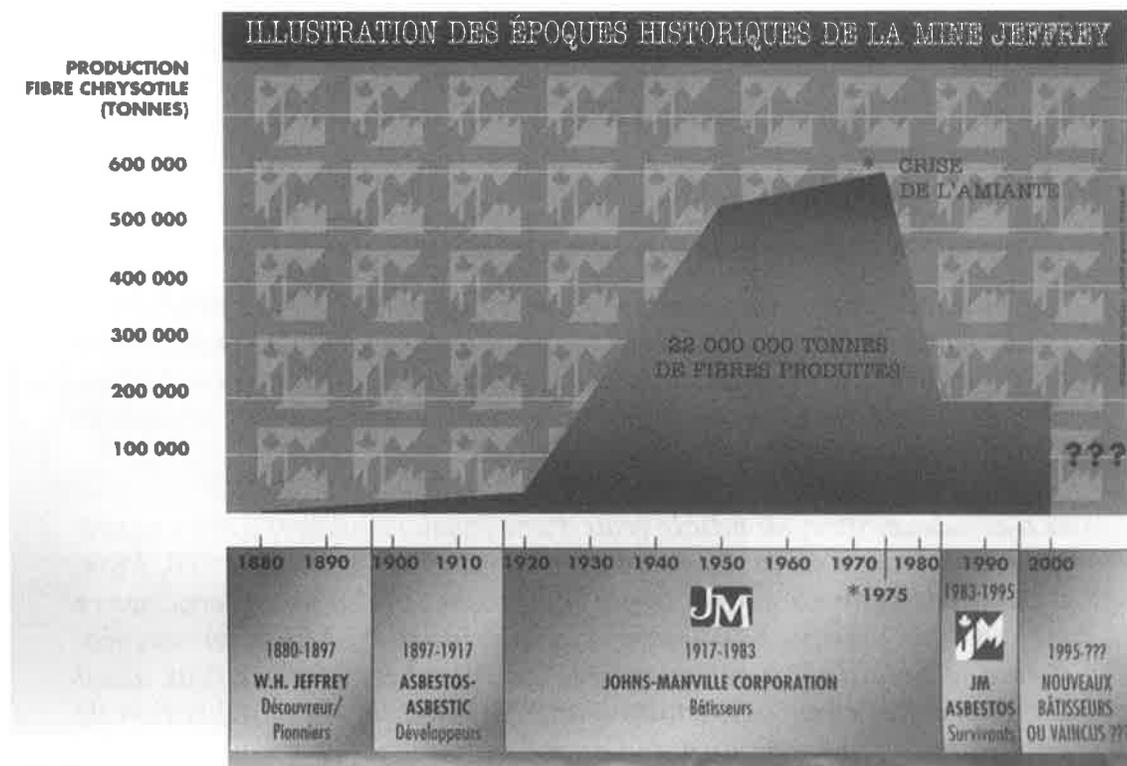
¹⁰⁴³ «Deuxième mise à pied massive à la Johns-Manville. Fêtes tristes pour 150 travailleurs», *Le Citoyen*, 23 décembre 1980, p.3.

¹⁰⁴⁴ *Loc cit.*

¹⁰⁴⁵ AVA, Procès-Verbal du Conseil municipal d'Asbestos, 21 janvier 1981.

Onzième chapitre

«[...] demander au Gouvernement du Canada ainsi qu'aux Ministères de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Industrie et du Commerce et du Travail de reconnaître la région d'Asbestos comme «zone désignée» et de demander que ce nouveau programme se rapportant à la restructuration industrielle et l'adaptation de la main d'oeuvre soit accessible à notre collectivité.»¹⁰⁴⁶



La demande de la «zone désignée» sera l'objet de plusieurs interventions de la Ville auprès du gouvernement fédéral. C'est un an après la présentation de la première résolution en ce sens que la Ville reçut un accusé de réception de Herb Gray, ministre de l'expansion industrielle régionale.

Le député fédéral et les corps intermédiaires appuyèrent les démarches de la Ville qui reçut la confirmation de l'aide fédérale en 1984 et 1985: la loi C172 permettrait aux personnes congédiées de recevoir l'assurance-chômage indexée annuellement jusqu'à l'âge de 65 ans. Les travailleurs congédiés avaient plus de 55 ans.

¹⁰⁴⁶ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 1 avril 1981, p.208.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Ce Programme d'Aide aux Travailleurs Autonomes (PATA) fut remplacé en 1986 par le PAP dont les critères étaient plus restrictifs mais qui restera en vigueur jusqu'en 1998.

Les mises à pied massives furent répétées annuellement de 1980 à 1985; les groupes étant plus ou moins nombreux, selon les carnets de commandes de la compagnie. Les retraités et pré-retraités s'organisèrent en associations à buts très diversifiés pour conserver les liens entre les gens. De nombreuses subventions municipales, provinciales et fédérales permirent à ces associations et à plusieurs organismes communautaires de venir en aide aux personnes dont le mode de vie venait de changer drastiquement. Toutefois, seule une intervention rapide aurait pu avoir un effet de redressement économique pour la Ville d'Asbestos¹⁰⁴⁷.

Une contre-attaque organisée: une réponse aux discours alarmistes

«De l'exploitation des premiers gisements jusqu'en 1974, la production canadienne de fibres d'amiante a connu un essor quasi continu; une telle situation ne laissait nullement présager les difficultés actuelles. Une courte période de stabilisation succède aux années prospères d'avant. Puis c'est la chute prononcée.»¹⁰⁴⁸

«La consommation mondiale croît d'une façon régulière; 3,5% annuellement au cours de la décennie précédente et ce jusqu'en 1976. Puis, à partir de cette date, c'est le plafonnement suivi d'une décroissance visible dans presque tous les pays industrialisés [...] La récession économique mondiale a certes rétréci les marchés. Mais il faut aussi imputer cette baisse des achats à une réglementation d'utilisation de l'amiante plus sévère mise de l'avant par plusieurs gouvernements, dont ceux de l'Allemagne, des États-Unis, de la Grande-Bretagne. Certains pays ont même carrément banni l'usage de l'amiante sur leur territoire. C'est notamment le cas du Danemark. D'autres pays envisagent de suivre leur exemple.»¹⁰⁴⁹

Voilà en quelques lignes le constat. Cette rhétorique servira de base à la stratégie adoptée par la Ville par l'entremise du Comité de revalorisation de l'amiante. Ce dernier devait corriger les prétentions faussées par les critiques les plus virulentes quant à la production d'amiante. Le comité ne lésinera

¹⁰⁴⁷ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 2 février 82, p.97.

¹⁰⁴⁸ *Ensemble, passons à l'action! Énoncé d'orientation et plan d'action pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique de la Municipalité régionale de comté de l'Or-Blanc*, p. 47. Présenté au Comité d'aide à l'adaptation de la collectivité d'Asbestos et la Municipalité régionale de comté de l'Or-Blanc.

¹⁰⁴⁹ *Ensemble, passons à l'action, op. cit.*, p. 49.

Onzième chapitre

pas sur le nombre d'interventions pour attirer l'éclairage selon un point de vue moins tranché de la question. Ainsi, le Comité de revalorisation, formé des représentants des villes de Black-Lake, d'Asbestos et de Thetford Mines¹⁰⁵⁰, agira dans les intérêts des communautés concernées par la question de l'amiante.

La première action entreprise par le comité en est une de lobbying¹⁰⁵¹ auprès du gouvernement américain afin que celui-ci soit amené à réviser sa position sur la nature et l'utilisation des produits d'amiante¹⁰⁵². Puis, dans un même ordre d'idée, une autre intervention, plus énergique, s'est plus tard dessinée, venant ainsi s'élever contre une institution reconnue, la C.S.S.T., pour lui signifier un désaccord d'ordre législatif. Il fallait tout de même se poser comme un prophète dans son pays et sensibiliser ceux-là même chez qui les idées pessimistes semblaient vouloir germer:

«Considérant que les problèmes de santé reliés à l'amiante sont dus aux conditions et aux installations d'autrefois; Considérant que l'expertise reliée à ces mêmes problèmes est plus poussée et mieux connue que tous les substituts qui pourraient peut-être la remplacer; Considérant que la plupart des centrales syndicales reconnaissent que ce minéral utilisé selon les nouvelles techniques est complètement inoffensif [...] il est proposé [...] que la Ville d'Asbestos s'inscrit en faux contre les intentions de la C.S.S.T. Que la Ville d'Asbestos demande et compte à ce que le Gouvernement du Québec fasse preuve d'un jugement moins émotif que la C.S.S.T. en s'inspirant des faits nouveaux pour légiférer de façon rationnelle, logique et équitable à l'égard de cette richesse naturelle qu'est l'amiante.»¹⁰⁵³

Le but ultime étant de dénoncer ce qui semblait devenir un consensus de plus en plus organisé autour des thèses alarmistes. Le comité s'est affairé à intervenir le plus promptement possible face à des situations jugées intolérables. C'est donc une véritable offensive (contre ce que l'on estimait être une campagne de désinformation vis-à-vis l'amiante) que lançait le comité de revalorisation. La

¹⁰⁵⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1^{er} novembre 1983.

¹⁰⁵¹ Le ministre Bernard Landry (Commerce Extérieur) et Gérald Reagan (Industrie et Commerce) intercéderont en faveur du comité de revalorisation auprès des autorités américaines. Voir le procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1^{er} novembre 1983.

¹⁰⁵² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1^{er} novembre 1983.

¹⁰⁵³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 16 avril 1985.

Filons d'histoire 1899 - 1999

partie s'annonçait cependant fort difficile, puisque de gros joueurs comme la Brasserie Labatt se sont impliqués de façon non équivoque dans ce débat¹⁰⁵⁴:

«la Brasserie Labatt Ltée s'est prévalué récemment en publicité qu'elle n'utiliserait pas les filtres d'amiante considérés comme dangereux. Cette déclaration publicisée sur le Soleil et le Citizen a survolté les membres du Comité de revalorisation puisqu'une multitude de documents ont prouvé que les filtres d'amiante pour vins et liqueurs loin d'être nocifs étaient reconnus comme plus sécuritaires que d'autres composants. C'est pourquoi, le Comité de revalorisation a entrepris des démarches demandant une rétractation de la brasserie à ce sujet sinon, il y avait possibilité d'une poursuite collective.»¹⁰⁵⁵

Bien sûr, le comité n'en demeura pas au simple rôle de réactionnaire. C'est en effet lui qui aura la présence d'esprit d'intégrer dans sa démarche l'idée de faire d'Asbestos un lieu privilégié dans l'utilisation des nouveaux produits de l'amiante. Notons au passage qu'à Asbestos, l'emploi de l'amiante s'est effectué durant une très longue période et dans divers secteurs, notamment celui de la construction résidentielle. On utilisait un recouvrement à base d'amiante dans la finition extérieure des maisons. Produit déjà défendu dans le milieu depuis un certain temps, il s'agissait d'en souligner les vertus et de le proclamer à la face du monde. La ville était ainsi appelée à devenir un vaste incubateur destiné à démontrer l'efficacité et l'utilité tout à fait inoffensive des produits de l'amiante:

«Le dossier de l'amiante à l'intérieur de l'asphalte devrait être priorisé dans l'enveloppe budgétaire obtenue par l'Institut de l'amiante dans ses recherches de nouveaux débouchés pour le marché de l'amiante [...] L'expérience tentée dans les années antérieures démontra une durabilité plus grande du produit, mais étant donné qu'aucune étude scientifique n'a vu l'évolution de ces expériences antérieures, la proposition de mettre de l'amiante dans l'asphalte prouvera la rentabilité potentielle des revêtements asphalte-amiante. [...] des études ont prouvé la durabilité de l'asphalte-amiante. Les essais de trafic concentré ont prouvé aussi la durabilité du produit asphalte-amiante. [...] Après toutes ces explications et l'unanimité des membres du Conseil

¹⁰⁵⁴ Citons aussi cette histoire du projet de loi C-70 qui prévoyait d'apposer l'idéogramme de la tête de mort sur les emballages de sacs d'amiante et qui a également suscité un tollé de protestations de la part des autorités municipales qui soutenaient qu'il «y a actuellement sur les sacs d'amiante des avis nécessaires pour montrer que ce produit doit être manipulé avec soin. Les modes d'emploi envoyés aux acheteurs d'amiante suffisent amplement pour indiquer que ce produit correspond à des normes d'utilisation bien précises.». Il s'agissait en effet d'éviter d'ajouter de l'huile sur le feu par l'utilisation d'une désignation tranchée pour laquelle on s'élevait en faux. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 septembre 1987.

¹⁰⁵⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 octobre 1985.

Onzième chapitre

à accepter de mettre dorénavant de l'amiante dans l'asphalte pour les travaux de revêtement bitumineux faits à l'intérieur de la Ville d'Asbestos, les membres du Conseil adopteront par la suite une résolution¹⁰⁵⁶ à cet effet.»¹⁰⁵⁷

L'initiative du Comité de revalorisation, mise de l'avant par la Ville, bien que nécessaire pour relever la réputation du minerai et de ses vertus, s'avérait également un impératif économique de taille et la seule alternative aux efforts stériles visant à attirer des capitaux nouveaux à Asbestos. Toute la bonne volonté du monde ne suffisant pas à décider les entreprises comme les détenteurs du pouvoir économique à considérer Asbestos comme un choix d'avenir, il ne restait plus qu'à se tourner du côté de ce complice de longue date: l'amiante. Les premières actions vont viser le gouvernement du Québec qu'on soupçonne d'avoir un penchant par trop favorable pour la région de Thetford-Mines, dû à la présence de la Société Nationale de l'Amiante à Thetford. D'ailleurs, lorsque des occasions lui sont fournies, la Ville s'organise pour faire connaître son mécontentement au gouvernement. Ainsi, lors du passage en 1980, du ministre québécois de l'immigration, Jacques Couture, la Ville d'Asbestos fait le message:

«Le maire Fréchette a commencé l'entrevue par le dossier de l'amiante, critiquant la position du gouvernement Lévesque qui favorise considérablement la région de Thetford-Mines dans ses politiques sur le minerai vert»¹⁰⁵⁸

Cette impression de favoritisme du gouvernement en faveur de Thetford semble faire consensus dans la population d'Asbestos. L'impression est aussi partagée par les ouvriers de la CJM et manifestée par leur syndicat avec le dépôt à la Ville du document préparé par la C.S.D. *Les travailleurs d'Asbestos sont en colère*¹⁰⁵⁹. Ce document blâmait à la fois la Johns-Manville ainsi que le gouvernement du Québec de ne pas faire les efforts nécessaires en vue

¹⁰⁵⁶ Résolution qui ne tarde pas à venir dans le cadre de cette même assemblée du conseil et qui se lit comme suit: «Considérant que la Ville d'Asbestos, par l'addition d'amiante dans l'asphalte, désire prouver la durabilité et l'élasticité d'un tel revêtement; [...] Considérant que la Ville d'Asbestos est convaincue qu'en ajoutant de l'amiante dans l'asphalte, il y aura plus grande durabilité du produit et rentabilité croissante des travaux ainsi exécutés; [...] Considérant qu'il y a lieu d'espérer et de croire qu'avec l'addition de l'amiante dans les bitumes, il y aura une preuve tangible de l'augmentation de l'efficacité du revêtement asphalte-amiante; Par conséquent il est proposé [...] et résolu que la Ville d'Asbestos exige dorénavant du contracteur fournisseur d'asphalte, l'addition d'amiante dans toute tonne métrique à être utilisée dans les rues de la municipalité d'Asbestos.». Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 16 juin 1987.

¹⁰⁵⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 16 juin 1987.

¹⁰⁵⁸ «Vous pouvez compter sur moi pour pousser ces dossiers», *Le Citoyen*, 19 février 1980, p.3.

¹⁰⁵⁹ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 17 décembre 1980, p.151.

Filons d'histoire 1899 - 1999

de développer le secteur de la transformation à Asbestos¹⁰⁶⁰. Plus la situation économique d'Asbestos s'aggrave, plus la S.N.A. et «ses mines de Thetford» sont perçues comme des concurrentes déloyales supportées par l'État. Les intervenants du milieu se sentent de plus en plus orphelins dans les dossiers de recherche et de développement de nouveaux débouchés pour l'amiante. Certains projets de la SNA, tel celui de production de magnésium à partir des résidus d'amiante, suscitent un certain intérêt chez les intervenants d'Asbestos¹⁰⁶¹. Toutefois, Asbestos n'a pas vraiment de voix au sein de la SNA. Ainsi, les organismes de la Ville d'Asbestos, appuyés de leur député Yvon Vallières, vont mousser la candidature du Maire d'Asbestos afin qu'il puisse occuper un poste au conseil d'administration de la SNA. S'il est choisi, l'objectif du Maire serait clair:

«Il s'engage à revendiquer avec équité la quote-part de la région d'Asbestos dans la redistribution et les retombées de la politique du gouvernement du Québec dans l'amiante.»¹⁰⁶²

Bien que les projets de transformation d'amiante aient laissé miroiter la création de plusieurs emplois, et malgré l'injection de plusieurs millions dans l'Institut de Recherche et de Développement de l'Amiante (IRDA), peu de nouveaux produits vont conduire à de nouvelles entreprises utilisant les fibres d'amiante. Ainsi, on voyait bien que le produit lui-même n'était plus en mesure de redresser la situation. C'est avec déception et nostalgie que l'on assistait, impuissants, au lent déclin d'une industrie qui aura procuré du travail à bon nombre d'asbestriens:

«En 1965, Johns-Manville opérait une manufacture de transformation de la fibre d'amiante; 348 employés fabriquaient alors du bardeau rigide, des garnitures de freins, du papier d'amiante, du textile, etc. Puis, progressivement à partir de 1972, la compagnie abandonne un à un ces types de production. En 1975, seulement 112 ouvriers œuvrent dans l'usine; en 1980, c'est 40; en 1985, l'usine a augmenté ses effectifs,

¹⁰⁶⁰ «La transformation de l'amiante à Asbestos. La C.S.D. blâme la Johns-Manville et le gouvernement», *Le Citoyen*, 9 décembre 1980, p.3.

¹⁰⁶¹ C'est en 1979 que la SNA démarre MAGNAQ-1, usine-pilote pour la production de composés de magnésium à partir de résidus d'amiante. Les intervenants d'Asbestos, entre autres Raymond Ducharme, président de la Commission industrielle d'Asbestos, prirent connaissance de l'état des recherches lors d'une assemblée organisée par le comité métallurgie du Conseil régional de développement. Ministère de l'Énergie et des Ressources. *Industrie minière du Québec 1979*. Québec, Novembre 1980, p.36; «Le magnésium: vaste potentiel dans l'industrie de l'automobile», *Le Citoyen*, 24 juin 1980, p.8.

¹⁰⁶² AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 16 février 1982, p.104.

Onzième chapitre

mais dans le cadre d'une convention collective différente de celle du secteur de l'extraction.»¹⁰⁶³

Ne constituant ici qu'un exemple de la santé de cette industrie, la débâcle de cette division est tout de même représentative d'un phénomène à plus large échelle qui ne touchait pas seulement Asbestos, mais toute la production mondiale relative à ce minéral. La diversité des opérations, ainsi affectée par le contexte mais surtout par la cote de popularité en chute libre, obligea les autorités à se cramponner solidement (à défaut d'être en mesure de varier significativement l'économie locale) à ce qui reste de viable dans cette industrie.

L'arrivée de nouveaux propriétaires à la mine Jeffrey en 1983 et l'annonce du démarrage du projet d'expansion «B» avait de quoi soulever quelque peu l'espoir dans la population. Des concessions de la part des travailleurs permirent que le projet se réalise. Ainsi, près de 250 travailleurs seraient rappelés à la mine. Cela laissait présager un bon climat de relations de travail, dans un esprit de partenariat. Ainsi, le nouveau PDG, Peter D. Kyle qualifiait la nouvelle entente:

«En 1983 nous avons tous travaillé ensemble pour maintenir un objectif commun lorsque nous avons démontré que les employés, les administrateurs et le gouvernement pouvaient travailler ensemble pour accomplir le développement de l'expansion «B» de la mine dont nous avons besoin pour assurer à long terme la viabilité de nos opérations, de notre communauté ainsi qu'à protéger le plus d'emplois possible.»¹⁰⁶⁴

Malgré les efforts de toutes les parties, le marché de l'amiante ne cesse de se détériorer. C'est ainsi que presque l'ensemble des travailleurs rebauchés pour la phase «B» sont mis à pied de façon permanente¹⁰⁶⁵.

La baisse de la demande pour l'amiante ne constitue, il faut en convenir, que la pointe de l'iceberg. Ajoutons à cela la difficulté de recycler le milieu (profondément ancré dans le modèle mono-industriel) vers une économie plus diversifiée ou moins dépendante de la ressource naturelle. Le dernier épisode dans l'industrie de l'amiante a fini par convaincre la municipalité. Ainsi, comme l'affirmait Roch Fréchette, Maire d'Asbestos: « [...] maintenant plus que jamais, il faut abolir le caractère mono-industriel de la ville d'Asbestos»¹⁰⁶⁶.

¹⁰⁶³ *Ensemble, passons à l'action! Énoncé d'orientation et plan d'action pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique de la Municipalité régionale de comté de l'Or-Blanc*, p. 51. Présenté au Comité d'aide à l'adaptation de la collectivité d'Asbestos et la Municipalité régionale de comté de l'Or-Blanc.

¹⁰⁶⁴ *Entre-Nous*, no 1. 1984, p.3.

¹⁰⁶⁵ «220 mises à pied en septembre à J.M. Asbestos», *Le Citoyen*, 5 juin 1984.

¹⁰⁶⁶ *loc cit.*

Les concessions faites par les ouvriers afin de mettre en place la phase «B» laissaient présager des relations harmonieuses entre la compagnie minière et ses travailleurs. Frappé par les dernières mises à pied et sans convention depuis le 31 janvier 1985, le syndicat entend bien mener une véritable négociation avec tout le rapport de forces nécessaire. Ainsi, le dimanche 12 mai 1986, les 554 syndiqués présents à l'assemblée accordent un mandat de grève à leur syndicat: 92,6% sont en faveur¹⁰⁶⁷. Toutefois, la direction de la CJM est confiante que le syndicat saura entendre raison et acquiescer à son offre. Une semaine plus tard, le 19 mai 1986, c'est 91% des membres présents qui votent en faveur d'une grève illimitée effective le soir même¹⁰⁶⁸.

Ce vote de grève ébranle les dirigeants de la J.M. Asbestos:

«Le directeur général de la mine Jeffrey à Asbestos, M. Bernard Coulombe, a affirmé sans détour, hier, que le vote de grève adopté à 91 pour cent par les 464 membres du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos présents à l'assemblée générale de dimanche matin, avait été un véritable choc pour les dirigeants de l'entreprise.» On se pétait les bretelles avec nos bonnes relations de travail qui nous avantageaient sur les compagnies d'amiante de la région de Thetford-Mines. La compagnie J.M. Asbestos n'avait pas connu de grève générale depuis 1949 et jouissait d'un bon climat de confiance auprès de ses clients», d'analyser M. Coulombe au cours d'un entretien téléphonique [...] M. Coulombe estime le présent conflit de travail malsain pour la compagnie et ajoute que de nouvelles offres patronales seront déposées d'ici quelques jours, à la table de négociations.»¹⁰⁶⁹

Bien que le contexte économique de l'industrie de l'amiante s'y prête peu, certains ouvriers étaient prêts pour un long conflit avec la J.M. Asbestos:

« [...], les grévistes de J.M. Asbestos rencontrés sur les lignes de piquetage, hier matin, semblaient pleins d'entrain et fin prêts pour un long conflit avec la compagnie.

On est prêt à attendre l'été s'en vient, s'est exclamé un travailleur qui a ajouté que l'absence de paie temporaire ne l'arrêterait pas de vivre.»¹⁰⁷⁰

¹⁰⁶⁷ «À la J.M. Asbestos Mandat de grève accordé à 92,6%», *La Tribune*, 13 mai 1986, p. A8.

¹⁰⁶⁸ «Vote majoritaire de 464 des 554 syndiqués. Grève illimitée votée à 91% à la J.M. Asbestos», *La Tribune*, 19 mai 1986, p.A1.

¹⁰⁶⁹ «Le vote de grève a ébranlé la direction. Excès de confiance de la J.M. Asbestos - le directeur général Bernard Coulombe», *La Tribune*, 20 mai 1986, p. A1.

¹⁰⁷⁰ «Grévistes de la J.M. Asbestos fin prêts pour un long conflit», *La Tribune*, 20 mai 1986, p.A7.

Onzième chapitre

Selon les autorités de la Ville d'Asbestos, le scénario d'un long conflit serait néfaste pour l'économie locale¹⁰⁷¹. Malgré tout, la Ville n'a aucunement l'intention de s'impliquer directement. Même de fortes pressions des travailleurs en grève ne réussissent à convaincre la Ville d'accorder son appui à l'une ou l'autre des parties.¹⁰⁷² Afin de mettre un peu de pression sur les grévistes, la compagnie va devancer l'annonce d'une nouvelle phase d'expansion. Évidemment, celle-ci est conditionnelle à un prompt règlement.

«M. Coulombe a précisé que le prochain contrat de travail devra laisser J.M. Asbestos dans une position concurrentielle vis-à-vis les autres compagnies productrices d'amiante sans quoi la compagnie pourra difficilement mener son projet à terme.»¹⁰⁷³

Un règlement intervient le 9 juin 1986 entre le Syndicat et la compagnie¹⁰⁷⁴. Un an plus tard, le 21 août 1987, la J.M. Asbestos annonce le programme d'expansion de sa mine d'amiante. Le support financier des employés de la mine Jeffrey (qui avaient cédé leurs augmentations de salaire) et du Gouvernement du Québec (qui endossait la garantie de prêt) permettent à la compagnie d'emprunter et de lancer le projet.

Au cours de la période 1981 à 1986, le déclin démographique s'accroît, relié à la pénurie d'emplois. On assiste à un exode massif des jeunes dont les perspectives d'avenir chez eux sont bien minces. De 1981 à 1986 c'est plus de 1000 habitants qui quittent Asbestos. Autant d'éléments sur lesquels les intervenants devront travailler pour construire un environnement qui susciterait l'intérêt des promoteurs espérés depuis si longtemps. Le développement favorisant le retour de la population active, devenait un enjeu du développement industriel. Ce ne sera pas durant cette décennie que l'on verra la lumière au bout du tunnel. Cependant, tous les éléments sont mis en place, réunissant les conditions nécessaires à un nouvel élan.

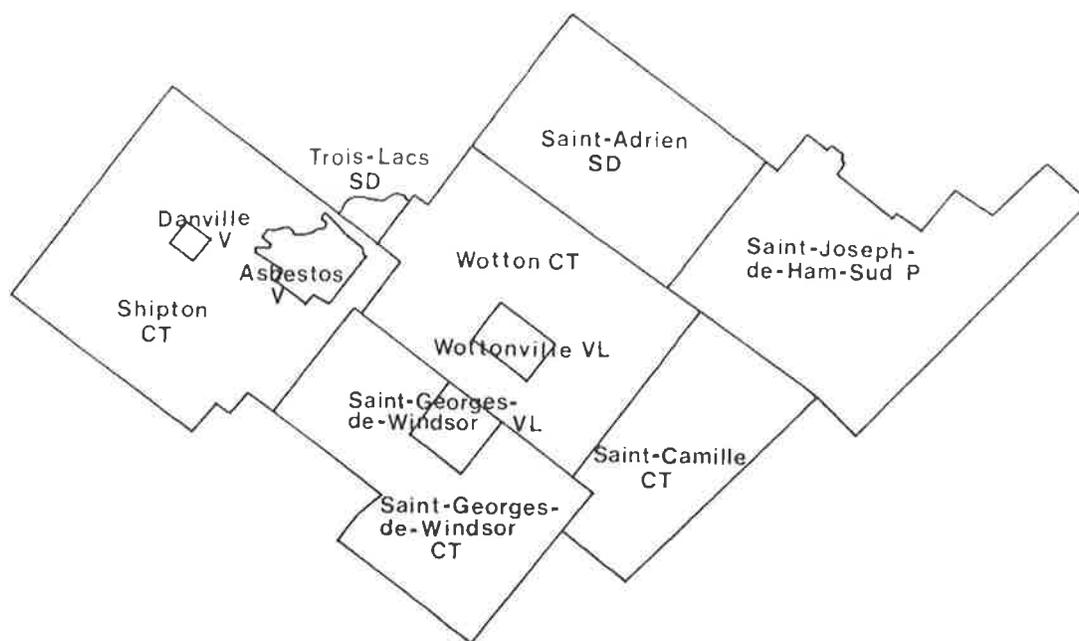
¹⁰⁷¹ *loc cit.*

¹⁰⁷² «Devant la grève à la J.M. Asbestos. La Ville d'Asbestos n'accorde pas d'appui à l'un ou l'autre», *La Tribune*, 22 mai 1986, p. A6.

¹⁰⁷³ «Projet d'expansion à la J.M. Asbestos. 300 employés pourraient être rappelés en '87», *La Tribune*, 21 mai 1986, p. A1.

¹⁰⁷⁴ *Convention collective de travail entre JM Asbestos Inc. et Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos, Inc. et la Fédération Démocratique de la Métallurgie, des Mines et des Produits Chimiques C.S.D.*, Asbestos, 1er février 1986 - 31 janvier 1989. p.1.

Filons d'histoire 1899 - 1999



Municipalité régionale de comté de L'Or-Blanc

Carte de la MRC de L'Or-Blanc.

À réalité nouvelle, entité nouvelle: une redéfinition de la MRC

Au malaise économique de la ville s'en ajoute un d'ordre organisationnel. Ayant longtemps fonctionné en initiant elle-même ses structures d'aménagement et de développement, Asbestos était maintenant regroupée sous l'égide d'une nouvelle entité régionale: la Municipalité Régionale de Comté de l'Or Blanc. Bien que par son poids démographique, Asbestos pouvait assumer un leadership incontestable, la dynamique est différente et la Ville est consciente qu'elle doit prendre le wagon de tête. C'est ainsi que la ville saborde sa propre commission industrielle, laissant toute la place à la Corporation de Développement de l'Or Blanc Inc. L'un des premiers mandats de la Corporation fut l'embauche d'un commissaire industriel régional. Sachant qu'elle ne pouvait maintenir en fonction parallèle son commissaire industriel, la Ville abolit le poste afin de lui permettre d'occuper la nouvelle fonction de Commissaire Industriel régional¹⁰⁷⁵.

¹⁰⁷⁵ AVA, Procès-verbal du conseil de la Ville d'Asbestos, 20 septembre 1983, p. 101.

Onzième chapitre



Le symbole choisi se décrit comme suit:

de tons jaunes:

onze fleurs, représentant les municipalités, la couleur s'intensifie selon la densité de la population;

de ton vert:

deux monts et trois lacs, éléments figurant la villégiature régionale et dont la couleur rappelle l'agriculture et les forêts;

de ton blanc et sous ces éléments:

les mots «Or-Blanc», image du sol et de ses richesses.

L'esprit qui semble prévaloir à l'origine est rapidement modifié par les fluctuations économiques: la position de la Ville est plutôt délicate relativement aux problèmes rencontrés. L'organisme perdait peu à peu de sa cohésion, poussant même Asbestos à se retirer en 1984, mettant alors fin à sa contribution financière de même qu'à sa participation aux activités régulières de la MRC¹⁰⁷⁶. La rupture semble dès lors totale et soulève la pertinence du regroupement, de son mandat et de son efficacité à soutenir tous ses membres. Après une période de mûres réflexions, la Ville abroge la résolution de retrait de la MRC pour réintégrer les rangs de l'organisme en mai 1985¹⁰⁷⁷. Au-delà du désaccord entre la Ville et la MRC, cet incident reflète un problème de structure et de mentalité bien loin de servir les impératifs à défendre en période de crise économique, douloureuse pour la MRC comme pour l'ensemble du Québec depuis 1980. Le nom même de l'Or Blanc (faisant référence à une richesse en voie d'extinction: l'amiante), ne semblait plus en mesure de rallier les membres. C'est en passant par une nouvelle appellation que, plus tard, la MRC redéfinira son rôle et relancera l'organisme à la recherche d'un consensus sur l'identité régionale, comme on le constate lors de la séance du 24 octobre 1989:

«Attendu que le nom Or-Blanc n'est pas spécifique à la région des 11 municipalités locales formant la municipalité régionale de comté; Attendu que le nom Or-Blanc rend difficile une certaine identification à la région et par ce fait limite son utilisation; Attendu qu'Asbestos est le nom d'une ville qui est le point central d'une région, d'une ville

¹⁰⁷⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 4 décembre 1984.

¹⁰⁷⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 7 mai 1985.

Filons d'histoire 1899 - 1999

qui a une identité régionale, provinciale et nationale; En conséquence il est proposé [...] Que conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme [...] que le nom Municipalité régionale de comté de L'Or-Blanc soit changé pour le nom Municipalité régionale de comté d'Asbestos.»¹⁰⁷⁸

Par ce changement de nom, une visibilité accrue était ainsi acquise non seulement à la Ville d'Asbestos, mais à tous les membres de la MRC qui en bénéficieront immédiatement: une meilleure diffusion de la position stratégique et géographique de la MRC. Le leadership d'Asbestos devenait plus que concret, tout en lui octroyant une responsabilité nouvelle dont on pouvait espérer des résultats positifs aussi bien pour Asbestos que pour les 11 autres municipalités concernées. C'est donc un nouveau départ, constituant une des étapes en passe de préfigurer, la mise en place des conditions nécessaires au renflouement de l'économie de la ville d'Asbestos.

Des solutions envisagées: un destin en formation

Au cours de cette période s'effectuera une réflexion collective quant à l'orientation à donner à la Ville et la façon de prendre ses distances par rapport aux difficultés de la compagnie minière. Bref, il s'agissait de tracer la voie à une économie parallèle à celle de l'amiante, jouant avec des éléments alors à la disposition des autorités municipales, sensibilisées depuis longtemps à cette question du rapport entre la communauté et sa mono-industrie.

On commande des études afin de percevoir dans quelles mesures un changement de cap est envisageable pour le développement du milieu. Rien n'est négligé pour tenter de construire un espace économique favorable. Il y a loin de la coupe aux lèvres. Les pas franchis sont minimes par rapport à ce que l'on souhaitait pour Asbestos. Avec des modifications, si petites soient-elles, l'aspect physique de la ville s'en trouve amélioré. Rien n'est laissé au hasard pour provoquer l'étincelle qui allumerait le feu tant réclamé: depuis le parrainage de projets de création d'emplois, en passant par différents modes de promotion de la ville¹⁰⁷⁹ comme la publicité et la préparation d'esquisses redéfinissant les paramètres urbains tels qu'établis clairement lors de la rencontre avec un urbaniste de la MRC:

«Les objectifs étaient de définir la fonction commerciale dans le schéma d'aménagement; de définir les commerces et services. Les options retenues

¹⁰⁷⁸ Procès-verbal d'une séance du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Or-Blanc en date du 24 octobre 1989.

¹⁰⁷⁹ Des sommes pour de la publicité dans les journaux, par exemple *Au cœur de l'Estrie*, afin d'encourager le tourisme dans la région et faire prospérer une industrie touristique qui pourrait s'avérer complémentaire des ressources économiques déjà en place. Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 septembre 1987.

Onzième chapitre

par le comité sont les suivantes: premièrement, présenter une volonté d'unir les efforts pour identifier un secteur de desserte régional; deuxièmement, consolider toute la structure commerciale. [...] Première question: est-ce que le Conseil Municipal de la Ville d'Asbestos accepte que le secteur de la 1^{ère} Avenue soit reconnu comme centre régional de desserte? Réponse: Le Conseil municipal ne voit pas d'objection à ce que le secteur de la 1^{ère} Avenue dans son ensemble soit reconnu comme centre régional de desserte. Deuxième question: prévoir du stationnement hors rues: les membres du Conseil sont d'accord en principe pour la question de stationnement hors rues qui sera défrayé par l'ensemble des commerçants du secteur concerné. Que la même règle d'aménagement de stationnement soit celle prévue dans la partie boulevard Simoneau à la route 249.»¹⁰⁸⁰

La précédente étude ayant donné lieu non seulement à une résolution stipulant le caractère central d'Asbestos et son potentiel de rassembleur économique, mais surtout à la création de cet axe commercial qui en a fait jaser plus d'un depuis plusieurs années. Le projet devait finalement aboutir après maintes discussions et réflexions, ne pouvant qu'apporter l'espoir à une communauté éprouvée par la crise de l'amiante qui tarde à se régler:

«Considérant qu'une étude préparée par l'Office de Planification et de Développement du Québec accorde à Asbestos un rôle prédominant comme pôle commercial intermédiaire; Considérant que cette étude démontre que toute politique d'implantation d'équipements et de services publics devrait tenir compte de la polarisation exercée par l'existence de pôle intermédiaire qui est Asbestos; [...] Considérant que la zone de desserte de la région d'Asbestos couvre environ 63 kilomètres; [...] Considérant que pour avoir une région forte, il faut une capitale forte et bien structurée; [...] À ces causes il est proposé [...] que la Ville d'Asbestos exige que l'implantation de tout centre commercial régional regroupant plus de dix commerces soit localisé dans la zone de desserte régionale proposée par le comité économique.»¹⁰⁸¹

Loin de se montrer passive dans la recherche d'alternatives économiques viables, la Ville faisait des efforts pour améliorer son sort. Mais les résultats tardaient toujours à venir. Ce ne sera que plus tard que la véritable opportunité se présentera aux élus, venant enfin mettre un peu de baume sur des plaies douloureuses.

¹⁰⁸⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 4 octobre 1983.

¹⁰⁸¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 4 octobre 1983.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Pour le moment, le lot de mauvaises nouvelles continue d'affliger la communauté qui, dans la tourmente de la restructuration de son économie, voit sa cote de crédit dévaluée par la Canadian Bond Rating Service de Montréal:

«tenant compte de la décroissance du marché de l'amiante, de la population, de l'évaluation et autres facteurs économiques et commerciaux, leur organisme [la Canadian Bond Rating Service] se devait de dévaluer la cote du marché des obligations de BB à BB faible, malgré les prétentions et allégués soumis»¹⁰⁸²

La déception se manifeste rapidement; à preuve, ce commentaire qui résumait bien la pensée des élus, soulignant *«que le résultat est purement technique étant basé sur des indices et facteurs économiques d'ensemble»¹⁰⁸³*. Une autre tuile sur les perspectives d'avenir solidement ébranlées par la crise des années 1980. Cela ne s'avéra pas suffisant pour freiner les ardeurs de la communauté qui continue de surmonter ces nombreuses difficultés, au nom d'une cause bien légitime: la survie d'Asbestos, la poursuite d'une aventure que l'on ne voulait pas voir s'éteindre aussi abruptement.

Une conscience dans l'organisation: Des services plus raffinés

Au-delà des préoccupations économiques, on retrouve la vie courante. En effet, l'attention de la Ville est constamment aux aguets, de façon à corriger, améliorer ou ajouter aux acquis de la population asbestrienne. Durant cette période viendront se greffer de nouveaux services qui, comme ailleurs, sauraient ajouter une plus-value à la ville. S'adaptant aux changements, la Ville ne se contente pas de voir venir les choses: elle crée une taxe spéciale pour la récupération des ordures ménagères, suivant la tendance initiée par un courant environnementaliste depuis les années 1980. Premier élément d'une série de mesures destinées au mieux-être des citoyens, cette taxe constitue un pas vers la création de nouvelles structures de services municipaux. Cela ne se fit pas à la légère, puisque le conseil procédera à des séances de consultation et/ou d'information pour sensibiliser le public à ces changements, préférant le consensus à une décision unilatérale:

«M. André Bachand, Maire désire remercier tous les contribuables présents à l'assemblée pour s'être déplacés afin de venir discuter [de] la facturation d'une taxe spéciale pour la récupération. [...] M. André Bachand explique à l'ensemble des contribuables l'historique du Centre de récupération et des origines du financement. Il les informe aussi que le Gouvernement finance également par subvention le fonction-

¹⁰⁸² Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 octobre 1985.

¹⁰⁸³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 octobre 1985.

Onzième chapitre

nement et que le Centre de récupération devait, durant une certaine période, essayer de s'autofinancer. C'est pour cette raison, pour maintenir les emplois et aussi garantir la récupération que le Conseil municipal a adopté un règlement fixant un certain montant pour récupération. Les contribuables se disent d'accord à récupérer les matières recyclables mais sont en désaccord concernant un montant à être payé pour pouvoir ramasser et classer les matières recyclables.»¹⁰⁸⁴

À la lumière des informations et malgré des dissensions évidentes, l'argumentation reposant sur la nécessité de la récupération (et à fortiori de la taxe) amena l'assemblée à se ranger du côté des élus. La question de la récupération fut probablement beaucoup moins populaire qu'escompté, mais ne pouvait que se concrétiser dans une municipalité où l'environnement constitue un enjeu majeur¹⁰⁸⁵. Cet exemple illustre la volonté de transparence du conseil dans la conduite de ses dossiers et ce, même pour l'adoption de décisions qui, à court terme pouvaient s'avérer questionnables, alors qu'à long terme c'est l'ensemble qui en bénéficierait.

Dans la foulée d'une amélioration tangible des services à la population, le conseil devait se concentrer sur certains problèmes ou procéder à régulariser des situations en apparence confuses. Un exemple de ce dernier aspect est la démission du responsable de l'usine de filtration des eaux¹⁰⁸⁶. Une démission qui, vue de l'extérieur, semblait étonnante en regard de la performance de l'usine où l'on ne sentait aucune difficulté particulière, tant du point de vue technique qu'administratif. Loin de s'avérer un conflit entre une instance municipale et une instance professionnelle¹⁰⁸⁷, on avait plutôt affaire à une promotion; confirmée par le principal intéressé, dans une lettre destinée au conseil¹⁰⁸⁸ de ville. Le malentendu ainsi évité, l'usine de filtration devait poursuivre ses activités sous une autre direction. Le site d'enfouissement sera un autre dossier clarifié suite aux demandes de certaines municipalités environnantes qui réclament la gratuité, à raison d'une utilisation par semaine¹⁰⁸⁹. Là encore, on prend des décisions pour assurer un juste équilibre

¹⁰⁸⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 5 avril 1988.

¹⁰⁸⁵ Le débat autour de l'amiante fut d'ailleurs un point de départ manifeste de cette sensibilisation généralisée aux questions environnementales.

¹⁰⁸⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 20 septembre 1983.

¹⁰⁸⁷ La résolution adoptée par la Ville pouvait laisser croire à une démission forcée basée sur les qualifications de la personne, en rapport avec le poste qu'elle détenait.

¹⁰⁸⁸ Lettre déposée à la même assemblée, faisant foi des intentions du principal intéressé de quitter ses fonctions pour accepter un autre poste. La lettre faisant mention des bonnes relations entre l'employé et l'employeur, la situation était ainsi tirée au clair.

¹⁰⁸⁹ Une demande est adressée par la paroisse de Kingsey-Falls, obligeant une réunion de la Commission Intermunicipale du Site pour étudier la requête (Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1^{er} novembre 1983.).

Filons d'histoire 1899 - 1999

et un échange de services adéquats pour garder le site conforme à sa vocation initiale.

S'ajoutera d'ailleurs le problème de la prolifération des goélands aux abords du site d'enfouissement, requérant une action concrète des élus pour mettre un terme à ce fléau. Une résolution sera adressée au Bureau de protection civile du Québec pour s'enquérir d'une solution rapide dans ce dossier:

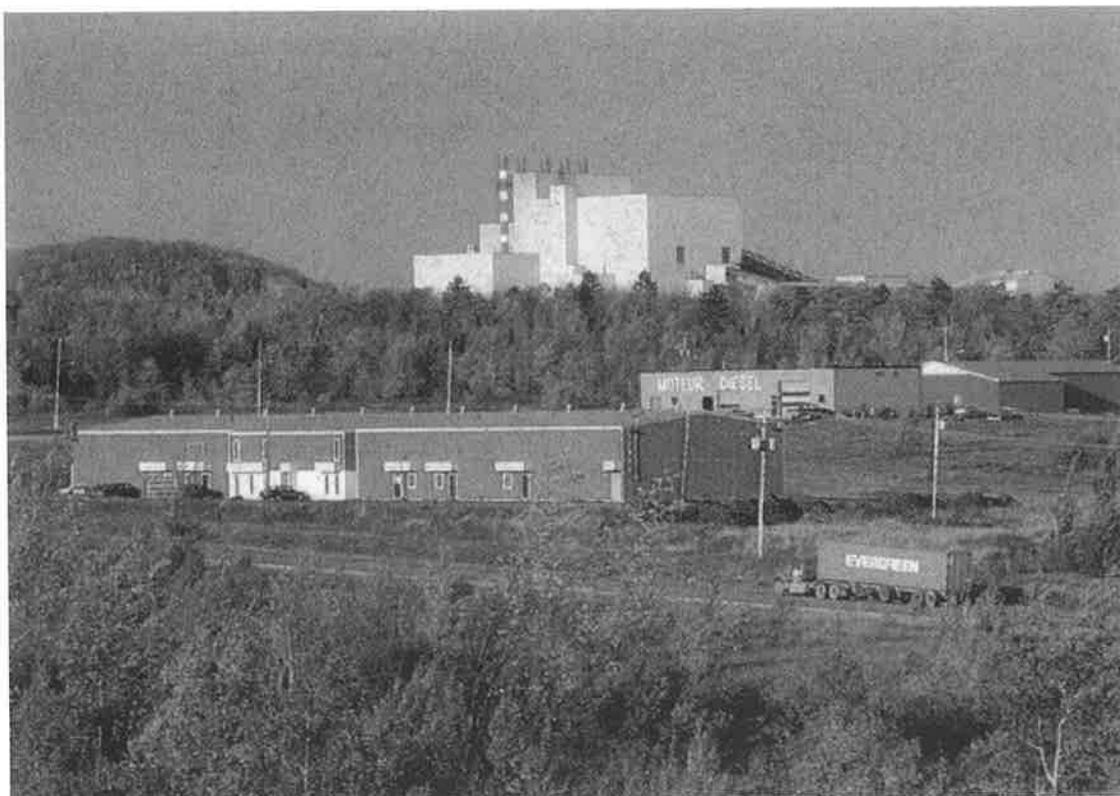
«Considérant le nombre accru de goélands; Considérant que les goélands se tiennent souvent au site d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos; Considérant qu'ils se dispersent à la nuit venue vers différents lacs et cours d'eau de la région; Considérant que des plaintes concernant la pollution faite par ces oiseaux ont été adressées à la Ville d'Asbestos; [...] il est proposé [...] que la municipalité d'Asbestos demande au Bureau de protection civile du Québec d'examiner le problème, de trouver des solutions et de coordonner leur mise en application avec la collaboration des municipalités.»¹⁰⁹⁰

Les élus étudient également la modification de la répartition du travail des employés municipaux afin de rentabiliser les efforts de ces derniers et maximiser l'efficacité des services. Visant surtout la main-d'œuvre dite journalière, l'objectif est de rendre plus efficaces les structures de travail plutôt que d'ajouter à la tâche des employés. Le conseil agit ainsi pour plusieurs dossiers, ne s'impliquant pas seulement pour des préoccupations économiques visant à pallier aux difficultés de l'industrie de l'amiante.

L'influence certaine d'Asbestos dans la région l'amène à jouer un rôle d'autant plus naturel que, par son passé industriel imposant, elle devient le porte-parole officiel de ce coin de l'Estrie. Le nouveau nom de la MRC d'Asbestos était d'ailleurs lourd de signification. La Ville demeure très active dans tous les domaines de l'activité régionale, suivant le courant des nouveaux impératifs socio-économiques.

¹⁰⁹⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 17 mai 1988.

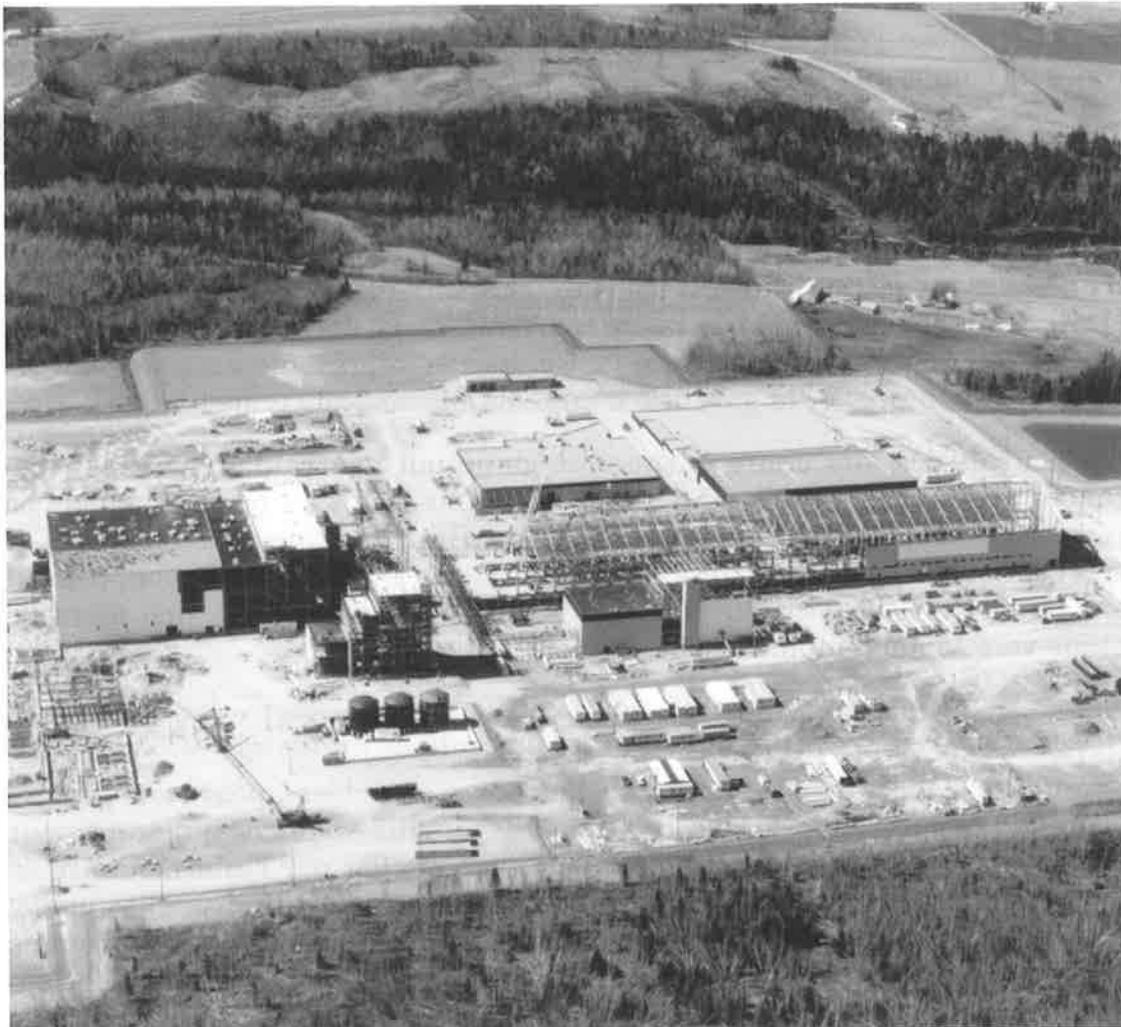
Onzième chapitre



Vue du Parc Industriel d'Asbestos.

Douzième chapitre

4.3 Gérer l'avenir: Vers un nouveau dynamisme socio-économique (1990-1999)



Travaux de construction de l'usine Magnola.

Entreprenant le dernier droit la conduisant vers le nouveau millénaire, la ville d'Asbestos en est à mettre la touche finale à sa réorganisation économique. Préoccupés par l'avenir de la communauté et la survie d'un patrimoine centenaire, les élus municipaux canalisent leurs énergies pour revitaliser l'économie, précaire depuis la baisse de la demande des produits de l'amiante.

Des projets de toutes natures naissent dans ce contexte, menant à bien la relance. Une seule de ces alternatives économiques sera assez prometteuse pour rallier les espoirs: l'usine de transformation Magnola. C'est le nom et le projet qui seront au centre de toutes les discussions. La venue inespérée d'une telle industrie (utilisant les résidus de minerai d'amiante pour en extraire du magnésium) est le point tournant de la décennie consacrée à la réalisation de ce projet gigantesque. Ce dernier représente l'ultime planche de salut d'Asbestos et la garantie d'un dynamisme économique.

On pouvait dès lors croire en une économie qui pourrait prendre ses distances avec la compagnie minière. Mais, les obstacles au projet Magnola se révélant, sa réalisation s'annonçait difficile. Bref, l'instinct de survie suivait son cours au sein de la communauté, alors que le nom de Magnola courait sur toutes les lèvres et que le projet franchissait avec succès une nouvelle étape vers son accomplissement.

Briser l'imagerie scientifique: la fin des perceptions fatalistes

Avant de se lancer corps et âme dans la «course aux idées», pour remettre sur les rails l'économie locale chancelante, il devenait également impératif pour le conseil de redorer l'image de la ville. C'est en effet par l'intermédiaire de diverses études que se perpétuait un portrait plutôt négatif des villes mono-industrielles. N'échappant pas à la généralisation, Asbestos se voyait, comme la plupart des autres, attribuer une vocation particulière quant à son orientation économique, orientation confinée dans le créneau initié par son industrie dominante. Ainsi, comme l'ont souligné plusieurs travaux de recherche¹⁰⁹¹ orientés en ce sens, Asbestos possédait le profil typique d'une ville dont le caractère industriel ne favorisait pas l'essor d'une économie renouvelée puisque basée sur une seule ressource, l'amiante:

«Chacune de ces collectivités [les villes mono-industrielles] est, par définition, tributaire d'une seule activité ou d'un seul secteur économique. Ces collectivités sont l'une des forces économiques de notre

¹⁰⁹¹ Depuis que les problèmes inhérents aux villes mono-industrielles furent soulevés, au milieu du siècle, on assiste à l'émergence d'une pléthore d'études en tous genres, dont les conclusions se sont presque toutes rejointes sur un point en particulier: la difficulté pour ces localités de s'adapter aux impératifs économiques et technologiques.

Douzième chapitre

pays et, pourtant, elles sont extrêmement vulnérables. Bon nombre de ces collectivités dépérissent en conséquence de l'évolution cyclique des prix des produits sur les marchés mondiaux et de l'épuisement des ressources. Dans certains cas, le déclin de la ville est prévisible dès son établissement. On y trouve un filon de minerai que l'exploitation épuisera ou une autre ressource non renouvelable qui ne peuvent constituer une base économique permanente. Dans de nombreuses collectivités, l'incertitude entrave toutes les décisions. D'autres collectivités mono-industrielles, pour qui l'avenir semble assuré, doivent affronter un revirement soudain des circonstances par suite de la fermeture d'une usine, de la relocalisation d'une base aérienne ou du déclin des marchés d'un produit donné. Le bilan des efforts nationaux dans ces collectivités n'est pas reluisant. Notre histoire a été marquée par l'esprit de la colonisation: découvrir, exploiter et abandonner. À la veille du XXI^e siècle, il devient de plus en plus évident que les valeurs qui ont sous-tendu l'effort de colonisation ne sont pas celles qui nous prépareront à bien affronter le siècle nouveau.»¹⁰⁹²

Ce sont ici les termes d'un document relevant d'une étude menée pour le compte du Conseil économique du Canada révélant bien la perception générale des chercheurs (comme d'une partie grandissante de la population) face aux localités mono-industrielles. Le constat ici posé donne essentiellement à penser que la finalité inévitable de telles collectivités¹⁰⁹³ est leur déchéance à plus ou moins long terme. C'est précisément ce genre d'analyse, mais encore plus les statistiques ou les conclusions que celles-ci dégagent, qui poussent les élus à s'investir davantage dans le relèvement du milieu:

«Aucune donnée statistique existante ne témoigne plus clairement des répercussions des cycles économiques sur les villes mono-industrielles que la somme des emplois perdus, soit 28,700 dans le secteur minier canadien en conséquence de la récession de 1982 à 1984. Cette réalité est d'autant plus impressionnante du fait qu'il existe au Canada environ 140 collectivités tributaires de l'exploitation minière dont la population totalise environ 750 000 habitants. [...] Parmi les autres difficultés auxquelles doivent faire face certaines collectivités mono-industrielles et les régions voisines [...] L'incertitude au sujet de l'avenir de la collectivité a pour effet de dissuader les investisseurs

¹⁰⁹² Michael A. Decter, *La diversification et les collectivités mono-industrielles. Les effets d'une approche de développement économique par la collectivité*, Conseil économique du Canada, Les presses de l'IFDEC, Ottawa, 1989, p. 1-2.

¹⁰⁹³ Pour reprendre ici la même terminologie employée que dans l'étude mentionnée dans la note précédente.

Filons d'histoire 1899 - 1999

de tous genres, ce qui entrave l'expansion de la petite entreprise et, partant, la diversification.»¹⁰⁹⁴

Asbestos tentera de se démarquer de ces statistiques en donnant une impulsion sans précédent à son désir de prendre en main son développement. Des efforts titanesques seront ainsi déployés pour mettre un terme à la léthargie économique du milieu et déjouer les pronostics des experts qui sont très souvent défavorables à des villes comme Asbestos. À ce titre, la dernière décennie du siècle va se poser comme une période où rien ne sera épargné pour donner à Asbestos tout son éclat d'antan. Il fallait à tout prix mettre un terme à cette longue traversée du désert. Retenons ici que la mentalité revivifiée émanant de la communauté à l'époque, prédisposait Asbestos à provoquer cet élément déclencheur nécessaire pour assurer l'avenir.

Une activité en éveil: Asbestos et les années 1990

Avant d'entamer un suivi des actions ayant conduit la ville à se sortir de l'impasse économique dans laquelle elle se trouvait, jetons un coup d'oeil sur les affaires courantes d'Asbestos et la façon dont celles-ci ont pu marquer le milieu. Ceci nous donnera un aperçu plus juste du climat de la ville au moment où la «chance» commença à tourner à son avantage. Dans cette optique, la vie quotidienne de la communauté n'est pas sans colorer le processus décisionnel de l'administration municipale, «accaparant» une partie de l'énergie des élus, qui tentent toujours de relever les nombreux défis reliés à l'exercice de leur fonction.

C'est ainsi qu'au tournant de la décennie, plusieurs dossiers chauds retiendront l'attention des élus. La solidarité locale se manifestera par de nombreux regroupements de citoyens, devant quelques groupes antagonistes. Les échanges entre les élus et la population seront fréquents.

Un point de tension important: l'usine de filtration

Un événement qui a semé à l'époque tout un émoi à Asbestos, consiste en ce problème survenu en mars et avril 1989, à l'usine de filtration des eaux. Un taux anormalement élevé d'azote ammoniacal fut détecté dans le système, laissant ainsi craindre pour la santé publique. Quoique la problématique ait été rapidement résolue, le tout n'a pas manqué de parvenir aux oreilles des citoyens qui ont dès ce moment questionné sérieusement la compétence des employés, au même titre que l'efficacité et la sécurité de l'usine. En fait, la période réservée aux demandes des contribuables lors des réunions du con-

¹⁰⁹⁴ Michael A Decter, *La diversification et les collectivités mono-industrielles. Les effets d'une approche de développement économique par la collectivité*, Conseil économique du Canada, Les presses de l'IFDEC, Ottawa, 1989, p. 8-9, 11.

Douzième chapitre

seil fut largement utilisée par la population pour exprimer ses inquiétudes à cet égard:

«M. Gérard Labonté, Président du Comité des citoyens de St-Barnabé, désire s'informer concernant le problème de l'eau potable et si celui-ci va être réglé d'une façon à ce qu'il ne se répète plus.

M. Denis Fortin, Maire-suppléant, informe M. Labonté qu'il faut bien comprendre que jamais l'eau qui a été consommée durant les problèmes que la municipalité a vécus n'a été impropre à la consommation.

[...] M. Yvon Hamel, Directeur général, [...] dresse un tableau des divers événements qui se sont déroulés dans les semaines du 26 mars au 4 avril [...] Un taux d'azote ammoniacal provenant de fumier d'animaux domestiques des terres agricoles situées près du bassin de la rivière Nicolet ouest est le principal responsable du problème majeur rencontré durant cette période¹⁰⁹⁵.

[...] M. Edmond Delorme demande au Directeur général le nombre d'années d'expérience que chacun des opérateurs de l'usine de filtration possède. Le Directeur général informe M. Delorme qu'un opérateur a 15 ans d'expérience tandis que l'autre opérateur a 5 ans d'expérience.»¹⁰⁹⁶

Il fallait maintenant s'attaquer au noeud du problème qui n'avait pas encore été réglé à la satisfaction de tous:

«[sont adressées] quelques questions concernant le taux d'azote ammoniacal le plus haut se trouvant dans l'eau lors des problèmes survenus fin mars, début d'avril; la façon de corriger le problème comme celui survenu; l'entretien préventif des équipements à l'usine de filtration et l'addition dans les bassins de filtration de charbon activé. [on] veut également savoir qui a demandé l'intervention du Ministère de l'environnement du Québec lors des événements survenus.»¹⁰⁹⁷

Cette intervention sera suivie par une autre qui traduira toutes les propositions prises par cette affaire qui en a fait manifestement frémir plus d'un:

«[est déposée] au Conseil municipal une pétition signée par 752 résidents et 25 non-résidents ainsi que l'appui du Syndicat national de

¹⁰⁹⁵ Il semble que la cause s'apparente de façon plus précise au «drainage des terres agricoles situées sur le versant ouest de la rivière Nicolet et dû principalement à ce que des épandages et des déversements de fumier provenant des terres agricoles se sont trouvés dans la prise d'eau de la municipalité d'Asbestos.» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 18 avril 1989.

¹⁰⁹⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 18 avril 1989.

¹⁰⁹⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 mai 1989.

Filons d'histoire 1899 - 1999

l'amiante et une lettre du Ministère de l'environnement, Direction régionale de l'Estrie, appuyant la pétition afin d'inciter les élus à la nécessité d'utiliser du personnel avec une formation en traitement des eaux.»¹⁰⁹⁸

Suite à cette réaction, une vigilance accrue s'est déployée autour des activités de l'usine de filtration, de manière à enrayer à la source toute problématique du même genre. Par les suggestions proposées et les mesures de contrôle adoptées, le dossier s'avérait clos. Toute cette histoire soulevait bien à quel point l'alimentation en eau potable était vulnérable aux variations de l'environnement¹⁰⁹⁹, et montrait aussi comment un élément en apparence si banal pouvait susciter des conséquences plutôt fâcheuses. Pour la Ville, l'expérience fut profitable et heureusement non dommageable pour l'ensemble des citoyens et des intervenants concernés.

Une enseigne «embarrassante»

Un autre événement a également eu des répercussions ennuyeuses pour le conseil, en particulier pour le maire de l'époque André Bachand. Plutôt cocasse que véritablement sérieuse, la situation origine de la pose d'une enseigne destinée à la promotion de la construction d'un centre commercial à l'angle 1^{ère} Avenue et Boulevard du Conseil. En apparence tout à fait légitime, la chose prend une toute autre tournure alors qu'en assemblée on questionne le conseil sur les coûts de cette «opération charme»:

«M. Paul-Aimé Jacques adresse aux membres du Conseil des questions relatives à l'affiche située intersection 1^{ère} Avenue et boul. du Conseil concernant la construction d'un centre commercial. Il demande des explications concernant les coûts engendrés par un tel aménagement.

M. André Bachand, Maire, informe les membres du Conseil et les contribuables que les coûts des travaux ont été les suivants: 1,232.01\$ incluant le temps et le matériel, la ville a reçu de la part des commanditaires la somme de 1,000\$, ce qui fait un coût net à la ville de 232.01\$. [...] il a été convenu avec le promoteur du centre commercial que la ville installerait son logo promotionnel. Le geste qu'il a posé a

¹⁰⁹⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 mai 1989.

¹⁰⁹⁹ Il ne semble pas que l'incident ait pu cacher un problème symptomatique attribuable au système d'alimentation en eau potable de la ville. Aucun cas externe n'est rapporté dans les discussions sur la question. On ne visait donc pas la prise d'alimentation d'eau en particulier ou l'industrie agricole, par l'entremise des rejets qu'elle génère, mais bien la compétence des techniciens en place, ce qui vient enlever la possibilité d'une problématique répandue.

Douzième chapitre

été dans le but de la promotion afin d'encourager la venue d'un investisseur à Asbestos.»¹¹⁰⁰

Une fois toute l'information donnée sur l'aspect financier de cette initiative, un contribuable intervient et soulève un point qui donne un aspect plutôt juteux à toute l'affaire:

«M. Normand Samson trouve inconcevable que la ville fasse des travaux et ait installé un panneau sur un terrain n'appartenant pas à la ville, mais appartenant à la famille de M. André Bachand, Maire; il pense qu'il y a conflit d'intérêt. M. André Bachand répond à M. Samson que s'il y a conflit d'intérêt, c'est un conflit «politique» et non un conflit juridique.»¹¹⁰¹

Après un tour de table pour sonder l'opinion des élus, il appert que c'est le projet en entier qui ne fait pas l'unanimité du fait qu'aucune consultation ne fut menée à ce sujet. L'histoire n'ira pas plus loin, devenant en fait beaucoup plus l'aire d'une querelle interne qu'un véritable point de justice à régler dans le détail.

Une solidarité enrichie

Ayant connu un passé tumultueux en matière de revendications ouvrières¹¹⁰² et sociales¹¹⁰³, Asbestos poursuivra dans cette voie, appuyant diverses initiatives à caractère local, régional ou national. Ainsi, plusieurs actions, parfois symboliques, viennent parsemer le parcours militantiste de la communauté. L'amiante sera bien sûr au coeur de ces préoccupations, de manière à ne pas perdre de vue l'avenir économique.

La population avait réagi. En septembre 1989, on retrouve dans la correspondance adressée au conseil, un accusé de réception du Ministère des mines, faisant suite à une dénonciation en règle. Il s'agissait pour le ministre de manifester son profond désaccord devant la vague de bannissement du minerais d'amiante, initiée aux États-Unis:

«Lettre du Ministre délégué aux mines du Québec accusant réception de la résolution de la ville d'Asbestos démontrant son opposition à la prise de décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement de conclure au bannissement progressif de l'amiante d'ici 1997. [...] De plus, [...] le gouvernement considère qu'il est impérieux

¹¹⁰⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 3 octobre 1989.

¹¹⁰¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 3 octobre 1989.

¹¹⁰² Dont les grèves de 1937 et 1949 en sont des exemples patents.

¹¹⁰³ Rappelons ici les événements entourant l'érection du nouvel hôpital, pour ne citer qu'un exemple.

Filons d'histoire 1899 - 1999

que l'E.P.A. reconnaisse la convention 162 de l'Organisation Internationale du Travail concernant l'utilisation rationnelle et sécuritaire de l'amiante.»¹¹⁰⁴

Donnant l'exemple, la ville d'Asbestos n'hésite pas à suggérer régulièrement l'essai de nouveaux produits à base d'amiante, sur son territoire. À ce titre, la demande adressée au ministère des transports en 1990, se rapportant au recouvrement de la chaussée n'est pas une surprise en soi, mais bien un moyen pour Asbestos de démontrer le caractère utilitaire et inoffensif de l'amiante:

«Considérant que la ville d'Asbestos a été la première municipalité à exiger que ses travaux de revêtement bitumineux contiennent du produit d'amiante; Considérant à juste titre la revendication de la Ville d'Asbestos d'exiger que le gouvernement privilégie la région d'Asbestos pour son essai que le Ministère des transports et une société internationale de France fassent l'essai de l'amiante-asphalte dans la région; Considérant que la région voulant être retenue soit la région de Thetford hésite encore à employer de l'amiante dans ses revêtements bitumineux [...] il est proposé [...] que le conseil municipal demande au Ministre délégué aux transports que la ville d'Asbestos et sa région immédiate soit retenue pour des essais à être effectués conjointement avec le Ministère des transports et la Société internationale de France.»¹¹⁰⁵

Cet appui inconditionnel du milieu à l'industrie de l'amiante reflète la conviction profonde de la légitimité du produit et de ses dérivés. Il s'agit d'une croisade menée contre les ennemis de l'amiante dont les craintes, jugées en essence sans fondement, faisaient boule de neige selon la communauté asbestrienne. Le but ultime étant de mettre un terme aux préjugés persistants, les actions de la Ville seront plus énergiques. On se serrerera les coudes, faisant front commun contre les détracteurs de l'amiante. Ces derniers étant souvent mal informés des progrès tangibles dans les applications nouvelles du produit, il ne restait plus qu'à s'attaquer une fois pour toutes au mythe de l'amiante dit dangereux.

Parallèlement à ces interventions s'échelonnant sur une longue période, il ne fallait pas oublier les tristes effets de ces campagnes¹¹⁰⁶ touchant directement les travailleurs. On dénoncera publiquement la situation et ses conséquences,

¹¹⁰⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 5 septembre 1989.

¹¹⁰⁵ Procès-verbal du Conseil municipal d'Asbestos en date du 6 mars 1990.

¹¹⁰⁶ Plusieurs pays sont en effet à reconsidérer l'utilisation des produits de l'amiante dans la construction des édifices. Ainsi, avec les États-Unis en tête, certains pays occidentaux étudieront la possibilité de bannir purement et simplement l'amiante sur leur territoire. Ce sera le cas notamment de la France qui en arrivera à cette finalité radicale en 1998 et de l'Angleterre, qui en est encore à l'étape de la consultation.

Douzième chapitre

tendant d'apporter aux travailleurs de l'amiante une alternative, temporaire certes, mais pouvant éventuellement déboucher sur le désaveu des thèses alarmistes.

On dépose plusieurs résolutions visant l'amélioration des conditions de travail de tous ceux qui utilisent le produit dans l'industrie en général. Le soutien aux salariés locaux sera le point central des préoccupations populaires et un moyen de fouetter la solidarité constamment éprouvée. On se rappelle les congédiements de 1989.

«Considérant la situation économique de la ville d'Asbestos; considérant qu'il y aura au mois d'août 1989 une mise à pied de plus de 300 travailleurs; considérant l'impact économique négatif d'une telle mise à pied; considérant l'impact positif qu'a amené le programme d'adaptation aux travailleurs et qui a permis à 278 jeunes travailleurs de conserver leur emploi; [...] il est proposé [...] que la ville d'Asbestos appuie le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos concernant sa demande d'admissibilité au programme de prestations d'aide aux travailleurs âgés et par la même occasion, le conseil municipal demande au gouvernement fédéral de faire diligence pour l'acceptation des travailleurs au programme P.A.T.A.»¹¹⁰⁷

Le réseau routier s'avérera également un élément de taille, ne serait-ce que pour garantir l'accessibilité et la commodité des déplacements qui contribuent à l'expansion économique de la région d'Asbestos:

«Considérant qu'une partie du tronçon de la route 116 reste à être complété afin d'assurer une circulation convenable sur cette route; considérant que la route 116 est une priorité pour les gens de la région d'Asbestos; considérant l'importance de cette route pour le développement économique d'Asbestos et de sa région immédiate [...] il est proposé [...] que la ville d'Asbestos demande au Ministre délégué aux transports, M. Yvon Vallières une position ferme pour que le tronçon final à être aménagé sur une partie de la route 116 soit une priorité pour les travaux de réfection à être octroyés par le Ministère des transports et ce, pour l'année 1990.»¹¹⁰⁸

On joue sur tous les tableaux, redonnant une seconde vie à la ville pour qu'elle soit en mesure de séduire d'éventuels investisseurs. Demeurant économiquement alerte, on attend toujours le miracle qui pourrait sortir Asbestos de l'incertitude et asseoir son avenir de façon satisfaisante.

¹¹⁰⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 6 juin 1989.

¹¹⁰⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 6 mars 1990.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Un projet controversé: le Motel industriel

Durant cette période, le dossier du Motel industriel¹¹⁰⁹ est probablement la seule initiative notable pour attirer et favoriser de nouvelles entreprises à s'établir dans les limites d'Asbestos. Partant d'un modèle éprouvé dans d'autres localités à caractère mono-industriel, la formule du Motel industriel se veut une sorte de catalyseur visant à satisfaire les conditions de base nécessaires au démarrage de toute entreprise. Pour mieux comprendre la nature du projet, citons ici la description qu'en fait le maire de l'époque, André Bachand:

«[...] le règlement que le conseil voulait adopter était un règlement pour la création d'emplois. Il [le maire] donne un vague aperçu du Complexe industriel I qui a été construit en 1987 dans la vague des motels industriels. Le gouvernement du Québec constatait l'inexistence d'infrastructure d'accueil dans la majorité des secteurs mono-industriels et par la même occasion, encourageait la construction de motels industriels dans les municipalités. La création des motels industriels était une façon de développer les P.M.E. locales et d'encourager la création de jeunes et nouvelles entreprises dans les municipalités. L'un des concepts des motels industriels était d'aider l'entreprise pour favoriser l'entrepreneursip local et pour encourager l'implantation d'industries provenant d'autres secteurs des régions du Québec.»¹¹¹⁰

C'est après constatation d'un manque flagrant de locaux de moyenne et grande surface (variant entre 10,000 et 20,000 pieds carrés¹¹¹¹) que la Ville, motivée par l'intérêt de la formule du Motel industriel, voulait procéder à l'acquisition d'un tel outil de publicité économique¹¹¹² dans le but de *«mettre à la disponibilité des entrepreneurs existants et ceux à venir des surfaces industrielles pour leur permettre le démarrage et la réalisation de leur production»¹¹¹³*. La légitimité de la démarche semblait s'imposer.

Malgré les apparences alléchantes de ce projet pour l'économie du milieu, il fut reçu avec une certaine appréhension par les citoyens. La réaction fut telle, que la Ville dut renoncer à cette idée et se tourner vers une solution mi-toyenne, dans le cadre des objectifs poursuivis:

¹¹⁰⁹ Dont la C.O.D.R.A. se fera un des répondants majeurs dans le dossier, puisqu'elle est propriétaire du Motel industriel alors en place.

¹¹¹⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 avril 1991.

¹¹¹¹ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 avril 1991.

¹¹¹² L'acquisition du Motel industriel aurait permis à la ville d'obtenir un contrôle décisionnel plus large sur les orientations du développement industriel du milieu. En reprenant des mains de la C.O.D.R.A. la «gestion» de cet instrument économique, on aurait eu l'impression de véritablement se prendre en main en se rendant maître du potentiel industriel régional par des projets conçus à cette fin.

¹¹¹³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 avril 1991.

Douzième chapitre

«Le conseil a privilégié l'adoption du règlement no 968 et par le fait même, l'achat du Motel industriel. Cependant, après réflexion et suite aux remarques adressées par des citoyens dont une certaine incompréhension et contestation concernant l'acceptabilité de la part de la ville d'acheter le Motel industriel, le conseil a décidé que le règlement no 968 soit abandonné et par le fait même, la ville ne se portera pas acquéreur du Motel industriel. [...] le conseil va faire en sorte de supporter les investisseurs sur une période déterminée selon la Loi sur les immeubles industriels municipaux. Les contributions seront plus modestes mais seront échelonnées sur une plus longue période [...] Il est bien important de constater que le but poursuivi par le conseil municipal est la priorité du développement économique.»¹¹¹⁴

Tirant sa source d'une initiative fort louable, l'idée n'aura pas permis d'acquérir ce Motel industriel (propriété de la Corporation de développement de la région d'Asbestos). Ce projet, transformé en aide financière au démarrage d'entreprises, ne fut pas aussi profitable que prévu. Il n'en demeure pas moins que les efforts portent fruit. L'aventure du Motel industriel réoriente les énergies vers d'autres cibles. Il s'agit de reconnaître le bon moment.



Photo des quatre marathoniens d'Asbestos ayant participé au marathon de Paris: Michel Champagne, Guy Guérette, Pierre Laliberté et Eudore Lemay. Cette initiative s'inscrit dans un désir de sensibiliser les autorités françaises à reconsidérer la décision de bannir l'amiante de leurs frontières.

¹¹¹⁴ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 2 avril 1991.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Des gestes concertés

Outre ces divers événements qui ont marqué le parcours d'Asbestos de la fin des années 1980 au début des années 1990, nous retrouvons d'autres éléments qui s'avéreront des balises non-négligeables du développement. La ville contribue à varier davantage ses interventions dans le milieu pour rendre l'ensemble plus conforme aux perspectives d'avenir. Afin de mieux entrevoir la succession de ces changements, voyons rapidement comment ceux-ci ont pris forme:

Citons immédiatement une décision qui fait suite à l'abandon du projet de Motel industriel. Il s'agit de l'application de subventions destinées à la relance économique locale. La Ville, entreprend diverses démarches pour optimiser les montants alloués:

«M. Bruno Bisson s'informe de l'utilisation de la subvention de 30,000\$ reçue et affectée au «contrat de relance». Monsieur le Maire lui précise qu'une somme de 15,000\$ a été affectée à une étude sur la transformation de l'amiante, une autre somme de 10,000\$ au voyage de prospection industrielle en Malaisie. Le solde est affecté à une étude de faisabilité et de ciblage industriel pour une industrie de fabrication de moteurs électriques à haut rendement...»¹¹¹⁵

On constate ici que le rêve d'attirer une industrie palliant aux difficultés rencontrées par la compagnie J-M Asbestos et l'industrie de l'amiante en particulier, demeure l'espoir qui alimente bien des esprits. Rien n'est épargné pour trouver la perle rare. Certaines options sont étudiées pour sonder la faisabilité des demandes.

Le problème du dynamitage, ayant toujours suscité de nombreuses discussions chez les résidents de St-Barnabé, fait surface alors qu'une demande est adressée au conseil pour resserrer leur surveillance. Le message fut d'autant bien entendu que l'on ne voulait pas vivre la répétition des événements, qui avaient causé tant de désagréments à l'époque:

«Un citoyen du quartier St-Barnabé [...] désire remercier les membres du conseil de ville d'avoir autorisé la présence de policiers dans le quartier lors des dynamitages qui sont effectués par la compagnie minière. Il invite également les membres du conseil à se rendre sur place pour constater l'ampleur des dynamitages effectués lesquels créent une grande inquiétude chez les citoyens du quartier.»¹¹¹⁶

¹¹¹⁵ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 18 février 1992.

¹¹¹⁶ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 3 décembre 1991.

Douzième chapitre

Bien que la situation soit loin de s'apparenter aux conditions traitées précédemment, toutes les précautions furent prises pour éviter un nouveau cauchemar et régler d'éventuels problèmes entourant le dynamitage dans ce secteur névralgique de la ville.

L'acquisition de la bibliothèque publique pour la transformer en bibliothèque municipale s'est faite tout en douceur. Il ne s'agissait que d'en modifier le nom dans le livre des règlements de la Ville. C'est en effet par le règlement numéro 991¹¹¹⁷ que la transition s'est effectuée, rendant ainsi le tout conforme à ce qui prévalait déjà ailleurs en province.



Lucien «Lou» Richard, sensation sportive locale qui a fait sa marque à Asbestos.

Cette veine de changement touche tous les domaines de la vie communautaire. On assiste en effet au baptême du terrain de balle du parc Dollard, pour rendre hommage à un citoyen, vedette régionale du baseball et bénévole de longue date pour la balle molle. Ce sera dorénavant sous le nom de *Terrain Lucien*

¹¹¹⁷ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 1er septembre 1992.

Filons d'histoire 1899 - 1999

«*Lou*» Richard que sera connu, à partir du 6 août 1991¹¹¹⁸, cette partie du Parc Dollard, enrichissant la toponymie municipale.

Dans un processus de consultation initié par la M.R.C. d'Asbestos, la ville détachera une délégation¹¹¹⁹ formée d'Hélène Dupont, Fernand Grondin, Louise Moisan-Coulombe, Bruno Bisson et André Bachand, dans le but d'assister aux discussions publiques sur le plan triennal de la M.R.C. d'Asbestos¹¹²⁰. L'intérêt pour les affaires régionales est manifeste et traduit bien toute l'énergie qu'Asbestos entendait mettre dans l'élaboration des projets de revitalisation.

Signalons un événement d'une importance primordiale pour la population asbestrienne: l'abolition des tarifs téléphoniques interurbains entre Sherbrooke et Asbestos. Le processus ayant été initié dès 1991¹¹²¹, il apparaissait évident que cette contrainte devait tomber dans un avenir rapproché. Objectif atteint, non sans difficulté, puisque l'entente était établie sur un certain volume d'appels entre les deux villes, à peine atteint par Asbestos. Le résultat en 1996, fut celui escompté, favorisant un réseau de communication très actif entre les deux municipalités. On brisait ainsi «l'isolement psychologique» d'Asbestos face à la ville centre de l'Estrie.

Une bouée de sauvetage fort attendue: Magnola

Après des années de tentatives infructueuses de divers intervenants du milieu pour attirer, voire même créer des industries palliatives à celle de l'amiante, il semblait que rien ne pouvait ranimer l'activité économique naguère prospère. Malgré l'adoption de politiques incitatives et l'allocation de nombreuses sommes destinées à la relance, la situation géographique d'Asbestos et l'exode de la jeune génération ne jouent pas en faveur de la ville. Les obstacles à la venue d'acteurs économiques importants donnent un aspect plutôt sévère à la capitale de l'amiante. L'avenir de la communauté est intimement lié au destin de la compagnie J-M Asbestos, mais surtout au déclin de la confiance mondiale dans les vertus du minerai d'amiante. Alors que la morosité s'installe, une

¹¹¹⁸ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 6 août 1991.

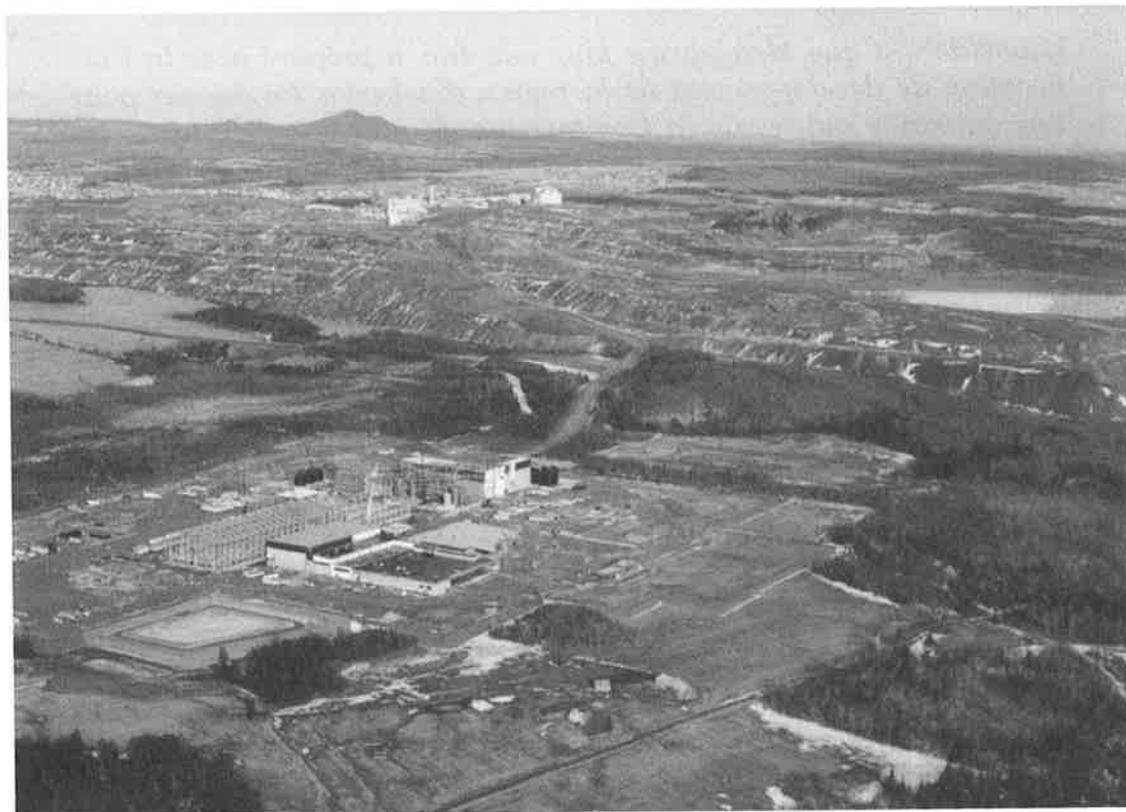
¹¹¹⁹ Chacune des personnes choisies représente un secteur particulier de l'activité socio-économique. Ainsi, on retrouve le secteur manufacturier et industriel associé à Mme Dupont, celui des services et commerces à M. Grondin, le secteur touristique à Mme Moisan-Coulombe, celui de la culture à Bruno Bisson et, finalement le secteur agricole et agro-alimentaire est dévolu à M. Bachand.

¹¹²⁰ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 15 septembre 1992.

¹¹²¹ «Mme Hélène Dupont désire informer les membres du conseil et les contribuables de la rencontre avec M. Schofield de Bell Canada concernant la demande d'abandon des tarifs entre Asbestos et Sherbrooke. Une campagne de promotion sera organisée cet automne pour sensibiliser la population à ce qu'elle doit faire pour permettre à Bell Canada d'enclencher le processus de consultation publique afin de permettre la réalisation ou non de l'abandon des tarifs interurbains entre Asbestos et Sherbrooke.» Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 4 juin 1991.

Douzième chapitre

mince lueur d'espoir se profile à l'horizon. À force de travail acharné, cette lueur se révélera assez rapidement la bouée de sauvetage tant attendue.



Une autre vue du chantier de construction de l'usine Magnola.

Un consensus se fait progressivement. Les appuis étant omniprésents, ce projet est devenu la bataille pour la survie d'une ville. Il ne restait qu'à tracer la voie à sa réalisation, donc le plus gros de l'ouvrage restait à faire. Le parcours fut long et difficile, mais la fin en a justifié les moyens, rendant à Asbestos ce qu'elle avait perdu au fil des ans. Enfin la chance tournait en prenant les traits d'un projet dont le nom symbolisait une sorte de combat pour l'avenir: Magnola.

Le projet Magnola prend source aussi tôt que 1986. À l'origine une simple idée, se nourrissant de quelques prospections de base, l'esquisse initiale en est progressivement venue à s'intégrer dans un véritable plan de construction d'usine. C'est en effet en mars 1995 que Métallurgie Magnola Inc. est créée, officialisant du même coup la poursuite de cet objectif. La sélection du site étant chose faite en février 1996, c'est à ce moment que la ville d'Asbestos

Filons d'histoire 1899 - 1999

entre plus activement¹¹²² dans le feu de l'action, militant intensément pour la réalisation du projet. D'ailleurs le conseil donnera le feu vert aux promoteurs en adoptant une résolution favorable à la localisation de l'usine:

«Considérant que Métallurgie Magnola Inc. a préparé avec la Corporation de développement de la région d'Asbestos un dossier pour une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec CPTAQ; Considérant l'envergure du projet pour la grande région d'Asbestos; Considérant les retombées sociales et économiques importantes pour la région d'Asbestos et pour les régions limitrophes; [...] que la ville d'Asbestos et la Municipalité de Shipton se sont entendues pour un projet d'annexion d'une partie du territoire afin de faciliter la desserte en services municipaux; [...] Considérant l'impact positif d'un tel projet pour l'ensemble de la communauté de la M.R.C. d'Asbestos; Il est proposé [...] que le Conseil de Ville d'Asbestos appuie la demande de Métallurgie Magnola Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.»¹¹²³

Le projet de Métallurgie Magnola Inc. s'impose par son contenu et le sérieux de la démarche:

«[on] propose de construire et d'opérer, sur un site jouxtant le parc de résidus de serpentine de JM Asbestos Inc. dans la municipalité d'Asbestos, un complexe de production de magnésium et d'alliages de magnésium d'une capacité nominale annuelle de 58 000 tonnes. Les partenaires de Métallurgie Magnola Inc. et leur participation respective sont: Métallurgie Noranda (52%), AISIN (16%), SNC-LAVALIN (16%) et la Société générale de financement du Québec (SGF) (16%). [...] Ce complexe exploitera et valorisera les résidus miniers provenant de l'exploitation de l'amiante. [...] À ce titre, les résidus de serpentine¹¹²⁴ de la région d'Asbestos - Thetford-Mines constituent un des «minerais» de magnésium les plus riches au monde. De plus, les vastes quantités, suffisantes pour alimenter plusieurs usines Magnola pour des siècles à venir, sont disponibles sous une forme déjà granulaire, ne nécessitant qu'un minimum de préparation. Le choix du site d'Asbestos a été retenu, entre autres critères, en raison de la possibilité d'approvisionnement du résidu issu directement de l'opération des concentrateurs de JM Asbestos Inc.»¹¹²⁵

¹¹²² Soulignons ici le rôle important joué par la C.O.D.R.A ainsi que les efforts fournis par le Comité technique Magnola Asbestos-Estrie dans le processus de réalisation du projet dans la région.

¹¹²³ Procès-verbal du Conseil Municipal d'Asbestos en date du 19 février 1996.

¹¹²⁴ Minerai semi-précieux vert sombre.

¹¹²⁵ *Rapport d'Étude d'impact environnemental* effectué par la firme Hatch pour le compte de Métallurgie Magnola Inc., p. 10-1.

Douzième chapitre

L'impact sera d'autant plus imposant pour la région que «*L'usine de magnésium envisagée [...] créera environ 375 emplois directs. [De plus] Une phase d'expansion est prévue vers l'an 2010 afin de doubler la capacité de production de l'usine.*»¹¹²⁶ Tous ces éléments réunis, sans compter les emplois indirects requis dans la phase de construction de l'usine, viennent contribuer à renforcer l'intérêt pour le projet. Ce dernier s'appuyant sur plusieurs études visant à légitimer toute l'entreprise. L'une d'elles en vient à la conclusion:

«[qu'] *il convient de constater que le projet Magnola comporte un intérêt stratégique particulier dans la mesure où il placera le Québec comme premier producteur mondial de magnésium. Dans le contexte des immenses réserves de résidu de serpentine laissées en place par l'industrie de l'amiante, il se peut que Métallurgie Magnola Inc. marque le début d'une ère de longue prospérité pour les régions d'Asbestos/Thetford-Mines, si le marché du magnésium prend l'ampleur que certains analystes lui prédisent.*»¹¹²⁷

Une fois les balises du projet clairement définies, il restait encore un long parcours, toujours dans ce souci du respect des normes environnementales obligeant les promoteurs à se soumettre aux contraintes du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (B.A.P.E.). Certaines inquiétudes planant toujours au sujet des rejets atmosphériques éventuellement émis par l'usine, cette étape s'avérait un défi de taille pour les partisans comme pour les opposants du projet. Après l'expérience vécue au sujet de l'exploitation de l'amiante, il fallait une certitude inébranlable que Magnola ne suivrait pas les mêmes traces¹¹²⁸. Bénéficiant des techniques nouvelles et des lumières de plusieurs chercheurs, le dépôt de l'étude commandée par Métallurgie Magnola n'apparaissait pas suffisant pour calmer définitivement les inquiétudes des opposants, le dernier bastion de la «résistance» au projet.

Le B.A.P.E. officiera son mandat entre le 14 octobre 1997 et le 14 février 1998, soumettant un rapport qui reconnaissait l'importance économique du projet Magnola, mais qui soulevait du même souffle plusieurs réserves quant aux retombées relatives à la pollution de l'environnement:

«*La commission chargée d'étudier le projet d'usine de production commerciale de magnésium à Asbestos, par Métallurgie Magnola inc., reconnaît que ce projet pourrait avoir un impact économique positif*

¹¹²⁶ *Le projet Magnola*, Numéro 1, Septembre 1996, p. 3 (Série de fascicules destinée à informer le grand public de la nature et du contenu du projet Magnola).

¹¹²⁷ Rapport d'Étude d'impact environnemental, réalisé par la firme Hatch pour le compte de Métallurgie Magnola Inc., p. 10-32.

¹¹²⁸ C'est-à-dire de pouvoir éviter les écueils sur lesquels la JM Asbestos s'est heurtée lorsque des études sont venues blâmer l'amiante et ses produits dérivés.

Filons d'histoire 1899 - 1999

pour le Québec. Avec un investissement anticipé de plus de 700 millions de dollars et la création d'un nombre élevé d'emplois, ce projet pourrait positionner le Québec comme l'un des principaux producteurs mondiaux de magnésium. Cependant, pour ce qui est des différentes problématiques environnementales, la commission conclut que le projet, dans sa forme actuelle, devrait subir des modifications majeures avant d'être considéré comme acceptable. Ce projet, tel que défini présentement, pourrait produire un panache d'organochlorés¹¹²⁹, contenant des dioxines¹¹³⁰ et des furannes¹¹³¹, qui serait sans équivalent au Québec et au Canada. Par ailleurs, les émissions de l'usine projetée représenteraient près de 3% de toutes les émissions de gaz à effet de serre au Québec, et environ 10% de l'ensemble de ces émissions de sources industrielles en 1994.»¹¹³²

Le magnésium est de plus en plus utilisé



L'utilisation du magnésium connaît une croissance importante depuis quelques années. En 1997, année des plus récentes données, la consommation de magnésium a augmenté dans tous les secteurs et dépassé toutes les prévisions. La consommation totale fut de 333 000 tonnes, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1996.

Principales utilisations du magnésium

Le magnésium est employé le plus souvent comme élément d'alliage de l'aluminium. Doté d'un rapport résistance/poids exceptionnellement élevé, cet alliage sert notamment à la fabrication de canettes de boissons gazeuses.

La deuxième utilisation la plus répandue du magnésium est la fabrication de matériaux structuraux, principalement des pièces moulées sous grande pression. Cette utilisation devrait connaître la plus forte croissance d'entre toutes au cours de la prochaine décennie, en raison de l'intérêt de l'industrie automobile pour la réduction de poids que permet le magnésium ainsi que pour son excellente capacité à diminuer les vibrations. Les produits de magnésium moulés sous pression sont aussi utilisés pour la fabrication d'outils portatifs.

L'emploi du magnésium dans le matériel électronique connaît

également une forte croissance. On le préfère non seulement à cause de son avantageux rapport résistance/poids, mais aussi parce qu'il dissipe bien la chaleur, qu'il permet de confiner les champs électromagnétiques et qu'il dissipe les interférences radioélectriques. Par exemple, la compagnie Toshiba fabrique un ordinateur portatif ultra-léger (Protégé 7010CT) dont plusieurs pièces sont faites de magnésium. D'une épaisseur d'environ 2 centimètres, il pèse à peine 1 kilo.

Ajoutons finalement que l'industrie de l'acier fait largement usage du magnésium pour l'élimination du soufre pendant le processus de fusion.

On prévoit que le marché du magnésium demeurera vigoureux au cours des prochaines années, notamment en raison d'une forte demande pour la fabrication d'alliages d'aluminium et de pièces d'automobiles moulées sous pression. Voilà qui est de très bon augure pour l'usine Magnolia.

¹¹²⁹ Se dit d'un produit organique de synthèse dérivé du chlore et utilisé notamment comme insecticide, fongicide, réfrigérant, etc.

¹¹³⁰ Sous-produit très toxique d'un dérivé chloré du phénol.

¹¹³¹ Composé hétérocyclique C₄ H₄ O, existant dans le goudron de sapin.

¹¹³² Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, p. 209.

Douzième chapitre

Les recommandations de ce rapport viendront préciser les changements majeurs dont parlait le B.A.P.E. en conclusion:

«De façon spécifique, la commission recommande au ministre de l'Environnement et de la Faune que:

L'élimination virtuelle des rejets d'organochlorés constitue une condition essentielle à toute approbation gouvernementale.

[...] Magnola devrait réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par l'ensemble de ses autres usines au Québec, d'une quantité équivalente aux émissions totales de GES générées à l'usine Magnola, dès son démarrage.

[...] Le résidu silice-fer devrait être considéré comme un résidu industriel et non comme un résidu minier.

[...] Magnola devrait se doter d'une politique d'achat et d'approvisionnement qui cible expressément la MRC d'Asbestos, dans le but de favoriser le développement régional de cette partie du Québec. De plus, le promoteur devrait s'impliquer avec les organismes pertinents de cette MRC dans une démarche intégrée de formation de la main-d'oeuvre locale et s'associer à une recherche positive des possibilités de la main-d'oeuvre disponible.»¹¹³³

Le document fut évidemment reçu comme une douche froide par les promoteurs et par les tenants du projet, précipitant ces derniers dans la crainte de voir ce projet tué dans l'oeuf après avoir traversé la plupart des étapes vers son aboutissement. Après un flottement résultant de la décision du B.A.P.E., les promoteurs se sont ressaisis et, plusieurs tractations plus tard, ont finalement pu obtenir par décret gouvernemental l'autorisation tant convoitée de mettre en chantier la construction de l'usine à Asbestos. Les travaux débutèrent au printemps 1998, ravivant les espoirs d'emplois pour la construction de l'usine. Il ne restait qu'à souhaiter la réalisation de toutes les retombées d'emplois et, éventuellement, celles de la performance économique d'une telle industrie dans la région. Ce sera donc à l'usine de faire ses preuves. Durant ces démarches, les promoteurs ont tenu des rencontres publiques d'information, en plus de déposer plusieurs documents pertinents à leur projet, à la bibliothèque municipale.

¹¹³³ Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, p. 209-210.

Filons d'histoire 1899 - 1999

Des répercussions démographiques significatives

L'usine Magnola, dont la mise en opération est prévue en l'an 2000, éveille un mouvement d'embauche intéressant et promet d'attirer dans les limites de la MRC d'Asbestos, des citoyens de partout. En effet, pour les besoins de la phase un du projet, la construction de l'usine, un certain nombre d'employés spécialisés seront sollicités. Bien sûr, ces spéculations n'étant pas réellement mesurables, il fallait se doter d'un outil capable de quantifier cet impact de manière à identifier le véritable potentiel déployé par Magnola. Une fois ce travail accompli, un portrait général de la ville d'Asbestos était tracé, servant d'instrument de promotion auprès des entreprises et des futurs travailleurs de l'usine, pour les inciter à s'établir à Asbestos et accélérer le développement de la région. Tout est mis en oeuvre pour mousser les attraits de la ville, afin de profiter au maximum de la lancée Magnola, évitant de s'asseoir sur une trop grande confiance en une industrie unique.

Dans cette optique, la Société d'aide au développement de la collectivité de la région d'Asbestos¹¹³⁴ (S.A.D.C.) commande une étude visant à faire des projections chiffrées de la population de la MRC pour la période de 1996 à 2021 en tenant compte de l'influence de l'implantation de l'usine Magnola. Il s'agit de voir comment les retombées à court, moyen et long terme vont se dessiner démographiquement et économiquement. Partant d'une population de 15 251 personnes en 1996 pour la MRC d'Asbestos, l'étude, menée par le Bureau de la statistique du Québec, en arrive à une conclusion divisée en deux scénarios:

«Le scénario faible, qui correspond à l'établissement dans la MRC de 155 employés et de leur famille, soit au total 376 personnes, fait porter la population totale de la MRC en 2021 à 15 359 individus, soit une augmentation de 0,71% par rapport à 1996. Comparativement aux projections réalisés en 1993 par le Bureau de la statistique du Québec portant sur la période 1991 à 2016 et qui montraient une baisse de 11% pour la MRC d'Asbestos, l'implantation de l'usine Magnola devrait faire passer cette diminution pour la même période à 3,35%. Quant au ménage, leur nombre devrait passer de 6277 en 1996 à 6780 en 2021, soit une augmentation de 8%.

Le scénario fort montre l'arrivée dans la MRC Asbestos de 220 employés et de leur famille, soit au total 545 personnes, portant la population totale de la MRC en 2021 à 16 229 individus, soit une augmentation de 6,41% par rapport à 1996. Si l'on compare encore une fois aux projections du BSQ pour la période 1991 à 2016, on

¹¹³⁴ Organisme faisant partie d'un réseau affilié au gouvernement fédéral, et ayant pour mandat de favoriser l'exploitation des forces socio-économiques du milieu.

Douzième chapitre

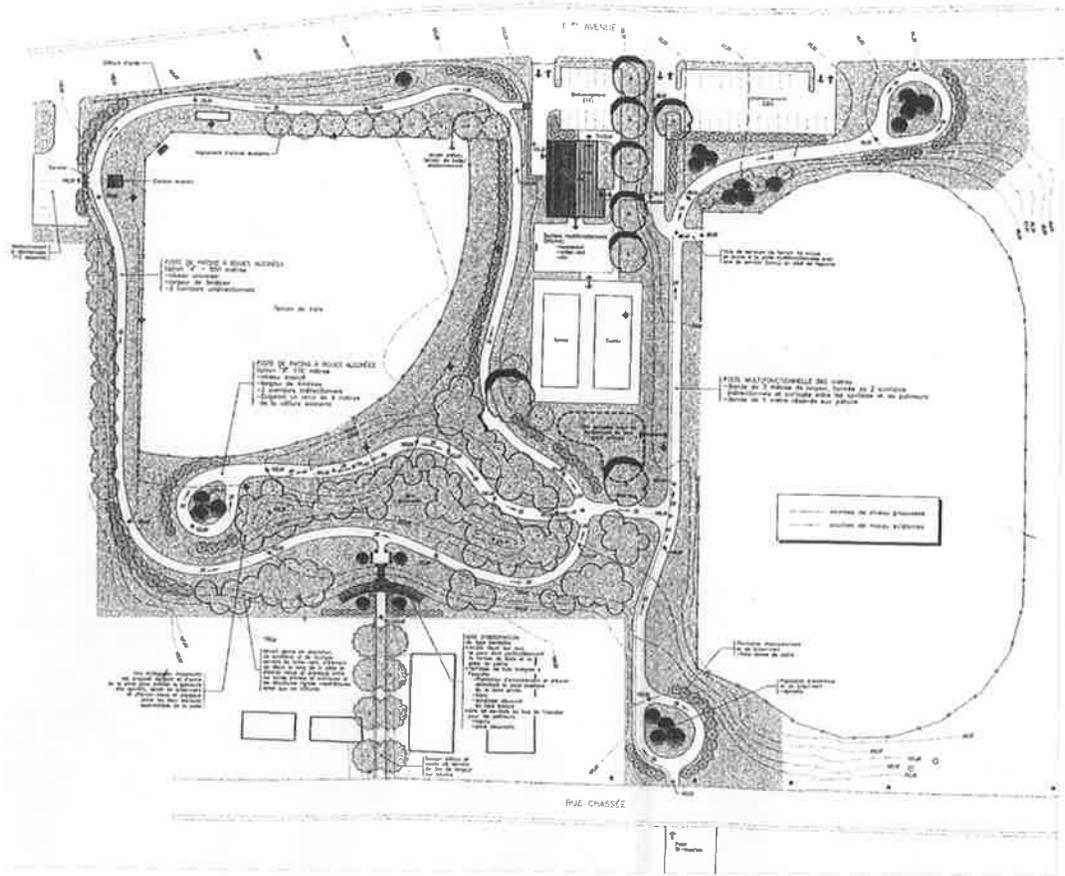
constate que la baisse de population initialement prévue de 11% est remplacée par une hausse de 0,57%. Pour ce qui est des ménages, ce scénario indique une augmentation de 13% pour la période 1996-2021, leur nombre passant de 6277 à 7101.»¹¹³⁵



Lancement des festivités du Centenaire de la Ville d'Asbestos. Dans l'ordre habituel: Marc Grimard, Gilles Messier, Roch Fréchette, Nicole Lussier, Réjeanne Milot, Gaétan Rosa et Alain Blanchet. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Ces perspectives rassurantes soulignent l'enregistrement d'une croissance démographique. Bien sûr, ce ne sont là que des projections basées sur des données fournies par les promoteurs et rien ne certifie que tout se déroulera comme prévu. Le projet Magnola une fois lancé, il est clair que les retombées bénéficieront à la région d'Asbestos. Tous les espoirs sont permis, apportant ainsi un bémol à la situation précaire dans laquelle la ville était plongée depuis plusieurs années. Le plus important est à venir. L'usine a tout à prouver, mais déjà elle semble en voie de combler les attentes les plus exigeantes.

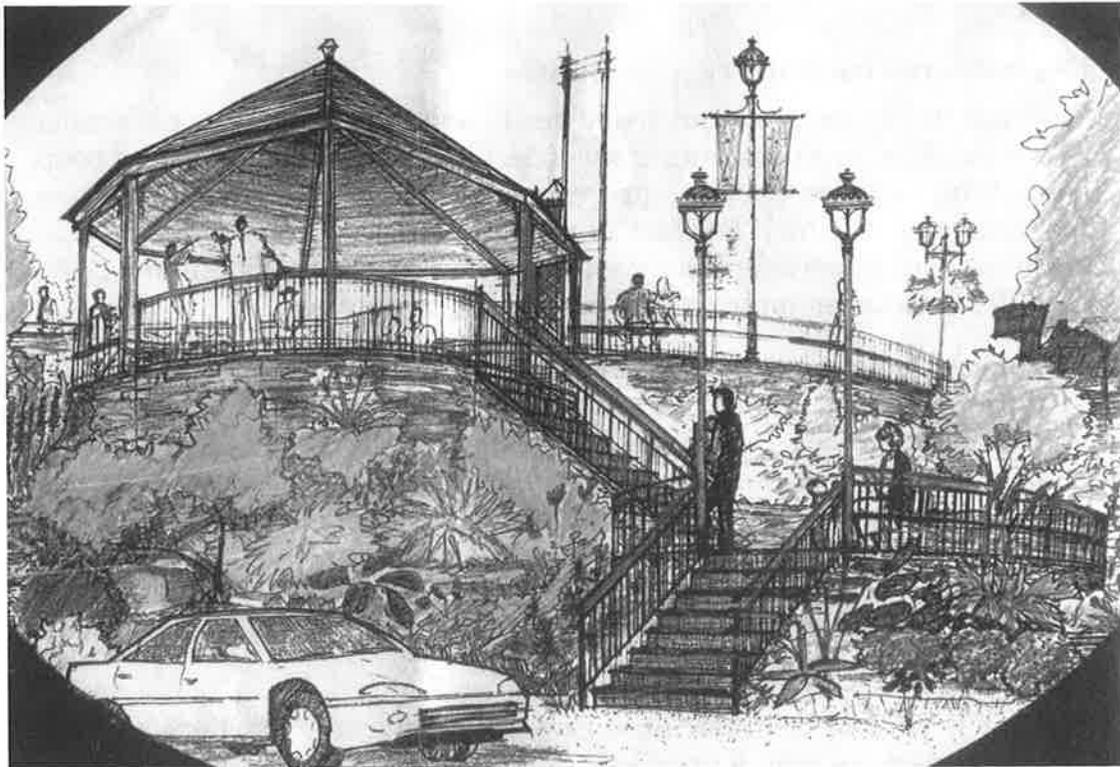
¹¹³⁵ Rapport du Bureau de la statistique du Québec sur les projections de la population et des ménages, MRC d'Asbestos, 1996-2021, 1998, p. 4.



Parc du Centenaire. Aménagé spécialement à l'occasion du premier siècle d'existence de la ville. Un ajout au parc Uni-Pas de la 1^{ère} Avenue. (Société d'Histoire d'Asbestos)

À l'approche du second millénaire, la ville d'Asbestos renoue avec son passé lointain, alors que la découverte et l'exploitation de l'amiante sur son territoire avaient complètement précipité et façonné toute son existence. Cette industrie fut, pour près d'un siècle, le flambeau de toute une économie; mais avec l'arrivée des nouvelles technologies et surtout la baisse de la demande pour les produits à base d'amiante, l'activité florissante de la ville et de ses environs fut graduellement remplacée par une agonie lente et cruelle de toute une structure industrielle, touchant sérieusement la communauté.

Douzième chapitre



Esquisse de la gloriette qui s'ajoutera à l'environnement de la rue principale d'Asbestos.

Le projet Magnola vient, à l'instar du phénomène vécu avec l'amiante, raviver une économie fragile. Pourtant, on ne peut s'empêcher de tracer un parallèle entre l'amiante et l'industrie du magnésium, ne serait-ce que concernant les conditions dans lesquelles ces deux entités sont apparues. L'usine de magnésium saura-t-elle éviter les écueils typiques à ceux rencontrés dans les régions mono-industrielles? En fait, la grande interrogation est de savoir si l'on poursuivra les efforts afin de doter la région d'Asbestos d'une structure économique diversifiée, ne reposant pas uniquement sur la destinée d'une seule entreprise. C'est là, le véritable défi de la ville que celui de briser cet éternel carcan et voir à assurer un avenir à long terme à une communauté qui a souffert plus qu'à son tour des revers de l'économie. Il reste encore beaucoup à accomplir, la page n'étant pas tournée pour cette ville dont l'histoire continue toujours de s'écrire au fil des jours. Cette fois, les années 2000 peuvent être envisagées avec plus de sérénité, ouvrant toute grande la porte à de nouveaux objectifs et à des réalisations qui s'avèreront la résultante des efforts collectifs d'un milieu dont la bataille constante pour sa survie fut une caractéristique fondamentale de son histoire.

Des mesures incitatives alléchantes

Profitant de l'engouement provoqué par l'implantation du projet Magnola à Asbestos, les autorités municipales décident de frapper un grand coup en mettant sur pied un vaste programme visant à promouvoir Asbestos comme une ville où il fait bon s'installer. Divisé en trois volets, le programme, dont la période d'inscription s'étale jusqu'au 31 décembre 1999, offre des avantages intéressants pour la clientèle visée:

- 1- Pour le secteur résidentiel: un crédit de taxes de 100% est accordé durant les deux premières années et un autre de 50% est octroyé la troisième année et ce, jusqu'à concurrence de 5,000\$. De plus, les personnes choisissant parmi les 100 terrains déjà desservis, seront exemptées de payer les frais de branchement d'aqueduc et d'égout, entièrement assumés par la ville. Pour les promoteurs de nouveaux développements, les projets comptant plus de six résidences verront leurs frais d'infrastructures défrayés par la municipalité, à raison de 80%.
- 2- Pour le secteur commercial: un propriétaire ayant amélioré ses installations aura droit à un rabais de taxes correspondant à sa nouvelle évaluation et ce, jusqu'à un montant de 10,000\$, échelonné sur trois ans. Le programme est fait de telle manière qu'il préserve le caractère résidentiel existant afin de ne pas répéter les erreurs commises par le passé.
- 3- Pour le secteur industriel: les terrains du parc industriel seront concédés au montant de 1,61\$ le mètre carré. L'acheteur devra alors s'engager à construire durant une période allant jusqu'à 18 mois. De plus, celui-ci n'aura rien à déboursier pour les infrastructures de base.

Pour la municipalité, cette offensive s'inscrit dans un désir de redonner toute sa vigueur à une communauté qui comptait naguère près de 12,000 habitants. Par ces mesures, la Ville croit pouvoir susciter un intérêt pour Asbestos, d'autant plus que l'économie donne des signes encourageants pour l'avenir immédiat. Le temps n'est peut-être pas si loin où Asbestos pourra de nouveau compter sur une population dépassant les 10,000 habitants.

Conclusion

Il est difficile d'imaginer le chemin parcouru par Asbestos, depuis ses débuts incertains jusqu'au profil qu'elle s'est modelé, tant sur le plan géographique qu'économique. À l'origine, le village s'est développé à une vitesse impressionnante pour devenir une ville florissante qui avait tout à offrir à sa population. Puis, en l'espace de quelques décennies, la guigne s'est acharnée à faire éclater cette belle réussite, freinant cette époustouflante lancée. Peu à peu coupée de toutes alternatives économiques par une dépendance historiquement inséparable de sa mine d'amiante, Asbestos aurait pu, en toute logique, s'éteindre à l'instar de plusieurs régions ayant connu la même déveine. Loin de baisser les bras, les autorités municipales, de concert avec la population, ont déployé des efforts surhumains, assurant non seulement la survie du milieu, mais aussi faisant en sorte d'attirer des investissements propres à relancer toute son économie. C'est après de nombreuses tentatives infructueuses ajoutées à de multiples frustrations (chômage élevé, exode des jeunes et de la main-d'oeuvre) que le vent a enfin tourné, mettant un terme à cette série de déboires. Magnola représente donc des lendemains meilleurs tout en constituant une solution et en donnant l'impression d'une fin en soi dans cette quête vers la relance.

Ainsi, à bien des égards on a l'impression de revivre cette histoire qui a conduit à la montée et, par la suite, au déclin de la rentable industrie de l'amiante. Ici, seuls les acteurs ont changé. Plutôt que «la mine à Jeffrey», alias l'Asbestos and Asbestic, alias la Canadian Johns-Manville, alias la JM Asbestos, on retrouve l'usine de magnésium qui apparaît en mesure de prendre la relève économique. On risque ainsi de substituer une mono-industrie à une autre mono-industrie. Mais n'assisterions-nous pas alors à la répétition d'un scénario trop bien connu par la population d'Asbestos? Saura-t-on éviter l'écueil d'une confiance exagérée en une industrie qui n'est pas à l'abri des caprices des marchés mondiaux? L'histoire semble vouloir se répéter, mais en apparence seulement.

Il serait en effet trop simpliste de réduire la situation actuelle au deuxième acte d'une pièce jouée depuis plusieurs années déjà. Tout d'abord, parce que l'industrie de l'amiante n'est pas morte. En effet, malgré ses nombreuses difficultés, la JM Asbestos poursuit toujours ses activités et génère encore une quantité appréciable d'emplois pour la population de la ville. Ensuite, cette complémentarité entre les deux industries n'est pas sans offrir un intérêt à exploiter ultérieurement. La dynamique de la mise en chantier de l'usine Magnola attirant de nouvelles familles, l'impact pour la ville est d'autant plus considérable. C'est de tout cela dont il faut tenir compte et encore plus dans le destin qui se dessine à l'heure actuelle pour Asbestos.

Récoltant les fruits d'une semence qui a mis du temps à germer, la population d'Asbestos présente le visage d'un milieu qui a trimé dur pour se développer et faire sa marque. Au fil des acquis et malgré les difficultés persistantes liées à son économie, cette ville s'est accrochée, non pas à un rêve mais à une

Filons d'histoire 1899 - 1999

vision qu'elle n'a cessé de défendre. Aujourd'hui, tous les regards se portent vers l'avenir. Laissant le passé derrière, sauf pour en tirer de précieuses leçons, la population d'Asbestos peut espérer en sa survie. De cette façon, encore, Asbestos pourra continuer de perpétuer son nom à travers une philosophie à laquelle elle a été fidèle tout au long de son histoire: celle de la persévérance. En cela, elle est un modèle à suivre. Le temps est maintenant venu, pour Asbestos, de renouer avec la prospérité et relancer ainsi une nouvelle ère, assurant au moins un autre siècle d'histoire à raconter.

Annexe I – Galerie des maires



Henry Roux
1899 - 1902



Herménégilde Bourbeau
1902 - 1907



Arthur Lafrance
1907 - 1914



Rosaire Bélisle
1914 - 1916



Ulric J. Bruneau
1916 - 1917



Georges E. Denault
1917 - 1919



Charles Amiot
1919



Victor Dubois
1919 - 1921

Filons d'histoire 1899 - 1999



J.-Hilaire Côté
1921 - 1922



Georges E. Denault
1923



J.-Hilaire Côté
1923 - 1924



Wilfrid Comtois
1924



Arthur Bolduc
1925 - 1931



Guillaume Bélanger
1931 - 1935



Philippe Roy
1936 - 1939



Joseph Isabelle
1939 - 1945

Annexe I - Galerie des maires



Albert Goudreau
1945 - 1951



Ernest Fréchette
1951 - 1953



Georges Tardif
1953 - 1959



Gaston-H. Théroux
1959 - 1961



J.-Maurice Beauchesne
1961 - 1968



Léo-Paul Thibeault
1968 - 1974



Lucien Bachand
1974 - 1978



Rock Fréchette
1978 - 1986

Filons d'histoire 1899 - 1999



André Bachand
1986 - 1997



Louise M. Coulombe
1997 -

Annexe II- Asbestos en quelques photos



(Entre-nous, décembre 1995)



Baignade au Lac Richmond dans les années 1910, futur site de la plage publique des Trois-Lacs.
(J.M. Photo, septembre 1940).

Filons d'histoire 1899 - 1999

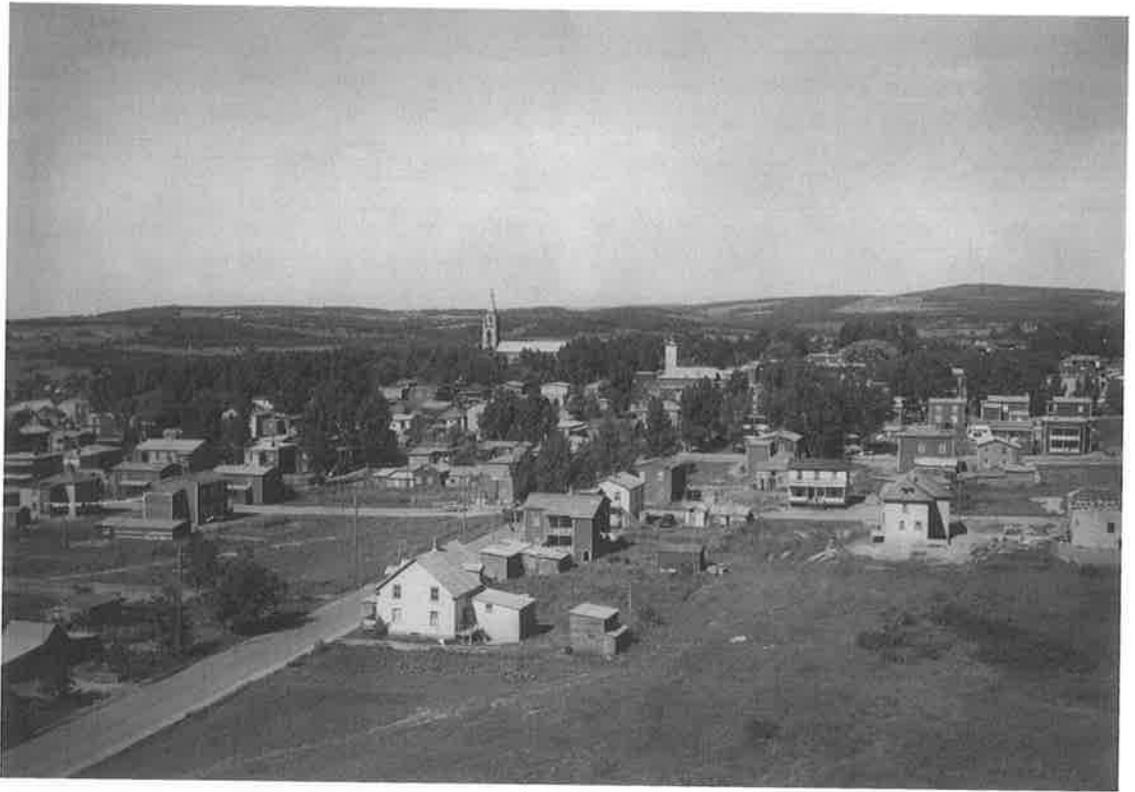
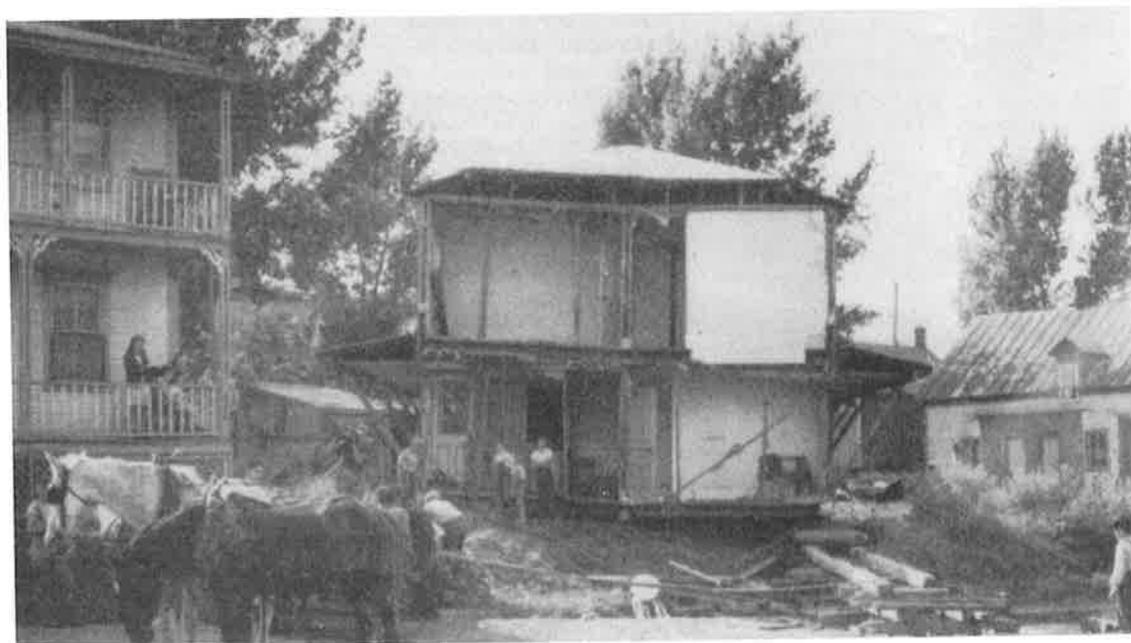
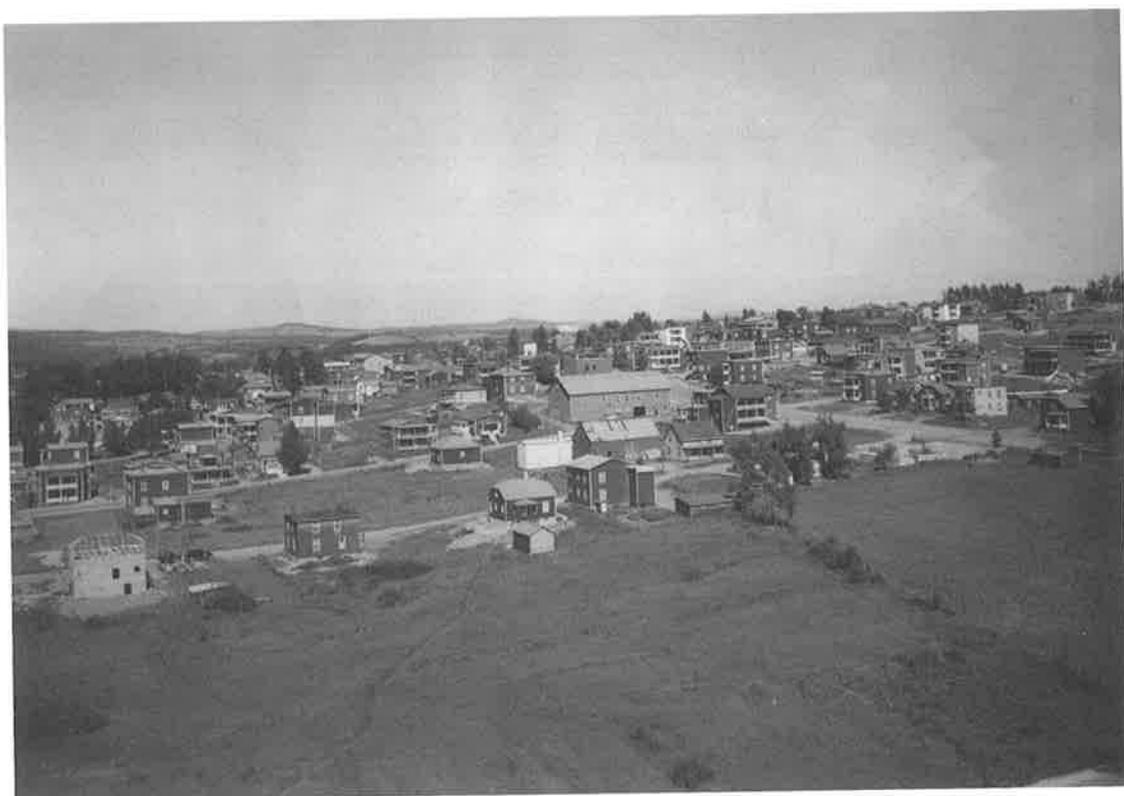


Photo ci-haut et ci-contre: vue aérienne d'Asbestos à la fin des années 1940. (Société d'Histoire d'Asbestos)



Cénotaphe à la mémoire des résidents d'Asbestos morts au champs d'honneur lors de la Seconde Guerre Mondiale. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Annexe II- Asbestos en quelques photos



Un épisode du déménagement des maisons suite à l'expansion de la mine. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999

A tous les employés de C.J.M.

COURS DU SOIR --- 1956 - 57

Ecole des Arts & Métiers.

INSCRIPTION:

Dès aujourd'hui, vous pouvez vous inscrire aux cours du soir donnés à l'Ecole des Arts & Métiers.

Cette inscription consiste à donner votre nom et numéro et à payer les frais d'inscription.

Le jour, du lundi au vendredi (20 août au 29 septembre):

Avant-midi: de 9-1/2 à 11-1/2

Après-midi: de 1-1/2 à 3-1/2

Le soir, du 24 septembre au 29 septembre: de 7-1/2 à 9-1/2 P.M.

Les cours suivants seront présentés pourvu qu'il y ait 10 applicants pour chacun de ces cours:

\$5.25	Langue anglaise
7.75	Ajustage mécanique
7.75	Electricité pratique
5.25	Electricité théorique
7.75	Lecture de plans
7.75	Ferblanterie pratique
7.75	Ferblanterie théorique
7.75	Menuiserie pratique
5.25	Croquis artistique
5.25	Arithmétique
5.25	Mathématiques supérieures
5.25	Soudure théorique
7.75	Dessin industriel
7.75	Dessin mécanique
5.25	Machines à vapeur
7.75	Diesel

RABAIS:

Un rabais de 65% sera accordé par la Compagnie à tout employé qui aura assisté aux 2/3 des cours.

Veillez vous inscrire le plus tôt possible.

H.P. Shea
Directeur de l'Entraînement.

Asbestos, Qué.
Août, 1956.

Cours du soir offerts par l'École des Arts et Métiers d'Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Annexe II- Asbestos en quelques photos



Photo soulignant les 50 ans de prêtrise du curé Castonguay. (Société d'Histoire d'Asbestos)



La corvette H.M.C.S. Asbestos. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999



Membres de l'exécutif de la première Ligue du Sacré-Coeur. Au centre, M. l'abbé Antonio Lebel, 1^{er} curé. (Société d'Histoire d'Asbestos)



Première fanfare à Asbestos dirigée par le professeur Guillaume Brière (1912). De gauche à droite (1^{re} rangée) J. Boudreau et Wilfrid Bruneau; (2^e rangée) Hosanna Côté, Aldéus Bolduc, Berthus Cloutier, Joseph Labonté, prof. Brière, Albert Brière, Guillaume Bélanger, Lucien Proulx, tambour Alfred Lévesque. (3^e rangée) Wilfrid Matton, Atchez Hamel, J. Vaillancourt, Athanase Langlois, Armand Hamel, Oscar Proulx, Edgar Proulx, Alphonse Bolduc. (4^e rangée) Jos. Lalancette, Jos. Paradis, Émile Lalancette, Hormisdas Laprise, Georges Nadeau, J. Boulet et Edgar Bruneau. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Annexe II- Asbestos en quelques photos



Rue Du Roi dans les années 1960. (Société d'Histoire d'Asbestos)



Le commerce de Victor Dubois en 1935. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Filons d'histoire 1899 - 1999



La bijouterie Boisclair à la fin des années 1940. (Société d'Histoire d'Asbestos)



Réunion paroissiale photographiée ici sur le parvis de l'église St-Aimé en 1925. (Société d'Histoire d'Asbestos)

Bibliographie

I. SOURCES

- Archives:
Archidiocèse de Sherbrooke
Paroisse St-Aimé (Asbestos)
Paroisse St-Isaac-Jogues (Asbestos)
Paroisse Notre-Dame-de-Toutes-Joies (Asbestos)
Fédération nationale des employés de l'industrie minière
Syndicat National de l'amiante d'Asbestos
Société d'histoire d'Asbestos
Société des archives historiques de la région de l'Amiante
Société d'histoire de Sherbrooke
Centre de recherche des Cantons de l'Est
- Cahier d'Annonces et Prônes de la Paroisse Saint-Aimé-de-Shipton, 1897-1965.
- Procès-verbaux du Village et de la Ville d'Asbestos, 1899-1999.
- Procès-verbaux de la Commission Scolaire de l'Asbesterie.
- Recensements du Canada, 1871-1991.
- Rapports sur les opérations minières dans la province de Québec, Services des Mines du Québec, 1900-1931.
- Rapports annuels du Service des Mines 1929-1936.
- État de l'industrie minière de la province de Québec, Ministère des Mines, 1937-1947.

II. ÉTUDES

150 ans de luttes. Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976), Montréal, CSN-CEQ, 1979.

Danville 125 ans (1861-1992), Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau, 1992.

Geological Survey of Canada, *Report of Progress for the year 1847-1848*, Montreal, Lovell and Gibson, 1849.

René Rocque, prisonnier politique? Montréal. CTCC, [s.d.].

Rodolphe Hamel raconte sa vie ouvrière. Asbestos 1912-1963, Montréal, CSN, [s.d.].

ARMSTRONG, Robert, *The Asbestos industry in Quebec, 1878-1929*, Québec, Thèse de Ph.D. (économique), Université Laval, 1978.

ARMSTRONG, Robert, «L'industrie de l'amiante au Québec 1878-1929», RHAF, vol. 33, no 2, septembre 1979.

BEAUDRY, René, *Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante*, volume 1, octobre 1976.

Filons d'histoire 1899 - 1999

- BEAUSOLEIL**, Gilles, «Histoire de la grève». dans Pierre Elliot Trudeau. La grève de l'amiante. Montréal, Les éditions Cité libre, 1956.
- BELLAVANCE**, Claude, *Shawinigan Water and Power 1898-1963. Formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal, 1994.
- BOURQUE**, Hélène, *Étude thématique des églises de confessions autres que catholique sur le territoire de la MRC d'Asbestos*, Sherbrooke, Ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'Estrie, septembre 1994.
- BOYD**, Lucius J., *Geological report on Asbestos and its indications, in the province of Quebec Canada*, London, E.Forster Groom, 1889.
- BRODEUR**, Paul, *Outrageous Misconduct. The Asbestos Industry on Trial*, New York, Pantheon Books, 1985.
- CHARPENTIER**, Alfred, *Les mémoires d'Alfred Charpentier*, Québec, PUL, 1971.
- CHARPENTIER**, Alfred, «La conscience syndicale lors des grèves du textile en 1937 et de l'amiante en 1949», *L/LT*. Vol 3, 1978.
- CINQ-MARS**, François *et al.*, *Thetford Mines à ciel ouvert: histoire d'une ville minière*, Thetford Mines, Ville de Thetford Mines, 1994.
- CLARK**, Bill, «L'église presbytérienne actuelle a été construite en 1942», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, samedi 28 décembre 1974, p. 106.
- CLARK**, Bill, «L'église de la rue St-Georges servit au culte jusqu'en mai 1942», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, samedi 28 décembre 1974, p. 106.
- CLARK**, William, «Les débuts de la clinique de la C.J.M.», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, samedi 28 décembre 1974, p. 14.
- CLEVELAND**, Edward (Rév.), *A Sketch of the Early Settlement and History of Shipton*, Canada, S.C. Smith, 1858, 1964, 78 p.
- CORMIER**, Monique et Pierre Menassa, «Le Québec produit-il de l'amiante ou de l'asbeste?», *Méta*, Vol. 32, no 4, décembre 1987, pp. 450-456.
- COUSINEAU**, Jacques, *L'Église d'ici et le social (1940-1960)*, Montréal, Bellarmin, 1982.
- DAY**, C.M., *History of the Eastern Townships, civil and descriptive*, Montreal, John Lovell, 1869.
- DENNIS**, A.R., «La mine Jeffrey de Canadian Johns-Manville Company, Limited. Asbestos, Que.» *Canadian Mining Journal*, mai 1967.
- DICKINSON**, John A. et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992.
- DION**, Gérard, «La grève de l'amiante: trente ans après», *Mémoires de la Société royale du Canada*, Tome XVII, Ottawa, Société royale du Canada, 1979.

Bibliographie

- DIONNE**, Georges, *43 ans dans leur trou Georges Dionne mineur et militant*. [s.l.], CSN, 1979.
- FABIEN**, Frère, «Le High School accueille les étudiants anglophones d'Asbestos et de Danville», *Le Citoyen: Édition Spéciale*, Asbestos, samedi 28 décembre 1974, p. 129.
- FABIEN**, Frère, *Asbestos: son aspect, son industrie et ses activités*, Sherbrooke, Ed. Paulines, 1977, 326p.
- FALARDEAU**, Jean-Charles, «Préface», dans Pierre Elliot Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Les éditions Cité libre, 1956.
- FOSTER**, George K., «Asbestos fibre exploration and production forecasts by core drilling at Jeffrey Mine, Asbestos, Quebec», *The transactions of the Canadian Institute of Mining Society of Nova Scotia*, Montréal, vol. XLIX, 1946.
- GAGNON**, Robert, *Les Cantons de l'Est. Initiation à la géographie régionale*, Montréal/Toronto, Holt Rinehart et Winston, 1970, 83 p.
- GAGNON**, Robert, *Petite histoire politique des Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, 1983, 24 p.
- GAGNON**, Robert, «Le milieu rural estrien et l'histoire de son peuplement», *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, pp. 73-91.
- GÉLINAS**, Catherine et Josée Perreault, *La Caisse Populaire et la Coopérative de consommation d'Asbestos. L'implantation de coopératives en milieu ouvrier, 1924-1965*. (Travail produit dans le cadre du cours HST-651 *Activité de recherche, micro-stage en histoire*), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1998, 39 p.
- GÉRIN-LAJOIE**, Jean, «Histoire financière de l'industrie de l'amiante», dans *La grève de l'amiante*. sous la direction de Pierre Elliot Trudeau, Montréal, Les éditions Cité libre, 1956.
- GOUIN**, Lucien, *Au delà de l'amiante: histoire des accidents mortels dans les mines d'amiante du Québec de 1889 à nos jours*, Thetford Mines, 1998.
- GRAVEL**, Albert, *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, (s.éd.), 1938, 219 p.
- GRAVEL**, Albert, *Pages d'histoire régionale. La convoitise des terres dans les Townships du Bas-Canada (1792-1799)*, Cahier no 16. Sherbrooke, (s.éd.), 1966, 23 p.
- GRAVEL**, Albert, *Pages d'histoire régionale. La concession et la curée des terres dans les Townships de l'Est, 1800-1815*, Cahier no 17. Sherbrooke, (s.éd.), 1966, 18 p.
- GRAVEL**, Albert, *Pages d'histoire régionale. L'affaire McLean et les cantons de Sipton et Brompton*, Cahier no 18. Sherbrooke, (s.éd.), 1966, 24 p.
- GUTMAN**, Herbert G., «Work, Culture, and society in industrializing America, 1815-1919», *American Historical Review*, 1973, vol 78.
- HAMELIN**, Jean, *Histoire du Québec*, St-Hyacinthe, Edisem, 1976.

Filons d'histoire 1899 - 1999

- HAMELIN**, Jean et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1987, 134 p.
- HAREVEN**, Tamara K., *Family time and industrial time: The relationship between the family and work in a New England industrial community*, Cambridge, CUP, 1982.
- JONES**, R.H., *Asbestos. Its properties occurrence and uses*. Londres, Crosby, Lockwood and Son, 1890.
- JONES**, Robert H., *Asbestos and Asbestic: Their Properties, Occurrence and Use*, London, Crosby, Lockwood and Son, 1897.
- KESTEMAN**, Jean-Pierre, *Une bourgeoisie et son espace: Industrialisation et développement du capitalisme dans le District de Saint-François (Québec), 1823-1879*, Thèse de doctorat (histoire), UQÀM, 1985.
- KESTEMAN**, Jean-Pierre et al., *Histoire des Cantons de l'Est*. Québec, IQRC, 1998.
- LADOUCEUR**, Lucien, «L'industrie de l'amianté dans la province de Québec», *L'actualité économique*, vol.2, no.11, février 1927.
- LAMONTAGNE**, Christian, «L'enjeu d'Asbestos, ville mono-industrielle», *L'Action nationale*, Vol. 74, no 3, novembre 1984, pp. 257-261.
- LANGFORD**, Tom, «Strikes and Class Consciousness», *Labour/Le Travail*, automne 1994.
- LEONARD**, H.W., (Edison General Electrical Co., New York), «The Electrical Transmission and Conversion of Energy for Mining Operations», *The Journal of the General Mining Association of the Province of Quebec*, vol. 1, 1891-1893.
- LINTEAU**, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome 1: De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 1979, 658 p.
- LINTEAU**, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Tome 2: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, 739 p.
- MENDELS**, Morton M., *The Asbestos industry of Canada*. (Mc Gill University Economic Studies, National Problems of Canada, No. 14). Orillia, Packet-Times Press, 1930.
- MONTPETIT**, André-Napoléon, *L'amianté c'est le million*, Lévis, Murrier & Cie, 1884.
- MORGAN**, Henry James, *The Canadian Men and Women of the time: A hand book Canadian biography of living Characters*, First edition, Toronto, William Briggs, 1898.
- MORGAN**, Henry James, *The Canadian Men and Women of the time: A hand-book of Canadian biography of Living Characters*, Second edition, Toronto, William Briggs, 1912.
- NOOTENS**, Thierry, *Men of today in the Eastern Townships 1917: «Les notables sherbrookoïses à la fin de la première guerre mondiale»*, *Journal of Eastern Townships Studies*, No 11, Fall 1997.

Bibliographie

- PARENT**, Gilles, *Deux efforts de colonisation française dans les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Groupe de recherche en histoire régionale, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, 1980, 168 p.
- PARKER'S**, Ammi, *Memorial of the Pionners of the Eastern Townships of Quebec*. (s.l.), The Archives Committee of the Montreal and Ottawa Conference of the United Church of Canada, 1985, 86 p.
- PERROT**, Michelle, *Jeunesse de la grève (France 1871-1890)*, Paris, Seuil, 1984.
- PRONOVOST**, Gilles et Pierre Girard, «Temps industriel et temps libre à Trois-Rivières: Une étude de cas», *RHAF*, vol. 41, no 2, automne 1987.
- ROSS**, W. Gillies, «Encroachment of the Jeffrey Mine on the Town of Asbestos, Quebec.», *The Geographical Review*, 1967.
- ROUILLARD**, Jacques, *Ah les États ! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*, Montréal, Boréal Express, 1985.
- ROUILLARD**, Jacques, *Histoire du syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 1989.
- SAUCIER**, Roger, *Initiation à la méthode historique par l'histoire locale*, Coll. Monographies, no 6, Québec, Université Laval, 1975, 18 p.
- SEVIGNY**, P.-André, *Les Abénaquis: Habitat et migrations (17^e-18^e siècles)*, Coll. Les Cahiers d'histoire des jésuites, no 3. Montréal, Bellarmin, 1976, 247 p.
- TAIT**, Ian, «Indians in the Eastern Townships», *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1989, pp. 67-71.
- THOMPSON**, E.P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Trad. de l'anglais par Gilles Dauvé, Mireille Golaszewski et Marie-Noël Thibault, Paris, Éd. du Seuil, 1988 (éd. angl., 1963).
- VALLIÈRES**, Marc, *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minérale québécoise. Des origines au début des années 1980*, Québec, Les publications du Québec, 1988.
- WADE**, Mason, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Tome 1: 1760-1914*, Paris, Éditions Le Cercle du livre de France, 1966, 685 p.
- WOOLSEY**, W.J., «Asbestos History», *The Canadian Mining Journal*, November 1, 1912.

Notes

Filons d'histoire 1899 - 1999

Notes



Inprimé au Canada

Asbestos, Filons d'histoire 1899-1999

raconte l'histoire d'une ville qui, saisie par sa croissance et à cause d'elle, fut coupée physiquement de ses racines, vidée de ses lieux du passé. Pour les anciens, Asbestos n'est, ni plus ni moins, qu'un pays dépaysant, une municipalité maintes fois déplacée, souvent amputée de ses principaux membres, comme sa colline à Webb, son Carré, sa rue Bourbeau... Mais Asbestos n'a cessé de se reconstruire parce qu'elle n'a jamais manqué de bâtisseurs. Ce livre souligne et ravive principalement cette mémoire des hommes, des choses et des mots qui ne sont plus. Bien plus, il ambitionne d'être la première histoire synthèse de cette ville à l'avenir prometteur.

